

George W. Pratt.

06.

HISTOIRE

DE LA

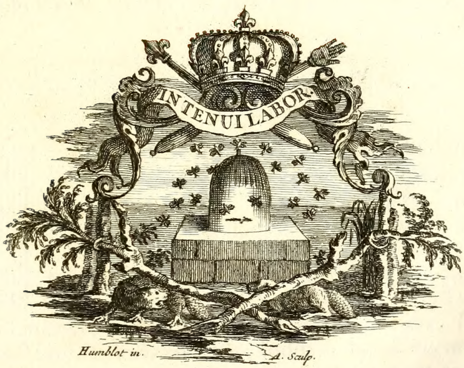
NOUVELLE FRANCE.

TOME II.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE,
AVEC
LE JOURNAL HISTORIQUE
d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionnale.

Par le P. DE CHARLEVOIX, *de la Compagnie de* JESUS.

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez ROLIN Fils, Libraire, Quai des Augustins, à S. Athanase.

M. DCC. XLIV.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

DESCRIPTION
DES
PLANTES PRINCIPALES
DE
L'AMERIQUE SEPTENTRIONNALE.

I.

FOUGERE, qui porte des Bayes.

Filix Baccifera.

C'EST la ſeule Fougere, que nous connoiſſions, qui porte des Bayes. Elle s'éléve à la hauteur d'une coudée : ſes feuilles, poſées deux à deux, vis-à-vis l'une de l'autre, ſont d'un verd foncé, ailées & dentelées. La tige, qui ne plie pas aiſément, ſans ſe rompre, eſt ronde & cannelée. Les rudimens des ſemences tiennent aux feuilles par derriere, & produiſent des Bayes fenduës en deux, rondes, qui de vertes, qu'elles ſont d'abord, deviennent noires, ont un goût fort agréable, & preſque le même, que celui du Polypode. On attribuë à ce Simple les vertus du Polypode de Chêne. Les Bayes tombent d'elles-mêmes, quand elles ſont mûres; mais

il en revient d'autres à leur place. La racine de cette Plante tient à la terre par un grand nombre de fibres capillaires de couleur brune. Cette Fougere est fort commune dans plusieurs Provinces de l'Amérique Septentrionnale. Elle pousse au mois d'Avril : ses Bayes sont mûres au milieu de l'Eté ; ses feuilles tombent au mois de Novembre, & il n'en reste pendant l'Hyver, que la racine.

II.

CYPRE'S de la Louysiane.

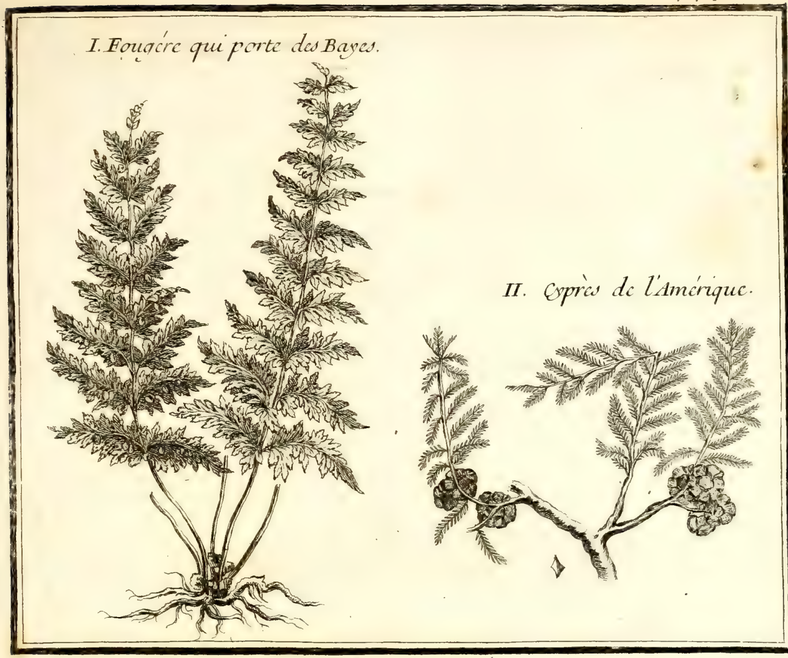
Cet Arbre est d'une grosseur proportionnée à sa hauteur, qui passe presque tous ceux, qu'on voit dans les Forêts de la Louysiane, où il est fort commun. On en trouve, qui près de terre ont jusqu'à trente pieds de circonference : mais à six pieds de hauteur, cette circonference est diminuée d'un tiers. A quatre ou cinq pieds de distance autour de l'Arbre il sort de la racine plusieurs chicots de forme & de grandeur différentes, depuis un pied de haut jusqu'à quatre : leur tête est couverte d'une écorce rouge & unie, ils ne portent point de feuilles, & ne poussent point de branches. L'Arbre ne se reproduit que de sa semence, qui est de la même forme, que celle des Cyprès de l'Europe, & qui contient une substance balsamique & odoriférante. Le Cyprès mâle porte une gousse, qu'il faut cueillir verte, & qui renferme un baume souverain pour les coupures. Cet Arbre croît en plusieurs endroits dans l'eau depuis un pied jusqu'à cinq ou six de profondeur. Cependant son bois est incorruptible, excellent pour faire des batteaux, pour la charpente, & pour couvrir les maisons, parce qu'il est leger & a le grain délié. Les Perroquets font ordinairement leurs nids sur ses branches, & se nourrissent des pepins de son fruit, qui sont mûrs au mois d'Août.

III.

CAPILLAIRE du Canada.

Adiantum Americanum.

Cette Plante a la racine fort petite, & enveloppée de fibres noires fort déliées. Sa tige est d'un pourpre foncé, & s'éleve


I. Fougère qui porte des Bayes.
II. Cyprès de l'Amérique.

il en revient d'autres à leur place. La racine de cette Plante tient à la terre par un grand nombre de fibres capillaires de couleur brune. Cette Fougere est fort commune dans plusieurs Provinces de l'Amérique Septentrionnale. Elle pousse au mois d'Avril : ses Bayes sont mûres au milieu de l'Eté ; ses feuilles tombent au mois de Novembre, & il n'en reste pendant l'Hyver, que la racine.

I I.

CYPRE'S de la Louysiane.

Cet Arbre est d'une grosseur proportionnée à sa hauteur, qui passe presque tous ceux, qu'on voit dans les Forêts de la Louysiane, où il est fort commun. On en trouve, qui près de terre ont jusqu'à trente pieds de circonference : mais à six pieds de hauteur, cette circonference est diminuée d'un tiers. A quatre ou cinq pieds de distance autour de l'Arbre il sort de la racine plusieurs chicots de forme & de grandeur différentes, depuis un pied de haut jusqu'à quatre : leur tête est couverte d'une écorce rouge & unie, ils ne portent point de feuilles, & ne poussent point de branches. L'Arbre ne se reproduit que de sa semence, qui est de la même forme, que celle des Cyprès de l'Europe, & qui contient une substance balsamique & odoriférante. Le Cyprès mâle porte une gousse, qu'il faut cueillir verte, & qui renferme un baume souverain pour les coupures. Cet Arbre croît en plusieurs endroits dans l'eau depuis un pied jusqu'à cinq ou six de profondeur. Cependant son bois est incorruptible, excellent pour faire des batteaux, pour la charpente, & pour couvrir les maisons, parce qu'il est leger & a le grain délié. Les Perroquets font ordinairement leurs nids sur ses branches, & se nourrissent des pepins de son fruit, qui sont mûrs au mois d'Août.

I I I.

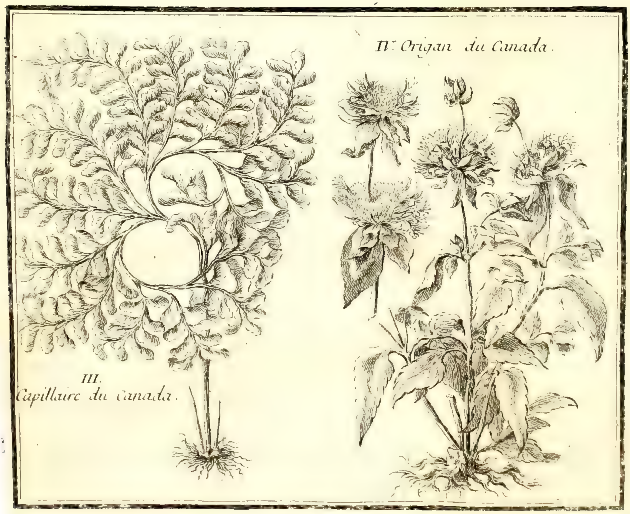
CAPILLAIRE du Canada.

Adiantum Americanum.

Cette Plante a la racine fort petite, & enveloppée de fibres noires fort déliées. Sa tige est d'un pourpre foncé, & s'éleve



in 12. Tome IV. page 300.



in 12. Tome IV. page 302.

en quelques endroits à trois ou quatre pieds de haut ; il en ſort des branches, qui ſe courbent en tout ſens. Ses feuilles ſont plus larges, que celles de nôtre Capillaire de France, d'un beau verd d'un côté, & de l'autre, ſemées de petits points obſcurs, nulle part ailleurs cette Plante n'eſt ni ſi haute, ni ſi vive, qu'en Canada. Elle n'a aucune odeur, tandis qu'elle eſt ſur pied, mais quand elle a été renfermée, elle répand une odeur de violette, qui embaume. Sa qualité eſt auſſi beaucoup au-deſſus de tous les autres Capillaires.

I V.

ORIGAN du Canada.

Origanum fiſtuloſum Canadenſe.

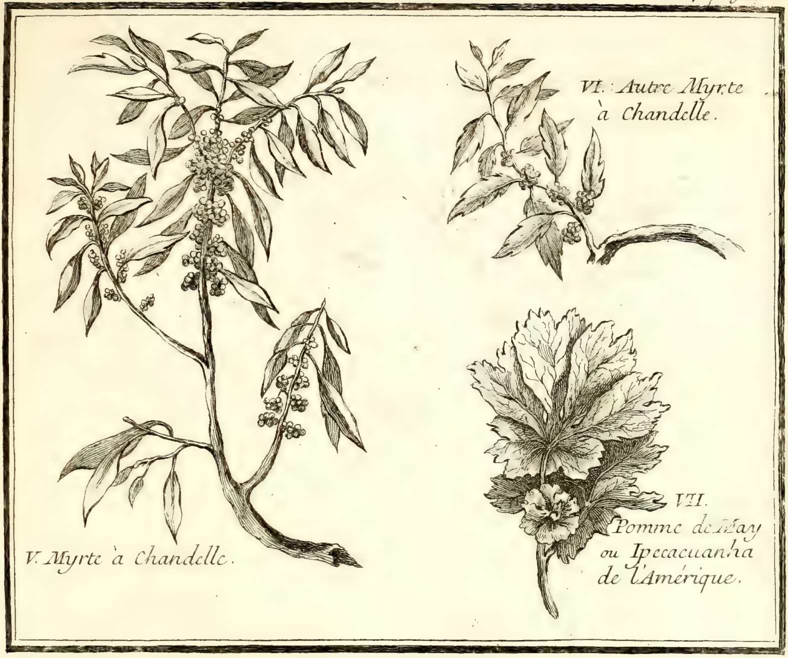
Les Tuyaux des fleurs de cette Plante repréſentent aſſez bien une flûte de Cannes, & c'eſt ce qui lui a fait donner par Cornuti l'épithete de *fiſtuloſum.* Ses tiges ſont quarrées, & quelquefois à pluſieurs angles ; toutes ſont veluës & pouſſent pluſieurs branches. Ses feuilles ſont longues, d'un verd clair, & aſſez ſemblables à celles de la Lyſimachie gouſſeuſe. Elles couvrent toute la tige, juſqu'à la cime, où eſt la fleur, dont la baſe eſt environnée de dix ou douze feuilles plus petites, que celles des tiges. Cette fleur ne reſſemble pas mal à celle de la Scabieuſe, mais elle eſt plus baſſe & plus applatie. Elle eſt compoſée d'un grand nombre de petits calices, d'où il ſort de petits tuyaux bien rangés, de couleur de pourpre, qui ſe partagent en deux à leur extrémité, & font place à deux ou trois filamens, dont la tête eſt auſſi de couleur de pourpre. Souvent du milieu de la fleur il naît une autre tige de trois doits de long, terminée par une ſeconde fleur. J'ai dit que les tiges ſont veluës ; mais ce n'eſt qu'un petit duvet, qui les couvre. La Plante, ſans être froiſſée, répand une odeur de ſarriette. Au goût elle a un peu d'âcreté, & picque la langue comme le poivre : mais ſa racine, qui jette beaucoup de fibres, eſt inſipide. Elle dure pluſieurs années, & fleurit aux mois de Juillet & d'Août.

V. V I.

MYRTHE à Chandelle.

Il y a deux eſpeces de cet Arbriſſeau ; l'un ne s'éleve qu'à

la hauteur de trois pieds, & a les feuilles plus larges. L'autre eſt haut de douze pieds. On ne remarque point entr'eux d'autre différence. Ce Myrthe eſt fort commun dans toute l'Amérique Septentrionnale, depuis l'Acadie juſqu'à la Louyſiane, le long des Côtes. Sa tige eſt tortuë, & pouſſe ſes branches fort près de terre aſſez irrégulierement. Ses feuilles ſont longues, étroites, & fort pointuës : la plûpart les ont dentelées, dans quelques-uns elles ne le ſont pas. Au mois de May les petites branches ont des touffes oblongues, de très-petites fleurs, qui reſſemblent pour la figure à des Chatons de Coudrier. Ces touffes ſont placées alternativement fort proche les unes des autres, & mêlées de rouge & de verd. Elles ſont ſuivies de petites grappes de Bayes bleuës fort ſerrées : les pepins en ſont renfermés dans un noyau dur & oblong, couvert d'une ſubſtance onctueuſe & farineuſe, d'où l'on tire la cire en cette maniere. Aux mois de Novembre & de Décembre, auſquels les Bayes ſont mûres, on les fait bouillir dans l'eau juſqu'à ce que l'huile ſurnage ; on tire cette huile avec une cuilliere, à meſure qu'elle paroît ſur la ſurface de l'eau, & l'on continuë juſqu'à ce qu'il n'en paroiſſe plus. Elle ſe durcit en ſe refroidiſſant, & alors elle eſt d'un verd ſale, on la fait bouillir de nouveau, & elle devient d'un verd plus clair. Une bougie de cette cire, quand elle eſt bien faite, dure autant, & éclaire auſſi-bien, que les plus belles des nôtres. La fumée, qui en ſort, quand on l'éteint, a une odeur de Myrthe. Cette cire eſt friable, & pour rendre les bougies moins caſſantes, on y mêle un quart de ſuif, mais alors la lumiere n'en eſt pas auſſi nette, ni auſſi douce, d'ailleurs les bougies en ſont ſujettes à couler. Il vaudroit mieux allier cette cire avec une cire mollaſſe, que des Abeilles ſauvages font dans les Bois de quelques Iſles de l'Amérique. Le ſieur Alexandre, qui faiſoit des bougies de notre cire verte à la Louyſiane en 1721. n'y mettoit rien, & avoit entrepris de la blanchir : il m'en montra une maſſe, qui étoit déja plus blanche que verte ; mais on prétend que les ingrédiens, qu'il y employoit, l'alteroient beaucoup. Il m'aſſûra que, ſi on vouloit lui abandonner dans le tems, où il faut cueillir les Bayes, les Négrillons, qui ne ſont point encore en état de travailler, il chargeroit tous les ans deux Navires de cette cire.

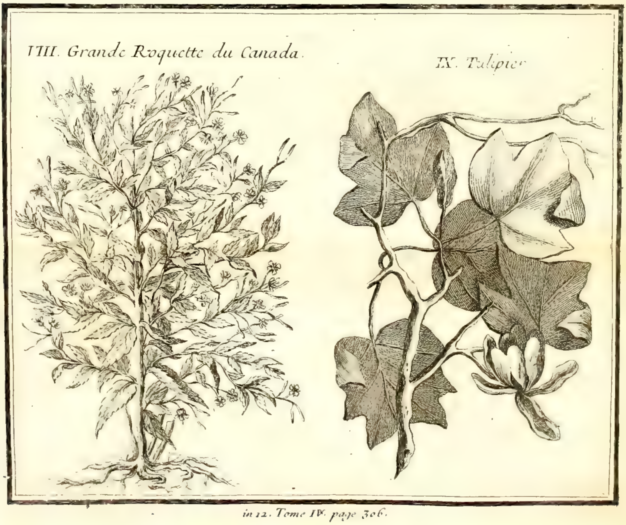

VI. Autre Myrte
à Chandelle.
VII.
Pomme de May
ou Ipecacuanha
de l'Amérique.
V. Myrte à Chandelle.

la hauteur de trois pieds, & a les feuilles plus larges. L'autre eſt haut de douze pieds. On ne remarque point entr'eux d'autre différence. Ce Myrthe eſt fort commun dans toute l'Amérique Septentrionnale, depuis l'Acadie juſqu'à la Louyſiane, le long des Côtes. Sa tige eſt tortuë, & pouſſe ſes branches fort près de terre aſſez irrégulierement. Ses feuilles ſont longues, étroites, & fort pointuës: la plûpart les ont dentelées, dans quelques-uns elles ne le ſont pas. Au mois de May les petites branches ont des touffes oblongues, de très-petites fleurs, qui reſſemblent pour la figure à des Chatons de Coudrier. Ces touffes ſont placées alternativement fort proche les unes des autres, & mêlées de rouge & de verd. Elles ſont ſuivies de petites grappes de Bayes bleuës fort ſerrées: les pepins en ſont renfermés dans un noyau dur & oblong, couvert d'une ſubſtance onctueuſe & farineuſe, d'où l'on tire la cire en cette maniere. Aux mois de Novembre & de Décembre, auſquels les Bayes ſont mûres, on les fait bouillir dans l'eau juſqu'à ce que l'huile ſurnage; on tire cette huile avec une cuilliere, à meſure qu'elle paroît ſur la ſurface de l'eau, & l'on continuë juſqu'à ce qu'il n'en paroiſſe plus. Elle ſe durcit en ſe refroidiſſant, & alors elle eſt d'un verd ſale, on la fait bouillir de nouveau, & elle devient d'un verd plus clair. Une bougie de cette cire, quand elle eſt bien faite, dure autant, & éclaire auſſi-bien, que les plus belles des nôtres. La fumée, qui en ſort, quand on l'éteint, a une odeur de Myrthe. Cette cire eſt friable, & pour rendre les bougies moins caſſantes, on y mêle un quart de ſuif, mais alors la lumiere n'en eſt pas auſſi nette, ni auſſi douce, d'ailleurs les bougies en ſont ſujettes à couler. Il vaudroit mieux allier cette cire avec une cire mollaſſe, que des Abeilles ſauvages font dans les Bois de quelques Iſles de l'Amérique. Le ſieur Alexandre, qui faiſoit des bougies de notre cire verte à la Louyſiane en 1721. n'y mettoit rien, & avoit entrepris de la blanchir: il m'en montra une maſſe, qui étoit déja plus blanche que verte; mais on prétend que les ingrédiens, qu'il y employoit, l'alteroient beaucoup. Il m'aſſûra que, ſi on vouloit lui abandonner dans le tems, où il faut cueillir les Bayes, les Négrillons, qui ne ſont point encore en état de travailler, il chargeroit tous les ans deux Navires de cette cire.

in 4°. pag. 4.



in 12. Tome IV. page 304.



in 12. Tome IV. page 306.

VII.

Ipecacuanha de l'Amérique.

Cette Plante a bien des noms parmi les Botaniſtes : on l'appelle *Podophyllum Canadenſe Morini* : Tournefort la nomme *Ranunculi ſpecie planta peregrina* ; d'autres, *planta Aconiti folio humilis, flore albo, unico, campanulato, fructu Cynosbati*. En Virginie elle eſt connuë ſous le nom de *Pomme de May*, parce que ſon fruit eſt mûr dans le cours de ce mois. Elle s'éléve à la hauteur d'un pied & demi, & fleurit au mois de Mars. Sa fleur eſt compoſée de pluſieurs feuilles, & de pluſieurs étamines jaunes, qui entourent l'ovaire, lequel eſt oval, & n'a qu'une ſeule coſſe remplie de ſemences preſque rondes. Les feuilles de la Plante ſont aſſez ſemblables à celles de l'Aconit jaune. On dit que ſa racine eſt un excellent émétique, & on s'en ſert en Caroline comme d'un vomitif, c'eſt ce qui lui a fait donner le nom d'*Ipecacuanha*, outre que ſes racines fibreuſes reſſemblent à celles de ce Simple.

VIII.

Grande Roquette du Canada.

Eruca maxima Canadenſis.

C'eſt un Arbriſſeau de la hauteur d'environ cinq pieds, quand ſa racine, qui eſt blanche & fibreuſe, rencontre un terroir, qui lui convient. Il pouſſe pluſieurs branches rondes, & couvertes d'une eſpéce de bourre aſſez rude. Ces branches ont beaucoup de feuilles longues, pointuës, inégalement dentelées, aſſez ſemblables à celles de la Lyſimachie, & ornées d'un léger duvet. Elles ont le goût un peu aigret, quand elles ſont jeunes, & fort âcre dans leur maturité, ce qui eſt commun à toutes les eſpéces de Roquettes. Celle-ci porte une très-grande quantité de petites fleurs, qui paroiſſent aux mois de Juin & de Juillet. Elles ſont jaunes, & n'ont que quatre feuilles, avec un piſtile & quatre étamines. Quand la fleur eſt tombée, le piſtile devient une gouſſe, allongée, droite, & remplie de petites ſemences, fort douces au goût, qui ſont mûres au mois d'Août, & tombent au mois de Septembre.

IX.

Tulipier, ou Laurier à fleurs de Tulipes.

Arbor Tulipifera, tripartito Aceris folio, mediâ laciniâ velut abſciſſâ.

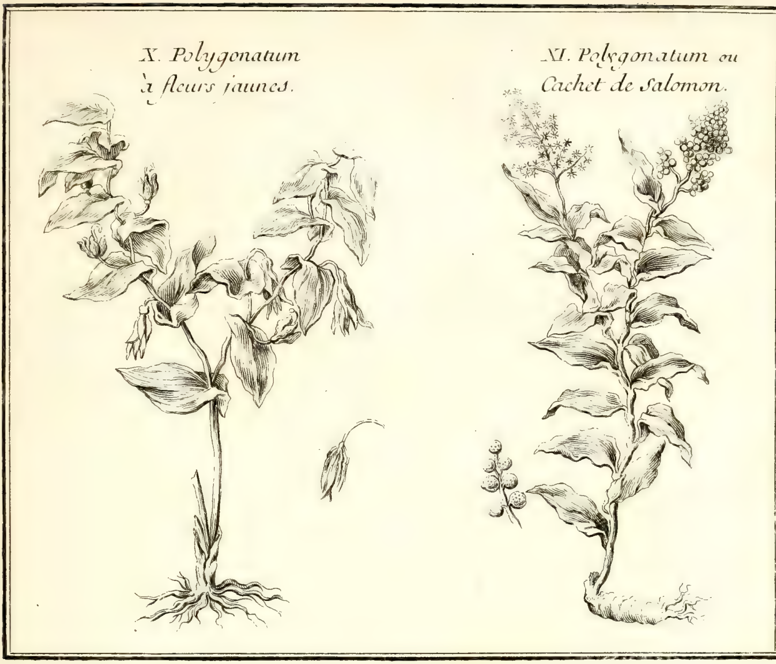
On trouve de ces Arbres, qui ont juſqu'à trente pieds de circonférence, & qui s'élevent très-haut. Les branches en ſont inégales & irrégulieres; elles ne s'étendent pas en droite ligne, mais ſont ſouvent courbées, ce qui fait reconnoître l'Arbre de fort loin, lors même qu'il a perdu toutes ſes feuilles; c'eſt-à-dire, dans les Pays les plus froids; car j'en ai vû au mois de Janvier dans la Louyſiane, qui les avoient toutes. Ces feuilles ont des pédicules de la longueur d'un doit, & leur figure approche de celles de l'Erable, mais elles ſont plus larges, car elles ont cinq à ſix pouces de travers. On diroit que la pointe du milieu eſt coupée à deux travers de doit, & qu'on y a fait une petite entaillure dans le milieu. Les fleurs de cet Arbre ont toujours été comparées aux Tulipes, & de-là eſt venu le nom, qu'il porte. Néanmoins M. Catesby prétend qu'elles approchent plus de celles de la Frittilaire. Elles ſont compoſées de ſept ou huit feuilles, dont la partie ſupérieure eſt d'un verd pâle, & le reſte teint de rouge, avec un peu de jaune entremêlé. Elles ſont d'abord renfermées dans une enveloppe, qui s'ouvre & ſe recourbe en arriere, lorſqu'elles s'épanouiſſent: le bois de cet Arbre eſt aſſez dur.

X.

Polygonatum à fleurs jaunes.

Polygonatum ramoſum flore luteo majus.

Cette Plante pouſſe d'abord une ſeule tige juſqu'à la hauteur d'une palme, puis elle ſe diviſe en deux branches, qui paſſent ſouvent la hauteur d'une coudée, & jettent encore d'autres branches. Ses feuilles, qui ſont douces & unies, oblongues, veineuſes, ont la pointe émouſſée, ſont d'un verd pâle, & croiſſent autour des tiges de maniere, qu'on diroit qu'elles les percent pour en ſortir. Du milieu de ces feuilles, &


X. Polygonatum
à fleurs jaunes.
XI. Polygonatum ou
Cachet de Salomon.

I X.

TULIPIER, ou LAURIER à fleurs de Tulipes.

Arbor Tulipifera, tripartito Aceris folio, mediâ laciniâ velut abſciſſâ.

On trouve de ces Arbres, qui ont juſqu'à trente pieds de circonférence, & qui s'élevent très-haut. Les branches en ſont inégales & irrégulieres ; elles ne s'étendent pas en droite ligne, mais ſont ſouvent courbées, ce qui fait reconnoître l'Arbre de fort loin, lors même qu'il a perdu toutes ſes feuilles ; c'eſt-à-dire, dans les Pays les plus froids ; car j'en ai vû au mois de Janvier dans la Louyſiane, qui les avoient toutes. Ces feuilles ont des pédicules de la longueur d'un doit, & leur figure approche de celles de l'Erable, mais elles ſont plus larges, car elles ont cinq à ſix pouces de travers. On diroit que la pointe du milieu eſt coupée à deux travers de doit, & qu'on y a fait une petite entaillure dans le milieu. Les fleurs de cet Arbre ont toujours été comparées aux Tulipes, & de-là eſt venu le nom, qu'il porte. Néanmoins M. Catesby prétend qu'elles approchent plus de celles de la Frittilaire. Elles ſont compoſées de ſept ou huit feuilles, dont la partie ſupérieure eſt d'un verd pâle, & le reſte teint de rouge, avec un peu de jaune entremêlé. Elles ſont d'abord renfermées dans une enveloppe, qui s'ouvre & ſe recourbe en arriere, lorſqu'elles s'épanouiſſent : le bois de cet Arbre eſt aſſez dur.

X.

POLYGONATUM à fleurs jaunes.

Polygonatum ramoſum flore luteo majus.

Cette Plante pouſſe d'abord une ſeule tige juſqu'à la hauteur d'une palme, puis elle ſe diviſe en deux branches, qui paſſent ſouvent la hauteur d'une coudée, & jettent encore d'autres branches. Ses feuilles, qui ſont douces & unies, oblongues, veineuſes, ont la pointe émouſſée, ſont d'un verd pâle, & croiſſent autour des tiges de maniere, qu'on diroit qu'elles les percent pour en ſortir. Du milieu de ces feuilles, &


X. Polygonatum
à fleurs jaunes.
XI. Polygonatum ou
Cachet de Salomon.


XII. Petite espéce de Polygonatum.
XIII. Gin-seng.

de l'extrémité des tiges ſortent des pédicules, qui ſoûtiennent mal, & laiſſent pancher une fleur jaune, composée de ſix feuilles longues, étroites, & diviſées comme celles des Tulipes. Au milieu de ce calice eſt le rudiment d'une coſſe, environné de ſix étamines fort longues, & d'une couleur jaunâtre. Quand la fleur eſt tombée, ſon pédicule ſe redreſſe, & la coſſe, qui d'abord eſt verte, enſuite noire, coriace, & triangulaire, renferme une ſemence blanchâtre. La racine de cette Plante pouſſe un grand nombre de fibres. Sa fleur paroît au commencement de Juin. La ſemence eſt mûre en Juillet, & alors la coſſe s'ouvre en trois, & laiſſe tomber la ſemence.

X I.

SCEAU, ou CACHET de Salomon.

Polygonatum racemoſum.

La raiſon, qui a fait donner à ce Polygonatum l'épithete de *racemoſum*, eſt que ſes fleurs ſont en grappes. Sa racine eſt plus groſſe, plus blanche, & s'étend davantage, que celle du précédent; elle eſt noueuſe, & environnée d'un grand nombre de filamens fort menus. Pour l'ordinaire il n'en ſort qu'une tige, rarement deux: ces tiges ſont rondes, d'un pourpre tirant ſur le noir, & de la hauteur d'une coudée. Elles portent des feuilles larges, dont les nerfs ſont rangés à peu près comme dans le plantain; les uns d'un verd foncé, les autres de couleur de pourpre. De toutes les eſpeces connuës de Polygonatum, nulle n'a les feuilles plus dures, plus ridées à leur contour, & d'un verd plus obſcur. Elles ſont même comme bordées d'une ligne plus foncée que le reſte. A l'extrémité des tiges il paroît d'abord comme une grappe de raiſin en fleurs. Ce ſont de petits filamens d'un poil blanchâtre, qui au bout de huit jours font place à de petits grains ronds de la groſſeur d'un grain de Genievre, & qui forment une très-belle grappe. Dans les commencemens ils ſont jaunes, ſemés de petits points de couleur de ſang. Dans leur maturité, qui eſt tardive, ils prennent la couleur des ceriſes. Ils ſont d'un très-bon goût, & renferment des ſemences preſque rondes. Cette Plante ne demande pas de grands ſoins.

XII.

Troisiéme espece de POLYGONATUM du Canada.

Polygonatum ramosum, flore luteo minus.

Toute la difference, qui se trouve entre cette troisiéme espece, & la premiere, consiste en ce que ses fleurs sont un peu plus pâles, & que ses feuilles, plus étroites & plus longues, se terminent en pointe.

XIII.

LE GIN-SENG.

Aureliana Canadensis.

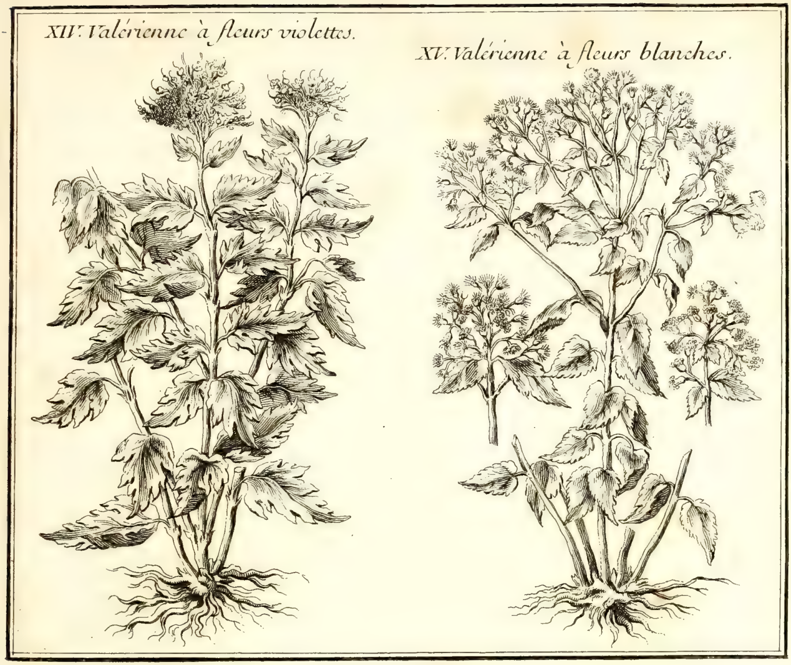
C'est le nom, que lui a donné le P. Lafitau, qui le premier a apporté du Canada en France cette Plante précieuse. Les Iroquois, qui la lui ont fait connoître, la nomment *Garent-Oguen*, mot composé d'*Orenta*, qui signifie les cuisses & les jambes, & d'*Oguen*, qui veut dire deux choses séparées. Cela se rapporte assez au mot Chinois, que le Traducteur du P. Kirker explique *les cuisses de l'Homme*. Quoiqu'il en soit, le Gin-Seng se trouve en plusieurs endroits du Canada, qui sont à peu près sous les mêmes paralleles que la Corée, d'où vient le Gin-Seng le plus estimé à la Chine; aussi les Chinois mêmes y reconnoissent les mêmes vertus, & on les éprouve tous les jours en Canada, comme à la Chine. Ces vertus sont expliquées fort au long dans une Lettre du P. Jartoux Jesuite, Missionnaire à la Chine, inserée dans le dixiéme Volume des *Lettres édifiantes & curieuses des Missionnaires de la Compagnie de Jesus*, & dans le petit Imprimé du P. Lafitau.

XIV.

VALERIENNE à feuilles d'Orties & à fleurs Violettes.

Cette Plante ne differe de la suivante, qu'en ce que ses feuilles sont plus découpées, & que ses fleurs violettes approchent un peu plus de l'*Acinus*, ou du Basilic Sauvage. On en a vû fleurir en France dans le Jardin de M. Robin, célebre Botaniste du Roy.

XV.


XIV. Valérienne à fleurs violettes.
XV. Valérienne à fleurs blanches.

XII.

Troisiéme espece de POLYGONATUM du Canada.

Polygonatum ramosum, flore luteo minus.

Toute la difference, qui se trouve entre cette troisiéme espece, & la premiere, consiste en ce que ses fleurs sont un peu plus pâles, & que ses feuilles, plus étroites & plus longues, se terminent en pointe.

XIII.

LE GIN-SENG.

Aureliana Canadensis.

C'est le nom, que lui a donné le P. Lafitau, qui le premier a apporté du Canada en France cette Plante précieuse. Les Iroquois, qui la lui ont fait connoître, la nomment *Garent-Oguen*, mot composé d'*Orenta*, qui signifie les cuisses & les jambes, & d'*Oguen*, qui veut dire deux choses séparées. Cela se rapporte assez au mot Chinois, que le Traducteur du P. Kirker explique *les cuisses de l'Homme*. Quoiqu'il en soit, le Gin-Seng se trouve en plusieurs endroits du Canada, qui sont à peu près sous les mêmes paralleles que la Corée, d'où vient le Gin-Seng le plus estimé à la Chine; aussi les Chinois mêmes y reconnoissent les mêmes vertus, & on les éprouve tous les jours en Canada, comme à la Chine. Ces vertus sont expliquées fort au long dans une Lettre du P. Jartoux Jesuite, Missionnaire à la Chine, inserée dans le dixiéme Volume des *Lettres édifiantes & curieuses des Missionnaires de la Compagnie de Jesus*, & dans le petit Imprimé du P. Lafitau.

XIV.

VALERIENNE à feuilles d'Orties & à fleurs Violettes.

Cette Plante ne differe de la suivante, qu'en ce que ses feuilles sont plus découpées, & que ses fleurs violettes approchent un peu plus de l'*Acinus*, ou du Basilic Sauvage. On en a vû fleurir en France dans le Jardin de M. Robin, célebre Botaniste du Roy.

XIV. Valérienne à fleurs violettes.



XV. Valérienne à fleurs blanches.



XVI. Sassafras.



XVII. Lychnis du Canada.



XV.

VALERIENNE à feuilles d'Orties, & à fleurs blanches.

La racine de cette Plante eſt fibreuſe, comme celle du Lychnis, & ne pénétre pas bien avant en terre, elle ſe porte même mieux, quand ſes fibres ſont découvertes. L'odeur & la ſaveur de cette racine ne cedent en rien au Nard, en quoi elle ſurpaſſe beaucoup notre Valerienne. Quand on l'a mâchée elle embaume la bouche, & à la fin elle picque la langue, comme la Canelle. Il en ſort pluſieurs tiges creuſes, rondes, noueuſes, liſſes, hautes d'une coudée, & qui ſe partagent en pluſieurs autres. Les feuilles naiſſent deux à deux juſqu'à l'extrémité des tiges, & ne reſſemblent pas mal à celles de la grande Ortie, ou de la Scrophulaire; mais elles ſont moins picquantes, & d'un verd plus clair. Chaque tige eſt terminée par une aſſez large touffe de fleurs blanches, fort petites, ſemblables à celles de notre Valerienne; mais en plus grand nombre. Elles paroiſſent au mois de Septembre, & quand elles ſont tombées, on voit à leur place de petites ſemences longues, que le vent emporte bientôt. L'hyver il ne reſte que la racine, en quoi cette Plante differe encore de notre Valerienne.

XVI.

LE SASSAFRAS.

Cornus Mas odorata, folio trifido, margine pleno.

Cet Arbre eſt aſſez commun dans la Floride, & dans les Contrées méridionnales de la Nouvelle France. Il n'eſt pas fort haut, & n'a jamais plus d'un pied de diametre au-deſſus de ſa racine. Sur les bords de la Riviere de Saint Joſeph, qui ſe décharge dans le Lac Michigan, venant du Sud-Eſt, j'en ai vû des Campagnes toutes couvertes, mais ce n'étoit que des Arbriſſeaux: c'étoit peut-être des rejettons d'Arbres, qu'on avoit coupés: car il eſt certain qu'ordinairement le Saſſafras eſt un très-bel Arbre, dont la tête fait un fort beau bouquet. Ses feuilles ſont diviſées en trois lobes par des entaillures très-profondes. Il pouſſe au mois de Mars des bouquets de petites fleurs jaunes compoſées de cinq feuilles. Ces fleurs ſont ſuivies de bayes, qui reſſemblent par leur groſſeur & par leur

figure à celles du Laurier. Elles ſont attachées à des pédicules rouges, & ont un calice de même couleur, & de la figure de ceux de Gland. Les Bayes ſont d'abord vertes; mais quand elles ſont mûres, elles ſont bleuës. Le Saſſafras croît pour l'ordinaire dans les meilleurs terroirs, & il a été tranſplanté en pluſieurs endroits de l'Europe avec ſuccès. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit dans mon Hiſtoire de ſes vertus (*a*). Il paroît que les Anglois n'en font point autant de cas, que les Eſpagnols, car M. Cateſby ne parle que de la vertu, qu'il a d'adoucir le ſang; à quoi il ajoûte qu'en Virginie on a employé quelquefois avec ſuccès dans les fiévres intermittantes une décoction de ſa racine: mais les mêmes Plantes n'ont point par tout les mêmes vertus. Il ſe pourroit bien faire que le Saſſafras en ait dans les Pays plus méridionnaux, qu'il n'a point ſous des Climats plus froids.

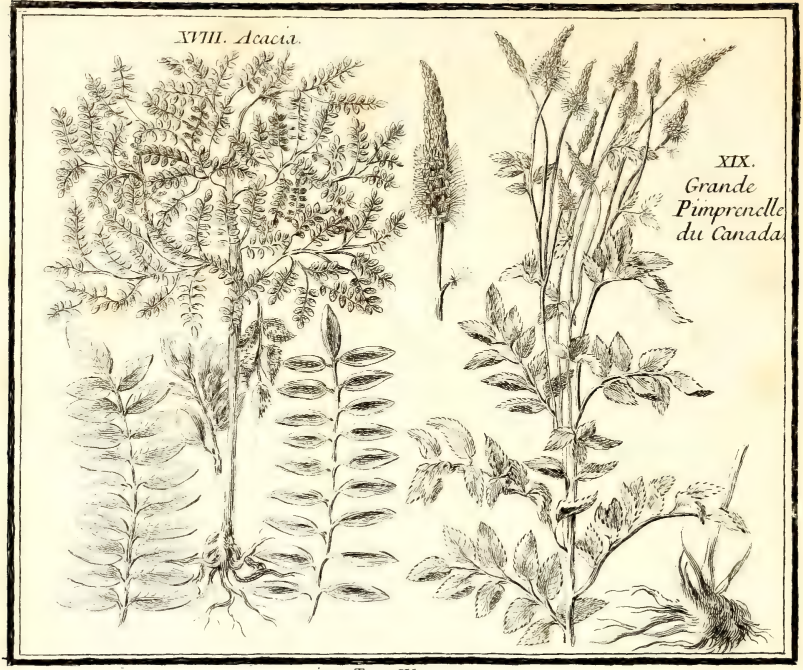
XVII.

LYCHNIS du Canada.

Aſaron Canadenſe.

Ce Lychnis, auſſi-bien que les deux Valeriennes, dont j'ai parlé aux nombres XIV & XV. croît ſur les Collines, & à l'ombre. Il differe moins du nôtre par ſes vertus, que par ſa grandeur. Il ne pouſſe point de tiges, mais il ſort de ſa racine de longs pédicules, qui ſoûtiennent de larges feuilles, à peu près de la figure de celles du Lierre, moins longues, terminées en pointe, molles, d'un verd ſombre, & couvertes d'un leger duvet. Les pédicules ſont de la même ſubſtance, que ceux des feuilles de vignes, & il en croît à leur côté de plus courts, qui ſoûtiennent des fleurs. Ces fleurs ſortent d'un petit calice d'un verd pâle, qui en s'ouvrant ſe diviſe en trois ſegmens pointus, leſquels ſe renverſent en arriere. Au fond du calice on trouve de petites ſemences d'un goût mordicant, & qui met la bouche en feu. La racine de cette Plante eſt charnuë, pleine de ſuc, & s'étend horizontalement. Il en ſort des fibres d'une juſte longueur, d'une odeur agréable, comme celle de l'*Acorus*, mais plus forte: on les pile, on les enveloppe de linge, & on les jette bien nouées dans un tonneau de vin, avec un poids, qui les retienne au fond: on les

(*a*) T. I. P. 29. 30.


XVIII. Acacia.
XIX.
Grande
Pimprenelle
du Canada.


XXI. Cerfeuil du Canada.

y laiſſe trois mois, & elles communiquent au vin un goût très-délicat. On mâche auſſi la racine pour ſe donner une haleine douce & agréable : mais elle a des vertus encore plus eſtimables. On aſſûre qu'elle a toutes celles du Nard, & celles, que les Anciens ont attribuées au Lychnis d'Europe, comme de guérir l'enflure du ventre, les douleurs de ſciatique, les fiévres tierces invétérées ; qu'elle purge la bile & la pituite auſſi efficacement que l'Ellebore. Pour operer ces effets, on prend deux cuillerées du ſuc de cette racine mêlées avec du vin blanc.

XVIII.

ACACIA de l'Amérique.

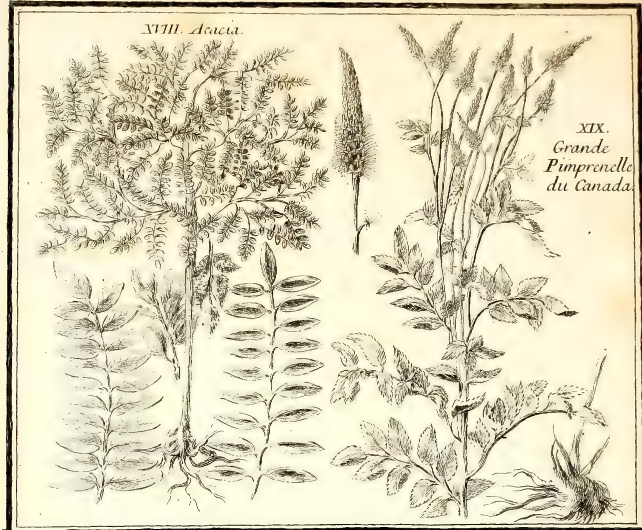
Cet Acacia, qu'on a tranſplanté en France, y a fort bien réuſſi, & plaît beaucoup par la beauté de ſes fleurs, & par le bel ordre, dans lequel ſes feuilles ſont rangées. Son tronc eſt aſſez gros, le bois en eſt dur, couvert d'une écorce noirâtre, liſſe & ſans épines. Il eſt bien appuyé ſur ſes racines ; ſa tête eſt fort large, & toutes les branches, qui le compoſent, ſont tendres, moëlleuſes, & ſemées de picquants, qui ne ſont point ronds, ni en ſtilet, mais comme de petites lames, qui peu à peu ſe rétréciſſent & ſe terminent en pointe. Ses feuilles ſont huit à huit, ou dix à dix de chaque côté, avec une neuviéme ou une onziéme à l'extrémité. Elles ſe replient en-dedans ſur le ſoir, & ſe redreſſent au lever du Soleil. Cet Arbre pouſſe au mois d'Octobre des fleurs blanches de la figure de celles des Pois, leſquelles forment des bouquets, comme celles du Cytiſe ; mais elles ne ſont pas panchées de même, ni auſſi fragiles. Elles ſont ſuivies de petites ſemences, comme des Lentilles, renfermées dans des noyaux très-durs & fort heriſſés. Une décoction du bois & des feuilles de cet Arbre eſt aſtringente, & rafraîchiſſante.

XIX.

Grande PIMPRENELLE du Canada.

Pimpinella, Bipinella, vel Bipendula maxima Canadenſis.

Cette Pimprenelle a une ample racine, & fort chargée de fibres charnuës, de laquelle ſort à la fin du Printems une lon-


XVIII. Acacia.
XIX. Grande Pimprenelle du Canada.


XX. Laurier à fleurs odoriferantes.
XXI. Cerfeuil du Canada.

y laisse trois mois, & elles communiquent au vin un goût très-délicat. On mâche aussi la racine pour se donner une haleine douce & agréable : mais elle a des vertus encore plus estimables. On assûre qu'elle a toutes celles du Nard, & celles, que les Anciens ont attribuées au Lychnis d'Europe, comme de guérir l'enflure du ventre, les douleurs de sciatique, les fiévres tierces invétérées ; qu'elle purge la bile & la pituite aussi efficacement que l'Ellebore. Pour operer ces effets, on prend deux cuillerées du suc de cette racine mêlées avec du vin blanc.

XVIII.

ACACIA de l'Amérique.

Cet Acacia, qu'on a transplanté en France, y a fort bien réussi, & plaît beaucoup par la beauté de ses fleurs, & par le bel ordre, dans lequel ses feuilles sont rangées. Son tronc est assez gros, le bois en est dur, couvert d'une écorce noirâtre, lisse & sans épines. Il est bien appuyé sur ses racines ; sa tête est fort large, & toutes les branches, qui le composent, sont tendres, moëlleuses, & semées de picquants, qui ne sont point ronds, ni en stilet, mais comme de petites lames, qui peu à peu se rétrécissent & se terminent en pointe. Ses feuilles sont huit à huit, ou dix à dix de chaque côté, avec une neuviéme ou une onziéme à l'extrémité. Elles se replient en-dedans sur le soir, & se redressent au lever du Soleil. Cet Arbre pousse au mois d'Octobre des fleurs blanches de la figure de celles des Pois, lesquelles forment des bouquets, comme celles du Cytise ; mais elles ne sont pas panchées de même, ni aussi fragiles. Elles sont suivies de petites semences, comme des Lentilles, renfermées dans des noyaux très-durs & fort herissés. Une décoction du bois & des feuilles de cet Arbre est astringente, & rafraîchissante.

XIX.

Grande PIMPRENELLE du Canada.

Pimpinella, Bipinella, vel Bipendula maxima Canadensis.

Cette Pimprenelle a une ample racine, & fort chargée de fibres charnuës, de laquelle sort à la fin du Printems une lon-

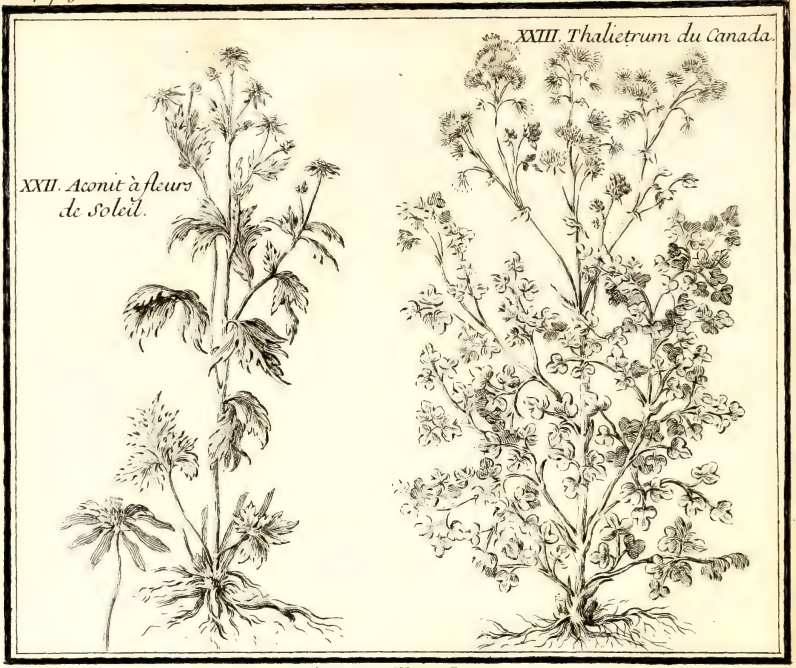
gue tige, ronde & pleine de nœuds, d'où naiſſent pluſieurs tiges de même couleur & de même figure, que celles de notre Pimprenelle. Ces tiges ont des feuilles poſées deux à deux ſur un même pédicule fort court, & ſont terminées par une autre feuille. Les fleurs, qui croiſſent au haut des tiges, & compoſent un épi fort long, s'épanouiſſent les unes après les autres, en commençant par les inférieures. Chaque fleur eſt formée de quatre feuilles, qui font comme une croix, & portent ſur un petit vaſe un peu arrondi, lequel a quatre cavités, d'où il ſort trois ou quatre filamens. La fleur eſt d'un verd, qui peu a peu devient blanchâtre. Cette Plante ne differe point de la nôtre en ce qui regarde le goût, l'odeur & la couleur.

X X.

LAURIER à fleurs odoriferantes.

Magnolia lauri folio ſubtus albicante.

C'eſt une eſpece de Laurier, dont les fleurs ont une odeur très-agréable. Ce bel Arbre, qu'on a tranſplanté avec ſuccès en Angleterre, & qui y a réſiſté aux hyvers les plus rudes, eſt naturel à la Floride & à la Virginie. Sa hauteur n'excede jamais ſeize pieds; ſon bois eſt blanc & ſpongieux, ſon écorce eſt blanche, ſes feuilles ont la figure de celles du Laurier commun, & pendant tout l'Eté les forêts ſont parfumées de l'agréable odeur de ſes fleurs. Elles ſont blanches, compoſées de ſix feuilles, au milieu deſquelles eſt un piſton conique, qui eſt le commencement du fruit. Lorſque la fleur eſt paſſée, le piſton croît juſqu'à la groſſeur d'une noix: il eſt couvert de nœuds & de petites éminences, qui s'ouvrent, lorſque le fruit eſt mûr, & laiſſent tomber des ſemences plates de la groſſeur d'une petite féve. Ces ſemences contiennent une amande renfermée dans une coque très-mince, couverte d'une peau rouge. Lorſqu'elles ſortent de leurs cellules, elles ne tombent point à terre, mais demeurent ſuſpenduës par des filets blancs d'environ un pouce de long. Les fruits ſont d'abord verds, mais quand ils ſont mûrs, ils ſont rouges; enſuite ils deviennent bruns. Cet Arbre vient de lui-même dans un terroir humide, & ſouvent dans des fonds mouillés: mais ſi on le tranſplante dans un terrein ſec & élevé, il devient plus beau, &


XXII. Aconit à fleurs de Soleil.
XXIII. Thalietrum du Canada.

mieux formé, & porte plus de fleurs. Il perd sa feuille en hyver, pour peu que le froid soit picquant.

XXI.

Cerfeuil à larges feuilles du Canada.

Outre la largeur des feuilles, cette Plante differe encore de notre Cerfeuil par la hauteur & l'extrémité de sa tige, qui est terminée par une fleur blanchâtre divisée en petits bouquets. Ces fleurs, en tombant, font place à des graines un peu allongées, & dont un seul pédicule soûtient plusieurs, la tige est tendre & cassante, d'un verd mêlé de blanc, & s'éleve à la hauteur d'une coudée. Chaque pédicule porte six feuilles découpées, comme celles du Persil, mais beaucoup plus longues & plus larges, que celles de notre Cerfeuil. Cette Plante meurt au bout de trois ans, après qu'elle a été semée; mais sa semence, en tombant à terre, germe, sans attendre même qu'elle soit couverte, & toute terre lui est bonne. Elle est douce au goût, & son odeur n'est pas désagréable: mêlée avec d'autres légumes, elle en rehausse le goût.

XXII.

Aconit à fleurs de Soleil.

Aconitum heliantemum Canadense.

Les racines de cet Aconit sont grosses & charnuës. Elles ont, comme celles de notre Aconit, de petites fibres, qui s'étendent beaucoup, si on n'y remédie, car c'est un vrai poison. Ces racines poussent des feuilles fort larges à trois pointes, & d'un verd noirâtre. Celles, qui naissent sur les tiges, au nombre de sept, ou de neuf, sont plus & plus profondément découpées, à mesure qu'elles approchent des extrémités. Ces tiges s'élevent plus qu'à hauteur d'homme, se séparent en plusieurs petits rameaux, & sont terminées par de larges fleurs jaunes. Ces fleurs ont ordinairement dix ou douze feuilles oblongues, un peu séparées les unes des autres. Au milieu est une espece de cone applati, couvert de graines, & dont la base est couronnée de petites feuilles vertes.



in 12. Tome IV. page 317.



in 12. Tome IV. page 319.

mieux formé, & porte plus de fleurs. Il perd sa feuille en hyver, pour peu que le froid soit picquant.

XXI.

CERFEUIL à larges feuilles du Canada.

Outre la largeur des feuilles, cette Plante differe encore de notre Cerfeuil par la hauteur & l'extrémité de sa tige, qui est terminée par une fleur blanchâtre divisée en petits bouquets. Ces fleurs, en tombant, font place à des graines un peu allongées, & dont un seul pédicule soûtient plusieurs, la tige est tendre & cassante, d'un verd mêlé de blanc, & s'éleve à la hauteur d'une coudée. Chaque pédicule porte six feuilles découpées, comme celles du Persil, mais beaucoup plus longues & plus larges, que celles de notre Cerfeuil. Cette Plante meurt au bout de trois ans, après qu'elle a été semée; mais sa semence, en tombant à terre, germe, sans attendre même qu'elle soit couverte, & toute terre lui est bonne. Elle est douce au goût, & son odeur n'est pas désagréable: mêlée avec d'autres légumes, elle en rehausse le goût.

XXII.

ACONIT à fleurs de Soleil.

Aconitum heliantemum Canadense.

Les racines de cet Aconit sont grosses & charnuës. Elles ont, comme celles de notre Aconit, de petites fibres, qui s'étendent beaucoup, si on n'y remédie, car c'est un vrai poison. Ces racines poussent des feuilles fort larges à trois pointes, & d'un verd noirâtre. Celles, qui naissent sur les tiges, au nombre de sept, ou de neuf, sont plus & plus profondément découpées, à mesure qu'elles approchent des extrémités. Ces tiges s'élevent plus qu'à hauteur d'homme, se séparent en plusieurs petits rameaux, & sont terminées par de larges fleurs jaunes. Ces fleurs ont ordinairement dix ou douze feuilles oblongues, un peu séparées les unes des autres. Au milieu est une espece de cone applati, couvert de graines, & dont la base est couronnée de petites feuilles vertes.

XXIII.

Thalietrum du Canada.

Cette Plante reſſemble aſſez au Thalietrum des Anciens ; mais ſes feuilles ſont plus belles, & en plus grand nombre. Sa hauteur eſt de deux coudées ; ſa racine pouſſe pluſieurs tiges d'un pourpre foncé, partagées par des nœuds, d'où ſortent d'autres tiges plus petites, ſéparées des principales par des valvules blanchâtres ; les feuilles ont la même figure, & ſont rangées dans le même ordre, que celles de l'Ancholye, mais elles ſont d'un verd mêlé de blanc. Les tiges ſont terminées par des bouquets de fleurs fort petites. Les boutons en ſont d'un pourpre clair, & quand ils s'ouvrent, ils ſe diviſent en cinq feuilles, qui découvrent une infinité de petits filamens blancs, dont les têtes ſont jaunes. Au mois de Juillet ces filamens deviennent des graines allongées & triangulaires, avec une petite boſſette, ou un durillon d'une ſubſtance membraneuſe ſur chaque angle. Cette Plante eſt fort douce au goût ; quand on la mâche, on ſent qu'elle eſt graſſe & gluante, & elle picque la langue avec un peu d'âcreté. On la pile, & on l'applique ſur les playes avec ſuccès ; cuite dans l'eau, elle facilite la ſuppuration.

XXIV.

Eupatoire, ou Agrimoine à feuille d'Aunée.

Le Roy Eupator, qui le premier a découvert l'Agrimoine & lui a donné ſon nom, crut avoir par cette découverte rendu un grand ſervice à l'humanité. La Plante, dont nous donnons ici la figure, & qui en eſt une eſpece, a les mêmes vertus, & lui reſſemble parfaitement par ſes fleurs. Ses tiges, qui n'ont point de peau, ſont d'un rouge mêlé de cendre, rondes, creuſes & noueuſes. Ses feuilles ſont de la longueur d'une palme, & larges de trois pouces. Elles ſont rudes, comme celles de la Sauge, dentelées, d'un verd foncé, ſoûtenuës quatre à quatre ſur des pédicules, qui ſortent des nœuds de la tige, deux de chaque côté, & tournées les unes vers les autres, comme celles de la petite *Gentiane*, ou *Croiſette*. Du ſein de

chaque feuille il ſort un petit rameau environné de feuilles plus petites. La racine pouſſe quantité de fibres, qui s'étendent fort loin. Nulle autre Eupatoire ne s'éleve auſſi haut. Au milieu de l'Eté elle eſt de cinq coudées, & ſon ſommet eſt couronné d'une infinité de fleurs, qui ont de petits poils au lieu de feuilles, & toutes ſemblables à celles de l'Eupatoire-Chanvre, à l'odeur près, & à la couleur, qui eſt un peu plus pourprée. Ces fleurs ſont ſuivies de ſemences déliées comme du poil folet, & que le vent abbat d'abord. Cette Plante eſt un peu amere, & cette amertume dégenere en un peu d'âcreté. C'eſt le meilleur remede, que l'on connoiſſe, pour déboucher les obſtructions du foye. Elle fond la pituite, &, la fait couler par le ventre; elle fortifie les viſceres, & ſi on la tient quelque tems dans la bouche, elle fait beaucoup cracher.

XXV.

ALCE'E de la Floride.

Alcea Floridana quinque capſularis, Laurinis foliis leniter crenatis, ſeminibus coniferarum inſtar alatis.

C'eſt un grand Arbre fort droit, dont les branches forment une pyramide réguliere. Ses feuilles ſont de la même figure que celles du Laurier commun, mais moins dentelées. Il commence à fleurir au mois de May, & continuë pendant tout l'Eté. Ses fleurs ſont attachées à des pédicules longs de quatre ou cinq pouces, elles ſont monopetales, & diviſées en cinq ſegmens, qui environnent une touffe d'étamines, dont les têtes ſont jaunes : à ces fleurs ſuccedent au mois de Novembre des capſules coniques, dont le calice eſt diviſé. Quand elles ſont mûres, elles s'ouvrent, & ſe partagent en cinq ſegmens. Cet Arbre conſerve ſes feuilles toute l'année, ne croît que dans les lieux humides, & ſouvent même dans l'eau : on n'en voit point dans les Provinces plus Septentrionnales que la Caroline.

XXVI.

BELLIS du Canada.

Bellis ramoſa umbellifera Canadenſis.

Cette eſpece de Marguerite eſt une Plante de ſix pieds de

haut, dont la racine eſt formée de quantité de petites fibres, & dont les feuilles ſont allongées, graſſes, rudes, d'un verd obſcur, aſſez profondément cannelées. De la tige, qui eſt rude, il ſort de toutes parts quantité de petits rameaux terminés par un grand nombre de fleurs, qui reſſemblent à celles de la petite Bellis, mais dont le milieu, qui eſt d'un verd jaunâtre, eſt plus environné de petites barbes, qui ne rougiſſent jamais, comme dans les nôtres, mais ſont toujours d'un beau blanc. Chaque fleur a ſes pédicules, & quoique tous ſortent du même point de la tige, ils ne ſont jamais de la même longueur. Cette Plante fleurit aux mois de Juillet & d'Août, & lorſque les feuilles de la fleur ſont tombées, le milieu ſe trouve rempli de graines. Deux jours après que ces graines ſont tombées à terre, elles germent, & pouſſent d'autres Plantes, qui prennent la place de l'ancienne, laquelle meurt d'abord; & quoique ces nouvelles Plantes ſoient très-tendres, elles ſoûtiennent très-bien les plus grands froids de l'Hyver. Cette Plante eſt chaude & ſeche; elle picque la langue, & remplit la bouche d'une amertume, qui n'eſt point déſagréable. Elle a une odeur d'aromate, qui porte au cerveau, & en fait ſortir par la bouche toute la pituite. Elle guérit promptement les ulceres les plus invétérés, elle en fait ſortir les ordures par ſon ſuc moëlleux, quand on l'y ſeringue: réduite en poudre, elle en mange le pus, & elle en remplit les cavités, ſi on y applique des cataplaſmes de la Plante cruë & broyée.

XXVII.

JASMIN de la Floride.

Gelſeminum luteum, odoratum, Virginianum ſcandens, ſemper virens.

Quoique M. Parkinſon ſemble attribuer cette Plante à la Virginie, il eſt pourtant vrai qu'elle y eſt rare, qu'elle perd ſes feuilles dans la Caroline, où elle eſt commune, & qu'elle n'eſt toujours verte, que dans les Contrées les plus chaudes de la Floride. Elle demande un terrein humide, ſes branches ſont ſoûtenuës par les Arbres & les Buiſſons voiſins, ſur leſquels elle monte aſſez haut. Ses feuilles ſont rangées l'une vis-à-vis de l'autre, depuis les aiſſelles des branches juſqu'à la leur


XXVI. Bellis
du Canada.
XXVII. Jasmin de la Floride.

haut, dont la racine eſt formée de quantité de petites fibres, & dont les feuilles ſont allongées, graſſes, rudes, d'un verd obſcur, aſſez profondément cannelées. De la tige, qui eſt rude, il ſort de toutes parts quantité de petits rameaux terminés par un grand nombre de fleurs, qui reſſemblent à celles de la petite Bellis, mais dont le milieu, qui eſt d'un verd jaunâtre, eſt plus environné de petites barbes, qui ne rougiſſent jamais, comme dans les nôtres, mais ſont toujours d'un beau blanc. Chaque fleur a ſes pédicules, & quoique tous ſortent du même point de la tige, ils ne ſont jamais de la même longueur. Cette Plante fleurit aux mois de Juillet & d'Août, & lorſque les feuilles de la fleur ſont tombées, le milieu ſe trouve rempli de graines. Deux jours après que ces graines ſont tombées à terre, elles germent, & pouſſent d'autres Plantes, qui prennent la place de l'ancienne, laquelle meurt d'abord; & quoique ces nouvelles Plantes ſoient très-tendres, elles ſoûtiennent très-bien les plus grands froids de l'Hyver. Cette Plante eſt chaude & ſeche; elle picque la langue, & remplit la bouche d'une amertume, qui n'eſt point déſagréable. Elle a une odeur d'aromate, qui porte au cerveau, & en fait ſortir par la bouche toute la pituite. Elle guérit promptement les ulceres les plus invétérés, elle en fait ſortir les ordures par ſon ſuc moëlleux, quand on l'y ſeringue: réduite en poudre, elle en mange le pus, & elle en remplit les cavités, ſi on y applique des cataplaſmes de la Plante cruë & broyée.

XXVII.

JASMIN de la Floride.

Gelſeminum luteum, odoratum, Virginianum ſcandens, ſemper virens.

Quoique M. Parkinſon ſemble attribuer cette Plante à la Virginie, il eſt pourtant vrai qu'elle y eſt rare, qu'elle perd ſes feuilles dans la Caroline, où elle eſt commune, & qu'elle n'eſt toujours verte, que dans les Contrées les plus chaudes de la Floride. Elle demande un terrein humide, ſes branches ſont ſoûtenuës par les Arbres & les Buiſſons voiſins, ſur leſquels elle monte aſſez haut. Ses feuilles ſont rangées l'une vis-à-vis de l'autre, depuis les aiſſelles des branches juſqu'à la leur

in 4°. pag. 16.



XXVI. Bellis du Canada.



XXVII. Jasmin de la Floride.

in 12. Tome IV. page 321.



XXVIII. Platane occidental.



XXIX. Angélique à fleurs blanches.

in 12. Tome IV. page 322.

leur extrémité. Ses fleurs naiſſent entre les tiges & les branches, elles ſont jaunes, & de la même figure que les Tubereuſes : leurs extrémités ſont découpées en cinq parties. Ses ſemences ſont plattes & ailées d'un côté, renfermées dans une capſule oblongue, terminée en pointe. Lorſque les ſemences ſont mûres, les capſules s'ouvrent en ſe repliant vers la tige, & les laiſſent tomber. L'odeur de ce Jaſmin eſt la même, que celle des violettes jaunes. On l'a cultivé à Horton en Angleterre avec un ſuccès, qui prouve que les Pays froids ne lui ſont pas contraires.

XXVIII.

PLANE d'Occident.

Platanus Occidentalis.

Ce Plane, ou Platane eſt aſſez rare dans la Floride & dans la Caroline ; mais il eſt plus commun en Virginie & dans les Provinces plus Septentrionnales. Il croît dans les lieux bas, & on en trouve ſur les bords de la Riviere Savanah, dans la Nouvelle Georgie, qui fait partie de ce qu'on appelloit autrefois la Floride Françoiſe. Les feuilles de cet Arbre ſont larges, à cinq pointes, dentelées, d'un verd clair, & un peu veluës par deſſus. Les capſules, qui renferment la ſemence, ſont rondes, attachées & pendantes à un pédicule d'environ quatre ou cinq pouces de long. Le fruit reſſemble à celui du Platane Oriental ; l'écorce de l'Arbre eſt unie, & pour l'ordinaire mêlée de verd & de blanc. Cette Deſcription convient aſſez à ce qu'on appelle en Canada Cotonnier, parce que ſes capſules rondes, & ſemées de picquans ſont remplies d'une eſpece de cotton. Cet Arbre eſt très-commun dans toutes les Forêts des parties méridionnales de Canada & dans celles de la Louyſiane ; & on en trouve d'une hauteur & d'une groſſeur prodigieuſe. On prétend que ſa racine eſt un remede infaillible contre toutes ſortes d'écorchures. Il en faut prendre, dit-on, la pellicule intérieure, la faire bouillir dans l'eau, baſſiner la playe de cette eau, & y mettre enſuite de la cendre de la pellicule même.

XXIX.

Angelique à fleurs blanches du Canada.

Angelica lucida Canadensis.

Dans les endroits découverts des Forêts du Canada on trouve deux especes d'Angeliques, l'une, que Cornuti appelle *Lucida*, & l'autre, qui est d'un pourpre foncé. La tige de la premiere ne s'éleve pas plus haut qu'une coudée, & elle n'a de moëlle qu'aux jointures de ses nœuds, d'où sortent ses feuilles. Ces nœuds sont couverts d'une espece de membrane, qui sert comme d'enveloppe à la tige, puis s'allonge & s'arrondit, & sert de pédicule aux feuilles, qui sont d'un beau verd, dentelées, & croissent tout autour de la tige. Ses fleurs blanches ne composent pas un bouquet rond, comme dans l'Angelique d'Europe, mais une Ombelle, comme dans l'Anis. Elles sont bientôt suivies de semences, qui ont moins d'enveloppes, que celles de notre Angelique. La racine de cette Plante est assez grosse, & jette de toutes parts des fibres charnuës. Dès que la semence est tombée, la Plante se seche & meurt. Quelques-uns ramassent ces graines, pour les semer au Printems; d'autres se contentent de les couvrir de terre, & elles poussent assez tôt pour donner aux nouvelles Plantes le tems de se fortifier contre la rigueur de l'Hyver. Cette Angelique a le même goût que la nôtre, & les mêmes vertus, mais elle picque davantage la langue.

XXX.

Angelique à fleurs pourprées du Canada.

Angelica atro-purpurea Canadensis.

La tige de cette Plante, non plus que celles des autres Angeliques, n'a tout son accroissement, qu'au bout de trois années. Sa racine est plus grosse & plus charnuë, blanche, & couverte d'une peau noire & environnée de fibres, qui sont aussi charnuës. Ses feuilles sont plus longues & en plus grand nombre, que celles de la précédente, & montées sur de plus longs pédicules. La tige au sortir de sa racine, est couverte d'une pellicule, qui s'ouvre à mesure pour lui donner passage.


XXX. Angélique à fleurs pourprées.
XXXI. Laurier rouge.

XXIX.

ANGELIQUE à fleurs blanches du Canada.

Angelica lucida Canadenſis.

Dans les endroits découverts des Forêts du Canada on trouve deux eſpeces d'Angeliques, l'une, que Cornuti appelle *Lucida*, & l'autre, qui eſt d'un pourpre foncé. La tige de la premiere ne s'éleve pas plus haut qu'une coudée, & elle n'a de moëlle qu'aux jointures de ſes nœuds, d'où ſortent ſes feuilles. Ces nœuds ſont couverts d'une eſpece de membrane, qui ſert comme d'enveloppe à la tige, puis s'allonge & s'arrondit, & ſert de pédicule aux feuilles, qui ſont d'un beau verd, dentelées, & croiſſent tout autour de la tige. Ses fleurs blanches ne compoſent pas un bouquet rond, comme dans l'Angelique d'Europe, mais une Ombelle, comme dans l'Anis. Elles ſont bientôt ſuivies de ſemences, qui ont moins d'enveloppes, que celles de notre Angelique. La racine de cette Plante eſt aſſez groſſe, & jette de toutes parts des fibres charnuës. Dès que la ſemence eſt tombée, la Plante ſe ſeche & meurt. Quelques-uns ramaſſent ces graines, pour les ſemer au Printems ; d'autres ſe contentent de les couvrir de terre, & elles pouſſent aſſez tôt pour donner aux nouvelles Plantes le tems de ſe fortifier contre la rigueur de l'Hyver. Cette Angelique a le même goût que la nôtre, & les mêmes vertus, mais elle picque davantage la langue.

XXX.

ANGELIQUE à fleurs pourprées du Canada.

Angelica atro-purpurea Canadenſis.

La tige de cette Plante, non plus que celles des autres Angeliques, n'a tout ſon accroiſſement, qu'au bout de trois années. Sa racine eſt plus groſſe & plus charnuë, blanche, & couverte d'une peau noire & environnée de fibres, qui ſont auſſi charnuës. Ses feuilles ſont plus longues & en plus grand nombre, que celles de la précédente, & montées ſur de plus longs pédicules. La tige au ſortir de ſa racine, eſt couverte d'une pellicule, qui s'ouvre à meſure pour lui donner paſſage.

XXX. Angélique à fleurs pourprées.



XXXI. Laurier rouge.



in 12. Tome IV. page 324.

XXXIII. Troëne aux Bayes violettes.

XXXII. Bignonia du Canada.





in 12. Tome IV. page 326.

Cette tige s'éleve au-dessus de la hauteur d'un homme ; chaque demi-pied est marqué par un nœud comme le roseau, & de ces nœuds sortent les feuilles. Vers le milieu de sa hauteur elle commence à pousser de petites tiges, qui sont couvertes de feuilles plus petites que les autres. Les fleurs, qui viennent au haut de la tige, ne paroissent, qu'en perçant une enveloppe, qui les couvre ; elles forment un bouquet rond : la semence ne paroît, qu'après qu'elles sont tombées. Les tiges & les pédicules des feuilles sont d'un pourpre foncé : les feuilles & les semences sont d'un verd obscur. Elle a moins d'odeur & de goût, & apparemment aussi moins de vertu, que la précédente.

XXXI.

LE LAURIER rouge.

Laurus Carolinensis, foliis acuminatis, baccis cæruleis, pediculis longis rubris insidentibus.

Les feuilles de cet Arbre ont les mêmes figures, que celles du Laurier commun, & répandent une odeur aromatique. Ses Bayes, lorsqu'elles sont mûres, sont bleuës, elles viennent deux à deux, & quelquefois trois à trois, attachées à des pédicules de deux ou trois pouces de long, & rouges, de même que le calice du fruit, dont les bords sont dentelés. On ne voit cet Arbre en Virginie, qu'en quelques endroits proche de la Mer, mais il se trouve par tout en Caroline, principalement dans les terres basses & marécageuses. Ordinairement il est petit, mais dans les Isles, & en quelques endroits particuliers proche de la Mer, on en voit de fort grands & de fort droits. Le bois a le grain fin, & on en fait de très-beaux cabinets, & autres ouvrages semblables. M. Catesby dit qu'il en a eû des morceaux, qui ressembloient à du Sapin ondé, & dont la beauté étoit au-dessus d'aucun autre, qu'il ait connu.

XXXII.

BIGNONIA du Canada.

Bignonia fraxini foliis, coccineo flore minore.

Cette Plante monte jusqu'à la cime des plus grands Arbres,

& en couvre ſouvent tout le tronc. Ses feuilles ſont aîlées, & formées de pluſieurs lobes dentelés, attachés par couple, l'un vis-à-vis de l'autre ſur une même côte. En Mai, Juin, Juillet & Août elle pouſſe des bouquets de fleurs rouges, aſſez ſemblables à celles de la *Digitale* commune. Chaque fleur ſort d'un long calice rougeâtre ; elle eſt monopetale, enflée dans ſon milieu : mais en s'ouvrant elle ſe diviſe en cinq parties, avec un piſton, qui naît du calice, & paſſe au travers de la fleur. Au mois d'Août les coſſes, ou Vaiſſeaux, qui renferment les ſemences, commencent à paroître. Quand ils ſont parvenus à leur maturité, ils ont trois pouces de long, ſont étroits par les deux bouts, & diviſés en deux parties égales. Les ſemences ſont aîlées & plattes. Le Colibry, dit M. Catesby, aime à ſe nourrir de ſes fleurs, & ſouvent en s'y enfonçant trop avant, il s'y laiſſe prendre. J'ai obſervé ailleurs que cet Auteur confond le Colibry avec l'Oiſeau-mouche, & j'en ai marqué la différence. Celui-ci, qui paſſe l'Eté en Canada, y trouve une Plante peu différente de celle, dont je parle ici, & dont il eſt fort friand. Elle ne s'éleve pas fort haut, mais elle a des fleurs de même couleur, & à peu près de la même figure, que cette Bignonia de la Floride. Elle en pourroit être une eſpece.

XXXIII.

TROENE aux Bayes violettes.

Liguſtrum lauri-folio, fructu violaceo.

Cet Arbriſſeau croît ordinairement juſqu'à la hauteur de ſeize pieds, & ſon tronc a depuis ſix juſqu'à huit pouces de diametre. Ses feuilles ſont fort liſſes, & d'un verd plus vif, que celles du Laurier commun, auquel il reſſemble d'ailleurs parfaitement dans ſa forme, & dans ſa maniere de croître. Il ſort au mois de Mars d'entre ſes feuilles des épines de deux ou trois palmes de longueur, couvertes de très-petites fleurs blanches, compoſées de quatre feuilles chacune, & qui ſont attachées l'une vis-à-vis de l'autre par des pédicules d'un demi pouce de long. Les fruits, qui leur ſuccedent, ſont des Bayes rondes, environ de la même groſſeur, que celles du Laurier. Elles ſont couvertes d'une peau violette, & renferment un noyau, qui ſe ſépare par le milieu.


XXXIV. Erable aux fleurs rouges.
XXXV. Apios de l'Amérique.

XXXIV.

ERABLE aux fleurs rouges.

Acer Virginianum, folio majore ſubtus argenteo, ſupra viridi ſplendente.

Cet Arbre n'eſt pas moins commun dans la Caroline, que dans la Virginie. Il s'éleve fort haut, mais rarement ſon tronc eſt gros à proportion. Au mois de Fevrier, avant que ſes feuilles paroiſſent, ſes petites fleurs rouges commencent à s'ouvrir, & durent ſeules environ trois ſemaines; après quoi viennent les fruits, qui ſont de la même couleur, & durent avec les fleurs environ ſix ſemaines. Cet Arbre embellit les Forêts de la Caroline plus qu'aucun autre, & l'expérience a fait voir qu'il ſouffre très-bien le Climat d'Angleterre; il ne s'accommoderoit pas moins bien ſans doute de celui de la France.

XXXV.

APIOS de l'Amérique.

Cette Plante a pluſieurs racines de la groſſeur, & à peu près de la figure d'une olive, attachées par des nerfs, qui les ſéparent, & auſquelles elles tiennent par des fibres. Au commencement du Printems ces racines pouſſent quantité de rejettons ſemblables à ceux de la vigne, qui s'attachent à tout ce qu'ils rencontrent, s'élevent fort haut, pourvû qu'ils trouvent où s'appuyer, ſont fort chargées de feuilles placées ſans ordre, & toujours en nombre impair. Ces feuilles ont des queuës fort larges, & ſont de la même figure, que celles de l'Aſclepie, mais ſoûtenuës par des pédicules plus courts. Les fleurs de cette Plante ſont ſemblables pour la figure à celles de l'Aconit, & forment comme un petit épi. Au mois d'Octobre les feuilles tombent, & la Plante meurt: la racine ſe conſerve entiere, & pouſſe au Printems de nouvelles tiges. Les feuilles & les tubereuſes de la racine ſont bonnes à manger, & fort douces.

XXXVI.

LE SABOT de la Vierge.

Calceolus Marianus Canadenſis.

La racine de cette Plante eſt comme celle de l'Ellebore



In. 12 Tome IV. page 328.



In 12 Tome IV page 330.

XXXIV.

Erable aux fleurs rouges.

Acer Virginianum, folio majore ſubtus argenteo, ſupra viridi ſplendente.

Cet Arbre n'eſt pas moins commun dans la Caroline, que dans la Virginie. Il s'éleve fort haut, mais rarement ſon tronc eſt gros à proportion. Au mois de Fevrier, avant que ſes feuilles paroiſſent, ſes petites fleurs rouges commencent à s'ouvrir, & durent ſeules environ trois ſemaines; après quoi viennent les fruits, qui ſont de la même couleur, & durent avec les fleurs environ ſix ſemaines. Cet Arbre embellit les Forêts de la Caroline plus qu'aucun autre, & l'expérience a fait voir qu'il ſouffre très-bien le Climat d'Angleterre; il ne s'accommoderoit pas moins bien ſans doute de celui de la France.

XXXV.

Apios de l'Amérique.

Cette Plante a pluſieurs racines de la groſſeur, & à peu près de la figure d'une olive, attachées par des nerfs, qui les ſéparent, & auſquelles elles tiennent par des fibres. Au commencement du Printems ces racines pouſſent quantité de rejettons ſemblables à ceux de la vigne, qui s'attachent à tout ce qu'ils rencontrent, s'élevent fort haut, pourvû qu'ils trouvent où s'appuyer, ſont fort chargées de feuilles placées ſans ordre, & toujours en nombre impair. Ces feuilles ont des queuës fort larges, & ſont de la même figure, que celles de l'Aſclepie, mais ſoûtenuës par des pédicules plus courts. Les fleurs de cette Plante ſont ſemblables pour la figure à celles de l'Aconit, & forment comme un petit épi. Au mois d'Octobre les feuilles tombent, & la Plante meurt: la racine ſe conſerve entiere, & pouſſe au Printems de nouvelles tiges. Les feuilles & les tubereuſes de la racine ſont bonnes à manger, & fort douces.

XXXVI.

Le Sabot de la Vierge.

Calceolus Marianus Canadenſis.

La racine de cette Plante eſt comme celle de l'Ellebore

noire : ſa tige s'éleve à la hauteur d'un pied ; ſes feuilles larges, & dont les veines ſuivent la longueur, ſont de la nature de celles du Plantain. Sa fleur, qui eſt quelquefois unique, & quelquefois double, eſt contournée en ſabot. Elle eſt compoſée de deux ou trois feuilles, du milieu deſquelles s'éleve une petite pellicule, un peu arrondie, vuide, qui s'ouvre par le haut, & repréſente l'ouverture du ſabot. La différence, qui ſe trouve entre ce ſabot du Canada, & celui, qui étoit déja connu ſous le même nom, conſiſte en ce que le premier a les feuilles plus grandes, & n'en a ordinairement que deux, ou trois tout au plus ; au lieu que le ſecond en a quatre : que la petite pellicule ronde, qui forme la figure du ſabot, eſt blanche, avec des lignes rouges de chaque côté, & non jaune, comme l'autre ; que ſa racine s'étend de côté & qu'elle eſt fibreuſe, comme celle de l'Ellebore, ce qui ne convient pas au ſecond. Cette Plante fleurit au mois de May : je n'ai pû ſçavoir ſi elle meurt pendant l'hyver, & ſi elle ne vient point de ſemence. On pourroit l'appeller *Elleborine blanche*, comme on a nommé l'autre *Elleborine rouge*, parce que les feuilles de ſa fleur ſont d'un pourpre foncé.

XXXVII.

ARBRE pour le mal des dents.

Zanthoxylum ſpinoſum Lentiſci, longioribus foliis, Evonimi fructu capſulari ex Inſulâ Jamaïcâ.

Cet Arbre, que Baniſter attribuë à la Jamaïque, ne lui eſt point particulier, & ſe trouve ſur les côtes de la Virginie & de la Floride. Il a rarement plus de ſeize pieds de haut, & plus d'un pied de diametre. Son écorce eſt blanche, & fort rude. Son tronc & ſes groſſes branches ont cela de ſingulier, qu'ils ſont preſque tous couverts de protuberances pyramidales, terminées en pointe fort aiguë, & de la même conſiſtance, que l'écorce de l'Arbre. Les plus grandes ſont groſſes comme des noix ; les petites branches n'ont que des épines ; les feuilles ſont rangées deux à deux, l'une vis-à-vis de l'autre, ſur une tige longue de ſix pouces, & ſoûtenuës par des pédicules d'un demi pouce. Ces feuilles ſont de travers ; leurs plus grandes côtes ne les partagent point par le milieu. Des ex-

trémités des branches sortent de longues tiges, qui portent de petites fleurs blanches à cinq feuilles, avec des étamines rouges. Ces fleurs forment de petits bouquets : chacune est suivie de quatre semences d'un verd luisant, renfermée dans une capsule verte & ronde. Les feuilles ont la même odeur, que celles de l'Oranger ; elles sont aromatiques, aussi-bien que l'écorce, & les semences très-chaudes, & astringentes. On s'en sert en Virginie & en Caroline pour le mal de dents, & c'est de-là que l'Arbre a pris son nom.

XXXVIII.

CERISIER noir de la Floride.

Cerasi similis arbuscula Mariana, Pœdi folio, flore albo, parvo, racemoso.

Cet Arbre ressemble beaucoup dans sa maniere de croître à notre Cerisier noir. Il est fort commun dans les bois de la Caroline, où on n'en trouve guere de plus gros que la jambe : mais transplanté dans un lieu plus découvert, il devient plus gros ; on en voit, qui ont jusqu'à deux pieds de diametre. Au mois de Mai il produit des bouquets renversés de fleurs blanches, ausquelles succedent de petites cerises noires un peu verdâtres. Elles forment des grappes de cinq pouces de long, semblables à celles des groseilles. Les fruits en sont quelquefois doux & agréables, quelquefois amers : mais l'eau de cerises, qu'on en fait, aussi-bien que celle des cerises ordinaires, qui ont été greffées sur cet Arbre, passe toute eau de cette nature. Les Oiseaux, & sur-tout une espece de Grive, qu'on appelle en Virginie *le Mocqueur François*, ou *la Grive rousse*, se nourrissent de ce fruit.

XXXIX.

SERPENTAIRE de l'Amérique.

Aristolochia, seu Serpentaria Virginiana caule nodoso.

Cette Plante, qui ressemble assez par ses feuilles au *Smilax aspera*, pousse quelquefois jusqu'à trois tiges, sur lesquelles ses feuilles longues de trois pouces, sont rangées alternative-

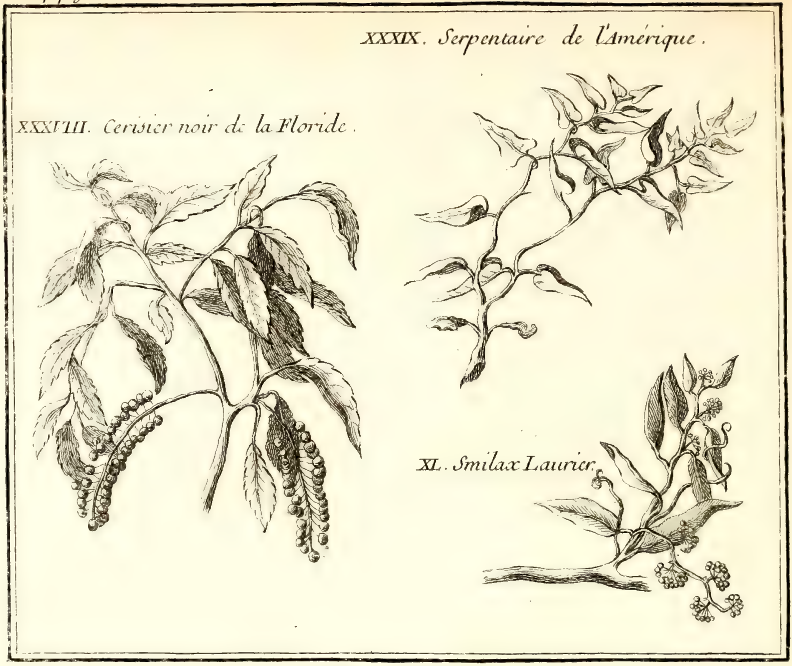
ment. Ses fleurs naiſſent contre terre ſur des pédicules longs d'un pouce. Elles ſont d'une figure ſinguliere, mais elles approchent de celle de l'Ariſtolochie : leur couleur eſt d'un pourpre foncé, & elles font place en tombant, à une capſule ronde, cannelée, laquelle contient pluſieurs petites ſemences, qui ſont mûres au mois de May. La racine de cette Plante eſt fort eſtimée ; cependant elle ne ſe vend que ſix ſols la livre en Virginie & en Caroline, lorſqu'elle eſt ſéche ; mais comme les Negres ſont les ſeuls, qui la recherchent, & qui n'y peuvent employer que le peu de tems, qu'on leur laiſſe libre, on n'en trouve guere que de très-petites. Elle multiplie prodigieuſement, & fort promptement, quand on l'a tranſplantée dans un Jardin. Cette Plante ſe plaît dans les lieux ombragés, & ſe trouve communément ſur la racine des grands Arbres.

X L.

SMILAX à feuilles de Laurier.

Cette Plante ſe trouve ordinairement dans des endroits humides. Elle pouſſe de ſa racine pluſieurs tiges vertes, dont les branches couvrent tout ce qui eſt autour d'elle à une diſtance conſidérable, montent ſouvent à plus de ſeize pieds de haut, & deviennent ſi épaiſſes, qu'en Eté elles forment une ombre impénétrable, & en Hyver une retraite tempérée pour le Bétail. Ses feuilles ſont de la même couleur & de la même conſiſtence, que celles du Laurier mâle ; mais leur figure approche plus de celles du Laurier femelle, & n'ont de veine ſenſible, que celle du milieu. Ses fleurs ſont petites & blanchâtres ; le fruit vient en grappes rondes : ce ſont des grains noirs, qui ne renferment chacun qu'une ſemence dure, laquelle eſt mûre en Octobre. Elle ſert de nourriture à pluſieurs ſortes d'Oiſeaux, ſur-tout à un Geay, qui eſt fort beau. Il eſt plus gros qu'un Etourneau ; il a le bec noir, & au-deſſus de la baſe de ſa mandibule ſupérieure il y a des plumes noires, qui forment une petite raye au travers des yeux, laquelle ſe joint à une plus grande, qui environne la tête & le goſier. Les plumes de ſa crête ſont longues, & il les dreſſe quand il veut. Il a le dos d'un pourpre ſombre. Les barbes intérieures des grandes plumes des aîles ſont noires, les extérieures bleuës, avec des rayes noires au travers de chaque plume, dont les bouts

ſont



In.12 Tome IV. page 332.

ſont bordés de blanc. Sa queuë eſt bleuë, & marquée des mêmes rayes, que ſes ailes. Son cri n'eſt pas auſſi déſagréable, que celui de nos Geais.

XLI.

Le Chesne Saule.

Quercus Anpotius, ilex Marilandica, folio longo anguſto Salicis.

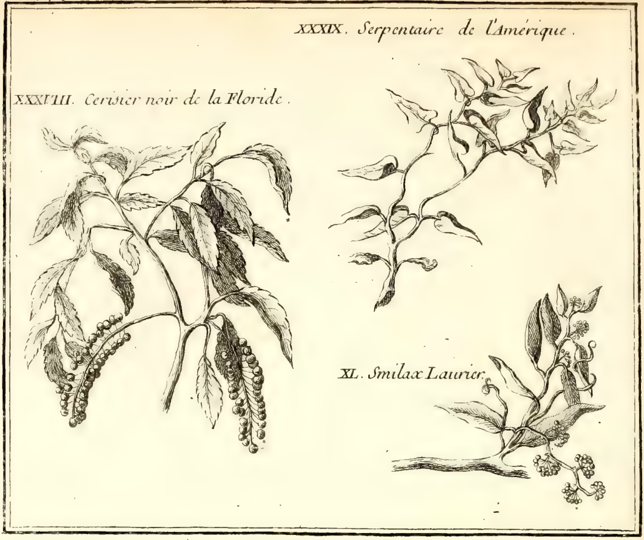
Cet Arbre ne ſe trouve que dans les fonds mouillés. Ses feuilles ſont longues, étroites & unies aux extrémités, de la même forme que celles du Saule. Son bois eſt tendre, & le bois en eſt gros. Ses feuilles pour l'ordinaire ne tombent point dans les Provinces, où l'Hyver eſt tempéré, comme à la Caroline; mais elles tombent dans les Pays plus Septentrionnaux. Cet Arbre eſt fort petit, ſon écorce a une couleur obſcure, & ſes feuilles d'un verd pâle. Il produit fort peu de glands & fort petits.

XLII.

Le Chesne verd à feuilles oblongues.

Quercus ſemper virens, foliis oblongis, non ſinuatis.

Cet Arbre s'éleve ordinairement à la hauteur de quarante pieds; le grain de ſon bois eſt groſſier, plus dur & plus rude, que celui d'aucun autre Chêne. Il croît communément aux bords des marais ſalés, & alors il eſt plus gros, qu'en aucun autre endroit. Son tronc eſt preſque toujours panché, & quaſi couché; ce qui vient de ce que le terrein étant humide, a peu de conſiſtance, & de ce que les marais emportent la terre, qui couvroit ſes racines. Ceux, qui croiſſent dans un terrein plus élevé, ſont fort droits, & ont la cime réguliere & pyramidale. Ce Chêne conſerve ſes feuilles toute l'année; ſon gland eſt plus doux, que celui de tous les autres. Les Sauvages en font un grand uſage, & s'en ſervent ſur-tout pour épaiſſir leur ſoupe, ou ſagamité. Ils en tirent auſſi une huile, qui eſt très-agréable & très-ſaine, & preſque auſſi bonne, que celle d'amende.


XXXIX. Serpentaire de l'Amérique.
XXXVIII. Cerisier noir de la Floride.
XL. Smilax Laurier.


XLI. Le Chêne Saule.
XLII. Chêne verd
à feuilles oblongues.

ſont bordés de blanc. Sa queuë eſt bleuë, & marquée des mêmes rayes, que ſes ailes. Son cri n'eſt pas auſſi déſagréable, que celui de nos Geais.

X L I.

Le Chesne Saule.

Quercus Anpotius, ilex Marilandica, folio longo anguſto Salicis.

Cet Arbre ne ſe trouve que dans les fonds mouillés. Ses feuilles ſont longues, étroites & unies aux extrémités, de la même forme que celles du Saule. Son bois eſt tendre, & le bois en eſt gros. Ses feuilles pour l'ordinaire ne tombent point dans les Provinces, où l'Hyver eſt tempéré, comme à la Caroline; mais elles tombent dans les Pays plus Septentrionnaux. Cet Arbre eſt fort petit, ſon écorce a une couleur obſcure, & ſes feuilles d'un verd pâle. Il produit fort peu de glands & fort petits.

X L I I.

Le Chesne verd à feuilles oblongues.

Quercus ſemper virens, foliis oblongis, non ſinuatis.

Cet Arbre s'éleve ordinairement à la hauteur de quarante pieds; le grain de ſon bois eſt groſſier, plus dur & plus rude, que celui d'aucun autre Chêne. Il croît communément aux bords des marais ſalés, & alors il eſt plus gros, qu'en aucun autre endroit. Son tronc eſt preſque toujours panché, & quaſi couché; ce qui vient de ce que le terrein étant humide, a peu de conſiſtance, & de ce que les marais emportent la terre, qui couvroit ſes racines. Ceux, qui croiſſent dans un terrein plus élevé, ſont fort droits, & ont la cime réguliere & pyramidale. Ce Chêne conſerve ſes feuilles toute l'année; ſon gland eſt plus doux, que celui de tous les autres. Les Sauvages en font un grand uſage, & s'en ſervent ſur-tout pour épaiſſir leur ſoupe, ou ſagamité. Ils en tirent auſſi une huile, qui eſt très-agréable & très-ſaine, & preſque auſſi bonne, que celle d'amende.

XLIII.

Chesne à feuilles de Chataigner.

C'eſt le plus grand & le plus gros des Chênes de l'Amerique Septentrionnale ; auſſi ne croît-il que dans de bons terroirs, & dans des fonds. Son écorce eſt blanche & écaillée ; le grain du bois n'eſt pas beau, quoiqu'on s'en ſerve beaucoup pour la charpente. Ses feuilles ſont larges & dentelées, comme celles du Chataignier, & ſes glands ſont fort gros.

XLIV.

Le Chesne noir.

Quercus Marilandica, folio trifido ad Saſſafras accedente.

Cet Arbre croît ordinairement dans un mauvais terroir, & il ne s'éleve pas bien haut. Son écorce eſt noire, ſon grain eſt groſſier, & ſon bois n'eſt guere bon qu'à brûler. On en voit, dont les feuilles ſont larges de dix pouces. Son gland eſt de la groſſeur ordinaire.

XLV. XLVI.

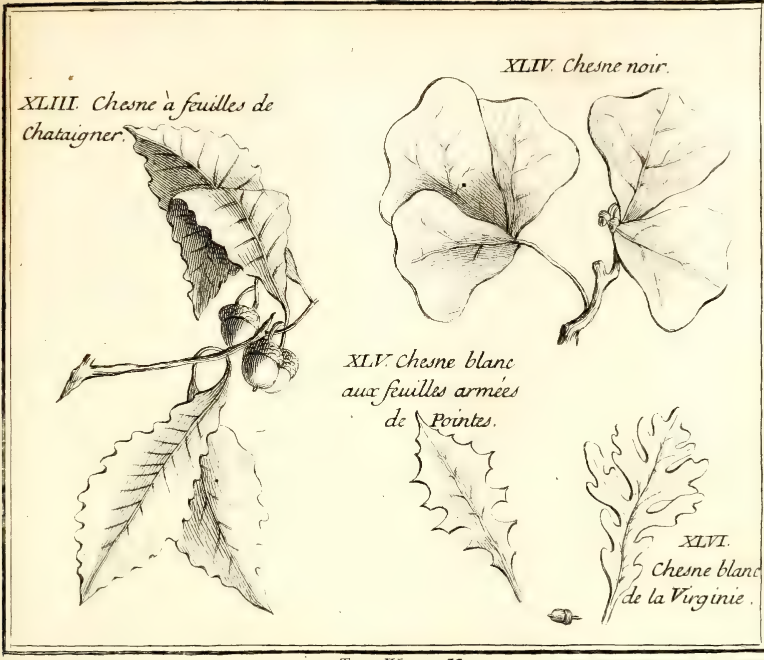
Le Chesne blanc aux feuilles armées de pointes.

Cet Arbre eſt commun dans la Caroline, & dans beaucoup d'autres Provinces de la Floride. Ses feuilles ont les entaillures profondes, & les pointes fort aiguës. Son écorce & ſon bois ſont blancs, mais le grain n'en eſt pas ſi ſerré, que celui du Chêne blanc de Virginie, dont les feuilles ſont ſemées de veines rouges, & ne ſont point armées de pointes.

XLVII.

Le Chesne d'eau.

Il ne croît que dans les fonds pleins d'eau, & on ne ſe ſert ordinairement de ſon bois, que pour des clôtures. Quand l'hyver n'eſt pas rude, il conſerve la plûpart de ſes feuilles. Ses glands ſont petits & amers : les Cochons mêmes n'en mangent, que quand ils n'en trouvent point d'autres.


XLIII. Chesne à feuilles de Chataigner.
XLIV. Chesne noir.
XLV. Chesne blanc aux feuilles armées de Pointes.
XLVI. Chesne blanc de la Virginie.

XLIII.

Chesne à feuilles de Chataigner.

C'eſt le plus grand & le plus gros des Chênes de l'Amerique Septentrionnale ; auſſi ne croît-il que dans de bons terroirs, & dans des fonds. Son écorce eſt blanche & écaillée ; le grain du bois n'eſt pas beau, quoiqu'on s'en ſerve beaucoup pour la charpente. Ses feuilles ſont larges & dentelées, comme celles du Chataignier, & ſes glands ſont fort gros.

XLIV.

Le Chesne noir.

Quercus Marilandica, folio trifido ad Saſſafras accedente.

Cet Arbre croît ordinairement dans un mauvais terroir, & il ne s'éleve pas bien haut. Son écorce eſt noire, ſon grain eſt groſſier, & ſon bois n'eſt guere bon qu'à brûler. On en voit, dont les feuilles ſont larges de dix pouces. Son gland eſt de la groſſeur ordinaire.

XLV. XLVI.

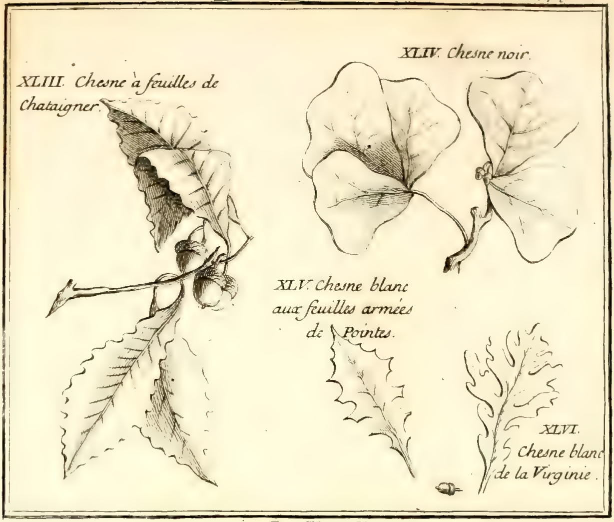
Le Chesne blanc aux feuilles armées de pointes.

Cet Arbre eſt commun dans la Caroline, & dans beaucoup d'autres Provinces de la Floride. Ses feuilles ont les entaillures profondes, & les pointes fort aiguës. Son écorce & ſon bois ſont blancs, mais le grain n'en eſt pas ſi ſerré, que celui du Chêne blanc de Virginie, dont les feuilles ſont ſemées de veines rouges, & ne ſont point armées de pointes.

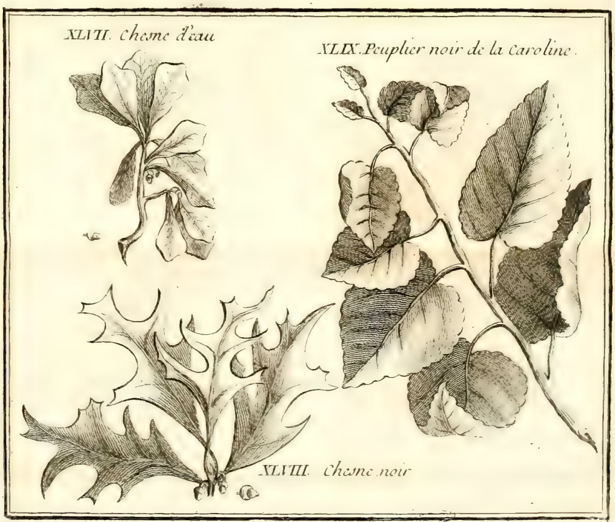
XLVII.

Le Chesne d'eau.

Il ne croît que dans les fonds pleins d'eau, & on ne ſe ſert ordinairement de ſon bois, que pour des clôtures. Quand l'hyver n'eſt pas rude, il conſerve la plûpart de ſes feuilles. Ses glands ſont petits & amers : les Cochons mêmes n'en mangent, que quand ils n'en trouvent point d'autres.



in 12. Tome IV. page 334.



in 12. Tome IV. page 330.

XLVIII.

Le Chesne rouge.

L'écorce de cet Arbre eſt d'un brun obſcur, très-épaiſſe, & très-forte : elle eſt préférable à toute autre pour la tannerie, ſon bois a le grain groſſier ; il eſt ſpongieux, & peu durable. Il croît dans un terroir élevé. Ses glands ſont de différentes formes ; ſes feuilles n'ont point de figure déterminée, du moins on y remarque une plus grande diverſité, que dans les autres Chênes.

XLIX.

Peuplier noir de la Caroline.

Populus nigra, folio maximo, gemmis balſamum odoratiſſimum fundentibus.

Cet Arbre ne croît qu'auprès des Rivieres, au-deſſus de la partie habitée de la Caroline. Il eſt fort haut, & il étend beaucoup ſes branches. Au mois d'Avril la recolte de ſes ſemences eſt faite. Ces ſemences ſont diſpoſées en grappes, & enveloppées d'une ſubſtance cottoneuſe. Un baume très-odoriferant ſe trouve attaché ſur les plus gros bourgeons de l'Arbre. Ses feuilles ſont dentelées, très-grandes, & ſemblables pour la figure à celles du Peuplier noir décrit par M. Parkinſon.

L.

Liseton pourpre de la Caroline.

Convolvulus Carolinenſis, anguſto ſagittato folio, flore ampliſſimo purpureo, radice craſſâ.

La fleur de cette Plante eſt d'un pourpre tirant ſur le rouge, de la grandeur & de la forme de celle du Liſeton blanc ordinaire : elle paroît au mois de Juin. Ses feuilles ſont faites comme la pointe d'une fléche. Un Gentilhomme fort eſtimé à la Caroline, nommé le Colonel Moore, a aſſûré à M. Catesby qu'il avoit vû un Sauvage, lequel après s'être frotté de cette Plante, toucha avec les mains nuës un Serpent à Sonnettes, ſans en recevoir aucune incommodité. Comme les Sauvages

du Canada manient assez impunément ce même Serpent, il se pourroit bien faire que ce soit par les vertus de cette même Plante.

L I.

Tupelo.

Arbor in aquâ nascens, foliis latis accuminatis & dentatis, fructu Eleagni majore.

Cet Arbre, qui est assez commun dans la Caroline & dans les Provinces voisines, a le tronc fort gros, sur-tout proche de terre, & devient fort grand. Ses feuilles sont larges, avec des entaillures irrégulieres. Ses fleurs naissent des côtés de ses branches : elles sont attachées à des pédicules d'environ trois pouces de long, & consistent en plusieurs petites feuilles étroites & verdâtres, posées sur le haut d'un corps ovale, qui est le rudiment du fruit, au bas duquel est le calice, qui se partage en quatre. Lorsque ce fruit est mûr, il ressemble par sa grosseur, sa forme & sa couleur, à une petite Olive d'Espagne, & renferme un noyau dur & cannelé. Le bois de cet Arbre a le grain blanc, mou, & spongieux. Ses racines le sont beaucoup davantage, & approchent de la consistence du Liege ; aussi s'en sert-on à la Caroline aux mêmes usages. Cet Arbre croît toujours dans les lieux humides, ordinairement dans les endroits les moins profonds des Rivieres, & dans les marais.

L I I.

Autre Tupelo.

La principale différence de ce Tupelo avec le précédent consiste en ce que ses feuilles ne sont point dentelées, & que sa fleur est plus petite. Il est fort commun dans la Caroline, la Virginie, le Mariland : il s'éleve ordinairement fort haut, & il étend beaucoup ses branches, mais elles ne laissent pas de faire un bouquet assez régulier. D'ailleurs son tronc est fort droit, ses feuilles ressemblent à celles de l'Olivier femelle. En Automne ses branches sont toutes couvertes de fruits noirs & ovales, attachées à de longs pédicules. Ces fruits ont des noyaux durs, applatis & cannelés, d'un goût âcre & amer : cependant les Ours & d'autres Animaux s'en nourrissent. Le grain


L. Lisclon pourpre.
LI. Tupelo, qui croît dans l'eau.

du Canada manient aſſez impunément ce même Serpent, il ſe pourroit bien faire que ce ſoit par les vertus de cette même Plante.

L I.

TUPELO.

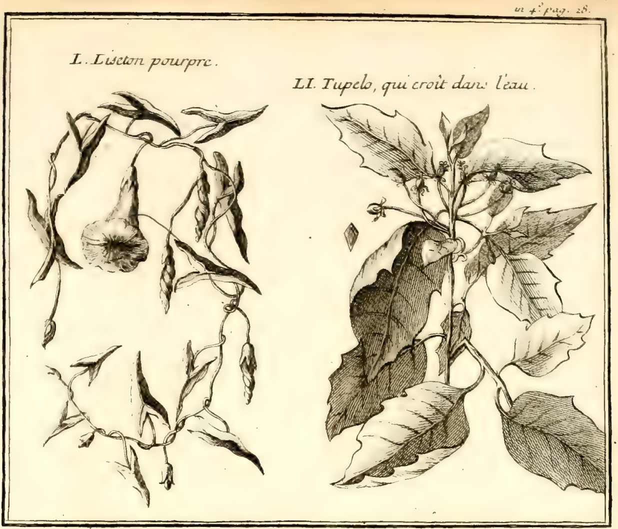
Arbor in aquâ naſcens, foliis latis accuminatis & dentatis, fructu Eleagni majore.

Cet Arbre, qui eſt aſſez commun dans la Caroline & dans les Provinces voiſines, a le tronc fort gros, ſur-tout proche de terre, & devient fort grand. Ses feuilles ſont larges, avec des entaillures irrégulieres. Ses fleurs naiſſent des côtés de ſes branches : elles ſont attachées à des pédicules d'environ trois pouces de long, & conſiſtent en pluſieurs petites feuilles étroites & verdâtres, poſées ſur le haut d'un corps ovale, qui eſt le rudiment du fruit, au bas duquel eſt le calice, qui ſe partage en quatre. Lorſque ce fruit eſt mûr, il reſſemble par ſa groſſeur, ſa forme & ſa couleur, à une petite Olive d'Eſpagne, & renferme un noyau dur & cannelé. Le bois de cet Arbre a le grain blanc, mou, & ſpongieux. Ses racines le ſont beaucoup davantage, & approchent de la conſiſtence du Liege ; auſſi s'en ſert-on à la Caroline aux mêmes uſages. Cet Arbre croît toujours dans les lieux humides, ordinairement dans les endroits les moins profonds des Rivieres, & dans les marais.

L I I.

AUTRE TUPELO.

La principale différence de ce Tupelo avec le précédent conſiſte en ce que ſes feuilles ne ſont point dentelées, & que ſa fleur eſt plus petite. Il eſt fort commun dans la Caroline, la Virginie, le Mariland : il s'éleve ordinairement fort haut, & il étend beaucoup ſes branches, mais elles ne laiſſent pas de faire un bouquet aſſez régulier. D'ailleurs ſon tronc eſt fort droit, ſes feuilles reſſemblent à celles de l'Olivier femelle. En Automne ſes branches ſont toutes couvertes de fruits noirs & ovales, attachées à de longs pédicules. Ces fruits ont des noyaux durs, applatis & cannelés, d'un goût âcre & amer : cependant les Ours & d'autres Animaux s'en nourriſſent. Le grain


L. Liseron pourpre.
LI. Tupelo, qui croît dans l'eau.


LII. autre Tupelo.
LIII. Arbrisseau Aromatique.

du bois de l'Arbre eſt friſé & fort rude : il eſt très-propre pour les moyeux des rouës de charette, & autres uſtenciles, qui ſervent à l'agriculture.

L I I I.

Arbrisseau aromatique.

Frutex corni foliis conjugatis, floribus inſtar Anemones ſtellatæ, petalis craſſis, rigidis, colore ſordidè rubente, cortice aromatico.

Cet Arbriſſeau s'éleve ordinairement à la hauteur de huit ou dix pieds : ſes feuilles ſont oppoſées les unes aux autres, & ont la figure de celles de l'Anemone étoilée. Elles ſont compoſées de pluſieurs feuilles roides & de couleur de cuivre rouge, & renferment une touffe de petites étamines jaunes : à ces étamines ſuccedent des fruits ronds & applatis à leur extrémité. L'écorce de cet Arbriſſeau eſt fort aromatique, & auſſi odoriférante, que la Canelle. Il croît dans les endroits éloignés & montagneux de la Caroline.

L I V.

Cassine, ou Apalachine.

C'eſt un Arbriſſeau, qui ne s'éleve guere au-delà de deux pieds, & qui croît aſſez près de la Mer ſur les côtes de la Louyſiane dans un terroir ſablonneux, & tout-à-fait aride. On en diſtingue de deux eſpeces, la grande & la petite ; mais toute la différence m'a paru conſiſter dans les feuilles, dont les unes ſont plus grandes & aſſez ſemblables pour la figure à celles du Buys, & les autres, un peu plus petites, ſe rétréciſſent peu à peu en pointes. Toutes ſont d'un verd foncé en dedans, & plus clair en dehors. On n'a point encore fait d'uſage des Bayes, qui ſont en grappes, & que je n'ai point vûës dans leur maturité : mais les feuilles priſes en guiſe de Thé, & qu'il faut laiſſer bouillir davantage, ſont un excellent diuretique. Les Sauvages leur attribuent beaucoup d'autres vertus, & ils ne vont jamais en guerre, qu'ils ne s'aſſemblent pour en boire. Ils font griller les feuilles à peu près comme on grille le Caffé en Turquie, puis jettent deſſus & dans le même vaſe, de l'eau, qu'ils braſſent lontems. Les feuilles donnent à

l'eau une couleur rouſſâtre, & ils en boivent autant, qu'ils en peuvent porter. Les Eſpagnols de la Floride ſont dans le même uſage.

L V.

Aconit du Canada.

Aconitum Canadenſe, baccis niveis & rubris.

On a apporté en France deux eſpeces d'Aconit, qui croiſſent dans les Bois, & dans les lieux couverts du Canada; mais il paroît qu'elles ne different, que par la couleur de leurs Bayes, dont les unes ſont blanches, & les autres ſont rouges. Ces Plantes pouſſent en France au Printems, une tige haute d'un pied. Leur racine eſt noire, & ne s'étend ni en profondeur, ni en ſuperficie, mais jette quantité de fibres, qui l'attachent fortement à la terre. Leurs feuilles reſſemblent à celles de la Vigne, ou du Ribès; mais elles ſont plus petites, plus ridées, & d'un verd plus obſcur. Au mois de May il paroît au ſommet des tiges des grappes de petits filets, plutôt que des fleurs; cependant, en les regardant de bien près, on y diſtingue ſix petites feuilles blanches à chacune. Au milieu eſt une petite Baye, qui d'abord a la figure d'une poire; mais quand elle a toute ſa groſſeur, elle eſt ronde. Son extrémité eſt marquée par un point de couleur de pourpre, auſſi-bien que le pédicule aſſez long, qui le ſoûtient.

L V I.

Petit Apocynon du Canada.

Apocinum minus rectum Canadenſe.

La racine de ce petit Apocynon, ou *Tuë Chien*, n'eſt point rampante, comme celle de l'Apocynon de Syrie, elle ſe découvre, & quantité de fibres, qui l'environnent, la tiennent fortement attachée à la terre. Ses feuilles ſont étroites, longues d'un doit, & ſe terminent en pointe. Ses tiges pouſſent deux à deux; chacune a tout au plus une coudée de haut, & elles ſont d'une couleur de pourpre tirant ſur le noir. Ces tiges ſont terminées par des bouquets de fleurs de la même figure, que celles de l'Apocynon de Syrie, mais d'un plus beau


LIV. Cassine, ou Ap lachine.
LV. Aconit à Bayes rouges & blanches.

l'eau une couleur rouſſâtre, & ils en boivent autant, qu'ils en peuvent porter. Les Eſpagnols de la Floride ſont dans le même uſage.

L V.

ACONIT du Canada.

Aconitum Canadenſe, baccis niveis & rubris.

On a apporté en France deux eſpeces d'Aconit, qui croiſſent dans les Bois, & dans les lieux couverts du Canada; mais il paroît qu'elles ne different, que par la couleur de leurs Bayes, dont les unes ſont blanches, & les autres ſont rouges. Ces Plantes pouſſent en France au Printems, une tige haute d'un pied. Leur racine eſt noire, & ne s'étend ni en profondeur, ni en ſuperficie, mais jette quantité de fibres, qui l'attachent fortement à la terre. Leurs feuilles reſſemblent à celles de la Vigne, ou du Ribès; mais elles ſont plus petites, plus ridées, & d'un verd plus obſcur. Au mois de May il paroît au ſommet des tiges des grappes de petits filets, plutôt que des fleurs; cependant, en les regardant de bien près, on y diſtingue ſix petites feuilles blanches à chacune. Au milieu eſt une petite Baye, qui d'abord a la figure d'une poire; mais quand elle a toute ſa groſſeur, elle eſt ronde. Son extrémité eſt marquée par un point de couleur de pourpre, auſſi-bien que le pédicule aſſez long, qui le ſoûtient.

L V I.

PETIT APOCYNON du Canada.

Apocinum minus rectum Canadenſe.

La racine de ce petit Apocynon, ou *Tuë Chien*, n'eſt point rampante, comme celle de l'Apocynon de Syrie, elle ſe découvre, & quantité de fibres, qui l'environnent, la tiennent fortement attachée à la terre. Ses feuilles ſont étroites, longues d'un doit, & ſe terminent en pointe. Ses tiges pouſſent deux à deux; chacune a tout au plus une coudée de haut, & elles ſont d'une couleur de pourpre tirant ſur le noir. Ces tiges ſont terminées par des bouquets de fleurs de la même figure, que celles de l'Apocynon de Syrie, mais d'un plus beau



LIV. Cassine, ou Ap lachine.

LV. Aconit à Bayes rouges & blanches.

in 12. Tome IV. page 340.



LVI. Petit Apocynum du Canada.

LVII. Lierre à trois feuilles.

in 12. Tome IV. page 342.

pourpre. Quand elles ſont paſſées, chaque tige ſe diviſe en deux petites, qui ſont auſſi terminées par des bouquets de fleurs. Une humeur gluante les couvre & les garantit des Mouches, qui ſe trouvent priſes, quand elles ont la témérité de s'en approcher de trop près. Au commencement de l'Automne une ou deux petites bourſes, comme des membranes, naiſſent du milieu des fleurs, qui reſſemblent à celles de l'Aſclepias : elles renferment des ſemences larges & plattes, de l'angle deſquelles pend une eſpece de petit poil folet. Cette Plante eſt pleine d'un ſuc blanc, qui eſt un vrai poiſon.

L V I I.

Lierre à trois feuilles du Canada.

Hedera trifolia Canadenſis.

Ce Lierre, non plus que le ſuivant, ne conſerve point pendant l'hyver ſes feuilles, qui ſont, comme celles du Phaſeole, ſoûtenuës trois à trois par de longs pédicules, d'où, lorſqu'on les rompt, il ſort un ſuc blanc, qui peu de tems après devient noir comme de l'encre. Il n'y a rien de meilleur pour noircir les cheveux. Ses petites fleurs blanches pâles ſont ſuivies de Bayes en grappes, qui n'ont preſque point de chair. Les grains, qu'elles renferment, contiennent une ſemence ronde, très-dure, de couleur de cendres, couverte d'une membrane ſeche & ridée. Ce Lierre fleurit au mois de Juillet, & ſa ſemence eſt mûre en Septembre. Son bois eſt plus mou & plus moëlleux, que celui de notre Lierre ; & ce qu'il a encore de particulier, c'eſt qu'il varie beaucoup dans ſa maniere de pouſſer : on en voit, qui ſe tiennent droits & ſans appui ; d'autres, à peine ſortis de leurs racines, rampent & s'attachent aux rejettons des Arbres. Si on les ſeme au pied d'un mur, ils s'y cramponent par le moyen de petites fibres, qui s'inſinuent dans les trous, y prennent racine, & pouſſent de petites branches, comme le Lierre commun. Ses feuilles rougiſſent au tems des vendanges, & de loin on les prendroit pour de véritables Vignes ; auſſi lui a-t-on donné en France le nom de *Vignes du Canada :* mais il ne lui reſſemble, ni par l'écorce, ni par la figure des feuilles. Au reſte il n'a preſque point d'odeur, & ſes Bayes ſont entierement différentes de nos raiſins.

LVIII.

Lierre à cinq feuilles du Canada.

Hedera quinquefolia Canadensis.

Ce Lierre à cinq feuilles a le tronc, ou la tige, de la nature du Sarment, noueuse & moëlleuse. Elle est couverte d'une peau plutôt que d'une écorce, & cette peau est comme celle de la Vigne, coriace & difficilement friable. Il s'éleve aussi haut que le mur, ou l'Arbre, auquel il s'attache, & s'étend à proportion. Des pédicules sortent alternativement des nœuds de la tige, & sont inégalement placés. Chacun soûtient cinq feuilles, qui y sont attachées par de petites queuës. Dans l'entre-deux des feuilles il sort des deux côtés de la tige comme de petits clouds, d'où naissent de petites fibres frisées; dont l'extrémité forme un durillon. C'est par le moyen de ces fibres, qu'il s'attache à tout ce qu'ils rencontrent. Quand un mur en est couvert, c'est la plus belle verdure, qu'on puisse imaginer : d'ailleurs il ne nuit point aux murs, comme notre Lierre. Cette Plante est aigre, & même un peu âpre au goût; ses feuilles tombent en Hyver.

LIX.

Trefle du Canada.

Tripholium Asphaltion Canadense.

Ce Trefle ressemble si fort à celui, dont Dioscorides nous a donné la Description, qu'on pourroit croire que c'est la même espece : leurs semences, leurs feuilles, leurs fleurs, leur couleur n'ont rien de différent, & tous deux sont d'excellens contre-poisons. Celui du Canada tire sa vertu d'Antidote de la chaleur & de la qualité attractive, qu'il a au souverain dégré. Il est haut d'une coudée, sa tige est mince, de la nature du Jonc, d'un pourpre tirant sur le noir, & presque au sortir de sa racine elle pousse des verges : elle même à son sommet se divise en plusieurs verges. Toutes ont trois feuilles semblables à celles du *Lotus*, ou *Melilot*; mais plus pointuës & plus étroites, attachées à un pédicule assez long, un peu veluës,

LVIII. Liérre à cinq feuilles du Canada.



LIX. Tr le du Canada.



L V I I I.

Lierre à cinq feuilles du Canada.

Hedera quinquefolia Canadensis.

Ce Lierre à cinq feuilles a le tronc, ou la tige, de la nature du Sarment, noueuse & moëlleuse. Elle est couverte d'une peau plutôt que d'une écorce, & cette peau est comme celle de la Vigne, coriace & difficilement friable. Il s'éleve aussi haut que le mur, ou l'Arbre, auquel il s'attache, & s'étend à proportion. Des pédicules sortent alternativement des nœuds de la tige, & sont inégalement placés. Chacun soûtient cinq feuilles, qui y sont attachées par de petites queuës. Dans l'entre-deux des feuilles il sort des deux côtés de la tige comme de petits clouds, d'où naissent de petites fibres frisées; dont l'extrémité forme un durillon. C'est par le moyen de ces fibres, qu'il s'attache à tout ce qu'ils rencontrent. Quand un mur en est couvert, c'est la plus belle verdure, qu'on puisse imaginer: d'ailleurs il ne nuit point aux murs, comme notre Lierre. Cette Plante est aigre, & même un peu âpre au goût; ses feuilles tombent en Hyver.

L I X.

Trefle du Canada.

Tripholium Asphaltion Canadense.

Ce Trefle ressemble si fort à celui, dont Dioscorides nous a donné la Description, qu'on pourroit croire que c'est la même espece: leurs semences, leurs feuilles, leurs fleurs, leur couleur n'ont rien de différent, & tous deux sont d'excellens contre-poisons. Celui du Canada tire sa vertu d'Antidote de la chaleur & de la qualité attractive, qu'il a au souverain dégré. Il est haut d'une coudée, sa tige est mince, de la nature du Jonc, d'un pourpre tirant sur le noir, & presque au sortir de sa racine elle pousse des verges: elle même à son sommet se divise en plusieurs verges. Toutes ont trois feuilles semblables à celles du *Lotus*, ou *Melilot*; mais plus pointuës & plus étroites, attachées à un pédicule assez long, un peu veluës,



in 12. Tome IV. page 344.



in 12. Tome IV. page 346.

veluës & gluantes. Quand on les rompt, ou qu'on les froiſſe, elles n'ont aucune odeur; mais pour peu qu'on les touche, elles s'attachent aux doits, & répandent une odeur, qui dans les jeunes Plantes eſt ſemblable à celle de la Ruë, & dans les plus vieilles, eſt bitumineuſe. Chaque verge eſt terminée par une fleur de couleur de pourpre, compoſée de trois petites feuilles, qui ſe retirent en arriere, & d'une quatriéme, qui eſt repliée en dedans, & par deſſus laquelle s'élevent trois petits filamens, dont la tête eſt blanche. Les quatre feuilles de la fleur le ſont auſſi en dedans, & purpurines en dehors: en tombant elles font place à des gouſſes, qui croiſſent de la longueur d'un doit, ſont gluantes & veluës comme les feuilles de la Plante, vertes d'abord, enſuite pourprées, & qui renferment des ſemences larges, oblongues, comme celles du Cytiſe, ayant les mêmes creux, que la féve purgative, ou le rognon. La racine eſt longue, fibreuſe, fort chaude; elle picque la langue comme l'Anemone. Il faut ſemer cette Plante tous les ans. Quand j'ai dit que la deſcription, que Dioſcorides nous a donné du Trefle bitumineux, convient à celui-ci, je n'ai pas regardé comme une vraie différence la couleur de ſes verges, les unes étant, comme je l'ai déja marqué, d'un pourpre foncé, au lieu que les autres ſont noires; parce que ces deux couleurs ne different pas beaucoup. Il eſt encore à obſerver que le Trefle du Canada ne parvient point en France à ſa hauteur naturelle, ni même à ſa maturité. Ainſi nous ne pouvons pas juger ici de ſa couleur, ni de ſon odeur.

L X.

SOLANUM à trois feuilles du Canada.

Solanum triphyllum Canadenſe.

De la racine de cette Plante, qui eſt tubereuſe, & qui tient à la terre par un grand nombre de petits filamens, ſort une tige ronde & verte, qui dans ſon milieu produit trois feuilles poſées en face les unes des autres. Ces feuilles ſont fort larges, & ſe terminent en pointe. Leur couleur eſt d'un verd obſcur. De l'extrémité de la tige il ſort une fleur, compoſée de ſix feuilles un peu panchées, dont les trois inférieures ſont vertes & plus petites. Les trois autres ſont plus larges, plus longues,

& d'un pourpre obſcur. Il croît au milieu de cette fleur une petite pomme, qui norcit en mûriſſant, & qui eſt remplie de ſemences ſemblables à celles du *Solanum* des Jardins. On trouve quelquefois de ces Plantes, dont la fleur eſt blanche. Elles fleuriſſent au mois de May: la graine eſt mûre au mois de Juin, & dès le mois de Juillet tout diſparoît, il ne reſte plus que la racine.

L X I.

Grande Consolide de l'Amérique.

Solidago maxima Americana.

Cette Plante ne peut être appellée *Conſolide*, ou *Sideritis*, comme a fait Cornuti, que par ſes propriétés, car elle n'a la figure, ni de l'une, ni de l'autre de ces deux eſpeces de Simple. Sa racine pouſſe pluſieurs tiges rondes, liſſes, un peu pourprées, & de la hauteur au moins de trois ou quatre coudées. Elle eſt toute ſemée de feuilles, qui croiſſent ſans ordre, & ont la figure de celles de la *Saponaria*, ou du *Plantain aquatic*; mais elles ſont moins compactes, car quand on regarde le Soleil à travers d'une de ces feuilles, on la trouve toute percée de petits points inſenſibles, ce qui vient de la friſure de ſes fibres. Elles n'en ſont pourtant pas moins douces au toucher, ni d'un verd moins éclatant. Sa fleur eſt fort tardive, & manque ſouvent, à moins que l'Automne ne ſoit chaud, ou que l'Eté ne l'ait été beaucoup, comme il arrive ſouvent en Canada. Cette fleur n'eſt qu'une eſpece de Panache jaune. Ce ſont des touffes de petits tuyaux & de petits filamens, qui après quelque tems ſe réduiſent à de petits poils folets. La racine eſt toute environnée de fibres. Toute la Plante a un goût & une odeur très-agréable: elle eſt chaude ſans âcreté, & fort aſtringente. Sa ſubſtance eſt viſqueuſe & glutineuſe. Elle eſt fort vivace, tellement qu'après qu'on en a coupé une tige, cette tige ſe conſerve fort lontems ſans eau. On en a même vû, qu'on avoit ſuſpenduës au plancher d'une chambre, qui non-ſeulement y croiſſoient, mais encore qui y pouſſoient des fleurs. Leur ſuc monte toujours, & abandonne les feuilles d'en bas, qui ſe deſſechent, comme il arrive à l'Aloë. Auſſi n'y a-t-il point de Simple, qui referme mieux & plus promptement les playes.

in 4°. pag. 35.



in 12. Tome IV. page 348.

LXII.

Herbe à Serpens à Sonnettes.

Bidens Canadensis Anagyridis folio, flore luteo.

Cette Plante, qui s'éleve sur une seule tige à la hauteur de cinq à six pieds, terminée par une fleur jaune de la figure d'un petit soleil, varie un peu dans la figure de ses feuilles. Dans les unes elle est unique, partagée en trois par des entaillures profondes; dans les autres ce sont trois, & quelquefois cinq petites feuilles ovales, longues, pointuës, portées sur un même pédicule, & faisant comme la patte d'un dindon. Toutes sont d'un beau verd, croissent deux à deux sur une tige ronde, verte, divisée à la maniere des cannes, & c'est de ces divisions que sortent les feuilles. La fleur est grande à proportion de la grosseur de la tige, qui n'est pas toujours la même. Elle a une odeur très-douce & très-suave. On prétend à la Chine qu'elle a la vertu de teindre en jaune. La racine broyée est souveraine contre la morsure du Serpent à Sonnettes. M. de Tournefort distingue *Bidens Canadensis latifolia flore luteo, & Eupatorium Canadense, flore luteo. Bidens Americana triphylla, Angelicæ folio, flore radiato : Bidens Americana pentaphylla, flore radiato.*

LXIII.

Seneka.

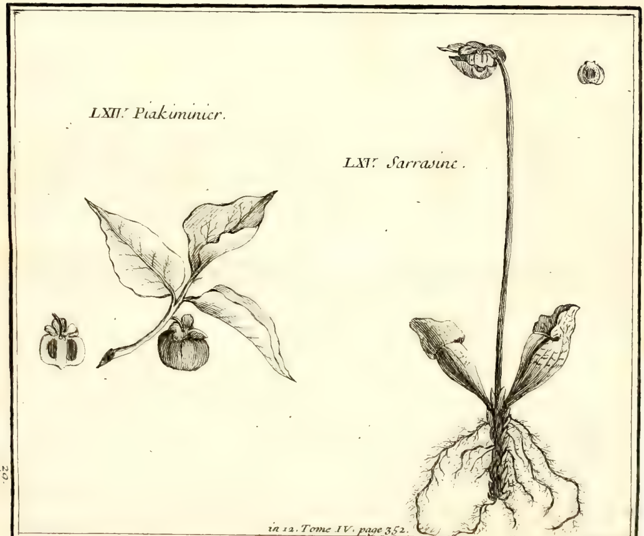
Polygala Canadensis.

Il est peu de Plantes de l'Amerique plus estimées dans la Botanique, que celle-ci. Quelques Botanistes la nomment *Polygala caule simplici erecto, foliis ovato lanceolatis, alternis, integerrimis, racemo terminatrice erecto.* D'autres, *Polygala Virginiana, foliis oblongis, floribus in thyrso candidis, radice alexipharmacâ.* Les François la nomment simplement *Racine contre les Serpens à Sonnettes*, ou *Seneka*, & c'est apparemment le nom, que lui donnent quelques Sauvages. Sa racine est vivace, longue d'un demi empan, ou d'un empan, de la grosseur environ du petit doit, plus ou moins, selon que la Plante est plus ou moins avancée; tortueuse, partagée en plusieurs branches, garnie de fibres laterales, & d'une côte

in 4.° pag. 35.



in 12. Tome IV. page 348.



in 12. Tome IV. page 352.

20.

LXII.

Herbe à Serpens à Sonnettes.

Bidens Canadensis Anagyridis folio, flore luteo.

Cette Plante, qui s'éleve sur une seule tige à la hauteur de cinq à six pieds, terminée par une fleur jaune de la figure d'un petit soleil, varie un peu dans la figure de ses feuilles. Dans les unes elle est unique, partagée en trois par des entaillures profondes; dans les autres ce sont trois, & quelquefois cinq petites feuilles ovales, longues, pointuës, portées sur un même pédicule, & faisant comme la patte d'un dindon. Toutes sont d'un beau verd, croissent deux à deux sur une tige ronde, verte, divisée à la maniere des cannes, & c'est de ces divisions que sortent les feuilles. La fleur est grande à proportion de la grosseur de la tige, qui n'est pas toujours la même. Elle a une odeur très-douce & très-suave. On prétend à la Chine qu'elle a la vertu de teindre en jaune. La racine broyée est souveraine contre la morsure du Serpent à Sonnettes. M. de Tournefort distingue *Bidens Canadensis latifolia flore luteo, & Eupatorium Canadense, flore luteo. Bidens Americana triphylla, Angelicæ folio, flore radiato : Bidens Americana pentaphylla, flore radiato.*

LXIII.

Seneka.

Polygala Canadensis.

Il est peu de Plantes de l'Amerique plus estimées dans la Botanique, que celle-ci. Quelques Botanistes la nomment *Polygala caule simplici erecto, foliis ovato lanceolatis, alternis, integerrimis, racemo terminatrice erecto.* D'autres, *Polygala Virginiana, foliis oblongis, floribus in thyrso candidis, radice alexipharmacâ.* Les François la nomment simplement *Racine contre les Serpens à Sonnettes*, ou *Seneka*, & c'est apparemment le nom, que lui donnent quelques Sauvages. Sa racine est vivace, longue d'un demi empan, ou d'un empan, de la grosseur environ du petit doit, plus ou moins, selon que la Plante est plus ou moins avancée; tortueuse, partagée en plusieurs branches, garnie de fibres laterales, & d'une côte

ſaillante, qui s'étend dans toute ſa longueur. Elle eſt jaunâtre en-dehors, blanche en-dedans, d'un goût âcre, un peu amer, & légerement aromatique. Elle pouſſe pluſieurs tiges, les unes droites, les autres couchées ſur terre, menuës, jaunâtres, ſimples, ſans branches, cylindriques, liſſes, foibles, & d'environ un pied de long. Ces tiges ſont chargées de feuilles ovales, pointuës, alternes, longues d'environ un pouce, liſſes, entieres, & qui deviennent plus grandes à meſure, qu'elles approchent plus du ſommet : elles paroiſſent n'avoir point de queuë. Les mêmes tiges ſont terminées par un petit épi de fleurs clair-ſemées, entierement ſemblables à celles du Polygale ordinaire, mais plus petites, alternes, & ſans pédicules. On diſtingue la racine du Seneka par cette côte membraneuſe, ſaillante, qui regne d'un ſeul côté dans toute ſa longueur. M. Tennent, Médecin Anglois, qui a demeuré pluſieurs années en Virginie, attribuë à cette racine une vertu diaphorétique, diuretique, alexipharmaque, celle de réſoudre le ſang viſqueux, tenace, & inflammatoire. Les Sauvages la regardent comme un ſpécifique contre le venin du Serpent à Sonnettes. M. Tennent dit qu'il en a vû deux, qui le lendemain du jour, qu'ils avoient été mordus, avoient les mêmes ſymptômes, que cauſent la pleuréſie & la peripneumonie, la difficulté de reſpirer, la toux, le crachement de ſang coagulé, le poulx fort & fréquent. Le pied bleſſé étoit fort enflé, & les levres de la playe livides : ils avoient pris d'abord de la racine du Seneka en poudre, ce qui n'avoit pas empêché, que tout leur corps n'enflât en peu de minutes, avec une très-grande foibleſſe, & preſque ſans poulx. Mais à meſure que le remede ſe répandoit dans les veines, les forces & le poulx revenoient, & l'enflure diminuoit. Ils prenoient dans ce tems-là trois fois le jour de la décoction de cette racine dans du lait, ce qu'ils continuoient juſqu'à ce que la playe fût entierement guérie. Ils appliquoient en même tems un cataplaſme de la même décoction ſur le pied. Au reſte il faut uſer promptement de ce remede, car en peu de minutes on meurt de la picqûre du Serpent à Sonnettes. M. Tennent s'en eſt ſervi contre toutes les autres maladies cauſées par l'épaiſſiſſement du ſang, & cette racine lui a ſur-tout réuſſi contre la pleuréſie & la péripneumonie. Voyez le ſecond Volume du Traité de la matiere médicale, ou de l'Hiſtoire des vertus, du choix & de l'uſage des remedes ſimples de M. Geofroy.

LXIV.

PIAKIMINIER, ou PLAKMINIER de la Floride.

Guaiacana Floridana.

C'eſt ce qu'on appelle à la Chine, *Figue caque.* Cet Arbre reſſemble aſſez à celui que Bauhin a décrit ſous le même nom de GUAIACANA, mais ſes fruits ne ſont pas diſpoſés de même, du moins dans ceux, que j'ai vûs. J'ai parlé dans mon Journal de ce bel Arbre, de ſon fruit, & de l'uſage, qu'on en fait. Je ſuis bien trompé, ſi celui, que j'ai vû n'avoit pas les feuilles à cinq pointes, à peu près comme l'Erable, mais d'un verd plus luiſant en-dedans. Je le trouve du moins ainſi marqué dans mon Journal. Dans la figure, que j'en donne ici, j'ai repréſenté les feuilles comme Bauhin & Cateſby les ont fait graver.

LXV.

LA SARRASINE.

Sarracena Canadenſis foliis cavis & auritis.

Cette Plante eſt d'un port fort extraordinaire, ſa racine eſt épaiſſe d'un demi pouce, garnie de fibres, du collet de laquelle naiſſent pluſieurs feuilles, qui en s'éloignant, forment une eſpece de fraiſe; ces feuilles ſont en cornets longs de 5 à 6 pouces fort étroits dans leur origine, mais qui peu à peu s'évaſent aſſez conſidérablement. Ces cornets, qui commencent par ramper ſur la terre, s'élevent peu à peu, & forment dans leur longueur un demi rond, dont le convexe eſt deſſous, & le cave deſſus; ils ſont fermés dans le fond & ſouvent en gueule par le haut. La levre ſupérieure, quoique deſſous, (car ces feuilles ſont comme renverſées) eſt longue de plus d'un pouce, large de deux, arrondie dans ſa circonférence, elle a une oreillette proche & à côté de l'ouverture; cette levre, qui eſt intérieurement veluë & creuſée en cuillier, eſt tellement diſpoſée, qu'elle ſemble ne l'être ainſi, que pour mieux recevoir l'eau de la pluye, que le cornet garde exactement. La levre inférieure, ſi l'on peut dire que c'en ſoit une, eſt fort courte, ou plutôt le cornet eſt comme coupé, & ſim-

plement roulé dans cet endroit de dedans en-dehors, d'une maniere très-propre pour affermir cette ouverture. Il rampe ſur la partie cave du cornet une feuille, qui n'en eſt qu'un prolongement; elle eſt étroite dans ſes extrémités, plus large & arrondie dans ſon milieu, reſſemblant aſſez bien à la barbe d'une Poulle d'Inde. Du milieu de ces cornets il s'éleve une tige longue d'environ une coudée; elle a la groſſeur d'une plume d'Oye & elle eſt creuſe : elle porte à ſon extrémité une fleur à ſix petales de deux façons, dont il y en a cinq diſpoſés en rond ſoûtenus ſur un calice de trois feuilles : du milieu de cette fleur, qui ne tombe point, que le fruit ne ſoit mûr, s'éleve le piſtile, qui devient le fruit, lequel eſt relevé de cinq côtes, & diviſé en cinq loges, qui contiennent des ſemences oblongues, rayées & appuyées ſur un placenta, qui l'eſt lui-même ſur une continuation de la tige, qui en ſe prolongeant, ſort du fruit de la longueur d'environ deux lignes. C'eſt ſur cette extrémité, qu'eſt ſituée la ſixiéme feuille, laquelle eſt beaucoup plus mince, que celles, qui compoſent la roſe, qui ſont dures, épaiſſes & oblongues, tirant ſur le rouge : quand le fruit eſt mûr : cette ſixiéme feuille forme un chapiteau de figure pentagone. Toute la partie convexe regarde le dehors, & la concave, le fruit; chaque angle eſt inciſé de la profondeur d'environ deux lignes. Elle croît dans les Pays tremblans, ſa racine eſt vivace & âcre. *

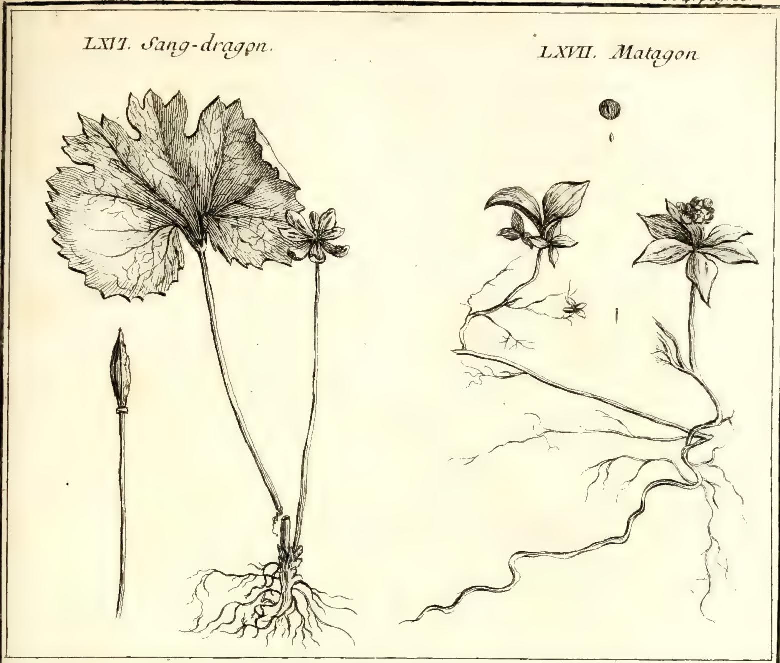
L X V I.

Sang Dragon du Canada.

Chelidonium maximum Canadenſe, Acaulon.

Sa fleur eſt à huit pétales diſpoſés en rond; ſon fruit eſt une gouſſe longue d'environ deux pouces, pointu par les extrémités, large de cinq ou ſix lignes dans ſon milieu : elle eſt à deux panneaux appliqués ſur un chaſſis, auquel tiennent les petits cordons, qui nourriſſent les ſemences, leſquelles ſont ſpheriques. Sa racine eſt à genoüillet, garnie de fibres groſſes d'environ un demi pouce; elle produit pluſieurs tiges longues d'environ un pied, qui ſoûtiennent chacune une feuille de cinq à ſix pouces de tout ſens, étant preſque rondes & inci-

* Deſcription envoyée par M. Sarraſin, dont ce Simple a pris le nom.


LXVI. Sang-dragon.
LXVII. Matagon

plement roulé dans cet endroit de dedans en-dehors, d'une maniere très-propre pour affermir cette ouverture. Il rampe ſur la partie cave du cornet une feuille, qui n'en eſt qu'un prolongement; elle eſt étroite dans ſes extrémités, plus large & arrondie dans ſon milieu, reſſemblant aſſez bien à la barbe d'une Poulle d'Inde. Du milieu de ces cornets il s'éleve une tige longue d'environ une coudée; elle a la groſſeur d'une plume d'Oye & elle eſt creuſe : elle porte à ſon extrémité une fleur à ſix petales de deux façons, dont il y en a cinq diſpoſés en rond ſoûtenus ſur un calice de trois feuilles : du milieu de cette fleur, qui ne tombe point, que le fruit ne ſoit mûr, s'éleve le piſtile, qui devient le fruit, lequel eſt relevé de cinq côtes, & diviſé en cinq loges, qui contiennent des ſemences oblongues, rayées & appuyées ſur un placenta, qui l'eſt lui-même ſur une continuation de la tige, qui en ſe prolongeant, ſort du fruit de la longueur d'environ deux lignes. C'eſt ſur cette extrémité, qu'eſt ſituée la ſixiéme feuille, laquelle eſt beaucoup plus mince, que celles, qui compoſent la roſe, qui ſont dures, épaiſſes & oblongues, tirant ſur le rouge : quand le fruit eſt mûr : cette ſixiéme feuille forme un chapiteau de figure pentagone. Toute la partie convexe regarde le dehors, & la concave, le fruit; chaque angle eſt inciſé de la profondeur d'environ deux lignes. Elle croît dans les Pays tremblans, ſa racine eſt vivace & âcre. *

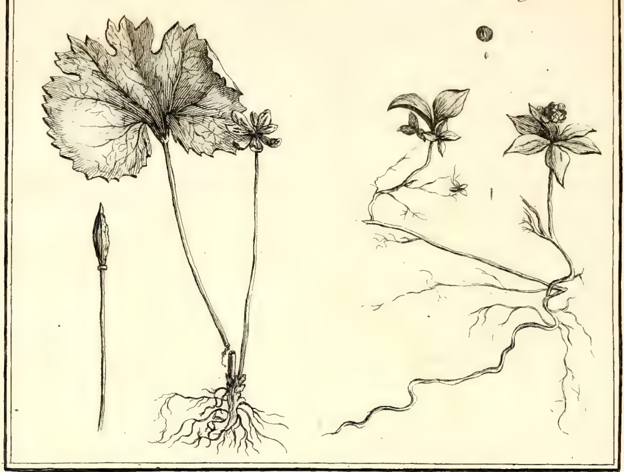
L X V I.

SANG DRAGON du Canada.

Chelidonium maximum Canadenſe, Acaulon.

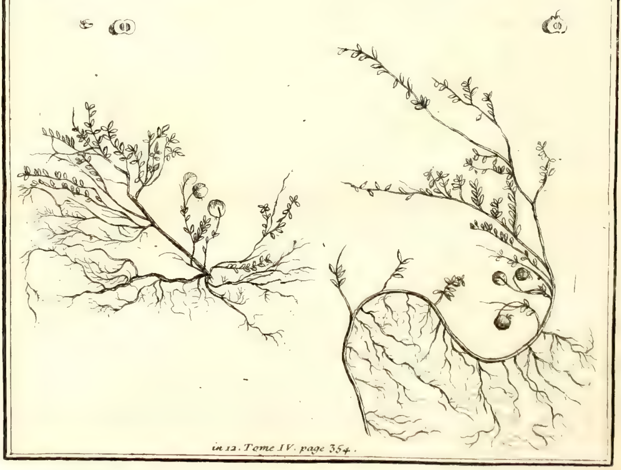
Sa fleur eſt à huit pétales diſpoſés en rond; ſon fruit eſt une gouſſe longue d'environ deux pouces, pointu par les extrémités, large de cinq ou ſix lignes dans ſon milieu : elle eſt à deux panneaux appliqués ſur un chaſſis, auquel tiennent les petits cordons, qui nourriſſent les ſemences, leſquelles ſont ſpheriques. Sa racine eſt à genoüillet, garnie de fibres groſſes d'environ un demi pouce; elle produit pluſieurs tiges longues d'environ un pied, qui ſoûtiennent chacune une feuille de cinq à ſix pouces de tout ſens, étant preſque rondes & inci-

* Deſcription envoyée par M. Sarraſin, dont ce Simple a pris le nom.



LXVI. Sang-dragon. LXVII. Matagon.

in 12. Tome IV. page 354.



LXVIII. Canneberge ou Atoca. LXIX. autre Atoca.

in 12. Tome IV. page 354.

ſées comme celles du Figuier : de la même racine s'élevent d'autres tiges moins longues, qui n'ont point de feuilles, mais portent chacune une gouſſe, qui ſuccede aux fleurs. La racine eſt rouge, & contient un ſuc comme du ſang, dont on ſe ſert pour teindre les cabinets ; elle eſt âcre. Cette Plante vient à l'ombre dans les lieux pierreux, mais d'aſſez bonne terre : elle vient auſſi dans les mauvaiſes & à découvert, par les 40, 45 & 50 dégrés. M. Sarraſin, qui a autrefois envoyé cette Plante & ſa deſcription, telle qu'elle eſt ici tranſcrite, dit qu'il s'eſt ſouvent ſervi de la racine de cette Plante pour provoquer les mois.

LXVII.

MATAGON du Canada.

Cornus herbacea Canadenſis.

Voici la deſcription que M. Sarraſin fait de cette Plante. Sa racine eſt à genouillet, ſa tige eſt environ longue d'un pied : aux deux tiers elle produit ſeulement deux très-petites feuilles ovales, & poſées vis-à-vis l'une de l'autre ſur l'extrémité de la tige. Elle produit toujours ſix autres feuilles, qui ſont ovales, & longues de plus d'un pouce, du milieu deſquelles s'éleve un pédicule, qui ſoûtient un bouquet de fleurs renfermées dans une enveloppe, compoſée de quatre feuilles blanches, ovales, longues de quatre ou cinq lignes, & diſpoſées en croix ; chaque fleur du bouquet eſt à quatre petales portés ſur un calice, qui eſt un petit godet légerement découpé en quatre pointes. Ce calice devient un fruit en forme de baye ronde, charnuë, groſſe comme un pois d'un très-beau rouge, & qui contient un noyau à deux loges. Cette Plante croît par tout dans des terres ſeches & élevées ; par les 45 & 50 dégrés ; les Sauvages appellent ce fruit Matagon, & ils le mangent.

LXVIII. LXIX.

LA CANNEBERGE.

Oxycoccus, ſeu vaccinia paluſtris.

Cette Plante vient dans des Pays tremblans & couverts de

mousse, au-dessus desquelles il ne paroît que de très-petites branches fort menuës, garnies de feuilles très-petites, ovales & alternes : d'entre leurs aisselles naissent de petits pédicules longs d'un pouce, qui soûtiennent une fleur à quatre petales : le calice a la même figure, du fond duquel s'éleve un beau fruit rouge, gros comme une cerise, qui contient des semences rondes. Les Sauvages l'appellent Atoca, on le confit & on l'estime contre le cours de ventre. Cette Plante vient dans les marais par les 35, 40 & 47 degrés. *

La seconde figure représente une seconde espece de cette même Plante, dont le fruit est de couleur roussâtre panachée.

LXX.

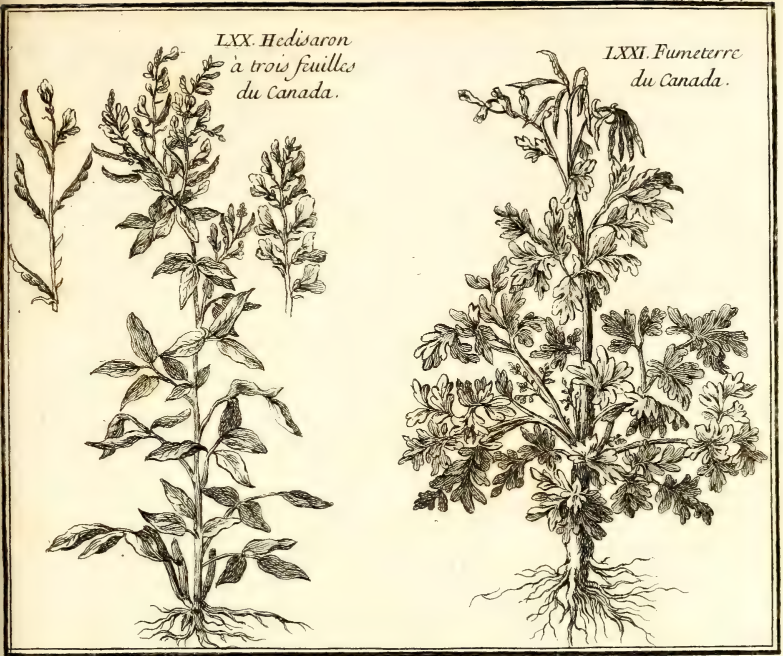
HEDISARON à trois feuilles du Canada.

Hedisarum, vel Securidaca Triphylla Canadensis.

Cette Plante aime les Pays froids, car elle s'y éleve jusqu'à la hauteur de deux coudées, au lieu que dans les Pays tempérés elle n'a que la moitié de cette hauteur. Sa racine pousse plusieurs tiges anguleuses & moëlleuses. Quantité de fibres de différentes couleurs, vertes, pâles, rougeâtres, leur forment une espece de cannelure. Vers le milieu de la canicule cette Plante produit des fleurs disposées en épis, beaucoup plus grands, que ceux de l'Hedisaron commun. Leurs feuilles supérieures sont aussi plus rouges. Leurs aîles & ce qui est dessous, sont d'un rouge plus clair & plus pâle. Quand la fleur se fanne, on voit sortir du milieu une gousse, qui a la figure d'une faulx, noueuse & fort dure, terminée en bas & en haut par une ligne rougeâtre. La racine est fibreuse, noirâtre, & pleine de suc. Toute la Plante jette une odeur agréable, & c'est à tort, que quelques-uns l'ont nommée *Triphyllum Asphaltites Canadense*. Ceux, qui l'ont envoyée en France sous le nom de *Galega de l'Amerique*, n'ont pas mieux rencontré. Quand elle est verte, elle n'a pas beaucoup de saveur ; quand elle est seche, elle a peu d'âcreté. Cornuti l'estime chaude au premier, & seche au second dégré. Il ajoûte qu'il a éprouvé qu'elle est un peu purgative ; si vous en ajoûtez, dit-il, une once à une médecine ordinaire, elle fait

* Cette Description est de M. Sarrasin.

jetter


LXX. Hedisaron à trois feuilles du Canada.
LXXI. Fumeterre du Canada.

mousse, au-dessus desquelles il ne paroît que de très-petites branches fort menuës, garnies de feuilles très-petites, ovales & alternes : d'entre leurs aisselles naissent de petits pédicules longs d'un pouce, qui soûtiennent une fleur à quatre petales : le calice a la même figure, du fond duquel s'éleve un beau fruit rouge, gros comme une cerise, qui contient des semences rondes. Les Sauvages l'appellent Atoca, on le confit & on l'estime contre le cours de ventre. Cette Plante vient dans les marais par les 35, 40 & 47 degrés. *

La seconde figure représente une seconde espece de cette même Plante, dont le fruit est de couleur roussâtre panachée.

L X X.

HEDISARON à trois feuilles du Canada.

Hedisarum, vel Securidaca Triphylla Canadensis.

Cette Plante aime les Pays froids, car elle s'y éleve jusqu'à la hauteur de deux coudées, au lieu que dans les Pays tempérés elle n'a que la moitié de cette hauteur. Sa racine pousse plusieurs tiges anguleuses & moëlleuses. Quantité de fibres de différentes couleurs, vertes, pâles, rougeâtres, leur forment une espece de cannelure. Vers le milieu de la canicule cette Plante produit des fleurs disposées en épis, beaucoup plus grands, que ceux de l'Hedisaron commun. Leurs feuilles supérieures sont aussi plus rouges. Leurs aîles & ce qui est dessous, sont d'un rouge plus clair & plus pâle. Quand la fleur se fanne, on voit sortir du milieu une gousse, qui a la figure d'une faulx, noueuse & fort dure, terminée en bas & en haut par une ligne rougeâtre. La racine est fibreuse, noirâtre, & pleine de suc. Toute la Plante jette une odeur agréable, & c'est à tort, que quelques-uns l'ont nommée *Triphyllum Asphaltites Canadense*. Ceux, qui l'ont envoyée en France sous le nom de *Galega de l'Amerique*, n'ont pas mieux rencontré. Quand elle est verte, elle n'a pas beaucoup de saveur; quand elle est seche, elle a peu d'âcreté. Cornuti l'estime chaude au premier, & seche au second dégré. Il ajoûte qu'il a éprouvé qu'elle est un peu purgative; si vous en ajoûtez, dit-il, une once à une médecine ordinaire, elle fait

* Cette Description est de M. Sarrasin.

jetter



LXX. Hedisaron à trois feuilles du Canada.

LXXI. Fumeterre du Canada.

in 12. Tome IV. page 356.



LXXII. autre Fumeterre du Canada.

LXXIII. Petite Ancholie du Canada.

in 12. Tome IV. page 357.

jetter les humeurs mêmes les plus attachées aux ulceres. On l'applique auſſi avec ſuccès toute cruë ſur les humeurs froides, & elle ſert beaucoup à les réſoudre.

LXXI.

FUMETERRE gouſſeuſe & toujours verte du Canada.

Fumaria ſiliquoſa, ſemper virens, Canadenſis.

Le Canada produit deux Fumeterres, dont l'une eſt toujours verte, comme celle d'Europe, & peut ſervir aux mêmes uſages dans la Médecine. Elle a la tige droite, haute d'un pied, ronde, liſſe, & comme parſemée d'une pouſſiere, qu'on fait aiſément tomber avec le doit. Ses feuilles ſont douces au toucher, & découpées, comme celles de la nôtre; mais plus grandes, & elles ne craignent point le froid. De petites tiges ſortent des aîles de la principale, au ſommet de laquelle les fleurs viennent en épis. Leur figure eſt la même que celle de la *racine creuſe*, mais d'une autre couleur; car leur petit calice eſt de couleur de chair, & lorſqu'elles ſont épanouies, elles ſont d'un jaune éclatant comme l'or. Aux fleurs ſuccedent des gouſſes courbées en maniere de faucilles & de couleur jaunâtre, leſquelles contiennent des ſemences ſemblables à celles du Millet, mais plus rondes. La racine de cette Plante eſt fibreuſe, mais elle jette plus de filamens, que la racine de notre Fumeterre. Ce Simple eſt âcre & amer; il fait couler les urines plus aiſément, que la Fumeterre de Dioſcorides, & décharge mieux les humeurs billieuſes. Il fait auſſi beaucoup cracher, ſi on le mâche, & ſi on le tient lontems dans la bouche. Son ſuc éclaircit la vûë, comme celui de notre Fumeterre.

LXXII.

Fumaria tuberoſa inſipida, Canadenſis.

Cette ſeconde Fumeterre du Canada meurt pendant l'hyver; mais ſi on a ſoin de couvrir ſa racine, elle provigne ſous terre. Cette racine n'a aucune ſaveur. Elle conſiſte en deux petites boſſettes environnées de petits poils. Les feuilles ſont aîlées & pointuës, un peu diviſées, comme celles du Genievre. Leur couleur eſt la même, que dans toutes les autres

Fumeterres. Les petites tiges ſont depuis la racine juſqu'aux feuilles d'un pourpre clair : la fleur eſt blanche. Cornuti prétend qu'elle appartient à la racine creuſe, ou *Fumeterre bulbeuſe*.

LXXIII.

PETITE ANCHOLYE du Canada.

Aquilegia pumila præcox Canadenſis.

Cette Plante croît de très-bonne heure ; car avant le mois de May elle a déja perdu toutes ſes fleurs. Ses feuilles reſſemblent, pour la grandeur & la figure, à celles du *Thalietrum* des Prés, mais la couleur en eſt un peu plus pâle. Ses tiges ſont rougeâtres & fort menuës ; elles ont tout au plus une palme de haut. Toutes ſont terminées par de petites fleurs compoſées de cinq petits cornets creux, mais non crochus, comme dans notre Ancholye d'Europe. Ces cornets ſont d'une couleur obſcure dans la partie inférieure ; la ſupérieure a une teinture de couleur de Safran. Au milieu ſont cinq petites feuilles rouges, dont la pointe eſt renverſée en arriere, & qui environnent un grand nombre d'étamines blanches, dont les unes ont la tête jaune & tombent avec les fleurs ; les autres ſe terminent en pointe, & deviennent des gouſſes, au nombre de quatre ou cinq. Elles ſont recourbées, & pleines de grains noirs & luiſans ; c'eſt la ſemence de la Plante. Les racines jettent quantité de filamens.

LXXIV.

ASTER, ou ETOILE jaune ailée.

Aſter luteus alatus.

La tige de cette Plante a environ deux coudées de haut ; elle eſt ronde, & fort chargée de feuilles d'un verd obſcur, aſſez longues, & ſans pédicules. Elles tiennent à la tige par une pellicule ailée. Ses fleurs jaunes ſont en étoile ronde, & naiſſent à l'extrémité de la tige ſur des pédicules aſſez longs. A cette fleur ſuccedent de petits points, qui, frottés avec les doits, ont une odeur aſſez ſemblable à celle de la *Carline*. La racine eſt fibreuſe & aſtringente.



LXXVII. Souchet de l'Amérique

Fumeterres. Les petites tiges ſont depuis la racine juſqu'aux feuilles d'un pourpre clair : la fleur eſt blanche. Cornuti prétend qu'elle appartient à la racine creuſe, ou *Fumeterre bulbeuſe.*

LXXIII.

PETITE ANCHOLYE du Canada.

Aquilegia pumila præcox Canadenſis.

Cette Plante croît de très-bonne heure ; car avant le mois de May elle a déja perdu toutes ſes fleurs. Ses feuilles reſſemblent, pour la grandeur & la figure, à celles du *Thalietrum* des Prés, mais la couleur en eſt un peu plus pâle. Ses tiges ſont rougeâtres & fort menuës ; elles ont tout au plus une palme de haut. Toutes ſont terminées par de petites fleurs compoſées de cinq petits cornets creux, mais non crochus, comme dans notre Ancholye d'Europe. Ces cornets ſont d'une couleur obſcure dans la partie inférieure ; la ſupérieure a une teinture de couleur de Safran. Au milieu ſont cinq petites feuilles rouges, dont la pointe eſt renverſée en arriere, & qui environnent un grand nombre d'étamines blanches, dont les unes ont la tête jaune & tombent avec les fleurs ; les autres ſe terminent en pointe, & deviennent des gouſſes, au nombre de quatre ou cinq. Elles ſont recourbées, & pleines de grains noirs & luiſans ; c'eſt la ſemence de la Plante. Les racines jettent quantité de filamens.

LXXIV.

ASTER, ou ETOILE jaune ailée.

Aſter luteus alatus.

La tige de cette Plante a environ deux coudées de haut ; elle eſt ronde, & fort chargée de feuilles d'un verd obſcur, aſſez longues, & ſans pédicules. Elles tiennent à la tige par une pellicule ailée. Ses fleurs jaunes ſont en étoile ronde, & naiſſent à l'extrémité de la tige ſur des pédicules aſſez longs. A cette fleur ſuccedent de petits points, qui, frottés avec les doits, ont une odeur aſſez ſemblable à celle de la *Carline.* La racine eſt fibreuſe & aſtringente.



in 12. Tome IV. page 358.



in 12. Tome IV. page 360.

LXXV.

Petit Aster d'Automne à larges feuilles.

Asteriscus autumnalis latifolius.

La racine de ce petit Aster est toute couverte de filamens. Ses tiges sont ligneuses, rondes, rougeâtres, de la hauteur de deux coudées. Ses feuilles sont dentelées, fort larges, & soûtenuës de longs pédicules. Elles sont par-dessus d'un verd tirant sur le jaune, & par-dessus de la couleur des feuilles de Lierre. Les tiges sont terminées par des bouquets de fleurs en étoile, & plus petites que celles de l'*Aster Atticus*, auquel cette Plante ressemble beaucoup. Le nombril des fleurs est de couleur de cendres.

LXXVI.

Panacée du Canada.

Panaces racemosum Canadense.

Ce Panacée, qui est fort beau, ne ressemble à aucun de ceux, dont les Anciens ont parlé: tout terroir lui est bon; il pousse même entre les cailloux. Sa racine, grosse comme le pouce, croît en profondeur jusqu'à un pied & plus. Sa tige, d'un pourpre obscur, a des nœuds aux jointures, & pousse plusieurs branches: elle renferme une espece de moëlle cartilagineuse. Ses feuilles, dont plusieurs sont soûtenuës par un seul pédicule, ont presque la figure d'un cœur terminé en pointe, & sont dentelées tout autour. Des nœuds de la tige il sort des pellicules, qui l'enveloppent, & sous lesquelles est le rudiment de la grappe, qui en doit sortir. Au milieu de l'Eté toutes les tiges sont chargées en même tems de fleurs & Bayes en grappes. Les fleurs sont comme celles de la Vigne. Elles blanchissent ensuite & sont suivies de Bayes, qui d'abord sont vertes, puis rouges, & ont un goût fort agréable. C'est dans ces Bayes, que sont renfermées les semences; les feuilles & la racine de cette Plante ont le même goût, que celle du Panacée, mais celui du fruit est plus exquis: les Cuisiniers en font usage. La Plante meurt & renaît tous les ans.

LXXVII.

SOUCHET de l'Amérique.

Cyperus Americanus.

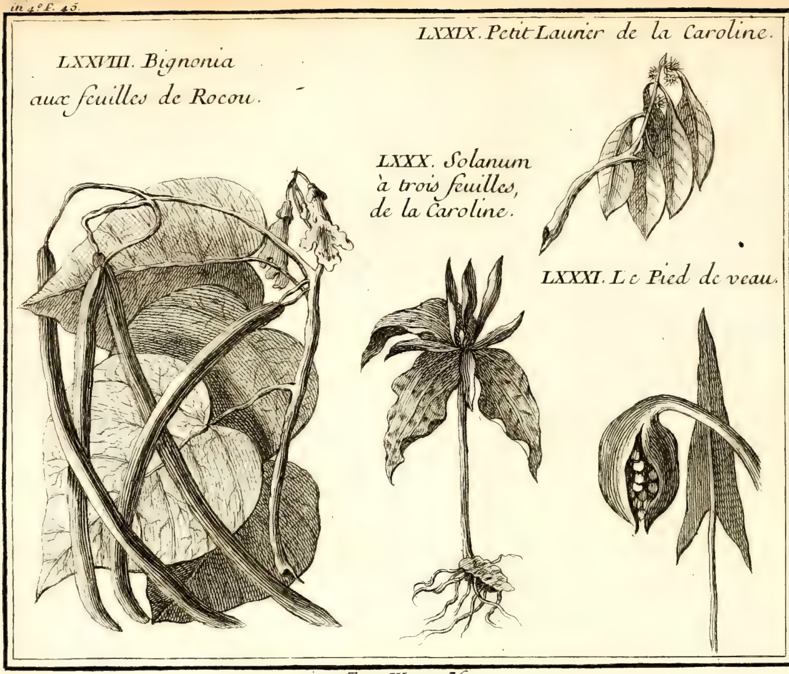
Les Sauvages de la Floride nomment cette Plante, les uns *Apoyamatʃi*, les autres *Phatziʃiranda.* Voici la deſcription, qu'en donne François Hernandez dans ſon Hiſtoire des Plantes du Mexique. C'eſt une herbe, dont les feuilles ſont ſemblables à celles du Porreau, mais plus longues & plus déliées, preſque à la façon du Cypri ordinaire, dont on peut dire qu'elle eſt une eſpece. Son tuyau eſt comme celui du Jonc noueux, & de la hauteur d'une coudée & demie. Sa fleur eſt petite & étroite ; ſa racine déliée, fort longue, compoſée de boſſettes rondes & veluës, un peu éloignées les unes des autres. Les Eſpagnols les enfilent comme un chapelet, & les nomment *Patenotes de Sainte Helene*, parce que c'eſt au Cap de Sainte Helene, qu'on trouve à l'entrée du Jourdain, dans la Floride, qu'ils découvrirent pour la premiere fois cette Plante. Les boſſettes étant coupées & expoſées au Soleil, deviennent très-dures, noires en-dehors, blanches en-dedans. Elles ont un goût aromatique, à peu près comme le *Galanga.* Elles ſont chaudes & ſeches preſqu'au quatriéme dégré, un peu aſtringentes, & reſineuſes. La Plante croît au bord des Rivieres, & dans des lieux humides. Les Sauvages la broyent entre deux pierres, & ſe frottent de ſon ſuc, quand ils veulent ſe laver, parce qu'ils croyent qu'elle affermit les chairs, & leur communique une odeur fort douce. On la fait auſſi réduire en une poudre très-fine ; & priſe dans du vin, elle facilite l'écoulement des urines, en débouchant les conduits. Priſe dans du bouillon, elle appaiſe les douleurs de poitrine, & on en fait des emplâtres, qui arrêtent le flux de ſang. Enfin elle fortifie l'eſtomach, & guérit les maux de la matrice.

LXXVIII.

BIGNONIA aux feuilles de Rocou.

Bignonia Urucæ foliis, flore ſordidè albo, intus maculis purpureis & luteis aſperſo, ſiliquâ longiſſimâ & anguſtiſſimâ.

Cet Arbre ne s'éleve guere qu'à la hauteur de vint pieds.


LXXVIII. Bignonia
aux feuilles de Rocou.
LXXIX. Petit Laurier de la Caroline.
LXXX. Solanum
à trois feuilles,
de la Caroline.
LXXXI. Le Pied de veau.

Son écorce eſt unie, ſon bois eſt mou & ſpongieux; ſes feuilles ont aſſez la figure de celles du Lilac, mais elles ſont beaucoup plus grandes, quelques unes ayant juſqu'à dix pouces de longueur. Au mois de May il porte des fleurs de figure tubereuſe, comme celles de la *Gantelée* ordinaire. Elles ſont blanches, mais bigarrées en-dedans de quelques taches de couleur de pourpre, & de quelques rayes jaunes: leur calice eſt de couleur de cuivre rouge. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccede des coſſes rondes, groſſes comme le doit, & longues de quatorze pouces, qui s'ouvrent lorſqu'elles ſont mûres, & font voir leurs ſemences couchées les unes ſur les autres, comme des écailles de poiſſons. La beauté ſinguliere de cet Arbre a engagé les Habitans de la Caroline à en ſemer dans leurs Jardins, dont il fait aujourd'hui l'ornement. On en a auſſi vû en Angleterre, où ils ont réſiſté aux hyvers les plus rudes, ſans aucun ſoin particulier, excepté la premiere année.

LXXIX.

PETIT LAURIER de la Caroline.

Arbor Lauri folio, floribus ex foliorum alis pentapetalis, pluribus ſtaminibus donatis.

C'eſt un Arbriſſeau, qui a le tronc très-mince, & ordinairement haut de huit ou dix pieds. Ses feuilles ſont diſpoſées alternativement ſur des tiges d'un pouce de long. Il ſort d'entre les feuilles de petites fleurs blanchâtres, compoſées de cinq feuilles, qui environnent pluſieurs longues étamines, dont les petites têtes ſont jaunes. On prétend qu'une décoction de la racine de cet Arbriſſeau purifie le ſang, & fortifie l'eſtomach. Il croît dans les Pays les plus bas, & dans les bois marécageux.

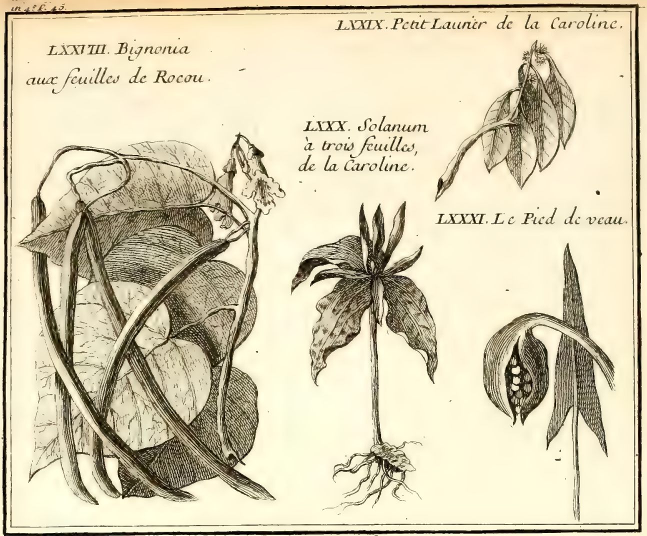
LXXX.

SOLANUM à trois feuilles de la Caroline.

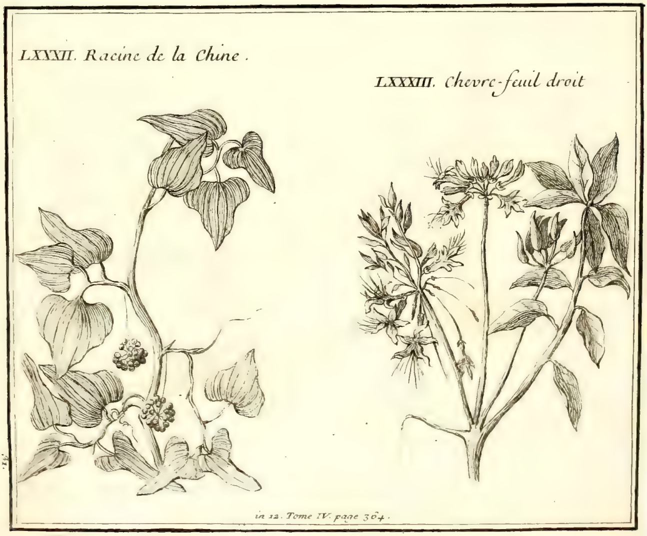
Solanum triphyllum, flore hexapetalo, tribus petalis purpureis erectis, cæteris viridibus reflexis.

Cette Plante, qui eſt fort commune dans la Caroline, & ſur-tout dans les bois les plus couverts, s'éleve toute droite

in 4° F. 45.



in 12. Tome IV. page 362.



in 12. Tome IV. page 364.

Son écorce eſt unie, ſon bois eſt mou & ſpongieux; ſes feuilles ont aſſez la figure de celles du Lilac, mais elles ſont beaucoup plus grandes, quelques unes ayant juſqu'à dix pouces de longueur. Au mois de May il porte des fleurs de figure tubereuſe, comme celles de la *Gantelée* ordinaire. Elles ſont blanches, mais bigarrées en-dedans de quelques taches de couleur de pourpre, & de quelques rayes jaunes: leur calice eſt de couleur de cuivre rouge. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccede des coſſes rondes, groſſes comme le doit, & longues de quatorze pouces, qui s'ouvrent lorſqu'elles ſont mûres, & font voir leurs ſemences couchées les unes ſur les autres, comme des écailles de poiſſons. La beauté ſinguliere de cet Arbre a engagé les Habitans de la Caroline à en ſemer dans leurs Jardins, dont il fait aujourd'hui l'ornement. On en a auſſi vû en Angleterre, où ils ont réſiſté aux hyvers les plus rudes, ſans aucun ſoin particulier, excepté la premiere année.

LXXIX.

PETIT LAURIER de la Caroline.

Arbor Lauri folio, floribus ex foliorum alis pentapetalis, pluribus ſtaminibus donatis.

C'eſt un Arbriſſeau, qui a le tronc très-mince, & ordinairement haut de huit ou dix pieds. Ses feuilles ſont diſpoſées alternativement ſur des tiges d'un pouce de long. Il ſort d'entre les feuilles de petites fleurs blanchâtres, compoſées de cinq feuilles, qui environnent pluſieurs longues étamines, dont les petites têtes ſont jaunes. On prétend qu'une décoction de la racine de cet Arbriſſeau purifie le ſang, & fortifie l'eſtomach. Il croît dans les Pays les plus bas, & dans les bois marécageux.

LXXX.

SOLANUM à trois feuilles de la Caroline.

Solanum triphyllum, flore hexapetalo, tribus petalis purpureis erectis, cæteris viridibus reflexis.

Cette Plante, qui eſt fort commune dans la Caroline, & ſur-tout dans les bois les plus couverts, s'éleve toute droite

avec une ſeule tige à la hauteur de cinq ou ſix pouces, & de ſon ſommet ſortent trois grandes feuilles pointuës, placées en triangle, & qui pendent en bas, faute de pouvoir ſe ſoûtenir. Elles ont chacune trois côtes, & ſont bigarrées de taches d'un verd clair, & d'un verd foncé. D'entre ces feuilles il ſort une fleur compoſée de trois feuilles violettes, longues & droites. Le calice de la fleur eſt diviſé en trois, & la racine de la Plante eſt tubereuſe.

L X X X I.

Le Pied de Veau de l'Amérique.

Arum ſagittariæ, folio anguſto, acumine & auriculis acutiſſimis.

Cette Plante pourroit bien être la même, que Mathiole appelle *Arum minus*, du moins ce qu'il en dit, s'accorde aſſez bien avec ce que M. Catesby rapporte de ce pied de Veau de l'Amérique, ſi ce n'eſt que Mathiole avoit reçu le ſien du Mont-Balde, & que celui-ci croît dans les foſſes & dans les eaux baſſes, où il s'éleve à la hauteur de trois ou quatre pieds. Ses feuilles ſont attachées à de longues tiges pleines de ſuc, qui ſortent d'une racine tubéreuſe, d'où il en ſort auſſi d'autres plus groſſes & plus rudes. Toutes portent à leur extrémité une grande capſule verte, où ſont renfermées pluſieurs Bayes de même couleur, de figure ronde, les unes groſſes comme des bales de mouſquet, les autres plus petites de moitié. Cette capſule, qui eſt de la groſſeur d'un œuf de poule, s'ouvre, lorſqu'elle eſt mûre, & découvre les Bayes, qui dans leur maturité demeurent vertes, & ſont fort tendres. Les Sauvages les font bouillir avec leurs viandes, & alors elles ſont bonnes & fort ſaines, mais cruës elles paroiſſent extrêmement chaudes & aſtringentes. Elles mûriſſent au mois de Juin.

L X X X I I.

Racine de la Chine.

Smilax Bryoniæ nigris foliis, caule ſpinoſo baccis nigris.

C'eſt dans la Caroline, qu'on a donné à ce Smilax le nom

de racine de la Chine. De ſes racines tubereuſes, & diviſées en pluſieurs nœuds, ſortent pluſieurs tiges épineuſes, pliantes & noueuſes. Elles ſont de la groſſeur d'une canne, & s'élevent ordinairement à la hauteur de vint pieds, en s'attachant aux Arbres & aux Buiſſons. En Automne cette Plante produit des grappes de Bayes noires & rondes, attachées à une queuë pendante d'environ trois doits. Chaque Baye contient une ſemence ronde très-dure. Quand on tire les racines de la terre, elles ſont tendres & pleines de ſuc, mais elles deviennent à l'air auſſi dures que du bois. On en fait une boiſſon, à laquelle on attribuë de grandes vertus, ſur-tout celle de purifier le ſang. On fait auſſi bouillir au Printems les tiges, & on les mange comme des aſperges.

LXXXIII.

CHEVRE-FEUILLE droit.

Ciſtus Virginiana, flore & odore Periclymeni.

Cette Plante, qui n'eſt pas moins commune dans la Caroline, que dans la Virginie, & qui a auſſi très-bien réuſſi en Angleterre, s'éleve ordinairement avec deux ou trois tiges droites, ou roides, & fort menuës dans un terroir ſec; mais dans les terreins gras & humides elles ſont de la groſſeur d'une groſſe canne, & hautes depuis douze juſqu'à ſeize pieds. Toutes ſont garnies de petites branches, ſur leſquelles les feuilles ſont alternativement diſpoſées. Du bout de ces branches ſortent des bouquets de fleurs, qui reſſemblent à celles de notre Chevre-Feuille, mais qui ne ſont pas toujours de la même couleur. Quelques Plantes en produiſent de blanches, d'autres de rouges, & d'autres de purpurines. Aux fleurs ſuccedent des capſules longues & pointuës, qui contiennent une infinité de petites ſemences.

LXXXIV.

ELLEBORINE.

Helleborina Lilii folio caulem ambiente, flore unico hexapetalo, tribus petalis longis, anguſtis, obſcurè purpureis, cæteris brevioribus roſeis.

Cette Plante a la racine bulbeuſe, d'où ſort une ſeule tige

d'environ un pied de haut. Elle eſt entourée, au ſortir de terre, d'une ſeule feuille, qui lui ſert comme de fourreau, & qui s'épanoüiſſant enſuite s'éleve droit, & ſe termine en pointe. La fleur ſort du haut de la tige, elle eſt compoſée de ſix feuilles, dont trois ſont longues, & d'un violet foncé : les trois autres, plus courtes, ont la couleur d'une roſe pâle, & ſont ordinairement renverſées : du milieu de cette fleur s'éleve un piſtile. Cette Plante croît dans les lieux humides.

L X X X V.

Arbrisseau aux feuilles d'Aulne.

Alnifolia Americana, ſerrata, floribus pentapetalis albis, in ſpicam diſpoſitis.

Cet Arbriſſeau convient avec l'Aulne en ce qu'il croît dans les lieux humides, & quelquefois dans l'eau, d'où il s'éleve avec pluſieurs tiges fort minces, à la hauteur de dix, & quelquefois de quatorze pieds. Ses feuilles ſont un peu rudes, placées alternativement, dentelées, & quoiqu'aſſez ſemblables à celle de l'Aulne, approchent un peu de celles de l'Epine blanche. Au mois de Juillet il ſort des ſommités des branches des bouquets de fleurs blanches, longs de cinq ou ſix pouces. Chaque fleur eſt compoſée de cinq feuilles, qui environnent une touffe de petites étamines. Ces fleurs ſont fortement attachées aux tiges par des pédicules d'un quart de pouce de long. Elles ſont ſuivies de petites capſules ovales & pointuës, qui contiennent pluſieurs ſemences légeres. Cette Plante fleurit en plein air, même en Angleterre, où on l'a tranſportée.

L X X X V I.

Le Noyer noir.

Nux juglans nigra Virginienſis.

Cet Arbre n'eſt point particulier à la Virginie : on le trouve dans la plûpart des Contrées Méridionnales de l'Amérique Septentrionnale. Il croît ſur-tout dans les fonds, & dans les terroirs gras, & il s'y éleve à une hauteur extraordinaire. Ses feuilles ſont beaucoup plus étroites, plus pointuës, & moins unies,


LXXXV. Arbrisseau aux feuilles d'Aulne.
LXXXIV. Elléborine.

d'environ un pied de haut. Elle eſt entourée, au ſortir de terre, d'une ſeule feuille, qui lui ſert comme de fourreau, & qui s'épanoüiſſant enſuite s'éleve droit, & ſe termine en pointe. La fleur ſort du haut de la tige, elle eſt compoſée de ſix feuilles, dont trois ſont longues, & d'un violet foncé : les trois autres, plus courtes, ont la couleur d'une roſe pâle, & ſont ordinairement renverſées : du milieu de cette fleur s'éleve un piſtile. Cette Plante croît dans les lieux humides.

L X X X V.

Arbrisseau aux feuilles d'Aulne.

Alnifolia Americana, ſerrata, floribus pentapetalis albis, in ſpicam diſpoſitis.

Cet Arbriſſeau convient avec l'Aulne en ce qu'il croît dans les lieux humides, & quelquefois dans l'eau, d'où il s'éleve avec pluſieurs tiges fort minces, à la hauteur de dix, & quelquefois de quatorze pieds. Ses feuilles ſont un peu rudes, placées alternativement, dentelées, & quoiqu'aſſez ſemblables à celle de l'Aulne, approchent un peu de celles de l'Epine blanche. Au mois de Juillet il ſort des ſommités des branches des bouquets de fleurs blanches, longs de cinq ou ſix pouces. Chaque fleur eſt compoſée de cinq feuilles, qui environnent une touffe de petites étamines. Ces fleurs ſont fortement attachées aux tiges par des pédicules d'un quart de pouce de long. Elles ſont ſuivies de petites capſules ovales & pointuës, qui contiennent pluſieurs ſemences légeres. Cette Plante fleurit en plein air, même en Angleterre, où on l'a tranſportée.

L X X X V I.

Le Noyer noir.

Nux juglans nigra Virginienſis.

Cet Arbre n'eſt point particulier à la Virginie : on le trouve dans la plûpart des Contrées Méridionnales de l'Amérique Septentrionnale. Il croît ſur-tout dans les fonds, & dans les terroirs gras, & il s'y éleve à une hauteur extraordinaire. Ses feuilles ſont beaucoup plus étroites, plus pointuës, & moins

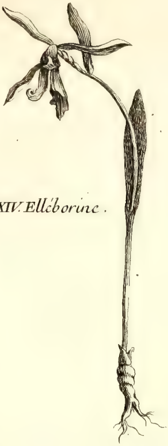
unies,

in 4° P. 40.

LXXXV. Arbrisseau aux feuilles d'Aulne.



LXXXIV. Ellébor ine.



in 12. Tome IV. page 366.

LXXXVI. Noyer noir.



LXXXVII. Farcele à fleurs rouges.



in 12. Tome IV. page 368.

unies, que celles du Noyer commun. La coque interne du fruit est si épaisse, qu'on ne la peut briser qu'avec un marteau. L'externe, ou l'enveloppe, est aussi fort épaisse & très-raboteuse en-dehors. Le fruit de l'Arbre est huileux, & d'un goût fort; cependant les Ecureuils, & d'autres Animaux s'en nourrissent. Les Sauvages mêmes en mangent, mais après l'avoir gardé quelque tems. Le bois de ce Noyer approche plus du noir, que celui d'aucun autre de cette grandeur: il est estimé pour les cabinets, les tables, les buffets, &c.

LXXXVII.

FASEOLE à fleurs rouges.

Faseolus puniceo flore.

Cette belle Plante differe un peu du Faseole ordinaire. Ses feuilles d'un verd obscur sont soûtenuës trois à trois sur de longs pédicules: elles sont larges par le bas, & s'allongent en pointe en s'arrondissant. Elles se replient en-dedans sur le soir, & se déplient le matin. Elles couvrent un grand nombre de tiges fort menuës, qui sortent d'une racine très-petite & fort fibreuse. Ces tiges sont si foibles, qu'elles ont besoin d'appui pour se soûtenir. La fleur, qui est de même figure, que celle de nos Faseoles, est d'un beau rouge, & dure lontems. Lorsque la Plante fut apportée en France, on ne faisoit point de bouquets, où elle n'entrât. Les gousses, qui suivent ces fleurs, sont un peu courbées en faulx, & elles contiennent des féves, qui ressemblent beaucoup à celles du Frêne: elles sont rondes & noires, & couvertes d'une pellicule d'une couleur sale & obscure.

LXXXVIII.

SORBIER du Canada.

Sorbus aucuparia Canadensis.

C'est le Sorbier Sauvage, que quelques-uns nomment *Torminalis*. Il ne differe du Domestique, que par son fruit, qui croît par ombelles, comme celui du Sureau. Ses grains sont de couleur de Safran, tirant sur le rouge, semblables à ceux

de l'Aubeſpin, & preſque de même couleur. Quant au goût, ils reſſemblent à ceux du Sorbier domeſtique. Les Grives en ſont fort friandes, & on s'en ſert pour les prendre, d'où lui vient l'épithete d'*Aucuparia*. Ce Sorbier eſt un aſſez grand Arbre, droit, qui porte ſes branches hautes, dont la feuille eſt comme celle du Frêne, mais plus étroite, blanchâtre par deſſous, & dentelée dans tout ſon contour. Tous les fruits, qui ſortent en grappes, ont chacun leur queuë. Le bois de l'Arbre eſt ferme & maſſif, ſon écorce eſt dure, & de couleur jaune blanchâtre.

LXXXIX.

Bruyere, qui porte des Bayes.

Empetrum montanum fructu nigro, ſeu Erica Baccifera.

Cette Plante, qui ſe trouve en pluſieurs endroits du Canada & dans l'Iſle Royale, eſt la premiere eſpece de Bruyere, dont parle Matthiole, & qui a été connuë des Anciens. C'eſt un Arbriſſeau branchu, reſſemblant au Tamariſc, mais plus petit. Ses feuilles ſont aſſez ſemblables à celles de la Bruyere commune; ſes branches ſont ligneuſes, d'un noir rouſſâtre, flexibles. Ses petites fleurs, compoſées de trois feuilles, naiſſent à la racine des feuilles, elles ont la couleur d'une herbe tirant ſur le blanchâtre; en tombant elles font place à des Bayes rondes, de la groſſeur des grains de Genievre, vertes d'abord, noires dans leur maturité, & remplies d'une chair molle & d'un ſuc de la couleur de celui des Mûres, & remplies de petits grains triangulaires, de différentes groſſeurs.

X C.

Epinette, ou Sapinette du Canada.

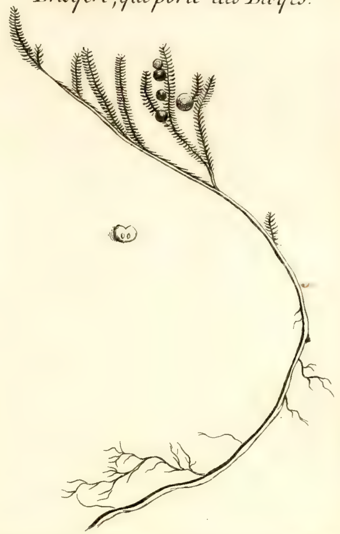
Abies Canadenſis piccæ foliis brevioribus, conis parvis, biuncialibus laxis.

C'eſt la plus grande des quatre eſpeces de Sapin, qu'on trouve en Canada. Ce qu'elle a de particulier dans ſa figure, c'eſt que ſes fruits ſont plus petits, que ceux de toutes les autres.

LXXXVIII.
Sorbier du Canada.



LXXXIX.
Bruyére, qui porte des Bayes.



in 12. Tome IV. page 369.

XCI. *Bourgene du Canada.*

de l'Aubeſpin, & preſque de même couleur. Quant au goût, ils reſſemblent à ceux du Sorbier domeſtique. Les Grives en ſont fort friandes, & on s'en ſert pour les prendre, d'où lui vient l'épithete d'*Aucuparia*. Ce Sorbier eſt un aſſez grand Arbre, droit, qui porte ſes branches hautes, dont la feuille eſt comme celle du Frêne, mais plus étroite, blanchâtre par deſſous, & dentelée dans tout ſon contour. Tous les fruits, qui ſortent en grappes, ont chacun leur queuë. Le bois de l'Arbre eſt ferme & maſſif, ſon écorce eſt dure, & de couleur jaune blanchâtre.

LXXXIX.

BRUYERE, qui porte des Bayes.

Empetrum montanum fructu nigro, ſeu Erica Baccifera.

Cette Plante, qui ſe trouve en pluſieurs endroits du Canada & dans l'Iſle Royale, eſt la premiere eſpece de Bruyere, dont parle Matthiole, & qui a été connuë des Anciens. C'eſt un Arbriſſeau branchu, reſſemblant au Tamariſc, mais plus petit. Ses feuilles ſont aſſez ſemblables à celles de la Bruyere commune; ſes branches ſont ligneuſes, d'un noir rouſſâtre, flexibles. Ses petites fleurs, compoſées de trois feuilles, naiſſent à la racine des feuilles, elles ont la couleur d'une herbe tirant ſur le blanchâtre; en tombant elles font place à des Bayes rondes, de la groſſeur des grains de Genievre, vertes d'abord, noires dans leur maturité, & remplies d'une chair molle & d'un ſuc de la couleur de celui des Mûres, & remplies de petits grains triangulaires, de différentes groſſeurs.

X C.

EPINETTE, ou SAPINETTE du Canada.

Abies Canadenſis piccæ foliis brevioribus, conis parvis, biuncialibus laxis.

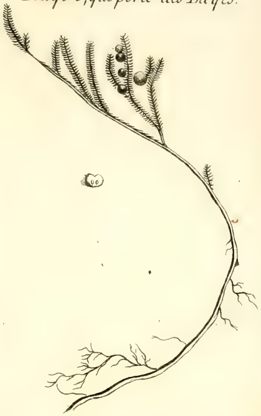
C'eſt la plus grande des quatre eſpeces de Sapin, qu'on trouve en Canada. Ce qu'elle a de particulier dans ſa figure, c'eſt que ſes fruits ſont plus petits, que ceux de toutes les autres.

in 4.° pag. 50.

LXXXVIII.
Sorbier du Canada.



LXXXIX.
Bruyére, qui porte des Bayes.



in 12. Tome IV. page 369.

XC. Epinette, ou Sapinette du Canada.



XCI. Bourgene du Canada.



in 12. Tome IV. page 370.

XCI.

BOURGENE du Canada.

Frangula rugosiore & ampliore folio.

C'est, selon M. de Tournefort, la même Plante, que Bauhin appelle Aulne noir. *Alnus nigra, baccifera, rugosiore folio, seu major*; & elle ne differe en effet de la commune, que par ses feuilles ridées & plus larges. C'est un Arbrisseau, qui jette plusieurs verges droites, longues, d'où il en sort de plus petites, couvertes d'une petite écorce noire, tachetée de verd. L'écorce est jaune par-dessous, son bois est blanc, sa moëlle est rouge, tirant sur le noir. Ses fleurs sont petites & blanchâtres, & sont suivies de petites bayes rondes, comme des grains de poivre, elles sont d'abord vertes, ensuite rouges & noires dans leur maturité, & désagréables au goût. On prétend que sa semence, pilée & réduite en huile, garantit de la vermine, & qu'avec un bâton de cet Arbrisseau on chasse les Serpens. L'écorce intérieure, qui est jaune, desseche; trempée dans du vin, elle fait vomir, & purge l'estomach des flegmes, & de toute la pourriture, qui s'y est amassée: on la dit même fort bonne contre l'hydropisie. Cuite dans du vin, elle guérit de la gale, en se lavant avec la décoction, qui appaise aussi la douleur des dents, si on la tient dans la bouche.

XCII.

MELEZE, ou CEDRE du Canada.

Larix Canadensis longissimo folio.

C'est le Cedre du Canada, que M. de Tournefort, sur le rapport de M. Sarrasin, a rangé parmi les especes de Meleze. Mais ni l'un ni l'autre n'en a rien dit de particulier. On ne marque pas même, si sous ce titre on comprend également le Cedre blanc & le Cedre rouge, dont j'ai expliqué la différence dans mon Journal.

XCIII.

Bluet du Canada.

Vitis idæa Canadensis, Myrti folio.

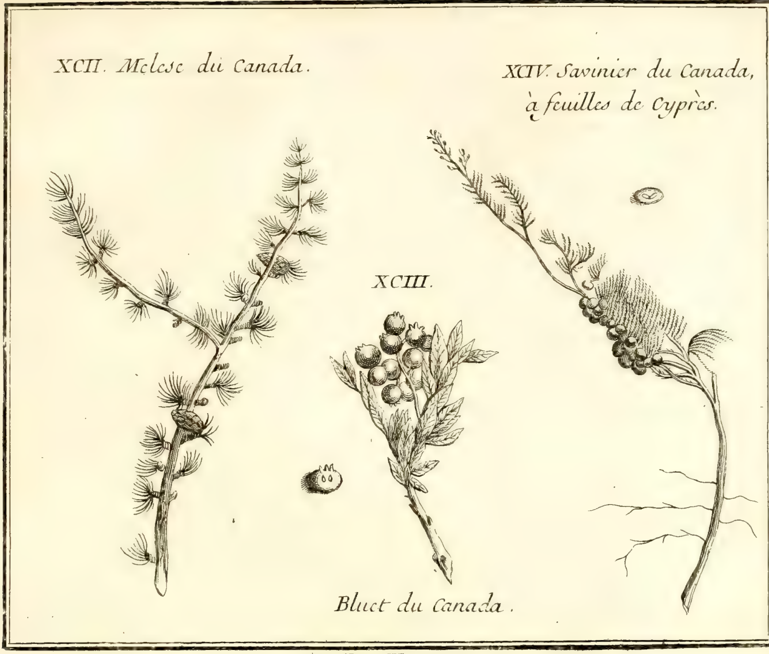
Cette Plante, qui est fort commune dans les Bois du Canada, paroît être la même, que les Anciens ont nommée *Vigne du Mont Ida*, & qui se trouve aussi dans les Montagnes d'Auvergne, où il ne croît point d'autre Bois, & en plusieurs autres endroits de l'Allemagne & de l'Italie. Pline l'appelle *Figue Alexandrine*, du nom de la Ville d'Alexandrie de Troade, & les Italiens *Uva dell' Orso*, Vigne d'Ours. Elle est petite, elle jette plusieurs branches, dont les plus grandes sont d'une coudée: ses feuilles rondes, ou plutôt ovales, sont d'un verd foncé, de la figure à peu près de celles du Bouis, ou du Myrthe. Ses fleurs rondes, creuses, sortent autour des branches parmi les feuilles; je n'ai pu sçavoir de quelle couleur elles sont, parce que la plûpart des fruits étoient mûrs, quand j'ai vû la Plante. Ces fruits sont ronds, faits en forme de nombril, verds d'abord, & noirs, quand ils ont acquis leur maturité, pleins d'un suc noir, doux & d'assez bon goût. Il renferme de petits grains comme ceux de raisin. La racine est longue, grasse, souple, & ligneuse. Ce fruit est mûr au mois de Juin. Il est rafraîchissant au second dégré, astringent & un peu déficcatif: mangé crû ou cuit; avec du sucre, ou sans sucre, il est bon contre les fievres chaudes & bilieuses, contre la chaleur d'estomach, contre l'inflammation du foye & des autres parties intérieures; il resserre le ventre, & ôte l'envie de vomir.

XCIV.

Savinier à feuilles de Cyprès du Canada.

Sabina Canadensis folio Cupressi.

Cet Arbre, qui ne s'éleve pas fort haut, mais dont les branches s'étendent beaucoup, a été nommé par quelques-uns *Cyprès de Crete*. On en trouve beaucoup dans les Alpes, & il est fort commun en Canada. Il est sterile, & ses feuilles,



in 12. Tome IV. page 372.

XCIII.

BLUET du Canada.

Vitis idæa Canadensis, Myrti folio.

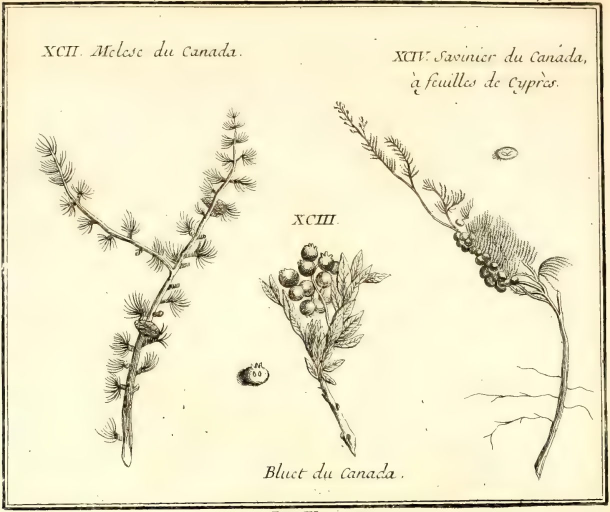
Cette Plante, qui est fort commune dans les Bois du Canada, paroît être la même, que les Anciens ont nommée *Vigne du Mont Ida*, & qui se trouve aussi dans les Montagnes d'Auvergne, où il ne croît point d'autre Bois, & en plusieurs autres endroits de l'Allemagne & de l'Italie. Pline l'appelle *Figue Alexandrine*, du nom de la Ville d'Alexandrie de Troade, & les Italiens *Uva dell' Orso*, Vigne d'Ours. Elle est petite, elle jette plusieurs branches, dont les plus grandes sont d'une coudée : ses feuilles rondes, ou plutôt ovales, sont d'un verd foncé, de la figure à peu près de celles du Bouis, ou du Myrthe. Ses fleurs rondes, creuses, sortent autour des branches parmi les feuilles; je n'ai pu sçavoir de quelle couleur elles sont, parce que la plûpart des fruits étoient mûrs, quand j'ai vû la Plante. Ces fruits sont ronds, faits en forme de nombril, verds d'abord, & noirs, quand ils ont acquis leur maturité, pleins d'un suc noir, doux & d'assez bon goût. Il renferme de petits grains comme ceux de raisin. La racine est longue, grasse, souple, & ligneuse. Ce fruit est mûr au mois de Juin. Il est rafraîchissant au second dégré, astringent & un peu désiccatif : mangé crû ou cuit, avec du sucre, ou sans sucre, il est bon contre les fievres chaudes & bilieuses, contre la chaleur d'estomach, contre l'inflammation du foye & des autres parties intérieures; il resserre le ventre, & ôte l'envie de vomir.

XCIV.

SAVINIER à feuilles de Cyprès du Canada.

Sabina Canadensis folio Cupressi.

Cet Arbre, qui ne s'éleve pas fort haut, mais dont les branches s'étendent beaucoup, a été nommé par quelques-uns *Cyprès de Crete*. On en trouve beaucoup dans les Alpes, & il est fort commun en Canada. Il est sterile, & ses feuilles,


XCII. Meleze du Canada.
XCIV. Savinier du Canada, à feuilles de Cyprès.
XCIII.
Bluet du Canada.


XCV. Petit Alisier du Canada.
XCVI. Petit Buis du Canada.

qui ſont très-épineuſes à la cime, ont une odeur forte, & ſont âcres & brûlantes. Ses Bayes ont la même odeur, que celles du Savinier, qui porte des fruits; mais les unes ſont rougeâtres, & les autres de couleur céleſte. Elles ſont de la groſſeur des grains de Genievre, & ne ſont point précédées par des fleurs, mais par de ſimples rudimens, ſoûtenus par des pédicules courbés, & composés de tubercules au nombre de trois, de quatre, ou de cinq : il a cela de commun avec le Savinier ordinaire, & il paroît que les Bayes de l'un & de l'autre ont les mêmes vertus; dont la principale eſt de faire mourir les vers. Les feuilles de l'Arbre broyées & incorporées avec du miel, nettoyent les ulceres les plus ſales, & font reſoudre les charbons.

XCV.

PETIT ALISIER à feuilles d'Arbouſier.

Cratægus Virginiana, foliis Arbuti.

Cet Arbre, qui croît dans l'Iſle Royale, & en pluſieurs autres endroits du Canada, auſſi-bien que dans la Virginie, eſt de moyenne hauteur dans les Bois, où il vient de lui-même; mais ſi on le tranſplante dans les Jardins, il vient plus haut. M. de Tournefort lui donne auſſi le nom de *Sorbus Virginiana*, mais il n'en dit pas davantage, & n'en donne point la figure, ni aucune explication.

XCVI.

PETIT BOUIS du Canada.

Vitis idæa ſemper virens, fructu rubro.

Les tiges de cette Plante ſont rondes, & hautes de neuf pouces. Elles ont beaucoup de feuilles plus épaiſſes, que celles du *Vitis idæa Anguloſa*, & à peu près ſemblables à celles du Bouis, c'eſt-à-dire, oblongues, avec une petite pointe à l'extrémité, & dont les nerfs proviennent en-deſſous. Elles ont un goût aſtringent & un peu amer. Ses fleurs, ſemblables aux Lys des Champs, viennent en grappes à l'extrémité des tiges. Elles ſont blanches, & quelquefois un peu rougeâtres. Elles ſont ſuivies de Bayes, auſſi en grappes, environ ſix à ſix,

de la groſſeur du plus gros pois, qui de blanches, ou de jaunes, deviennent rouges, d'un goût agréablement acide, & de la même ſubſtance, que celle du Vaciet des marais, & remplies de petits grains jaunes. Cette Plante croît dans des terreins pierreux, & couverts comme les Forêts. Ses Bayes ſont froides & ſeches, par conſéquent aſtringentes, & on s'en ſert avec ſuccès dans la diarrhée & dans les dyſenteries. Elle croît en pluſieurs endroits de l'Europe & du Canada.

XCVII.

GRANDE STATICE de l'Amerique.

Statiche maxima Americana.

Cette précieuſe Plante, dont je n'ai pu avoir la figure, differe de la commune par la largeur de ſes feuilles, & par la couleur & la nature de ſes fleurs. Elle a encore moins de rapport à la Statice de Pline. Sa racine eſt fort longue, & n'a preſque point de filamens. Ses feuilles, qui ont trois pouces de long ſur un de large, ſont d'un verd obſcur, quoique fort net, elles vont toujours en diminuant, mais leur pointe eſt émouſſée. Elles naiſſent en rond immédiatement de la racine, & elles ont deux nerfs, comme celles du Plantain. Du milieu de ces feuilles s'élevent une ou deux petites tiges, ou longs pédicules ſans feuilles, terminées par un bouton d'une ſubſtan-membraneuſe, lequel s'ouvre peu à peu ſans ſe rompre, & laiſſe le paſſage à une fleur blanche. Elle ſe replie enſuite en-deſſous, & forme, en ſe condenſant, pour ne point excéder la meſure, une enveloppe très-juſte à la tige. Cette Plante eſt froide & ſeche. Elle eſt ſouveraine pour arrêter la deſcente du fondement & de la matrice; & lorſqu'il y a inflammation, la guériſon en eſt plus certaine. Elle a d'ailleurs un acide, qui la rend très-propre à guérir les fievres putrides, & toutes ſortes d'ulceres.

XCVIII.

PANACE's muſqué du Canada.

Herbatum Canadenſium, ſive Panacès Moſchatum.

Ce Panacès, dont je n'ai point non plus trouvé la figure,

s'éleve à la hauteur de deux coudées. Sa racine eſt blanche, longue & charnuë. Les premieres feuilles, qu'elle pouſſe, ſont longues & larges, ſemblables à celles du *Coſtus* des Jardins, ou du *Lepidion* de Pline, c'eſt-à-dire, légerement dentelées : mais celles, qui viennent après, ſont découpées preſque juſqu'au nerf. Elles ont ordinairement un pied de long, & environnent la racine près de terre. On n'en voit point à la tige, ſi ce n'eſt à la naiſſance des branches, où il croît une petite feuille informe & comme mutilée : c'eſt même, ce ſemble, plutôt une eſpece de lien, qui fortifie la tige dans les endroits les plus foibles, pour l'aider à ſoûtenir le poids de ſa tête contre la violence des vents ; car toutes ces tiges ſont terminées par une ombelle ſi peſante, qu'elle les fait pancher, avant même que les petites fleurs, qui la compoſent, ſoient formées. Ces fleurs ſont blanches, comme celles du Panacès commun, & répandent aſſez loin une odeur de muſc fort agréable. Les ſemences, qui les ſuivent, ſont moins larges, que celles de notre Panacès. Cette Plante fleurit en Septembre & en Octobre ; ſes feuilles ont un goût âcre, qui prend un peu au nez : ſa racine eſt moins amere.

TABLE DES PLANTES.

FAUTES A CORRIGER.

P*Age* 2, *ligne* 11. qu'on voit dans les Forêts de la Louysiane, où il est fort commun; *lisez*, qu'on voit en Europe; il est fort commun dans les Forêts de la Louysiane. On y en trouve.

TABLE DES SOMMAIRES DU SECOND TOME.

LIVRE TREIZIE'ME.

PRojet de M. de la Sale proposé à M. de Seignelai. Il est approuvé : Commission, qu'on donne à son Auteur. Son Armement, & qui étoient ceux, qui l'accompagnerent. Son départ de la Rochelle. L'Escadre relâche en France : Elle se remet en Mer. MM. de Beaujeu & de la Sale se brouillent. Bâtiment perdu par la faute de M. de Beaujeu. On découvre la Floride. M. de la Sale passe devant l'embouchure du Micissipi, sans s'en appercevoir. Il arrive à la Baye Saint Bernard, sans sçavoir, où il est. Il perd sa Flûte : Suites de ce malheur. M. de Beaujeu retourne en France ; ses mauvaises manieres avec M. de la Sale. Celui-ci bâtit deux Forts. Conspiration contre Joutel. Triste situation de la Colonie. Sévérité outrée de M. de la Sale, & ce qui en arrive. Les Sauvages incommodent les François. Caractere des Clamcoëts. *Qualité du Païs des* Cénis. *Des* Ayennis. *M. de la Sale veut chercher le Micissipi par Mer. Plusieurs François sont massacrés par les Sauvages. Naufrage de la Fregate. Mutineries & complots dans l'Habitation de S. Louis. Voïage de M. de la Sale aux Cénis. Il perd une partie de ses Gens. Il tombe malade. Il part pour aller chercher les Illinois. Moranget, le Laquais & le Chasseur de M. de la Sale sont assassinés. Mort tragique de M. de la Sale. Son caractere. Calomnies publiées contre lui. Ce qui se passe après sa mort. Les Assassins s'emparent de l'autorité. Joutel est envoïé chez les Cénis. Réception, qu'on lui fait.*

LIVRE QUATORZIE'ME.

Gouverneur ſe rend par capitulation. La capitulation n'eſt point gardée. M. Perrot eſt pourſuivi par les Anglois. M. de Villebon arrive au Port Roïal, & n'y trouve plus les Anglois. Belle action du Sieur de Montorgueil. Les Anglois à l'Iſle Percée. M. Perrot eſt pris par les Anglois, qui le traitent indignement. Il eſt repris. Zele deſintéreſſé & fidelité des Abénaquis. Etat de l'Iſle de Terre-Neuve au commencement de cette année. Plaiſance ſurpris & pillé par les Anglois. M. de Frontenac arrive à Quebec. Diſpoſitions pour la deffenſe de la Ville. Prévoïance du Gouverneur Général. Fortifications de la Place. La Flotte Angloiſe moüille devant Quebec. L'Amiral Anglois envoïe ſommer le Comte de Frontenac. Réponſe de ce Général. Belle action de quelques Canadiens. Plan de M. de Frontenac pour la deffenſe de la Place. Combat du côté de Beauport; Les Ennemis canonnent la Ville ſans ſuccès. Ils ſont obligés de s'éloigner fort en deſordre. Les Troupes débarquées ſont repouſſées de nouveau. M. de Sainte Heléne eſt bleſſé à mort. Troiſiéme action plus déciſive, que les deux Premieres. Les Ennemis ſe rembarquent, & laiſſent leur Canon. Une diverſion manquée du côté de Montreal ſauve Quebec. Le Siége eſt levé. On échange les Priſonniers: mauvais état & nouvelles pertes de la Flotte Angloiſe. Nouvelles preuves de la fidelité des Abénaquis. Les Vaiſſeaux de France arrivent à Quebec. Famine, & zele des Habitans. Les Abénaquis font de grands ravages dans la Nouvelle Angleterre. Négociations ſimulées des Iroquois. Lettre de M. de Frontenac à M. de Pontchartrain. Nouvelles hoſtilités des Iroquois. Combat de Saint Sulpice, ou de Repentigny. Qui étoient MM. de Criſaſy. Un Parti Iroquois échappe aux François par la faute des Sauvages du Sault S. Louis. Soupçons de M. de Frontenac à ce ſujet. Faux principe de ce Général. Nouvelles intrigues des Iroquois. Fidelité des Iroquois Chrétiens. Nos Alliés continuent de pouſſer les Iroquois. Entrepriſe ſur le Port Nelſon differée, & pourquoi. Grands préparatifs des Ennemis. Les Ennemis approchent de Montreal. Diſpoſition de M. de Callieres pour ſe deffendre. Combat de la Prairie de la Madeleine. Belle action de M. de Valrenes. Défaite des Ennemis. Perte des deux Partis.

LIVRE QUINZIE'ME.

LEs Anglois, proposent la neutralité. Ce qui les y engageoit. Réponse du Comte de Frontenac. Belle action d'Oureouharé. Grand Parti contre les Agniers, inutile. Nouvelles de l'Acadie. Le Chevalier de Villebon y est établi Commandant. Il prend possession du Port Roïal. Les Iroquois veulent surprendre le Sault S. Loüis. Diverses Hostilités. Les Iroquois empêchent la Navigation de la grande Riviere. Ils défont un Parti de François & de Sauvages : on les laisse échaper. On court après, & on remporte sur eux quelque avantage. M. de Frontenac propose aux Outaouais une Expédition, & ils n'y acquiescent point. Nouveau bruit d'un Armement des Anglois. Le Roi envoïe une Escadre en Terre-Neuve, & elle manque son coup. Plaisance est attaquée par les Anglois. Ils envoïent sommer le Gouverneur. Les attaques commencent. Le Siége est levé. Le Gouverneur Général de la nouvelle Angleterre veut faire enlever le Chevalier de Villebon. Il manque son coup. Entreprise sur Pemkuit. Elle est manquée. Etat, où se trouvoit alors la nouvelle France. Plaintes contre M. de Frontenac. Inquietudes de ce Général, & surquoi elles étoient fondées. Huit-cent Iroquois viennent attaquer la Colonie. Précautions, que prend M. de Callieres. Les Iroquois se retirent sans rien faire. Irruption dans le Canton d'Agnier. Succès de cette expédition. Les Nôtres sont attaqués dans la Retraite. Nouveaux avis d'un grand Armement des Anglois contre le Canada. Embarras de M. de Frontenac. Propositions de paix par un Capitaine Onneyouth. Réponse du Général. Huit cent Iroquois s'approchent de Mont-Réal. Ils se retirent sans rien faire. Ce que devint la Flotte Angloise, qui menaçoit le Canada. Arrivée d'un grand Convoi de Pelleteries à Mont-réal. M. de Frontenac empêche les Miamis de trafiquer avec les Anglois. Les Anglois reprennent le Fort de Sainte-Anne dans la Baye d'Hudson. Belle retraite de deux François. Les Anglois obligés de se retirer de devant la Martinique en mauvais ordre. Une Iroquoise vient à Quebec pour voir le Comte de Frontenac. Conversion & Eloge de cette Femme. Nouvelles propositions du

Capitaine Onneyouth. Réponse de M. Frontenac : pourquoi il differe de pousser les Iroquois à bout. Zele & bons offices de trois Sauvages. Conduite des Anglois & des Iroquois à notre égard. Comment M. Frontenac en profitoit. Les Iroquois font de nouveau mine de vouloir la paix. On est averti de se défier d'eux. Députés Iroquois à Quebec : Effet de cette députation. M. de Frontenac tente inutilement le rétablissement du Fort de Catarocouy ; ce qui fait échouer ce projet. Nouvelles négociations avec les Iroquois. Derniere réponse du Comte de Frontenac. Il renvoïe les Députés fort contens. Retour du P. Milet & de Tareha. Raisons, qui engageoient le Général à traiter avec les Iroquois. Quelques Abénaquis traitent avec les Anglois : le Sieur de Villieu rompt la Négociation. Expédition hardie & heureuse de cet Officier. Belle action d'un Abénaqui. Soulevement à Baston. Ce qui se passa entre le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, & les Sauvages alliés des François. Les Sauvages sont ébranlés. Un de leurs Missionnaires les empêche de traiter avec les Anglois. Description du Port-Nelson. MM. d'Iberville & de Serigny en font le Siege. Le Gouverneur se rend par Capitulation. Suite de cette victoire. Les Iroquois continuent d'amuser les François. Le Roy est d'avis qu'on les pousse à bout. Ils recommencent leurs Hostilités. Insolentes propositions de ces Barbares. M. de Frontenac veut, contre l'avis de tout le monde, & du Roy même, rétablir le Fort de Catarocouy. Conduite admirable du Chevalier de Crisasy dans le rétablissement de ce Fort. On est averti fort à propos que les Iroquois sont en Campagne : ils sont défaits par M. de la Durantaye, & par M. de Courtemanche. Trahison d'un Chef Huron. Politique du Sieur de la Motte Cadillac. Ce qui se passa entre les Députés de nos Alliés, & le Comte de Frontenac. Un Siou demande à ce Général sa protection. Trahison faite par les Anglois aux Abénaquis. Ils prennent la résolution de s'en venger. MM. de Frontenac & de Champigny proposent d'attaquer Baston. Projet de la Campagne pour l'année 1696. Ce que le Roy pense de la Guerre des Iroquois. Mauvaise disposition de de nos Alliés à notre égard. M. de la Motte-Cadillac engage les Outaouais à faire la Guerre aux Iroquois. Ceux-ci sont défaits. Suite de cette défaite.

LIVRE SEIZIE'ME.

tions du Sieur de Montigny. Un Corps d'Ennemis défait. Siége du Fort de S. Jean. Le Gouverneur veut amuſer les François, dans l'eſperance d'un prompt ſecours. Il ſe rend. Etat de la Place. Situation de S. Jean. Il eſt brûlé & abandonné. Conquête des Canadiens en Terre-Neuve. Fautes des François & des Anglois dans leurs Colonies. Pourquoi M. d'Iberville n'acheva point la conquête de Terre-Neuve. Pluſieurs projets contre les Iroquois, ſans effet. Les François reçoivent quelques échecs. Des Onneyouths viennent pour s'établir dans la Colonie. Reception, qu'on leur fait. Les autres Cantons en prennent ombrage. M. de Frontenac refuſe aux Iroquois Chrétiens la permiſſion d'aller en guerre, & pourquoi. Avis, que ce Géneral reçoit de la Cour. Les Iroquois recommencent leurs hoſtilités. Les Anglois ſe rendent Maîtres du Fort Bourbon. Ils violent la capitulation. M. d'Iberville part pour la Baye d'Hudſon. Il perd un de ſes Bâtimens dans les Glaces. Il eſt ſéparé des autres. Il ſe bat contre trois Navires Anglois. Succès de ce combat. Combat d'une Flûte Françoiſe contre trois Navires Anglois. Naufrage de M. d'Iberville. Il eſt joint par ſes trois Navires. Priſe du Fort Bourbon. M. d'Iberville retourne en France. Importance de ſa conquête.

LIVRE DIX-SEPTIE'ME.

LEs Iroquois veulent amuſer M. de Frontenac. Ils recommencent leurs hoſtilités. Deſordre arrivé parmi nos Alliés par la faute des Coureurs de Bois. Embarras de M. de Frontenac : comment il s'en tire. Nos Alliés viennent au ſecours de la Colonie. Belle action d'un Chef Huron. Plainte des Sauvages. Réponſe de M. de Frontenac. Quelle étoit l'Entrepriſe, pour laquelle on lui avoit mandé de ſe tenir prêt. Son avis ſur ce Projet. Plan de l'Entrepriſe ſur Baſton. Ce qui fait manquer cette Entrepriſe. Le Parti, que prend M. de Neſmond. Il retourne en France. Projet d'une Pêche ſédentaire dans le Fleuve S. Laurent. Deſcription de Montlouis ; *ſon utilité. Ce qui fait échouer ce projet. Effet des grands Préparatifs de M. de Frontenac. Ce Géneral leve un Parti, & le congédie. Nouvelle Ordonnance du Roy contre les Coureurs de Bois. M. de Frontenac fait ſur cela*

ses remontrances. Réponse de M. de Pontchartrain. Divers avantages de nos Alliés. Belle action de trente jeunes Gens Algonquins. Mort d'Oureouharé. Son éloge. On reçoit en Canada le premier avis de la paix. Lettre du Gouverneur Géneral de la Nouvelle Angleterre à M. de Frontenac : Réponse de ce Géneral. Conduite des Agniers à l'égard du Chevalier de Bellomont. Proposition de ce Gouverneur aux Iroquois. Les Iroquois paroissent disposés à la paix. M. de Frontenac entreprend de les gagner. Seconde Lettre du Chevalier de Bellomont au Comte de Frontenac. Réflexions du Géneral François sur cette Lettre : Réponse, qu'il y fait. Autres prétentions des Anglois. Affaires de l'Acadie. Réglement des Limites pour les Côtes méridionnales de la Nouvelle France. Mort de M. de Frontenac. Les Iroquois veulent surprendre le Chevalier de Callieres. Conduite de ce Gouverneur. Il est nommé Gouverneur Géneral. Son caractere. M. de Vaudreuil est nommé Gouverneur de Montreal. Prétentions du Gouverneur Géneral de la Nouvelle Angleterre sur les Canibas. A quelles conditions ces Sauvages veulent traiter avec lui. M. de la Valliere & le P. Bruyas sont envoyés à Baston. Le Chevalier de Bellomont veut toujours se rendre Arbitre de la Paix. Politique de M. de Callieres, pour obliger les Iroquois à la faire sans lui. Les Cantons s'y determinent. Ils reçoivent un échec de la part des Outaouais. Ce qui se passe entre eux & M. de Callieres. Députés Iroquois à Montreal. Leurs propositions. Réponse du Gouverneur Géneral. Reception faite à Onnontagué aux Ambassadeurs François. Discours du P. Bruyas. Le Chevalier de Bellomont tâche de traverser cette Négociation. Plusieurs Prisonniers François refusent de retourner dans la Colonie. Discours de Teganissorens aux Ambassadeurs François. Mission d'un Ministre Anglois chez les Agniers. Les Ambassadeurs retournent à Mont-réal. Nouveaux efforts du Chevalier de Bellomont pour traverser la paix. Réception faite aux Députés Iroquois à Montréal. Leurs discours dans le Conseil. Réponse du Chevalier de Callieres. Traité provisionnel signé de part & d'autre. Diligences de M. de Callieres pour affermir la paix. Le Chevalier de Bellomont veut obliger les Iroquois à recevoir des Ministres pour Missionnaires. L'Etablissement de Mont-Louys échouë encore une fois. Etat de l'Acadie. L'établissement de Naxoat transferé au Port-Roïal.

LIVRE

LIVRE DIX-HUITIE'ME.

NOuvelle entreprise pour découvrir l'Embouchure du Micissipi. MM. de Chateaumorand & d'Iberville ne sont point reçus à Pensacola. *Découvertes de Monsieur d'Iberville. Il entre dans le Micissipi. Il remonte ce Fleuve. Temples des Bayagoulas. M. d'Iberville trouve une Lettre de Chevalier du Tonti à M. de la Sale. Anglois sur le Micissipi : Nouvelle prise de possession de ce Fleuve. Ce qui avoit attiré les Anglois dans ce Païs. Des Refugiés François s'offrent de le peupler : leur offre est rejettée. Conduite des Espagnols au sujet de la Louysiane. Faute des François. Objet du Commerce de la Louysiane. Attention du Roi pour l'instruction des Sauvages de la Louysiane. Caractere des Illinois. Premier Etablissement parmi les Illinois. Mission parmi ces Sauvages. Mission infructueuse parmi les Mascoutins. Mesures de M. de Callieres pour la paix générale. Nouvelles brouilleries entre les Iroquois & les Outaouais. Les Iroquois font leurs plaintes à M. de Callieres. Nouvelles plaintes des Iroquois. Réponse de M. de Callieres. Les Anglois traversent de nouveau la paix. Discours du Pere Bruyas aux Iroquois. Réponse de ces Sauvages. Mauvaises dispositions de plusieurs. Les Députés des Cantons arrivent à Mont-réal. Ils sont suivis de ceux de nos Alliés. En quelle disposition étoient ceux-ci. Conferences préliminaires. M. de Callieres donne Audience à plusieurs Députés. Premiere conference publique. Discours du fameux Capitaine Huron* le Rat. *Sa mort & son éloge. Ses obseques. Les Iroquois se plaignent qu'on se défie d'eux. La maladie se met parmi les Sauvages, & à quoi ils l'attribuent. Derniere Assemblée générale. Discours de M. de Callieres. Equipage bizarre de quelques-uns des Députés, & leurs discours. Audience donnée aux Nations d'en-haut, & aux Iroquois. Les Agniers accedent au Traité. Mort de Garakonthié. Missionnaires aux Iroquois. Hostilités des Anglois. Divers projets pour l'Acadie, sans effet. Les Anglois menacent la nouvelle France. Mouvemens parmi les Sauvages contre nos interêts. Mort du Chevalier de Callieres. M. de Vaudreuil lui succede. Députation des Tsonnonthouans. Teganissorens à Mont-réal, & ce qu'il y fait. Expédition dans la Nouvelle Angleterre. Belle action d'un*

LIVRE DIX-NEUVIE'ME.

Chrétiens se laissent séduire par le Gouverneur d'Orange. Projet d'un grand Parti de Guerre. Les Iroquois & les Hurons abandonnent les François. Les Abénaquis ne se trouvent point au rendés-vous. Prise d'une Bourgade Angloise. Les Vainqueurs tombent dans une embuscade. Elle est forcée. Belle action de quelques Officiers. Nouvelle intrigue du Gouverneur d'Orange. Infidelité des Iroquois Chrétiens. Ils réparent leur faute. Ce qui se passe entre M. de Vaudreuil & le Gouverneur d'Orange. Les Anglois veulent nous débaucher les Sauvages de la Louysiane. Projet d'une Expédition en Terre-Neuve. Attaque & Prise de Saint Jean. M. de Saint Ovide, après s'en être rendu Maître, dépêche un Courier à Plaisance, & un Navire en France. Saint Jean est abandonné. M. de Vaudreuil trompé par un Iroquois. Les Cantons se déclarent contre nous. Diligences de M. de Vaudreuil. Préparatifs des Anglois pour attaquer la Colonie. M. de Ramezai marche contre eux. Peu de succès de son Expédition, & quelle en est la cause. M. de Vaudreuil campe à Chambly. Les Ennemis se retirent. Ce qui fit échoüer l'Entreprise des Anglois. Politique des Iroquois. Ils font perir l'Armée Angloise. Pourquoi la Flotte Angloise ne vint point à Quebec. Les Iroquois envoïent des Deputés à M. de Vaudreuil. Entreprise malheureuse dans la Baye d'Hudson. Nouvel Armement à Baston. Les Iroquois refusent de se déclarer contre nous, & les Abénaquis de demeurer neutres. Projet de M. de Subercase pour fortifier l'Acadie. Les Anglois résolus de s'emparer de l'Acadie à quelque prix que ce soit. Conduite étrange du Gouverneur. Arrivée de la Flotte Angloise au Port Roïal. En quelle disposition étoit la Garnison. Les Ennemis en font le Siege. Murmures & Désertion parmi les Assiegés. Le Gouverneur rend la Place. Quelques Expéditions en Terre-Neuve. Lettre de M. Nicolson à M. de Vaudreuil. Réponse de ce Géneral. Le Baron de Saint Castin Commandant en Acadie. Les Sauvages de ce Païs-là réfroidis à l'égard des François. M. de Vaudreuil fait visiter les Habitans de l'Acadie. Diverses autres précautions de ce Géneral. MM. de Longueuil & de Joncaire sont envoïés aux Iroquois. Succès de leur Voïage. Préparatifs des Anglois de la Nouvelle York. Arrivée des Sauvages d'en-haut. On manque de reprendre l'Acadie. Une Flotte Angloise se prépare à faire le Siége de Quebec. Discours de M. de Vaudreuil aux Députés Iroquois. Les Sauvages nos Alliés chantent la guerre. Zele des Sauvages domiciliés.

LIVRE VINTIE'ME.

CE que devint la Flotte Angloiſe, qui devoit aſſiéger Quebec. Retraite de l'Armée de Terre. Naufrage de la Flotte Angloiſe. Manifeſte de l'Amiral. Ce qui fut cauſe de ſa perte. Providence de Dieu ſur le Canada. Efforts inutiles pour recouvrer l'Acadie. Belle action d'une Troupe de Sauvages. On manque de nouveau le Port-Roïal. Génerosité des Habitans de Quebec. M. de Vaudreuil traite avec les Iroquois. Caractere des Outagamis. Ils entreprennent de brûler le Détroit. Diligences du Sieur du BUISSON. *Il eſt ſecouru à propos par nos Alliés. Diſcours, qu'ils lui tiennent. Les Outagamis ſont aſſiégés dans leur Fort. Ils ſe défendent fort bien. Ils demandent la paix. Diſcours d'un Chef Illinois à leurs Députés. Le Siége continue. Les Aſſiégeans ſe rebutent. Le Commandant empêche qu'on ne maſſacre les Députés. Les Aſſiegés ſe ſauvent, & ſont pourſuivis. Ils ſont preſque tous maſſacrés. Fruit de cette victoire. Source de la décadence du Commerce en Canada. Païs cedés aux Anglois par le Traité d'Utrecht. Les Iroquois ſe maintiennent dans leur indépendance. Prétentions des Anglois ſur les Abénaquis. Un Miniſtre Anglois entreprend de ſéduire ces Peuples. Ce qui ſe paſſe entre ce Miniſtre & le P.* RASLE. *Le Premier quitte la Partie. Pluſieurs Anglois s'établiſſent ſur les Bords du Kinibequi. Les Abénaquis proteſtent de leur independance. Ils ſont trahis par les Anglois. Lettre de ces Sauvages au Gouverneur Géneral de la Nouvelle Angleterre. Les Anglois enlevent le Baron de Saint Caſtin. Il eſt relaché. Les Anglois veulent enlever le Pere Raſle, & le manquent. Les Abénaquis leur declarent la guerre. Ils la font avec ſuccès. Le Pere Raſle refuſe de ſe retirer à Quebec. Il eſt tué par les Anglois. Son Eloge. Les Anglois ſont obligés de laiſſer les Sauvages en repos. Deſcription de l'Iſle de* Cap Breton. *Son Climat: nature du Païs, ſes richeſſes, ſes Ports. Projet de MM. Raudot pour un Etabliſſement dans cette Iſle. Moyens de faire cet Etabliſſement, & réponſes aux difficultés. Pourquoi ce Projet ne fut pas executé alors. Deſcription du* Havre-à-l'Anglois, *depuis nommé* Louyſbourg. *Deſcription du du Port de* Sainte Anne, *autrement,* le Port Dauphin. *On ſe détermine au premier. Les François de l'Acadie refuſent de ſe*

transporter à l'Isle Roïale. Ils sont inquietés par les Anglois. Ils tiennent bon, & on les laisse en repos. Etablissement dans l'Isle de Saint Jean. Pourquoi il ne réussit pas. Les Iroquois renouvellent leur alliance avec nous. Etat de la Nouvelle France. Projet du Gouverneur pour la peupler. Les Anglois tâchent inutilement de s'attacher les Abénaquis. Etat, où se trouvoit la Baye d'Hudson à la paix. Plusieurs François y sont massacrés par les Sauvages. Expédition sans fruit contre les Outagamis. Naufrage du Chameau. Mort de M. de Vaudreuil.

LIVRE VINT-UNIE'ME.

DIVERS *jugemens, qu'on a portés de la Louysiane. Etat de la Louysiane en 1700. Mine de Cuivre chez les Sioux. Observations remarquables. Description de la Mine. Etablissement de la* Maubile, *& de l'Isle* Dauphine. *Peu de progrès de la Colonie. Arrivée d'un Commissaire Ordonnateur. L'Isle Dauphine pillée par un Corsaire. Cession de la Louysiane à M. Crozat. Etablissement d'un Conseil Superieur. Les Espagnols refusent de permettre le Commerce entre la Louysiane & le Mexique. Voïage de M. de Saint Denys au Mexique par Terre. Il est mis en Prison à Mexico. Il refuse d'entrer au Service des Espagnols. Ses aventures. Il rend un grand service aux Espagnols. Son Mariage avec une Espagnole. Les Anglois travaillent à nous débaucher les Sauvages. Irruption des Sauvages dans la Caroline. M. de la Motte Cadillac fait alliance avec plusieurs Nations. Trahison des Natchez. MM. de la Loire leur échapent. Le Chef des Tonicas refuse d'entrer dans leur complot. M. de Bienville est envoïé pour en tirer raison. Il forme un camp aux Tonicas. Ce qui se passe entre lui & les Natchez. Il fait la paix avec eux. Etablissement parmi ces Sauvages. Fort bâti aux Natchitoches. Etat du Commerce de la Louysiane en 1616. Propositions & plaintes de M. de Crozat. Il remet au Roy son Privilege. S. M. le transporte à la Compagnie d'Occident: à quelles conditions. M. de l'Epinay Gouverneur ds la Louysiane. Réception, que lui font les Sauvages. Le Port de l'Isle Dauphine se ferme. Commencement de la* Nouvelle Orleans. *On fait entrer un Vaisseau dans le Micissipi. Arrivée des premieres Concessions. La Baye de Saint Joseph occupée par les François, & abandonnée presqu'auss-*

ſitôt. Deſcription de Penſacole. Ce Port eſt pris par les François. Les François, qui conduiſent la Garniſon Eſpagnole à la Havane, y ſont arrêtés. Les Eſpagnols ſe préparent à reprendre Penſacole. Ils arrivent à la vûë de la Baye. Priſe de la Place. Les Eſpagnols ſont défaits auprès de la Maubile. M. de Serigny eſt ſommé de rendre le Saint Philippe. Les Eſpagnols ſont repouſſés de l'Iſle Dauphine. Ils fortifient Penſacole. Arrivée de M. de Champmêlin avec une Eſcadre. Diſpoſitions pour l'Attaque de Penſacole. L'Eſcadre entre dans la Baye. Priſe du Fort de la Pointe, & des Navires Eſpagnols. Le Fort de Saint Charles eſt pris, & la Garniſon Priſonniere de guerre. Perte des Ennemis. Dureté des Eſpagnols envers les Priſonniers François. Comment M. de Champmêlin s'en venge. On démolit en partie le Fort de Penſacole. Preſens faits aux Sauvages. On a de nouveaux avis de l'approche d'une Eſcadre Eſpagnole. M. de Champmêlin part pour France. M. de Saujon en arrive. Départ de M. de Sérigny. Arrivée de deux Navires du Roy. M. de Saint Denys aux Natchitoches. Premiers avis de la paix. Entrepriſe ſur la Baye Saint Bernard, ſans ſuccès. Penſacole reſtitué à l'Eſpagne. Le Quartier Géneral tranſporté à la Nouvelle Orleans. Intrigues des Anglois. Fidelité des Tchactas. Cauſes des Déſertions. Ouragan, & ſes effets. Les Chicachas demandent la paix. Hoſtilités des Natchez. Les Illinois ſe réüniſſent tous ſur le Miciſſipi. Les Natchez font la paix avec les François.

LIVRE VINT-DEUXIE'ME.

ETABLISSEMENT *des PP. Capucins à la Louyſiane. On penſe à donner des Miſſionnaires aux Sauvages.. On y envoïe des Jéſuites. M.* PERRIER *Commandant Géneral de la Louyſiane. Il demande inutilement du ſecours. Conſpiration des Sauvages contre les François. Comment elle fut déconcertée. Trahiſon des Tchactas, & confiance des François. Tous ceux, qui étoient établis aux Natchez, ſont tués, ou pris par ces Sauvages. Le même arrive aux Yaſous. Cauſes de la mort du Pere* SOUEL, *Jéſuite. Fidelité des Offogoulas. Un Miſſionnaire eſt attaqué par des Yaſous, & leur échappe comme par miracle. Diligences de M. Perrier à la nouvelle du maſſacre arrivé aux Natchez. Comment il eſt inſtruit du complot géneral contre les François. Dé-*

Fin de la Table des Sommaires.

FAUTES A CORRIGER dans ce Volume.

PAge 28. *ligne* 21. après, *lisez* peu de tems après.

Page 49. *ligne* 11. il fut reglé, *lisez* il fut enfin reglé.

Page 50. *ligne* 20. Pescadouet, *lisez* Pescadoué.

Page 57. *ligne* 8. se mit, *lisez* se mirent. *ligne* 14. Gemaraye, *lisez* Gemeraye.

Page 62. *ligne* 17. alloient, *lisez* allerent.

Page 64. *ligne* 36. Prevôt, *lisez* Provôt

Page 70. *dans la note* Jembac, *lisez* Jemsac.

Page 89. *ligne* 36. dès le dernier jour, *lisez* les derniers jours.

Page 117. *ligne* 10. avec ordre, *ajoutez* au Capitaine. *ligne* 11. ce Bâtiment, *lisez* cet Officier.

Page 124. *ligne* 14. des Personnes, *lisez* de Personnes.

Page 126. *ligne* 16. il se lassa lui-même, & reprit la route de son Pays, *lisez* ils se lasserent eux-mêmes, & reprirent la route de leur Pays.

Page 184. *ligne* 34 L'Escadre, *lisez* La seconde.

Page 191. *ligne* 25. leur Maison, *lisez* leurs Maisons. *ligne* 26. la rebâtir, *lisez* les rebâtir.

Page 202. *ligne* 33. quatre cent, *lisez* quarante.

Page 207. *ligne* 5. le Navire, *lisez* les Navires. *Ligne* 6. il se trouva crevé & plein d'eau, *lisez* ils se trouverent crevés & pleins d'eau.

Page 215. *ôtez* le chiffre 189.

Page 239. *ligne* 28. tout ce que l'expérience peut, *lisez* tout ce qu'elles peuvent.

Page 285. *ligne* 31. qui pût, *lisez* qui pussent. *Ligne* 33. par ses bonnes manieres, *lisez* par leurs bonnes manieres.

Page 313. *ligne premiere.* le déconcerta, *lisez* les déconcerta.

Page 333. *ligne* 16. de monter un petit Bâtiment, *lisez* de s'embarquer sur un petit Bâtiment.

Page 403. *ligne* 15. Fauxsonniers, *lisez* Fauxsauniers. *Corrigez de même Page* 434. *ligne* 21.

Page 417. *ligne* 12. avoit, *lisez* avoient.

Page 421. *ligne* 13. Yasons, *lisez* Yasous.

Page 430. *ligne* 3. sur les Navires, *lisez* sur ses Navires.

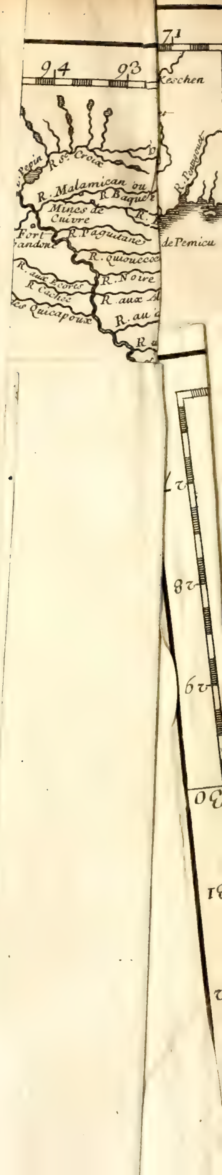
Page 441. *ligne* 33. pieds & les mains liés, *lisez* pieds & mains liés.

Page 444. *ligne* 25. qui étoient, *ôtez* qui.

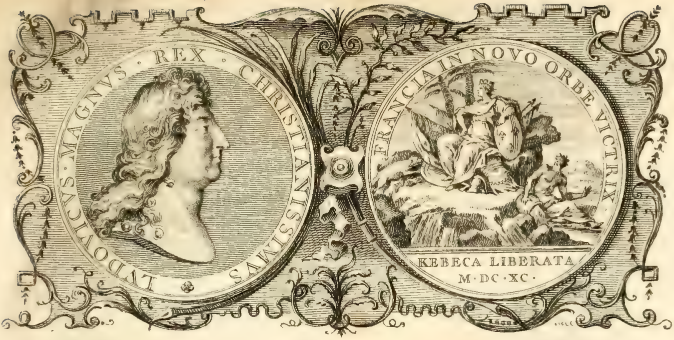
Page 446. *ligne* 3. & cette Chaloupe, *lisez* & que cette Chaloupe.

Page 483. *ligne* 12. Chasubes, *lisez* Chasubles.

HISTOIRE



94
93
71
Keschen
R. Pepin
R. Ste Croix
R. Malamican ou
R. Baquet
Mines de Cuivre
Fort
R. Paguitane
de Pemicu
R. Pentagouet
R. Quiouecco
R. aux Ecores
R. Noire
R. Cachée
R. aux
des Quicapoux
R. au



HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE TREIZIE'ME.

IL n'eſt point de vertu, qui ne ſoit mêlée de quelque défaut : c'eſt le ſort ordinaire de l'humanité. Ce qui met le comble à notre humiliation, c'eſt que les plus grands défauts accompagnent ſouvent les plus éminentes qualités, & que la jalouſie, que celles-ci inſpirent, trouve preſque toujours dans ceux-là un ſpécieux prétexte pour couvrir ce que cette paſſion a de bas & d'injuſte. C'eſt à ceux, qui ſont établis pour gouverner les Hommes, à ſe faire jour, pour ſortir de ce labyrinthe, à dégager le vrai des ténébres, dont



CARTE DE
LA LOUISIANE
COURS DU MISSISSIPI ET
PAIS VOISINS
Dediée a M. le Comte de Maurepas, Ministre et Secretaire d'Etat Commandeur des Ordres du Roy.
Par N. Bellin Ingenieur de la Marine 1744.
ECHELLES
REMARQUE
LAC HURON
LAC MICHIGAN
LAC ONTARIO
LAC ERIÉ
PAYS DES MISCOUTENS
PAYS DES OSAGES
PAYS DES CANSES
PADOUCAS
ILINOIS
PAYS DES CHAOUANONS
ET DES CHERAQUIS
NOUVEAU MEXIQUE
LA LOUISIANE
FLORIDE
VIRGINIE
CAROLINE
GEORGIE
Entrées du Missisipi
Baye S. Louis
St Bernard
S. Augustin
Cap Canaveral
Parral
GOLPHE DU MEXIQUE
Longitude Occidentale du Meridien de Paris



HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

LIVRE TREIZIE'ME.

IL n'est point de vertu, qui ne soit mêlée de quelque défaut : c'est le sort ordinaire de l'humanité. Ce qui met le comble à notre humiliation, c'est que les plus grands défauts accompagnent souvent les plus éminentes qualités, & que la jalousie, que celles-ci inspirent, trouve presque toujours dans ceux-là un spécieux prétexte pour couvrir ce que cette passion a de bas & d'injuste. C'est à ceux, qui sont établis pour gouverner les Hommes, à se faire jour, pour sortir de ce labyrinthe, à dégager le vrai des ténébres, dont

la paſſion veut l'offuſquer, & à connoître ſi bien ceux, dont ils veulent ſe ſervir, qu'en leur donnant lieu de faire uſage de ce qu'ils ont de bon, ils ſe précautionnent contre ce qu'ils ont de mauvais.

Projet de M. de la Sale préſenté à M. de Seignelay, qui l'approuve.

1684-90.

C'eſt à quoi s'appliqua particulierement M. de Seignelay au ſujet de M. de la Sale, lorſqu'il fut queſtion d'agréer ſes ſervices. Prévenu contre lui par les Lettres de M. de la Barre, il voulut le connoître par lui-même; & après l'avoir entretenu pluſieurs fois, il jugea qu'en ſuppoſant qu'une partie des griefs, dont on le chargeoit, n'étoit pas ſans fondement, il avoit des talens, qui pouvoient le rendre utile à l'Etat, & il lui donna des grandes marques d'eſtime. La Sale, encouragé par ce bon accueil, propoſa au Miniſtre le deſſein, qu'il avoit formé de reconnoître par Mer l'embouchure du Miciſſipi, afin d'en frayer le chemin aux Vaiſſeaux François, & d'y faire un Etabliſſement. Son projet fut approuvé, & il eut ordre de faire ſes préparatifs.

Commiſſion, qu'on lui donne.

Il y employa tout l'hyver, & lorſqu'ils furent achevés, M. de Seignelay lui fit délivrer ſa Commiſſion. Elle portoit que tous les François & Sauvages, qui ſe trouveroient depuis le Fort de S. Louis des Illinois juſqu'à la Nouvelle Biſcaye, ſeroient ſous ſes ordres, & que le Commandant de l'Eſcadre, qui le porteroit de France en Amérique, exécuteroit tout ce qu'il lui preſcriroit ſur la route, & lui donneroit à ſon débarquement tous les ſecours, dont il le requereroit, pourvû qu'ils ne puſſent préjudicier en rien à la ſûreté des Vaiſſeaux du Roy.

Son Armement, & qui étoient ceux, qui l'accompagnerent.

Quatre Bâtimens de différentes grandeurs furent armés à Rochefort, & on y embarqua deux cent quatre-vint Perſonnes, y compris les Equipages. Le reſte étoit compoſé de cent Soldats; d'une Famille Canadienne, dont le Chef ſe nommoit TALON; d'environ trente Volontaires, parmi leſquels il y avoit quelques Gentilshommes; de quelques Filles; & d'un certain nombre d'Engagés & d'Ouvriers: mais il faut avouer que le choix de tous ces Gens-là ne fut pas fait avec ſoin. La plûpart des Soldats étoient des Miſérables, qui demandoient l'aumône; pluſieurs étoient contrefaits, & ne ſçavoient pas même tirer un coup de Mouſquet. Les Ouvriers ne valoient pas mieux, & quand on voulut les mettre en œuvre, on reconnut, mais trop tard, qu'il n'y en avoit preſque pas un, qui ſçût ſon métier.

Deux Neveux de M. de la Sale, CAVELIER & MORANGET, étoient parmi les Volontaires; le Premier n'avoit que quatorze ans. Trois Ecclesiastiques de S. Sulpice, MM. Cavelier, Frere de M. de la Sale; CHEFDEVILLE, son Parent, & MAJULLE (*a*). Quatre Peres Recollets, le P. Zenobe Mambré, qui avoit déja accompagné M. de la Sale dans ses découvertes; le P. Maxime LECLECQ, qui avoit demeuré quelque tems en Canada; le P. Anastase DOUAY, & le P. Denys MARQUET, étoient destinés, les uns à demeurer dans l'Habitation, que l'on projettoit d'établir à l'entrée du Micissipi, & les autres à faire des Missions parmi les Sauvages; mais le P. Marquet s'étant trouvé mal dès le premier jour de la navigation, on fut obligé de le débarquer, & il ne fit point le voyage. Enfin un Bourgeois de Rouen, nommé JOUTEL, qui avoit été lontems Soldat, honnête Homme, & dont nous avons la seule Relation de cette Expédition, sur laquelle on puisse compter, se donna aussi à M. de la Sale, lequel lui reconnoissant beaucoup de capacité & un bon esprit, en fit comme son Intendant, & s'en est toujours très-bien trouvé. 1684-90.

Les quatre Bâtimens, qui devoient porter cette petite Colonie, étoient *le Joli*, Fregate d'environ quarante Canons, commandée par M. de BEAUJEU, lequel avoit pour son Lieutenant le Chevalier d'HERE, & pour son Enseigne le Sieur DU HAMEL. Une autre Fregate de six Canons, nommée *la Belle*, que le Roy avoit donnée à M. de la Sale, & dont celui-ci avoit confié le Commandement à deux Capitaines de Barque. La Flûte *l'Aimable* du port de trois-cent Tonneaux, appartenante à un Marchand de la Rochelle, nommé MASSIOT, & montée par le Sieur AIGRON, sur laquelle étoient tous les effets de M. de la Sale, & une Caiche de trente Tonneaux, chargée de munitions & de marchandises, frettée pour S. Domingue. Son Départ de la Rochelle.

Cette petite Escadre partit de la Rochelle le vint quatre de Juillet 1684. en Compagnie de la Flotte des Isles & du Canada, qui devoit rester sous les ordres de M. de Beaujeu jusqu'à la vûë des Terres d'Espagne; mais l'on n'étoit guére qu'à cinquante lieuës du Port, que, par le plus beau tems du monde, le mât de Beaupré de *Joli* cassa tout à coup. L'Escadre relâche en France.

(*a*) D'autres Relations le nomment *DAIMANVILLE*.

1684-90. On raiſonna beaucoup ſur cet accident, & comme il y avoit déja quelques ſemences de brouilleries entre M. de Beaujeu & M. de la Sale, quelques-uns s'imaginerent que cela avoit été concerté. On délibera ſi l'on iroit en Portugal, ou ſi on relâcheroit à la Rochelle, & ce dernier avis prévalut. Les trois autres Bâtimens ſuivirent *le Joli*,, & l'on ne put remettre à la voile, que le premier d'Août.

Elle ſe remet en Mer.

Le ſeiziéme on découvrit Madere, & M. de Beaujeu propoſa à M. de la Sale d'y aller mouiller pour faire de l'eau, & acheter des rafraîchiſſemens. M. de la Sale lui répondit qu'il n'y avoit que quinze jours, qu'on étoit en Mer, par conſéquent qu'on ne devoit manquer, ni d'eau, ni de proviſions : qu'on ne pouvoit aller à Madere, ſans perdre au moins huit jours inutilement; que leur Entrepriſe demandoit un grand ſecret, ſurtout par raport aux Eſpagnols, qui ne pouvoient manquer d'en prendre de l'ombrage, s'ils en étoient inſtruits, & auſquels il ſeroit difficile de la tenir cachée, ſi on ſe montroit dans une Iſle ſi voiſine des Canaries, dont le Roy d'Eſpagne étoit le Souverain : en un mot que ce n'étoit pas l'intention de Sa Majeſté, dont Perſonne ne pouvoit être mieux inſtruit que lui.

MM. de Beaujeu & de la Sale ſe brouillent.

Cette réponſe déplut fort à M. de Beaujeu, & mit l'Equipage de mauvaiſe humeur contre M. de la Sale. Il y eut même un Paſſager Huguenot, nommé PAGET, qui parla en cette rencontre à celui-ci avec beaucoup d'emportement. La Sale demanda au Commandant ſi c'étoit par ſon ordre qu'un Homme de cette ſorte lui perdoit ainſi le reſpect ? M. de Beaujeu lui répondit froidement que non, & ne ſe mit nullement en peine de lui faire faire réparation de cette inſulte. La Sale diſſimula ſon reſſentiment; mais il n'y eut Perſonne ſur le Vaiſſeau, qui ne commençât à augurer mal d'une Expédition, dont les Chefs paroiſſoient avoir des vûës & des intérêts ſi oppoſés.

Ce fut bien pis encore, quand on fut arrivé à S. Domingue; M. de la Sale avoit des ordres du Miniſtre pour M. de CUSSI, qui commandoit dans cette Iſle pour le Roy, & ces ordres regardoient ſon Entrepriſe. M. de Cuſſi faiſoit ordinairement ſa réſidence au Port de Paix, qui eſt ſur la Côte Septentrionnale de l'Iſle, & il étoit naturel qu'on y allât prendre Terre. M. de Beaujeu ne le trouva pas à propos, & alla

mouiller au petit Goave sur la Côte Occidentale, où il arriva le vint-sept de Septembre. Il y apprit que le Gouverneur étoit au Port de Paix, avec le Chevalier de S. LAURENT, Lieutenant Général, & M. BEGON, Intendant des Isles de l'Amérique, lesquels en vertu d'une Commission spéciale du Roy, s'étoient rendus à S. Domingue, pour aider M. de Cussi à régler la Police, donner une forme à l'administration de la Justice, & remedier à plusieurs désordres, qui ruinoient le commerce dans cette Colonie naissante. 1684-90.

Bâtiment perdu par la faute de M. de Beaujeu.

M. de la Sale écrivit au Gouverneur pour le prier de le venir trouver, parce qu'il avoit bien des choses à lui communiquer pour le Service du Roy, & qu'il lui étoit impossible de quitter son Escadre pour se rendre auprès de lui. Non-seulement M. de Cussi, mais le Chevalier de S. Laurent & M. Begon mêmes voulurent bien faire le voyage du petit Goave, où ils trouverent M. de la Sale fort malade. Le chagrin avoit beaucoup de part à sa maladie : il avoit appris quelques jours auparavant que sa Caiche avoit été enlevée à la Côte de S. Domingue par deux Pirogues Espagnoles ; accident, qu'il eût évité, s'il eût abordé au Port de Paix, & qui contribua beaucoup à augmenter la mésintelligence entre lui & M. de Beaujeu.

Veritablement on ne comprenoit pas bien ce qui avoit engagé ce Commandant à s'obstiner, comme il fit, dans une chose, qui devoit au moins, ce semble, lui être indifferente ; mais ces Messieurs ne paroissoient presque plus attentifs qu'à se contrarier en tout. Un Officier du Roy a toujours bien de la peine à digerer de se voir obligé de recevoir sur son bord des ordres d'un Particulier sans caractere ; mais au cas, que M. de Beaujeu ne se trouvât pas disposé à faire ce qu'on exigeoit en cela de lui, pourquoi acceptoit-il le Commandement à cette condition ? M. de la Sale de son côté n'avoit pas assez compris ce que cette condition devoit coûter à un Commandant, & ne l'adoucissoit point par ses manieres : il ne témoignoit aucune confiance à M. de Beaujeu, & à tout ce que cet Officier lui proposoit, il ne répondoit qu'en disant, *ce n'est pas l'intention du Roi*. Ce n'étoit pas le moyen d'intéresser dans son Entreprise un Homme, dont il avoit besoin pour la faire réussir ; aussi M. Cavelier voyant son Frere dangereusement malade, & ayant prié M. de Beaujeu de

1684-90. vouloir bien prendre ſoin de ſes affaires, il n'en reçut point d'autre réponſe, ſinon qu'il n'en avoit nulle connoiſſance, & qu'elles lui paroiſſoient en ſi mauvais état, qu'il n'y auroit point d'honneur pour lui à s'en mêler.

On découvre la Floride.

M. de la Sale guérit enfin, & comme après quelques entretiens, qu'il eut avec le Gouverneur de S. Domingue & les deux Commiſſaires, qui ſe prêterent de bonne grace à tout ce qu'il leur demanda, rien ne le retenoit au petit Goave, il en partit le vint-cinquiéme de Novembre, plus brouillé que jamais avec M. de Beaujeu. Le douziéme de Décembre l'Eſcadre doubla le Cap de S. Antoine, qui eſt la pointe Occidentale de l'Iſle de Cuba, & entra dans le Golphe Mexique; mais le quatorziéme un vent contraire très-violent l'obligea de retourner à ce Cap, où il lui fallut reſter à l'ancre juſqu'au dix-huit. Le vint-huit elle découvrit la Terre du Continent de la Floride, & ſur ce qu'on avoit aſſûré à M. de la Sale, que dans le Golphe Mexique les Courans portoient à l'Eſt, il ne douta point que l'embouchure du Miciſſipi ne lui reſtât bien loin à l'Oueſt; erreur, qui fut la ſource de toutes ſes diſgraces.

M. de la Sale paſſe devant le Miciſſipi ſans s'en apercevoir.

Il fit donc tourner à l'Oueſt, mais il avançoit peu, parce que de tems en tems il s'aprochoit de Terre, & la côtoyoit à la vûë pour examiner s'il ne découvriroit pas ce qu'il cherchoit. Le dixiéme de Janvier 1685. l'Eſcadre ſe trouva, ainſi qu'on l'a conjecturé depuis, aſſez proche de l'embouchure

1685-90. du Miciſſipi; mais M. de la Sale, perſuadé qu'il étoit par les travers des Apalaches, paſſa outre, ſans envoyer ſa Chaloupe à Terre. Quelques jours après, ſur quelques idées, que lui donnerent des Sauvages, il voulut retourner vers cet endroit; mais M. de Beaujeu refuſa d'avoir pour lui cette complaiſance, quoiqu'il y fût obligé en vertu des ordres du Roy. On s'aigriſſoit de plus en plus de part & d'autre, & M. de la Sale, après s'être opiniâtré aſſez mal à propos dans des choſes d'une bien moindre conſéquence, que celle-là, céda plus mal à propos encore, quand il fallut uſer de l'autorité, dont il étoit revêtu.

Il arrive à la Baye S. Bernard, ſans ſçavoir, où il eſt.

On pourſuivit donc la même route à l'Oueſt, & l'Eſcadre arriva en peu de jours à la Baye S. Bernard; mais ſans la connoître. Cette Baye eſt à cent lieuës à l'Oueſt de l'embouchure du Miciſſipi; on y mouilla les ancres, & les Chalou-

pes furent envoyées à la découverte. Elles aperçurent une fort belle Riviere, à l'entrée de laquelle il y a une barre, qui n'a pas plus de dix ou douze pieds d'eau. Après bien des allées & des venuës pour tâcher de ſçavoir où l'on étoit, & pluſieurs Conſeils, où l'on ne conclut rien, parce qu'il ſuffiſoit qu'un des deux Chefs ouvrît un avis, pour que l'autre s'y oppoſât, M. de la Sale, qui ne ſe croyoit pas loin du Micissipi, & à qui la préſence de M. de Beaujeu ne pouvoit plus ſervir qu'à le gêner, reſolut de debarquer tout ſon Monde à ce lieu-là. 1685-90.

Cette reſolution priſe, le vintiéme de Fevrier il envoya ordre au Commandant de la Flûte de la décharger de ce qu'elle avoit de plus péſant, & de la faire entrer dans la Riviere. Il ordonna en même tems au Commandant de *la Belle* de s'embarquer ſur la Flûte, parce qu'il ne ſe fioit pas à celui, qui la commandoit, ſoit que cet Homme lui fût ſuſpect, ou qu'il ne le crût pas aſſez habile pour la manœuvre, qu'il falloit faire; mais ce Commandant refuſa de recevoir le Capitaine de *la Belle*. Sur ce refus M. de la Sale voulut être préſent à cette opération; mais un Lieutenant d'Infanterie, nommé LA SABLONIERE, & cinq ou ſix autres François ayant été enlevés par des Sauvages, tandis qu'ils ſe promenoient dans le Bois, il courut pour les aller dégager.

Il perd ſa Flûte.

Il n'étoit pas encore bien loin du rivage, lorſqu'ayant jetté les yeux de ce côté-là, il aperçut ſa Flûte, qui manœuvroit de maniere à ſe briſer contre des battures, & ſon mauvais ſort, dit Joutel dans ſa Relation, l'empêcha de retourner ſur ſes pas pour éviter ce malheur. Il continua ſa route vers le Village, où ſes Gens avoient été conduits, & en y arrivant il entendit un coup de Canon. Il ſe douta que c'étoit pour l'avertir que ſa Flûte étoit échouée, & ſa conjecture ne ſe trouva que trop juſte. Il a paſſé pour conſtant parmi ceux, qui furent témoins de cet accident, qu'il avoit été l'effet d'un deſſein premédité du Sieur Aigron, qui commandoit ce Bâtiment.

Cette perte, toute grande qu'elle étoit, eut des ſuites plus fâcheuſes encore. Les munitions, uſtenciles, outils, & généralement tout ce qui eſt néceſſaire à un nouvel Etabliſſement, étoit dans la Flûte; M. de la Sale, en qui le deſir de recouvrer ſes Gens, l'avoit emporté ſur le ſoin de prévenir

Suites de ce malheur.

1685-90. un malheur, qu'il craignoit, se hâta, dès qu'il fut venu à bout de son premier dessein, de se rendre à l'endroit, où le Bâtiment étoit échoué, & trouva tout le Monde dans l'inaction. Il pria M. de Beaujeu de lui prêter sa Chaloupe & son Canot, & il les obtint sans peine : il commença par sauver l'Equipage : il songea ensuite aux poudres & aux farines, puis au vin & à l'eau-de-vie ; & l'on porta à Terre environ trente Barriques.

Si la Chaloupe de la Flûte eût pu aider celle du *Joli*, presque tout auroit été déchargé ; mais on l'avoit fait périr exprès, & la nuit étant survenuë, il fallut attendre au lendemain pour achever le déchargement ; au bout de quelques heures, le vent, qui venoit du large, s'étant renforcé, & ayant grossi les vagues, la Flûte heurta contre des rochers, qui la creverent, & quantité de marchandises sortirent par l'ouverture, qui s'y fit, & furent portées çà & là au gré des flots. On ne s'en aperçut qu'au point du jour ; on en sauva encore trente Barriques de vin & d'eau-de-vie, avec quelques Barrils de farine, de viandes salées & des legumes. Tout le reste fut perdu.

Pour comble de disgraces, on commençoit à se trouver environné de Sauvages, & quelque précaution, qu'on prît, pour les empêcher de profiter de l'embarras, où l'on étoit, ils enleverent plusieurs choses, qu'on avoit sauvées du naufrage. On n'en fut même instruit, que quand ces Barbares se furent retirés avec leur butin. Ils avoient laissé sur le rivage plusieurs Canots, & on s'en saisit : foibles répresailles, qui coûterent même bientôt plus qu'elles ne valoient. Les Sauvages revinrent pour reprendre leurs Canots, joignirent pendant la nuit ceux, qui les avoient enlevés, & les ayant trouvés endormis, tuerent deux Volontaires, nommés ORRY & DESLOGES, que M. de la Sale regretta beaucoup, blesserent Moranget & un autre ; mais ils ne purent reprendre leurs Canots.

Tant de malheurs arrivés coup sur coup rebuterent plusieurs de ceux, qui s'étoient engagés dans cette Expédition, & entr'autres M. de DAINMAVILLE & le Sieur MINET, Ingénieur, qui voulurent retourner en France, à quoi ne contribuerent pas peu les discours des Ennemis de M. de la Sale, qui ne cessoient de décréditer sa conduite, & de taxer son projet

projet d'Entreprise folle & téméraire. Pour lui, jamais il ne montra plus de résolution & de fermeté : il fit construire un Magasin : il l'environna de bons Rétranchemens, & s'étant mis dans l'esprit que la Riviere, où il étoit entré, pouvoit bien être un des bras du Micissipi, il se disposa à la remonter. 1685-90.

M de Beaujeu retourne en France. Ses mauvaises manieres avec M. de la Sale.

Il apprit en même tems que M. de Beaujeu se disposoit à appareiller pour reprendre la route de France. Il le pria de lui remettre les Canons & les boulets, qu'il avoit dans son bord, & qui y avoient été embarqués pour lui. Beaujeu répondit que tout cela étoit dans le fond de son Vaisseau, dont il faudroit changer tout l'arrimage pour l'en tirer : que cette opération demandoit plus de tems, qu'il ne lui en restoit pour prévenir les mauvais tems ordinaires dans la saison, où l'on alloit entrer, & qu'il le croyoit trop raisonnable pour l'exposer à périr. Il sçavoit pourtant bien que M. de la Sale n'avoit à Terre, que huit petites piéces de Campagne, & pas un seul boulet : d'ailleurs on ne concevoit pas comment il avoit ainsi embarrassé des effets, qui étoient destinés pour l'Habitation de M. de la Sale.

Mais il donna encore une preuve bien plus marquée de sa mauvaise volonté. La perfidie du Capitaine de la Flûte étoit averée ; M. de Beaujeu pour le soustraire à la justice de M. de la Sale, le reçut dans son bord, avec tout l'Equipage de ce Bâtiment, & cela contre la parole expresse, qu'il avoit donnée à M. de la Sale de n'embarquer Personne sans son consentement. Toute la ressource de celui-ci fut d'écrire au Ministre pour lui porter ses plaintes, ce qui ne remedioit en rien à la triste situation, où il se trouvoit.

Celui-ci bâtit deux Forts.

Le *Joli* mit à la voile vers la mi-Mars, & sur le champ on commença de travailler à un Fort. Dès que l'ouvrage fut un peu avancé, la Sale chargea Joutel de l'achever, lui en confia le Commandement, & lui laissa environ six-vint Personnes. Lui-même avec le reste, qui montoit tout au plus à cinquante Hommes, du nombre desquels étoient M. Cavelier son Frere, M. Chefdeville, deux PP. Recollets, & plusieurs Volontaires, s'embarqua sur la Riviere, résolu de la remonter le plus loin qu'il seroit possible : il changea pourtant bientôt de pensée. Comme les Sauvages venoient roder toutes les nuits autour du Fort commencé, Joutel, à qui il avoit

1685-90. recommandé de ne pas souffrir qu'ils en approchassent de trop près, fit tirer quelques coups de fusil pour les écarter. M. de la Sale, qui n'étoit pas encore bien loin, ne sçachant ce que c'étoit, retourna avec six ou sept Hommes ; mais il trouva toutes choses en bon état.

Il dit à Joutel qu'il avoit déja découvert un Pays charmant, qu'il avoit dessein de construire un second Fort à l'endroit, où il avoit laissé ses Gens, & qu'il leur avoit même ordonné en les quittant de préparer tous les materiaux nécessaires. Il partit ensuite pour aller rejoindre sa Troupe, & la premiere chose, qu'il apprit en arrivant à son Campement, fut que plusieurs de ses Ouvriers s'étoient laissé enlever leurs outils par les Sauvages. Il leur en fit donner d'autres ; mais il manquoit à ces Gens-là autre chose que des outils, ils ne sçavoient pas s'en servir, & l'ouvrage alloit fort lentement.

Au commencement de Juin le Sieur de VILLEPERDRY arriva au premier Fort avec un ordre adressé à Moranget de conduire à M. de la Sale tout ce qui y restoit de Monde, à la réserve de trente Hommes, qu'il devoit laisser à Joutel pour le garder, & du Sieur LE GROS, Garde-Magasin ; ce qui fut exécuté sur le champ. La Chasse & la Pêche entretenoient l'abondance dans ce premier Fort, & le Commandant y maintenoit l'ordre & la paix avec douceur ; ce qui n'empêcha point deux Scelerats de conspirer contre lui & contre le Garde-Magasin, qui étoit un fort honnête Homme.

Conspiration contre Joutel.

Leur dessein étoit de poignarder l'un & l'autre, de choisir ensuite dans le Magasin tout ce qu'ils y trouveroient à leur bienséance, & de déserter. Le jour étoit pris pour l'exécution de ce noir projet ; mais un des Conjurés en ayant fait confidence à un Chasseur, nommé DAVAULT ; celui-ci alla sur le champ en avertir Joutel, qui se saisit des Criminels & les mit aux fers. Le quatorziéme de Juillet il reçut un second ordre de M. de la Sale, qui lui enjoignoit de le venir joindre avec tout son Monde. Il obéit, & en arrivant au Campement de M. de la Sale, il lui remit ses deux Prisonniers avec les preuves de leur complot.

Triste situation de la Colonie.

Ces nouvelles, qui faisoienr d'autant plus connoître à celui-ci le mauvais choix, qu'il avoit fait de ses Colons, l'attristerent beaucoup. Joutel de son côté fut extrêmement surpris de trouver son Fort si peu avancé. Il n'y avoit encore

rien de couvert qu'un petit quarré de pierre, où étoient les poudres & quelques Barriques d'Eau-de-vie. On avoit planté & semé ; mais tout avoit manqué faute de pluye, ou avoit été fouragé par les Bêtes sauvages. Plusieurs bons Sujets, & entr'autres le Sieur de Villeperdry, étoient morts : le nombre des Malades augmentoit tous les jours ; en un mot rien n'étoit plus triste que la situation, où se trouvoit M. de la Sale. Il en étoit rongé de chagrin ; mais il le dissimuloit assez bien. Avec la fermeté d'esprit, qui faisoit son principal caractere, mais qui dégéneroit souvent en une dureté opiniâtre, il avoit au souverain dégré le talent des ressources, & son industrie lui faisoit trouver en lui-même ce qui lui manquoit dans les autres. Dès qu'il vit tout son Monde réuni, il commença tout de bon à s'établir & à se fortifier. Il se fit lui-même l'Architecte de son Fort, & comme il mettoit toujours le premier la main à l'œuvre, chacun travailla par émulation de son mieux.

Sévérité outrée de M. de la Sale, & ce qui en arrive.

Il ne falloit plus qu'encourager cette bonne volonté ; mais la Sale n'étoit pas le Maître de son humeur. Dans le tems même, que ses Gens s'épuisoient de fatigues, & qu'à peine il pouvoit leur donner le nécessaire pour vivre, il ne put pas gagner sur lui de se relâcher un peu de sa sévérité, ni d'une humeur inflexible, qui n'est jamais de saison, surtout dans un nouvel Etablissement. Il punissoit les moindres fautes avec une espéce de cruauté, & rarement il sortoit de sa bouche une parole de douceur & de consolation pour ceux, qui souffroient avec plus de patience. Aussi eut-il le chagrin de voir presque tous ses Gens tomber dans une langueur, qui étoit bien plus encore l'effet de leur désespoir, que de l'excès du travail, & du défaut de bonne nourriture, & qui lui enleva bien du Monde.

Les Sauvages incommodent les François. Caractere des *Clamcoëts*.

Le plus fâcheux étoit que par l'imprudence de quelques François, les Naturels du Pays se déclarerent contr'eux, & qu'il ne fut jamais possible de les regagner. Il paroît même qu'on ne prit aucune mesure pour cela. Ces Sauvages, qu'on nomme *Clamcoëts*, sont cruels, perfides, d'un génie pervers, d'une humeur bouffone, naturellement railleurs, contrefaisant, pour se mocquer, tout ce qu'ils voyent faire, & cachant si bien tous ces défauts sous un extérieur guay & ouvert, qu'ils ne sont jamais plus à craindre, que lorsqu'ils

1685-90. témoignent plus d'amitié. Ils ont des liqueurs enyvrantes, & ſont fort adonnés à l'yvrognerie. Une de leurs plus fortes liqueurs ſe fait avec une eſpéce de féve, qu'ils mâchent, & qu'ils délayent enſuite dans de l'eau ; ils ſont perſuadés qu'elle donne de la ſoupleſſe à leurs membres, & qu'elle les rend plus legers à la courſe. Ils en boivent avec un tel excès, que ſouvent ils ne font qu'avaler & vomir. Ils en compoſent une autre avec la feuille de je ne ſçai quel arbre, qu'ils font bouillir, qu'ils braſſent enſuite, comme nous faiſons le chocolat, & qui écume beaucoup. Ils la boivent fort chaude, & en uſent ſurtout pour ſe délaſſer après avoir lontems marché.

Leurs façons de faire ne reſſemblent preſqu'en rien à celles des autres Sauvages, que nous connoiſſons dans l'Amérique Septentrionnale ; mais ce qu'ils ont de plus ſingulier, eſt leur maniere de marquer leur affection. Quelquefois ils ſe contentent de ſoufler dans l'oreille de ceux, qu'ils veulent ſaluer ; d'autrefois ils commencent par ſe frotter la poitrine & les bras avec la main, puis ils font la même choſe à celui, qu'ils ont deſſein d'honorer, ou de careſſer. Les Hommes vont preſque tout nuds, les Femmes ne ſont couvertes, que depuis la ceinture juſqu'aux genoux. Les uns & les autres ont un air affreux, qui annonce une férocité, que leur conduite ne dément point.

Qualité de leur Pays.

Ces Barbares habitent un très-beau Pays, & capable de preſque toutes les plus utiles productions de la Nature. Le climat en eſt ſain & temperé, l'air pur, lé Ciel ſerein. Ces Bœufs, dont j'ai parlé ailleurs, & qu'on appelle communément *Bœufs Illinois*, y ſont très-communs, auſſi-bien que les Cerfs & les Chevreuils. On y voit des Lions & des Tygres ; mais encore plus d'Ours & de Loups. Les Sauvages apprivoiſent ces Derniers, en les prenant tout petits, & les dreſſent à la chaſſe, comme des Chiens, ſi cependant l'Auteur du Mémoire, que je ſuis, n'a point pris pour des Loups des Chiens, tels qu'en ont les Peuples du Canada, & que j'ai remarqué avoir les oreilles droites, & le muſeau allongé comme des Loups.

Le petit Gibier fourmille dans ce Pays, & les Rivieres y ſont aſſez poiſſonneuſes. Elles le ſeroient apparemment davantage, ſi elles n'étoient pasremplies de Caymans. Les Prai-

ries ne le ſont pas moins de Serpens à ſonnettes. On n'aperçoit de toutes parts, que des Plaines fort unies, qui s'étendent à perte de vûë; mais elles ſont agreablement coupées de Rivieres, de Lacs, & de petits Bois, qui forment un Payſage charmant. Les Campagnes produiſent quantité de Simples, qu'on prétend avoir de grandes vertus; il eſt certain du moins que les Sauvages en uſent beaucoup, & vivent lontems, ſans être ſujets à aucune maladie conſidérable.

Les Arbres les plus communs dans les Forêts ſont les Cheſnes, les Noyers, les Mûriers, les Pins, les Palmiers de toute eſpéce, & quantité d'autres, que l'on ne connoît point en Europe, & tous s'élevent extrêmement haut. Il y a auſſi pluſieurs Arbres fruitiers, dont les fruits ſont excellens. Les Vignes, dont tous les Bois ſont ſemés, portent du raiſin blanc & rouge. Outre les noix ordinaires, il y en a de beaucoup plus groſſes, & qui ſont fort bonnes. Les noiſettes, les mûres & les figues Bananes s'y trouvent par tout. Parmi les fruits particuliers à ce Pays, il y en a un de la figure d'un œuf, qui croît ſur des Buiſſons hériſſés d'épines, & qui eſt très-rafraîchiſſant. Les Eſpagnols le nomment *Tſonnos*, & en ſont fort friands.

On parle auſſi d'une racine, qui eſt fort commune dans ce Canton de la Floride, & que quelques-uns ont cru être le gingembre. Les Sauvages prétendent qu'elle fait croître les cheveux, & dans cette prévention, ils s'en frottent la téte après l'avoir mâchée. Il pleut rarement dans ce Pays-là, cependant la Terre y eſt très-fertile. On n'y manque point non plus de ſel, que le Soleil y forme ſur les bords de la Mer & de quelques Lacs; on n'a preſque que la peine de le ramaſſer.

Un peu plus avant dans les Terres il y a pluſieurs autres Peuples, qui vivent à peu près de la même maniere que les Clamcoëts, c'eſt-à-dire, qui n'ont point de demeute fixe, qui ne s'occupent guére que de la Chaſſe & de la Pêche, & qui ſe logent par tout, où la nuit les ſurprend; mais les François n'ont point eu de commerce avec eux, & Joutel ne nous en apprend que les noms, dont j'ai cru inutile de charger cette Hiſtoire. Environ cent lieuës plus loin vers le Nord on rencontre les *Cenis*, ou *Aſſenis*, , qui paroiſſent beaucoup plus humains, qui ſont plus ſedentaires, qui cultivent la Terre, ſement du maïs, des féves, des citrouilles, des me- Des *Cenis*.

1685-90. lons d'eau, & d'autres ſemblables legumes. Ils plantent auſſi du tabac, & nourriſſent quantité de Chevaux, dont ils ſe ſervent ordinairement pour porter ce qu'ils ont tué à la chaſſe.

Ces Sauvages font la guerre fort différemment de tous les autres de la Floride. Ils ſont tous à Cheval, armés d'un Carquois fait de peaux de Bœufs, rempli de flêches, & qui leur pend en bandouliere derriere le dos. Ils ont un Arc & un petit plaſtron de cuir de Bœuf au bras gauche, avec lequel ils parent les flêches. Ils n'ont point d'autre mord à la bride de leurs Chevaux, qu'une corde de crin. Leurs étriers ſont ſoûtenus d'une corde de la même matiere; ils ſont attachés à une peau de Biche pliée en quatre, qui leur ſert de ſelle; ces étriers ſont de petites planches larges de trois pouces, & longues de cinq. Ils ſe tiennent parfaitement bien à Cheval.

Si leurs Priſonniers peuvent s'échaper, & entrer dans une de leurs Cabannes, non-ſeulement on ne peut plus les faire mourir; mais ils ſont libres, & deviennent Membres de la Nation: ceux, qui n'ont pas eu le bonheur de s'évader, ſont mis à mort de la maniere, que je vais dire. On dreſſe un cadre, à peu près comme font les Illinois, & quelques autres Peuples de la Louiſiane, dont j'ai parlé ailleurs; avec cette différence, qu'il eſt de la hauteur de neuf pieds, & que le Patient eſt attaché à la traverſe d'en haut par les poignets, & à celle d'en bas par la cheville des pieds, avec des cordes bien bandées, qui les ſoûtiennent ainſi en l'air. Ils demeurent en cette poſture une demie heure le matin, tournés vers le Soleil levant, & autant le ſoir, tournés vers le couchant.

Le premier jour on ne leur fait point ſouffrir d'autre ſuplice; mais on ne leur donne rien à manger, & tout le tems, qu'ils ne ſont point attachés, on les fait danſer. Le ſecond jour on les attache avant le lever du Soleil, & auſſitôt tout le Village s'aſſemble autour du cadre, Hommes & Femmes, chaque Famille allume ſon feu, & fait chauffer un plat plein d'eau. Dès que le Soleil eſt levé, quatre Vieillards font avec un couteau des inciſions aux bras, aux jambes & aux cuiſſes du Patient, & reçoivent dans des plats le ſang, qui coule de ſes playes. Ils portent enſuite ce ſang à d'autres Vieillards, qui le font cuire dans des chaudieres, & le donnent à boire aux Femmes & aux Enfans. L'Auteur du Manuſcrit, d'où j'ai tiré ce détail, ne dit point ſi on brûle ces Malheu-

reux, ou si on les laisse expirer dans leur cadre ; mais il ajoûte que, quand ils sont morts, on les étend sur une table, on les coupe par morceaux, & on distribuë ces morceaux à toute l'Assemblée ; que chaque Famille fait cuire sa part ; que jusqu'à ce qu'elle soit cuite, tout le Monde danse, après quoi on la mange. 1685-90.

Les *Cenis* ont pour Voisins les *Ayennis*, avec lesquels ils vivent en bonne intelligence, & qui sont en plus petit nombre, quoique les Cenis eux-mêmes, selon Joutel, n'ayent pas plus de mille Hommes en état de porter les armes. Il paroît que ces deux Nations n'en faisoient autrefois qu'une ; leur langage, leurs manieres, & leur caractére d'esprit sont presque les mêmes. Leurs Cabannes sont assez éloignées les unes des autres, chaque Famille ayant son Champ autour de la Sienne. Ces Cabannes sont rondes, & Joutel les compare, tantôt à des Ruches, tantôt à des Mulons de foin. Il y en a de grandes, où Personne ne demeure, & qui ne servent que pour les Assemblées publiques ; soit qu'on veuille se rejouir, ou traiter des affaires communes. Des *Ayennis*.

Celles, qui sont habitées, sont aussi pour l'ordinaire très-vastes. Il y en a, qui ont jusqu'à soixante pieds de diametre, & où l'on trouve quinze, ou vint Ménages, qui n'ont de commun que le feu, lequel est au milieu de la Cabanne, & ne s'éteint jamais. Pour construire ces Cabannes on plante en rond des Arbres de la grosseur de la cuisse, de telle maniere, qu'ils se touchent par le bout ; on les joint avec des lattes, qui servent à soûtenir les herbes, dont la Cabanne est couverte. Les meubles de ces Sauvages consistent dans quelques peaux de Bœufs, ou de Chevreuils, fort bien passées ; en quelques nattes bien travaillées, & en quelques poteries de terre, qui sont bien faites. Ils s'en servent pour faire cuire leurs viandes, leur sagamité & leurs legumes. Ils ont aussi des paniers faits de cannes, où ils mettent leurs fruits & leurs autres provisions. Leurs lits sont élevés de Terre de trois pieds, construits d'un tissu de cannes, proprement accommodés avec des nattes & des peaux passées, où l'on a laissé le poil. Les unes & les autres servent de matelats & de couvertures. Tous les lits sont aussi séparés avec des nattes, suspenduës en guise de rideaux.

Lorsque la saison de labourer la Terre est venuë, on s'assem-

1685-90. ble quelquefois jusqu'à cent Personnes, les Hommes & les Femmes séparément. Ils travaillent ainsi jusqu'à ce qu'ils ayent cultivé une certaine portion de Terrein, dont le Proprietaire régale ensuite les Travailleurs, & le reste du jour se passe à danser & à se divertir. Le lendemain on recommence, & cela dure jusqu'à ce que tous les Champs soient labourés. Au reste ce travail n'est pas pénible ; on se contente de remuer la superficie de la Terre avec un gros bâton fendu par le bout, inseré dans un autre bâton, qui sert de manche ; car ces Peuples n'ont aucun outil de fer. Quand toutes les Terres sont ainsi préparées, les Hommes se retirent, ce sont les Femmes seules, qui sont chargées des semences, aussi-bien que de tout le travail du ménage.

Ces Sauvages sont bien faits Hommes & Femmes, & n'ont rien naturellement de désagreable dans les traits du visage ; mais ils se picquent & se peignent comme ceux du Canada. Ils y trouvent une beauté, qui les défigure beaucoup aux yeux des Européens. Ils ne sont pas plus vêtus que les Clamcoëts, si ce n'est lorsque le vent souffle du Nord ; car alors ils se couvrent de peaux de Bœufs, ou de Chevreuils bien passées. Mais ils n'ont jamais rien sur la tête. Leurs mœurs ne sont pas fort différentes de celles des Peuples de la Louisiane. Les Femmes n'y sont pas fort difficiles à séduire ; mais si elles sont surprises en adultere par leurs Maris, elles passent fort mal leur tems. Le moins, qui leur en puisse arriver, est d'être répudiées.

Ils n'ont, ni Temple, ni rien, qui dénote un culte reglé. Ils ne paroissent pourtant pas sans Religion ; car lorsque les bleds sont mûrs, ils en cueillent une certaine quantité, qu'ils mettent dans une corbeille, & ces corbeilles sont posées sur une maniere d'escabeau, uniquement destiné à cet usage. Ensuite un Vieillard étendant la main dessus, recite une Formule assez longue, puis distribuë ce bled aux Femmes. Il n'est permis de manger du bled nouveau, que huit jours après cette cérémonie. La même chose se pratique dans de certains repas, qui se font en commun. On ne sert point la sagamité aux Conviés, qu'elle n'ait été mise dans un vase, posé aussi sur un escabeau, & qu'un Vieillard n'ait recité sa Formule, en étendant les bras sur ces mets. Enfin lorsqu'un jeune Homme est armé pour la premiere fois, & lorsqu'on est sur le point

de semer les Terres, les armes & les semences sont aussi en quelque façon consacrées de la même maniere.

Cependant M. de la Sale acheva enfin son Fort, & lui donna le nom de *S. Louis*. Ensuite, comme il ne pouvoit pas s'ôter de la tête que le Micissipi se déchargeoit dans la Baye, où il avoit pris terre, & qu'il appella aussi la *Baye de S. Louis;* il resolut d'en faire le tour sur sa Fregate. Il s'y embarqua au mois d'Octobre, laissant dans son Fort trente-quatre Personnes sous le Commandement de Joutel, à qui il défendit de recevoir aucun de ceux, qu'il menoit avec lui, s'il ne lui remettoit une Lettre de sa main. Il avoit perdu depuis peu le Sieur Le Gros, qui ayant été picqué d'un Serpent à sonnettes, & ne connoissant pas le remede présent, qu'on trouve par tout à cette picqure, avoit été contraint de se faire couper la jambe, & étoit mort peu de tems après l'opération. Ce Garde-Magasin étoit propre à bien des choses, & entendoit fort bien les affaires. Il fut un de ceux, dont M. de la Sale ressentit plus vivement la perte.

M. de la Sale veut chercher le Micissipi par Mer.

Après le départ de la Fregate on fut plus de trois mois, sans en avoir aucune nouvelle à S. Louis. Enfin vers la mi-Janvier 1686. on en apprit de fort tristes par le Sieur Du-Haut, dont le jeune Frere, nommé *Dominique*, étoit resté dans le Fort. L'Aîné, qui avoit suivi M. de la Sale, arriva, sans apporter de Lettre de sa part; il étoit seul dans un Canot, & on l'entendit un soir, qui appelloit son Frere. La Sentinelle en avertit le Commandant, qui craignit d'abord qu'il ne fût arrivé quelque accident funeste; il s'avança pour parler à Duhaut, & après que celui-ci l'eut assûré que M. de la Sale jouissoit d'une parfaite santé, il lui demanda s'il avoit sa permission par écrit pour revenir au Fort. Duhaut lui répondit que non; mais il lui raconta d'une maniere en apparence si sincére ce qui avoit occasionné son retour, que Joutel crut pouvoir se dispenser de déferer à l'ordre, dont nous avons parlé. Il permit donc à Duhaut d'entrer dans le Fort, & voici le recit, que cet Homme lui fit de ses aventures.

M. de la Sale, dit-il, étant arrivé à la vûë de la Fregate, il y envoya cinq de ses meilleurs Hommes, & leur enjoignit de recommander de sa part au Pilote de sonder le mouillage avec un Canot. Le Pilote obéit, & employa tout un jour à ce tra-

Plusieurs François massacrés par les Sauvages.

1686-90. vail; le ſoir ſe trouvant apparemment fatigué, il deſcendit à Terre avec ceux, qui lui avoient apporté l'ordre, & il y fit du feu. Ils s'endormirent enſuite, ſans prendre aucune précaution contre les Sauvages, leſquels avertis par le feu qu'il y avoit là des François, s'approcherent pendant la nuit, maſſacrerent les ſix Hommes, qui dormoient profondément, & briſerent leur Canot.

La Sale ne les voyant point revenir au tems, qu'il leur avoit marqué, alla lui-même les chercher, & trouva les triſtes reſtes de leurs cadavres, que des Loups, ou d'autres Bêtes carnacieres avoient preſqu'entiérement dévorés. Il regretta ſurtout ſon Pilote, qui étoit habile Homme, & il eut bientôt ſujet de le regretter encore davantage. Il fit enſuite avancer ſa Fregate dans la Baye, y envoya toutes les proviſions, dont il avoit beſoin pour l'Entrepriſe, qu'il méditoit, & y laiſſa quelques-uns de ſes Gens, à qui il défendit de s'éloigner ſans un ordre de ſa part, ni de deſcendre à terre ſans Eſcorte.

Cela fait, il s'embarqua avec vint Hommes dans deux Canots pour traverſer la Baye, & dès qu'il fut à l'autre bord, il enfonça ſes deux Canots dans l'Eau, & continua ſon chemin par Terre. Après quelques jours de marche il ſe trouva ſur le bord d'une belle Riviere, qu'il nomma *la Maligne;* un peu plus loin Duhaut s'étant arrêté derriere les autres, s'égara, & ſe trouva, ſans le ſçavoir, vis-à-vis le Fort S. Louis. Comme il n'y avoit rien dans ce recit, qui ne fût vraiſemblable, Joutel ne put ſe défendre d'y ajoûter foy, & ſe contenta de veiller de près ſur les démarches de Duhaut.

Vers le milieu du mois de Mars, M. de la Sale arriva en fort mauvais équipage à S. Louis avec M. Cavelier, ſon Frere; Moranget, ſon Neveu, & cinq ou ſix Hommes, ayant envoyé les autres chercher ſa Fregate, dont il étoit en peine. Quoiqu'il n'eût point trouvé ce qu'il cherchoit, il paroiſſoit pourtant aſſez ſatisfait de ſa courſe, & il dit qu'il n'avoit parcouru que de très-beaux Pays. Cela ne l'avançoit pas beaucoup, & il le ſçavoit mieux que Perſonne; mais il comprenoit la néceſſité de ne pas décourager ſes Gens, & il étoit grand Maître dans l'art de diſſimuler ſon chagrin. La vûë de Duhaut, qu'il croyoit avoir déſerté, le troubla un peu d'abord, & il demanda à Joutel pourquoi il l'avoit reçu

contre ſa défenſe ? Joutel lui en dit la raiſon, & il parut s'en contenter. 1686-90.

Le lendemain le jeune Cavelier ſon Neveu, & tous ceux, qu'il avoit envoyé chercher ſa Fregate, revinrent au Fort, & lui dirent qu'ils n'en avoient pu apprendre aucune nouvelle. Cela le mit dans une grande perplexité, parce qu'il avoit laiſſé ſur ce Bâtiment ſon linge, ſes habits, ſes papiers, & ſes meilleurs effets. D'ailleurs ſon deſſein étoit de ſe ſervir d'abord de ce Bâtiment pour remonter quelques-unes des Rivieres, qu'il avoit découvertes, puis de l'envoyer aux Iſles de l'Amérique, pour y demander du ſecours, ou de la monter lui-même, & de ranger toute la Côte du Golphe Mexique, juſqu'à ce qu'il eût trouvé le Micíſſipi, quand il auroit perdu toute eſperance d'entrer dans ce Fleuve par quelqu'une des Rivieres, qui ſe déchargent dans la Baye.

Naufrage de la Fregate.

Il prit néanmoins ſon parti avec ſa fermeté ordinaire, & vers la fin d'Avril il ſe remit en marche pour faire une nouvelle courſe. Quelques jours après ſon départ M. de Chefdeville, le Marquis de la Sablonniere, & quelques autres de ceux, qui étoient reſtés ſur *la Belle*, arriverent à S. Louis dans un Canot avec ſes habits, une partie de ſes papiers & de ſon linge, & quelques proviſions. Joutel leur demanda où étoit la Fregate, & ils lui répondirent qu'elle étoit échouée & briſée. Ils lui raconterent les circonſtances de cette nouvelle infortune, qui ôtoit à M. de la Sale l'unique reſſource, ſur laquelle il pût compter après tant de diſgraces, & voici de quelle maniere ils lui dirent que la choſe s'étoit paſſée.

L'eau ayant manqué ſur ce Bâtiment, le Sieur PLANTEROSE alla lui ſeptiéme pour en faire une nouvelle proviſion dans la plus prochaine Riviere. Comme ils s'en retournoient à bord avec leur charge, les vents contraires les arrêterent lontems, & la nuit les prit, avant qu'ils puſſent arriver. Ceux, qui étoient dans la Fregate, & qui les avoient vû faire effort pour revenir, allumerent un feu pour leur ſervir de Guide dans l'obſcurité ; mais cette lumiere s'étant éteinte peu de tems après, on ne ſongea point à y ſuppléer, & ni la Châloupe, ni aucun de ceux, qui étoient dedans, n'ont paru depuis. On les attendit quelques jours, & ce fut inutilément : enfin l'Equipage de la Fregate, preſſé par la ſoif, voulut ſe rapprocher de l'Habitation, qui n'étoit qu'à deux

1686-90. lieuës sur le bord de la Riviere ; mais comme l'extrême foiblesse, où se trouvoit tout le Monde, peut-être aussi le défaut d'habileté, ne leur permirent pas de bien manœuvrer, & que le vent devint contraire, le Bâtiment fut jetté à la Côte de l'autre côté de la Baye, & il y échoua.

Ces pauvres Gens ainsi dégradés dans un Pays perdu, & n'ayant plus de Chaloupe, n'imaginerent point d'autre moyen de s'en tirer, que de construire un Radeau, pour traverser la Baye ; mais ils le fabriquerent si mal, que les Premiers, qui s'y risquerent, furent tous noyés. Les autres en firent un second, qui se trouva meilleur ; ils y mirent tout ce qu'ils purent sauver des effets de la Fregate, & firent heureusement le trajet. Ils resterent ensuite quelque tems sur le rivage fort embarrassés, parce qu'ils n'osoient, à cause des Sauvages, se hazarder à faire le reste du chemin par Terre, & que leur Radeau ne pouvoit pas remonter la Riviere. Enfin ils trouverent un méchant Canot, qu'ils raccommoderent le mieux, qu'ils purent, & avec lequel ils se rendirent à S. Louis.

Mutineries & complot à S. Louis.

Deux mois se passerent ensuite, sans qu'on pût sçavoir ce qu'étoit devenu M. de la Sale. Cette longue absence n'étoit pas encore ce qui inquiettoit le plus le Commandant ; il voyoit avec douleur sa Colonie diminuer de jour en jour ; les maladies en enlevoient les meilleurs Sujets, les Sauvages massacroient ceux, qui s'écartoient trop à la chasse ; quelques-uns déserterent, & n'eurent pas honte de se refugier parmi ces Barbares, pour y vivre comme eux ; enfin plusieurs commencerent à murmurer, & des murmures ils passerent aux plus odieux complots. L'Aîné Duhaut, dont le jeune Frere étoit avec M. de la Sale, se mit à la tête des Mécontens, & Joutel fut informé qu'il ne prétendoit rien moins, que de se faire Chef de Parti.

Il y a pourtant bien de l'apparence que ce Malheureux n'avoit point encore formé le noir dessein, qu'il exécuta depuis. On n'arrive que par dégrés au comble de la scélératesse, & Duhaut n'avoit point encore de motif, qui l'engageât à commettre un parricide. Ce qui est certain, c'est que sur la menace, que lui fit son Commandant de s'assûrer de lui, s'il continuoit à cabaler, il se contint assez jusqu'au retour de M. de la Sale, qui arriva au mois d'Août à S. Louis. Il y apprit la perte de sa Fregate avec une tranquillité d'ame, qu'on admira

d'autant plus, qu'il avoit lui-même fait pendant ſon voyage des pertes, que rien ne pouvoit remplacer.

Voyage de M. de la Sale aux Cenis. Il perd une partie de ſes Gens.

Il avoit pénetré juſqu'aux Cenis, avec leſquels il avoit fait alliance, & il ne ſe laſſoit point de vanter la beauté & la bonté du Pays, qu'il avoit parcouru; mais il n'en étoit pas plus ſçavant ſur ce qu'il cherchoit, & tout le profit de ſon voyage ſe reduiſoit à cinq Chevaux chargés de quelques proviſions, que ſes nouveaux Alliés lui avoient donnés. D'autre part, de vint Hommes, qu'il avoit menés avec lui, il n'en ramenoit que huit. Il demanda en arrivant ſi le jeune Duhaut, LE CLERC, HURIÉ & deux autres, qui ne ſont pas nommés dans mes Mémoires, étoient à l'Habitation, où il leur avoit permis de retourner? On lui répondit qu'aucun d'eux n'avoit paru. Il ajoûta que le Sieur BIHOREL s'étoit égaré dans le chemin, & on ne l'a point vû depuis: qu'un de ſes Domeſtiques, nommé DUMENIL avoit été entraîné au fond de l'eau, & dévoré par un Crocodile, & que quatre autres avoient déſerté, tandis qu'il étoit chez les Cenis.

Il tombe malade.

Tant de pertes firent de fâcheuſes impreſſions ſur tous ceux, qui reſtoient à S. Louis. M. de la Sale n'y fit pas aſſez d'attention, & ſur le champ il ſe détermina à un troiſiéme voyage; mais comme les chaleurs étoient extrêmes, il jugea à propos de le differer juſqu'au mois d'Octobre. Les Clamcoëts le harceloient ſans ceſſe, & lui tuerent encore deux Hommes preſque ſous ſes yeux; ce qui le confirma dans la réſolution, qu'il avoit déja priſe, de s'éloigner de ces Barbares. Son deſſein étoit de tâcher de gagner les Illinois, & il étoit ſur le point de ſe mettre en marche, lorſqu'il fut attaqué d'une violente hernie, qui l'obligea de differer ſon départ.

Joutel le voyant en cet état, s'offrit de faire le voyage avec quinze Hommes; mais ſon offre ne fut pas acceptée. La Sale lui dit que ſa préſence étoit néceſſaire aux Illinois, & qu'il vouloit envoyer de-là M. Cavelier, ſon Frere, en France. Sur la fin de Decémbre il ſe trouva ſoulagé de ſon incommodité, & ſe diſpoſa tout de bon à partir. Il fut bien aiſe que Joutel l'accompagnât dans ce voyage, & il nomma pour commander en ſa place à S. Louis le Sieur LE BARBIER. Il avoit aſſez bien fortifié cette Habitation depuis ſon retour des Cenis, & il ſe flattoit de l'avoir miſe en état de ne pouvoir être inſultée par les Sauvages: il y laiſſa autant de proviſions, qu'il en

1686-90. falloit pour tout le Monde, qui devoit y rester, c'est-à-dire, pour vint Personnes, du nombre desquelles étoient sept Femmes, ou Filles, les PP. Maxime & Zenobe, Recollets, M. de Chefdeville, le Marquis de la Sablonniere, & un Chirurgien.

Il part pour aller chercher les Illinois.

1687-90.

Après qu'il eut donné ses derniers ordres, il se mit en marche le douziéme de Janvier 1687. avec seize Hommes, y compris M. Cavelier, son Frere, Moranget & le jeune Cavelier, ses Neveux, le P. Anastase, Joutel, Duhaut, Larchevêque, de Marle, un Allemand de Wittemberg, nommé HIENS (*a*), qui avoit été Flibustier, & qu'il avoit engagé au petit Goave; un Chirurgien, nommé LIOTOT, le Pilote TESSIER, le jeune Talon, le Laquais de M. de la Sale, qui avoit nom SAGET, & un Sauvage bon Chasseur; je fais mention de tous ceux-ci, parce qu'il en sera beaucoup parlé dans la suite. Pour soulager ses Voyageurs, M. de la Sale avoit chargé les cinq Chevaux, qu'il avoit amenés des Cenis de la meilleure partie du bagage & des provisions.

Quoiqu'on cheminât par un très-beau Pays, on ne laissa point de souffrir beaucoup, surtout à cause des pluyes, qui avoient fait déborder presque toutes les Rivieres. On rencontra souvent des Sauvages; mais M. de la Sale les gagna tous par ses bonnes manieres; ce qui ne l'empêcha point de se tenir sur ses gardes, & de camper avec de très-grandes précautions. La difficulté de traverser les Rivieres augmentant, parce qu'on en rencontra de fort larges, & qui n'étoient point guayables, la nécessité lui fit imaginer la construction d'un Canot, qui se portoit avec des perches, & qui fut d'une très-grande utilité.

A mesure qu'on avançoit dans le Pays, on le trouvoit plus peuplé, & lorsqu'on ne fut plus éloigné des Cenis, que de quarante lieuës, on apprit qu'il y avoit un François parmi ces Sauvages. Le dix-sept de May Moranget étant à la chasse, & ayant, dit-on, maltraité de parole Duhaut, Hiens, & le Chirurgien Liotot, ces trois Hommes résolurent de s'en défaire au plûtôt, & de commencer par le Laquais de M. de la Sale, & par son Chasseur Sauvage, appellé NICA, qui accompagnoient Moranget, & qui auroient pu le défendre.

(*a*) Quelques-uns le nomment JEMME, & disent que c'étoit un Soldat Anglois; mais il y a bien de l'apparence qu'ils se trompent.

1687-90.

Moranget, le Laquais & le Chasseur de M. de la Sale sont assassinés.

Ils communiquerent leur dessein à Larchevêque & au Pilote Tessier, qui l'approuverent, & voulurent avoir part à l'exécution. Ils n'en parlerent point au Sieur de Marle, qui étoit avec eux, & qu'ils auroient bien voulu pouvoir éloigner. La nuit suivante, tandis que les trois malheureuses victimes de leur vengeance dormoient tranquillement, Liotot leur donna à chacun plusieurs coups de hache sur la tête. Le Sauvage & le Laquais expirerent sur le champ. Moranget se leva sur son séant, mais sans proferer une seule parole, & les Assassins contraignirent le Sieur de Marle de l'achever, en le ménaçant, s'il le refusoit, de lui faire le même traitement qu'aux autres; ils vouloient sans doute le rendre complice de leur crime, pour s'assûrer qu'il ne les accuseroit pas.

Cependant comme il est rare qu'un premier forfait ne soit pas suivi de ces inquiétudes, que les plus grands Scélérats ont toujours un peu de peine à calmer, les Meurtriers comprirent qu'il ne leur seroit pas aisé de se soustraire à la juste vengeance de M. de la Sale, s'ils ne le prevenoient, & ils s'y résolurent. Après avoir déliberé ensemble sur les moyens d'y réussir; ils crurent que le plus sûr étoit d'aller au devant de lui, de faire main-basse sur tous ceux, qui pourroient s'opposer à leur dessein, & de se frayer ainsi un chemin au parricide, qu'ils méditoient.

Une résolution si étrange ne pouvoit être inspirée que par ce désespoir aveugle, qui précipite les Criminels dans l'abîme, qu'ils se sont creusés; mais un incident, qu'ils n'avoient pu prévoir, leur livra la proye, qu'ils cherchoient. Une Riviere, qui les séparoit du Camp, & qui s'étoit considérablement grossie, depuis qu'ils l'avoient passée, les retint deux jours, & ce retardement, qui d'abord leur parut un obstacle à l'exécution de leur projet, leur en facilita le succès. M. de la Sale surpris de ne pas voir revenir son Neveu, ni les deux Hommes, qui l'accompagnoient, voulut en aller chercher lui-même des nouvelles. On remarqua qu'au moment, qu'il se mit en chemin, il se troubla, & qu'il s'informa avec une sorte d'inquiétude, qui ne lui étoit pas ordinaire, si Moranget n'avoit pas eu prise avec quelqu'un.

Il appella ensuite Joutel, lui confia la garde de son Camp, lui recommanda d'y faire de tems en tems la ronde, de ne point permettre qu'aucun s'en écartât, & d'allumer des feux,

1687-90.

afin que la fumée servît à le remettre dans sa route, supposé qu'il s'égarât au retour. Il partit le vintiéme avec le P. Anastase, & un Sauvage. Comme il approchoit du lieu, où les Assassins s'étoient arrêtés, il aperçut des Aigles, qui voltigeoient assez près de-là, ce qui lui fit juger qu'il y avoit en cet endroit quelque charogne, il tira un coup de fusil, & les Conjurés, qui ne l'avoient point encore aperçu, se douterent que c'étoit lui, qui approchoit, & préparerent leurs armes.

Mort tragique de M. de la Sale.

La Riviere étoit entr'eux & lui; Duhaut & Larchevêque la passerent, & ayant aperçu M. de la Sale, qui venoit au petit pas, ils s'arrêterent. Duhaut se cacha dans de grandes herbes, ayant son fusil chargé & bandé; Larchevêque s'avança un peu plus, & un moment après M. de la Sale l'ayant reconnu, lui demanda où étoit son Neveu Moranget? Il répondit qu'il étoit à la dérive, & dans le moment Duhaut tira son coup. M. de la Sale le reçut dans la tête, & tomba roide mort. C'est ainsi que Joutel rapporte le fait. Il l'avoit appris du P. Anastase même, qui étoit présent, & dont le témoignage ne peut être suspect.

Le P. Louis Hennepin, qui cite aussi son Confrere, mais qui est bien moins croyable que Joutel, prétend que M. de la Sale vécut encore une heure après qu'il eut été blessé, qu'il fit au P. Anastase une espéce de confession générale, qu'il pardonna sa mort à ses Meurtriers, & qu'il entra avec beaucoup de pieté dans tous les autres sentimens, que lui suggera son Confesseur, qu'il recut avec de grandes marques de religion l'absolution de ses péchés, & qu'avant que de se mettre en marche, il s'étoit approché des Sacremens.

Une Relation manuscrite, que j'ai eue entre les mains, qui se garde au dépôt de la Marine, & dont l'Auteur paroît fort prévenu contre M. de la Sale, au sujet duquel il s'exprime d'une façon fort désavantageuse, s'accorde avec Joutel sur la maniere, dont il fut tué; mais elle change beaucoup de circonstances dans le recit de cet assassinat. Larchevêque y est nommé D'YVETOT, peut-être portoit-il ces deux noms: elle ne fait pas mention de l'Allemand Hiens, mais d'un Soldat Anglois, qu'elle appelle JEMME, & d'un nommé MÛNIER. Elle ajoûte que ce fut au Domestique du Sieur d'Yvetot, que M. de la Sale demanda, où étoit Moranget, & que celui-

celui-ci, selon l'ordre, qu'il en avoit de son Maître, répondit brusquement, le chapeau sur la tête, qu'il étoit à la dérive : que la Sale, choqué de cette maniere insolente de répondre, menaça le Domestique, qui lui repliqua avec encore plus d'audace : que la Sale s'avança pour le frapper : que le Domestique, ainsi qu'il en étoit convenu avec les Assassins, se mit à fuir du côté, où ils étoient cachés, & que quand M. de la Sale fut à portée, ils tirerent tous ensemble ; mais qu'il n'y en eut qu'un, qui tira juste. 1687-90.

Quoiqu'il en soit, telle fut à peu près la fin tragique de Robert Cavelier, Sieur de la Sale, Homme d'une capacité, d'une étenduë d'esprit, d'un courage & d'une fermeté d'ame, qui auroient pu le conduire à quelque chose de grand, si, avec tant de bonnes qualités, il avoit sçu se rendre Maître de son humeur sombre & atrabilaire, fléchir la sévérité, ou plûtôt la dureté de son naturel, & reprimer la hauteur, avec laquelle il traitoit, non-seulement ceux, qui dépendoient entiérement de lui, mais ses Associés même, dont quelques-uns, comme on l'assûre en particulier de ses deux Assassins, avoient fait une bonne partie des avances pour son Entreprise, & y avoient par conséquent un très-grand intérêt.

Son caractere.

On lui a encore reproché avec justice de n'avoir jamais pris conseil de Personne, & d'avoir plus d'une fois ruiné ses propres affaires par un entêtement, que rien ne pouvoit, ni vaincre, ni justifier. Quelques-uns ont assûré que cela lui arriva au sujet de l'embouchure du Micissipi, qu'on lui montra, & qu'il ne voulut pas même examiner, parce qu'il s'étoit mis dans la tête qu'elle ne pouvoit pas être à l'endroit, qu'on lui marquoit. Il ignoroit sans doute, ou ne faisoit pas réfléxion que les premiers Hommes du Monde ont souvent été en partie redevables de leurs plus grands succès à des Personnes, qui leur étoient fort inférieures en mérite, & que les plus sages sont ceux, qui croient pouvoir profiter des lumieres & des avis de ceux, qui en ont moins qu'eux.

Calomnies publiées contre lui.

Il ne faut pourtant pas ajoûter foi à tout ce qu'on a publié de ses prétenduës violences, encore moins à d'autres accusations plus atroces, dont ses Ennemis ont cherché à le noircir. On a voulu diminuer l'horreur de l'attentat commis sur sa Personne, en disant qu'il avoit tué de sa main le jeune Duhaut, qu'il avoit fait le même traitement à plusieurs autres, & que

1687-90. le désir de venger tant de sang répandu sans sujet, & la crainte d'un sort pareil avoient fait prendre à des Gens, qu'il brutalisoit en toute rencontre, & qu'il poussoit à bout, la résolution de l'assassiner. On doit être d'autant plus en garde contre ces discours calomnieux, qu'il n'est que trop ordinaire d'exaggerer les défauts des Malheureux, de leur en imputer même, qu'ils n'avoient pas, surtout quand ils ont donné lieu à leur infortune, & qu'ils n'ont pas sçu se faire aimer. Ce qu'il y a de plus triste pour la mémoire de cet Homme célébre, c'est qu'il a été plaint de peu de Personnes, & que le mauvais succès de ses Entreprises lui a donné un air d'Aventurier parmi ceux, qui ne jugent que sur les apparences. Par malheur c'est ordinairement le plus grand nombre, & en quelque sorte la voix du Public.

Ce qui se passe après sa mort.

Cependant le P. Anastase ayant vû tomber M. de la Sale à ses pieds, s'attendoit que les Meurtriers ne l'épargneroient pas, quand ce ne seroit que pour n'avoir pas un tel témoin de leur crime ; mais Duhaut s'étant approché de lui, le rassûra, lui dit que l'action, qu'il venoit de faire, étoit un coup de désespoir, & qu'il y avoit lontems, qu'il songeoit à se venger de Moranget, qui avoit voulu le perdre. Ses Complices l'interrompirent dans ce moment, dépouillerent le cadavre, lui ôterent jusqu'à sa chemise, & après l'avoir insulté de la maniere la plus indigne, le traînerent dans des brossailles, où ils le laisserent sans sépulture. C'est encore sans fondement que le P. Hennepin a écrit que le P. Anastase l'avoit enterré, & avoit dressé une Croix sur son tombeau ; Joutel n'en parle point, & il est à croire que ce Voyageur, qui est entré dans le plus grand détail de ce qui s'est passé sous ses yeux, n'auroit pas obmis cette circonstance ; lui-même, si la chose avoit été possible, n'eût pas manqué de se joindre au P. Anastase, pour rendre ses derniers devoirs à un Maître, qu'il a toujours estimé. Les Assassins, après avoir ainsi mis le comble à leur parricide, s'acheminerent au Camp, où ils avoient déja envoyé leur chasse par des Sauvages, qui furent témoins, & parurent fort scandalisés de tout ce qu'ils venoient de voir.

Les Assassins s'emparent de l'autorité.

Ce fut par le P. Anastase, que M. Cavelier apprit la mort de son Frere ; il dit aussitôt aux Conjurés que, si leur dessein étoit de se défaire aussi de lui, il leur pardonnoit sa mort par avance, & que toute la grace, qu'il leur demandoit, étoit

qu'ils lui accordassent un quart d'heure pour se disposer à mourir. Ils lui répondirent qu'il n'avoit rien à craindre, & que Personne ne se plaignoit de lui. Joutel n'étoit pas alors au Camp, Larchevêque, dont il étoit Ami, alla le trouver pour l'avertir que sa mort étoit résoluë, pour peu qu'il témoignât de ressentiment de ce qui étoit arrivé, ou qu'il prétendît se prévaloir de l'autorité, que M. de la Sale lui avoit donnée; mais que s'il demeuroit tranquille, il l'assûroit de la vie. 1687-90.

Joutel, qui étoit d'un naturel fort doux, lui répondit qu'on seroit content de sa conduite, qu'il croyoit qu'on avoit dû l'être de la maniere, dont il s'étoit comporté dans le Commandement, & qu'il seroit plus que content de n'y avoir aucune part. Ils retournerent ensuite au Camp, & dès que Duhaut eut aperçu Joutel, il lui cria qu'il falloit que chacun commandât à son tour. Il s'étoit déja saisi lui-même de toute l'autorité; & le premier usage, qu'il en fit, fut de s'emparer de tout ce qui étoit dans le Magasin: il le partagea ensuite avec Larchevêque, en disant que tout leur appartenoit. On prétend qu'il y avoit pour trente mille francs de marchandises, & vint mille francs, tant en espéces, qu'en vaisselle d'argent. Les Parricides avoient pour eux la force & la hardiesse, & ils s'étoient montrés capables des plus grands crimes; ainsi ils ne trouverent d'abord aucune résistance.

Joutel est envoyé chez les Cenis.

Dès le lendemain vintuniéme de May (*a*) tous les François se mirent en marche avec quelques Sauvages pour aller dans le Village de Cenis, dont on n'étoit pas fort éloigné; mais le tems étoit si mauvais, & le chemin si difficile, qu'on fut bientôt contraint de s'arrêter. Le vint-neuf Joutel fut détaché avec le Chirurgien, Liotot, Hiens & Tessier, pour voir si on pourroit tirer quelques provisions des Cenis. Ils aperçurent le premier jour trois Sauvages bien montés, dont l'un étoit vêtu à l'Espagnole, & qui venoient à leur rencontre. Ils le prirent d'abord pour un véritable Espagnol, d'autant plus qu'ils avoient oüi dire qu'il en devoit venir pour se joindre aux Cenis contre une autre Nation; & comme ils craignoient beaucoup de tomber entre les mains des Ca-

(*a*) Joutel en parlant de la mort de M. de la Sale, dit qu'elle arriva le vint, & dans un autre endroit il dit à la marge qu'il mourut le dix-neuf, ce qui est conforme à la plûpart des autres Relations. Mais il faut se souvenir que ce n'est pas lui, qui a fait imprimer son Livre.

1687-90. ſtillans, qui ne voyoient pas volontiers d'autres Européens dans leur voiſinage ; leur premiere penſée fut de ſe défaire de celui-ci, & de s'enfuir auſſitôt.

Toutefois Joutel s'étant détaché le joignit, & lui parla en Eſpagnol & en Italien. Le Sauvage lui répondit dans la Langue des Cenis, qu'il n'entendoit pas ce qu'il lui diſoit, & cette réponſe le raſſûra. Les deux autres Sauvages étoient tout nuds, & l'un d'eux avoit une jolie Cavale griſe, qui portoit deux paniers faits de cannes, & fort propres, pleins de farine de maïz brûlé. Il en préſenta aux François, & ajoûta que ſon Maître les attendoit avec impatience. Joutel leur demanda s'ils avoient chez eux des Eſpagnols ? & ils répondirent que non ; mais qu'il y en avoit dans une Nation voiſine.

Celui, qui étoit habillé en Eſpagnol, ajoûta qu'il avoit été dans leur Pays, & qu'il en étoit revenu équipé comme ils le voyoient. Il tira enſuite de ſa poche un Imprimé en Caſtillan, où étoient contenuës les Indulgences accordées par le S. Siége aux Miſſionnaires du nouveau Mexique ; après quoi lui & ſes deux Compagnons pourſuivirent leur route vers le Camp : ils changerent néanmoins de penſée après, & revinrent ſur leurs pas. Les François les rappellerent, & leur préſenterent à manger. Après le repas, la nuit étant venuë les François ne voulurent pas aller plus loin, & le premier Sauvage demeura avec eux ; les deux autres reprirent le chemin de leur Village.

Réception, qu'on lui fait.

Les François & leur nouvel Hôte s'y rendirent le lendemain, & allerent droit à la Cabanne du Chef ; mais à peine avoient-ils paru à l'entrée du Village, qu'ils aperçurent les Anciens, qui venoient en cérémonie au devant d'eux. Ils avoient ſur l'épaule en bandouillere des peaux de Chevreuils paſſées, & peintes de diverſes couleurs, & ſur la tête un bouquet de plumes, qui leur faiſoit une eſpéce de Couronne. Quelques-uns portoient des lames d'épées quarrées, comme le ſont celles des Eſpagnols, & dont le manche étoit orné de plumes & de grelots : d'autres étoient armés d'arcs, de flêches, & de caſſetêtes. Quelques-uns avoient de grandes piéces de toile blanche, qui leur paſſoient d'une épaule ſous l'autre ; tous s'étoient barbouillés le viſage de noir & de rouge.

1687-90.

François Déserteurs parmi les Cenis.

Ces Anciens étoient au nombre de douze, & ils passerent au milieu de la Jeunesse & des Guerriers, rangés en haye, en bonne ordonnance. Dès qu'ils furent assez proches des François, le Conducteur de ceux-ci leur fit signe de s'arrêter, & aussitôt les Anciens leverent tous la main droite au dessus de leur tête, en jettant de grands cris : ils coururent ensuite embrasser les François, & leur firent à leur maniere toutes sortes de caresses, puis ils leur présenterent des pipes & du tabac, enfin ils leur amenerent un François Provençal, du nombre de ceux, qui avoient quitté M. de la Sale à son premier voyage. Il étoit nud comme les Sauvages, & ne sçavoit presque plus parler François. Il parut charmé de voir des Personnes de sa Nation & de sa connoissance.

Ceux-ci furent conduits avec le Cortege, dont j'ai parlé, dans la Cabanne du Chef, où ils furent très-bien reçus. Delà ils furent menés à une autre Cabanne beaucoup plus grande, éloignée d'un quart de lieuë de la Premiere, & qui étoit destinée pour les réjouissances publiques. Ils trouverent le sol couvert de nattes, sur lesquelles on les fit asseoir ; les Anciens se rangerent autour d'eux : on commença par leur apporter de la sagamité & toutes sortes de légumes ; durant le repas, & pendant que chacun fumoit sa pipe, on les entretint de quelques projets de guerre.

Le Provençal demeuroit dans un autre Village, où il mena les François, & où ils furent reçus à peu près comme dans le Premier. La nuit aprochant leur Conducteur les conduisit dans sa Cabanne, & ils y passerent la nuit. Le lendemain les Anciens du premier Village les vinrent reprendre, les ramenerent dans la Cabanne, où on les avoit regalés la veille, & là ils leur échangerent des vivres contre des marchandises ; mais comme il ne se trouva pas assez de grains dans ce Village pour ce qu'il en falloit aux François, Joutel renvoya ses Compagnons au Camp avec le Provençal, & resta chez les Cenis pour achever ses provisions.

Un autre motif l'engageoit encore à demeurer quelque tems parmi ces Peuples, il apprit qu'il y avoit encore deux François Déserteurs de M. de la Sale chez une Nation voisine, & il esperoit d'en tirer plus de lumieres, qu'il n'avoit fait du Provençal touchant le Micissipi & la route, qu'il falloit prendre pour se rendre aux Illinois. Il fit donc chercher ces deux

1687-90. Hommes, & une nuit, qu'il étoit couché dans une Cabanne, & qu'il ne dormoit pas, il entendit quelqu'un, qui marchoit doucement à côté de son lit ; il regarda, & à la lumiere du feu de la Cabanne il aperçut un Homme tout nud, ayant à la main deux flêches & un arc, lequel, sans lui dire un mot s'assit à côté de lui.

Il le considera quelque tems, lui fit quelques questions, & n'en reçut aucune réponse. Ce silence lui donna à penser, & lui fit prendre ses deux pistolets. Alors cet Homme se retira, & s'alla mettre auprès du feu. Joutel le suivit, le regarda fixement, & aussitôt le prétendu Sauvage se jetta à son cou, lui parla François, & se fit connoître pour un des Déserteurs, qu'il cherchoit. Joutel lui demanda où étoit son Compagnon, & il répondit qu'il n'avoit osé venir. C'étoient deux Matelots ; celui-ci étoit Breton, & se nommoit RUTER : l'autre, appellé GROLLET, étoit de la Rochelle.

Ils avoient en peu de tems si bien pris les manieres Sauvages, qu'on ne les auroit jamais cru Européens ; non-seulement ils étoient nuds, mais ils avoient tout le corps peint & picqué. Ils étoient mariés, & avoient épousé plusieurs Femmes. Les Cenis les avoient menés à la guerre, & tant qu'ils avoient eu de la poudre, ils s'étoient fait admirer par l'effet de leurs fusils ; mais dès qu'elle leur eut manqué, ils furent obligés d'apprendre à manier l'arc & la flêche. La vie libertine, qu'ils menoient, avoit pour eux de grands attraits, & il ne leur restoit presque plus aucune teinture de Religion.

Joutel apprit à Ruter la mort de M. de la Sale & de son Neveu Moranget, & il en parut touché. Il lui demanda s'il n'avoit point entendu parler du Micissipi, & il répondit que non, qu'il avoit seulement oui dire qu'à quarante lieuës au Nord-Est il y avoit une grande Riviere, dont les bords étoient fort peuplés, & où l'on avoit vû des Hommes faits & vêtus comme nous. Joutel ne douta point que ce ne fût le Fleuve, qu'il cherchoit, & comme il étoit résolu de se séparer, le plûtôt qu'il pourroit, des Meurtriers de M. de la Sale, il ne songea plus qu'à s'assûrer de la route, qu'il falloit tenir pour gagner ce grand Fleuve. Dès le lendemain Rutel s'en retourna chez lui, Joutel lui donna de quoi faire quelques petits présens à ses Femmes, & le pria d'engager son Camarade Grollet à le venir trouver.

1687-90.

Le ſixiéme d'Avril ils arriverent tous deux dans ſa Cabanne, équipés de la même maniere, ſi ce n'eſt que Grollet n'avoit pas voulu ſe faire couper les cheveux à la maniere des Cenis. Cette maniere eſt aſſez bizarre, elle conſiſte à les avoir fort courts, à la reſerve d'un toupet, que ces Barbares ſe laiſſent croître ſur le haut de la tête, & quelquefois ſur les côtés, où ils les mettent en cadenette. Grollet ne s'étoit point fait non plus picquer au viſage. Il confirma ce que ſon Compagnon avoit dit à Joutel au ſujet d'une grande Riviere au Nord-Eſt, ſur les bords de laquelle on avoit vû des Européens, & tous deux s'offrirent pour l'accompagner au Camp. Il fut charmé de cette réſolution, & le huit deux François étant venus aux Cenis avec un Cheval, pour porter les proviſions, que Joutel avoit achetées, ils partirent tous enſemble, & arriverent le dix.

Les Meurtriers de M. de la Sale ſe ſéparent des autres.

Pendant l'abſence de Joutel les Meurtriers de M. de la Sale avoient fait bande à part, & avoient formé le deſſein de retourner à S. Louis, pour y conſtruire une Barque, & paſſer aux Iſles. Rien n'étoit plus chimérique que ce projet. Ils manquoient de la plûpart des outils néceſſaires pour cette conſtruction, & nul d'entr'eux n'avoit jamais ſçu en manier aucun. Mais c'étoit le premier effet du vertige, dont Dieu punit ſouvent ceux, qui ont mis le comble à leur iniquité. Cependant comme il ne vouloit pas enveloper les Innocens dans les malheurs, que ſa Juſtice reſervoit aux Coupables, il inſpira aux Premiers le deſſein de ſe ſeparer des Seconds, & en effet ceux-là ne penſerent plus qu'à prendre leur route du côté, où ils jugeoient que devoient être les Illinois.

M. Cavelier, qui étoit à leur tête, ayant donc ſçu que Duhaut & ſes Complices ſe diſpoſoient à envoyer acheter des Chevaux chez les Cenis, pour porter leur bagage à S. Louis, l'alla trouver, & lui dit que lui & pluſieurs autres, qu'il lui nomma, étoient trop fatigués pour entreprendre le voyage, qu'il méditoit, que leur deſſein étoit de s'arrêter, au moins pour quelque tems dans le premier Village des Cenis, & qu'il le prioit de leur faire préſent de quelques haches, d'un peu de poudre & de plomb, & d'y ajoûter de quoi acheter des vivres; que s'il vouloit même, il pouvoit marquer le prix, qu'il en exigeroit, & qu'il lui en feroit ſon billet.

Duhaut le remit au lendemain pour lui faire réponſe, &

1687-90. après en avoir déliberé avec sa Trouppe, il fit dire à M. Cavelier qu'il consentoit à lui donner la moitié des effets, qui restoient dans les Magasins. Il ajoûta que, si lui & les Siens ne pouvoient pas réussir à construire une Barque, ils reviendroient le trouver, & qu'il leur feroit plaisir de leur amasser des vivres à tout hazard. Peu de jours après il changea de résolution par raport au voyage de S. Louis, & proposa à ses Compagnons de se rejoindre à M. Cavelier, pour aller chercher les Illinois. Hiens & quelques autres ne furent point de cet avis, & demanderent leur part des effets.

Mort funeste de Duhaut & de Liotot.

Duhaut en fit difficulté, ils se quérellerent; enfin Hiens déchargea son pistolet dans la tête de Duhaut, qui alla tomber mort à quatre pas de l'endroit, où il étoit. En même tems Ruter, ce Matelot Breton, que Joutel avoit ramené des Cenis, & qui s'étoit attaché à Hiens, tira un coup de fusil sur le Chirurgien Liotot; ce Miserable, quoiqu'il eût trois bales dans le corps, vécut encore quelques heures, & fut assez heureux pour se confesser: après quoi celui, qui l'avoit blessé, l'acheva d'un coup de pistolet. Ainsi les deux Meurtriers, l'un de M. de la Sale, & l'autre de son Neveu, furent les premieres Victimes de l'esprit de fureur, qu'ils avoient inspiré dans cette malheureuse Colonie.

Joutel, qui avoit été temoin de ce massacre, se saisit aussitôt de son fusil pour se défendre au cas, qu'on en voulût pareillement à sa vie; mais Hiens lui cria de ne rien craindre, & qu'il n'avoit eu dessein que de venger la mort de son Patron. Il ajoûta qu'encore qu'il eût été du complot de Duhaut, il n'avoit point consenti à son parricide, & que, s'il avoit été présent, il l'eût empêché. Les Sauvages ne sçavoient que penser de ces meurtres, & en étoient fort scandalisés. Ils avoient raison, & ils pouvoient plus justement traiter ces François de Barbares, que nous n'avions de droit de les regarder comme tels.

Cependant comme on avoit besoin d'eux, Joutel leur fit entendre que ces deux Hommes avoient mérité le traitement, qu'on venoit de leur faire, pour avoir trempé leurs mains dans le sang de leurs Chefs, & pour s'être saisis par violence de ce qui ne leur appartenoit pas, & ils parurent satisfaits de ces raisons. Larchevêque n'étoit point à l'Habitation pendant que tout ceci se passoit: il étoit parti ce jour-là-même

de

de bon matin pour aller à la chaſſe, & Hiens ſe promettoit bien de le traiter à ſon retour, comme il venoit de faire Duhaut; mais M. Cavelier & le P. Anaſtaſe vinrent à bout de l'en diſſuader, & Joutel alla au devant de Larchevêque, pour l'avertir du péril, qu'il avoit couru. Il le conduiſit enſuite à Hiens, & ces deux Hommes ſe donnerent mutuellement parole qu'ils n'entreprendroient rien l'un contre l'autre. 1687-90.

Après cette reconciliation on voulut déliberer de nouveau ſur le parti, qu'on devoit prendre; mais Hiens déclara qu'il avoit promis aux Cenis d'aller en guerre avec eux, qu'il vouloit accomplir ſa promeſſe, & que ſi on vouloit l'atendre chez ces Sauvages, on verroit enſuite ce qu'il convenoit de faire. C'étoit pour M. Cavelier & pour ceux de ſa Bande une néceſſité, que d'en paſſer par tout ce que ces Furieux propoſoient, parceque les effets n'étoient point encore partagés. Ils ſe rendirent donc avec eux dans le Village des Cenis, & Hiens en partit au commencement de Mars pour la guerre avec les Sauvages & ſix François, tous à cheval.

Quelques François vont en guerre avec les Cenis.

Le dix-huit ceux, qui étoient reſtés dans le Village, furent bien ſurpris de voir entrer de grand matin dans leurs Cabannes des Femmes tout barbouillées de terre, & qui ſe mirent à danſer en rond. Cela dura trois heures, après quoi le Maître de la Cabanne donna à chacune de ces Danſeuſes un bout de tabac du Pays; ce tabac eſt ſemblable au nôtre, excepté qu'il a les feuilles plus petites. On apprit alors aux François que les Cenis avoient remporté une victoire complette, & celui, qui en avoit apporté la nouvelle, aſſûra qu'il avoit pour ſa part couché par terre au moins quarante des Ennemis.

Victoire de ces Sauvages.

Les Femmes commencerent auſſitôt à préparer des rafraîchiſſemens pour aller au devant des Victorieux, qui arriverent le ſoir du même jour dans le Village. Leurs Ennemis, nommés *Cannohatinnos*, les avoient attendus de pied ferme; mais le bruit & l'effet des armes à feu des François les épouvanterent de telle ſorte, qu'ils prirent la fuite après la premiere décharge. On les pourſuivit, & on en tua encore quarante-huit, tant Hommes que Femmes. Les Cenis n'épargnerent des Priſonniers, que deux petits Garçons, qu'ils emmenerent dans leur Village, avec les chevelures des Morts. Tous les autres furent maſſacrés d'abord, excepté deux Femmes, dont le ſort fut encore plus triſte.

1687-90.

Leur cruauté.

On renvoya l'une chez elle, mais ce ne fut qu'après qu'on lui eut arraché la peau de la tête : on lui mit aussi entre les mains ce qu'il faut de poudre & de plomb pour charger un fusil, en lui disant de porter ce présent à sa Nation, & de l'avertir qu'on retourneroit bientôt la visiter avec de pareilles armes. Pour sa Compagne, elle fut livrée aux Personnes de son sexe, qui s'étant armées de gros bâtons pointus, la menerent dans un lieu écarté, où il n'y avoit que des Femmes. Là chacune de ces Furies commença par lui donner son coup, les unes de la pointe de leurs bâtons, & les autres en déchargeant les leurs sur elle à tour de bras. Elles lui arracherent ensuite les cheveux, elles lui couperent les doits ; en un mot elles lui firent souffrir tout ce qu'elles purent imaginer de plus sensible, pour venger sur elle la mort de leurs Amis & de leurs Parens, qui avoient été tués en diverses rencontres. Enfin après qu'elles se furent lassées de la tourmenter, elles la percerent de plusieurs coups, & l'assommerent. Son corps fut ensuite coupé par morceaux, qu'on fit manger aux Esclaves.

Leurs réjouissances.

Le jour suivant fut destiné aux rejouissances. Après qu'on eut bien nétoyé la Cabanne du Chef, on y étendit des nattes, sur lesquelles on fit asseoir les Anciens & les François. Quand chacun eut pris sa place, un Orateur se leva, & fit un assez long discours, qui roula apparemment sur les louanges des Guerriers, & sur le grand service, que les nouveaux Alliés venoient de rendre à la Nation. Ensuite on vit paroître une Femme, qui tenoit à la main un grand roseau ; les Guerriers la suivoient, chacun selon son rang, un arc & deux flêches à la main, précédés de leurs Femmes, qui portoient les chevelures, que leurs Maris avoient rapportées. Les deux jeunes Prisonniers, ausquels on avoit donné la vie, fermoient la marche, & comme l'un d'eux avoit été blessé, on l'avoit fait monter à Cheval.

A mesure que les Guerriers passoient devant l'Orateur, ils prenoient les chevelures des mains de leurs Femmes, & les lui présentoient. Il les recevoit des deux mains, les tournoit vers les quatre parties du Monde, & les posoit à Terre. La Procession étant finie, on servit de grands plats de sagamité, & avant que Personne y touchât, l'Orateur en prit dans une grande gamele, & la présenta comme en offrande aux

chevelures, puis il alluma une pipe de tabac, & en soufla la fumée sur ces mêmes chevelures. Cela fait, le festin commença. Outre la sagamité, on y servit des langues des Ennemis, qui avoient été tués; on apporta aux deux jeunes Prisonniers de la chair de la Femme, dont nous avons rapporté le supplice, & on les força d'en manger. Le tout se termina par des chants & des danses, & l'on alla recommencer les mêmes cérémonies dans d'autres Cabannes. 1687-90.

Après cette Expédition, rien ne retenant plus les François chez les Cenis, ils s'assemblerent pour prendre enfin leur derniere résolution. Hiens commença d'abord par déclarer qu'il n'aprouvoit pas le projet d'aller chercher les Illinois, qu'il y prévoyoit des difficultés insurmontables, & d'ailleurs qu'il ne vouloit pas retourner en France pour y porter sa tête sur un échafaut. Il n'y avoit point de replique à cette derniere raison; mais comme c'étoit la seule, qui eût véritablement déterminé Hiens à prendre le parti désespéré, qu'il suivit, ceux, qui ne se sentoient pas coupables, persisterent dans le dessein de passer aux Illinois, & dès le jour même commencerent à se disposer sérieusement à leur départ.

Parti, que prennent les François.

Les Sauvages avoient fort exaggeré à Joutel les dangers, ausquels il s'exposoit, en traversant une si grande étenduë de Pays, où il ne pouvoit éviter de rencontrer plusieurs Nations inconnuës, ni se flatter d'en être bien reçu; & ils n'omirent rien pour l'engager, & ceux, qui s'étoient joints avec lui, à demeurer chez eux; mais ils ne les persuaderent point. Il les pria de lui donner des Guides, qu'il promit de bien recompenser, & ils les lui accorderent de bonne grace. Hiens de son côté lui donna tout ce qu'il lui demanda; mais Joutel sçavoit qu'il ne falloit pas lui demander beaucoup. Ce Scelerat demeura Maître de presque tous les effets de M. de la Sale, & il s'étoit déja revêtu de son habit d'écarlate galonné d'or; mais avant que de rien donner, il exigea de M. Cavelier une attestation écrite en Latin, & signée de sa main, qui le déchargeoit de tout soupçon d'avoir trempé dans le meurtre de son Frere: & c'est peut-être uniquement sur la foi de cet écrit, que quelques-uns ont publié qu'il n'avoit eu effectivement aucune part à cet attentat.

Ceux, qui se mirent en marche pour aller aux Illinois, étoient au nombre de sept, à sçavoir, MM. Cavelier, On-

Les uns vont aux Illinois.

1687-90. cle & Neveu, le P. Anaſtaſe, les Sieurs Joutel & de Marle, un jeune Pariſien, nommé BARTHELEMY, & le Pilote Teiſſier. Larchevêque, Mûnier & Ruter leur avoient donné parole de les accompagner; mais l'eſprit de libertinage les retint chez les Cenis, & il y a bien de l'apparence que la même crainte, qui avoit ſaiſi Hiens, fit auſſi impreſſion ſur Larchevêque, plus coupable encore que lui. Nous verrons dans la ſuite ce que tous ces Gens-là devinrent, après que nous aurons ſuivi les Premiers juſqu'en France.

Ils arrivent chez les Akanſas.

Je ne m'arrêterai point à décrire les particularités de leur voyage; Joutel en a fait un Journal fort circonſtancié, qui n'a rien de bien intéreſſant pour cette Hiſtoire. Le ſeul accident fâcheux, qui leur ſoit ſurvenu dans une ſi longue & ſi pénible marche, fut la perte qu'ils firent du Sieur de Marle, lequel ſelon Joutel étoit un très-honnête Homme, & qui ſe noya le vintquatriéme de Juin, en ſe baignant dans une Riviere. Le vintiéme de Juillet ils arriverent aux Akanſas, où ils rencontrerent deux François; l'un ſe nommoit DELAUNAY, & l'autre étoit un Charpentier, appellé COUTURE.

Ce fut une grande joye pour les Voyageurs de ſe trouver ſi proches du Miciſſipi, & en Pays de connoiſſance. Les deux François avoient été envoyés aux Akanſas par le Chevalier de Tonti au retour d'un voyage, qu'il avoit fait lui-même juſqu'à l'embouchure du Fleuve, où M. de la Sale lui avoit donné rendez-vous. Ils y avoient commencé une Habitation, & paroiſſoient réſolus à s'y établir, n'eſperant plus de recevoir aucune nouvelle de M. de la Sale. M. Cavelier leur apprit ſa mort tragique; mais il fut arrêté entr'eux qu'on n'en diroit rien aux Sauvages, que le ſeul nom du Défunt avoit tenu en reſpect, & de qui on vouloit avoir des vivres, des Canots & des Guides.

M. Cavelier pria enſuite Couture d'aller trouver quelques-uns de leurs Chefs, de leur faire entendre que M. de la Sale avoit fait un très-bel Etabliſſement dans le Golphe Mexique; que ceux, qui venoient de lui apprendre cette heureuſe nouvelle, étoient dans le deſſein de faire un voyage en Canada, pour y chercher des marchandiſes; qu'ils retourneroient bientôt avec un bon nombre de François pour s'établir dans leur Pays, afin de les défendre contre leurs Ennemis, & de leur procurer tous les avantages d'un commerce reglé; qu'ils ſe flatoient de

1687-90.

trouver auprès d'eux, pour se rendre aux Illinois, les mêmes secours, qu'ils avoient reçus de toutes les Nations, qu'ils avoient rencontrées sur leur passage.

Les Akansas s'assemblerent pour déliberer sur ces propositions, & cependant ils regalerent de leur mieux leurs nouveaux Hôtes, & leur chanterent le Calumet. Ils eurent néanmoins quelque peine à leur accorder des Guides pour un si long voyage; mais à force de promesses & de présens on les y engagea. Le jeune Parisien, qui ne pouvoit plus marcher, resta aux Akansas, & Couture accompagna les autres pendant quelque tems. Ils partirent le vintsept, descendirent la Riviere des Akansas, & le même jour ils gagnerent un Village, appellé *Toriman*, où ils virent pour la premiere fois le Micissipi. Ils le traverserent le vintneuf, & le même jour ils gagnerent le Village des *Kappas* (a), où Couture prit congé d'eux.

Ils arrivent au Fort de S. Louis des Illinois, & font accroire aux François, qu'ils y rencontrent, que M. de la Sale étoit plein de vie.

Le troisiéme de Septembre ils entrerent dans la Riviere des Illinois, & le quatorziéme ils arriverent au Fort de S. Louis, où le Sieur de BELLEFONTAINE commandoit en l'absence du Chevalier de Tonti, lequel étoit allé joindre le Marquis de Dénonville pour la guerre des Tsonnonthouans. Chacun leur demanda avec empressement des nouvelles de M. de la Sale, & ils répondirent qu'il les avoit quittés à quarante lieuës des Cenis. Ils ne jugerent pas à propos de s'expliquer davantage, parce qu'ils vouloient passer au plûtôt en Canada, qu'ils avoient besoin de secours pour faire ce voyage devenu difficile & périlleux depuis que la guerre étoit déclarée aux Iroquois, & qu'ils craignoient qu'on ne leur refusât ce secours, si l'on eût été informé de la mort de M. de la Sale.

Ils sont obligés d'hyverner dans ce Fort.

Par bonheur pour eux le Sieur de BOISRONDET, son Commis, se disposoit à faire le même voyage, & la rencontre fit également plaisir aux uns & aux autres. Ils s'embarquerent le dixhuit; mais ils n'allerent pas fort loin; les mauvais tems les contraignirent de retourner au Fort, d'où ils étoient partis. Ce contretems les déconcerta d'autant plus, qu'il leur ôta toute esperance de repasser en France cette année-là, & d'en-

(a) Joutel dit dans son Journal que ce Village est le dernier des Akansas; mais il paroît par l'Histoire de la conquête de la Floride de Garcilasso de la Vega, que les Kappas, au tems de Ferdinand de Soto, étoient une Nation séparée & fort nombreuse. Il n'en reste plus aujourd'hui, au moins dans la Louisiane.

1687-90. voyer du secours à ceux de leurs Gens, qui étoient restés à l'Habitation de S. Louis, auprès de la Baye S. Bernard; mais il fallut prendre patience.

Le vintsept d'Octobre M. de Tonti arriva au Fort de S. Louis; M. Cavelier crut nécessaire de ne pas plus s'ouvrir à lui, qu'aux autres sur la mort de M. de la Sale, & comme il avoit eu la précaution de tirer de son Frere avant sa mort, un billet de creance, pour prendre aux Illinois une somme d'argent, ou la valeur en Pelleteries; Tonti ne fit auçune difficulté de lui remettre des marchandises pour quatre mille francs. Nos Voyageurs partirent enfin des Illinois le vintuniéme de Mars de l'année 1688. avec Boisrondet & le P. Allouez, qui n'ayant pas trouvé jour à établir une Mission fixe parmi ces Sauvages, s'en retournoit à la Riviere de S. Joseph, où il mourut peu de tems après chez les Miamis.

Ils passent en France.

Le dixiéme de May ils arriverent à Michillimakinac, où ils sejournerent assez peu, & le quatorziéme de Juillet M. Cavelier se rendit à Montreal, où sa Troupe, qu'il avoit laissée à la Chine, le joignit le dix-sept. Ils y rencontrerent MM. de Dénonville & de Champigny, ausquels ils firent entendre qu'ils étoient obligés de passer au plûtôt en France, pour envoyer du secours à M. de la Sale, & ces Messieurs les en crurent sur leur parole. Peu de jours après Teissier, qui étoit Calviniste, fit abjuration dans l'Eglise Paroissiale de Montreal, tous ensuite s'embarquerent pour Quebec: ils n'y attendirent pas lontems un Vaisseau; ils débarquerent à la Rochelle le cinquiéme d'Octobre, & le septiéme MM. Cavelier & Joutel partirent pour Rouen, où j'ai vû &entretenu lontems ce dernier en 1723.

Ce que devint l'Habitation de S. Louis.

Il y a bien de l'apparence que si ces Messieurs n'avoient pas été obligés d'hyverner aux Illinois, & qu'ils se fussent rendus une année plûtôt en France, on y auroit pu prendre des mesures pour secourir, ou pour retirer la petite Colonie, que M. de la Sale avoit laissée à S. Louis parmi les Clamcoëts; mais quand ils furent arrivés à Paris, on se douta bien qu'il étoit trop tard pour y songer; & quand on y auroit pensé plûtôt, c'eût été fort inutilement. Les Clamcoëts ne tarderent pas à être instruits de la mort du Chef des François & de la dispersion de sa Troupe, & dans le tems, que les Habitans de S. Louis y pensoient le moins, ils tombe-

rent ſur eux, & les maſſacrerent, à la reſerve des trois Fils de Talon, de leur Sœur, & d'un Pariſien de bonne Famille, nommé Euſtache de BREMAN, qu'ils emmenerent dans leur Village.

Un Italien, qui étoit venu du Canada par Terre, pour joindre M. de la Sale, & qui ſans doute lui auroit été fort utile, en l'inſtruiſant de la route, qu'il devoit tenir pour gagner le Miciſſipi, s'il avoit pu ſe rendre aſſez-tôt auprès de lui, ſauva auſſi ſa vie par un ſtratagême aſſez ſingulier. Des Sauvages ſe mettant en devoir de le tuer, il leur dit qu'ils avoient grand tort de vouloir faire périr un Homme, qui les portoit tous dans ſon cœur. Ce diſcours étonna les Barbares, & l'Italien les aſſûra que, s'ils vouloient lui donner juſqu'au lendemain, il leur feroit voir la vérité de ce qu'il avançoit, ajoûtant que, s'il les avoit trompés, ils feroient de lui tout ce qu'ils voudroient. Il obtint ſans peine le délai, qu'il demandoit, & ayant ajuſté un petit miroir ſur ſa poitrine, il alla trouver les Sauvages, qui furent très-ſurpris de ſe voir, comme ils le croyoient, dans le cœur de cet Homme, & lui accorderent la vie.

Diverſes aventures de quelques François.

D'autre part les Eſpagnols du Nouveau Mexique, que l'Entrepriſe de M. de la Sale avoit beaucoup allarmés, étoient fort réſolus de ne rien épargner pour la traverſer. Ils envoyerent d'abord cinq cent Hommes, qui en arrivant chez les Cenis, y trouverent Larchevêque & le Matelot Rochelois Grollet, qu'ils firent Priſonniers. On ne ſçait pas ſi ces deux Hommes leur apprirent la mort de M. de la Sale; ce qui eſt certain, c'eſt que quelque tems après une autre Troupe de deux-cent Eſpagnols arriva au même endroit, & rencontra en ſon chemin Mûnier & Pierre Talon, Frere de ceux, dont je viens de parler, & les menerent au Village des Cenis, où ils les traiterent aſſez bien. Il y avoit parmi eux des Religieux de S. François, qu'ils vouloient établir parmi ces Sauvages; ils comprirent que les deux François, qui entendoient parfaitement la Langue du Pays, pourroient être d'une grande utilité à ces nouveaux Miſſionnaires, & ils crurent devoir les engager par douceur à reſter avec ces Peres.

Ces bonnes manieres engagerent Talon à leur dire que ſes trois Freres & ſa Sœur étoient Eſclaves parmi les Clamcoëts, & ſur le champ ils firent un Détachement pour les

1687-99. aller chercher ; mais ce Détachement ne put emmener que les deux Talons, leur Sœur & l'Italien, que les Clamcoëts, qui les avoient pris en amitié, eurent bien de la peine à relacher. L'année ſuivante deux-cent cinquante Eſpagnols retournerent au même Village, & en tirerent Jean-Baptiſte Talon & Euſtache de Breman, & les conduiſirent d'abord à *S. Louis du Potoſi*, Ville du Nouveau Mexique, & de-là à *Mexico* avec les deux autres Talons & leur Sœur, & le Vice-Roy les prit tous à ſon Service.

Larchevêque & Grollet avoient d'abord été envoyés en Eſpagne, d'où on les fit repartir quelque tems après pour Mexico. On les y mit en priſon, en attendant une occaſion de les envoyer au Nouveau Mexique, apparemment pour y travailler aux Mines. L'Italien fut tranſporté à la Vera Crux, où il fut enfermé dans une Priſon, & il eſt fort vraiſemblable qu'il n'en ſortit auſſi, que pour être envoyé aux Mines. On ne dit point ce que devint Euſtache de Breman. Peut-être fut-il joint aux Talons, à cauſe de ſa jeuneſſe ; car on a cru que la raiſon pourquoi ceux-ci furent mieux traités que les autres, c'eſt qu'ils étoient dans un âge, où ils ne pouvoient pas avoir pris aucune connoiſſance du Pays, au lieu que ceux-là étoient des Hommes faits, qui auroient pû s'échaper, & donner en France des lumieres ſur ce qu'ils auroient pu remarquer dans leurs differens voyages.

Au bout de huit ans les trois Aînés Talons étant en âge de porter les armes, furent enrollés ſur l'Armadille, & embarqués ſur le *Chriſto*, qui en étoit le Vice-Amiral. Ce Vaiſſeau fut pris en 1696. par le Chevalier DES AUGIERS, & les trois Freres ayant ainſi recouvré leur liberté, revinrent en France, & c'eſt par eux, qu'on a appris toutes les circonſtances, que je viens de rapporter. On a ſçu depuis que le Vice-Roy du Mexique, qui avoit retenu chez lui leur plus jeune Frere & leur Sœur, ayant été relevé, il avoit mené avec lui l'un & l'autre en Eſpagne.

Ce qui fit échouer l'Entrepriſe de M. de la Sale.

Telle fut la malheureuſe iſſuë d'une Entrepriſe, que bien des choſes ont contribué à faire échouer. Elle auroit apparemment eu au moins une partie du ſuccès, qu'on en eſperoit, ſi on n'avoit eu en vûë qu'un Etabliſſement à l'embouchure du Miciſſipi, comme bien des Gens ſe l'étoient perſuadés ; car il eſt certain que M. de la Sale ſe voyant dégradé

gradé dans la Baye S. Bernard, & ayant bientôt reconnu qu'il étoit à l'Oueſt du Fleuve, qu'il cherchoit, s'il n'avoit eu deſſein que de le trouver, auroit pu, dès le premier voyage, qu'il fit aux Cenis, obtenir de ces Sauvages des Guides, puiſqu'ils en donnerent dans la ſuite à Joutel; mais il avoit envie de s'approcher des Eſpagnols, pour prendre connoiſſance des Mines de Sainte Barbe, & pour vouloir trop faire, non-ſeulement il ne fit rien du tout, mais il ſe perdit, & ne fut plaint de Perſonne. 1687-90.

Reflexions ſur la conduite de M. de la Sale.

Rien n'étoit encore plus aiſé, quand on eut reconnu ce qui l'avoit fait échouer dans ſon Entrepriſe, que de profiter de ſes fautes pour exécuter ce qu'il y avoit de ſolide dans ſon projet, c'eſt-à-dire, de s'aſſûrer du cours entier du Micisſipi; car il nous étoit d'une grande importance d'avoir un Etabliſſement dans cette partie de la Floride, quand ce n'eût été que pour nous procurer une Croiſiere dans le Golphe Mexique, & pour fortifier les frontieres de la Nouvelle France du côté des Colonies Angloiſes. Il étoit même autant de l'intérêt des Eſpagnols, que du nôtre, de mettre cette Barriere hors d'inſulte, parce qu'ils pouvoient bien prévoir que les Anglois, Maîtres d'une partie de l'ancienne Floride Françoiſe, à laquelle ils avoient donné le nom de *Caroline*, n'en demeureroient point là; mais que de proche en proche ils pouſſeroient leurs Etabliſſemens juſqu'à S. Auguſtin, comme il eſt arrivé (*a*); que de-là juſqu'au Micisſipi rien ne pouvoit les arrêter lontems; qu'il leur ſeroit aiſé alors de traverſer ce grand Fleuve, & de les inquietter beaucoup dans l'Ancien & dans le Nouveau Mexique. Au lieu que, s'ils trouvoient les François ſur le bord du Micisſipi, la jalouſie de ces deux Nations, naturellement incompatibles, feroit leur ſûreté.

Mais on avoit encore en France l'eſprit tellement préoccupé des Mines de Sainte Barbe, qu'on s'obſtina lontems à vouloir réaliſer la chimere de M. de la Sale. On ſe flatta même bientôt après ſa mort d'y réuſſir par une intrigue concertée avec le Comte de Piñalossa. Cette reſſource manquée, parce qu'apparemment ce Comte portoit ſes prétentions trop haut, & que de part & d'autre on ne trouva point ſes ſûretés, il parut que le charme étoit levé. Outre que Philipe V. étant monté ſur le Thrône d'Eſpagne, la Cour de France

(*a*) Par l'Etabliſſement de la Nouvelle Georgie.

1687-90. n'auroit pas souffert qu'on inquiettât les Espagnols en Amérique ; mais après la mort de Louis XIV. le plan, qui fut proposé au Conseil de Regence d'établir une forte Colonie dans la Louisiane, donna lieu à quelques Aventuriers de profiter des brouilleries, qui survinrent entre les Cours de France & d'Espagne, pour reprendre le projet du Sieur de la Sale. Sur la foi de quelques Relations apocryphes, on se flatta de faire bientôt couler dans le Royaume des trésors, qui n'existerent jamais, que dans l'imagination échauffée de certaines Gens ; & ce nouvel enchantement produisit des effets encore plus funestes, que ceux, que nous venons de voir. Nous aurons occasion d'en parler dans la suite de cette Histoire, dont il est tems de reprendre le fil.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE QUATORZIE'ME.

NOUS avons vû à la fin du XII. Livre combien, dans la situation, où le Comte de Frontenac trouva les affaires de la Nouvelle France, lorsqu'il en vint reprendre le Gouvernement Général, il importoit de donner aux Anglois de l'occupation chez eux, & de rétablir la reputation des armes Françoises dans l'esprit des Sauvages. C'étoit l'unique moyen de rabattre l'insolence des Iroquois & de les rendre plus traitables, en leur faisant comprendre qu'ils ne devoient plus tant compter sur le secours du Gouverneur de la Nouvelle York. Par-là nos Alliés, nous voyant changer une défensive, que nous soûtenions mal, en une vigoureuse attaque, ne pouvoient manquer de reprendre leurs premiers sentimens d'estime pour notre Nation, ou du moins d'appréhender que leur nouvelle alliance avec nos Ennemis ne leur attirât de notre part les mêmes malheurs, qu'ils avoient voulu éviter en se détachant de nos intérêts, & de s'unir plus étroitement que jamais avec nous. 1690.

1690.

Projet & préparatifs de M. de Frontenac.

Le Comte de Frontenac ayant dressé son plan sur ce principe, commença par faire avertir M. de la Durantaye, qui commandoit toujours à Michillimakinac, qu'il pouvoit assûrer les Hurons & les Outaouais que dans peu ils verrroient bien du changement dans les affaires. Il préparoit en même tems un grand Convoi pour renforcer ce même Poste, & il prenoit ses mesures pour lever trois Partis de guerre, qui devoient entrer par trois différens endroits dans le Pays Anglois. Le Premier se formoit à Montreal, & devoit être composé de cent dix Hommes, François & Sauvages, commandés par MM. d'Aillebout de Mantet & le Moyne de Sainte Helene, tous deux Lieutenans, sous lesquels MM. de Repentigny, d'Iberville, de BONREPOS, de LA BROSSE & de MONTIGNI voulurent bien servir en qualité de Volontaires.

Ce Parti fut bientôt prêt, & se mit en Campagne, avant que d'avoir déliberé de quel côté il tourneroit ses armes. Il étoit destiné en géneral pour la Nouvelle York, mais le Comte de Frontenac avoit laissé aux deux Commandans le choix du Poste, qu'ils devoient attaquer, & ceux-ci ne jugerent pas à propos de se déclarer, avant qu'on fût près d'entrer dans le Pays Ennemi. Ce ne fut donc qu'après cinq ou six jours de marche, qu'ils tinrent conseil sur ce qu'ils devoient faire ; les François furent d'avis d'aller droit à Orange ; mais les Sauvages rejetterent bien loin cette proposition, & l'un d'eux leur demanda depuis quand ils étoient si hardis.

On lui répondit que, si par le passé on avoit montré quelque foiblesse, on vouloit la réparer, en prenant Orange, ou mourir à la peine ; mais qu'il avoit tort, s'il attribuoit à lâcheté la conduite, que les François avoient tenuë depuis quelques années ; que le seul desir de la paix les avoit engagés à demeurer dans cette inaction, dont nos Alliés n'avoient pris occasion de nous insulter, que faute d'en avoir pénétré les motifs ; & que, s'ils avoient reçu quelques échecs, c'est qu'ils avoient trop compté sur la bonne foy des Anglois & des Iroquois ; mais qu'ils feroient bientôt voir que le courage ne leur avoit jamais manqué.

Expédition de Corlar.

Les Sauvages, qui connoissoient toute la difficulté de l'Entreprise d'Orange, persisterent à s'y opposer, & l'on sortit du Conseil, sans rien conclurre. On continua de marcher jusqu'à ce qu'on fut arrivé en un endroit, où aboutissoient deux

chemins, dont l'un conduisoit à Orange, & l'autre à Corlar : alors Mantet, qui désesperoit de faire changer de sentiment à ses Alliés, leur proposa l'attaque de Corlar, & ils l'agréerent. On prit aussitôt le chemin de ce Bourg, & pendant neuf jours l'Armée eut beaucoup à souffrir. Tout le Monde étoit à pied, on avoit quelquefois de l'eau jusqu'aux genoux, souvent même il falloit rompre la glace pour trouver où mettre le pied : d'ailleurs le froid étoit intolerable. 1690.

Nos Braves arriverent un soir sur les quatre heures à deux lieuës de Corlar, & le grand Agnier, Chef des Iroquois du Sault S. Louis, (*a*) voulut les haranguer. Il le fit avec beaucoup d'éloquence, & parla avec une autorité, que lui donnoient, non-seulement sur les Sauvages, mais sur les François mêmes, de grands services rendus à la Colonie, des actions d'une conduite admirable, & d'une valeur héroïque, une vertu éminente, & un zéle toujours actif pour la Religion. Il exhorta tout le Monde à oublier les fatigues passées, dans l'esperance de venger les maux, qu'on avoit soufferts depuis quelques années, sur les perfides Anglois, qui en étoient les principaux Auteurs. Il ajoûta qu'on ne pouvoit pas douter de l'assistance du Ciel contre les Ennemis de Dieu, & dans une cause si juste.

A peine s'étoit-on remis en marche, qu'on rencontra quatre Femmes Sauvages, qui donnerent toutes les lumieres, dont on avoit besoin pour faire en sûreté les approches de la Place. Un Canadien, nommé GIGUIERE, fut détaché aussitôt avec neuf Sauvages pour aller à la découverte, & il s'acquitta parfaitement bien de sa Commission. Il reconnut Corlar tout à son aise, sans être aperçu, & alla rejoindre l'Armée, qui n'en étoit qu'à une lieuë. On avoit d'abord projetté de remettre l'attaque au lendemain ; mais l'excès du froid fit changer de dessein. Il fut résolu de marcher à l'heure même, & d'attaquer en arrivant.

Corlar avoit alors presque la figure d'un carré long, & l'on y entroit par deux portes ; l'une conduisoit à Orange, qui n'en est éloigné que de six lieuës ; l'autre donnoit sur le

(*a*) Les Iroquois de ce Village étoient restés à la Prairie de la Magdeleine jusqu'au massacre de la Chine. Après cet échec ils se retirerent à Montreal, où ils demeurerent quelque tems. Enfin un peu avant le départ de ce Parti ils s'établirent vis-à-vis le Sault S. Louis.

1690. grand chemin, où étoient nos Gens. L'ordre des attaques fut reglé en cette maniere. Mantet & Sainte Helene se chargerent de celle de la seconde porte ; les Femmes Sauvages, dont je viens de parler, avoient assûré qu'elle ne se fermoit jamais, & on la trouva effectivement ouverte. D'Iberville & Repentigny prirent sur la gauche, pour s'aller rendre Maîtres de la premiere ; mais ils ne la purent trouver, & revinrent joindre Mantet, de sorte qu'il n'y eut qu'une attaque.

Cette Place est surprise & forcée.

Non-seulement la porte, où elle devoit se faire, étoit ouverte, elle n'étoit pas même gardée, & comme il étoit nuit, tout le Parti y entra, sans qu'aucun des Habitans s'en aperçût. Les deux Commandans se séparerent d'abord, afin d'en reconnoître tous les Quartiers en même tems, & comme ils avoient ordonné un grand silence, ils se retrouverent à l'autre extrêmité du Bourg, sans qu'il y parût aucun mouvement. Alors on fit le cri à la maniere des Sauvages, & dans l'instant chacun donna de son côté. Mantet s'attacha à une espéce de Fort, dont il trouva la Garnison sous les armes. La résistance y fut très-vive ; mais enfin la porte fut enfoncée, tous les Anglois passés au fil de l'épée, & le Fort réduit en cendres. Dans le Bourg peu de maisons furent défenduës : il n'y eut que Montigni, qui fut arrêté dans une, & comme il s'opiniâtroit à y vouloir entrer, il reçut dans le corps & au bras deux coups de pertuisanne, qui le mirent hors de combat ; mais Sainte Helene étant survenu, la maison fut forcée, & les blessures de Montigni vengées par la mort de tous ceux, qui s'y étoient renfermées.

Bientôt ce ne fut que massacre & pillage, mais au bout de deux heures les Chefs crurent devoir poser des Corps de garde à toutes les avenuës, pour éviter la surprise, & le reste de la nuit fut employé à se rafraîchir. Mantet avoit donné ordre qu'on épargnât le Ministre, dont il vouloit faire son Prisonnier ; mais il fut tué, sans être reconnu, & tous ses papiers furent brûlés. Le Sr. COUDRE, Major de la Place, s'étoit sauvé au-delà de la Riviere, & paroissoit vouloir s'y rétrancher avec ses Domestiques, quelques Soldats, & des Sauvages, qui l'avoient suivi. Le Commandant l'envoya sommer au point du jour, & comme on ne vouloit lui faire aucun tort, parce qu'en plusieurs rencontres il en avoit très-bien usé avec les François, d'Iberville & le grand Agnier se chargerent de

la sommation. Non-seulement ils lui promirent bon quartier ; mais ils l'assûrerent encore qu'on ne toucheroit à rien de ce qui lui appartenoit. Sur cette parole, il mit bas les armes, suivit les Députés à Corlar, après les avoir bien regalés, & on lui tint exactement tout ce qu'on lui avoit promis. 1690.

Une des premieres attentions des Chefs, quand ils se virent les Maîtres de tout, fut de briser les barriques d'eau-de-vie, de peur que les Sauvages ne s'enyvrassent : on mit ensuite le feu aux maisons, dont on n'épargna que celle du Major, & celle d'une Veuve, chez qui l'on avoit transporté Montigni ; il y en avoit environ quarante, toutes bien bâties & bien meublées, & on ne pilla que ce qui pouvoit être facilement emporté. On accorda la vie à soixante Personnes, la plûpart, Femmes, Enfans & Vieillards, qui avoient échapé à la premiere furie des Assaillans, & à trente Iroquois, que l'on reconnut, afin de faire voir aux Cantons que nous n'en voulions qu'aux Anglois, dont la perte fut estimée quatre-cent mille livres.

La perte des François plus grande dans la retraite, qu'à la prise de Corlar.

On étoit trop près d'Orange, pour rester lontems dans des masures, l'Armée décampa vers le midi ; le butin, Montigni, qu'il falloit porter, les Prisonniers, qui étoient au nombre de quarante, & dans la suite le défaut des vivres, dont on avoit négligé de se pourvoir suffisamment, retarderent beaucoup la retraite ; plusieurs mêmes seroient morts de faim, si on n'avoit pas eu cinquante Chevaux, dont il ne restoit plus que six, lorsque les Vainqueurs arriverent à Montreal, le vintsept de Mars. Cette grande disette les avoit même obligés de se séparer. Quelques-uns furent attaqués, trois Sauvages & seize François furent tués, ou pris, de sorte que le défaut de prévoyance coûta beaucoup plus à ce Parti, que l'attaque de Corlar, où ils n'avoient perdu qu'un François & un Sauvage.

Effet, que produisit cette conquête.

Cette Expédition releva beaucoup dans l'esprit des Barbares la reputation des armes Françoises ; mais la joye, qu'elle avoit causée dans la Colonie, fut bientôt troublée par un de ces accidens, qu'on ne sçauroit prévoir, qui nous fit perdre l'Homme du Monde, qu'il nous importoit plus de conserver dans les circonstances, où nous nous trouvions, & qui nous mit en danger de voir nos plus fidéles Alliés tourner leurs armes les uns contre les autres dans le tems, où nous avions

1690. plus de besoin de les réunir tous contre nos Ennemis. Voici comme la chose arriva.

Nos Alliés se battent les uns contre les autres, sans se reconnoître.

Tilly de Beauvais, Lieutenant, & la Brosse, Lieutenant Reformé, celui-là même, qui s'étoit trouvé à la prise de Corlar, s'aviserent, avec quatre autres François, de lever un Parti d'Iroquois Chrétiens, à la tête desquels se mit le grand Agnier. Ils s'embarquerent à Montreal, & descendirent le Fleuve jusqu'à la Riviere de Sorel. Le vintsix de May leurs Découvreurs entendirent tirer quelques coups de fusil, & peu de tems après ils aperçurent deux Cabannes de Campagne, où il y avoit quatorze Iroquois : ils les attaquerent, & les firent tous Prisonniers. Ils apprirent d'eux que, sur la route, qu'ils tenoient, & qui conduisoit à un Fort Anglois, qu'ils avoient dessein d'attaquer, ils rencontreroient une Troupe, dont ils s'étoient séparés depuis peu, & où il y avoit encore trente Hommes, sans compter les Femmes & les Enfans.

Cet avis leur fit beaucoup de plaisir ; mais lorsqu'ils y pensoient le moins, ils tomberent dans une embuscade ; ils s'en tirerent néanmoins en braves Gens, tuerent quatre Hommes & deux Femmes, & firent quarante-deux Prisonniers, parmi lesquels il y avoit huit Anglois. Alors ayant eu avis que sept cent Mahingans les attendoient à une journée de-là, ils jugerent à propos de faire retraite, n'étant pas assez forts, & la garde de leurs Prisonniers les embarrassant trop, pour s'exposer aux risques d'un combat si inégal. Je ne sçai ce qui les engagea à prendre, pour s'en retourner chez eux, une autre route que celle, qu'ils avoient suivie en venant ; mais ce détour leur coûta cher.

Mort du Grand Agnier.

Le quatriéme de Juin, ils se trouverent sur le midi au bord de *la Riviere aux Saulmons*, laquelle se décharge dans le Lac Champlain. Comme ils avoient laissé leurs Canots assez loin de-là, ils crurent que le plus court étoit d'en fabriquer d'autres, & ils mirent, sans differer, la main à l'œuvre. Le soir, dans le tems, qu'ils faisoient leurs Prieres en commun, ils furent decouverts par un Parti d'Algonquins & d'Abénaquis, lesquels alloient aussi en guerre contre les Anglois, & qui les prirent pour des Ennemis, & les chargerent le lendemain avant le jour. Le grand Agnier fut tué d'abord avec un de ses Gens ; six autres Iroquois, deux François, & deux Esclaves

Esclaves Anglois furent blessés, & on fit de part & d'autre quelques Prisonniers.

Embarras, où M. de Frontenac se trouve à cette occasion, & comment il s'en tire.

Ce fut alors, qu'on se reconnut. Le regret fut extrême des deux côtés; mais les Iroquois ne pouvant se consoler de la perte de leur Chef, refuserent de rendre la liberté aux Prisonniers, qu'ils avoient faits. Ce refus picqua les autres, on s'aigrit, & il y avoit tout à craindre de ce ressentiment mutuel. Le Comte de Frontenac eut besoin de toute sa prudence & de toute son habileté pour calmer ce commencement d'orage, & il n'en vint à bout qu'après bien des négociations. Il fut reglé que les Aggresseurs enverroient des Députés avec un Collier au Sault S. Louis, pour protester qu'il n'y avoit eu que de la méprise dans tout ce qui s'étoit passé, & pour redemander leurs Freres; que leur protestation seroit bien reçuë, & que tous les Prisonniers seroient échangés. L'Orateur Abénaqui, qui porta la parole, dit les choses du monde les plus sensées, & les plus touchantes. Il conclut qu'il falloit donner des larmes aux Morts, sans alterer une amitié, qui étoit fondée sur la Religion.

Eloge du grand Agnier. Histoire de sa conversion.

Le grand Agnier ne fut guéres moins pleuré des François, que de ses Compatriotes, & les Missionnaires furent ceux de tous, qui ressentirent cette perte plus vivement. Ce Néophyte étoit lui-même un zélé Missionnaire, & de la maniere, dont il s'y prenoit, s'il eût vêcu encore quelques années, il eût peut-être converti tout son Canton. Sa conversion au Christianisme avoit été l'ouvrage de Dieu seul. Il ne connoissoit encore aucun Jesuite, & il avoit à peine entendu parler de notre Religion, lorsque par un mouvement, dont il lui sembla qu'il n'étoit point le Maître, il se sentit porté à visiter ses Freres, qui étoient établis à la Prairie de la Magdeleine. Il ne voulut pourtant pas y aller seul; il communiqua son dessein à plusieurs Agniers, & il y en eut jusqu'à cinquante, qui souhaiterent de l'accompagner.

Ils furent extrêmement surpris de voir leurs Compatriotes transformés, pour ainsi dire, en d'autres Hommes: tout ce ce qu'ils remarquerent dans cette Bourgade, les charma, & ils déclarerent qu'ils n'en sortiroient point. On les instruisit, la parole de Dieu trouva en eux des cœurs dociles, & ils furent baptisés. Leur exemple & leurs discours en attirerent quantité d'autres, & le grand Agnier surtout fut telle-

1690. ment pénétré de ce feu sacré, qui fait les Apôtres, que jusqu'à sa mort il ne cessa de travailler à procurer des Adorateurs au vrai Dieu. Le Ciel benit ses travaux au delà même de ses esperances. Il soûtint avec cela toujours la haute reputation, qu'il s'étoit faite à la guerre, & ce fut par estime pour son mérite personnel, & plus encore pour sa vertu, que les François s'accorderent à lui donner le nom, sous lequel seul il est connu dans les Mémoires de ce tems-là.

Expédition du Sieur Hertel.

Les Abénaquis & les Algonquins, dont la méprise avoit eu des suites si funestes, étoient tout récemment arrivés de l'Acadie, où ils s'étoient fort distingués dans une Expédition, qui n'avoit pas eu moins de succès, & n'avoit pas fait moins d'honneur aux François, que celle de Corlar. J'ai dit que M. de Frontenac avoit formé pendant l'hyver trois Partis, pour entrer en même tems par trois différens endroits dans le Pays Anglois. Celui, qui devoit agir dans la Nouvelle York, & qui prit en effet Corlar, avoit été levé à Montreal, les deux autres le furent dans le Gouvernement des Trois Rivieres & dans celui de Quebec; le Général ayant voulu par ce partage mettre entre ces Partis une sorte d'émulation, qui ne manque guéres de produire un bon effet, quand on y évite le mêlange, & tout ce qui a coûtume de faire dégénerer une louable émulation en une pernicieuse jalousie.

Prise de Sementels sur les Anglois.

Le Gouvernement des Trois Rivieres étoit alors très-peu peuplé, & on n'en put tirer que cinquante-deux Hommes, y compris cinq Algonquins & vint Sokokis; mais ils avoient à leur tête un des Officiers de la Colonie, à qui on pouvoit plus aisément confier l'exécution d'une Entreprise de la nature de celle-ci; c'est le témoignage, que le Comte de Frontenac lui rend dans une Lettre, qu'il écrivit alors à M. de Seignelay. Cet Officier étoit le Sieur Hertel, dont j'ai rapporté plus haut la captivité & les vertus. Dans la petite Troupe, qu'il commandoit, il avoit trois de ses Fils, & deux de ses Neveux, à sçavoir, le Sieur CREVIER, Seigneur de S. François, & le Sieur GATINEAU.

Il partit des Trois Rivieres le vinthuitiéme de Janvier, tira droit au Sud dans les Terres, laissant le Lac Champlain à sa gauche, rabatit ensuite à l'Est, & après une longue & rude marche, il arriva le vintseptiéme de Mars près

d'une Bourgade Angloiſe, appellée *Sementels*, , qu'il avoit fait reconnoître par ſes Coureurs. Alors il partagea ſa Troupe en trois Bandes ; la Premiere, compoſée de quinze Hommes, eut ordre d'attaquer une grande Maiſon fortifiée. Il commanda à la Seconde, qui n'étoit que d'onze, de ſe ſaiſir d'un Fort de pieux à quatre Baſtions ; la Troiſiéme, qu'il commandoit en Perſonne, fut deſtinée à l'attaque d'un autre Fort plus grand, & où il y avoit du Canon.

Tout cela fut exécuté avec une conduite & une bravoure, qui donnerent de l'étonnement aux Anglois : ils firent d'abord aſſez bonne contenance, mais ils ne ſoûtinrent pas le premier feu des Aſſaillans ; les plus Braves furent taillés en piéces, & les autres, au nombre de cinquante-quatre, furent Priſonniers de guerre. Il n'en coûta aux Victorieux qu'un François, qui eut la cuiſſe caſſée, & qui mourut le lendemain : vintſept Maiſons furent reduites en cendres, & deux mille piéces de Bétail périrent dans les Etables, où l'on avoit mis le feu.

Le Sieur Hertel force les Anglois ſur un Pont.

Sementels n'étoit qu'à ſix lieuës d'une aſſez groſſe Bourgade de la Nouvelle Angleterre, nommée *Peſcadouët*, d'où il pouvoit ſortir aſſez de Monde pour enveloper Hertel, & lui couper la retraite. En effet dès le ſoir du même jour deux Sauvages vinrent l'avertir que deux-cent Hommes s'avançoient pour l'attaquer. Il s'y étoit attendu, & il avoit pris ſes meſures pour rompre celles de l'Ennemi. Il ſe mit en bataille ſur le bord d'une Riviere, ſur laquelle il y avoit un Pont fort étroit, il avoit fait occuper la tête de ce Pont, & il étoit impoſſible aux Anglois de venir à lui par aucun autre endroit.

Ils ſe préſenterent pour paſſer le Pont, & mépriſant le petit nombre des François, ils s'y engagerent avec beaucoup de confiance. Hertel les y laiſſa avancer, ſans tirer un ſeul coup, puis tout d'un coup il fondit ſur eux l'épée à la main ; du premier choc il en tua huit, en bleſſa dix, & obligea le reſte à lui céder le Champ de bataille. Il perdit en cette rencontre le brave Crevier, ſon Neveu, & un Sauvage Sokoki. La Fresniere, ſon Fils Aîné, y reçut un coup de feu dans le genoüil, dont il portera les glorieuſes marques juſqu'à ſa mort. Il eſt encore aujourd'hui Capitaine en Canada : il s'eſt diſtingué depuis en pluſieurs oc-

1690. casions, & a partagé en Aîné la pieté de son Pere.

Il se joint à M. de Portneuf.

Après une si belle action Hertel ne songea plus qu'à la retraite, & il la fit avec beaucoup d'intelligence & de bonheur; mais après quelques jours de marche il fut obligé de laisser entre les mains des Sauvages son Fils, qui ne pouvoit plus supporter la fatigue du voyage. Il apprit au même endroit que le Parti du Gouvernement de Quebec n'étoit qu'à deux journées de-là, & qu'il n'avoit pu encore entrer en action. Sur cet avis il dépêcha Gatineau, son Neveu, au Gouverneur Général, pour lui apprendre le succès de son Entreprise: il permit en même tems au Sieur MAUGRAS, qui lui avoit amené les cinq Algonquins, de s'en retourner avec eux à S. François, & se disposa avec le reste de sa Troupe à aller joindre le Parti de Quebec à *Kaskebé*.

Ce Parti avoit pour Commandant M. de PORTNEUF, le troisiéme des Fils du Baron de Bekancourt, & Lieutenant de la Compagnie de MANNEVAL. M. de Frontenac lui avoit donné ordre de prendre toute cette Compagnie, qui étoit en Acadie, parce que M. de Manneval, son Capitaine & son Frere, étoit Gouverneur de cette Province. Il y avoit joint quelques Canadiens, & soixante Abénaquis du Sault de la Chaudiere, avec lesquels il étoit parti de Quebec le même jour, que M. Hertel étoit parti des Trois Rivieres. Tilli de Courtemanche lui servoit de Lieutenant.

On n'avoit pu leur donner que très-peu de vivres, parce que la disette en étoit grande cette année dans tout le Canada, & cela les obligea de chasser pendant la route: aussi n'arriverent-ils que vers la mi-May dans un Village d'Abénaquis, où Portneuf avoit apparemment compté de grossir sa Troupe; mais il n'y trouva Personne. Il poussa plus loin jusqu'à un second Village de la même Nation, situé sur les bords du Kinibequi, il y apprit que des Guerriers y étoient depuis peu de retour d'une excursion sur les Terres des Anglois, où ils avoient tué six Hommes, & il engagea ces Braves à le suivre: il se fit joindre encore par quelques autres Sauvages des environs, & le vintcinquiéme il alla camper à quatre lieuës de Kaskebé, qu'il étoit resolu d'attaquer.

Siége de Kaskebé & de plusieurs autres Forts.

Kaskebé étoit une Bourgade située au bord de la Mer, avec un Fort très-bien bâti: il avoit huit piéces de Canon en batterie, & ne manquoit, ni de munitions, ni de vivres,

1690.

Dès la nuit ſuivante quatre Sauvages & deux François allerent ſe mettre en embuſcade aſſez près du Fort, & un Anglois y étant tombé au point du jour, fut tué. Les quatre Sauvages firent auſſi-tôt leur cri, & vers le midi cinquante Hommes de la Garniſon s'avancerent en bon ordre vers l'endroit, d'où il leur avoit paru que venoient les cris. Ils étoient preſque deſſus, qu'ils n'avoient encore rien aperçu; mais les Nôtres, qui les voyoient venir, firent leur décharge de dix pas, puis, ſans leur donner le tems de ſe reconnoître, fondirent ſur eux, l'épée & la hache à la main, & profiterent ſi bien du déſordre, où deux attaques ſi bruſques les avoient mis, qu'il n'en rentra que quatre dans le fort, encore étoient-ils bleſſés.

Les Anglois abandonnent quatre Forts.

Il y avoit auprès de Kaskebé quatre autres Forts plus petits, d'où on commença à tirer ſur les Aſſaillans, ce qui les obligea de s'éloigner un peu, après avoir eu un Sauvage tué, & un Francois bleſſé. Sur le ſoir M. de Portneuf envoya ſommer le Gouverneur de Kaskebé, lequel répondit qu'il étoit reſolu de ſe défendre juſqu'à la mort. Portneuf ſe trouva alors un peu embarraſſé. Il étoit trop avancé pour reculer avec honneur; cependant il avoit défenſe de M. de Frontenac de s'arrêter à l'attaque d'aucune Place, & ſa Commiſſion ne l'autoriſoit qu'à faire dégât dans les Campagnes; mais il les avoit trouvé dégarnies, & les Habitans ſur leurs gardes.

D'ailleurs il avoit été inſtruit de la priſe de Corlar; M. Hertel, qui venoit de le joindre, lui avoit fait part de ſes ſuccès à Sementels, & il lui fâchoit fort de s'en retourner avec moins de gloire que ſes Collegues: outre que depuis l'arrivée de M. Hertel, toute ſa Troupe demandoit avec inſtance qu'il les menât à l'aſſaut. Tout bien conſideré, il crut que, dans la ſituation, où il ſe trouvoit, il pouvoit interprêter la volonté de ſon Général, & la reſolution fut priſe de continuer l'attaque de Kaskebé; les Anglois de leur côté ne jugerent pas qu'il leur fût poſſible de conſerver tant de Forts en même tems, & pour être plus en état de défendre celui de Kaskebé, ils en renforcerent la Garniſon de celles des quatre autres, qu'ils évacuerent.

La nuit du vintſix au vintſept les Aſſiégeans ſe logerent ſur le bord de la Mer à cinquante pas de la Place, & ſe couvrirent d'une eſpéce de morne fort eſcarpé, où ils n'avoient

1690. rien à craindre du Canon. La nuit ſuivante ils ouvrirent la tranchée ; les Canadiens, non plus que les Sauvages n'avoient nulle expérience de cette maniere d'attaque ; mais le courage & le deſir de vaincre ſuppléerent à ce défaut d'habileté. Tous travaillerent avec une ardeur extrême, & comme ils avoient heureuſement trouvé dans les Forts abandonnés tous les outils, dont ils avoient beſoin pour remuer la Terre, l'ouvrage avança avec tant de vîteſſe, que dès le ſoir du vinthuit les Aſſiegés demanderent à parlementer.

Kaskebé ſe rend, & la Garniſon eſt faite Priſonniere.

On leur déclara qu'on vouloit avoir le Fort avec tout ce qui s'y trouvoit de vivres & de munitions. Ils demanderent ſix jours pour déliberer, eſperant que dans cet intervalle ils ſeroient ſecourus ; mais on ne leur accorda que la nuit, & on continua de pouſſer la tranchée. Le lendemain ils jetterent quantité de grenades, qui ne firent preſque aucun effet ; on approchoit de la Paliſſade, & on devoit, dès qu'on y ſeroit arrivé, mettre le feu à une barrique pleine de godron, & d'autres matieres aiſées à s'enflammer, qu'on avoit toute prête.

Les Aſſiegés voyant cette machine, qui avançoit toujours, & n'imaginant aucun moyen d'en empêcher l'effet, parce que ceux, qui la faiſoient marcher, étoient à couvert dans la tranchée, arborerent un Pavillon blanc. Alors M. de Portneuf fit dire au Gouverneur qu'il n'y avoit plus d'autres conditions à eſperer pour lui, que de ſe rendre Priſonnier de guerre avec toute ſa Garniſon. Cet Officier vit bien qu'il falloit s'y reſoudre, & ſortit en effet ſur le champ avec tout ſon Monde, qui montoit à ſoixante & dix Hommes, ſans compter les Femmes & les Enfans.

Les Anglois arrivent trop tard pour le ſecourir.

A peine la Place étoit évacuée, qu'on découvrit quatre Voiles Angloiſes, & l'on ſçut depuis qu'elles venoient avec des Troupes pour ſecourir Kaskebé ; mais ceux, qui les commandoient, ne voyant point de Pavillon à aucun des Forts, comprirent qu'ils étoient venus trop tard ; que, s'ils avoient aſſez de Forces pour aider une Garniſon à défendre une Place, ils n'en avoient pas ſuffiſamment pour faire un ſiége, & après avoir attendu quelque tems pour voir ſi on ne leur feroit point de ſignaux, ils prirent le parti de revirer de bord. M. de Portneuf de ſon côté commença par ſe ſaiſir de tout ce qui étoit à ſa bienſeance dans les Forts, puis il y

fit mettre le feu, & enlever les Canons, ensuite il fit reduire en cendres toutes les maisons à deux lieuës à la ronde. 1690.

La plûpart des Prisonniers resterent entre les mains des Sauvages ; le Gouverneur, qui se nommoit le Capitaine DENYS, les deux Filles de son Lieutenant, lequel avoit été tué pendant le siége, & quelques-uns des principaux Officiers, furent conduits à Quebec, où M. de Portneuf arriva le vint-trois de Juin, après vint-trois jours de marche. Un de ses François avoit eu le bras cassé dans la tranchée, & un Sauvage le bras percé d'un coup de fusil ; c'est tout ce que lui coûta une si belle conquête ; mais il ne lui en resta aussi que la gloire d'y avoir montré beaucoup de valeur & de conduite : MM. Hertel, de Courtemanche, & tous les Volontaires s'y distinguerent aussi, & les Sauvages y servirent parfaitement bien.

Grand Convoi envoyé à Michillimakinac.

Ce n'étoit pas assez de rétablir la reputation des armes Françoises pour rassûrer nos Alliés : il falloit encore les mettre en état de se passer du commerce des Anglois, & de ne point craindre les efforts des Iroquois. M. de Frontenac pensoit à tout en même tems, & lorsque M. de Portneuf arriva à Quebec, il y avoit un mois, qu'il étoit parti de Montreal un grand Convoi pour Michillimakinac, sous la conduite du Sieur de LA PORTE LOUVIGNY, Capitaine Reformé, accompagné de Nicolas Perrot. Celui-ci étoit chargé des présens du Gouverneur Général pour les Sauvages, & le premier devoit rester à Michillimakinac en qualité de Commandant.

Il n'y avoit rien à dire à ce choix, M. de Louvigny (a) étoit un des plus accomplis Officiers, qu'eut alors la Nouvelle France ; mais on fut un peu surpris que le Général rappellât sans sujet M. de la Durantaye, qui par sa sagesse & sa fermeté avoit conservé au Roy tous les Postes avancés dans des tems très-difficiles, & y avoit vêcu avec le plus parfait désintéressement.

M. de la Durantaye est rappellé. Son éloge.

Quelques-uns attribuerent sa disgrace à ce qu'il s'entendoit trop bien, disoit-on, avec les Missionnaires, & il est certain que ce concert, qui avoit paru au Marquis de Dénonville si avantageux au bien du Service, & qui l'étoit

(a) Il périt dans le naufrage du Chameau en 1725. étant nommé Gouverneur des Trois Rivieres.

1690. ſans doute infiniment au progrés de la Religion, n'étoit pas du goût de M. de Frontenac. D'ailleurs un mérite trop généralement applaudi, & la vertu la plus pure font ombrage à bien des Gens, & attirent toujours des Envieux, qui ne manquent guéres l'occaſion de perdre ceux, qui les offuſquent, & qui la trouvent aiſément, lorſqu'ils ont à faire à des Supérieurs ſuſceptibles de prévention. C'eſt de quoi M. de la Durantaye a fait une triſte expérience. Avec tous les genres de mérite, qui peuvent faire parvenir un Gentilhomme aux honneurs de la guerre, & des ſervices eſſentiels rendus à la Nouvelle France, il n'y a jamais été que ce qu'il étoit, quand il y eſt venu (*a*). Obligé ſur la fin de ſes jours de quitter les armes, il eſt entré dans la Magiſtrature (*b*), & il s'y eſt diſtingué par ſon intégrité; mais toujours pourſuivi par ſa mauvaiſe fortune; il eſt mort dans l'indigence, & n'a laiſſé à ſes Enfans que de grands exemples, & de la naiſſance, ſans rien pour la ſoûtenir.

Le Convoi eſt attaqué par les Iroquois.

Le Convoi, que conduiſoit M. de Louvigny, étoit accompagné de cent quarante-trois François, dont pluſieurs étoient bien aiſes de profiter de l'occaſion, pour aller chercher les Pelleteries, qu'ils avoient dans les Magaſins de Michillimakinac, & que la crainte des Partis Iroquois ne leur avoit pas permis de retirer. Six Sauvages s'embarquerent auſſi avec eux, & un Détachement de trente Hommes, commandé par MM. d'Hosta, Capitaine, & de la Gemeraye, Lieutenant, eut ordre de les eſcorter pendant trente lieuës.

Ils partirent le vintdeux de May, & le lendemain ils découvrirent deux Canots Iroquois en un lieu, nommé *les Chats*. MM. d'Hoſta & de Louvigny, qui jugerent qu'ils n'étoient pas ſeuls, envoyerent trente Hommes dans trois Canots, & ſoixante par Terre, pour enveloper l'Ennemi de toutes parts. Les premiers tomberent dans une embuſcade, & eſſuyerent d'abord un grand feu, à bout portant; les Iroquois, qu'ils ne voyoient point, les choiſiſſant, & tirant à coups ſûrs. Auſſi dans le Canot de M. de la Gemeraye, qui avoit voulu aborder le premier, il ne reſta après la premiere décharge, que deux Hommes, qui ne fuſſent pas bleſſés.

(*a*) Il étoit Capitaine dans Carignan-Salieres.
(*b*) Il eſt mort Conſeiller au Conſeil Supérieur de Quebec.

Louvigny

Louvigny se désesperoit de voir ainsi massacrer ses Gens, sans pouvoir les secourir; car Perrot, à qui il avoit un ordre exprès d'obéir pendant le chemin, ne vouloit point lui permettre d'avancer, de peur de risquer les présens, dont il étoit Porteur, & avec eux tout le succès de la négociation, dont il étoit chargé. A la fin pourtant il se laissa gagner aux instances du Commandant, & de M. d'Hosta. Aussitôt l'un & l'autre se mit à la tête de cinquante à soixante Hommes, & coururent sur l'Ennemi; la charge fut si brusque, & faite si à propos, que trente Iroquois furent tués, plusieurs blessés, quelques-uns pris, & le reste eut bien de la peine à s'embarquer pour se sauver. Ils étoient au nombre de treize Canots, & la défaite de ce Parti produisit un bon effet. 1690. Ceux-ci sont défaits.

MM. d'Hosta & de la Gemaraye étant retournés peu de tems après à Montreal, envoyerent de-là un de leurs Prisonniers au Comte de Frontenac, qui le remit à Oureouharé, lequel fut fort sensible à cette marque de confiance: un autre fut mené à Michillimakinac, & livré aux Outaouais, qui, pour faire voir au nouveau Commandant qu'ils ne songeoient plus à s'accommoder avec les Iroquois, le brûlerent. Ce changement fut le fruit de nos victoires, dont le Convoi porta la nouvelle aux Sauvages dans le tems, que leurs Ambassadeurs se disposoient à partir pour mettre la derniere main à un Traité irrévocable avec la Nation Iroquoise. Effet de cette victoire.

Mais quand ils virent venir les François Victorieux de tous leurs Ennemis, chargés de marchandises, & en assez grand nombre pour les rassûrer eux-mêmes contre tout ce que pourroient entreprendre les Iroquois, alors charmés des présens, que Perrot leur délivra, & qu'il sçut admirablement bien leur faire valoir; ils s'attacherent plus étroitement, que jamais à nos intérêts, & ne tarderent pas à nous en donner des marques certaines. Cent dix Canots, portant pour cent mille écus de Pelleteries, conduits par plus de trois-cent Sauvages de toutes les Nations Septentrionnales, partirent peu de tems après pour Montreal, & ils y trouverent le Comte de Frontenac, qui s'y étoit rendu pour être plus à portée de défendre ce Gouvernement ménacé d'une invasion.

Toute esperance de paix avec les Iroquois étoit évanouie. Nous avons vû que ces Barbares avoient arrêté le Chevalier Perfidie des Iroquois.

1690. d'Eau, & tous les François de sa suite, quoique le Gouverneur Général, en députant cet Officier à Onnontagué, eût prétendu donner à ce Canton une marque de confiance, qui auroit du le flatter. Ils firent plus, ils l'envoyerent à Manhatte, pour convaincre les Anglois qu'ils étoient bien éloignés de se reconcilier avec les François. Enfin ils porterent la perfidie jusqu'à violer le droit des Gens : ils brûlerent deux des François, qui avoient accompagné cet Officier. Je ne sçai ce qui empêcha qu'on fût instruit d'abord de cette trahison ; mais on soupçonna bientôt que les Cantons persistoient à vouloir la guerre, & le Gouverneur Général ne differa point à prendre ses précautions pour n'être point surpris. Il donna de bons ordres pour la sûreté des Quartiers les plus exposés aux ravages de ces Barbares, & pour cet effet il fit deux Détachemens de ses meilleures Troupes. Le premier, destiné à veiller sur la Côte du Sud, depuis Montreal jusqu'à la Riviere de Sorel, étoit commandé par le Chevalier de CLERMONT, Capitaine Reformé ; le second, qui devoit mettre en sûreté tout le reste du Pays jusqu'à la Capitale, étoit sous les ordres du Chevalier de LA MOTTE, aussi Capitaine Reformé. Le Chevalier de Clermont en arrivant à l'embouchure de la Riviere, apprit que des Enfans, qui y gardoient des Bestiaux, avoient été enlevés par des Iroquois, il les poursuivit, & délivra les Enfans, à la reserve d'un seul, que ces Barbares avoient tué d'abord, parce qu'il ne pouvoit pas les suivre.

Nouvelles hostilités de leur part.

Dans le même tems un autre Parti d'Iroquois étant descendu par la Riviere des Prairies dans l'Isle de Montreal, fut découvert par un Habitant, lequel en donna avis au Sieur COLOMBET, Lieutenant Reformé. Cet Officier ramassa aussitôt vint-cinq Hommes, & courut chercher l'Ennemi, qui fit la moitié du chemin pour le rencontrer. Les Iroquois étoient fort supérieurs en nombre, ils chargerent les François avec beaucoup de résolution ; Colombet resta sur la place avec quelques-uns des Siens ; mais les Iroquois perdirent vint-cinq des leurs. Quelques jours auparavant une autre Troupe de ces Sauvages avoit enlevé quinze, ou seize Personnes, Femmes & Enfans, près de la Riviere de Bekancourt : on les poursuivit ; mais tout ce qu'on y gagna, c'est que les Barbares, pour fuir plus aisément, massacrerent tous leurs Prisonniers.

1690.

Arrivée d'un grand Convoi de Michillimakinac.

Enfin on n'étoit en sûreté nulle part, & une bonne partie des Terres ne put être ensemencée, ce qui causa l'année suivante une très-grande famine dans toute la Colonie. Ce fut dans le plus fort de ces allarmes, que le dixhuitiéme d'Août le Sieur de la Chassaigne (*a*), qui commandoit au Fort de la Chine, fut averti qu'il paroissoit une Flotte de Canots sur le Lac de S. Louis. On ne douta presque point que ce ne fussent des Iroquois, & M. de Frontenac, qui depuis trois semaines étoit à Montreal, donnoit déja ses ordres pour faire avertir les Habitans de la Campagne de se retirer dans les Forts, lorsque Tilly, Sieur de l'Isle, vint l'assûrer que c'étoit le grand Convoi de Michillimakinac, dont j'ai parlé.

La joye fut grande partout, & proportionnée à la frayeur, que l'on avoit euë. La petite Flotte arriva à Montreal, & fut reçuë aux acclamations de toute la Ville. Le vint-deux le Général donna publiquement audience à tous les Chefs : ils parlerent fort bien, & ils parurent être dans les dispositions les plus favorables par raport à la situation présente des affaires. Le jour suivant la Traite commença ; mais elle fut bientôt interrompuë par un Iroquois du Sault S. Louis, nommé LA PLAQUE, & Neveu du grand Agnier.

Il avoit été envoyé à la découverte du côté d'Orange, & comme il revenoit pour rendre compte de ce qu'il avoit vû, il s'arrêta à un demi-quart de lieuë de l'endroit, où les Outaouais & les autres Sauvages étoient campés, & faisoient la Traite. Il s'avisa alors de faire plusieurs cris de mort : les Sauvages, qui crurent l'Ennemi fort proche, prirent d'abord les armes ; mais comme au bout de quelque tems ils ne virent rien, ils se rassûrerent, & retournerent à leur Traite.

M. de Frontenac est averti de l'aproche d'une Armée d'Anglois & d'Iroquois.

Cependant la Plaque entra dans la Ville, & dit à M. de Frontenac qu'il avoit aperçu sur les bords du Lac du S. Sacrement une Armée entiere occupée à faire des Canots ; qu'il s'en étoit aproché à diverses reprises, pour tâcher de faire quelques Prisonniers, mais inutilement, & qu'avant que de se retirer, il avoit porté trois cassetêtes à une Cabanne, pour apprendre aux Ennemis qu'ils étoient découverts, & pour les défier. La Plaque étoit un Brave, assez mauvais Chrétien, mais fort attaché aux François. J'en ai parlé ailleurs, & j'ai dit qu'il avoit été Lieutenant dans nos Troupes. On ne

(*a*) Il est mort Gouverneur de Montreal.

1690. crut donc pas devoir douter de la sincérité de son raport, & le Général jugea qu'il ne falloit rien négliger pour metre le Gouvernement de Montreal en état de défense.

Il songea d'abord aux moyens de retenir auprès de lui ses Alliés : il les caressa beaucoup, il les regala avec profusion, puis les ayant assemblés, il leur dit qu'il étoit charmé de la disposition, où il les voyoit de ne faire, ni paix, ni tréve avec les Iroquois ; qu'ils ne pouvoient plus douter qu'il ne fût lui-même resolu de les poursuivre sans relâche, jusqu'à ce qu'il les eût reduits à lui demander humblement la paix ; qu'il les prioit de croire qu'il ne la leur accorderoit qu'à des conditions également avantageuses aux François & à leurs Alliés, puisque les uns n'étoient pas moins ses Enfans, que les autres.

Il ajoûta ensuite qu'il les croyoit trop braves Gens, & trop sincérement attachés à sa Personne, pour l'abandonner à la veille de le voir attaqué par une Armée de leurs Ennemis communs, & qu'il ne s'agissoit plus que de déliberer s'il étoit plus à propos d'aller au devant de cette Armée, ou de l'attendre de pied ferme. Puis, sans leur donner le tems de répondre, il fit la cérémonie de leur mettre en mains la hache, en disant qu'il étoit fort persuadé qu'ils s'en serviroient bien. Il ne crut pas même qu'il fût contre sa dignité de commencer à chanter, le cassetête à la main, sa Chanson de guerre : il voulut leur montrer par-là que son intention étoit de combattre à leur tête. Tout sied bien à un Homme, qui sçait faire tout avec dignité & à propos. Les Sauvages furent enchantés de ces manieres du Comte de Frontenac, & ne lui répondirent que par des acclamations, qui l'assûroient de leur consentement.

Allarme à Montreal.

Le vintneuf d'Août le Chevalier de Clermont, qui avoit eu ordre de remonter la Riviere de Sorel pour observer les Ennemis, arriva à Montreal, & raporta qu'il en avoit aperçu un très-grand nombre sur le Lac Champlain, & qu'il en avoit même été poursuivi jusqu'à Chambly : sur quoi les signaux furent donnés pour assembler les Troupes & les Milices. Le trente-uniéme le Comte de Frontenac passa de grand matin à la Prairie de la Magdeleine, où il avoit assigné le rendez-vous général, & les Sauvages, qu'il y avoit invités, s'y rendirent le soir, sans laisser même un seul Homme dans leur Quartier, pour y garder leurs marchandises.

Le lendemain il fit la revûë de son Armée, qui se trouva de douze-cent Hommes, & l'après-dîné quelques Sauvages du Sault S. Louis inviterent les Chefs des autres Nations à se trouver chez leur Pere Ononthio, qui avoit quelque chose d'important à leur communiquer. Ils y vinrent, & quand ils furent tous assemblés, Louis ATHERIHATA, un des plus considerables Chefs du Sault S. Louis, fit au nom de tous les Iroquois Chrétiens un très-beau discours. Il commença par exhorter tous les Sauvages à ouvrir leur cœur à leur Pere commun, & à ne lui rien cacher de ce qui s'étoit passé de plus secret depuis quelques années. Puis s'adressant aux Outaouais en particulier, il leur dit qu'il avoit été instruit de toutes leurs négociations avec les Cantons, qu'il n'ignoroit point qu'ils y avoient renoncé; mais qu'il lui restoit encore sur cela quelque ombre de défiance, & qu'il les prioit de vouloir bien déclarer nettement quelles raisons les avoient engagés à traiter ainsi avec l'Ennemi, sans la participation de leur Pere, & quelle étoit leur disposition présente à l'égard des François. 1690. Grand Conseil, & ce qui s'y passe.

« Il est vrai, répondit l'Orateur Outaouais, que nous avons rendu aux Iroquois quelques Esclaves, & que nous avions promis d'en rendre encore d'autres; mais faites attention à la conduite, que l'on avoit tenuë avec nous, & vous jugerez ensuite, si nous avions tort. Après nous avoir engagés dans la guerre, on nous a obligés de cesser toute hostilité, puis on nous a fait reprendre la hache, sans nous en dire la raison. Nous ne comprenions rien à toutes ces variations, & nous étions encore plus surpris du peu de vigueur, avec laquelle on faisoit la guerre. Enfin craignant que les François, assez embarrassés à se défendre, ne nous laissassent accabler, sans pouvoir nous secourir, nous avons cru devoir songer à notre sûreté. Nous avons donc porté des paroles, & nous en avons reçu; mais cette négociation n'a point été achevée. Le premier de nos Ambassadeurs est mort chez les Tsonnonthouans; les autres sont revenus à Michillimakinac, sans rien conclurre. Sur ces entrefaites nous avons appris le retour de notre ancien Pere, & sitôt qu'il nous a fait sçavoir sa volonté, nous avons rejetté toute pensée d'accommodement avec l'Iroquois, & nous sommes venus pour nous instruire encore mieux des intentions de notre Pere.

1690. Dès qu'il eut cessé de parler, l'Orateur Huron se leva, & dit que pour lui, il ne s'étoit jamais départi de l'alliance des François, & de l'obéissance, qu'il devoit à son Pere, auquel il étoit resolu, quoiqu'il arrivât, de demeurer toujours fidéle. On sçavoit bien ce qu'on devoit penser de cette protestation; mais ce n'étoit pas alors le tems de faire des reproches, & on ne lui répondit rien. Tous les autres Sauvages témoignerent qu'ils étoient dans les mêmes sentimens que ceux-ci, & M. de Frontenac sçut bon gré à Louis Atherihata d'avoir donné lieu à ce petit éclaircissement. Il rompit la Conference, de peur qu'elle ne dégénérât en altercation, & dit qu'aussitôt qu'il auroit repoussé l'Ennemi de dessus ses Terres, chacun pourroit s'en retourner chez soi.

Quelques François se laissent surprendre.

Le jour suivant les Découvreurs revinrent, & assûrerent qu'ils n'avoient rien vû, ni remarqué aucunes pistes, sur quoi l'Armée fut licenciée jusqu'à nouvel ordre, & les Habitans alloient presser leurs recoltes, pour lesquelles ils avoient beaucoup appréhendé. Deux jours après un Parti d'Iroquois tomba sur un Quartier, nommé *la Souche*, éloigné seulement d'un quart de lieuë de celui, où l'Armée avoit campé. Ils y trouverent des Habitans & des Soldats occupés à couper des bleds, & fort écartés les uns des autres, quoiqu'on leur eût enjoint de se tenir toujours sur leurs gardes, & à portée de se secourir mutuellement. La plûpart étoient même sans armes, & le Commandant de ce Quartier n'avoit pas eu la précaution de poser des Sentinelles, ce qui avoit été expressément ordonné.

Quelques-uns néanmoins se défendirent bien, & les Iroquois perdirent six Hommes. Il y eut du côté des François dix Soldats, onze Habitans, & quatre Femmes, pris ou tués; plusieurs Bêtes à cornes égorgées, des maisons & des amas de foin brulés. Les Ennemis se promettoient bien de ne pas demeurer en si beau chemin; mais ils aperçurent un secours considerable, qui venoit de Montreal, & ils regagnerent les Bois. Ce Parti n'étoit qu'un Détachement de l'Armée, qui avoit été découverte par la Plaque, & dont nous verrons en son lieu quel fut le sort. Le Comte de Frontenac fut très-mortifié d'avoir trop aisément ajoûté foi à ses Coureurs, & d'avoir reçu ce petit échec sous les yeux de ses Alliés. Il comprit tout le danger, qu'il auroit couru, si toute l'Armée Ennemie lui fût alors tombé sur les bras.

M. de Frontenac congédie ses Alliés.

Le jour même de cette aventure, c'est-à-dire, le quatriéme de Septembre, ce Général avoit assemblé pour la derniere fois les Sauvages, qui demandoient avec instance leur congé : il leur dit qu'ils devoient être contens du prix, auquel on leur avoit donné les marchandises ; qu'il eût encore fait davantage en leur faveur, s'il eût été averti plûtôt de leur arrivée ; qu'au reste, s'ils s'étoient plaints par le passé de la cherté de nos denrées, les François pouvoient leur faire avec justice le même reproche ; qu'il aprouvoit tout ce que Perrot, son Envoyé, leur avoit dit de sa part ; qu'ils devoient être convaincus que leur intérêt demandoit qu'ils fissent la guerre aux Iroquois ; que pour lui, il ne poseroit point la hache, que cette Nation ne fût humiliée ; qu'il les exhortoit à la harceler sans cesse, jusqu'à ce qu'on fût en état de l'aller attaquer dans son propre Pays ; qu'ils sçavoient ce qu'il avoit déja fait contre les Anglois ; qu'il étoit dans la resolution de ne leur pas donner un moment de relâche ; qu'il avoit cru devoir commencer par eux, parce qu'ils étoient les premiers Auteurs du mal ; qu'on avoit par son ordre épargné les Agniers à Corlar, dans l'esperance, qu'ils se rendroient aux sollicitations d'Oureouharé ; mais que, puisqu'ils continuoient à abuser de sa bonté, il alloit les pousser à toute outrance. Il accompagna ce discours de fort beaux présens, & de ces manieres engageantes, qu'il sçavoit si bien prendre, lorsqu'il vouloit gagner quelqu'un, & les Sauvages partirent fort contens de lui & de tous les François.

Nouveaux échecs de la part des Iroquois.

Peu de jours après leur départ les Iroquois reparurent en plusieurs endroits, & surprirent encore les François, qui les croyoient fort loin. Le Sieur DES MARAIS, Capitaine Reformé, qui commandoit dans le Fort de *Chateaugué*, au dessus du Sault S. Louis, étant sorti dans la Campagne avec son Valet & un Soldat, tomba dans une embuscade, que lui avoient dressée trois de ces Barbares, qui choisirent chacun leur Homme, & les tuerent tous trois. Le vintdeux de Septembre le Chevalier de la Motte, & le Sieur MURAT, Lieutenant, furent attaqués par un Parti plus nombreux, que celui, qu'ils commandoient, ils le repousserent néanmoins ; mais les Sauvages étant revenus à la charge dans le tems, que ces Messieurs les croyoient en fuite, le Chevalier de la Motte fut tué sur la place, & on n'a jamais sçu depuis ce qu'étoit devenu le Sieur Murat.

1690. Reproche de M. de Frontenac à Oureouharé.

Dans le chagrin, que causerent à M. de Frontenac ces fâcheuses nouvelles, il appella Oureouharé, & après lui avoir exposé en peu de mots la conduite, qu'il avoit tenuë avec sa Nation, & dans le tems de son premier Commandement, & depuis son retour de France; il lui dit qu'il avoit cru pouvoir se flatter qu'au moins la reconnoissance des bienfaits, dont il l'avoit comblé lui-même en particulier, l'auroit engagé à faire ouvrir les yeux à ses Compatriotes, & qu'il falloit, ou qu'il fût bien insensible à ses bontés, s'il avoit manqué à ce devoir, ou que sa Nation fît bien peu de cas de lui, s'il n'avoit pu la faire entrer dans des sentimens plus raisonnables, & plus conformes à ses véritables intérêts.

Réponse de ce Sauvage.

L'Iroquois parut mortifié de ce discours, dont il sentit toute la force, il se contint néanmoins, & sans faire paroître la moindre alteration, il pria le Général d'observer qu'à son retour de France il avoit trouvé les Cantons engagés dans une alliance avec les Anglois, qu'il n'étoit pas aisé de rompre, & tellement envenimés contre les François, dont la trahison les avoit, pour ainsi dire, forcés à contracter cette alliance, qu'il avoit fallu attendre du tems & des conjonctures une disposition plus favorable; que de son côté il n'avoit rien à se reprocher; que le refus, qu'il avoit fait de retourner dans son Canton, où il étoit passionnément desiré, devoit avoir écarté tout soupçon contre sa fidélité; que si, malgré une marque si peu équivoque de son attachement pour les François, on lui faisoit l'injustice d'en former quelqu'un contre lui, il ne tarderoit pas à le dissiper.

Cette réponse fit presque repentir M. de Frontenac de sa mauvaise humeur, & de la défiance, qu'elle lui avoit inspirée; il donna quelques marques d'amitié à Oureouharé, & resolut de s'appliquer plus que jamais à s'attacher un Homme si raisonnable, & dont il étoit persuadé qu'il pouvoit tirer de grands services; mais il eut bientôt d'autres affaires sur les bras. Le dixiéme d'Octobre, comme il se disposoit à retourner à Quebec, un Officier, parti la veille de cette Capitale, lui rendit deux Lettres de M. PREVÔT, Major de la Place, & qui y commandoit en son absence (*a*). La premiere étoit dattée du cinquiéme, & portoit qu'un Abénaqui venoit de lui donner avis que trente Vaisseaux étoient partis

(*a*) Il n'y avoit point alors de Lieutenant de Roy en Canada.

de Baston, & qu'on assûroit qu'ils étoient destinés à faire le siége de Quebec.

Une Flotte Angloise se dispose à faire le siége de Quebec.

Ce Sauvage, au zéle & à la diligence duquel la Nouvelle France fut en partie redevable de son salut, étoit venu en douze jours de *Pescadoué*, & ajoûta à M. Provôt que la Flotte Angloise étoit en Mer depuis six semaines. La seconde Lettre du Major étoit du sept, & marquoit que le Sieur de Canonville l'avoit averti qu'il avoit aperçu vers Tadoussac vintquatre Bâtimens Anglois, dont huit lui avoient paru fort gros. Le Major ajoûtoit que, sur cet avis, il avoit détaché le Sieur de Grandville, son Beaufrere, avec une Biscayene, & un Canot bien armé, pour avoir des nouvelles plus certaines.

Ce qui fut cause que M. de Frontenac fut surpris.

Le Gouverneur Général eut quelque peine à croire qu'une Flotte si considérable fût si proche, sans qu'il eût seulement eu le vent qu'on armoit à Baston. Il s'embarqua néanmoins sur l'heure même avec M. de Champigny dans un petit Bâtiment, où ils penserent périr, & le lendemain vers les trois heures du soir un second Courier de M. Provôt lui apprit que les Demoiselles de la Lande & Joliet avoient été prises auprès de Tadoussac par une Flotte de trente-quatre Voiles, qui pouvoit bien être dans le tems, qu'il écrivoit, à l'Isle aux Coudres, c'est-à-dire, à quinze lieuës de Quebec.

Ce qui avoit le plus contribué à tromper M. de Frontenac, & à le tranquilliser par raport à Quebec, c'est qu'il croyoit les Anglois fort occupés du côté de l'Acadie, à laquelle il avoit plus d'une raison de croire qu'ils en vouloient. Le fait étoit vrai; mais il avoit mal supposé que l'Acadie arrêteroit les Anglois plus lontems, qu'elle ne fit. D'ailleurs il ne pouvoit se persuader qu'il pût sortir de Baston assez de Forces pour attaquer en même tems toute la Nouvelle France, encore moins que l'Acadie fût conquise, & que les Conquerans lui en aportassent la premiere nouvelle.

Etat, où se trouvoit alors l'Acadie.

Le mal venoit de ce qu'il ne connoissoit pas assez le mauvais état de cette Province. Nous avons vû que quatre Bâtimens sortis du Port de Baston avoient paru à la vûë de Kaskebé au moment, que cette Place venoit de se rendre à M. de Portneuf. On avoit sçu depuis à Quebec que ces Bâtimens, arrivés trop tard pour secourir Kaskebé, avoient tourné du côté de Port Royal. M. de Frontenac avoit eu au

1690. mois de Juillet la confirmation de cette nouvelle ; mais il ne s'étoit pas trouvé en ſituation de ſecourir ce Poſte, au cas, qu'il fût attaqué, & il ne le croyoit apparemment pas dégarni de Troupes, de vivres, & des munitions au point, où il l'étoit.

Cependant M. de Manneval, Gouverneur de l'Acadie, & qui faiſoit ordinairement ſa réſidence au Port Royal, n'y avoit que quatrevint ſix Hommes de Garniſon, & dixhuit piéces de canon, qui n'étoient pas même en batterie. Les dernieres fortifications, qu'on avoit faites à la Place, étoient ſi peu de choſes, qu'elles ne pouvoient pas la garantir contre un coup de main, & l'on y manquoit abſolument de tout. Les autres Poſtes étoient encore moins fortifiés, & auſſi mal pourvûs. D'ailleurs la plûpart des Habitations Françoiſes, encore plus écartées, que celles du Fleuve S. Laurent, étoient abſolument ſans aucune défenſe.

Elle eſt attaquée par les Anglois.

Telle étoit la ſituation de l'Acadie, lorſque le vintdeux de May 1690. un Soldat & deux Habitans, qui étoient de garde à l'entrée du Baſſin du Port Royal, aperçurent deux Bâtimens Anglois, qui faiſoient force de voiles pour y entrer. Ils tirerent auſſitôt une boëte, qui étoit le ſignal, qu'on leur avoit marqué, pour avertir le Gouverneur, & s'embarquerent au plus vîte dans un Canot. Ils arriverent au Fort vers les onze heures de nuit, & ſur leur raport M. de Manneval fit ſur le champ tirer un coup de canon, pour avertir les Habitans de ſe rendre auprès de lui.

Le vintiéme l'Eſcadre Angloiſe, composée d'une Fregate de quarante canons, d'un autre Navire de ſeize, d'un Troiſiéme de huit, & de quatre Caiches, mouilla l'ancre à une demie-lieuë du Port Royal, & auſſitôt l'Amiral Guillaume PHIBS, Homme de fortune, & d'un mérite proportionné à ſa premiere condition de Charpentier, envoya ſa Chaloupe au Fort avec un Trompette, pour ſommer le Gouverneur de lui rendre ſa Place avec tout ce qui y étoit, ſans aucune capitulation.

M. de Manneval retint le Trompette, & faute d'Officiers, envoya M. PETIT, Prêtre du Seminaire de Quebec, qui lui ſervoit d'Aumônier, au Général Anglois, pour tâcher d'en obtenir au moins des conditions tolerables ; car il comprit d'abord qu'inutilement il ſe mettroit en défenſe avec ſi peu

de Soldats, mal armés, découragés, sans un seul Officier, & ne pouvant compter sur les Habitans, dont trois seulement s'étoient rendus au signal d'appel. Outre qu'il n'avoit absolument Personne pour placer, & pour servir son canon, que depuis deux mois il étoit fort tourmenté de la goutte, & qu'on assûroit que l'Ennemi avoit huit cent Hommes de débarquement. 1690.

Guillaume Phibs déclara d'abord à M. Petit qu'il vouloit avoir le Gouverneur, sa Garnison, & tous les Habitans à discretion. L'Ecclesiastique lui répondit résolument que M. de Manneval périroit plûtôt que de commettre une pareille lâcheté : Phibs alors lui demanda s'il étoit chargé de lui faire quelques propositions, & la réponse fut, qu'il avoit ordre de lui dire qu'on lui rendroit le Port Royal aux conditions suivantes, 1°. Que le Gouverneur & les Soldats sortiroient avec armes & bagages, & seroient conduits à Quebec dans un Vaisseau, qu'on lui fourniroit. 2°. Que les Habitans seroient conservés & maintenus dans la possession paisible de leurs biens, & que l'honneur des Filles & des Femmes seroit à couvert. 3°. Que tous auroient le libre Exercice de la Religion Catholique Romaine, & qu'on ne toucheroit point à l'Eglise.

Le Gouverneur se rend par capitulation.

Il y a bien de l'apparence que Phibs prit dès-lors la resolution de tout accorder, & de ne rien tenir. La facilité, avec laquelle il consentit aux demandes de M. Petit, & la conduite, qu'il tint dans la suite, ne laissent presque aucun lieu d'en douter. Ce qui est certain, c'est qu'il ne fit aucune difficulté sur rien, & que l'Ecclesiastique lui ayant proposé de mettre cette Capitulation par écrit, il le refusa, en disant que sa parole de Général valoit mieux que tous les écrits du monde. M. Petit eut beau insister, il n'en put rien tirer davantage.

M. de Manneval ne fut pas même aussi difficile, que son Envoyé; immédiatement après le retour de celui-ci, il écrivit au Général Anglois qu'il s'en tenoit à ce qui avoit été arrêté, & que, s'il vouloit bien lui envoyer sa Chaloupe le lendemain, il iroit lui-même le trouver à son bord, pour lui donner une preuve convainquante de la franchise, avec laquelle il traitoit. Phibs envoya sa Chaloupe, le Gouverneur s'y embarqua; la Capitulation fut confirmée de bouche

1690. en présence du Sieur DES GOUTTINS, Ecrivain de Roy, faisant l'Office de Commissaire Ordonnateur au Port Royal, & le Général Anglois ajoûta qu'il laissoit au choix de M. de Manneval d'être mené avec toute sa Garnison en France, ou à Quebec.

Le Gouverneur témoigna qu'il aimeroit mieux aller en France, & Phibs lui promit de l'y faire transporter. Tout étant ainsi conclu, M. de Manneval & l'Amiral Anglois descendirent à Terre. Le Premier remit les clefs du Fort au Second, & le rendit Maître de tout. A la vûë de l'état, où se trouvoit cette Place, Phibs parut fort étonné, & se repentoit d'avoir accordé des conditions si honorables à des Gens, qui étoient si peu en pouvoir de se défendre; il dissimula néanmoins jusqu'à ce qu'il eût trouvé un prétexte de violer une Capitulation, qu'il prétendoit lui avoir été extorquée par surprise.

La capitulation n'est point gardée.

Il ne le chercha point lontems; car ayant sçu que, tandis que le Gouverneur étoit sur son bord, des Soldats & des Habitans, qui étoient yvres, avoient pris quelque chose dans un Magasin appartenant à M. Perrot, Prédécesseur de M. de Manneval dans le Gouvernememt de l'Acadie, il déclara que ce qui avoit été détourné étant au Roy son Maître, il ne se croyoit plus obligé à rien tenir de ce qu'il avoit promis. Il commença ensuite par désarmer les Soldats, puis il les fit tous enfermer dans l'Eglise; il demanda même à MM. de Manneval & des Gouttins leurs épées, qu'il leur rendit néanmoins sur le champ; mais en leur signifiant qu'ils étoient ses Prisonniers. Il donna au Gouverneur son logis pour prison, & y mit une Sentinelle. Il lui enleva tout son argent, & jusqu'à ses hardes, il mit toutes les Habitations au pillage, parce que, dit-il, il sçavoit que les Habitans avoient caché tout ce qu'ils avoient de meilleur, il n'épargna pas même la maison des Prêtres, ni l'Eglise, où ses Gens commirent de grandes impietés.

M. Perrot est poursuivi par les Anglois.

Quelques jours auparavant M. Perrot, qui, après avoir perdu le Gouvernement de l'Acadie, étoit demeuré dans cette Province pour ses affaires particulieres, s'étoit embarqué dans une Caiche avec le Sieur DUCLOS, son Commis, dans le dessein de faire la Traite le long de la Côte. Le vintseptiéme de May, comme il retournoit au Port Royal, sans sça-

voir que les Anglois en étoient les Maîtres, un vent contraire l'arrêta pour son bonheur à l'entrée de la Baye. Alors ne voyant point la Sentinelle ordinaire, il se douta de quelque chose, il se mit dans un Canot avec M. DAMOUR, Gentilhomme Canadien, & un Sauvage, pour s'instruire de ce qui étoit arrivé; &, après avoir fait trois lieuës, il aperçut un Navire Anglois mouillé dans la Riviere, sur laquelle étoit bâti le Bourg, & entendit plusieurs coups de canon, & des décharges de mousqueterie.

Il crut qu'on se battoit, cacha son Canot dans le Bois, & alla par Terre jusqu'à la premiere maison, qu'il trouva abandonnée. Il se retira promptement, se rembarqua dans son Canot, pour regagner sa Caiche, qu'il rencontra dans le Bassin. Elle avoit même été aperçuë par deux Anglois, qui, instruits de son retour, l'attendoient, & s'étoient embarqués dans une Chaloupe pour l'aborder; mais comme la Marée baissoit, la Chaloupe, qui ne s'étoit pas encore assez éloignée du rivage, échoua. M. Perrot profita de cet accident, & ayant encore évité un Canot, qui le poursuivit quelque tems, il gagna sa Caiche, appareilla, & sortit du Bassin. Le Navire Anglois, qu'il avoit aperçu, l'avoit aussi découvert, & se mit à ses trousses; mais voyant qu'il ne pouvoit pas le gagner, il rentra dans le Port, & M. Perrot se jetta dans celui des Mines.

M. de Villebon arrive au Port Royal, & n'y trouve plus les Anglois.

Le quatorziéme de Juin le Chevalier de Villebon, Capitaine, un des Fils du Baron de Bekancourt, & dont la Compagnie étoit en Acadie, arriva de France au Port Royal. Il y trouva MM. Perrot & des Gouttins, & il apprit d'eux que l'Amiral Phibs n'y étoit resté que douze jours après la réduction de la Place, qu'il en avoit emmené M. de Manneval, un Sergent & trente-huit Soldats avec M. Petit & un autre Ecclesiastique, nommé M. TROUVÉ; qu'avant son depart il avoit assemblé les Habitans, & leur avoit fait prêter serment de fidélité aux Rois d'Angleterre Guillaume & Marie; qu'il avoit établi son premier Sergent, nommé CHEVALIER, pour Commandant du Port Royal, & six des principaux Habitans pour rendre la Justice en qualité de Conseillers.

Ces nouvelles embarrasserent fort le Chevalier de Villebon. Il avoit amené avec lui de France le Sr. SACCARDIE,

1690. Ingénieur, & il tint Conseil avec cet Officier, MM. Perrot & des Gouttins sur ce qu'il y avoit à faire dans la conjoncture, où il se trouvoit, pour sauver le reste d'une Colonie, dont il étoit seul chargé, & pour mettre en sûreté les effets du Roy, qu'il avoit apportés de France. Ce qui l'inquiettoit le plus, c'est que les Anglois étoient encore dans le Port de la Héve, où en moins de trois jours ils pouvoient être instruits de son arrivée, & il n'étoit nullement en état de leur résister, au cas, qu'ils revinssent pour l'attaquer dans le Port Royal.

Tout bien consideré, il fut resolu d'un consentement unanime de se retirer dans la Riviere de S. Jean, où le Chevalier de Grandfontaine avoit eu un Fort en un lieu, nommé *Jemset* (*a*), d'y transporter les effets du Roy, & ceux de la Compagnie, d'y rassembler tout ce qu'on pourroit de Soldats, dont plusieurs s'étoient tirés des mains des Anglois, ou avoient trouvé le moyen de n'y pas tomber: de mander au sieur de Montorgueil, Lieutenant de la Compagnie de Villebon, qui étoit à Chedabouctou avec un Détachement de quatorze Soldats, de venir joindre son Capitaine à Jemset, &, quand tout cela seroit exécuté, de construire un Fort de pierre au même endroit, d'envoyer de-là le plus qu'il seroit possible de secours aux Sauvages, & de les encourager à continuer la guerre, qu'ils faisoient toujours très-vivement aux Anglois. En effet ces Sauvages couroient sans cesse la Nouvelle Angleterre, & ne trouvoient presque nulle part de résistance; on venoit même d'apprendre que quarante Abénaquis avoient depuis peu défait en pleine Campagne six cent Anglois, sans autre perte que six des Leurs, & d'un Canadien, nommé BELLEFONT, qui, après s'être fort distingué au siége de Kaskebé, s'étoit allé joindre à cette Troupe de Braves.

Belle action du Sieur de Montorgueil.

En conséquence de cette Déliberation l'ordre fut envoyé à M. de Montorgueil d'évacuer Chedabouctou, qu'il ne pouvoit pas se flatter de défendre contre la Flotte Angloise, & d'enterrer tous les Canons, qu'il ne pourroit pas emporter; mais cet Officier n'étoit plus déja dans son Poste, & il en étoit sorti par une plus belle porte, que celle, qu'on lui marquoit. L'Amiral Phibs, après avoir fait quelque sejour à la

(*a*) Ou *Jembac*.

Héve, s'étoit rendu à Chedaboućtou, & ayant débarqué quatrevint Hommes, avoit fait ſommer le Commandant de ſe rendre à diſcretion. 1690.

Montorgueil répondit à cette ſommation qu'il s'enſeveliroit plûtôt ſous les ruines de ſon Fort, que de le livrer aux Ennemis du Roy ſon Maître, & ſa petite Garniſon lui promit de le ſeconder de ſon mieux. Phibs lui renvoya juſqu'à deux fois ſon Trompette pour lui repreſenter l'inutilité de ſes efforts contre une ſi grande puiſſance, il en reçut toujours la même réponſe. Il fit faire une attaque, qui fut aſſez vive, mais elle ne réuſſit point. Cette réſiſtance, à laquelle il ne s'étoit pas attendu, ou lui donna de l'eſtime pour un ſi brave Homme, ou lui fit craindre de ſe déshonorer en échouant devant une Bicoque défenduë par une poignée de Soldats. Il fit une quatriéme ſommation, & l'accompagna des ménaces, qu'il crut les plus capables d'intimider Montorgueil; mais elle fut auſſi inutile que les autres.

Alors il fit jetter des fuſées, qui mirent le feu à un endroit couvert de paille. L'incendie, malgré tout ce que pût faire la Garniſon, gagna bientôt par tout; Phibs prit ce moment pour faire encore deux ſommations, & Montorgueil, qui ne pouvoit plus empêcher ſa Place d'être reduite en cendres, crut pouvoir capituler; mais il le fit avec tant de hauteur, & témoigna une ſi grande reſolution de faire payer bien cher aux Ennemis leur foible vićtoire, s'ils ne lui accordoient des conditions honorables, qu'il obtint tout ce qu'il voulut. Il ſortit donc à la tête de ſa Garniſon, avec armes & bagages, & fut conduit à Plaiſance.

Il y avoit des Habitans à Chedaboućtou, Montorgueil n'avoit pas oublié leurs intérêts, & les Anglois en uſerent bien avec eux; mais l'Iſle Percée, où ils ſe tranſporterent enſuite, n'eut pas un ſort ſi heureux. Phibs n'y trouva aucune réſiſtance, toutes les maiſons y furent pillées, & l'Egliſe indignement profanée. D'autre part le Chevalier de Villebon s'étoit embarqué ſur le Navire *l'Union*, qui l'avoit amené de France, pour gagner la Riviere de S. Jean; mais les vents contraires l'ayant retenu lontems à l'embouchure de cette Riviere, deux Forbans Anglois, qui le cherchoient, eurent le loiſir de le joindre. Le trentiéme de Juin, tandis que le Chevalier remontoit en Canot juſqu'à Jemſet, deux Na- Les Anglois à l'Iſle Percée.

1690. vires Anglois parurent à la vûë de *l'Union*, qui étoit à l'ancre à l'entrée de la Riviere.

M. Perrot est pris par les Anglois, qui le traitent indignement.

Perrot s'y étoit embarqué : dès qu'il aperçut l'Ennemi, il fit filer les cables, pour s'échouer à Terre, puis il mit sur le bord, qui étoit opposé aux Navires Anglois les huit piéces de canon, qu'il avoit sur le sien. Pendant quelque tems il fit un très-grand feu ; mais comme celui des Anglois étoit supérieur, & qu'il avoit très-peu de Monde avec lui, il crut devoir songer à sa sûreté, parce que l'Ennemi lui en vouloit personnellement. Il s'embarqua donc dans sa Chaloupe avec la plûpart de ses Gens, & malgré les canonnades des Ennemis, qui ne lui blesserent qu'un seul Matelot; il gagna la Terre. *L'Union*, où M. de Saccardi étoit resté presque seul, fut alors obligé de se rendre, & cet Ingénieur demeura Prisonnier de guerre.

Le sort de M. Perrot fut encore plus malheureux, le Sieur des Gouttins & le Capitaine de *l'Union* s'étoient sauvés avec lui ; mais quoiqu'ils eussent tous pris le même chemin pour se rendre à Jemset, au bout de quelque tems des Gouttins se trouva presque seul, sans sçavoir ce qu'étoient devenus les autres. Durant ce tems-là le Chevalier de Villebon, après avoir visité Jemset, retournoit à la Mer en Canot; il apprit en chemin, non-seulement la perte de *l'Union*, mais encore celle de deux Caiches, où l'on avoit déchargé tous les effets de ce Vaisseau. Il attendoit un renfort de Sauvages, qu'il avoit envoyé avertir de le venir trouver, & il se flattoit qu'avec leur secours il reprendroit les deux Caiches ; mais ils arriverent trop tard.

Il sçut en même tems que les deux Navires, qui avoient pris *l'Union*, n'étoient point de l'Escadre de l'Amiral Phibs ; mais deux Forbans montés de quatre-vint-dix Hommes ; qu'ils avoient sur leurs bords neuf Habitans de l'Isle *Marigalante*, qu'ils avoient pillée ; qu'ils étoient entrés au Port Royal ; qu'ils y avoient débarqué ces Habitans, brûlé toutes les maisons, qui conduisoient au Fort, tué quantité de Bestiaux, pendu deux Habitans, & brûlé une Femme avec ses Enfans dans sa maison ; qu'après la prise de *l'Union* ils avoient mis du Monde à Terre, pour courir après ceux, qui s'étoient sauvés ; que M. Perrot, le Capitaine du Navire, & le Pilote étoient tombés entre leurs mains ; qu'ils avoient traité

le Premier de la maniere la plus indigne, apparemment pour l'obliger à leur dire, où il avoit caché son argent & ses effets; enfin qu'une partie des Matelots de *l'Union*, le Chirurgien & deux Soldats s'étoient donnés à eux pour faire la course, & qu'ils devoient mettre à la voile dans deux jours. 1690.

Il est repris.

Ces tristes nouvelles, ni la crainte d'un sort pareil à celui de M. Perrot n'empêcherent point le Chevalier de descendre jusqu'à la Mer avec le peu de Sauvages, qui l'étoient venu joindre à Jemset. Dès qu'il y fut arrivé, il aperçut les deux Forbans, qui étoient mouillés à la Côte; il mit pied à Terre, & à la faveur des Bois il s'en approcha assez pour pouvoir tirer sur eux, ce qu'il fit sans discontinuer jusqu'au soir. La nuit suivante quarante Sauvages le joignirent encore, & il les mena à la pointe du jour à l'endroit, d'où il avoit tiré la veille sur les Corsaires. Son dessein étoit de les empêcher de lever leurs ancres, & les Sauvages lui avoient promis d'aller couper leurs cables, pour les faire échouer; mais il les trouva partis, & faisant voile à l'Ouest. On a sçu depuis que celui des deux, où étoit M. Perrot, avoit été pris par un Flibustier François; & il est certain que ce Gentilhomme trouva encore dans les débris de sa fortune de quoi établir avantageusement sa Famille (*a*).

Zéle désintéressé & fidélité des Abénaquis.

Cependant le Chevalier de Villebon ne voyant plus rien à faire du côté de la Mer, remonta à Jemset, où ayant assemblé les Sauvages, il les exhorta à continuer de venger sur les Anglois leurs propres injures & celles des François. Il leur témoigna que ce qu'il regrettoit le plus, étoit la perte des deux Caiches, où il avoit embarqué les présens, que le Roy leur envoyoit, & il les pria, s'ils faisoient quelques Prisonniers de conséquence, de s'en servir pour retirer des mains des Anglois les François, qui venoient d'être arrêtés. Il leur ajoûta qu'il s'en alloit à Quebec, dans le dessein de s'y embarquer pour retourner en France, où il rendroit compte au Roy de ce qu'ils avoient fait pour son service, & d'où il leur apporteroit de quoi les dédommager de ce qu'ils venoient de perdre; qu'ils ne manquassent point de se trouver au printems prochain au bas de la Riviere, & d'y attendre de ses nouvelles. Ils répondirent que leur Pere Onontio leur avoit en-

(*a*) Il a laissé deux Filles, qui sont la Comtesse de la Roche-Allard, & la Présidente de Luber.

1690. voyé des balles & de la poudre, que cela leur suffisoit pour le présent, & qu'ils alloient partir au nombre de cent cinquante pour recommencer leurs courses, qu'ils lui rendroient bon compte des Anglois, & qu'ils le prioient d'être persuadé que les pertes des François les touchoient beaucoup plus, que les leurs propres. Ils le quitterent avec ces assûrances, & il partit aussitôt pour Quebec, où il porta les premieres nouvelles de l'irruption des Anglois dans l'Acadie, & de la prison du Gouverneur.

Etat de l'Isle de Terre-Neuve au commencement de cette année.

On y avoit été instruit plûtôt du malheur arrivé à la Colonie Françoise de Terre-Neuve. J'ai dit ailleurs que la Cour de France, après avoir lontems négligé cette Isle, dont l'importance ne lui étoit pas connuë, avoit enfin été instruite des avantages, qu'elle en pouvoit tirer pour le commerce des Moruës; que le Roy informé de la nécessité de fortifier le Port de Plaisance, & de mettre de ce côté-là une Barriere aux usurpations continuelles des Anglois sur les Postes occupés par ses Sujets, y avoit envoyé le Sieur de LA POYPE en qualité de Gouverneur, & qu'il avoit donné ses ordres pour le mettre en état de se maintenir dans un Poste de cette conséquence.

Ces ordres ne furent pas trop bien exécutés; M. de la Poype servit treize ans avec tout le zéle possible, mais avec tous les désagrémens, que peut causer le défaut de secours à un brave Homme, qui sent le besoin d'être aidé, & qui faute de l'être, ne peut absolument rien entreprendre, ni pour sa propre gloire, ni pour le bien de l'Etat. Il eut pour Successeur en 1685. le Sieur PARAT, qui ne fut pas mieux servi d'abord; mais deux ans après le Chevalier d'HERVAUX, & M. d'AMBLIMONT lui porterent vintcinq Soldats, commandés par le Sieur PASTOUR DE COSTEBELLE, des vivres, du canon, de la poudre, & tout ce qui étoit nécessaire pour ravitailler & fortifier Plaisance. On y bâtit un Fort, & une Plateforme à l'entrée du Port, laquelle battoit dans la Rade, & dans ces deux Postes il y avoit dix-neuf piéces de canon montées. On eut soin d'armer les Habitans, sur lesquels on comptoit beaucoup plus que sur les Soldats. Enfin il ne manquoit plus à cette Colonie qu'un Chef assez vigilant, pour se garder de la surprise, ou assez Homme d'honneur, pour ne pas livrer sa Place aux Ennemis de l'Etat; mais on s'étoit trompé

dans le choix, & on ne s'en aperçut, comme il arrive assez souvent, que quand il étoit trop tard pour y remedier. 1690.

Plaisance surpris & pillé par les Anglois.

Le vintcinquiéme de Février de cette année 1690. le Gouverneur, & son Lieutenant furent surpris hors de leur Fort dans leur lit par quarante-cinq Flibustiers Anglois. Les Soldats, qui étoient aussi dispersés de côté & d'autre, furent pris & désarmés. Les Habitans, qui avoient eu tout le loisir de se mettre en défense, se rendirent sur la menace, que leur firent les Ennemis, de massacrer les Prisonniers, s'ils faisoient la moindre résistance, & les Anglois chargerent sur leur Navire tous les effets, meubles, armes, munitions, vivres, & les ustenciles de la Pêche, dont les Habitans étoient assez bien fournis. Une partie du Canon fut pareillement enlevée, une autre jettée à la Mer, le reste encloué, & après cette Expédition, la liberté ayant été renduë aux Prisonniers, la Garnison & les Habitans de Plaisance se trouverent à peu près dans le même état, que s'ils avoient été jettés par un naufrage sur une Côte déserte.

Après le départ des Ennemis le Sieur Parat voulut passer en France sur des Navires Basques, qui faisoient la Pêche à la Côte; mais tous refuserent de le recevoir. Il se transporta avec trois Matelots & trois Soldats aux Isles de S. Pierre, & y rencontra des Vaisseaux Maloins, qui lui accorderent le passage. Le Sieur de Costebelle resté Commandant à Plaisance, crut devoir travailler incessamment à s'y retrancher, & il fit avertir les Habitans de le venir trouver; mais un d'eux, nommé André Doyen, refusa d'obéir, & tua même un Caporal & deux Soldats, qui se mettoient en devoir de l'y contraindre.

A ne juger du Gouverneur de Plaisance, que par ce qui s'étoit passé à la prise de sa Place, on ne pouvoit l'accuser que d'une négligence très-coupable; mais il y eut bien d'autres charges contre lui, & son départ précipité, sans permission du Roy, a donné lieu de croire qu'il n'étoit pas innocent de tout ce dont on l'accusa. De son côté il fit valoir son retour en France, comme une preuve sans replique de son innocence. Il rejetta toute la faute sur les Basques, qui, après s'être revoltés contre lui, avoient mandié des dépositions pour le perdre, ou du moins pour le mettre sur la défensive, lui ôter tout credit, & par-là se soustraire aux

1690. châtimens, qu'ils méritoient. Je n'ai pu sçavoir quelle a été la décision de ce procès.

M. de Frontenac arrive à Quebec.

Quoiqu'il en soit, il y a tout lieu de croire que le pillage de Plaisance, ni même la perte de l'Acadie, supposé qu'on en ait été instruit en Canada, avant que de recevoir la nouvelle de l'arrivée des Anglois à Tadoussac, ne parurent point au Gouverneur Général des raisons de craindre d'être lui-même attaqué, sans en être averti assez à tems pour se préparer. Il est certain du moins que, s'il l'eût été trois jours plus tard de l'approche de l'Ennemi, il eût pu trouver l'Amiral Phibs dans la Capitale, lorsqu'il y arriva lui-même, & que, si la Flotte Angloise n'eût pas été si fort contrariée des vents, ou avoit eu de meilleurs Pilotes, Quebec eût été pris, avant qu'on sçût à Montreal qu'il étoit assiegé.

Mais il faut convenir que jamais surprise ne fit plus d'honneur à aucun Général, & ne tourna plus à la honte de celui, qui en devoit tirer avantage. La premiere chose, que fit M. de Frontenac, dès qu'il eût reçu le second Courrier de M. Provôt, fut d'envoyer M. de Ramezay, Gouverneur des Trois Rivieres au Chevalier de Callieres, pour lui ordonner de descendre à Quebec le plus promptement qu'il seroit possible, avec toutes ses Troupes, à la reserve de quelques Compagnies, qu'il devoit laisser pour garder Montreal, & de se faire suivre par tous les Habitans, qu'il pourroit rassembler dans sa route.

Il marcha ensuite sans s'arrêter jusqu'à Quebec, où il arriva le quatorziéme d'Octobre à dix heures du soir, & où il apprit que la Flotte Angloise étoit au pied de la traverse de l'Isle d'Orleans. Il fut entierement satisfait de l'état, où le Major avoit mis cette Place: cet Officier y avoit fait entrer un grand nombre d'Habitans, qui montroient beaucoup de confiance & de resolution, & quoiqu'il n'eût eu que cinq jours pour faire travailler aux fortifications, il n'y avoit aucun endroit foible dans la Ville, où il n'eût pourvû de maniere à ne pas craindre un coup de main.

Disposition pour la défense de la Ville.

Le Général y fit encore ajoûter quelques retranchemens, qu'il jugea nécessaires, & confirma l'ordre, que le Major avoit fort judicieusement donné aux Capitaines des Compagnies de Milices de Beaupré, de Beauport, de l'Isle d'Orleans, & de la Côte de Lauson, qui couvroient Quebec du

côté de la Rade, de ne point quitter leurs Postes, qu'ils ne vissent l'Ennemi faire sa descente, & attaquer le corps de la Place, auquel cas ils devoient se tenir prêts à marcher, où on les appelleroit. 1690.

M. de Longueil, Fils aîné du Sieur le Moyne, étoit allé avec une Troupe de Sauvages, Hurons & Abénaquis, pour examiner les mouvemens de la Flotte; toutes les Côtes avancées dans le bas du Fleuve étoient bien garnies; les Habitans témoignoient par tout une grande envie de bien faire; les Anglois ne pouvoient pas envoyer une Chaloupe à Terre, qu'elle ne trouvât le rivage bordé de Mousquetaires, qui l'obligeoient d'abord de regagner le large. Enfin il arrivoit continuellement à la Ville des Milices de Montreal & des Trois Rivieres, aussi remplies de bonne volonté, que celles des environs de la Capitale.

Le quinziéme le Chevalier de Vaudreüil, Commandant des Troupes, partit de grand matin avec cent Hommes, pour aller à la découverte, & pour charger les Ennemis, s'ils entreprenoient de faire une descente; mais le Comte de Frontenac lui avoit expressément recommandé de ne les point perdre de vûë, & de donner avis de tous les mouvemens, qu'ils feroient; Commission, dont il s'acquitta parfaitement. A cette précaution le Général en ajoûta une autre, qui n'étoit pas moins nécessaire.

Prévoyance de M. de Frontenac.

On attendoit des Navires de France, & il étoit à craindre que ne se défiant de rien, ils ne vinssent se livrer entre les mains des Anglois: M. de Frontenac, qui pensoit à tout, & avoit conservé dans l'embarras d'une surprise une présence d'esprit merveilleuse, dépêcha le même jour deux Canots bien équipés par le petit Canal de l'Isle d'Orleans, avec ordre à ceux, qu'il y fit embarquer, d'aller aussi loin qu'ils pourroient au devant de ces Navires, & de les avertir de ce qui se passoit. Il fit aussi commencer en même tems une batterie de huit piéces de canon sur la hauteur, qui est à côté du Fort, & elle fut achevée le lendemain.

Fortifications de la Place.

Ainsi les fortifications commençoient au Palais, sur le bord de la petite Riviere S. Charles, remontoient vers la haute Ville, qu'elles environnoient, & venoient finir à la Montagne, vers le Cap aux Diamans. On avoit aussi continué depuis le Palais, tout le long de la Grêve, une Palissade jusqu'à

1690. la clôture du Seminaire, où elle étoit terminée par des Rochers inaccessibles, qu'on appelle *le Sault au Matelot*, & là il y avoit une batterie de trois piéces. Une seconde Palissade, qu'on avoit tirée au-dessus de la premiere, aboutissoit au même endroit, & devoit couvrir les Fusiliers.

La basse Ville avoit deux batteries, chacune de trois piéces de dix-huit livres de balles, & elles occupoient les intervalles de celles, qui étoient à la haute Ville. Les issuës de la Ville, où il n'y avoit point de portes, étoient barricadées avec de bonnes poutres, & des barriques pleines de terre en guise de gabions, & les dessus étoient garnis de pierriers. Le chemin tournant de la basse Ville à la haute étoit coupé par trois différens retranchemens de barriques & des sacs pleins de terre, avec des manieres de Chevaux de frise. Dans la suite du siége on fit une seconde batterie au Sault au Matelot, & une troisiéme à la porte, qui conduit à la Riviere S. Charles. Enfin on avoit disposé quelques petites piéces de canon autour de la haute Ville, & particulierement sur la butte d'un Moulin, qui servoit de Cavalier.

La Flotte Angloise mouille devant Quebec.

Le seiziéme à trois heures du matin M. de Vaudreüil revint à Quebec; il rapporta qu'il avoit laissé la Flotte Angloise à trois lieuës de la Ville, mouillée à un endroit appellé *l'Arbre sec*, & en effet dès qu'il fut jour, on l'aperçut des hauteurs; elle étoit composée de trente-quatre Voiles de différentes grandeurs, & le bruit se répandit qu'elle portoit trois mille Hommes de débarquement. A mesure qu'elle avançoit, les plus petits Bâtimens se rangeoient le long de la Côte de Beauport, entre l'Isle d'Orleans, & la petite Riviere, les autres tenoient le large; tous jetterent les ancres vers les dix heures, & dans le moment on aperçut une Chaloupe, qui débordoit de l'Amiral, & qui venoit vers la Ville.

L'Amiral Anglois envoye sommer le Gouverneur Général.

On ne douta point qu'elle ne portât un Trompette, parce qu'elle avoit un Pavillon blanc à son avant, & M. de Frontenac envoya à sa rencontre un Officier, qui le joignit à moitié chemin, fit bander les yeux au Trompette, & le conduisit au Fort. La surprise de cet Homme fut extrême, lorsque le bandeau lui ayant été ôté, il aperçut le Gouverneur Général, l'Evêque & l'Intendant au milieu d'une grande sale, toute remplie d'Officiers; mais pour comprendre ce qui causoit son étonnement, il faut se souvenir que M. Provôt, sur

le premier avis de l'approche des Anglois, avoit envoyé le Sieur de Grandville, son Beau-Frere, pour en avoir des nouvelles plus certaines & plus circonstanciées. 1690.

Cet Officier s'étant peut-être avancé avec trop peu de précaution, ou, ce qui est plus vraisemblable, trompé par quelques Pavillons François, que les Navires Anglois, dont il ne voyoit qu'une partie, avoient arboré, fut pris par l'Amiral même, auquel il avoua ce qui étoit vrai, que Quebec étoit sans fortifications, sans Troupes, & sans Général. Phibs, qui n'avoit pu douter de la sincérité de ce raport, & à qui il n'étoit pas venu à l'esprit que les choses eussent si fort changé en si peu de tems, avoit compté de coucher à Quebec le jour même, qu'il mouilleroit dans la Rade, & que cette Place ne lui coûteroit pas plus, que ne lui avoit coûté le Port Royal: il s'étoit expliqué sur cela avec une confiance, qui s'étoit communiquée à toute son Armée.

Le Trompette, avant que d'arriver au Fort, en avoit déja pu perdre un peu, car on l'avoit promené exprès tout autour de la Place, où il fut fort étourdi des grands mouvemens, qu'il entendit dans tous les Quartiers, chacun se faisant un plaisir d'augmenter son embarras, & de lui donner lieu de croire que toute la Ville étoit semée de chausse-trapes & de Chevaux de frise, & que l'Ennemi ne pourroit point faire vint pas, sans être obligé de franchir un retranchement: mais la vûë du Gouverneur Général, si bien accompagné, & la contenance des Officiers acheverent de le déconcerter. Il présenta en tremblant sa sommation, qui étoit par écrit & en Anglois, & qui fut interprêtée sur le champ. La voici telle, que M. de Frontenac l'envoya au Marquis de Seignelay: je l'ai exactement transcrite sur l'original même.

GUILLAUME PHIBS, GENERAL DE L'ARME'E ANGLOISE, A M. DE FRONTENAC.

La guerre déclarée entre les Couronnes d'Angleterre & de France n'est pas le seul motif de l'Entreprise, que j'ai eu ordre de former contre votre Colonie. Les ravages & les cruautés exercées par les François & les Sauvages sans aucun sujet contre les Peuples soûmis à leurs Majestés Britanniques ont obligé leurs dites Majestés d'armer pour se rendre Maîtres du Canada, afin de pourvoir à la sûreté des Provinces de leur obéissance. Mais

1690. *comme je serois bien aise d'épargner le sang Chrétien, & de vous faire éviter tous les malheurs de la guerre, moi Guillaume Phibs, Chevalier, par ces Présentes, & au nom de leurs Très-Excellentes Majestés, Guillaume & Marie, Roy & Reine d'Angleterre, France, Ecosse & Irlande, Défenseurs de la Foy; vous demande que vous ayez à remettre entre mes mains vos Forts & Châteaux, dans l'état, où ils sont, avec toutes les munitions & autres provisions quelconques. Je vous demande aussi que vous me rendiez tous les Prisonniers, que vous avez, & que vous livriez vos biens & vos Personnes à ma disposition; ce que faisant, vous pouvez esperer que, comme bon Chrétien, je vous pardonnerai le passé, autant qu'il sera jugé à propos pour le Service de leurs Majestés, & la sûreté de leurs Sujets. Mais si vous entreprenez de vous défendre, sçachez que je suis en état de vous forcer, bien resolu, avec l'aide de Dieu, en qui je mets toute ma confiance, à venger par les armes les torts, que vous nous avez faits, & de vous assujettir à la Couronne d'Angleterre. Votre réponse positive dans une heure par votre Trompette avec le retour du Mien.*

Cet Ecrit fut lu à haute voix, & il excita l'indignation de toute l'assistance. Dès qu'on en eut achevé la lecture, le Trompette tira de sa poche une Montre, la présenta au Gouverneur Général, & lui dit qu'il étoit dix heures, & qu'il ne pouvoit attendre sa réponse que jusqu'à onze. Alors il se fit un cri général, & le Sieur de Valrenes élevant la voix, dit qu'il falloit traiter cet Insolent comme l'Envoyé d'un Corsaire, d'autant plus que Phibs étoit armé contre son legitime Souverain, & s'étoit comporté au Port Royal en vrai Pirate, ayant violé la capitulation, & retenu Prisonnier le Sieur de Manneval, contre sa parole & le droit des Gens.

Réponse de M. de Frontenac.

M. de Frontenac, quoique piqué au vif, témoigna plus de modération: il ne fit pas même semblant d'entendre le discours de Valrenes, & adressant la parole au Trompette, il lui dit: „ (a) Je ne vous ferai pas attendre si lontems ma ré„ ponse, la voici. Je ne connois point le Roy Guillaume; „ mais je sçai que le Prince d'Orange est un Usurpateur, qui „ a violé les droits les plus sacrés du sang & de la Religion, en „ détrônant le Roy, son Beau-Pere. Je ne connois point d'autre Souverain legitime de l'Angleterre, que le Roy Jacques

(a) Cette réponse est mot à mot dans la Lettre à M. de Seignelay, que j'ai déja citée.

1690.

ques II. Le Chevalier Phibs n'a pas dû être surpris des hostilités faites par les François & leurs Alliés, puisqu'il a dû s'attendre que le Roy, mon Maître, ayant reçu le Roy d'Angleterre sous sa protection, m'ordonneroit de porter la guerre chez les Peuples, qui sont revoltés contre leur Prince legitime. A-t-il pu croire que, quand il m'offriroit des conditions plus tolerables, & que je serois d'humeur à les accepter, tant de braves Gens y voulussent consentir, & me conseillassent de me fier à la parole d'un Homme, qui a violé la capitulation, qu'il avoit faite avec le Gouverneur de l'Acadie; qui a manqué à la fidélité, qu'il devoit à son Prince; qui a oublié tous les bienfaits, dont il en a été comblé, pour suivre le parti d'un Etranger, lequel voulant persuader qu'il n'a en vûë, que d'être le Liberateur de l'Angleterre, & le Défenseur de la Foy, a détruit les Loix & les Privileges du Royaume, & renversé l'Eglise Anglicane; c'est ce que la Justice Divine, que Phibs reclame, punira un jour severement.

Le Trompette demanda cette réponse par écrit; mais le Général refusa de la donner, & ajoûta: „ Je vais répondre à votre Maître par la bouche de mon canon: qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte, qu'on fait sommer un Homme comme moi „. Il fit signe ensuite qu'on remît le bandeau au Trompette, qui fut reconduit jusqu'à l'endroit, où on l'étoit allé prendre. Dès qu'il fut arrivé à bord, on commença de tirer d'une des batteries de la basse Ville, ce qui surprit fort les Anglois; Phibs surtout ne revenoit point de son étonnement de se voir obligé d'assieger dans les formes une Ville, où il s'étoit flatté qu'on n'auroit pas la hardiesse de l'attendre autrement, que pour se soûmettre à lui.

Belle action de quelques Canadiens.

Mais ce fut bien pis encore, quand du premier coup de canon son Pavillon ayant été abbatu, & la Marée l'ayant fait dériver, quelques Canadiens allerent le prendre à la nage, & malgré le feu, qu'on faisoit sur eux, l'emporterent à la vûë de toute la Flotte: il fut porté sur le champ à la Cathedrale, où il est encore. Le même jour 16e. vers les quatre heures après midi, M. de Longueil, accompagné de Maricourt, son Frere, nouvellement arrivé de la Baye d'Hudson, passa en Canot le long de la Flotte Angloise, qu'il vouloit observer. Quelques Chaloupes se détacherent pour l'enlever; mais il gagna la Terre, & obligea par un très-grand feu de mous-

1690. queterie, ceux, qui le pourſuivoient, à regagner leurs Navires.

Le lendemain une Barque Angloiſe remplie de Soldats, s'approcha de la Riviere de S. Charles pour examiner ſi l'on pourroit faire deſcente entre Beauport & cette Riviere; mais elle échoua aſſez loin de Terre. Elle ne laiſſa point de faire un aſſez grand feu; mais on y répondit fort bien. Quelques Braves vouloient attaquer la Barque; mais on ne pouvoit l'aborder, ſans avoir de l'eau juſqu'à la ceinture, & il fallut y renoncer.

Plan de M. de Frontenac pour la défenſe de la Place.

Le principal deſſein du Comte de Frontenac étoit d'engager les Ennemis à traverſer la Riviere S. Charles, & ils ne pouvoient effectivement attaquer la Ville, que de ce côté-là. Sa raiſon étoit que cette Riviere n'étant guayable que de Marée baſſe, quand une fois ils l'auroient paſſée, on pourroit, ſans trop hazarder, aller à eux en bataille, & que dès qu'on les auroit culbutés, ils ne pourroient jamais ſe remettre, étant obligés de marcher une demi-lieuë dans la Vaſe juſqu'aux genoux pour regagner leurs Chaloupes. Au lieu que, ſi les Francois paſſoient la Riviere pour aller à eux, ils ne le pouvoient faire qu'avec le même déſavantage. On auroit pu retorquer ce raiſonnement, en faiſant obſerver que, ſi l'Ennemi après avoir paſſé la Riviere, pouſſoit les Nôtres avec ſuccès, ſe trouvant vis-à-vis l'endroit foible de la Place, il y pourroit entrer avec les Fuyards; mais le Général comptoit trop ſur la valeur de ſes Troupes, pour appréhender cet inconvenient: d'ailleurs il étoit bien reſolu de ne point dégarnir ſa Place, & d'être toujours à portée de ſoûtenir ſes Gens. On vit bientôt qu'il avoit penſé juſte.

Le dix-huit à midi on aperçut preſque toutes les Chaloupes chargées de Soldats, tourner du même côté; mais comme on ne pouvoit pas deviner en quel endroit préciſément elles tenteroient la deſcente, elles ne trouverent Perſonne pour la leur diſputer. Dès que les Troupes furent débarquées, M. de Frontenac envoya un Détachement des Milices de Montreal & des Trois Rivieres pour les harceler; quelques Habitans de Beauport ſe joignirent à elles, mais tout cela ne faiſoit qu'environ trois-cent Hommes, & les Anglois étoient au moins quinze-cent, rangés en Bataillons dans une aſſez belle Ordonnance.

1690.

Combat du côté de Beauport.

D'ailleurs comme le terrein en cet endroit est fort marécageux, embarrassé de Brossailles, & coupé de Rochers, que la Marée étoit basse, & que pour aller à l'Ennemi, qui s'étoit bien posté, il falloit marcher dans la Vase, on ne pouvoit l'attaquer, que par maniere d'escarmouche, & par pelotons. Les Anglois par la même raison ne pouvoient pas profiter de toute leur supériorité. Ainsi on ne put combattre ce jour-là qu'à la maniere des Sauvages.

Non-seulement cette maniere déconcerta les Anglois, qui n'y étoient pas accoûtumés ; mais elle leur ôta même la connoissance du petit nombre de ceux, à qui ils avoient à faire. Le combat dura environ une heure, les Canadiens voltigeoient de Rocher en Rocher tout autour des Anglois, qui n'osoient se séparer ; le feu continuel, qu'ils faisoient, n'incommodoit pas beaucoup des Gens, qui ne faisoient que paroître & disparoître, & dont tous les coups portoient, parce que ces Bataillons se tenoient serrés ; aussi le désordre s'y mit-il bientôt : ils prenoient les Canadiens pour des Sauvages, & on les entendit dire en se retirant qu'il y avoit des Indiens derriere tous les Arbres.

M. de Frontenac ne voulut pourtant pas leur donner le tems de s'apercevoir qu'ils n'avoient en tête qu'une poignée de Monde : il commanda un Bataillon de Troupes reglées pour assûrer la retraite, qu'il fit sonner dès que le jour commença à manquer. Nous perdîmes en cette rencontre le Chevalier de Clermont, & le Fils du Sieur de la Touche, Seigneur de Champlain, qui avoient suivi les Milices comme Volontaires. Nous eumes aussi dix, ou douze blessés, dont le plus considerable fut le Sieur JUCHEREAU DE S. DENYS, Seigneur de Beauport, qui commandoit ses Habitans : il avoit plus de soixante ans, & combattit avec beaucoup de valeur, jusqu'à ce qu'il eut un bras cassé d'un coup de feu. Le Roy recompensa peu de tems après son zéle & son courage, en lui accordant des Lettres de Noblesse, & il fit en même tems la même grace au Sieur Hertel, qui se distinguoit dans toutes les occasions à la tête des Milices des Trois Rivieres. Cette journée coûta cent cinquante Hommes aux Ennemis, qui s'en vengerent sur quelques maisons voisines, où ils mirent le feu.

Le même soir les quatre plus gros Navires vinrent moüil-

1690.

Les Ennemis canonnent Quebec ſans ſuccès.

ler devant la Ville ; le Contre-Amiral, qui portoit Pavillon bleu, ſe porta un peu ſur la gauche, vis-à-vis *le Sault au Matelot :* l'Amiral étoit à ſa droite, & le Vice-Amiral un peu au deſſous, tous deux vis-à-vis la baſſe Ville. Le quatriéme, qui avoit la Flamme de Chef d'Eſcadre, s'avança vers *le Cap aux Diamans*. La Ville les ſalua la premiere, enſuite ils firent grand feu, & on leur répondit de même. Sainte Helene pointa preſque tous les canons de la principale batterie, & aucun de ſes coups ne porta à faux. Les Ennemis ne tirerent ce jour-là que contre la haute Ville, où ils tuerent un Homme, & en bleſſerent deux, ſans faire aucun autre dommage.

Ils en vouloient ſurtout aux Jeſuites, auſquels ils attribuoient tous les ravages, que faiſoient les Abénaquis dans la Nouvelle Angleterre, & ils s'étoient déclarés que, quand ils auroient pris la Ville, ils leur feroient un mauvais parti ; mais aucun de leurs coups ne porta ſur leur College, & leurs menaces étant venuës aux oreilles de Sainte Helene, de ſes Freres, & de pluſieurs autres des plus conſiderables Canadiens, ces Braves proteſterent qu'ils ſe feroient plûtôt tous tuer à la porte de ces Religieux, que de ſouffrir qu'on leur fît la moindre inſulte.

Ils ſont obligés de s'éloigner fort en déſordre.

Vers les huit heures on ceſſa de tirer de part & d'autre. Le lendemain la Ville recommença encore la premiere, & les Anglois ne firent pas un auſſi grand feu, que la veille. Au bout de quelque tems le Contre-Amiral ſe trouva ſi fort incommodé par les Batteries du *Sault au Matelot*, & par celle, qui étoit en bas ſur la gauche, qu'il fut contraint de s'éloigner. L'Amiral le ſuivit bientôt avec précipitation. Il étoit percé à l'eau en pluſieurs endroits, il avoit plus de vint boulets dans le corps du Bâtiment, toutes ſes manœuvres étoient coupées, ſon grand mât preſque caſſé, & un grand nombre de ſes Matelots & de ſes Soldats tués, ou bleſſés. Les deux autres Navires tinrent encore quelque tems ; mais à midi ils ceſſerent de tirer, & à cinq heures du ſoir ils allerent ſe mettre à l'abri de notre canon dans *l'Anſe des Meres*, derriere *le Cap aux Diamans*. Ils n'y reſterent pourtant pas lontems, parce qu'ils y eſſuyerent un grand feu de mouſqueterie, qui leur tua bien du Monde, ce qui les obligea de s'éloigner encore davantage.

Tout ce jour-là les Troupes, qui avoient débarqué près

de Beauport, resterent tranquilles dans leur Camp, & on se contenta de les observer. Le vintiéme de grand matin ils battirent la générale, & se rangerent en bataille. Ils demeurerent dans cette posture jusqu'à deux heures après midi, criant sans cesse *Vive le Roy Guillaume*. Alors ils s'ébranlerent, & il parut à leur mouvement qu'ils vouloient marcher vers la Ville, ayant des pelottons sur les ailes, & des Sauvages à l'Avantgarde.

Les Troupes débarquées sont repoussées de nouveau.

Ils cottoyerent quelque tems la petire Riviere en très-bon ordre; mais MM. de Longueil & de Sainte Helene à la tête de deux-cent Volontaires leur couperent chemin, & escarmouchant de la même maniere, qu'on avoit fait le dixhuit, firent sur eux des décharges si continuelles & si à propos, qu'ils les contraignirent de gagner un petit Bois, d'où ils firent un très-grand feu. Les Nôtres les y laisserent, & firent leur retraite en bon ordre.

M. de Sainte Helene blessé à mort.

Nous eumes dans cette seconde action deux Hommes tués, & quatre blessés, du nombre de ceux-ci furent les deux Commandans, qui combattirent toujours les premiers avec leur valeur ordinaire; mais M. de Longueil en fut quitte pour une assez grosse contusion; Sainte Helene, son Frere, voulant avoir un Prisonnier, reçut un coup de feu à la jambe, qui ne parut pas dangereux, il en mourut néanmoins peu de jours après, au grand regret de toute sa Colonie, qui perdoit en lui un des plus aimables Cavaliers, & des plus braves Hommes, qu'elle ait jamais eus.

Pendant cette action M. de Frontenac s'étoit avancé en Personne à la tête de trois Bataillons de ses Troupes, & les avoit rangés en bataille sur le bord de la petite Riviere, résolu de la passer, si les Volontaires se trouvoient trop pressés; mais les Ennemis ne lui donnerent pas lieu de faire autre chose, que d'être Spectateur du combat. Leur perte fut ce jour-là pour le moins aussi grande, que la premiere fois; mais quand ils virent les François se retirer, ils se jetterent sur les Bestiaux, qu'on avoit négligé de mettre en sûreté: ils les tuerent tous, & en envoyerent une partie sur la Flotte, où l'on étoit dans une très-grande disette de viande fraîche.

Troisiéme action plus décisive.

La nuit suivante l'Amiral leur fit porter cinq piéces de six livres de bale, ce qui ne fut connu des Assiegés, que quand elles commencerent à tirer. Les Anglois s'étoient mis en mar-

1690. che avec cette Artillerie, dans le dessein de battre la Ville en brêche ; mais on ne leur permit pas d'aller bien loin. Le Sieur de VILLIEU, Lieutenant Reformé, qui avoit obtenu du Général un petit Détachement de Soldats, tous Gens de bonne volonté, étoit parti avant qu'ils fussent sortis de leur Camp, comme s'il eût voulu en enlever quelque Quartier, & il avoit été suivi de près par quelques autres petites Troupes, qui avoient à leur tête MM. de CABANAS, DUCLOS & de BAUMANOIR.

Villieu, qui rencontra le Premier les Ennemis, leur dressa une embuscade, & les y attira en escarmouchant; il y soûtint assez lontems tous leurs efforts, & comme ils virent qu'ils ne pouvoient le faire reculer, ils se mirent en devoir de l'envelopper ; mais un des Détachemens, qu'ils avoient fait pour cela, tomba dans une seconde embuscade, où les Habitans de Beauport, de Beaupré & de l'Isle d'Orleans, commandés par le Sieur CARRÉ, les attendoient : un autre fut rencontré par les trois Officiers, dont je viens de parler, & tous deux furent mis en grand désordre.

La partie étoit pourtant trop inégale de la part des François, pour entretenir plus lontems le combat, & comme s'ils se fussent concertés, ils commencerent à se retirer au petit pas, en combattant toujours, jusqu'à ce qu'ils se fussent tous réunis auprès d'une maison palissadée, & située sur une éminence. Ils y firent ferme, & se couvrant des palissades, ils firent un si grand feu, qu'ils arrêterent toute l'Armée. Ce fut alors que les Anglois commencerent à faire usage de leurs piéces de Campagne ; mais on leur répondit de la batterie, qui étoit à la porte de la petite Riviere ; d'ailleurs ils tiroient si mal, qu'ils ne blesserent Personne. La mousqueterie ne fut guéres mieux servie, ne tua qu'un jeune Ecolier, & ne blessa qu'un Sauvage.

Ce feu dura jusqu'à la nuit, que les Anglois se retirerent en jurant contre les François, qui se battoient, disoient-ils, derriere des Hayes & des Buissons à la maniere des Indiens. Ce qui les fit résoudre à la retraite, c'est qu'ils avoient un grand nombre de Morts & de Blessés. Ils la firent d'abord en assez bon ordre ; mais ils la changerent bientôt en une véritable fuite, parce qu'ils entendirent sonner le tocsin à la Cathédrale. Ils s'imaginerent qu'ils alloient avoir sur les bras le

Gouverneur Général & toutes les Troupes, & ne songerent plus qu'à regagner au plus vîte leur Camp. Le tocsin n'étoit pourtant qu'un stratagême du Sieur DUPUYS, Lieutenant Particulier de Quebec, lequel avoit été Officier, avant que de se faire Magistrat, & s'étoit bien voulu charger de faire pendant le siége les fonctions d'Aide-Major, dont il s'acquitta fort bien.

Les Ennemis se rembarquent, & laissent leur Canon.

Tandis que ceci se passoit auprès de la petite Riviere, les deux Vaisseaux Ennemis, qui étoient au-dessus de Quebec, descendirent avec la Marée pour se remettre en ligne: en passant devant la Ville ils essuyerent quelques volées de canon, ils y en envoyerent aussi quelques-unes; mais qui ne firent aucun effet. (*a*) La nuit du vintun au vintdeux fut très-obscure, & il plut beaucoup: les Anglois débarqués auprès de Beauport en profiterent pour décamper; quelques Détachemens, que M. de Frontenac avoit fait filer par leurs derrieres, ayant renouvellé leur crainte d'être attaqué par toutes les Troupes de la Colonie. Ils regagnerent donc leurs Chaloupes, sans se donner même le tems d'emporter leur canon.

On apprit cette retraite au point du jour par des Sauvages, qui battoient l'estrade, & on trouva dans leur Camp, outre les canons montés sur leurs affuts, cent livres de poudre, & quarante à cinquante boulets. Quelque tems après trois Chaloupes armées revinrent pour retirer ce qu'on avoit négligé d'emporter; mais ceux, qui s'en étoient déja emparés, firent si grand feu sur les Chaloupes, qu'elles n'oserent aborder. L'Amiral, qui s'en aperçut, en envoya trente nouvelles; mais ceux, qui les commandoient, après avoir tenu Conseil hors de la portée du mousquet, ne jugerent pas à propos de tenter la descente, & s'en retournerent.

M. de Frontenac donna de grandes louanges à tous ceux, qui avoient eu part au dernier combat. Il permit à Carré & à sa Troupe d'emporter chez eux deux piéces de canon, pour être un monument éternel de la belle action, qu'ils avoient faite. On convenoit que les plus Expérimentés n'auroient pas mieux manœuvré, qu'avoit fait cet Habitant, & les Anglois mêmes lui rendirent toute la justice, qu'il méritoit. Mais rien

(*a*) Quelques Mémoires disent que ce fut l'après midi du vintdeux que ces Navires se retirerent.

1690. ne déconcerta davantage l'Amiral Phibs, que de voir toutes les Troupes & les Milices de la Colonie rassemblées à Quebec. Il avoit compté sur une diversion du côté de Montreal, qui devoit y en occuper une bonne partie, & voici sur quoi il fondoit cette esperance.

Une diversion manquée du côté de Montreal sauve Quebec.

Les avis, qui avoient été donnés au Comte de Frontenac par l'Iroquois la Plaque, d'un grand nombre de Sauvages campés sur les bords du Lac du S. Sacrement, n'étoient que trop justes. Ce n'étoit même qu'une partie d'un Corps de trois mille Hommes, Anglois, Iroquois & Mahingans, qui devoient attaquer le Gouvernement de Montreal, tandis que la Flotte Angloise feroit le siége de Quebec. Il y avoit tout lieu de craindre que le Canada, déja affoibli par les grandes pertes, qu'il avoit faites les années précédentes, ne succombât sous deux efforts aussi puissans, s'ils avoient pu être bien concertés; mais le Ciel y pourvut par un de ces coups inesperés, où il n'est pas permis de méconnoître cette Providence, qui veille à la conservation des Etats, & qui sçait tirer le secours, qu'elle leur prépare, d'où il étoit moins naturel de l'attendre.

Les Anglois & les Mahingans en allant joindre les Iroquois furent attaqués de la petite verole, & plusieurs en portoient encore les marques, lorsqu'ils arriverent au rendez-vous. Les Iroquois, que le retardement, causé par cette maladie, avoit déja mis de fort mauvaise humeur, furent saisis à cette vûë de la crainte, que le mal ne les gagnât, & reprocherent à leurs Alliés qu'ils étoient venus pour les empoisonner. En effet plusieurs furent bientôt attaqués de la même maladie, & il y en eut jusqu'à trois-cent, qui en moururent. Il n'en fallut pas davantage pour engager tous les autres à quitter un lieu si funeste, & à se séparer de ceux, qu'ils croyoient y avoir apporté la contagion. Ainsi toute l'Armée se dissipa.

On ajoûte même sur des Mémoires, que je ne garantis pas, que les Anglois avoient envoyé devant eux des cassettes fermées, où il y avoit des habits empoisonnés, & que leur dessein étoit de les laisser piller aux François; mais que les cassettes ayant été ouvertes par les Sauvages, tous ceux, qui furent curieux de se vêtir de ces habits, en moururent. Ce qui fit peut-être ajoûter foi à ces bruits populaires, fut que

la blessure, dont M. de Sainte Helene étoit mort, n'ayant pas été jugée considerable, quelques-uns publierent que la bale, dont il avoit été frappé, étoit empoisonnée; cependant il est certain que plusieurs autres François, qui avoient été blessés dans les differentes rencontres par les Troupes Angloises débarquées à Beauport, guerirent de leurs blessures, & que le Chirurgien, qui pansa Sainte Helene, se plaignit de ce qu'il n'avoit pas voulu garder le regime, qu'il lui avoit prescrit. 1690.

On a encore dit, & ce semble avec plus de vraisemblance, que ce qui avoit achevé de brouiller les Anglois avec les Iroquois, c'est que les Premiers ne voulurent jamais s'embarquer dans les Canots des Seconds, qui sont d'écorces d'Orme, assez mal travaillés, & fort plats de bord; que sur ce refus les Iroquois les traiterent de Lâches, leur firent les plus sanglans reproches, & qu'en s'en retournant chez eux, ils ruinerent tous les grains, & tuerent tous les Bestiaux des environs d'Orange. Pour moi je suis persuadé que dans les motifs de la retraite de ces Sauvages, il y entra beaucoup de cette politique, dont nous verrons encore des effets bien marqués, & qui consiste en ce qu'ils ne veulent pas qu'aucune des deux Nations Européénes, entre lesquelles leur Pays est situé, prenne une trop grande supériorité sur l'autre, persuadés qu'ils en seroient bientôt les Victimes.

Quoiqu'il en soit de ces circonstances, qui ne sont pas également averées, on ne fut bien instruit à Montreal du danger, qu'on y avoit couru, qu'assez lontems après la dissipation de ce grand Parti; & il y a bien de l'apparence que l'Amiral Phibs l'ignoroit encore à son arrivée devant Quebec, & qu'il ne s'en douta, que quand il apprit que tout étoit tranquille à Montreal. Ce soupçon, qui étoit très-bien fondé, & le mauvais succès des differentes tentatives, qu'il avoit faites pour pénétrer dans Quebec par la Riviere S. Charles, le déterminerent enfin à lever le siége. Il avoit perdu dans les trois actions, dont nous avons parlé, près de six-cent Hommes; il a même passé pour constant qu'il ne lui restoit plus un seul boulet à tirer, que dès le dernier jour ses canons n'étoient guéres chargés que de méchantes ferrailles, & que toutes ses autres munitions étoient pareillement épuisées.

Le vint-trois, sur le bruit, qui se répandit du départ prochain de la Flotte, MM. d'Orvilliers & de Subercase, Le siége est levé.

1690. Capitaines, allerent avec cent Hommes se jetter dans l'Isle d'Orleans, & le Sieur de Villieu eut ordre de descendre par le petit Canal jusqu'au Cap Tourmente, afin de s'opposer aux descentes des Anglois. Sur le soir la Flotte leva les ancres, & se laissa dériver à la Marée. Le vintquatre elle moüilla à l'Arbre sec : elle emmenoit un assez grand nombre de François, qui avoient été faits Prisonniers en différentes rencontres, & entr'autres le Sieur Trouvé, Prêtre, que Phibs avoit detenu depuis la prise du Port Royal, M. de Grandville, & les Demoiselles Joliet & de la Lande.

On échange les Prisonniers. Mauvais état & nouvelles pertes de la Flotte des Anglois.

Cette Derniere voyant qu'on ne parloit, ni de rançon, ni d'échange, demanda à l'Amiral, s'il n'aimeroit pas mieux retirer les Anglois Prisonniers en Canada, que d'emmener à Baston des François, dont il seroit embarrassé, & s'offrit d'aller faire de sa part au Comte de Frontenac la proposition d'un échange, où les deux Nations trouveroient également leur avantage. Son offre fut acceptée, elle fut conduite à Quebec, & eut encore moins de peine à résoudre le Gouverneur Général à entrer en négociation sur cet article avec l'Amiral Anglois, M. de Frontenac lui envoya même son Capitaine des Gardes, chargé d'un plein pouvoir, & comme le nombre des Prisonniers étoit à peu près égal de part & d'autre, le Traité fut conclu sans aucune difficulté, & exécuté de bonne foi. Phibs continua ensuite sa route, fort chagrin d'avoir perdu la meilleure partie de son bien dans une Expédition, dont il avoit fait presque tous les frais, dans l'esperance d'une grande fortune, & très-inquiet sur ce qu'il deviendroit dans une saison si avancée, sans Pilotes Côtiers sur un Fleuve, qu'il ne connoissoit pas bien, & avec des Vaisseaux si mal en ordre, & si dépourvûs de vivres & de munitions. Le sien pensa même périr en faisant la traverse de l'Isle d'Orleans, & avant que de sortir du Fleuve, il perdit, ou fut obligé d'abandonner jusqu'à neuf de ses Bâtimens, dont une partie des Equipages étoit morte, ou de maladie, ou par d'autres accidens.

Nouvelle preuve de la fidélité des Abénaquis.

Deux jours après son départ de devant Quebec, des Abénaquis arriverent de l'Acadie, ou des environs, & publierent que les Anglois avoient été battus sur Mer en Europe, ce qui se trouva véritable ; le Comte de TOURVILLE ayant défait dans la Manche les Flottes réunies de Hollande & d'Angleterre. Ces Sauvages apprirent encore que la petite vérole

avoit fait mourir quatre-cent Iroquois, & cent Mahingans de ceux, qui étoient destinés pour attaquer Montreal; que cinquante Flamands devoient bientôt partir de la Nouvelle York pour aller reprendre les négociations avec des Outaouais de Michillimakinac; mais que leur dessein étoit de tromper ces Sauvages; que depuis deux mois les Canibas avoient défait un Parti de soixante & dix Anglois, & de trente Mahingans; que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre leur avoit fait des propositions très-avantageuses, mais qu'ils lui avoient répondu que, ni eux, ni leurs Enfans, ni les Enfans de leurs Enfans ne feroient jamais ni paix, ni tréve avec une Nation, qui les avoit si souvent trahis. En effet les Anglois n'avoient jamais traité de bonne foi avec ces Peuples, & ceux-ci ne pouvoient surtout digerer que quelques années auparavant, plusieurs d'entr'eux étant allés à Baston en tems de paix, & pour les affaires de leur commerce, on les avoit tous massacrés sous divers prétextes.

Les Vaisseaux de France arrivent à Quebec.

Cependant il restoit encore un peu d'inquiétude à M. de Frontenac touchant les Vaisseaux de France, qu'il attendoit; mais ils avoient été avertis à tems de l'arrivée de la Flotte Angloise à Quebec, & s'étoient mis à couvert dans le Saguenay; ils y demeurerent jusqu'à ce que cette même Flotte eût repassé, & fût assez loin, pour ne pas craindre d'en être aperçus, & le douziéme de Novembre ils mouillerent devant la Capitale, où ils causerent d'autant plus de joye, qu'on y étoit plus en peine pour eux, & qu'on y manquoit généralement de tout. Ils ne remedierent pourtant pas à la famine, qui devint bientôt extrême, parce que, comme je l'ai déja remarqué, les courses des Iroquois pendant le printems n'avoient presque pas permis aux Habitans de semer.

Famine, & zéle des Habitans.

On fut donc obligé d'envoyer les Soldats vivre chez les Habitans les plus aisés, & ceux-ci non-seulement les reçurent sans murmurer, mais encore avec joye. Ces bonnes manieres, & le zéle, que tous avoient fait paroître dans tout le cours d'une Campagne, pendant laquelle ils n'avoient presque point quitté les armes; l'affection, avec laquelle ils s'étoient portés à tout ce qu'on avoit souhaité d'eux pendant le siége, & le courage, dont ils venoient de donner tant de preuves; tout cela leur fit beaucoup d'honneur, & le Roy, à qui le Gouverneur Général eut grand soin d'en rendre un

1690. compte fidéle, n'y parut pas moins sensible, qu'à l'heureuse délivrance de Quebec; évenement, que Sa Majesté jugea néanmoins assez considerable, pour vouloir qu'on le transmît à la Postérité parmi les plus Glorieux de son regne, ayant fait graver à ce sujet une Médaille. (*a*)

Les Abénaquis font de grands ravages dans la Nouvelle Angleterre.

1691.

Au mois de Mars de l'année suivante on vit arriver à la Capitale de nouveaux Députés de toutes les Nations Abénaquises, par lesquels on apprit qu'il n'étoit encore rentré à Baston au mois de Février que quatre Navires de la Flotte, qui avoit assiegé Quebec. On sçut depuis que quelques-uns s'étoient arrêtés dans le Golphe pour y croiser, & avoient enlevé plusieurs Bâtimens Pêcheurs; que M. de Manneval avoit été envoyé en Angleterre; que M. Petit étoit au Port Royal, & le Chevalier d'Eau à Baston; que l'Interprête de ce Capitaine, & deux autres François, qui l'avoient accompagné, lorsqu'il fut envoyé en Ambassade à Onnontagué, avoient été brûlés dans trois Villages différens; que les Outaouais & nos autres Alliés des Quartiers du Nord & de l'Ouest, continuoient à faire vivement la guerre aux Iroquois; que les marchandises étoient fort rares dans la N. Angleterre; que la plus grande partie des Campagnes y étoient en friche, & qu'un grand nombre d'Habitans n'y trouvant pas de quoi subsister, s'étoient refugiés à Baston & à Manhatte. Ce dernier article étoit le fruit des courses des Canibas & des autres Abénaquis, qui pendant cet hyver ravagerent plus de 50. lieuës de Pays.

Négociations simulées des Iroquois.

Sur ces avis, & sur quelques autres, que ces mêmes Députés donnerent au Comte de Frontenac, ce Général soupçonna que les Anglois avoient quelque part à une manœuvre, que faisoient alors les Iroquois pour l'endormir par une fausse confidence, & une feinte reconciliation, dans le dessein de favoriser une nouvelle Entreprise sur le Gouvernement de Montreal. Voici ce qui y avoit donné occasion. Un Parti de cent quarante Agniers, parmi lesquels il y avoit des Hollandois, avoit fait une irruption à Chambly, & y avoit surpris des Iroquois du Sault S. Louis. Plusieurs furent tués, les autres, au nombre de dix ou douze, furent pris & liés.

Quelque tems après trois Députés de ce même Canton arriverent au Sault sans armes, avec les Prisonniers, dont je viens de parler, & déclarerent qu'ils venoient demander la

(*a*) Elle est en Vignette au commencement de ce Volume.

paix à leur Pere ; mais qu'ils vouloient auparavant sçavoir s'ils seroient bien reçus à lui proposer de leur donner un Terrein dans le voisinage du Sault, pour s'y établir auprès de leurs Freres. Ils ajoûterent qu'ils avoient fait une très-grande diligence, afin d'avertir les François d'être sur leurs gardes ; parce que huit cent Guerriers Iroquois se disposoient à entrer dans la Colonie entre Montreal & les Trois Rivieres. On leur demanda s'ils sçavoient ce qu'étoit devenu le Chevalier d'Eau, & ils répondirent que c'étoit à la sollicitation des Anglois, qu'on avoit brûlé les trois François de sa suite ; que lui-même avoit été sur le point de subir le même sort ; qu'il étoit déja attaché à un poteau, mais que les Anglois & les Iroquois ayant également refusé de commencer l'exécution, cette contestation lui avoit sauvé la vie.

Lettre de M. de Frontenac à M. de Pontchartrain.

M. de Frontenac rendant compte à M. de Pontchartrain, qui venoit de succeder à M. de Seignelay dans le Ministere, des divers avis, qu'il avoit reçus, & en particulier de ce qui regardoit les Iroquois, lui manda qu'il n'avoit pas cru devoir absolument rejetter les propositions des Agniers ; mais qu'il n'avoit pas non plus jugé à propos de paroître y faire beaucoup d'attention ; qu'il avoit recommandé au Chevalier de Callieres de faire traîner la négociation par les Sauvages du Sault S. Louis, & qu'il avoit fait dire aux Outaouais par le Sieur de Courtemanche, qu'ils lui feroient plaisir de harceler toujours les Iroquois, contre lesquels il se tenoit lui-même en garde, pour n'en être pas surpris.

« J'ai recommandé la même chose, ajoûte-t'il, aux Chefs des Canibas, quand ils m'ont quitté, & je suis convaincu que, si Sa Majesté prend la résolution de faire quelque Entreprise du côté de Baston & de Manhatte, & de s'emparer de cette derniere Place, cette conquête sera la sûreté du Pays, & ôtera aux Iroquois toute esperance de protection. D'un autre côté, si le Roy reprenoit l'Acadie, & se rendoit Maître absolu du Grand Banc, ce qui se pourroit faire en envoyant tous les ans trois ou quatre Fregates croiser depuis le Cap de Sable, jusqu'au Nord de l'Isle de Terre-Neuve, il assûreroit pour son Royaume un commerce de plus de vint millions, & plus avantageux, que ne feroit la conquête des Indes. Je ne sçai, disoit-il dans une autre Lettre, qu'il écrivit deux mois après celle-ci, je ne sçai, si ceux, qui vous ont précédé,

1691. „ ont fait attention à l'importance, qu'il y a de se rendre Maî-
„ tre de toutes les Pêches, & à l'avantage, qu'elles apporte-
„ roient au commerce de tout le Royaume; rien ne sçauroit
„ rendre votre Ministere plus illustre, que d'engager le Roy à
„ entreprendre cette conquête. Je la crois plus importante,
„ que ne seroit celle de toutes les Indes, dont les mines s'épui-
„ sent, au lieu que celles-ci sont intarissables.

Nouvelles hostilités des Iroquois.

Cependant le grand Parti des Iroquois, dont les Agniers avoient donné avis, parut vers le commencement de May du côté de Montreal. Ils étoient au nombre de mille, & ayant établi leur Camp à l'entrée de la grande Riviere des Outaouais, ils firent deux Détachemens, l'un de six-vint Hommes, qui prit sa route au Nord, l'autre de deux-cent, qui tourna au Sud. Le Premier se jetta d'abord sur un Quartier de l'Isle de Montreal, qu'on appelle *la Pointe aux Trembles*, où il brûla environ trente maisons, ou granges, & prit quelques Habitans, sur lesquels il exerça des cruautés inouies.

Le Second, dans lequel il y avoit vint Anglois, & quelques Mahingans, s'étoit glissé entre Chambly & la Prairie de la Magdeleine, où il surprit douze Sauvages du Sault S. Louis, Hommes & Femmes; mais le lendemain des Agniers, qui étoient de ce Parti, les ramenerent chez eux, & déclarerent qu'ils venoient pour traiter de la paix: cependant on s'aperçut bientôt que leur véritable dessein étoit de débaucher, s'ils le pouvoient, tous les Habitans de ce Village, ce qui ne leur réussit point. Un quatriéme Parti d'environ quatre-vint Hommes, attaqua presqu'en même tems les Iroquois Chrétiens de la Montagne, & les ayant investis de toutes parts, enleva trente-cinq Femmes, ou Enfans, & les emmena en plein jour à la faveur d'une escarmouche, qui lui assûra la retraite.

Plusieurs autres Bandes moins nombreuses se répandirent aussi depuis Repentigny jusqu'aux Isles de Richelieu, & firent par tout de grands dégâts, parce que les Troupes & les Milices ne pouvoient tenir la Campagne, faute de provisions. Enfin le Chevalier de Vaudreuil forma un Corps de cent, ou six-vint Volontaires, Officiers, Soldats & Canadiens, qui commencerent par aller d'Habitation en Habitation, pour faire des vivres. Dès qu'ils en eurent amassé suffisamment pour quelques jours, ils joignirent le Sieur de

1691.

la Mine, Capitaine, qui étoit parti de Montreal quelque tems avant M. de Vaudreuil, & avoit découvert un Parti d'Onneyouths, lesquels étoient sans défense à S. Sulpice dans une maison abandonnée.

Combat de S. Sulpice, ou de Repentigny.

Le Chevalier de Vaudreuil, à qui il en donna avis, ne balança point à marcher de ce côté-là. Il avoit avec lui, entr'autres Braves, le Chevalier de Crisasy, le Moyne de Bienville, & Oureouharé, que l'on commençoit à soupçonner d'être d'intelligence avec sa Nation, mais qui dans le reste de cette Campagne s'en purgea pour toujours. Les Nôtres en approchant de la maison aperçurent quinze Onneyouths, couchés en déhors sur l'herbe, & ne pensant pas seulement qu'il pût y avoir des François en Campagne : on donna dessus, & ils furent tous tués, avant que d'avoir pu se reconnoître. Trois autres sortirent de la maison au cri, que firent les Mourans ; l'un d'eux fut aussi dans l'instant couché par Terre, les deux autres s'enfuirent dans le Bois fort blessés.

Alors ceux, qui étoient restés dans la maison, se mirent en défense, & Bienville s'étant trop approché d'une fenêtre, fut renversé mort d'un coup de fusil (*a*). La perte de cet Officier, qui étoit fort connu des Iroquois, releva le courage de ces Barbares, & sans les efforts extraordinaires de MM. de la Mine, de Crisasy & d'Oureouharé, six-vint François couroient risque d'échouer devant douze Iroquois cantonnés dans une assez méchante maison. Enfin le Chevalier de Vaudreuil s'avisa, quoiqu'un peu tard, d'y faire mettre le feu. Les Ennemis voulurent se faire passage la hache à la main ; mais les deux, ou trois Premiers ayant été tués, on en prit cinq, que les Habitans firent impitoyablement brûler, persuadés que le seul moyen de corriger ces Barbares de leurs cruautés, étoit de les traiter eux-mêmes, comme ils traitoient les autres.

Qui étoient MM. de Crisasy.

Nous aurons dans la suite plus d'une occasion de parler du Marquis & du Chevalier de Crisasy, & on sera peut-être bien aise de sçavoir qui ils étoient, & ce qui les avoit amenés dans la Nouvelle France. C'étoit deux Freres d'une des plus illustres & des plus puissantes Maisons de Sicile. Ils

(*a*) Son nom fut donné après sa mort à un de ses Freres, alors fort jeune, & qui est présentement Gouverneur de la Louisiane.

1691. avoient été des Premiers à se déclarer pour la France dans la révolte, qui pensa enlever ce Royaume au Roy d'Espagne, & quand les troubles eurent été pacifiés, ils ne purent obtenir, ou n'oserent demander leur grace à Sa Majesté Catholique. Le Chevalier étoit Profés de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, & avoit fait ses caravanes avec toute la distinction possible; aussi possedoit-il toutes les qualités, qui peuvent élever un Homme de guerre aux premiers honneurs de la Milice.

Le Marquis étoit aussi fort brave, & en portoit des marques, qui lui eussent fait beaucoup d'honneur, s'il ne les avoit pas reçuës en combattant contre son Prince legitime. Il se voyoit par la soumission de la Sicile dépouillé de tous ses biens, qui étoient considerables; il crut que le Roy Très-Chrétien s'intéresseroit à les lui faire restituer, ou l'en dédommageroit, & il se rendit avec son Frere à Versailles, ne doutant point qu'ils ne fussent bientôt employés d'une maniere convenable à leur naissance, & à leurs services.

Ils furent trompés dans leur attente. Les Princes, qui ne se font point de scrupule de se servir des Traitres, ne se croyent pas toujours obligés de recompenser la trahison, surtout, quand ils n'en ont pas tiré tout l'avantage, qu'ils en esperoient: ou plûtôt la Providence, qui veille à la conservation des Etats, permet rarement qu'ils accreditent la perfidie. MM. de Crisasy, après bien des sollicitations, se virent reduits à accepter chacun une Compagnie en Canada, de peur de n'avoir rien du tout. Ils y ont servi jusqu'à la mort avec un zéle, dont ils auroient pu tout esperer, s'ils l'eussent employé l'un pour sa Patrie, & l'autre pour sa Religion, mais sans que la Cour de France ait témoigné leur en sçavoir beaucoup de gré.

Le Chevalier, après plusieurs belles actions, dans lesquelles on ne sçavoit ce qu'on devoit plus admirer, ou de son habileté dans la guerre, ou de sa pénétration dans le conseil, ou de sa conduite dans les Entreprises, dont il fut chargé, ou de son intrépidité, ou de sa présence d'esprit dans l'action, a enfin succombé au chagrin de se voir négligé, & sans esperance d'avancer: le Marquis, avec un mérite moins brillant, mais avec la reputation de sage & de brave Officier, a supporté ses disgraces avec plus de patience & de

de Philoſophie, & il eſt mort Gouverneur des Trois Rivieres.

Un Parti Iroquois échape aux François par la faute des Iroquois du Sault S. Louis.

Immédiatement avant l'action, dont je viens de parler, le même Bienville, qui y perdit malheureuſement la vie à la fleur de ſon âge, avoit pourſuivi un Parti de ſoixante Goyogouins, parmi leſquels il y avoit quelques Agniers. Il avoit avec lui deux-cent Hommes choiſis, partie François, & partie Iroquois domiciliés, & comme il ſurprit les Ennemis, auſquels il étoit d'ailleurs fort ſupérieur en nombre; il comptoit bien qu'il ne lui en échaperoit pas un ſeul; mais les Agniers ayant demandé à parler aux Iroquois du Sault S. Louis, ceux-ci voulurent abſolument les écouter, de peur, diſoient-ils, de rompre tout accommodement entre eux & ce Canton.

Les Agniers leur proteſterent qu'ils ne ſouhaitoient rien tant que la paix, & s'offrirent à s'en retourner chez eux, avec promeſſe d'envoyer inceſſamment des Députés à Montreal pour traiter avec M. de Callieres. On les crut ſur leur parole, & on les laiſſa aller, auſſi-bien que les Goyogouins, dont ils répondirent, & comme c'étoit-là tout ce qu'ils prétendoient, ils ne ſe mirent nullement en peine d'exécuter ce qu'ils avoient promis. Il n'y avoit rien dans cette conduite des Iroquois Chrétiens, qui dût ſurprendre de la part des Sauvages, leſquels ne ſçavent pas ſe défier de ceux-mêmes, qui leur ont le plus ſouvent manqué de parole; mais M. de Frontenac, de tout tems prévenu contre ceux-ci, donna en cette rencontre une libre carriere à ſes ſoupçons, qui n'avoient pourtant aucun fondement legitime, & voici comme il s'en exprima dans une Lettre, qu'il écrivit cette même année au nouveau Miniſtre.

Soupçons de M. de Frontenac à ce ſujet.

On a fort crié contre les Sauvages du Sault, & on ſoupçonne que leur conduite n'étoit pas ſincére. Il y a lontems « que je m'aperçois de beaucoup de menagemens, qui ne me « plaiſent pas, non plus que certaines relations & intelligen- « ces ſecrettes, qu'ils ont avec les Agniers, parmi leſquels ils « ont beaucoup de Parens. J'en ai pluſieurs fois averti les Peres, « qui les gouvernent, & que je ne voudrois pas dire y avoir « aucune part; mais il eſt certain que, ſoit envie de les ménager, & de les gagner à JESUS-CHRIST par des voyes de douceur, ou par d'autres raiſons, qui me ſont inconnuës, ils «

1691. » ont quelquefois de trop grandes complaisances pour eux. » L'expérience de douze années de sejour dans ce Pays, m'a » fait connoître que ces Missions ne devroient point être séparées, comme elles sont, des François, qu'on devroit toujours laisser avec eux pour les *franciser* en les *christianisant*, » & qu'autrement elles seront plus nuisibles, qu'utiles au Service du Roy.

Faux principe de ce Général.

On sçavoit dans le Conseil de Sa Majesté à quoi s'en tenir sur la conduite des Missionnaires avec les Sauvages, & on y étoit persuadé que leur zéle n'étoit, ni foible, ni aveugle. Les liaisons, que leurs Néophytes entretenoient avec leurs Parens, n'avoient point d'autre but que de peupler leur Village de nouveaux Proselytes, c'est-à-dire, de diminuer le nombre de nos Ennemis, & d'accroître celui de nos Alliés, comme il arrivoit tous les jours. On convenoit même que la Colonie n'avoit point de meilleurs Soldats, que ceux, qu'on enlevoit de la sorte aux Cantons, & que la Bourgade du Sault étoit un de ses plus forts Boulevards.

Si ces Chrétiens en quelques occasions n'ont pas fait tout ce qu'on attendoit d'eux : si quelques Particuliers ont agi par d'autres vûës, que celles, qu'on vouloit leur inspirer, Personne avant & après M. de Frontenac ne s'est avisé d'en rendre responsable toute la Bourgade, encore moins ceux, qui la gouvernoient; & l'expérience, non pas de dix ans, mais de plus d'un siécle, nous a appris que le plus mauvais systême pour bien gouverner ces Peuples, & pour les maintenir dans nos intérêts, étoit de les approcher des François, qu'ils auroient beaucoup plus estimés, s'ils les avoient moins vûs de près.

Enfin on ne pouvoit plus douter que le meilleur moyen de les *christianiser* ne fût de se bien donner de garde de les *franciser*. En sept ou huit mois, que les Iroquois du Sault & de la Montagne avoient demeuré à Montreal après le ravage de la Chine, ils étoient devenus méconnoissables, & pour les mœurs, & pour la pieté, & il n'est Personne aujourd'hui, qui ne convienne que, si leur ferveur n'est plus, comme elle a été si lontems, l'édification & l'admiration de la Nouvelle France, c'est qu'ils nous ont trop fréquentés. L'exemple des Nations Abénaquises, bien plus séparées des Habitations Françoises, & dont l'attachement à nos intérêts ne pouvoit

aller plus loin, suffisoit seul pour convaincre le Général de la fausseté de son principe : aussi ses plaintes & ses avis furent-ils peu écoutés en Cour, où l'on étoit enfin persuadé que son projet, qu'on avoit eu si fort à cœur trente ans auparavant, n'étoit ni utile, ni pratiquable.

Nouvelles intrigues des Iroquois.

Les Chrétiens du Sault S. Louis & de la Montagne donnerent même alors une preuve de leur fidélité, bien capable de dissiper les ombrages du Comte de Frontenac. Le Canton d'Onnontagué, qui avoit adopté la Famille du Sieur le Moyne, avoit déliberé de lui envoyer un Collier, pour pleurer la mort de Sainte Helene, son Fils. Il fit accompagner celui, qu'il nomma pour cette Cérémonie par deux Femmes du Village de la Montagne, qu'il retenoit Prisonnieres, & à qui il donna la liberté.

Comme on ne doutoit point dans ce Canton qu'une telle grace n'eût mis ces Femmes dans les intérêts de la Nation, on crut pouvoir les charger d'une Commission assez délicate ; on leur remit deux Colliers, qu'elles devoient remettre en secret, l'un à un des Principaux de leur Village, & l'autre à Louis Atherihata, Habitant du Sault S. Louis, & qui étoit Filleul du Roy. Par ces Colliers on les invitoit à revenir dans leur Pays, & à y ramener le plus qu'ils pourroient de leurs Parens & de leurs Amis, & pour rendre cette invitation plus efficace, les deux Iroquoises devoient leur ajoûter qu'il ne leur restoit plus d'autre moyen d'éviter de perir avec tous les François : nous verrons bientôt sur quoi cette menace étoit fondée.

Fidélité des Iroquois Chrétiens.

Les deux Sauvages reçurent les Colliers ; mais ils les porterent sur le champ au Gouverneur de Montreal, & lui jurerent une fidélité inviolable. Le Chevalier de Callieres apprit en même tems par les deux Femmes, qui avoient apporté les Colliers, qu'un gros Parti d'Iroquois s'étoit allé poster sur la Riviere des Outaouais, en un lieu appellé *le long Sault*, & que son dessein étoit de faire main basse sur tous ceux, qui passeroient par-là pour aller à Michillimakinac, ou pour en revenir, puis de se répandre dans les Habitations Françoises, afin d'empêcher qu'on y fît la récolte.

L'Avis étoit véritable, mais le Chevalier de Vaudreuil ayant rassemblé à Quebec un grand nombre de Soldats & de Volontaires, pour aller donner la chasse à ces Barbares,

1691. apprit en passant aux Trois Rivieres qu'ils avoient décampé, soit qu'ils eussent été instruits des préparatifs, qui se faisoient contr'eux, ou que les courses de nos Alliés dans leur Pays les y eussent rappellés pour défendre leurs Familles, & empêcher le ravage de leurs Terres.

Nos Alliés continuent de pousser les Iroquois.

En effet la guerre étoit toujours très-vive entre ces Sauvages, & il est certain que cette diversion nous fut d'une très-grande utilité. M. de Frontenac avoit fort bien réussi à gagner les Outaouais & les Hurons, qui firent merveille pendant tout l'hyver. On n'avoit pourtant pas encore pu leur donner avis de l'avantage, que nos Troupes avoient remporté sur la Flotte Angloise, & ce ne fut qu'à la fonte des glaces que MM. de Courtemanche & de Repentigny furent envoyés pour les en informer. Ces deux Officiers, avec dix Hommes seulement, passerent au travers de cette Multitude d'Iroquois, qui environnoient l'Isle de Montreal, & arriverent à Michillimakinac, sans avoir reçu le moindre échec. Leur voyage produisit tout l'effet, qu'on s'en étoit promis, & dès qu'ils furent de retour à Montreal, Courtemanche eut ordre d'en repartir pour aller commander chez les Miamis, qu'on jugeoit nécessaire de rassûrer contre les courses des Iroquois, & dont on étoit bien aise d'éclairer les démarches.

Secours arrivé de France.

Le premier de Juillet un petit Navire de France, commandé par le Sieur Denys de BONAVENTURE, mouilla devant Quebec, & remplit toute la Ville de joye, non pas tant à cause du secours, qu'il lui aportoit, & qui ne pouvoit pas être fort considerable, que par l'assûrance, que lui donna le Commandant, qu'elle en recevroit bientôt, qui remettroient l'abondance dans le Pays. En effet douze jours après M. du TAST, Capitaine de Vaisseaux, arriva avec un Convoi de quatorze Voiles de différentes grandeurs. A la vérité tout cet Armement n'avoit pas pour objet de ravitailler la Colonie. Il étoit principalement destiné à reprendre le Port Nelson sur les Anglois, & la Compagnie du Nord en avoit fait la meilleure partie des frais.

Entreprise sur le Port Nelson differée, & pourquoi.

Cette Entreprise ne se fit pourtant pas alors, & la raison, qu'on apporta pour la differer, à sçavoir, que la saison étoit trop avancée, n'en fut guéres que le prétexte, quoiqu'elle ne fût pas tout-à-fait sans fondement. La véritable étoit que tout le profit en devoit être pour la Compagnie, & que M. d'Iber-

ville en devoit partager la gloire avec le Commandant des Vaiſſeaux du Roy. Auſſi cet Officier ne diſſimula-t'il point à ſon arrivée à Quebec qu'une telle Expédition n'étoit nullement de ſon goût. Toutefois, comme les ordres du Roy étoient précis, M. de Frontenac, auquel ils étoient adreſſés, ne voulut pas prendre ſur lui d'y rien changer de ſon autorité. 1691.

L'expédient, qu'il prit, fut d'aſſembler les Intéreſſés dans la Compagnie du Nord, & toutes les Perſonnes, qui pouvoient avoir quelque connoiſſance de la navigation de la Baye. M. du Taſt y expoſa les raiſons, qui lui parurent les plus propres à perſuader qu'il y avoit du riſque à s'expoſer ſur cette Mer dans une ſaiſon ſi tardive. Tous furent convaincus, ou virent bien qu'inutilement ils ne le paroîtroient pas, & MM. de Frontenac & de Champigny jugerent à propos de ne pas laiſſer voir ce qu'ils penſoient.

D'ailleurs ils avoient des avis certains que le Golphe S. Laurent & tout le bas du Fleuve étoient infeſtés d'Armateurs Anglois, qui avoient déja enlevé pluſieurs Navires Marchands & Pêcheurs, & le Gouverneur Général ne fut pas trop fâché que M. du Taſt preferât d'aller croiſer dans ce Parage au projet d'aller faire la guerre dans la Baye d'Hudſon : d'autant plus que cette ſeconde deſtination étoit indiquée dans les inſtructions de ce Capitaine, en cas que la premiere fût jugée abſolument impoſſible.

Grands préparatifs des Ennemis.

Le bruit commençoit depuis peu à ſe répandre que les Anglois ſongeoient ſérieuſement à prendre leur revanche de l'affront, qu'ils avoient reçu l'année précédente devant Quebec ; on aſſûroit même que Phibs étoit allé en Angleterre, & en devoit revenir avec une Flotte beaucoup plus conſiderable que la Premiere, pour une nouvelle tentative. Enfin on étoit averti qu'il ſe faiſoit de grands préparatifs du côté d'Orange pour attaquer l'Iſle de Montreal. Le voyage & les projets de Phibs étoient réels ; mais ſes diligences furent inutiles : il y a bien de l'apparence qu'on n'eut pas aſſez de confiance en ſon habileté, pour lui confier un ſecond Armement, d'autant plus qu'il n'étoit pas en état d'en faire encore les frais.

Celui, qui ſe faiſoit dans la Nouvelle York, n'étoit pas aſſez fort pour agir ſeul avec ſuccès ; car il n'étoit compoſé

1691. que de cinq cent Hommes (*a*), dont cent quatrevint étoient Anglois, le reste, Agniers & Mahingans. Il ne laissa pourtant pas de donner lieu à une action très-vive ; mais la Providence, qui protegeoit la Nouvelle France, parut d'une maniere bien sensible en ce que l'Armée, qui l'année précedente devoit tomber sur la tête de la Colonie, s'étant dissipée par la désunion, qui s'y mit, on fut en état d'opposer à la Flotte Angloise toutes les Forces de la Colonie, & que cette année la Flotte ayant manqué à son tour, Montreal eut de quoi résister aux efforts, que les Anglois & leurs Alliés pouvoient faire pour pénétrer jusques dans cette Isle.

Les Ennemis approchent de Montreal.

En effet le Chevalier de Callieres n'eut pas plûtôt appris que l'Ennemi approchoit, qu'il assembla sans peine sept à huit cent Hommes, qu'il fit camper à la Prairie de la Magdeleine. Il envoya ensuite plusieurs Partis à la découverte, & peu de jours après un des Fils du Sieur Hertel, à qui il avoit donné trois Algonquins, & un Iroquois de la Montagne pour observer la marche des Confederés, lui rapporta qu'il avoit aperçu un Canot dans la Riviere de Sorel, un peu au-dessus du Rapide de Chambly ; que l'ayant approché, il avoit reconnu que c'étoit des Agniers, qui lui avoient paru être aussi des Découvreurs ; qu'il avoit fait sur eux une décharge, & qu'il en avoit couché cinq par Terre.

Disposition de M. de Callieres pour la défense.

Sur ce rapport le Gouverneur de Montreal comprit que Chambly étoit en danger, & il jugea à propos d'y envoyer le Sieur de Valrenes avec deux-cent Hommes. Il lui ordonna, si les Ennemis s'attachoient à ce Poste, d'y entrer pour le défendre, & s'ils passoient outre, de ne point se faire voir à eux ; mais de suivre leurs pistes, afin de les prendre en queuë, tandis que lui-même les attaqueroit de front. Deux autres Capitaines, MM. de MUYS & d'ORVILLIERS, le Sr. DUPUYS, Lieutenant de la Compagnie de Valrenes, & plusieurs Subalternes étoient dans cette Troupe, qui fut suivie d'un Gros de Sauvages & d'Habitans, lesquels devoient faire un Corps à part sous la conduite du Sr. LE BERT DU CHESNE, qui s'étoit déja posté vers Chambly.

Parmi les Sauvages domiciliés il y avoit trois Chefs d'une grande reputation ; Oureouharé y commandoit les Hurons de Lorette : un Iroquois du Sault S. Louis, nommé PAUL,

(*a*) Quelques Mémoires le reduisent même à deux-cent quatre-vint Hommes.

conduisoit ceux de sa Bourgade, & ceux de la Montagne, & LA ROUTINE, Capitaine *Temiskaming* (*a*) étoit à la tête d'un gros Parti de sa Nation. Il y avoit déja trois jours, que ceux, qui étoient restés à la Prairie de la Magdeleine, couchoient au bivouac, lorsque la nuit du dix à l'onze d'Août, qui fut extrêmement pluvieuse & obscure, fatigués des veilles précédentes, & trempés de la pluye, ils se retirerent dans le Fort, où M. de Callieres étoit au lit malade d'une grosse fiévre, qui ne l'avoit point quitté depuis son départ de Montreal.

Combat de la Prairie de la Magdeleine.

Ce Fort étoit à trente pas du Fleuve, sur une hauteur escarpée entre deux Prairies, dont une, qui regardoit un endroit appellé *la Fourche*, est coupée par une petite Riviere à la portée du canon du Fort, & un peu plus près par une Ravine. Entre les deux il y a un Courant, sur lequel on avoit bâti un Moulin : c'étoit de ce côté-là, à la gauche du Fort, qu'étoient campées les Milices, ausquelles s'étoient joints quelques Outaouais, qui par hazard s'étoient trouvés à Montreal, lorsqu'on y donna l'allarme. Les Troupes reglées campoient sur la droite, & les Officiers avoient fait dresser leurs tentes vis-à-vis sur une hauteur.

Une heure avant se jour, la Sentinelle, qui étoit postée au Moulin, aperçut des Gens, qui se glissoient le long de la Hauteur, sur laquelle étoit le Fort ; elle tira un coup de fusil, cria aux armes, & se jetta dans le Moulin. C'étoit des Ennemis, qui se coulant entre la petite Riviere de la Fourche, & la Ravine gagnerent le bord du Fleuve, & s'y cantonnerent, puis trouvant le Quartier des Milices dégarni, en chasserent le peu, qui y restoit de Monde, & s'y logerent. Quelques Habitans & six Outaouais furent tués dans cette surprise.

Au bruit de la Sentinelle, M. de S. CYRQUE, ancien Capitaine, qui commandoit en l'absence de M. de Callieres, marcha à la tête des Troupes, dont une partie prit le long de la Gréve, & l'autre par la Prairie, en faisant le tour du Fort. Le Bataillon, que S. Cyrque commandoit en Personne, arriva le Premier à la vûë du Quartier des Milices ; quoique cet Officier ne sçût pas encore que les Ennemis en fussent les Maîtres, comme il en eut quelque soupçon, il s'arrêta pour s'en éclaircir. Dans le moment on fit sur lui une décharge de

(*a*) Nation Algonquine.

1691. mousqueterie, dont il fut blessé à mort, aussi bien que le Sieur D'ESCAIRAC, & M. d'Hosta fut tué roide.

Le second Bataillon arriva dans l'instant, conduit par M. de la Chassaigne, & on donna tête baissée sur l'Ennemi, qui après une assez vigoureuse resistance, se voyant sur le point d'avoir toute l'Armée Françoise sur les bras, fit retraite en très-bon ordre. M. de S. Cyrque perdoit tout son sang, parce qu'il avoit la veine cave coupée; mais il ne fut pas possible de l'obliger à se retirer dans le Fort, qu'il n'eut vû les Ennemis tourner le dos, & il repara ainsi par son intrépidité la faute, qu'il avoit faite de se laisser surprendre. Il tomba mort quelques momens après à la porte même du Fort, & d'Escairac mourut le lendemain.

On étoit assez surpris qu'on laissât les Ennemis achever tranquillement leur retraite, & dans une contenance, qui sentoit beaucoup moins les Vaincus, que les Victorieux. D'ailleurs on ne leur avoit tué que cinq ou six Hommes, blessé environ trente, & pris un seul Grenadier, dans le tems, qu'il se disposoit à jetter des grenades dans le Fort. Notre perte étoit plus considerable, à ne compter même que les trois Officiers, que j'ai nommés. Avec cela ils emportoient les chevelures de plusieurs François, & jettoient de grands cris, comme s'ils eussent voulu insulter à nos Troupes.

Belle action de M. de Valrenes.

Cette inaction venoit de ce que Personne ne commandoit, ou peut-être de ce que tous vouloient commander; mais elle ne dura point. L'Ennemi étant près d'entrer dans le Bois, s'aperçut qu'un petit Détachement de François, conduit par le Sieur DOMERGUE, le suivoit d'assez près, il lui dressa une embuscade, dans laquelle ces braves Gens tomberent, & furent tous tués. Les Confederés devenus plus fiers par ce nouveau succès, reprirent le chemin, par où ils étoient venus; mais après qu'ils eurent marché deux lieuës, leurs Coureurs découvrirent M. de Valrenes, lequel au premier bruit du combat, étoit accouru avec M. le Bert, & les Sauvages. Les Coureurs n'avoient vû que la tête de ce Corps de Troupes, & les Ennemis, qui ne le croyoient pas si considerable, s'imaginerent qu'ils en auroient aussi bon marché, que de celui de Domergue. Ils ne balancerent pas un moment à l'attaquer, & le firent avec une résolution, qui auroit déconcerté un Commandant moins ferme & moins habile, que

Valrenes.

Valrenes. Par bonheur pour cet Officier, il se trouva en cet endroit deux grands arbres renversés. Un Homme, qui sçait son métier, tire avantage de ce qui échaperoit à l'attention d'un autre. 1693.

Valrenes se fit donc un retranchement de ces arbres, plaça sa Troupe derriere, & lui fit mettre ventre à terre, pour essuyer le premier feu des Ennemis. Il lui ordonna ensuite de se relever, la partagea en trois Bandes, dont chacune fit sa décharge; puis avec une présence d'esprit, & une promptitude incroyables il les rangea en bataille, & chargea l'Ennemi avec tant d'ordre & de vigueur, qu'il le fit plier par tout. Les Alliés se réunirent néanmoins jusqu'à deux fois; mais après une heure & demie de combat ils furent contraints de se débander, & la déroute fut entiere. On en compta six-vint sur la Place, & l'on sçut depuis que le nombre des Blessés passoit encore de beaucoup celui des Morts. Cette action fut très-vive, & conduite avec toute l'intelligence possible. Valrenes étoit par tout, payant de sa Personne en Brave, & donnant ses ordres avec autant de sang froid, que s'il eût commandé un Exercice. Le jeune & vaillant le Bert Du Chesne se distingua extrêmement à la tête des Canadiens, & fut blessé à mort, aussi-bien qu'un autre Officier, nommé Varlet. Les trois Capitaines Sauvages s'y surpasserent, & Paul y fut tué en exhortant de la voix & par son exemple ses Iroquois à combattre jusqu'à la mort des Ennemis de la Foy. Les Anglois & les Agniers y montrerent un courage, qui fit d'abord balancer la victoire. On se battit lontems à coups de mains, & à se brûler le visage avec la boure du fusil. Les Drapeaux & les Bagages resterent aux Vainqueurs; mais M. de Valrenes ne put poursuivre les Fuyards, parce que ses Gens étoient si excédés de fatigues, qu'ils ne pouvoient plus se tenir de bout, & que les armes leur tomboient des mains. Ils avoient en effet marché trois jours par des chemins affreux, sans pouvoir prendre un moment de repos, manquant de vivres, & ne trouvant que des eaux bourbeuses pour étancher leur soif.

Défaite des Ennemis. Perte des deux Partis.

Valrenes crut qu'une nouvelle Troupe d'Iroquois du Sault S. Louis, qui étoient accourus au bruit du combat, pour y avoir part, & qui n'arriva que quand l'action fut finie, pourroit faire ce que les Siens n'étoient pas en état d'exécuter; mais ces Sauvages ayant entendu des décharges de fusil, qui

1691. se faisoient pour les obséques des Officiers morts dans le premier combat, s'imaginerent qu'on se battoit de nouveau à la Prairie de la Magdeleine, ils y volerent sur le champ, & cette erreur fut le salut des Anglois & des Agniers. Nous eumes ce jour-là soixante Hommes tués & autant de blessés, dont quelques-uns moururent, entr'autres MM. le Bert & Varlet. Un Anglois, que M. de Valrenes fit Prisonnier, lui dit qu'après le retour de ce premier Parti, il en devoit venir un Second de quatre-cent Hommes; que cinq-cent Iroquois devoient aller en même tems par Catarocouy, & que leur dessein étoit d'empêcher les François de faire leurs récoltes; mais rien ne parut, & la moisson, dont la perte eût reduit la Colonie aux dernieres extrémités, se fit assez tranquillement, & fut très-abondante.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE QUINZIE'ME.

SUR la nouvelle de l'aproche des Ennemis M. de Frontenac étoit parti de Quebec pour se rendre à Montreal ; mais il aprit en y arrivant leur défaite & leur fuite, & il retourna aussitôt sur ses pas. Il reçut peu de tems après des Lettres du Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, qui le prioit de lui faire rendre les Prisonniers, que les Abénaquis avoient faits sur ses Terres, & lui proposoit la neutralité en Amérique, malgré la guerre, qui continuoit en Europe entre les deux Couronnes. Il étoit aisé de juger qu'une telle proposition ne se faisoit pas sincérement, puisque le Général Anglois ne parloit pas de renvoyer les François, qu'il retenoit à Baston ; mais qu'elle avoit pour motif quelque embarras, où se trouvoit la Nouvelle Angleterre.

1691.

Les Anglois proposent la neutralité.

Le Baron de S. Castin, qui s'étoit fait un Etablissement assez considerable auprès des Abénaquis, & avoit même épousé une Fille de cette Nation, expliqua bientôt l'énigme dans un

Ce qui les y engageoit.

1691. Mémoire, qu'il envoya à M. de Frontenac. Il y marquoit que les Anglois & les Hollandois se faisoient la guerre dans la Nouvelle York, & que le but du Gouverneur Anglois étoit encore de nous débaucher les Nations Abénaquises, par le moyen de l'échange, qu'il proposoit, ou du moins de les engager à discontinuer leurs courses; mais qu'il répondoit bien d'empêcher l'exécution de ce projet.

Réponse de M. de Frontenac.

Sur cet avis M. de Frontenac répondit au Général Anglois que, quand il lui auroit renvoyé le Chevalier d'Eau & M. de Manneval, qu'il retenoit Prisonniers, l'un par la trahison des Iroquois, & l'autre par la mauvaise foi de l'Amiral Phibs, il pourroit entrer en pourparler; mais que sans cela il n'écouteroit rien. Il écrivit ensuite à M. de Pontchartrain, pour lui représenter les facilités, que les brouilleries de la Nouvelle York donneroient pour la conquête de cette Province; mais le Ministre lui fit réponse que le Roy avoit besoin de toutes ses Forces en Europe, & que Sa Majesté bornoit toutes ses vûës par raport à la Nouvelle France, à ne s'y point laisser entamer par les Anglois.

Quoique l'on fût entiérement revenu à Montreal de la crainte, qu'on avoit euë des deux grands Partis, dont nous avons parlé dans le Livre précédent, on n'y étoit pas tout-à-fait tranquille. La petite guerre continuoit toujours; il se passoit peu de semaines, qu'on n'eût plusieurs allarmes, & sans la précaution, qu'on prit de faire escorter les Moissonneurs, on auroit perdu bien des Habitans pendant la récolte. Oureouharé, qui s'étoit distingué en tant d'occasions pendant les deux dernieres Campagnes, & tout récemment dans le dernier combat sous M. de Valrenes, fit encore à la fin de celle-ci une action, qui acheva de le faire regarder comme celui de nos Alliés, sur lequel on pouvoit plus sûrement compter.

Belle action d'Oureouharé.

Il étoit à peine de retour à Montreal aprés la défaite des Anglois & des Agniers, lorsqu'un Parti d'Iroquois s'étant avancé jusqu'à la Riviere des Prairies, y enleva trois François: il se mit aussitot à ses trousses, & le joignit au Rapide plat, sur le chemin de Catarocouy, tua deux Hommes, fit quatre Prisonniers, & ramena les François à Montreal. Quelque tems après il descendit à Quebec, pour y voir le Gouverneur Général, qui le combla de caresses & de présens; il

y fut très-sensible, & en partant pour retourner à Montreal, il dit avec une modestie, estimable dans un Sauvage, qu'il n'en avoit pas encore assez fait pour reconnoître les obligations, qu'il avoit à son Pere, & ce qui prouve qu'il parloit sincérement, c'est que plusieurs Nations lui ayant offert de le choisir pour leur Chef, il leur répondit qu'il ne s'attacheroit jamais qu'à la Personne d'Ononthio.

Grand Parti contre les Agniers inutile.

Cependant M. de Frontenac peu content d'avoir vû échouer tous les projets des Ennemis sur la Nouvelle France, voulut à son tour porter la guerre chez eux, & parce que les Agniers avoient ajoûté la perfidie à leur ancienne animosité contre les François, il résolut de commencer par eux. Cinq, ou six-cent Hommes eurent ordre d'entrer dans ce Canton, & en prirent la route; je n'ai pu sçavoir qui avoit été chargé de cette Expédition; mais il est certain qu'il n'alla point jusqu'au Pays Ennemi, les mauvais chemins, & la saison trop avancée l'ayant contraint de relâcher. On s'en consola par l'arrivée du Sieur d'Iberville de la Baye d'Hudson avec deux Navires chargés pour quatre-vint mille francs de Castors, & pour plus de six mille six cent livres de menuës Pelleteries.

Nouvelles de l'Acadie.

Il s'arrêta peu à Quebec, & passa en France dans le dessein d'y faire revivre le projet de l'Entreprise sur le Port Nelson, qu'il sçavoit que la Cour avoit extrêmement à cœur. On eut nouvelle en même tems que les Abénaquis avoient remporté de nouveaux avantages sur les Anglois; que le Chevalier de Villebon étoit arrivé au Port Royal sur un Vaisseau commandé par M. de Bonaventure, & que cet Officier y avoit mené une prise Angloise, sur laquelle étoient le Chevalier NELSON, & le Sieur TYNE, nommé Gouverneur de l'Acadie. Ces deux Prisonniers furent quelque tems après envoyés à Quebec, où M. de Frontenac les reçut très-bien. Ce Général caressa beaucoup le Chevalier Nelson, non-seulement par reconnoissance, ce Gentilhomme en ayant très-bien usé avec les François en plusieurs rencontres, mais encore parce qu'il avoit beaucoup de crédit à Baston.

M. de Villebon y est établi Commandant.

Pour revenir à l'Acadie, depuis que l'Amiral Phibs en avoit fait la conquête, la Cour d'Angleterre ne paroissoit pas fort jalouse de la conserver, & le Port Royal étoit à celui, qui s'y trouvoit le plus fort, tantôt aux François, & tantôt aux Anglois; quelquefois également abandonné par les uns & par

1691. autres. Nous avons vû que le Chevalier de Villebon s'étoit rendu à Quebec après la perte du Navire, qui l'avoit conduit dans ce Port. De-là il passa en France, représenta au Ministre qu'il étoit aussi facile qu'important d'empêcher les Anglois de s'établir en Acadie, & répondit d'en venir à bout avec les seuls Abénaquis, si on vouloit agréer qu'il se mît à leur tête.

Il fut favorablement écouté; M. de Pontchartrain lui fit donner une Commission du Roy pour commander en Acadie, & lui ordonna de s'embarquer au mois de Juin de cette année 1691. pour Quebec, où il recevroit les ordres du Comte de Frontenac. Sa Majesté manda en même tems à ce Général qu'étant informée de l'affection des Sauvages Abénaquis à son Service, de leur courage, & de tout ce qu'ils avoient fait contre les Anglois; & voulant maintenir avec le secours de ces braves Gens la possession de l'Acadie, en attendant qu'Elle jugeât à propos d'exécuter la résolution, où Elle étoit de rétablir le Port Royal: Elle vouloit qu'on leur fournît dans le lieu de leur demeure toutes les munitions, qu'ils lui avoient fait demander par le Sieur de Villebon, son intention étant qu'on ne leur donnât point la peine de les aller chercher à Quebec; que pour cet effet Elle avoit enjoint audit Sieur de Villebon d'aller se mettre à leur tête en qualité de Commandant en l'Acadie, avec le Sieur de Portneuf, son Frere & Lieutenant de sa Compagnie, & quelques autres Officiers Canadiens, qui seroient choisis par le Gouverneur Général.

Villebon mouilla devant Quebec au commencement de Juillet sur *le Soleil d'Afrique*, le meilleur Voilier, qui fût alors en Europe (*a*). Il n'en fut pourtant pas plus avancé, pour avoir fait une si grande diligence. On étoit persuadé en Canada que les Anglois se préparoient à y revenir, & le Comte de Frontenac ne crut pas devoir dans une telle conjoncture se priver du secours, qu'il pouvoit tirer du *Soleil d'Afrique*: il le retint jusqu'au sixiéme de Septembre, que ne croyant plus avoir rien à craindre des Anglois, il permit au Chevalier de Villebon de partir, après lui avoir fait remettre tout ce qu'il avoit ordre de lui fournir.

Il prend possession du Port Royal.

Villebon n'arriva au Port Royal que le vintsix de Novembre; dès qu'il eut mouillé les ancres, il fit armer sa Chaloupe,

(*a*) On dit qu'il faisoit sept lieuës par heure.

& s'y embarqua avec cinquante Soldats & deux Pierriers. Il alla jusqu'aux Habitations, où il aperçut le Pavillon d'Angleterre; mais où il ne trouva aucun Anglois pour le garder. Il le fit abbattre, & mit en sa place celui de France. Le lendemain il assembla les Habitans, & en leur présence il fit au nom de Sa Majesté une nouvelle prise de possession du Port Royal & de toute l'Acadie. 1691.

Le Sieur des Gouttins, qui étoit venu avec lui pour exercer encore l'Office de Commissaire Ordonnateur, l'avertit alors qu'il avoit enterré une somme de treize-cent livres, qui lui restoit, lorsque Phibs se rendit Maître de la Place, & cet argent fut trouvé dans le même état, où il l'avoit laissé. Le Commissaire, qui seul en avoit connoissance, & qui auroit pu se l'approprier, s'il eût été moins honnête Homme, en employa une partie à payer à un Officier ce qui lui étoit dû de ses apointemens, & mit le reste dans la caisse du Roy. Il n'y perdit rien; quelques années après ayant été accusé de malversation, le souvenir de cette preuve de sa fidélité & de son désintéressement le fit absoudre sans autre examen.

Les Iroquois veulent surprendre le Sault S. Louis.

Les Iroquois continuoient toujours leurs hostilités; deux Femmes Sauvages, qui étoient Prisonnieres parmi eux, s'étant échapées au commencement de Novembre, avertirent le Chevalier de Callieres que deux Partis, de trois-cent cinquante Hommes chacun, étoient en marche pour surprendre le Sault S. Louis. Sur cet avis le Gouverneur envoya dans cette Bourgade une partie des Troupes, qu'il avoit à Montreal, dispersa l'autre dans les Forts des environs; & confia la garde de la Ville à ses Habitans. Peu de jours après un des deux Partis, qui étoit venu par le Lac Ontario, parut à la vûë du Sault; mais sans s'éloigner des Bois : on marcha contre ces Barbares, & pendant deux jours il y eut quelques escarmouches assez vives, où la perte fut à peu près égale de part & d'autre. Après quoi les Ennemis, qui avoient compté sur la surprise, se retirerent.

Diverses hostilités.

Il y avoit dans ce premier Parti des Onnontagués, des Goyogouins, & des Tsonnonthouans; le second, composé d'Agniers, de Mahingans & d'Onneyouths, avoit pris sa route par le Lac Champlain; mais quelques-uns ayant deserté, & les Chefs ayant appris la retraite du premier Parti, ne jugerent pas à propos d'aller plus loin. Il y eut néanmoins

1691. quarante, ou cinquante Hommes, qui se détacherent, parcoururent, séparés en petites Troupes, les Habitations Françoises, & enleverent quelques Habitans, qui s'étoient écartés, malgré les défenses.

Vers la fin du mois trente-quatre Agniers surprirent près de la Montagne de Chambly des Sauvages du Sault S. Louis, qui y chassoient sans aucune précaution, en tuerent quatre, & en prirent huit, dont quelques-uns se sauverent, & coururent avertir le Village de ce qui venoit d'arriver. Il en partit aussitôt cinquante Braves, qui se mirent à la poursuite des Ennemis, & les joignirent auprès du Lac Champlain. Ceux-ci les voyant venir, se jetterent derriere des Rochers, & s'y rétrancherent; mais les Chrétiens tomberent sur eux avec tant de furie, la hache à la main, qu'ils forcerent le rétranchement. Seize Agniers resterent sur la place, quinze furent pris, & les Prisonniers délivrés.

1692. Au commencement de Février de l'année suivante M. de Callieres reçut ordre de M. de Frontenac de lever un Parti, & de l'envoyer dans cette Peninsule, qui est terminée par la rencontre du Fleuve S. Laurent & de la grande Riviere des Outaouais. Les Iroquois alloient souvent y chasser pendant l'hyver, & le Gouverneur Général étoit informé qu'ils y étoient alors en grand nombre, M. de Callieres eut bientôt assemblé trois-cent Hommes, partie François & partie Sauvages, & il les mit sous la conduite de M. d'Orvilliers, lequel s'étant échaudé la jambe après quelques jours de marche, fut obligé de retourner à Montreal, & laissa son Parti sous les ordres de M. de BEAUCOURT, Capitaine Reformé (*a*).

Cet Officier en arrivant à l'Isle *Tonihata*, qui est à une petite journée en deçà de Catarocouy, y rencontra cinquante Tsonnonthouans, qui s'étoient avancés jusques-là en chassant, à dessein de se jetter ensuite sur nos Habitations, pour empêcher nos Habitans de faire leurs sémences. Il les attaqua dans leurs Cabannes par un très-mauvais tems, en tua vint-quatre, en prit seize, & délivra un Officier, nommé LA PLANTE, qui avoit été pris trois ans auparavant, & qui n'ayant pas été reconnu d'abord dans son habit de Sauvage, pensa être tué comme Iroquois.

(*a*) Il est présentement Gouverneur de Montreal.

Ce

1692.

Ce fut là, à quoi se termina cette Expédition. On sçut par les Prisonniers qu'une autre Troupe de cent Iroquois du même Canton de Tsonnonthouan, faisoit la chasse près un endroit de la Riviere des Outaouais, appellé *le Sault de la Chaudiere*, que leur dessein étoit de s'y cantonner, dès que les neiges seroient fonduës ; que deux-cent Onnontagués, commandés par un de leurs plus braves Chefs, nommé LA CHAUDIERE NOIRE, devoient les y joindre, & qu'ils y devoient passer toute la belle saison, afin d'arrêter tous les François, qui voudroient aller à Michillimakinac, ou en revenir.

Comme on attendoit incessamment un grand Convoi de Pelleteries de tous les Pays du Nord & de l'Ouest, on comprit qu'il étoit absolument nécessaire d'envoyer au devant une bonne Escorte ; mais M. de Callieres ne pouvoit pas dégarnir son Gouvernement, parce qu'il avoit besoin de toutes ses Troupes pour soûtenir ceux, qui étoient occupés aux travaux de la Campagne. Il donna donc avis au Comte de Frontenac de ce qu'il venoit d'apprendre ; le Général persuadé que la défaite des cinquante Tsonnonthouans à Tonihata avoit déconcerté les mesures des Iroquois, lui manda de faire partir au plûtôt S. MICHEL avec quarante Voyageurs Canadiens pour porter ses ordres à Michillimakinac, & de le faire escorter par trois Canots bien armés jusqu'au-dessus du Sault de la Chaudiere.

Les Iroquois empêchent la navigation de la grande Riviere.

M. de Callieres obéit, l'Escorte conduisit les Canadiens jusqu'au lieu marqué, sans avoir rencontré un seul Iroquois ; mais peu de jours apres S. Michel ayant aperçu des pistes, & deux Iroquois, qui lui parurent des Découvreurs, ne douta point que la Chaudiere Noire ne fût proche avec toute sa Troupe, & retourna à Montreal. Il ne faisoit que d'y débarquer, lorsque M. de Frontenac y étant arrivé de Quebec, le fit repartir sur le champ avec trente François & trente Sauvages. Le Général le fit suivre par Tilly de S. Pierre, Lieutenant, qui eut ordre de prendre par *la Riviere du Liévre*, laquelle se décharge dans la Riviere des Outaouais, cinq lieuës plus bas que le Sault de la Chaudiere, & à qui il donna un *duplicata* de l'ordre, que S. Michel portoit à M. de Louvigny.

Il fut heureux d'avoir pris cette précaution : S. Michel arrivé au même endroit (*a*), d'où il avoit relâché à son premier

(*a*) Cet endroit se nomme *le Portage des Chats*.

1692. voyage, y vit encore deux Découvreurs, & aperçut en même tems un grand nombre de Canots, que l'on mettoit à l'eau. Il crut qu'il n'étoit pas de la prudence de s'exposer à un combat trop inégal, & reprit une seconde fois la route de Montreal. Trois jours aprés qu'il s'y fut rendu, soixante Sauvages des Terres, chargés de Pelleteries, & qui étoient descendus par la Riviere du Liévre, y arriverent, & dirent qu'ils avoient rencontré M. de S. Pierre au-delà de tous les dangers. Ils firent leur Traite, puis demanderent une Escorte pour passer jusqu'à l'endroit, où ils devoient reprendre les chemins détournés.

Défaite d'un Parti de François & de Sauvages.

S. Michel s'offrit à les accompagner, & son offre fut acceptée. On lui donna une Escorte de trente Hommes, commandée par M. de la Gemeraye, Lieutenant, qui avoit sous lui la Fresniere, Fils Aîné du Sieur Hertel, & un autre de ses Freres, tous deux Enseignes. Cette Troupe étant arrivée au *long Sault* de la grande Riviere, où il falloit faire un portage, tandis qu'une partie des Hommes étoit occupée à monter les Canots à vuide, & que l'autre marchoit le long du rivage, pour les couvrir, une décharge de fusils faite par des Gens, qu'on ne voyoit point, écarta tous les Sauvages, qui étoient de la seconde Bande, & fit tomber plusieurs François morts, ou blessés.

Les Iroquois sortant aussitôt de leur embuscade, se jetterent de furie sur ce qui restoit des Nôtres, & dans la confusion, qu'une attaque si brusque & si imprévûë avoit causée, ceux, qui voulurent gagner leurs Canots, les firent tourner : de sorte que l'Ennemi eut bon marché de Gens, qui avoient en même tems à se défendre contr'eux, & contre la rapidité du Courant, qui les entraînoit. La Gemeraye, les deux Hertels & S. Michel se défendirent pourtant avec une bravoure, qui les auroit sauvés, si les Sauvages ne les eussent point abandonnés ; car on sçut depuis que la Chaudiere Noire n'avoit avec lui que cent quarante Hommes, & environ soixante Femmes, ou Enfans.

Mais ces Messieurs ayant bientôt perdu l'Elite de leurs Soldats, ils n'eurent plus d'autre parti à prendre, que de s'embarquer au plus vîte pour faire retraite. Par malheur le Canot, où S. Michel & les deux Hertels s'étoient jettés, tourna, & ils furent pris tous trois. La Gemeraye & quelques

Soldats furent aſſez heureux pour échaper, & regagnerent Montreal, où l'on venoit d'apprendre que le Chevalier d'Eau s'étoit ſauvé de Manhatte, & que les brouilleries continuoient dans la Nouvelle York entre les Anglois & les Hollandols. 1692.

On fut enſuite quelque tems ſans entendre parler des Iroquois, & le Comte de Frontenac, qui avoit demandé des Troupes à la Cour, parce que les Siennes n'avoient pas été recrutées depuis quelques années, partit de Montreal, où tout étoit tranquille, pour ſe trouver à Quebec à l'arrivée des Vaiſſeaux de France; mais le quinziéme de Juillet, lorſqu'on y penſoit le moins, la Chaudiere Noire fit deſcente dans l'Iſle en un endroit, qu'on nomme *la Cheſnaye*, y enleva trois petits Sauvages, qui pêchoient, & quatorze Habitans, qui faiſoient ſécher du foin.

On laiſſe échaper les Iroquois.

Dès que le Chevalier de Callieres en eut été averti, il envoïa contre lui cent Soldats, commandés par M. du Plessys-Faber, Capitaine, & les fit ſuivre par le Chevalier de Vaudreuil, à la tête de deux-cent Hommes. L'Ennemi ſe voyant ſur le point d'avoir ſur les bras des Forces ſi ſupérieures aux ſiennes, & s'étant aperçu en même tems que le Sr. de Villedonné, Officier François, qui avoit été pris avec le Sieur de la Plante, s'étoit ſauvé, ſe jetta dans le Bois, & s'enfuit avec précipitation, abandonnant ſes Canots & quelque Bagage. On ne le pourſuivit point; il eut le tems de faire d'autres Canots, & de regagner la grande Riviere.

On court après, & on remporte ſur eux quelque avantage.

Villedonné en arrivant à Montreal, dit au Gouverneur que les Iroquois avoient caché beaucoup de Pelleteries ſur les bords du long Sault, ſur quoi tous les Détachemens furent rappellés; on en fit un ſeul Corps, auquel on joignit ſixvint Sauvages du Sault S. Louis & de la Montagne, & le Chevalier de Vaudreuil eut ordre de courir après les Iroquois avec cette petite Armée. Il fit une ſi grande diligence, qu'il atteignit la queuë de l'Ennemi deux lieuës au-deſſus du long Sault, lui tua dix Hommes, en prit cinq & treize Femmes, délivra les trois petits Sauvages & ſix François; le reſte lui échapa.

Quelques jours après le Sr. de Lusignan, Capitaine Reformé, tomba dans une embuſcade en paſſant par les Iſles de Richelieu, & fut tué à la premiere décharge; la Monclerie, ſon Lieutenant, ſoûtint preſque ſeul pendant deux heu-

1692. res un feu continuel, & fit une fort belle retraite. Ces nouvelles obligerent M. de Frontenac de remonter à Montreal au commencement d'Août, & il y conduisit trois-cent Hommes de Milices, qu'il distribua dans les Habitations les plus exposées, pour y faciliter la récolte.

Il trouva dans la Ville deux-cent Outaouais, qui avoient heureusement franchi tous les passages; mais ils n'avoient osé se charger de leurs Pelleteries, parce que M. de S. Pierre les avoit avertis que la Chaudiere Noire étoit sur la grande Riviere. Cet Officier les avoit même exhortés, suivant l'ordre, qu'il en avoit de son Général, de ne point partir, qu'ils n'eussent des nouvelles sûres de la retraite des Iroquois; mais la disette, où ils étoient de vivres & de munitions, ne leur avoit pas permis de differer plus lontems leur voyage.

M. de Frontenac propose aux Outaouais une Expédition, & ils n'y acquiescent point.

M. de Frontenac leur fit beaucoup d'amitié, & leur proposa une Expédition contre l'Ennemi commun. Il y avoit déja quelque tems, que les Iroquois, les Hurons & les Abénaquis domiciliés la souhaitoient; mais les Outaouais refuserent d'en être, soit faute de bonne volonté, ou, ce qui est plus vraisemblable, qu'ils ne crussent pas devoir prendre aucun engagement sans la participation de leurs Anciens. Le Général s'en consola, lorsque peu de jours après il reçut une Lettre, qui lui apprenoit que les Navires de France étoient arrivés, & ne lui avoient point apporté de Recruës; car comme il avoit besoin de toutes ses Forces pour la conservation de ses Postes, la plûpart seroient demeurés dégarnis, si, comptant sur les secours de France, il eût envoyé une partie de ses Troupes avec les Sauvages, ainsi qu'il se l'étoit proposé. Il retourna à Quebec, dès que les Outaouais furent partis, & le Chevalier d'Eau y arriva presqu'en même tems que lui.

Nouveau bruit d'un armement des Anglois.

Tandis que les seuls Iroquois tenoient ainsi dans de continuelles allarmes le centre de la Colonie, Plaisance & l'Acadie n'étoient guéres moins embarrassés à se défendre contre les Anglois. Un avis, que le Comte de Frontenac avoit reçu, & communiqué à la Cour, que le Chevalier Phibs, devenu Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, songeoit sérieusément à tenter de nouveau la conquête de la Nouvelle France, avoit été confirmé d'ailleurs, & tellement circonstancié, que le Roy & son Ministre crurent devoir prendre de bonnes mesures pour arrêter les Anglois dans le Fleuve.

Celles, qu'ils prirent, toutes justes qu'elles étoient, n'auroient pourtant pas empêché les Ennemis de passer, s'ils se fussent présentés.

Le Roy envoye une Escadre Françoise en Terre-Neuve, & elle manque son coup.

Le Chevalier DU PALAIS étoit parti de France avec une Escadre, qui devoit d'abord combattre la Flotte Angloise, si elle entreprenoit de forcer le passage, & prendre ensuite son tems pour tomber sur les Postes occupés par les Anglois dans l'Isle de Terre-Neuve. Cet Officier s'arrêta quelque tems dans la Baye des Espagnols, d'où il envoya un Bâtiment à la découverte à l'embouchure du Fleuve, avec ordre, s'il voyoit les Ennemis, de lui en venir sur le champ donner avis. Ce Bâtiment, après avoir lontems croisé dans le Golphe, & à l'entrée du Fleuve, sans rien voir, reprit la route de la Baye des Espagnols au tems, qui lui avoit été marqué; mais il fut pris d'un vent impétueux & si opiniâtre, qu'après bien des efforts inutiles pour aller rejoindre l'Escadre, il fut contraint de faire vent arriere, & de retourner en France.

Ce contretems déconcerta absolument les projets du Chevalier du Palais, qui perdit à attendre des nouvelles de son Navire tout le tems, qu'il auroit pu employer aux Entreprises, dont il s'étoit chargé. Le chagrin, qu'il en conçut, redoubla sans doute, lorsqu'il apprit le danger, qu'avoit couru la Colonie de Terre-Neuve, & l'occasion, qu'il avoit manquée d'enlever une Escadre Angloise; car cette Escadre n'eût apparemment pas tenu devant lui, puisqu'elle échoua devant une Bicoque, où il y avoit tout au plus cinquante Habitans, & qu'elle attaqua envain un assez mauvais Fort, qui n'avoit que cinquante Hommes de garnison. Voici de quelle maniere la chose arriva.

Plaisance est attaqué par les Anglois.

La Flotte des Marchands François, qui étoit venuë faire la Pêche en Terre-Neuve, étant prête de mettre à la voile pour s'en retourner en France, M. de BROUILLAN, Gouverneur de Plaisance, fut averti le quatorze de Septembre qu'une Escadre Angloise étoit à l'ancre à cinq lieuës de ce Port, dans une Anse près du Cap de *Sainte Marie*. L'avis étoit véritable, & dès le lendemain l'Escadre vint mouiller à la vûë de la Rade, hors de la portée du canon. Le Gouverneur fit aussitôt un Détachement de soixante Hommes, sous la conduite du Baron de LA HONTAN, Capitaine Reformé, qui lui avoit été envoyé depuis peu de Quebec. C'est le même, dont

1692. nous avons des Mémoires du Canada, que l'on sent d'abord avoir été dictés par l'esprit d'irreligion, & par le dépit d'avoir été chassé du Service.

Ce Détachement occupa un Poste, où il y avoit tout lieu de croire que l'Ennemi tenteroit la descente, & d'où il auroit pu gagner ensuite le sommet d'une Montagne, & rendre les batteries du Fort inutiles par le feu de sa mousqueterie. Cependant ce jour-là les Anglois ne firent point d'autre mouvement, que de sonder la Rade. Le dix-sept toutes leurs Chaloupes remplies de Soldats s'approcherent de l'Anse, où la Hontan étoit posté ; elles le découvrirent avant que d'être a portée du mousquet, & elles changerent de route. Elles aborderent derriere un petit Cap, où elles jetterent à la hâte quelques Hommes, qui mirent le feu dans le Bois, & se rembarquerent avec la même précipitation. Ils esperoient sans doute examiner à la faveur de cet incendie la situation du Fort & des autres Postes occupés par les François ; mais ils ne s'en donnerent pas le tems. Durant cet intervalle, M. de Brouillan, après avoir pourvû, autant qu'il étoit en lui, à la sûreté de sa Place, fit construire une Redoute de pieux sur la Montagne, dont j'ai parlé, & le dix-huit il fit dresser une batterie de quatre piéces de canon sur la pointe du Goulet, de l'autre côté de l'entrée du Bassin, tant pour rendre le Goulet inaccessible aux Ennemis, que pour la défense des cables, dont il l'avoit fermé. D'ailleurs les Navires Marchands s'étoient mis en ligne pour leur disputer le passage, & ils n'oserent le tenter.

Ils envoyent sommer le Gouverneur.

Le même jour à midi on aperçut une Chaloupe, qui avançoit avec un Pavillon blanc ; le Gouverneur envoya un Sergent à sa rencontre, & l'Officier, qui la conduisoit, ayant dit à cet Homme qu'il vouloit parler au Commandant, celui-ci lui banda les yeux, & le mena au Fort. M. de Brouillan lui demanda quelle étoit sa Commission, & il répondit qu'il venoit de la part de M. WILIAMS, son Général, pour lui faire civilité, & le prier d'envoyer à son bord un Officier, auquel il pût expliquer le sujet de son voyage. Il ajoûta qu'il y avoit sur l'Escadre un Capitaine de Navire, & plusieurs Matelots François, Prisonniers de guerre, & qu'on pouvoit entrer en accommodement à leur sujet.

Le Gouverneur ne trouva point d'inconvénient à accorder

cette demande, MM. de la Hontan & PASTOUR, Neveu de M. de Costebelle, & Lieutenant de sa Compagnie, furent envoyés au Général Anglois, qui les reçut avec beaucoup de politesse, & les congédia sans leur rien dire. A leur retour l'Officier Anglois, dont nous avons parlé, & un autre, qui étoient restés en ôtage dans le Fort, furent aussi renvoyés; mais le Premier, avant que de s'embarquer, déclara au Gouverneur qu'il avoit ordre de lui dire qu'ils étoient envoyés pour se rendre Maîtres de Plaisance au nom du Roy de la Grande Bretagne Guillaume III. & que le Général Williams le sommoit de lui remettre cette Place, & tout ce que les François possedoient dans la Baye. M. de Brouillan répondit à cette sommation, comme il le devoit, & les Officiers se retirerent. 1692.

Les attaques commencent.

La Hontan & Pastour avoient raporté que le Vaisseau monté par l'Amiral Anglois, & qui se nommoit *l'Albans*, étoit de soixante-deux piéces de canon; qu'il y en avoit deux autres, qui paroissoient à peu près de la même force, appellés *le Plymonth*, & *la Galere*; une Fregate plus petite, & une Flûte, qui portoit vint-huit piéces de canon. Mais à la manœuvre, qu'ils avoient fait la veille, on pouvoit croire qu'il y avoit peu de Troupes sur cette Escadre. Le dix-neuf les Assiégeans, qui avoient compté de n'avoir à prendre qu'un Poste, en découvrirent trois: le Fort S. Louis, la Redoute sur la Montagne, & la batterie de la pointe du Goulet. Il parut que cette vûë les avoit étonnés; car le même jour l'Amiral Williams envoya dire à M. de Brouillan que, quand il voudroit parlementer, il n'auroit qu'à arborer un Pavillon rouge.

Le Gouverneur comprit que puisqu'il baissoit le ton, il doutoit du succès de son Entreprise, & commença le Premier à tirer. Les Anglois lui répondirent sur le champ, & pendant quatre heures leur feu fut très-vif. Celui de la Place étoit médiocre, parce que M. de Brouillan vouloit ménager ses munitions, dont il étoit assez mal pourvû; mais son canon fut mieux servi, car après six heures de combat, on vit l'Amiral faire vent arriere, & se tirer de ligne. Les François étoient presqu'à leur derniere charge de poudre, & ne se servoient plus que des boulets des Ennemis, qu'on ramassoit dans les Habitations, qui en étoient presque toutes criblées.

Les Navires Marchands, dont les Capitaines & tous les

1692. Equipages témoignerent beaucoup de bonne volonté, n'étoient pas mieux fournis ; mais six-vint Hommes, qu'ils mirent à Terre, & que la présence & les discours des Officiers encouragerent à bien faire, furent d'un grand secours dans les batteries. Vers le soir les quatre Navires, qui restoient en ligne, se retirerent l'un après l'autre ; mais le Gouverneur ne pouvant s'imaginer qu'une aussi forte Escadre n'eût que deux mille coups à tirer, ne douta point qu'elle ne recommençât le lendemain.

Il fit donc travailler avec beaucoup de diligence à réparer les brêches, que le Canon avoit faites aux remparts & aux batteries, & comme il n'avoit que cinq, ou six Hommes hors de combat, ce travail fut achevé en six heures. Le vintiéme un François, qui étoit Prisonnier sur l'Amiral Anglois, se sauva, & raporta au Gouverneur que les Ennemis paroissoient fort irrésolus sur ce qu'ils devoient faire ; qu'ils n'avoient pas cru trouver Plaisance si bien fortifié, & que leurs Equipages murmuroient tout haut contre une Entreprise si mal concertée.

Le siége est levé.

En effet ils s'éloignerent bientôt, & allerent brûler les Habitations de *la Pointe verte*, à une lieuë du Fort S. Louis. Dès que M. de Brouillan le vit tourner de ce côté-là, il se douta de leur dessein, & envoya un gros Détachement pour leur disputer la descente ; mais un orage accompagné de pluye, qui survint, retarda la marche de ses Soldats, & quand ils arriverent à la Pointe verte, le feu en avoit déja consumé toutes les maisons, ou pour parler plus juste, toutes les cabannes : ce fut tout le fruit, que le Sieur Williams retira de son Expédition. Il fut fort heureux de n'avoir pas rencontré dans sa retraite le Chevalier du Palais, & c'est ainsi que les Anglois & les François manquerent également leur coup ; ceux-ci par une suite de contretems imprevûs, & peut-être aussi faute de précaution ; car à quoi bon s'aller enfermer dans la Baye des Espagnols ? ceux-là, pour avoir trop présumé de la foiblesse de l'Ennemi, qu'ils devoient attaquer.

Le Gouverneur de la N. Angleterre veut faire enlever le Chevalier de Villebon.

Les uns & les autres eurent à peu près le même sort du côté de l'Acadie, & presque par les mêmes raisons. Le nouveau Gouverneur de la Nouvelle Angleterre souffroit impatiemment que les dissensions intestines, qui agitoient la Nouvelle York, ne lui permissent pas de tenter une seconde fois la conquête

conquête de la Nouvelle France : il voulut au moins se délivrer de toute inquiétude au sujet de l'Acadie, & résolut de faire enlever le Chevalier de Villebon dans son Fort de la Riviere de S. Jean, où ce Commandant s'étoit cantonné, en attendant que les secours de France le missent en état de s'établir au Port Royal. Il y envoya un Vaisseau de quarante-huit piéces de canon, avec deux Brigantins, & fit embarquer quatre-cent Hommes sur ces trois Bâtimens. 1692.

Il s'en falloit bien que Villebon eût de quoi résister à tant de Forces, il ne voulut pourtant pas perdre son Poste, sans avoir au moins fait mine de se défendre ; mais il n'eut pas besoin de se mettre beaucoup en frais pour cela. Il avoit envoyé un petit Détachement de François & de Sauvages au bas de la Riviere, afin de pouvoir être averti à tems de la descente des Ennemis, qu'il ne pouvoit point empêcher. Ceux-ci ayant aperçu ce Détachement, & le croyant plus considerable qu'il n'étoit, craignirent de se trouver contraints de livrer un combat douteux, & se retirerent.

Il manque son coup.

Ce coup manqué chagrina beaucoup le Chevalier Phibs ; mais il eut bientôt de quoi s'en consoler. Les Anglois étoient retournés depuis peu à Pemkuit, & ils y avoient relevé leur Fort, d'où ils incommodoient fort les Sauvages de ce Canton. Le Chevalier de Villebon avoit representé au Comte de Frontenac la nécessité de les chasser pour toujours d'un Poste, qui nous exposoit au danger de perdre nos meilleurs Alliés, & qui du moins traversoit toutes leurs Entreprises contre la Nouvelle Angleterre. Le Général comprit l'importance de ce projet, & crut avoir trouvé une occasion favorable de l'exécuter.

M. d'Iberville étoit encore parti de France dans le dessein, & avec un ordre exprès de la Cour d'aller attaquer le Port Nelson. Il s'étoit embarqué sur *l'Envieux*, Navire du Roy commandé par M. de Bonaventure ; & il devoit trouver à Quebec *le Poli*, autre Navire du Roy, qu'il devoit monter lui-même, & la Compagnie du Nord s'étoit engagée à lui fournir encore deux Bâtimens. L'intention de Sa Majesté étoit qu'après avoir pris le Port Nelson, il y demeurât pour le garder, & qu'il renvoyât en France *le Poli* sous la conduite de son Lieutenant.

Entreprise sur Pemkuit.

Mais *l'Envieux* partit si tard de la Rochelle, & eut les

1692. vents si contraires, qu'il ne put mouiller devant Quebec, que le dixhuitiéme d'Octobre. C'étoit beaucoup trop tard pour une Entreprise dans la Baye d'Hudson : ainsi il fallut songer à employer ailleurs un Armement, qu'il eût été dommage de laisser inutile. Le siége de Pemkuit fut proposé à MM. d'Iberville & de Bonaventure, & ils l'accepterent avec joye. Ils firent voile aussitôt pour l'Acadie, & s'étant abouchés avec le Chevalier de Villebon, il fut résolu entr'eux que les deux Navires du Roy feroient le siége par Mer, tandis que le Chevalier attaqueroit par Terre à la tête des Sauvages.

Elle est manquée.

Cet arrangement pris, *le Poli* & *l'Envieux* appareillerent pour Pemkuit; mais les deux Commandans y ayant trouvé un Vaisseau Anglois mouillé sous le canon du Fort, & n'ayant pas eu la précaution d'embarquer un Pilote Côtier, ou n'en ayant point trouvé, ils ne jugerent pas qu'il fût de la prudence de s'engager dans un combat sur une Côte, qu'ils ne connoissoient point. Il fallut donc s'en retourner sans rien faire, ce qui mécontenta fort les Sauvages, lesquels étoient accourus en grand nombre, dans l'esperance d'être bientôt délivrés d'un voisinage, qui les incommodoit beauconp.

On fut étonné que d'Iberville, qu'on ne soupçonna jamais de manquer de zéle, ni de bravoure, n'eût pas fait tous ses efforts pour sortir à son honneur d'une Expédition, à laquelle il avoit paru se présenter de si bonne grace, & les Envieux de sa gloire s'en prévalurent; mais il est fort vraisemblable qu'il avoit trop compté de surprendre Pemkuit, & n'avoit pas pris assez de mesures pour l'enlever de force. On a sçu depuis que ce qui avoit garanti cette Place, étoit l'avis, que deux Soldats Déserteurs avoient donné au Commandant Anglois des préparatifs, qui se faisoient contre lui à Quebec, & que c'étoit le Chevalier Nelson, toujours Prisonnier dans la Capitale, qui avoit ménagé la désertion de ces deux Transfuges.

Etat, où se trouvoit alors la Nouvelle France.

Telle étoit alors de toutes parts la situation de la Nouvelle France. Les Anglois paroissoient peu à craindre, & ne demandoient, ce semble, que de n'être point inquiettés dans leurs Habitations & dans leur commerce. Les Iroquois semblables à ces Esseins de Mouches, qui incommodent plus qu'elles ne nuisent, troubloient sans cesse le repos de la Colonie, sans lui causer de grands dommages; ou du moins ils l'inquiettoient plus pour l'avenir, que pour le présent; car

c'étoit toujours une diversion, sur laquelle les Anglois pouvoient compter, quand leurs troubles domestiques leur permettroient de réunir toutes leurs Forces contre nous. 1692.

Cette situation, bien différente de celle, où la Colonie s'étoit trouvée deux ans auparavant, étoit en bonne partie le fruit de la vigilance, de l'activité & de la fermeté du Comte de Frontenac. La maniere haute, dont il avoit repris la supériorité sur ses Ennemis, les moyens efficaces, qu'il avoit employés pour rendre ses Alliés plus dociles, & pour rétablir l'honneur des armes Françoises, le faisoient craindre des uns, & respecter des autres. En un mot il n'eût rien manqué à sa gloire, ni à la felicité des Peuples, qu'il gouvernoit, si à ses grandes qualités il avoit joint les vertus de son Prédécesseur.

Plainte contre M. de Frontenac.

Mais dans le tems même, qu'on rendoit toute la justice, qui étoit dûë à l'éminence de ses talens, & à l'usage, qu'il en faisoit pour donner à sa Colonie de l'éclat au dehors, & la sûreté au dedans, on ne laissoit pas de trouver bien des choses à blâmer dans sa conduite. Plusieurs se plaignoient que, par complaisance pour les Officiers, dont il étoit fort jaloux d'avoir l'estime & l'affection, il laissoit tomber tout le poids de la guerre sur les Habitans; qu'il ruinoit ceux-ci par des corvées, tandis que les Soldats avoient toute liberté de travailler au profit de leurs Capitaines, qui tiroient de grosses contributions de leur gain; d'où il arrivoit que la Colonie ne prenoit point de forces, & que le commerce y languissoit,

Un autre plainte plus sérieuse encore, & plus universelle venoit de la faveur ouverte, qu'il continuoit de donner à la Traite de l'Eau-de-vie, ou du moins de sa tolerance en ce point, aussi condamnable que la faveur même, dans un Général, qui avoit plus que nul autre le don de se faire obéir, quand il vouloit. Ceux, qui voyoient de plus près le désordre, que produisoit ce malheureux commerce, & que le dépérissement sensible de leurs Chrétientés naissantes, tenoit dans de continuelles allarmes, étoient contraints, pour ne pas aigrir le mal, en voulant y remedier, de gémir en secret, & comptoient pour peu que leur vie même fut souvent en danger au milieu de leurs Néophytes, que l'yvresse rendoit Furieux. Mais tout le Monde ne se croyoit pas obligé de garder les mêmes ménagemens, & plusieurs chercherent à faire

1692. parvenir jusqu'au Thrône la connoissance d'un déréglement, que la seule autorité du Souverain pouvoit arrêter désormais. Voici ce que M. l'Abbé de BRISACIER en écrivit le septiéme de Janvier 1693. au Confesseur du Roy.

» Il paroît absolument nécessaire que Sa Majesté soit avertie » des brutalités & des meurtres, qui ont été commis tout ré» cemment dans les ruës de Quebec par les Sauvages & les Sau» vagesses enyvrés d'Eau-de-vie, qui en cet état se sont portés » à tout sans honte & sans crainte. M. l'Intendant (*a*) touché » de ces excès horribles, & retenu par l'ordre, qu'il a de ne » rien écrire ici, que de concert avec M. le Gouverneur, man» de que, si on lui ordonne d'informer la Cour de la vérité, il » le fera; mais comme le mal presse, & que la chose est con» stante par plusieurs Lettres des Personnes dignes de foi, dont » on vous donnera des extraits, il faudroit tout de nouveau ar» rêter la licence des boissons; non-seulement pour empêcher » que Dieu ne soit offensé par la continuation de tant de cri» mes, mais aussi pour retenir dans notre alliance les Sauva» ges, qui nous quittent, & nous abandonnent dans la con» joncture présente, & pressante de la guerre. Il n'y a que vous, » mon tres-Reverend Pere, qui soyez en état de parler; la cau» se du Seigneur, & le bien public de la nouvelle France sont » entre vos mains; votre zéle ne sera pas sans récompense ». On voit par ce que dit cette Lettre, & plus encore par ce qu'elle laisse à penser, pourquoi on avoit persuadé à M. de Frontenac qu'il falloit que les Sauvages fussent mêlés & confondus avec les François, & les raisons, qu'avoient les Missionnaires de s'y opposer.

Inquiétudes de M. de Frontenac, & sur quoi elles étoient fondées.

Cependant la désertion des deux Soldats, qui avoient fait échouer l'Expédition de M. d'Iberville à Pemkuit, causoit d'autant plus d'inquiétude au Gouverneur Général, que plusieurs Hollandois Prisonniers à Montreal & à Quebec, s'étoient évadés dans le même tems; qu'on fut bientôt instruit que ces évasions étoient encore le fruit des menées du Chevalier Nelson; qu'on avoit laissé à ce Gentilhomme plus de liberté, qu'il ne convenoit d'en donner à un Prisonnier de ce caractére, & qu'il y avoit tout lieu de craindre qu'il n'eût envoyé à Baston par ces mêmes Déserteurs des Mémoires, dont les Anglois pouvoient profiter au préjudice de la N. France.

(*a*) M. de Champigny.

1692.

Ce qui augmentoit l'embarras du Comte de Frontenac, étoit que toutes ses instances réiterées, pour avoir de France des secours d'Hommes & de munitions, n'avoient rien produit, & que, si le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre s'avisoit de faire un effort pour tirer avantage de notre foiblesse; la Colonie entiere étoit en grand danger de succomber. Il fut donc jugé nécessaire de mettre tout en usage pour arrêter les Transfuges, avant qu'ils fussent arrivés à Baston; mais toutes les diligences, dont on usa, furent sans effet. Il étoit même trop tard pour y penser, puisqu'on ne pouvoit plus douter qu'ils n'eussent déja passé à Pemkuit, & par conséquent que le mal, qu'on craignoit, ne fût déja fait.

Huit-cent Iroquois viennent attaquer la Colonie.

Pour comble de disgrace on eut avis qu'on avoit vû à trois journées d'Orange un Corps de huit cent Iroquois, qui étoit en marche pour nous venir attaquer. On sçut ensuite que ces Barbares s'étoient séparés en deux Bandes à peu près égales; que l'une devoit descendre par le Lac Champlain, & l'autre par celui de S. François; que leur dessein étoit de se réunir auprès du Sault S. Louis, de s'y rétrancher, d'y attirer par de feintes négociations le plus qu'ils pourroient des Habitans de cette Bourgade, & de massacrer tous ceux, qui tomberoient entre leurs mains.

On crut d'abord qu'il n'y avoit rien de mieux à faire, que d'aller au devant de ces deux Corps d'Armée; mais il falloit pour cela plus de Troupes, qu'on n'étoit en état de leur en opposer: car il n'auroit pas été de la prudence de dégarnir le Pays de toutes ses Forces, dans l'incertitude, où l'on étoit, si, tandis qu'on marcheroit à l'Ennemi par les deux routes, qu'on disoit qu'il avoit prises, il ne se détourneroit point pour tomber sur les Quartiers, où on ne les attendroit pas. Il fut donc jugé que le plus expédient étoit de se tenir de toutes parts sur ses gardes.

Précautions, que prend M. de Callieres.

Les Sauvages du Sault de leur côté promirent d'opposer une contre-ruse au piége, qu'on se disposoit à leur tendre, & pour les mettre en état de soûtenir un coup de main, s'il en étoit besoin, on envoya un renfort de Soldats & de munitions au Marquis de Crisasy, qui commandoit dans leur Bourgade. On mit aussi hors d'insulte les Forts de Chambly & de Sorel, on renouvella aux Habitans les défenses de s'éloigner trop de leurs Habitations, & tous les Officiers eurent ordre

1692.

de se tenir à leurs Postes. Ces précautions, qui furent principalement le fruit de la sagesse & de la vigilance du Gouverneur de Montreal, eurent tout le succès, qu'on en pouvoit esperer.

Les Iroquois se retirent, sans rien faire.

Le Parti, qui venoit par le Lac S. François, parut à la vûë du Sault S. Louis; mais comme il apprit qu'on l'y attendoit, & qu'on étoit assez fort pour ne le pas craindre, il se contenta de faire plusieurs décharges de fusil, qui sentoient plus la bravade, qu'une attaque sérieuse. On lui répondit sur le même ton, & dès le soir même il fit retraite. L'autre Parti vint après, & fit à peu près la même manœuvre; mais il en resta trois-cent Hommes dans une Isle du Lac Champlain, pour voir si on ne se lasseroit point au Sault S. Louis d'être sous les armes, & s'ils ne pourroient pas profiter de quelque heureuse conjoncture. Enfin, apprenant qu'on y faisoit toujours bonne garde, il se lassa lui-même d'attendre, & reprit la route de son Pays.

Irruption dans le Canton d'Agnier.

1693.

Alors le Comte de Frontenac songea à faire aux Agniers tout le mal, qu'ils avoient voulu nous faire; car c'étoit surtout ce Canton, qui avoit formé le dernier Parti. Outre que ses liaisons prétenduës avec les Sauvages du Sault S. Louis inquiétoient toujours le Général, & beaucoup plus qu'elles n'auroient du faire. Il envoya donc au Chevalier de Callieres deux-cent Canadiens, quelques Hurons de Lorette, des Abénaquis du Sault de la Chaudiere, des Algonquins, & des Sokokis des environs des Trois Rivieres, avec ordre d'y joindre cent autres Canadiens de son Gouvernement, cent Soldats, & des Iroquois du Sault & de la Montagne; de former de tout cela un Corps d'Armée, & de le faire marcher incessamment contre les Agniers.

Ces ordres furent exécutés avec une extrême diligence, le Parti fut composé de six-cent Hommes; M. de Callieres en confia la conduite à MM. de Mantet, de Courtemanche & de la Nouë, tous trois Lieutenans, & le vintcinquiéme de Janvier tous s'embarquerent à Montreal. Rien n'avoit été négligé de ce qui pouvoit assûrer le succès de cette Expédition, & l'on avoit tellement compté sur la destruction entiere du Canton d'Agnier, que l'on avoit recommandé aux Chefs de ne faire quartier à aucun Homme capable de porter les armes, de les passer tous au fil de l'épée, sans en retenir aucun

Prisonnier, & d'emmener les Femmes & les Enfans pour peupler les deux Bourgades Chrétiennes de leur Nation. 1692.

Succès de cette Expédition.

Mais plus d'une expérience devoit avoir appris à nos Généraux que ces projets n'étoient pas aussi faciles à exécuter, qu'ils se l'imaginoient. L'Armée arriva le seiziéme de Février dans le Canton d'Agnier, sans avoir été découverte. Il paroît que ce Canton n'étoit alors composé que de trois Bourgades, qui avoient chacune un Fort. La Noüe attaqua le Premier, & s'en rendit Maître sans beaucoup de résistance; il brûla les palissades, les cabannes, & toutes les provisions. Mantet & Courtemanche eurent aussi bon marché du Second, qui étoit éloigné d'un quart de lieuë du Premier, & comme on fit dans l'un & dans l'autre plusieurs Prisonniers, Courtemanche fut chargé de les garder.

Le troisiéme beaucoup plus grand, coûta aussi beaucoup davantage. La Noüe & Mantet y arriverent la nuit du dix-huit, & trouverent qu'on y chantoit la guerre. C'étoit quarante Agniers, qui ne sçachant rien de ce qui se passoit dans leur voisinage, se préparoient à aller joindre un Parti de cinquante Onneyouths, lequel devoit renforcer une Troupe de deux cent Anglois, qui s'étoit proposé de faire une irruption dans la Colonie. On ne balança point à les attaquer, & quoique surpris, ils se défendirent avec beaucoup de valeur, on en tua vint & quelques Femmes dans le premier choc, & l'on fit deux-cent cinquante Prisonniers.

Les Nôtres sont attaqués dans la retraite.

J'ai dit que le Gouverneur de Montreal avoit sur toutes choses recommandé de ne faire quartier qu'aux Femmes & aux Enfans, & les Sauvages le lui avoient promis; mais ils ne tinrent pas leur parole. Ils étoient en cela d'autant plus inexcusables, qu'on les avoit avertis qu'ils seroient poursuivis dans la retraite. A cette premiere faute ils en ajoûterent une seconde, qui fut d'obliger les François à se rétrancher après deux jours de marche, pour attendre l'Ennemi, qui s'étoit d'abord mis à leurs trousses.

C'étoit surtout les Iroquois du Sault S. Louis, qui étoient les Auteurs de ce procédé bizarre; mais ils étoient presque tous sortis du Canton d'Agnier; un reste de tendresse pour leur Patrie, l'esperance, que quelques-uns leur avoient donnée de s'établir parmi eux, & l'impossibilité, où ils les croyoient de subsister dans leur Pays, qu'on venoit de ruiner, étoient

1693. des motifs bien capables de leur inspirer quelque compassion pour des Personnes, qui les touchoient de si près; il eût été, ce semble, de la prudence de le prévoir, & de se passer d'eux dans une Expédition contre leurs propres Freres. Quoiqu'il en soit, ils furent bientôt punis de leur indocilité.

L'Armée, quoiqu'elle eût à peine ce qu'il lui falloit de vivres pour gagner Montreal, attendit deux jours l'Ennemi: il parut enfin, & se rétrancha aussi de son côté. C'étoit ce même Parti, qui s'étoit assemblé à Onneyouth, & qui n'avoit pas eu la patience d'attendre les Anglois. Les Nôtres le chargerent jusqu'à trois fois avec beaucoup de résolution; il se défendit bien, & le rétranchement ne fut forcé qu'à la troisiéme attaque. Nous eumes huit François & huit Sauvages tués, & douze blessés, parmi lesquels fut M. de la Nouë. La perte des Onneyouths ne fut guéres plus considérable; le reste se sauva. Mais ils se rallierent bientôt, & continuerent pendant trois jours à suivre l'Armée, sans oser pourtant en approcher, tant qu'elle marcha ensemble.

Nouveaux Avis d'un grand armement des Anglois contre le Canada.

Enfin les mauvais chemins & la disette des vivres l'ayant contrainte de se débander, un grand nombre de Prisonniers se sauverent, & on n'en amena à Montreal que soixante-quatre. Ce fut le dix-septiéme de Mars, que les débris de cette Armée victorieuse arriverent à Montreal, & ils y débiterent, sur la foi de quelques-uns de leurs Prisonniers, que les Anglois devoient venir au printems au nombre de trois mille fondre sur ce Gouvernement, tandis qu'une Flotte de la même Nation, sur laquelle il y avoit aussi trois mille Hommes de débarquement, feroit le siége de Quebec.

C'étoit pour la troisiéme fois, depuis deux ans, qu'on faisoit de pareilles ménaces; mais il y avoit bien de l'apparence que celle-ci pourroit s'effectuer. M. d'Iberville avoit mandé la même chose de l'Acadie; il ajoûtoit que les deux Soldats, qui l'année précédente avoient déserté de Quebec, & que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit envoyés chez le Baron de S. Castin pour l'assassiner, venoient d'être arrêtés, & qu'on avoit sçu par leurs dépositions que le Chevalier Nelson avoit envoyé au Général Phibs un Mémoire instructif sur l'état, où se trouvoit la Capitale.

Ces avis firent croire à M. de Frontenac qu'il ne devoit pas differer d'un moment à fortifier cette Place, & à réparer les

Forts

Forts de Chambly & de Sorel. Il envoya même un ordre à Montreal pour y faire quelques rétranchemens. M. de Callieres de ſon côté mit pluſieurs petits Partis en Campagne, pour tâcher d'avoir des Priſonniers, afin d'être mieux inſtruit du deſſein des Anglois. La Plaque, qui commandoit un de ces Partis, lui amena un François pris ſur Mer, il y avoit quatre ans, qui lui confirma tout ce que les Agniers & M. d'Iberville avoient dit. Il ajoûta que les Gouverneurs particuliers des Places Angloiſes, qui ſont entre Baſton & la Virginie, s'étoient aſſemblés au mois de Mars de cette année, pour regler ce que chacun d'eux devoit fournir d'Hommes, & qu'actuellement on levoit des Soldats à Orange; que le rendez-vous général étoit indiqué à Baſton pour le vintiéme d'Avril; que l'armement devoit être de dix mille Hommes, dont ſix mille étoient deſtinés pour le débarquement. 1693.

Une autre choſe cauſoit encore beaucoup d'embarras au Comte de Frontenac. Il y avoit à Michillimakinac de grands amas de Pelleteries, & les Sauvages n'oſoient ſe hazarder à les apporter à Montreal ſans une Eſcorte, qu'on n'étoit pas en état de leur envoyer. Il étoit néanmoins d'une grande conſéquence d'avoir ces marchandiſes, & d'une plus grande encore de faire ſçavoir au Sieur de Louvigny la nouvelle, qu'on venoit d'apprendre, & de lui marquer la maniere, dont il devoit ſe comporter dans une conjoncture ſi délicate.

Embarras de M. de Frontenac.

Enfin le Général propoſa au Sieur D'ARGENTEUIL, Lieutenant Reformé, & Frere de Mantet, de monter à Michillimakinac, & cet Officier accepta avec joye une ſi dangereuſe Commiſſion; mais ce ne fut qu'avec de grandes promeſſes, que M. de Frontenac put engager dix-huit Canadiens à l'accompagner. M. de la Valtrie eut ordre de les eſcorter au-delà de tous les paſſages dangereux avec vint François, & quelques Iroquois Chrétiens, & il fallut encore donner aux uns & aux autres une groſſe paye par jour. Les inſtructions, qui furent envoyées à M. de Louvigny, portoient de ne retenir dans tous les lieux, où il commandoit, que ce qu'il falloit de François pour garder les Poſtes, & de faire deſcendre tous les autres avec le Convoi. D'Argenteuil fit heureuſement ſon voyage; mais M. de la Valtrie fut attaqué au retour aſſez près de l'Iſle de Montreal par un Parti d'Iroquois, qui le défirent. Il y fut tué lui-même avec trois Fran-

1693. çois, un Iroquois de la Montagne fut pris ; tous les autres ſe ſauverent.

Propoſitions de paix par un Capitaine Onneyouth.

Au milieu de ces hoſtilités il parut quelques lueurs de paix. Le dixiéme de Juin TAREHA, Capitaine Onneyouth arriva à Montreal avec un Habitant de cette Ville, nommé ST. AMOUR, qui étoit depuis quatre ans Priſonnier des Iroquois. Il propoſa au Chevalier de Callieres l'échange de cet Homme avec un de ſes Neveux, & lui préſenta une Lettre du P. Milet, qui étoit toujours Captif à Onneyouth. Ce Religieux mandoit que Tareha étoit très-bien intentionné, & qu'on pouvoit ajoûter foi à tout ce qu'il diroit.

Le Chevalier de Callieres l'envoya ſur le champ à Quebec, où le Gouverneur Général lui accorda de bonne grace l'échange de ſon Neveu avec St. Amour. Ce bon accueil enhardit Tareha, il préſenta au Comte de Frontenac des Colliers de la part des principales Cabannes, ou Familles d'Onneyouth, & en particulier de la ſienne, dans laquelle il dit que le P. Milet étoit adopté. Enfin pour achever de convaincre le Général de la droiture de ſa conduite, il lui donna avis de ſe tenir ſur ſes gardes, ſurtout au tems de la moiſſon.

Il aſſûra néanmoins que les Cantons n'étoient pas éloignés de la paix, que les Familles, qui l'avoient député, la ſouhaitoient avec ardeur depuis lontems ; que ſi elles avoient différé à la demander, c'étoit uniquement par la crainte de paroître devant leur Pere juſtement irrité ; qu'il s'étoit enfin riſqué pour le bien public ; qu'il avoit eſperé que ſa franchiſe feroit ſa ſûreté ; qu'il voyoit bien qu'il ne s'étoit pas trompé, & que s'il étoit aſſez heureux pour réconcilier ſa Nation avec les François, ſon deſſein étoit de venir chez eux paſſer le reſte de ſes jours avec ſes Freres du Sault S. Louis.

Réponſe du Général.

Le Général étoit trop accoûtumé à ces ſortes de proteſtations, pour s'y laiſſer tromper, & le témoignage d'un Miſſionnaire, qui n'étoit pas en liberté, ne lui paroiſſoit pas une preuve ſuffiſante de la ſincérité de celle-ci. Il ne voulut pourtant point ôter toute eſperance à Tareha ; il lui répondit qu'encore que l'horrible perfidie des Onnontagués à l'égard du Chevalier d'Eau, & des autres François, qui étoient allés chez eux ſous la ſauvegarde du droit des Gens, & pour leur ramener les Iroquois revenus de France ; & les cruautés inouies journellement exercées dans tous les Cantons ſur les

Prisonniers François, l'autorisassent à user de represailles sur lui-même, il vouloit bien écouter encore un reste de tendresse pour des Enfans, qui ne méritoient plus ce nom; qu'il n'avoit donc rien à craindre, ni pour sa vie, ni même pour sa liberté; mais que, si tous les Cantons vouloient sincérement entrer en négociation avec lui, ils se pressassent de lui envoyer des Députés; qu'il vouloit bien encore avoir patience jusqu'à la fin de Septembre; mais que ce terme expiré, il n'écouteroit plus que sa juste indignation. Tareha promit d'être de retour dans ce tems-là, quelque chose, qui pût arriver, & reprit fort content le chemin d'Onneyouth. 1693.

Peu de jours après le Comte de Frontenac reçut une Lettre du P. BINNETEAU, Missionnaire des Abénaquis, lequel mandoit que la Flotte Angloise étoit partie de Baston, & le lendemain S. Michel, qui l'année précédente avoit été pris sur le chemin de Michillimakinac, arriva à Quebec. Il s'étoit sauvé de prison, sur l'avis, qu'on lui avoit donné qu'il étoit condamné au feu, & il raporta que les Anglois avoient bâti un Fort à huit bastions dans la principale Bourgade d'Onnontagué; que ce Fort avoit trois enceintes de palissades, & que l'intention des Sauvages étoit que tout ce qui ne pouvoit pas porter les armes dans ce Canton, se refugiât dans ces enceintes sous le canon du Fort, au cas, que les François fussent tentés d'y faire ce qu'ils avoient fait dans le Canton d'Agnier. Il ajoûta que huit cent Iroquois étoient sur le point d'entrer en Campagne, pour empêcher nos Habitans de faire leur récolte; que Tareha, qui avoit déja donné cet avis, pouvoit bien avoir encore parlé sincérement sur tout le reste; mais qu'assûrement la Nation Iroquoise en général n'avoit jamais été plus éloignée de faire la paix, qu'elle l'étoit alors, quoique plusieurs Familles Onneyouthes parussent véritablement fort lasses de la guerre.

Huit-cent Iroquois s'approchent de Montreal.

Dans le tems même que S. Michel parloit ainsi, les huit cent Iroquois étoient déja aux Cascades à l'extrémité du Lac S. Louis. Le Gouverneur Général, sur l'avis, qu'il en reçut le vintuniéme de Juillet, fit partir en diligence le Chevalier de Vaudreuil avec cinq Compagnies des Troupes du Roy, & cent cinquante Soldats de recruë, qui venoient de lui arriver de France. Le Chevalier de Callieres de son côté avoit assemblé un Corps de sept à huit cent Hommes, & marcha en Per-

1693. ſonne à leur tête juſqu'aux Caſcades ; mais ni lui , ni M. de Vaudreuil ne trouverent plus l'Ennemi , que pluſieurs avis reçus coup ſur coup avoient obligés de décamper.

Ils ſe retirent ſans rien faire.

Les Chefs de ce Parti furent d'abord informés de l'arrivée de trois Navires de France avec des Troupes. Ils ſçurent enſuite que le Gouverneur de Montreal faiſoit de grands préparatifs pour les venir attaquer , & ils étoient déja inſtruits , ou ils le furent bientôt que les Anglois ne ſongeoient point à faire le ſiége de Quebec. Ainſi ils craignirent d'avoir ſur les bras toutes les Forces des François , & comprirent que , s'ils ne vouloient pas être coupés dans leur retraite , il ne falloit pas la differer d'un moment. En effet on n'appréhendoit déja plus rien à Quebec de la part des Anglois , & huit-cent Iroquois n'avoient pas alors de quoi effrayer la Colonie.

Ce que devint la Flotte Angloiſe , qui ménaçoit le Canada.

Les avis , qu'on avoit reçus du puiſſant armement , qui ſe faiſoit à Baſton , étoient néanmoins tres-bien fondés ; mais le bruit , qui avoit couru que ces préparatifs regardoient la Nouvelle France , n'avoit été répandu de la part des Anglois , que pour tenir cette Colonie en échec , pour ôter au Comte de Frontenac juſqu'à l'envie de les aller inquietter chez eux , & pour mieux cacher leur véritable deſſein. Les trois Navires , qui venoient d'arriver à Quebec , avoient rencontré ſur leur route un petit Bâtiment dépêché en France par le Comte de BLENAC, Gouverneur Général des Iſles de l'Amerique, qui leur avoit appris que la Martinique étoit attaquée par cinquante Vaiſſeaux , partie de l'Ancienne , & partie de la Nouvelle Angleterre : les trois mille Hommes , qui devoient faire irruption du côté de Montreal , ne parurent pas non plus. Ainſi la recolte ſe fit avec beaucoup de tranquillité , la moiſſon fut abondante , & la famine , qui commençoit à ſe faire ſentir vivement , ceſſa tout à coup.

Arrivée d'un grand Convoi de Pelleterie à Montreal.

Pour comble de bonheur , le quatriéme d'Août on vit arriver à Montreal deux-cent Canots chargés de Pelleteries ſous la conduite du Sieur d'Argenteuil. Ce grand Convoi portoit pour quatrevint mille francs de Caſtor , & les principaux Chefs des Nations du Nord & de l'Oueſt y étoient en Perſonne. Dès que M. de Frontenac en eut reçu la nouvelle , il ſe rendit à Montreal , & y arriva eſcorté de ces mêmes Chefs , qui étoient allés au devant de lui juſqu'aux Trois Rivieres. Dès le lendemain il ſe tint un grand Conſeil , où tout

se passa à la satisfaction d'un chacun. L'Orateur Huron parla lontems, & fit un grand recit de toutes les Expéditions, que sa Nation avoit faites contre les Iroquois. Les autres se contenterent de dire qu'ils étoient venus pour entendre la voix de leur Pere, pour recevoir ses ordres, & pour le prier de leur faire donner à un prix moderé les marchandises, dont ils avoient besoin. 1693.

M. de Frontenac empêche les Miamis de trafiquer avec les Anglois.

Il n'étoit venu Personne de la part des Miamis, & le Gouverneur Général fut même informé qu'ils avoient reçu des présens des Anglois par l'entremise des Mahingans, & qu'ils leur avoient permis de venir traiter dans la Riviere S. Joseph. Il étoit d'une dangereuse conséquence de souffrir qu'on ouvrît cette porte au commerce des Anglois; aussi M. de Frontenac prit-il toutes les mesures, que sa grande expérience lui put fournir, pour empêcher les suites de cette négociation.

Il n'épargna rien non plus pour achever de s'attacher toutes les Nations, dont les Députés se trouvoient à Montreal; c'étoit-là son principal talent. Tous ces Sauvages partirent charmés de ses manieres, & comblés de ses présens. Il les fit suivre de près par un bon nombre de François sous la conduite du Chevalier de Tonti, qui commandoit toujours aux Illinois, & que ses affaires avoient obligé de descendre à Quebec. MM. de Courtemanche & de Mantet furent aussi de ce voyage, aussi-bien que Nicolas Perrot, à qui le Général recommanda d'empêcher de gré, ou de force les Miamis de traiter avec les Anglois; M. d'Argenteuil, qui fut nommé Lieutenant de M. de Louvigny, & M. LE SUEUR, qui fut chargé de faire un Etablissement à Chagouamigon, & de renouveller l'alliance avec les Saulteurs & les Sioux.

Les Anglois reprennent le Fort Sainte Anne dans la Baye d'Hudson.

M. de Frontenac, après avoir fait ces arrangemens, se disposoit à partir de Montreal, lorsqu'un Exprès du Sieur Provôt, Lieutenant de Roy à Quebec, lui apporta des nouvelles de la Baye d'Hudson & de l'Acadie. Les premieres portoient que le Fort de Sainte Anne dans le fond de la Baye d'Hudson avoit été pris par les Anglois au commencement de Juillet. Trois Navires de cette Nation avoient hyverné à soixante-dix lieuës de ce Fort, dont il s'étoient approchés, dès que la navigation avoit été libre.

Ils se doutoient bien que la garnison en étoit foible; mais

1693. ils n'auroient jamais pu s'imaginer qu'il n'y restât que quatre Hommes, dont l'un étoit aux fers. Ce Malheureux dans un accès de phrénésie avoit tué le Chirurgien du Fort : revenu à son bon sens, & fort troublé de l'action, qu'il avoit faite, il craignit que le P. DALMAS, Jesuite, qui seul en avoit été le témoin, ne le décelât, & la crainte d'être puni pour un crime involontaire, l'engagea à en commettre un, qui le rendoit coupable, il tua le Missionnaire. Il auroit peut-être poussé plus loin ses fureurs, si on ne s'étoit assûré de lui en l'enchaînant.

Belle retraite de trois François.

Les Anglois avoient débarqué quarante Hommes pour attaquer ce Fort. Les trois François en tuerent d'abord deux, & obligerent les autres à s'éloigner ; mais ceux-ci ayant appris de quelques Sauvages l'état de la Place, & le nombre de ceux, qui le défendoient, eurent honte d'avoir reculé devant trois Hommes, toutefois ils leur firent l'honneur de leur en opposer jusqu'à cent. Nos Braves comprirent bien que leurs efforts seroient inutiles contre tant de Monde ; mais ils ne voulurent pas se rendre. Ils laisserent leur Prisonnier dans le Fort avec quarante, ou cinquante milliers de Pelleteries, s'embarquerent, sans être aperçus, dans un Canot, & furent assez heureux pour gagner Quebec, où ils trouverent M. de Frontenac fort chagrin de ce que le retardement des Vaisseaux de France avoit fait encore une fois manquer l'Expédition si souvent projettée sur le Port Nelson.

Les Anglois obligés de se retirer de devant la Martinique en mauvais ordre.

Les nouvelles de l'Acadie étoient plus consolantes. On mandoit au Général qu'il étoit arrivé à Baston quinze Navires de guerre de la Flotte, qui avoit attaqué la Martinique ; qu'ils paroissoient en fort mauvais état ; que la peste y avoit fait de grands ravages, & qu'on leur faisoit faire quarantaine ; que le bruit étoit que les Anglois avoient perdu six mille Hommes dans cette malheureuse Expédition, outre un très-grand nombre de Déserteurs, & que deux de leurs plus gros Navires avoient été coulés à fond par le canon du Comte de Blenac, qui en effet s'acquit beaucoup de gloire dans cette occasion.

Le Chevalier de Villebon, qui mandoit ceci au Comte de Frontenac, ajoûtoit que le Général Phibs avoit dit que, si sa Flotte n'étoit pas revenuë si délabrée, il auroit encore eu le tems de prendre Quebec, & qu'après que les Equipages se

ſeroient un peu remis, il enverroit pluſieurs Vaiſſeaux croiſer à l'entrée du Fleuve S. Laurent ; que deux François échapés des priſons de Baſton l'avoient aſſûré que ce même Général ſe diſpoſoit à le venir attaquer dans ſon Fort de la Riviere de S. Jean à la tête de huit-cent Hommes ; mais qu'il ne le craignoit point. Il fut néanmoins fort heureux que cet avis ſe fût trouvé faux, ou que Phibs eût changé de ſentiment ; car il n'étoit nullement en état de ſe défendre.

Une Iroquoiſe vient à Quebec pour y voir le Comte de Frontenac. Converſion & éloge de cette Femme.

Vers la fin de Septembre Tareha revint à Quebec, ſuivant la parole, qu'il en avoit donnée, & il y amena une Femme Onneyouthe, que le ſeul déſir de voir le Comte de Frontenac, dont elle avoit oui dire de ſi grandes choſes, avoit engagé à faire ce voyage. Ce n'étoit pas tout-à-fait la Reine de Saba ; mais l'Iroquoiſe étoit animée du même motif, que cette Princeſſe, & le Général François en fut tellement flatté, qu'il parut enviſager dans cette Femme quelque choſe de plus qu'une Sauvageſſe. D'ailleurs cette Femme avoit rendu de grands ſervices aux François Priſonniers dans ſon Canton, & c'étoit à elle, que le P. Millet devoit la vie : ainſi le Comte de Frontenac avoit plus d'une raiſon de lui faire un favorable accueil. Elle méritoit encore quelque choſe de plus, & Dieu donna à ſa charité la même récompenſe, qu'en reçut autrefois celle du Centenier Corneille. Il l'éclaira comme lui des lumieres de l'Evangile. Elle fut baptiſée ſous le nom de SUSANNE, & je l'ai vûë en 1708. au Sault S. Louis, où elle eſt morte dans une heureuſe vieilleſſe, après avoir lontems édifié cette Bourgade par la conſtante pratique de toutes les vertus Chrétiennes.

Propoſitions de Tareha.

Ce fut ſans doute à ſa conſideration que le Comte de Frontenac reçut aſſez bien Tareha, quoiqu'il fût extrêmement choqué des propoſitions, que lui fit ce Sauvage. Après d'aſſez mauvaiſes excuſes de ce que ſon Canton n'avoit pas envoyé au Général des Députés pour traiter de la paix, rejettant la faute ſur les Anglois, qui avoient, dit-il, empêché les Onneyouths de ſuivre les ſentimens de leur cœur, il oſa bien le prier d'envoyer lui-même ſes Ambaſſadeurs à Orange, où ces mêmes Anglois vouloient abſolument que cette grande affaire ſe négociât.

Réponſe du Comte de Frontenac.

On peut juger de l'indignation, qu'une telle conduite excita dans le cœur du Gouverneur, qui ſe voyoit joué par une Nation, dont il s'étoit toujours flatté d'être eſtimé & craint.

1693.

Il ne la fit pourtant pas éclater toute entiere : il parut même persuadé que Tareha pensoit en son particulier beaucoup mieux, qu'il ne parloit au nom de ceux, qui le déptuoient : il lui fit des présens, & le congédia en lui disant, qu'il vouloit bien prendre en bonne part les excuses des Onneyouths ; mais qu'il ne tarderoit pas à faire repentir les Cantons de n'avoir pas profité des favorables dispositions, où il étoit à leur égard à son arrivée de France, & d'avoir ajoûté l'insolence à la perfidie.

Pourquoi il différe de pousser les Iroquois à bout.

Tareha comprit pourtant bien que cette menace n'étoit encore que conditionnelle, & ce fut moins la conduite, que le Général avoit tenuë à son égard, qui le fit juger ainsi, que quelques expressions radoucies, dont il avoit entremêlé ses reproches. Il y avoit cependant quelque lieu de croire que ces menaces ne seroient point sans effet, parce que les Illinois & les Miamis, animés par le Chevalier de Tonti & le Sieur de la Forêt, faisoient alors une rude guerre aux Iroquois, & leur avoient déja tué plus de quatre-cent Hommes depuis deux, ou trois ans.

Zéle & bons offices de trois Sauvages.

Mais ce qui engageoit principalement le Gouverneur Général à ne pas rompre encore toute négociation avec ces Sauvages, c'est qu'il entretenoit parmi eux des correspondances secrettes, dont il étoit bien aise de voir quel seroit le succès, avant que de prendre un dernier parti. Son fidéle Oureouharé, qui s'étoit retiré depuis peu parmi les Iroquois Chrétiens de la Montagne, faisoit de fréquens voyages dans son Canton, & n'omettoit rien de ce qu'il jugeoit plus propre à disposer les esprits à se raprocher des François ; d'ailleurs Garakonthié vivoit encore, & quoique fervent Chrétien, il étoit resté à Onnontagué, où l'on estimoit sa présence nécessaire pour profiter des occasions, qui se présentoient de rétablir la bonne intelligence entre nous & ses Compatriotes. Ce vénérable Vieillard dénué de tout secours spirituel au milieu de cette Babylone, ne laissa jamais ralentir sa pieté, ni son zéle, & par le soin, qu'il prit toujours de ménager son credit, comme un autre Daniel, il trouva plus d'une fois le secret de faire échouer les intrigues des Anglois, qui sans cela nous auroient souvent reduits à de fâcheuses extrémités.

Je n'ai pu sçavoir si Teganissorens étoit dès-lors Chrétien ; car il est certain qu'il l'a été, & qu'il est mort au Sault S. Louis.

Mais

Mais il étoit encore au tems, dont je parle, à Onnontagué ; où il secondoit parfaitement les bons desseins de Garakonthié, & l'on peut assûrer que la Nouvelle France fut en partie redevable aux bons offices de ces trois Sauvages de ce que ses Campagnes & ses Habitations ne furent pas continuellement inondées de Partis Ennemis.

Conduite des Anglois & des Iroquois à notre égard.

A cela près les Cantons continuerent à suivre pendant quelques années le plan de conduite, dont ils ne s'étoient point écartés depuis le commencement de la guerre, & qui consistoit à négocier de tems en tems, sans jamais rien conclurre, & à nous harceler sans cesse ; mais à s'arrêter, lorsqu'ils étoient le plus en état de nous faire de mal. Les Anglois de leur côté ne discontinuoient point de leur dire que tôt ou tard ils détruiroient la Colonie Françoise, & c'étoit principalement pour les entretenir dans cette pensée, que chaque année ils faisoient courir le bruit d'un grand armement pour assieger Quebec.

S'ils aprenoient que quelques-uns de ceux, qui nous étoient sincérement affectionnés dans les Cantons, se donnoient des mouvemens pour porter la Nation à faire la paix, ils n'épargnoient rien pour inspirer aux autres de la défiance contre eux, ou bien ils offroient leur médiation, qu'ils sçavoient bien que nous n'accepterions pas, & cela pour faire accroire à la Multitude que nous n'agissions pas de bonne foi. Ils engageoient ensuite quelque Chef de reputation à lever un Parti de guerre, qui ôtoit aux plus Pacifiques toute envie de s'accommoder.

La raison pourquoi nous ne voulions point entendre à les recevoir comme Arbitres, est qu'ils vouloient toujours se rendre les Maîtres des conditions, & ils faisoient aisément passer notre refus pour une preuve que nous ne songions qu'à les tromper. Ainsi assûrés du plus grand nombre des principaux Chefs, ils s'embarrassoient assez peu des avances, que faisoient quelquefois nos plus zélés Partisans auprès du Général François, & ils en tiroient même cet avantage que ces avances se trouvant sans effet, ceux, qui les avoient faites, nous devenoient quelquefois suspects. Enfin ils avoient trouvé le secret de faire naître à toute la Nation le désir d'attirer chez eux tout le commerce des Pelleteries, en lui faisant entrevoir le grand profit, qui lui en reviendroit. De-là nais-

1693. ſoient toutes les intrigues des uns & des autres pour nous débaucher nos Alliés, dont il y avoit toujours quelques-uns, qui ſe laiſſoient gagner, ou ſurprendre.

J'ai déja obſervé néanmoins, & il ne faut point perdre ceci de vûë pour comprendre toute la ſuite des manœuvres des Iroquois, ſi oppoſées en apparence les unes aux autres, que ces Sauvages n'auroient pas vû tranquillement les Anglois ſeuls Maîtres de tout le Canada. Ils n'ignoroient point ce qu'ils auroient à craindre de leur part, s'ils n'avoient plus de Concurrens, & ils ne prétendoient dans le fond que tenir la balance dans une eſpéce d'équilibre entre deux Nations, dont la jalouſie mutuelle les faiſoit rechercher de toutes les deux, & produiſoit leur ſûreté.

Les Anglois eux-mêmes étoient fort heureux d'avoir cette barriere à nous oppoſer; car ils ne pouvoient aſſûrer la tranquillité de leurs Colonies, toutes puiſſantes qu'elles étoient, qu'en nous donnant de l'occupation de ce côté-là, tandis que les Sauvages voiſins de l'Acadie, étroitement unis avec nous par le lien de la Religion, troubloient ſans ceſſe le repos de la Nouvelle Angleterre, & que les diſſenſions domeſtiques de la Nouvelle York expoſoient cette Province au danger de paſſer ſous la domination Françoiſe.

Comment M. de Frontenac en profitoit.

Cette politique de deux Nations trop fieres pour s'eſtimer mutuellement, & trop remuantes pour demeurer en bonne intelligence plus lontems, que ne le demandoient leurs intérêts, n'étoit plus un myſtére pour ceux, qui avoient quelque part aux affaires de la Nouvelle France. M. de Frontenac la connoiſſoit mieux que Perſonne, & ſi d'une part elle l'obligeoit à ſe tenir continuellement ſur ſes gardes, elle le raſſûroit de l'autre, & l'engageoit à prêter l'oreille aux propoſitions des Iroquois, toutes les fois, qu'ils lui envoyoient des Députés, avec qui il pût traiter, ſans expoſer la dignité de ſon caractére. Outre que par-là il retiroit toujours quelques Priſonniers: il gagnoit ordinairement quelques mois de tréve, dont il profitoit pour donner aux Habitans le moyen de reſpirer, d'enſemencer leurs Terres, & de faire leurs récoltes. Enfin les Députés des Iroquois ſortoient rarement de chez lui ſans concevoir de l'eſtime, & ſe ſentir même de l'attachement pour ſa Perſonne.

Ainſi au commencement de l'année 1694. deux Onnonta-

gués étant venus à Montreal pour demander à M. de Callieres si les Députés des cinq Cantons, qui, ajoûterent-ils, étoient déja en chemin, seroient bien reçus à prier leur Pere Ononthio de leur accorder la paix; ce Gouverneur, qui étoit instruit des intentions de son Général, leur répondit qu'ils seroient écoutés, s'ils se presentoient; mais qu'il doutoit fort qu'ils se présentassent. Ils se retirerent avec cette réponse, & il se passa ensuite près de deux mois, sans qu'on entendît parler de rien. M. de Callieres n'en fut nullement surpris, toutefois, pour ne manquer à rien de ce qui dépendoit de lui, il jugea à propos d'envoyer quelques Partis du côté de la Nouvelle York, afin de voir si, par le moyen des Prisonniers, qu'on feroit sur les Iroquois, il ne découvriroit point les véritables causes de l'envoi de leurs premiers Députés, ou du retardement des Seconds.

Les Iroquois font de nouveau mine de vouloir la paix.

Le vint-troisiéme de Mars deux Agniers vinrent à Montreal faire les excuses de Teganissorens, qui devoit être le Chef de la Députation, & dirent qu'il falloit s'en prendre aux Anglois, si les Cantons avoient manqué à leur parole. Ils furent d'autant plus mal reçus, que des Sauvages de l'Acadie avoient averti M. de Frontenac de se défier des Iroquois, qui ne vouloient que gagner du tems & l'endormir; que leur dessein étoit même de le poignarder lui & le Chevalier de Callieres dans un Conseil, où ils se trouveroient en grand nombre; d'avoir dans le voisinage de Montreal de nombreux Partis tout prêts à fondre sur la Colonie étonnée, & destituée de Chefs: de porter par tout le fer & la désolation; & d'introduire ensuite les Anglois dans le Pays.

On est averti de se défier d'eux.

Il y avoit sans doute à rabattre de ce projet; mais la prudence exigeoit qu'on se tînt sur ses gardes, & le manque de parole des Iroquois donnoit à penser. Cependant au mois de May Teganissorens arriva à Quebec, avec huit Députés. C'étoit le tems des sémences, & cette circonstance fit dissimuler au Gouverneur Général le peu de fond, qu'il faisoit sur cette Députation. Il donna aux Ambassadeurs une audience publique avec beaucoup d'appareil, & jamais on ne parla mieux de part ni d'autre. Le bon cœur de Teganissorens parut, non-seulement dans la Harangue, qu'il fit dans cette Assemblée, mais encore dans les entretiens particuliers, qu'il eut avec M. de Frontenac, à qui il présenta des Colliers de la part de Garakonthié.

Députés des Iroquois à Quebec.

1694. Le Général le careſſa beaucoup, le pria d'aſſûrer Garakonthié de ſa reconnoiſſance & de ſon eſtime, & joignit à toutes ces amitiés de fort beaux préſens pour tous les deux; mais perſuadé que, ni l'un, ni l'autre n'entroient dans les Conſeils de la Nation, où ſe trouvoient les Anglois, il ne compta que ſur leur affection ſincére, ſans ſe flatter que leur crédit fût aſſez grand pour amener la Nation entiére à une reconciliation parfaite. Il prolongea enſuite le ſejour des Députés autant qu'il étoit néceſſaire pour donner aux Habitans le loiſir d'enſemencer leurs Terres, & ce délai eut encore un autre effet, qui ne fut pas moins avantageux à la Colonie.

Effet de cette Députation.

M. de Louvigny avoit ſujet de craindre une rupture avec nos Alliés des Contrées du Nord & de l'Oueſt, à qui les Iroquois ne ceſſoient d'inſinuer que les François vouloient conclure un accommodement avec les Cantons, ſans ſe mettre en peine de ménager leurs intérêts. Tout ce qu'il avoit pu gagner ſur leur eſprit, avoit été d'engager les principaux Chefs de ces Nations à s'éclaircir par eux-mêmes de la vérité; ces Chefs étoient partis pour Quebec, & ils y arriverent deux jours après le départ des Députés Iroquois. M. de Frontenac ayant ſçu d'eux-mêmes le ſujet de leur voyage, envoya un Exprès à Teganiſſorens pour le prier de revenir à Quebec; il y accourut ſur le champ, il vit les Chefs de nos Alliés, & ceux-ci, après l'avoir entendu parler, comprirent que les Iroquois n'avoient en vûë, que de leur faire prendre le change, d'empêcher leurs Partis de courir ſur l'Ennemi commun, & de les brouiller avec les François, pour avoir meilleur marché des uns & des autres.

M. de Frontenac tente inutilement le rétabliſſement de Cataroцouy.

Il ne tint pas au Gouverneur Général, qu'il ne tirât encore de la Députation de Teganiſſorens un autre avantage, qui ne lui paroiſſoit pas moins eſſentiel, quoique tout le Monde ne fût pas de ſon avis: c'étoit le rétabliſſement du Fort de Catarocouy. Teganiſſorens lui en avoit fait la premiere propoſition, & peut-être le Général la lui avoit-il ſuggerée lui-même. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il ſaiſit cette ouverture avec toute l'ardeur, dont il étoit capable, & qu'il ne différa pas d'un moment les préparatifs d'une Entrepriſe ſi déſirée depuis lontems. Il fit travailler avec une extrême diligence à un grand Convoi, qui devoit conduire dans ce Poſte une Garniſon, des Ouvriers, des munitions, & tout ce qui étoit néceſſaire

1694.

à un Etabliſſement, dont il prétendoit faire le boulevard de la Colonie. Il en donna le Commandement au Chevalier de Criſaſy ; mais cét Officier étant ſur le point de s'embarquer, reçut un ordre de déſarmer.

Ce qui fait échouer ce projet.

La cauſe de ce changement fut l'arrivée de M. de Serigny à Montreal, où étoit le Gouverneur Général, avec une Commiſſion du Roy pour la levée d'un Détachement conſidérable déſtiné à une Entrepriſe ſur le Port Nelſon. La Cour avoit toujours fort à cœur cette Expédition, & en avoit chargé Serigny lui-même, & d'Iberville, ſon Frere. Il n'y avoit pas un moment à perdre, ſi on ne vouloit pas faire manquer pour la troiſiéme fois ce projet, & il fallut pour cela prendre une partie des Hommes, qui devoient accompagner le Chevalier de Criſaſy. On donna ſix-vint Canadiens & quelques Sauvages du Sault S. Louis à Serigny, le reſte fut congédié juſqu'à nouvel ordre.

Nouvelles négociations avec les Iroquois.

Peu de tems après deux François, qui s'étoient ſauvés d'Onnontagué, où ils étoient Priſonniers, aſſûrerent M. de Frontenac, qu'il ne falloit plus compter d'avoir la paix avec la Nation Iroquoiſe ; le Général crut qu'ils étoient mal informés, & les Chefs des Nations de l'Oueſt & du Nord étant arrivés à la fin du mois d'Août avec un grand Convoi de Pelleteries, conduit par M. de Louvigny, il ſe donna bien de garde de leur faire part de l'avis, qu'il venoit de recevoir.

Au bout de quinze jours Oureouharé, qui avoit accompagné Teganiſſorens à ſon retour, revint avec treize Priſonniers François, qu'il avoit délivrés, & parmi leſquels étoient les deux Hertels, pris deux ans auparavant dans la déroute de M. de la Gemeraye, & qu'on croyoit morts ; mais il n'amenoit point d'autres Députés, que ceux de ſon Canton de Goyogouin, & de celui de Tſonnonthouan. La ſeule conſidération, que le Comte de Frontenac avoit pour leur Conducteur, les fit écouter favorablement, & le Général voulut que les Chefs de nos Alliés fuſſent préſens à l'audience, qu'il leur donna.

Oureouharé, qui portoit la parole, commença par préſenter un Collier, dont le ſens étoit qu'il avoit briſé les fers de treize François : il en préſenta enſuite d'autres pour marquer que les Cantons, dont on voyoit les Députés, s'apercevant que la négociation de Teganiſſorens tiroit trop en longueur,

1694. & sçachant qu'elle étoit traversée par les Anglois, avoient pris les devants, & chargé leurs Envoyés de prier leur Pere de ne pas s'impatienter, de l'assûrer qu'ils vouloient, à quelque prix que ce fût, rentrer dans ses bonnes graces, & le conjuroient de suspendre encore pour quelque tems sa hache.

Derniere réponse de M. de Frontenac.

Le Général leur demanda s'ils ne comptoient point de comprendre toutes les Nations dans le Traité, dont il s'agissoit, & cette demande les embarrassa. Ils confererent quelque tems entr'eux, & répondirent ensuite d'une maniere assez ambiguë. Le P. Bruyas Supérieur des Missions, qui leur servoit d'Interprête, les pria de s'expliquer plus nettement, & leur trouble augmenta. Alors le Comte de Frontenac leur dit qu'il acceptoit le premier Collier, & qu'il revoyoit avec plaisir ses Enfans, qu'il avoit pleurés, comme morts; qu'il sçavoit bon gré aux Députes des deux Cantons de leur empressement à lui protester de leur fidélité; mais qu'il ne recevoit point les autres Colliers, par lesquels on prétendoit arrêter son bras, & qu'il alloit incessamment frapper, si on ne se hâtoit point de lui rendre une réponse précise sur tout ce qu'il avoit déclaré à Teganissorens.

Il renvoye les Députés fort contens.

Il les regala ensuite magnifiquement, & pendant le festin, reprenant ces manieres noblement affables, qui lui réussissoient presque toujours, il s'étudia à bien convaincre les Goyogouins & les Tsonnonthouans qu'il souhaitoit la paix; mais plûtôt pour eux-mêmes, que pour lui, & en Pere, qui ne châtie ses Enfans qu'à regret. Il rassembla au bout de quelques jours tous les Sauvages, & fit paroître beaucoup de ressentiment de ce que Teganissorens n'étoit pas revenu au tems, qu'il lui avoit marqué, & plus encore de ce que l'on avoit consulté les Anglois, qui ne regardant que leur intérêt propre, ne pouvoient que déconseiller la paix. Il ajoûta qu'il ne seroit pas lontems la dupe de l'irrésolution & de l'inconstance des Cantons; que lui & ses Alliés alloient tout de bon recommencer la guerre, & qu'ils la feroient plus vivement que jamais.

Les Députés, qui ne s'étoient pas attendu à cette ménace, voulurent lui inspirer de la défiance de ses Alliés, mais il prit leur défense, & protesta qu'il ne sépareroit jamais leurs intérêts des siens. Il ne laissa point d'écouter assez tranquillemens quelques reproches, que les Hurons & les Iroquois se

firent mutuellement, voulant voir ſans doute, s'il ne pourroit pas en tirer quelques lumieres ſur la conduite des Premiers, auſquels il ne s'étoit jamais fié que médiocrement; mais après une aſſez vive altercation, qui ne lui apprit que ce qu'il ſçavoit déja, il impoſa ſilence aux deux Parties. Il dit enſuite aux Iroquois qu'il feroit lentement ſes préparatifs, afin de leur donner le tems de ſe ranger à leur devoir; mais que s'ils continuoient d'abuſer de ſa patience, il leur feroit ſentir qu'autant il étoit bon Pere, & Allié fidéle, autant ils le trouveroient Ennemi redoutable, s'ils pouſſoient ſa patience à bout. Il parla ſur le même ton aux autres Sauvages en particulier, & il les congédia tous chargés de préſens, & pleins d'eſtime pour ſa Perſonne.

Retour du P. Milet & de Tareha.

Sur la fin d'Octobre le P. Milet arriva à Montreal, après cinq ans d'un eſclavage, dont il avoit paſſé une bonne partie dans l'attente continuelle du ſuplice deſtiné aux Priſonniers de guerre, & il donna avis au Gouverneur Général que Tareha le ſuivoit de près, avec les Députés du Canton d'Onneyouth. Ils débarquerent en effet peu de jours après, & ils furent très-mal reçus, peu s'en fallut qu'on ne les traitât comme des Eſpions. M. de Frontenac ſe radoucit néanmoins un peu ſur le témoignage du Miſſionnaire, auquel Tareha avoit effectivement rendu de bons ſervices durant ſa captivité, & quoiqu'il commençât à croire ce que les Abénaquis lui avoient mandé, que toutes ces négociations ne tendoient qu'à l'amuſer, il fit réfléxion qu'elles ne lui avoient pas été inutiles, en ce qu'elles avoient procuré quelque repos aux Habitans de la Colonie.

Raiſons, qui engageoient le Général à traiter avec les Iroquois.

D'ailleurs c'étoit une néceſſité pour lui, de faire au moins ſemblant de s'y prêter, ou d'aller attaquer les Iroquois avec des Forces capables de les détruire, & il s'en falloit bien qu'il en eût de ſuffiſantes pour une pareille Expédition. J'ai déja dit que les Anglois avoient conſtruit un Fort à Onnontagué, & cette Place étoit en très-bon état. Les Iroquois pouvoient dans un beſoin mettre ſur pied trois mille Hommes, & le Gouverneur de la Nouvelle York n'avoit garde de les voir périr faute d'être ſecourus.

M. de Frontenac ne pouvoit compter que ſur deux mille Hommes au plus, y compris les Troupes, les Milices, & les Sauvages domiciliés; la prudence ne permettant pas de dé-

1694. garnir les Postes les plus exposés, qui étoient en assez grand nombre. Ainsi tout bien consideré on avoit beaucoup fait en détournant les grands Partis, qui auroient pu au moins ravager les Campagnes ; malheur, dont la suite inévitable auroit été une disette générale. Or la cessation des grandes hostilités étoit le fruit des négociations, dont nous venons de parler, & les petits Partis, qui avoient paru en Campagne de part & d'autre pendant ce tems-là, n'avoient servi qu'à nous tenir continuellement sur nos gardes.

Quelques Abénaquis traitent avec les Anglois.

Les Anglois de Baston ne jouissoient pas à beaucoup près d'une aussi grande tranquillité de la part des Nations Abénaquises. Le Chevalier Phibs avoit fondé de grandes esperances sur le Fort de Pemkuit, situé au milieu de ces Sauvages, & d'abord à force de les intimider, il en avoit engagé quelques-uns à entrer en quelque sorte d'accommodement avec lui. Il y avoit d'autant moins lieu de s'en étonner, que ces Sauvages se voyoient souvent assez abandonnés des François, qui comptoient un peu trop sur leur affection, & sur le crédit de ceux, qui avoient gagné leur confiance ; de plus quelques-uns de leurs Parens étoient Prisonniers à Baston, & il n'y avoit rien, à quoi ils ne fussent disposés pour les retirer des mains des Anglois.

Les choses étoient même allées si loin, que deux de leurs Chefs s'étoient engagés dès le mois de May à conclurre avec le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre un Traité de paix, & ce Général, après avoir reçu des ôtages, s'étoit rendu en Personne à Pemkuit, pour accélérer la conclusion d'une affaire, qu'il regardoit avec raison, comme un coup de Parti. Il y auroit apparemment réussi sans la diligence du Sieur de Villieu, qui s'étoit si fort distingué au siége de Quebec, & qui commandoit alors une Compagnie dans ces Quartiers-là.

Le Sieur de Villieu rompt la négociation.

Dans le tems, que le Chevalier Phibs se tenoit le plus assûré de mettre enfin son Gouvernement hors de toute inquiétude de la part de si dangereux Voisins, Villieu, secondé de M. THURY, Missionnaire à Pentagoët, trouva le secret de regagner un Chef Malecite, nommé MATAOUANDO, qui s'étoit déja déclaré pour la paix, leva un Parti de deux-cent cinquante Sauvages des environs de Pentagoët & de la Riviere de S. Jean, se fit joindre par les Abénaquis de la Mission du P. BIGOT l'Aîné, se mit à la tête de tous ces Braves, n'ayant

1694.

n'ayant avec lui qu'un ſeul François, & les mena ſur la Riviere de Peſcadoué au milieu des Habitations Angloiſes, & à douze lieuës ſeulement de Baſton.

Expédition hardie & heureuſe de cet Officier.

Il y avoit en cet endroit-là deux Forts un peu éloignés l'un de l'autre; les Abénaquis ſe chargerent d'en attaquer un, Villieu avec les Malecites & les Micmacs marcha contre l'autre, & ils furent emportés en très-peu de tems. Deux-cent trente Anglois y périrent, cinquante, ou ſoixante maiſons furent brûlées, & un ſi heureux ſuccès ne coûta pas un Homme aux Vainqueurs, un ſeul y fut bleſſé. Mataouando combattit toujours aux côtés du Commandant François, & ſe diſtingua beaucoup.

Belle action d'un Abénaqui.

Les Abénaquis avoient pour Chef un nommé TAXOUS, déja célébre par pluſieurs belles actions, & recommandable pour ſon attachement à nos intérêts. Ce brave Homme non content de ce qu'il venoit d'exécuter avec tant de valeur, choiſit quarante des plus leſtes de ſa Troupe, & après trois jours de marche, en faiſant un aſſez long détour, arriva au pied d'un Fort près de Baſton, & l'attaqua en plein jour. Les Anglois s'y défendirent beaucoup mieux, qu'ils n'avoient fait à Peſcadoué, Taxous y eut deux de ſes Neveux tués à ſes côtés, & reçut lui-même juſqu'à douze bales de mouſquet dans ſes habits; mais enfin il força la Place, & alla enſuite faire le dégât juſqu'aux portes de la Capitale.

Soulevement à Baſton.

Ces hoſtilités irriterent d'autant plus le Chevalier Phibs, que ſur les aſſûrances, qu'il avoit données d'un accommodement prochain avec les Sauvages, tout le Pays étoit dans une ſécurité parfaite, & qu'après des irruptions ſi bruſques & ſi peu attenduës, le Peuple de Baſton ſe ſouleva contre lui. Il n'avoit pas une fort grande autorité dans ſon Gouvernement, & autant pour ſe ſouſtraire à la fureur d'une Populace mutinée, qui le mépriſoit, que pour chercher les moyens de ſe venger de l'affront, qu'il venoit de recevoir des Sauvages, il prit le parti de paſſer à Pemkuit.

Ce qui ſe paſſe entre le Chevalier Phibs & les Sauvages, Alliés des François.

Dès qu'il y fut arrivé, il envoya dire à ceux, avec qui il avoit traité, qu'ils euſſent à lui remettre deux des leurs, qui s'étoient trouvés à l'attaque du premier Fort, ſinon, qu'il les regarderoit tous comme étant Complices d'une hoſtilité faite contre le droit des Gens, & après les paroles données de n'en faire aucune, ajoûtant qu'il étoit à Pemkuit en état de ſe

1694. venger de cette perfidie. Ces menaces n'embarrasserent pas peu les Sauvages, ils avoient donné des ôtages au Général Anglois, leurs Parens étoient Prisonniers à Baston, & ces considerations n'étoient que trop capables de les porter à tout pour appaiser le Chevalier Phibs, qui de son côté leur auroit fait un pont d'or pour les regagner, sauf à les trahir ensuite.

Ceux-ci sont ébranlés.

Il y avoit plus, depuis lontems on leur promettoit de grands secours de France, & ces secours ne paroissoient point : ils ne pouvoient pas même esperer de les recevoir sitôt, parce que les Navires François, qui étoient arrivés aux Côtes de l'Acadie, après s'être avancés jusqu'à la Riviere de S. Jean, avoient reviré de bord avec une précipitation, qui marquoit une grande supériorité de Forces de la part des Anglois. Tout cela fit faire aux Sauvages de sérieuses reflexions, & ils balancerent assez lontems sur le parti, qu'ils devoient prendre. A la fin le plus grand nombre fut d'avis d'envoyer faire au Gouverneur de la Nouvelle Angleterre des excuses pour le passé, & l'assûrer qu'à l'avenir il n'auroit plus aucun sujet de se plaindre d'eux.

Un de leurs Missionnaires les empêche de traiter avec les Anglois.

Cette démarche les auroit infailliblement perdus, & nous avec eux. Rien n'étoit plus capable de faire connoître leur foiblesse & la nôtre aux Anglois, qui n'auroient pas manqué de s'en prévaloir pour engager ces Peuples de maniere à ne pouvoir plus reculer. Mais M. de Thuri, qui fut averti à propos de ce qui se tramoit, fut assez heureux pour rassûrer les plus timides, & pour faire comprendre à tous l'abyme, où ils alloient se précipiter, en se jettant ainsi entre les bras d'une Nation, dont ils avoient si souvent éprouvé la mauvaise foi, à laquelle ils avoient fait trop de mal, pour être en droit de s'attendre à en être bien traités, & qui les craignoit assez pour se faire un point de politique de les exterminer entierement, dès qu'ils ne les verroient plus appuyés par les François.

Il leur conseilla ensuite d'employer le tems, qu'on leur avoit donné pour se résoudre à recueillir le peu de grains, qu'ils avoient semés, & de se retirer après cela dans des lieux, où ils pouvoient bien s'assûrer que les Anglois ne les iroient point chercher. M. de Villieu engagea en même tems les Chefs de le suivre à Quebec, où ils présenterent à M. de Frontenac les

chevelures des Anglois, qu'ils avoient tués à Pescadoué: les Abénaquis du P. Bigot, qui n'avoient eu aucune part à ce qui s'étoit passé entre les Malecites & le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, suivirent de près M. de Villieu, & tous renouvellerent au Général François les protestations d'une fidélité inviolable. 1694.

Description du Port Nelson.

Tandis que les Anglois étoient si mal menés dans la Nouvelle Angleterre par une poignée de Sauvages, ils reçurent dans la Baye d'Hudson un échec, qui leur fut encore plus sensible. MM. d'Iberville & de Serigny arriverent à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese le vintquatriéme de Septembre, après avoir couru de grands risques dans les glaces, dont ils trouverent la Baye toute couverte. Ils firent leur débarquement le jour même, & la nuit suivante quarante Canadiens investirent par Terre le Fort, dont la prise étoit l'objet de cette Expédition. J'ai remarqué ailleurs que ce qu'on appelle proprement *le Port Nelson*, est une maniere de Baye, qui reçoit les eaux de la Riviere de Sainte Therese, & de celle de Bourbon, & que le Fort, auquel les Anglois ont donné le même nom, est situé sur le bord de la premiere de ces deux Rivieres, à une demie-lieuë de son embouchure.

Le vintsept, après qu'on eut déchargé du *Poli*, que commandoit M. de Serigny, dans *la Salamandre*, que montoit M. d'Iberville, tout ce qui étoit nécessaire pour le siége, les deux Freres voulurent s'approcher du Fort; mais les glaces les arrêterent un mois entier, & peu s'en fallut qu'elles ne brisassent *la Salamandre*. Enfin le vinthuit d'Octobre ce Navire mouilla à un mille au-dessus du Fort, & M. d'Iberville fit camper tout son Monde à Terre. Ce Fort étoit une maison quarrée, à laquelle on avoit attaché quatre Bastions, & le tout étoit construit de bois.

En ligne de la palissade il y avoit deux autres Bastions, dont l'un servoit de logement aux Officiers; entre les deux étoit une espéce de demie-lune, où il y avoit une batterie de huit piéces de canon de huit, qui battoient sur la Riviere, & en bas une platte forme à rès de chaussée, avec six piéces de gros canons. Du côté du Bois, qui étoit un Taillis dans un fond marécageux, il n'y avoit aucune défense. Le corps de la Place étoit fortifié d'une double palissade, & avoit trente-sixcanons & six pierriers. La Garnison étoit de cinquante

1694. trois Hommes commandés par un bon Marchand, qui n'avoit jamais vû le feu : aussi se défendit-il très-mal.

MM. d'Iberville & de Serigny en font le siége.

Le siége commença néanmoins d'une maniere fort triste pour les deux Commandans. Chateaugué leur Frere, encore jeune, & qui servoit sur *le Poli* en qualité d'Enseigne, s'étant avancé le quatriéme de Novembre, pour empêcher les Assiégés de faire une sortie, fut tué d'un coup de mousquet. Ce fut le troisiéme de cette Famille, qui mourut en combattant pour son Prince (*a*). Depuis ce jour-là jusqu'au neuviéme, on ne fut occupé qu'à se loger. Le neuviéme on commença de travailler aux batteries de canon, & à placer les mortiers, qui furent en état le treiziéme à midi; mais avant que de les faire servir, M. d'Iberville envoya sommer le Gouverneur de se rendre.

Le Gouverneur se rend par capitulation.

Cet Officier se voyant sur le point d'être bombardé, manquant de bois, & n'ayant aucune esperance d'en pouvoir faire, si les François s'obstinoient à passer l'hyver dans leur Camp; mais surtout n'ayant aucune expérience dans la guerre, répondit qu'il consentoit à livrer son Fort, & que le lendemain il enverroit son Lieutenant pour regler la capitulation. Il tint parole. Le Lieutenant demanda que tous les Officiers fussent logés dans le Fort pendant l'hyver; qu'on ne touchât, ni à leurs hardes, ni à leurs papiers, & qu'aussitôt que la navigation seroit libre, on les transportât en France, d'où ils auroient la liberté de passer en Angleterre. Tout cela fut accordé : la capitulation fut signée le quatorze, & observée de bonne foi. Le lendemain M. d'Iberville prit possession de la Place, & lui donna le nom de *Fort Bourbon*.

Le butin, qu'on y fit, ne fut pas considerable; mais on y trouva quantité de provisions de bouche, dont les deux Navires François n'étoient pas bien pourvûs; elles leur aiderent à passer plus agréablement l'hyver, qui fut très-rude, & plus long qu'à l'ordinaire. Les Anglois avoient été informés du dessein des François; ils avoient envoyé dans la Baye deux Fregates, qui avoient ravitaillé au mois d'Août le Fort Nelson, & le Fort Sainte Anne, en avoient renforcé les Garnisons, & embarqué tout le Castor, qui s'y étoit trouvé. Avec

(*a*) Les deux autres étoient MM. de Sainte Helene & de Bienville. Le nom de Chateaugué fut donné au plus jeune de leurs Freres, qui est aujourd'hui Gouverneur de Cayenne.

un peu de diligence on auroit paré ce coup ; mais tandis que Louis XIV. ſurprenoit ſes Ennemis par ſa diligence à entrer en Campagne, les Vaiſſeaux, qu'on envoyoit par ſes ordres en Amerique, partoient toujours deux, ou trois mois trop tard de nos Ports. Et on pourra voir dans le cours de cette Hiſtoire que cette lenteur a été preſque la ſeule cauſe de toutes nos pertes, & du peu de ſuccès de nos Entrepriſes dans cette partie du Nouveau Monde. 1694.

Suites de cette conquête.

1695.

Pour ſurcroît de diſgraces le ſcorbut ſe mit parmi les Nôtres, la plûpart en furent attaqués ; M. de Tilly, Lieutenant du *Poli*, neuf autres Canadiens, & dix Matelots en moururent. Cent cinquante Canots, chargés de pluſieurs Pelleteries du Nord, qui arriverent dans tout le mois de Juin au Fort Bourbon, dédommagerent les Intéreſſés du Caſtor, dont les Anglois les avoient fruſtrés. Mais la fin de Juillet approchoit, que les glaces ne permettoient pas encore de naviguer, & ce ne fut que le vinthuit que l'on fut en état de lever les ancres. Il ne reſtoit plus ſur les deux Navires François que cent quinze Hommes, dont pluſieurs ne pouvoient pas ſervir ; ce qui fit prendre à M. d'Iberville la réſolution d'attendre les Navires Anglois pour les enlever, puis de renvoyer en France *le Poli*, & d'aller avec *la Salamandre* hyverner dans le fond de la Baye, pour y prendre le Fort Sainte Anne.

Mais les Anglois n'ayant point paru juſqu'au ſeptiéme de Septembre, il changea de ſyſtême, & prit le parti de faire voile pour Quebec avec les deux Navires. Il nomma le Sieur de la Forêt Gouverneur du Fort Bourbon, & lui donna pour Lieutenant M. de Marigni. Il leur laiſſa ſoixante-quatre Canadiens, & ſix Iroquois du Sault S. Louis, avec des munitions & des vivres pour une année. Il prit enſuite la route du Canada, mais les vents contraires l'ayant arrêté fort lontems à la Côte de Labrador, & ſes Equipages s'affoibliſſant tous les jours par le ſcorbut, il tourna du côté de France, & arriva le neuviéme d'Octobre à la Rochelle.

Les Iroquois continuent d'amuſer les François.

Les affaires étoient toujours ſur le même pied dans le centre de la Colonie : les Iroquois continuoient à faire de grandes promeſſes, & n'en tenoient aucune. On a ſçu depuis que ce n'étoit plus de la Nouvelle York, que venoient les plus grands obſtacles à une reconciliation parfaite des Cantons

1695. avec nous, les Hollandois, qui avoient un puiſſant Parti dans cette Province, ne s'oppoſant point à la paix; mais de la Nouvelle Angleterre. Cependant de quelque part, qu'ils vinſſent, il n'étoit Perſonne dans la Nouvelle France, qui ne fût convaincu de la néceſſité preſſante d'exécuter les menaces, qu'on avoit ſi ſouvent faites à ces perfides Sauvages. Il y avoit même lontems, qu'on penſoit de même dans le Conſeil du Roy; car voici ce que M. de Pontchartrain en écrivit à M. de Frontenac le 16e. d'Avril de cette année 1695.

Le Roy eſt d'avis qu'on les pouſſe à bout.

» Je ſuis bien aiſe, Monſieur, de vous informer à l'avance » de ce que Sa Majeſté a penſé au ſujet de la guerre, & de la » négociation, que vous avez entretenuë avec les Iroquois de- » puis l'autonne de l'année 1693. juſqu'au depart des Vaiſſeaux, » & de vous dire que cette négociation paroît avoir été traitée » par eux de concert avec les Anglois. Il ſemble que les uns & » les autres ont eu en vûë plus particulierement de ſuſpendre & » d'éloigner les Entrepriſes, que vous deviez faire contr'eux, » pour ſe mettre en état de faire la chaſſe & le commerce, & » pouvoir enſuite réſiſter plus fortement à vos deſſeins, même » de porter la guerre juſques dans le Canada. Vous ne pouvez » pas avoir de preuves plus certaines de leur peu de ſincérité, » qu'en ce que vous avez découvert, que dans le même tems, » qu'ils vous envoyoient des Ambaſſadeurs les uns ſur les au- » tres, ils faiſoient pratiquer les Nations d'en haut, nos Al- » liées, pour faire la paix avec elles indépendemment de vous. » Vous avez du moins tiré de cette ſupercherie l'avantage de les » en avoir convaincus en préſence des Députés de ces Nations, » & en faiſant connoître à ces Derniers, par les Iroquois mêmes, » que ceux-ci n'avoient pas deſſein de les comprendre dans ce » prétendu Traité, & vous êtes plus fortement aſſûré de leur » fidélité, & de la confiance, qu'ils doivent avoir que le Roy » ne les abandonnera point. Cela étant, il faut mettre tout en » uſage pour faire aux Iroquois la guerre la plus vive; Sa » Majeſté veut faire un effort pour vous mettre en état de cela.

Ils recommencent leurs hoſtilités.

Il s'en falloit bien que tout le Monde penſât auſſi favorablement, qu'on faiſoit à la Cour de la patience du Gouverneur Général. La plûpart de ceux, qui voyoient les choſes de plus près, ne trouvoient pas bon qu'on laiſſât les Iroquois ſe flatter que nous étions les Dupes de leur mauvaiſe foi, & l'on fut encore confirmé dans ce ſentiment, lorſque ces Bar-

bares, après plusieurs intrigues pour nous débaucher leurs Compatriotes du Sault S. Louis & de la Montagne, qui furent sur le point de se laisser gagner, voyant toutes leurs ruses découvertes, recommencerent à se montrer tout autour de nos Habitations, & à y exercer leurs cruautés & leurs brigandages ordinaires. 1695.

Il est vrai que la vigilance & l'activité du Gouverneur de Montreal rompirent la plûpart de leurs mesures. Un des Chefs du Sault S. Louis, qui étoit entré secretement en négociation avec eux, fut chassé du Village: le Sieur de LA MOTTE CADILLAC, qui avoit succédé à M. de Louvigny à Michillimakinac, trouva le moyen d'engager les Sauvages de son District à courir sur l'Ennemi commun, qui se donnoit de grands mouvemens pour les détacher de notre alliance; mais tout cela n'empêcha point nos Habitans d'être dans de continuelles allarmes, les Iroquois leur dressant par tout des embuscades, & venant les massacrer à la vûë, & presque sous le canon de leurs Forts.

Insolentes propositions de ces Barbares.

Ces hostilités avoient été précédées de propositions fort insolentes de la part des Cantons, lesquels, au même moment, qu'ils avoient cessé de faire semblant de vouloir la paix, avoient repris leurs anciens airs de hauteur. Ils commencerent par vouloir que le Gouverneur Général leur envoyât à son tour des Députés pour traiter chez eux, & pour premier préliminaire ils exigerent que l'on cessât absolument de notre part & de celle de nos Alliés de faire aucune hostilité, tant sur eux, que sur les Anglois.

Tant de fierté dans un Ennemi, qu'on ne croyoit pas impossible d'humilier; la nécessité de le faire, si on ne vouloit pas perdre tout ce que nous avions regagné de credit dans l'esprit des Sauvages, & le chagrin de revoir la tête & le centre même de la Colonie redevenir le théatre d'une guerre, où l'on risquoit tout, sans esperance de rien gagner, faisoient souhaiter à ceux, que l'expérience du passé inquiettoit pour l'avenir, qu'on rassemblât toutes les Forces du Canada, pour aller faire repentir les Cantons de n'avoir pas profité des dispositions, où l'on avoit été de leur accorder une paix avantageuse; mais le Comte de Frontenac ne fut point de cet avis.

M. de Frontenac veut rétablir le Fort

Il se mit fortement dans la tête que le remede le plus efficace contre les maux, qu'on craignoit, étoit de rétablir le

1695. Fort de Catarocouy, & resolut d'exécuter ce dessein, qu'il n'avoit pas perdu un seul moment de vûë depuis son retour de France, quelque obstacle, qu'il fallût surmonter, pour en venir à bout. Il n'eut pas plûtôt déclaré cette résolution, que M. de Champigny, & tout ce qu'il y avoit de Personnes en place, lui representerent vivement les dangereuses suites, que pouvoit avoir une Entreprise, où lui seul voyoit des avantages, dont Personne n'étoit persuadé, ajoûtant que les Troupes & les Milices, qu'il y faudroit occuper, seroient beaucoup mieux employées à reprimer l'insolence des Iroquois. On lui fit observer que les Cantons ayant plus d'une fois demandé le rétablissement de ce Poste, c'étoit non-seulement leur accorder une grace, dont ils s'étoient rendus indignes; mais encore recevoir la Loi, qu'ils sembloient vouloir nous imposer les armes à la main.

de Catarocouy.

Contre l'avis de tout le Monde,

Ces representations ne toucherent point le Général, il répondit qu'encore qu'il fût seul de son avis, il le suivroit, il partit aussitôt pour Montreal, où il arriva le huitiéme de Juillet, escorté par cent dix Habitans du Gouvernement de Quebec & de celui des Trois Rivieres. Il leva encore cinquante Hommes de Milices de celui de Montreal, deux-cent Soldats, & deux-cent Sauvages avec trente-six Officiers, ce qui faisoit près de sept-cent Hommes, tous Gens d'élite, qui, sous la conduite du Chevalier de Crisasy, que le Général chargea de cette Entreprise, auroient suffi pour mettre les Iroquois à la raison. Les préparatifs se firent avec une diligence incroyable, & dès que le Convoi fut prêt on se mit en chemin.

Et du Roy même.

Dès le lendemain M. de Frontenac reçut une Lettre de M. de Pontchartrain, par laquelle ce Ministre lui mandoit que le Roy n'aprouvoit pas son dessein; car lui-même, ou peut-être quelqu'un de ceux, qui l'avoient dissuadé, en avoit écrit en Cour. Mais il prit sur lui de n'avoir aucun égard à cet avis. „Je croyois, dit M. de Champigny, dans une Lettre à
„ M. de Pontchartrain, dattée de l'onziéme d'Août, qu'il chan-
„ geroit de dessein, ce qui lui étoit très-facile. Je lui represen-
„ tai pour cela une infinité de raisons, le tout inutilement, si
„ ce n'est qu'il envoya ordre de diminuer la Garnison de vint
„ Hommes„. Dans une autre du dix-sept, il ajoute: „Le Dé-
„ tachement de Catarocouy est de retour; le Fort est rétabli, il
„ y est resté quarante-huit Hommes, quoique M. de Frontenac

m'eût

m'eût dit qu'il n'y en resteroit que trente. On auroit plus uti- « 1695.
lement employé cette dépense à faire un coup considera- «
ble sur les Iroquois, qui n'étoient point sur leurs gardes, & «
croyoient nous avoir endormis par leurs négociations feintes. «
Nos Alliés ne songeoient plus à s'accommoder, comme on «
nous mande qu'ils font avec eux, voyant qu'on ne fait rien «
contr'eux. Les Hurons y ont déja envoyé trois Canots, les «
Renards & les Mascoutins sont Gens aussi à s'unir avec les «
Cantons contre les Sioux : les Premiers parlent même de s'al- «
ler établir dans leur Pays ; en un mot la Motte Cadillac «
mande que nous allons les perdre tous, si nous n'y aportons «
remede, en faisant un grand Parti contre les Iroquois, & en «
persuadant bien nos Alliés que nous voulons tout de bon dé- «
truire cette Nation. «

Le Comte de Frontenac pensoit bien différemment, & sur les desseins, qu'il venoit d'exécuter, & sur l'Expédition, dans laquelle il n'avoit pas jugé à propos de s'engager ; & l'on peut dire qu'en mettant à part le succès de la résolution, qu'il prit, contre le sentiment unanime de tout ce qu'il y avoit dans la Colonie de Personnes éclairées, & qui ne répondit pas tout-à-fait à son attente, il paroissoit raisonner assez juste. L'équité, dont un Historien ne doit jamais s'écartar, m'oblige de raporter ses raisons : voici comment il s'exprime dans le compte, qu'il rendit au Ministre de la conduite, qu'il avoit tenuë en cette occasion.

Le Détachement pour le Fort de Frontenac étoit parti «
quelques jours avant la réception de votre Lettre, & le dé- «
sistement de cette Entreprise, dont les principaux Chefs des «
Outaouais, avoient été témoins oculaires, auroit tellement «
décrié les François dans leur esprit, par les fortes idées, qu'ils «
auroient conçuës de notre foiblesse, ou de l'envie, que nous «
aurions de renouer la négociation avec l'Ennemi, que cela «
auroit été capable de les aliener entierement de nous, ou de «
les faire songer à faire leur paix sans notre participation, sur- «
tout après la joye, qu'ils avoient témoignée publiquement de «
pouvoir par ce rétablissement esperer de trouver une retraite «
assûrée dans toutes les Entreprises, qu'ils pourroient former «
contre les Iroquois. Cette Expédition s'est faite heureusement «
à très-peu de frais, & en peu de tems. Nous n'y avons pas «
perdu un Homme, & quoique je n'eusse prétendu pour le pré- «

1695. sent faire rétablir que de pieux les brêches, qui se trouveroient au Fort, on a trouvé le moyen de les refaire de pierres en huit jours, sans qu'il en ait coûté un sou au Roy......

On vouloit que j'allasse cette année avec toutes nos Troupes, nos Habitans & nos Alliés, Tambour battant enlever Onnontagué; je ne l'ai pas jugé à propos, premierement parce que je n'avois pas des Forces suffisantes pour cela. En second lieu, pour ne pas laisser le Pays dégarni, exposé aux courses des Anglois, qui pouvoient fondre sur Montreal par Chambly. Troisiémement, par l'inutilité d'une Entreprise, qui n'aboutissoit qu'à brûler des Cabannes; les Sauvages, s'ils n'avoient pas eu le tems d'appeller les Anglois, ne pouvant manquer de se retirer dans le Bois avec leurs Familles. L'exemple de ce qui est arrivé après l'Expédition de M. de Dénonville chez les Tsonnonthouans, justifie assez ce que je dis, & fait connoître que la destruction d'un Village Iroquois n'est pas ce qui nous délivrera de leurs incursions.

Le moyen le plus facile & de moindre dépense pour en venir à bout, est de continuer à les tourmenter, & inquieter si fort par de continuels Partis, qu'ils n'osent sortir de chez eux, ce que le rétablissement du Fort de Frontenac nous mettra en état d'exécuter. Si Sa Majesté prend la résolution de faire attaquer l'année prochaine le Fort de Pemkuit, cela augmentera bien la hardiesse des Sauvages de ces Quartiers..... Il seroit même à souhaiter qu'Elle voulût étendre cette Expédition jusqu'à faire bombarder Baston & Manhatte, ce qui n'est pas à mon avis fort difficile, & donneroit moyen par un seul coup de finir la guerre de ce Pays.

Il n'eût pas été impossible de repliquer du moins à une partie de ce que le Comte de Frontenac alleguoit pour justifier son Entreprise: il est pourtant vrai qu'il n'étoit pas bien aisé de décider qui l'emportoit des inconvéniens, & des avantages de ce dessein, qu'on exaggeroit peut-être un peu de part & d'autre; car s'il y avoit de l'entêtement, ou si l'on veut quelque intérêt particulier dans les motifs, qui faisoient agir le Gouverneur Général, il paroissoit que le zéle de quelques-uns de ses Contradicteurs n'étoit pas exempt d'humeur & de préjugés; son malheur fut que trop de Gens prenoient part à ce mécontentement.

Au reste on ne peut refuser au Chevalier de Crisasy la justi-

ce dedire qu'il montra dans l'exécution des ordres, qu'il avoit reçus de son Général, une conduite, qui lui attira les éloges de ceux-mêmes, qui désaprouvoient le plus l'Entreprise, dont il étoit chargé. En quinze jours il fit six-vint lieuës dans des Rapides presque continuels, & il rebâtit le Fort de Catarocouy. Mais son zéle & sa vigilance ne se bornerent point là: avant que de retourner à Montreal il envoya à la découverte quatre-vint Sauvages divisés en petites Troupes, & l'on peut dire que la Colonie dut à cette précaution, autant qu'à la valeur de quelques-uns de nos Officiers, dont nous parlerons bientôt, le bonheur, qu'elle eut de faire tranquillement ses récoltes. 1695. Conduite admirable du Chevalier de Crisasy.

En effet quarante de ses Découvreurs étant allés du côté d'Onnontagué, quelques-uns d'entr'eux, qui s'étoient avancés jusqu'à la Riviere de Chouguen, y virent descendre trente-quatre Canots d'Iroquois, & ils entendirent même quelques-uns de ces Sauvages, qui se disoient les uns aux autres que bientôt ils rendroient aux François, & à leurs Freres du Sault S. Louis, une visite, à laquelle ils ne s'attendoient pas. Les autres Partis confirmerent qu'un grand nombre d'Iroquois étoient en Campagne; tous firent assez de diligence, pour donner au Gouverneur de Montreal le loisir de mettre ses Postes hors d'insulte, & à M. de Frontenac de former un Corps de huit cent Hommes dans l'Isle Perrot. On est averti fort à propos que les Iroquois sont en Campagne.

Les Ennemis ne laisserent pas de s'avancer jusqu'à Montreal, & débarquerent même par petits pelotons dans cette Isle, où ils casserent la tête à quelques Habitans. Sur l'avis, qu'en eut le Gouverneur Général, il jugea à propos de diviser sa petite Armée, & de la repartir dans les Paroisses, pour y couvrir les Moissonneurs: cette disposition déconcerta toutes les mesures des Iroquois, dont un Corps considerable fut battu derriere Boucherville par M. de la Durantaye. Il y eut encore quelques surprises de la part de ces Barbares; mais sans beaucoup d'effet. Ainsi finit la Campagne dans le centre de la Colonie. Les commencemens en avoient été encore plus funestes pour les Iroquois dans les Quartiers de l'Ouest. Les Ennemis sont défaits par M. de la Durantaye,

J'ai dit que M. de la Motte Cadillac avoit enfin déterminé les Sauvages Voisins de son Poste à faire des courses sur l'Ennemi commun: ils les firent avec succès, & amenerent à Michillimakinac un grand nombre de Prisonniers. Les Iro- Et par M. de Courtemanche.

1695. quois voulurent s'en venger sur les François, & marcherent en grand nombre pour contraindre les Miamis à se déclarer contr'eux; résolus, s'ils le refusoient, de les chasser eux-mêmes de la Riviere S. Joseph, où il y avoit une nombreuse Bourgade de ces Sauvages. Par bonheur M. de Courtemanche se rencontra dans cette Bourgade, avec quelques Canadiens, lorsque les Iroquois y parurent: il se joignit aux Miamis, & tomba si brusquement sur ces Barbares, qui ne s'attendoient à rien moins, & qui ne les sçavoient point là, qu'après en avoir tué & blessé un grand nombre, il obligea le reste à prendre la fuite fort en désordre.

Trahison d'un Chef Huron.

Cet échec leur fut très-sensible; mais ils en furent bien dédommagés par la perfidie d'un Capitaine Huron, que nos Canadiens avoient nommé LE BARON. C'étoit un esprit dangereux, & les François, dont il étoit naturellement Ennemi, ne se défioient pas assez de lui. Il avoit empêché les Hurons de Michillimakinac d'aller en guerre comme les autres, & il négocioit depuis quelque tems avec les Iroquois. Il cacha néanmoins son jeu avec une habileté & un secret, dont il n'y a guéres que les Sauvages, & surtout les Hurons, qui soient bien capables, & tandis qu'il alloit lui-même avec les Députés de nos Alliés, pour faire au Gouverneur Général de grandes protestations d'un éternel attachement, il avoit envoyé son Fils avec trente Guerriers, qui lui étoient entiérement dévoués, chez les Tsonnonthouans.

Ils y conclurent avec ce Canton un Traité, dans lequel ils comprirent les Outaouais, & lorsque toute cette intrigue éclata, la partie étoit si bien liée, qu'il fut impossible au Sieur de la Motte Cadillac de la rompre. Ce Commandant fut néanmoins assez heureux, pour suspendre l'exécution du Traité, du moins de la part des Outaouais; mais le Baron, qui avoit levé le masque, ne garda plus de mesures, & on s'en consola dans la pensée qu'un Ennemi démasqué est beaucoup moins à craindre, qu'un Allié perfide, surtout du caractere de celuici, & qui d'ailleurs n'étoit ni avoué, ni suivi de tout son Village.

Politique du Sieur de la Motte Cadillac.

Une autre chose inquiétoit le Sieur de la Motte Cadillac & l'avoit engagé à ménager la Députation, dont je viens de parler. Les Sauvages de son District se plaignoient de tout tems de la cherté de nos marchandises, qui véritablement étoitex-

cessive. Il est certain que rien ne nous a fait plus de tort en Canada, surtout dans ces tems critiques, que le peu d'attention, qu'on a euë à une conduite, qui nous a mis plus d'une fois en danger de voir passer les Peuples, dont le commerce nous étoit plus nécessaire, de notre alliance à celle de nos Ennemis.

Le Commandant de Michillimakinac ne pouvant pas lui-même remedier à ce désordre, dont il étoit plus à portée qu'aucun autre de voir les suites funestes, vouloit frapper sur cet article essentiel le Gouverneur Général & l'Intendant, afin de les obliger à le faire cesser. Il suggera aux Députés, qu'il envoyoit à Montreal sous un autre prétexte, de présenter un Collier pour demander la diminution du prix des marchandises, & d'insister sur ce point, comme sur une chose, dont ils étoient bien resolus de ne se point départir. Ils le firent, & allerent même un peu plus loin, que ne l'avoit prétendu la Motte Cadillac; ils parurent devant le Comte de Frontenac comme des Gens, qui proposent la paix ou la guerre; & en lui présentant leur Collier, ils ne lui dissimulerent point que, s'il ne leur accordoit leur demande, ils prendroient leur parti.

Ce qui se passe entre les Députés de nos Alliés & le Comte de Frontenac.

Une telle proposition, faite avec un air de menace, ne pouvoit pas être favorablement écoutée, & le Collier fut rejetté avec hauteur. Le Général fit aux Députés les reproches, que méritoit leur insolence; mais il sçut, ainsi que l'avoit prévû celui, qui faisoit jouer ce ressort, mêler à propos, parmi les marques de son ressentiment, des termes & des manieres, qui laissoient entrevoir plus de bonté, que de colere; de sorte qu'il fut aisé aux Sauvages de comprendre qu'ils seroient satisfaits sur le prix des marchandises. Mais comme dans leurs Discours ils s'étoient expliqués de maniere à faire juger qu'ils n'étoient pas trop disposés, indépendamment même de cet article, à continuer la guerre, le Général leur témoigna une grande compassion de leur aveuglement, qui leur ôtoit la connoissance de leurs véritables intérêts.

Il ajoûta que pour lui il étoit bien résolu à faire la guerre; qu'il eût été charmé de voir tous ses Enfans se joindre à lui pour venger le sang d'un grand nombre de leurs Freres; mais qu'il n'avoit pas besoin d'eux; qu'il ne pouvoit mieux les punir de leur indocilité, qu'en leur laissant la liberté de faire ce qu'ils voudroient; qu'ils se souvinssent seulement de l'avis, qu'il

1695. leur avoit donné, que les Iroquois n'auroient jamais d'autre vûë par raport à eux, que de les détruire, & que l'expérience devoit leur avoir appris qu'ils ne cherchoient à les détacher de son alliance, qu'afin de pouvoir venir plus aisément à bout de leur dessein.

Une fermeté si bien assaisonnée étonna les Députés, & donna surtout à penser au Capitaine Huron; mais elle ne lui fit pas rompre le silence, qu'il avoit gardé jusques-là: il se contenta de dire qu'il n'étoit chargé d'aucune parole de la part de sa Nation; qu'il avoit seulement ordre d'entendre ce que son Pere OnontHio voudroit bien lui dire, afin d'en faire le raport à ses Freres. Cependant le Général, qui avoit été instruit de toutes ses menées, lui dit qu'il avoit beau dissimuler, qu'il le connoissoit, & qu'il ne le craignoit point. Alors les Outaouais & les Nipissings prierent M. de Frontenac d'être bien persuadé qu'ils n'avoient point de part à tout ce que cet Homme pouvoit faire, qui dût lui déplaire, & les Derniers ajoûterent qu'ils ne vouloient point retourner dans leur Pays; mais qu'ils étoient résolus de rester auprès de leur Pere, pour être témoins de l'Entreprise, qu'il alloit exécuter.

Un Siou demande à ce Général sa protection.

Quelque tems auparavant M. le Sueur avoit conduit à Montreal un assez grand Convoi de l'extrémité Occidentale du Lac Supérieur; tandis que M. de Frontenac donnoit audience aux Sauvages, qui l'avoient accompagné, un Capitaine Siou s'aprocha de lui d'un air fort triste, lui apuya ses deux mains sur les genoux, lui dit les larmes aux yeux qu'il le conjuroit d'avoir pitié de lui; que toutes les autres Nations avoient leur Pere, & que lui seul étoit comme un Enfant abandonné. Il étendit ensuite une robe de Castor, sur laquelle ayant rangé vintdeux flêches, il les prit les unes après les autres, nomma à chacune un Village de sa Nation, & demanda au Général de vouloir bien les prendre tous sous sa protection. Le Comte de Frontenac le lui promit; mais on n'a pris aucune mesure depuis ce tems-là pour maintenir ce Peuple dans notre alliance. On en pouvoit néanmoins tirer beaucoup de cuirs & de laines, les vastes plaines, qu'ils habitent, étant couvertes de ces Bœufs, dont j'ai déja parlé plus d'une fois.

Trahison faite par les Anglois aux

Cependant les Anglois assurés des Iroquois, & ne craignant plus rien du côté de la Nouvelle York, avoient de nouveau

tourné toutes leurs penſées à nous débaucher les Peuples Voiſins de l'Acadie. Sept Abénaquis étant allés à Pemkuit avec un Drapeau parlementaire, y furent arrêtés ; trois furent menés Priſonniers à Baſton, & les quatre autres furent maſſacrés en chemin. Le Chevalier Phibs étoit mort depuis peu en Angleterre, & on ne lui avoit pas encore donné de Succeſſeur. Un nommé STOUGTON commandoit dans la Nouvelle Angleterre ſur une ſimple Commiſſion. Les Abénaquis lui firent demander leurs Freres arrêtés contre le droit des Gens, & le Drapeau, qui auroit dû leur ſervir de Sauvegarde ; il ne leur répondit que par de ſanglans reproches ſur leurs dernieres hoſtilités, & y ajoûta les plus terribles menaces, s'ils ne lui en livroient pas les Auteurs.

1695.

Abénaquis.

Ils repliquerent ſur le même ton : toutefois on ſe radoucit de part & d'autre ; Stougton ne voulant pas achever d'aigrir des Gens, qui avoient ſçu ſe faire craindre, & ceux-ci voulant, à quelque prix que ce fût, retirer leurs Parens des mains des Anglois, bien réſolus, après qu'ils en ſeroient venus à bout, de venger le ſang de ceux, qui avoient été égorgés. Mais ayant ſçu que, tandis qu'ils négocioient, les Anglois prenoient des meſures pour les ſurprendre, ils coururent aux armes.

Ils étoient néanmoins toujours perſuadés que leurs Ennemis étoient les Maîtres de la Mer, & que les François n'oſoient y paroître devant eux. Cette conſideration les arrêtoit ; mais l'arrivée d'un Vaiſſeau du Roy, commandé par M. de Bonaventure, lequel fit pluſieurs priſes ſur les Côtes voiſines, & les préſens, que cet Officier leur remit de la part de Sa Majeſté, les déſabuſerent, & leur firent prendre la réſolution de faire aux Anglois tout le mal, qu'ils pourroient. Nous verrons dans le Livre ſuivant comment ils l'exécuterent.

Ils prennent la réſolution de s'en venger.

Sur la fin de l'année on eut tout lieu de croire qu'un armement conſiderable, qui ſe préparoit en Angleterre & à Baſton, regardoit l'Iſle de Terre-Neuve. Plaiſance étoit en très-mauvais état, & M. de Frontenac conjointement avec M. de Champigny repreſenterent au Miniſtre que, ſi nous perdions cette Place, cette perte cauſeroit un grand embarras dans les négociations de la paix, qu'on préjugeoit devoir bientôt commencer.

Ces Meſſieurs propoſerent enſuite de faire partir au prin-

1695.

MM. de Frontenac & de Champigny proposent d'attaquer Baston.

tems dix, ou douze Vaisseaux de guerre des Ports de France pour combattre l'Escadre Angloise, qui vers le même tems devoit se mettre en Mer, & pour aller ensuite prendre Baston. Ils representerent que cette Ville faisoit un grand commerce, & que, si nous en étions une fois les Maîtres, nous le serions absolument de toutes les Pêches. Ce projet étoit fort beau, & de plus facile exécution, qu'on ne le croyoit en France; mais le Roy avoit d'autres vûës, & l'on n'étoit pas aussi instruit en France, qu'on l'étoit en Canada, de quelle importance il étoit d'affoiblir la puissance des Anglois dans le Continent de l'Amérique Septentrionnale.

Projet de la Campagne pour l'année *1696.*

Le Conseil de Sa Majesté borna donc ses projets pour la Campagne suivante à les chasser des Postes, qu'ils occupoient en Terre-Neuve; du Fort de Pemkuit, d'où ils tenoient toute l'Acadie en échec; & de ce qui leur restoit dans la Baye d'Hudson. Il paroît que l'Expedition de Pemkuit devoit se faire aux dépens du Roy, & les deux autres aux frais de la Compagnie du Nord. Ce qui est certain, c'est que Sa Majesté chargea MM. d'Iberville & de Bonaventure de la premiere.

Les ordres furent envoyés à M. Begon, Intendant de la Rochelle dès le mois de Février, pour armer à Rochefort l'*Envieux* & le *Profond*, & les instructions, qui furent données aux deux Commandans, portoient qu'après qu'ils auroient pris le Fort de Pemkuit, ils le démoliroient jusqu'aux fondemens, & iroient ensuite rétablir celui du bas de la Riviere S. Jean; que de-là ils enverroient M. de Serigny avec le *Dragon*, qu'il commandoit, dans le fond de la Baye d'Hudson; que pour eux ils passeroient en Terre-Neuve, qu'ils se joindroient à plusieurs Navires Maloins, qui les y attendroient, & que tous, de concert avec M. de Brouillan, Gouverneur de Plaisance, attaqueroient les Anglois par Terre & par Mer. Nous verrons en son lieu quel fut le succès de ces diverses Entreprises.

Ce que le Roy pense de la guerre des Iroquois.

Quant à la guerre des Iroquois, voici ce que M. de Pontchartrain en écrivit au Gouverneur Général & à l'Intendant au mois de May 1696. „ Il paroît à Sa Majesté que la guerre

1696. „ des Iroquois n'a point eu d'autre cause, particulierement dans
„ ces derniers tems, que la jalousie du commerce avec les Nations d'en haut, & avec la Nouvelle York; leur situation leur
„ donnant un grand avantage pour l'un & pour l'autre. Elle

croit

1696.

« croit auſſi que l'aliénation des Outaouais, & des autres Peuples de ces Quartiers éloignés, provient de ce que les François, par leurs courſes dans la profondeur des Terres, en ont uſurpé le commerce, que ces Nations faiſoient avec les autres, qui ſont plus avancées vers le Nord, & qu'enfin la courſe dans les Bois, plus effrenée que jamais, nonobſtant les défenſes, eſt la ſource de tous les déſordres de la Colonie, & a donné occaſion à des Etabliſſemens, qui en la diviſant..., la diſſipent, & renverſent les vûës, que Sa Majeſté avoit de la réunir, & d'appliquer les Habitans à la culture des Terres.

Le Miniſtre ajoûte que le Roy, après avoir conſideré ce que MM. de Frontenac & de Champigny avoient mandé des mauvaiſes diſpoſitions de nos Alliés, & les difficultés d'une exceſſive dépenſe pour la communication avec eux au ſujet de la guerre, avoit réſolu, de l'avis des Perſonnes les plus expémentées, de faire abandonner Michillimakinac, & les autres Poſtes avancés, à la reſerve du Fort de S. Louis des Illinois, qu'elle vouloit bien maintenir, à condition, que les Srs de la Forêt & de Tonti, à qui Elle en avoit conſervé la conceſſion, n'aporteroient, ni ne feroient aporter aucun Caſtor dans la Colonie.

Je n'ai pu ſçavoir ſur les avis de qui le Conſeil du Roy avoit pris cette réſolution; il eſt certain que les courſes des Canadiens dans les Pays Sauvages ruinoient le commerce de la Nouvelle France, y introduiſoient un libertinage affreux, rendoient la Nation mépriſable parmi toutes celles de ce Continent, & aportoient un obſtacle inſurmontable au progrès de la Religion; mais les remedes, que Sa Majeſté vouloit y apporter, n'étoient nullement pratiquables dans les circonſtances, où ſe trouvoit la Colonie, puiſqu'il eſt certain que nous n'aurions pas plûtôt évacué les Poſtes avancés, que les Anglois s'en ſeroient ſaiſis, & que nous aurions eu auſſitôt pour Ennemis tous les Peuples, qui s'y étoient établis à notre occaſion. Or ſi ces Peuples s'étoient une fois joints aux Iroquois & aux Anglois, une ſeule Campagne auroit ſuffi pour obliger tous les François à ſortir du Canada.

Mauvaiſes diſpoſitions de nos Alliés à notre égard.

D'autre part M. de Frontenac s'étoit enfin convaincu de la néceſſité indiſpenſable de faire un effort pour ſubjuguer les Iroquois. Il l'avoit ſurtout compris par les diſpoſitions, où il avoit trouvé les Iroquois dans la derniere audience, qu'il leur avoit

1696. donnée ; mais ce qui acheva de le déterminer à se montrer dans les Cantons avec toutes ses Forces, ce furent les avis, qui lui vinrent de toutes parts, du mauvais effet, que produisoit par tout l'inaction des François, malgré les esperances, dont il avoit si lontems flatté ses Alliés d'une grande Expédition contre l'Ennemi commun.

Cette résolution prise, il en fit avertir le Commandant de Michillimakinac par un François, qu'il fit partir avec les Députés des Outaouais, lorsqu'ils s'en retournerent chez eux. Cet Envoyé trouva le Sieur de la Motte Cadillac fort embarrassé. Des Ambassadeurs Iroquois avoient été reçus par les Sauvages de son Poste, & en avoient obtenu tout ce qu'ils souhaitoient ; c'étoit le fruit des intrigues du Baron. Non-seulement ils avoient conclu un Traité de paix avec les Hurons & les Outaouais ; mais ils les avoient encore fait résoudre à s'unir avec nos Ennemis, pour nous faire la guerre.

M. de la Motte Cadillac engage les Outaouais à faire la guerre aux Iroquois.

La Motte Cadillac s'étoit inutilement donné bien des mouvemens pour obtenir d'être présent à leurs Conferences ; mais ONASKÉ, Chef des Outaouais Kiskakons, l'avoit instruit de tout ce qui s'y étoit passé. Il ne restoit plus qu'à déconcerter ces intrigues, & la chose devint encore plus difficile après le retour des Députés, qui avoient été à Montreal, & pendant l'absence desquels tout ceci s'étoit tramé. Ces Députés publierent en arrivant que tous les François étoient morts ; c'est une expression ordinaire aux Sauvages, pour marquer que tout est désesperé. Ils assûrerent en particulier que nous n'osions paroître sur Mer, que nous n'avions, ni vin, ni eau-de-vie, & qu'ils revenoient avec les mêmes chemises, qu'il avoient portées à Montreal, Ononthio ne s'étant pas trouvé en état de leur en donner d'autres.

Dans cette extrémité la Motte Cadillac ne se déconcerta point ; le François, qui étoit venu avec les Députés, lui ayant remis les Lettres du Gouverneur Général, par lesquelles il apprit plusieurs avantages remportés depuis peu par les Nôtres sur les Iroquois, il les fit extrêmement valoir, surtout l'action de M. de la Durantaye auprès de Boucherville. Il déclara ensuite que, malgré la disette des marchandises, causée par le retardement des Vaisseaux de France, que les vents contraires, & non la crainte des Anglois, avoient empêché d'arriver aussitôt que de coûtume, il donneroit tout ce qui lui en restoit

dans ses Magasins, au même prix, où elles avoient toujours été, & qu'il les donneroit même à credit. 1696.

Cette proposition eut un très-bon effet; Onaské & quelques autres Emissaires du Commandant en profiterent pour faire ouvrir les yeux aux plus échauffés sur les conséquences des démarches, qu'ils venoient de faire, & lorsque le Sieur de la Motte Cadillac les vit ébranlés, il les assembla. Il leur dit que pour peu qu'ils voulussent réfléchir sur tout ce qui s'étoit passé depuis qu'il étoit avec eux, ils reconnoîtroient que ce n'étoit point lui, qui les avoit trompés, ainsi qu'ils s'en étoient plaints, en termes même assez peu mesurés; mais qu'ils s'étoient laissé seduire par de mauvais esprits, dont ils auroient dû se défier.

Comme il s'aperçut que ce reproche les avoit touchés, il jugea qu'il seroit inutile de leur faire un plus grand discours, & sans leur donner le tems de se consulter, il leur proposa d'envoyer plusieurs Partis contre les Iroquois, qui étoient actuellement en chasse avec les Hurons, & quelques Outaouais. Telle est la déplorable condition de ceux, qui ont à gouverner des Barbares sans foi & sans principes d'honneur, de ne pouvoir jamais compter sur leur parole, & de ne trouver souvent d'autre moyen d'éviter d'être les Victimes de leur perfidie, que dans leur facilité même à trahir leur serment, sans autre motif que leur legereté naturelle. Les Outaouais venoient de violer la foi, qu'ils nous avoient si souvent jurée; de nouveaux sermens les avoient attachés aux Iroquois, & ils redeviennent sur le champ leurs Ennemis.

Les Iroquois sont défaits.

A peine la Motte Cadillac eut cessé de parler, qu'Onaské, Ouilamek, Chef Pouteouatami, & un Algonquin, nommé Mikinac s'étant déclarés Chefs de l'Entreprise, ils eurent bientôt assemblé un nombre considerable de Guerriers. Quelques Hurons coururent sur le champ avertir les Iroquois, qui prirent d'abord la fuite, mais nos Braves firent tant de diligence, qu'ils les atteignirent. On se battit avec acharnement sur le bord d'une Riviere; mais les Iroquois furent enfin obligés de se jetter à la nage pour se sauver. Les Victorieux raporterent à Michillimakinac trente chevelures, & y amenerent trente-deux Prisonniers, avec un butin d'environ cinq-cent robes de Castor. Plusieurs Hurons étoient du nombre des Prisonniers; on les remit entre les mains de

1696. leur Nation, qui parut fort ſenſible à cette deférence.

Suite de cette défaite.

Après un coup de cet éclat, il n'y avoit pas à craindre que les Outaouais s'accommodaſſent, au moins ſitôt, avec les Iroquois, ni avec les Anglois, ſur qui tomboit toute la perte du butin, parce qu'ils avoient avancé leurs marchandiſes aux Iroquois, leſquels devoient leur abandonner le produit de leur chaſſe. Quelque tems après M. d'Argenteuil arriva de Montreal à Michillimakinac, & y publia les grands préparatifs, que faiſoit M. de Frontenac pour aller attaquer les Iroquois dans leur Pays. M. de la Motte Cadillac invita les Sauvages à ſe joindre à leur Pere ; mais il les avertit qu'il leur faiſoit cette invitation de lui-même, n'en ayant aucun ordre de ſon Général. Onaské déclara d'abord qu'il iroit combattre ſous la Banniere d'Ononthio, & le Commandant ſe flatta pendant quelque tems qu'une Troupe de quatre-cent Guerriers iroit groſſir l'Armée Françoiſe ; mais divers incidens rompirent toutes ſes meſures, & on eut tout ſujet de croire que les Hurons avoient détourné ce coup, pour ſe venger de l'affront, qu'ils avoient reçu dans la défaite des Iroquois.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE SEIZIE'ME.

MONSIEUR de Frontenac ayant déclaré la résolution, où il étoit de pénétrer avec toutes ses Forces jusques dans le centre du Pays Iroquois, il y eut plusieurs avis sur la maniere, dont il falloit s'y prendre pour assûrer le succès d'une Expédition si désirée, & dont on n'esperoit pas moins que la fin d'une guerre, qui avoit mis plusieurs fois la Colonie Françoise sur le penchant de sa ruine, qui en empêchoit les progrès, & à la faveur de laquelle les Anglois augmentoient considerablement leur commerce, & s'établissoient puissamment dans le Continent de l'Amérique Septentrionnale. 1696.

Divers avis touchant l'Expédition contre les Iroquois.

On ne s'accordoit pas même sur le tems, qu'on devoit choisir pour la faire. Plusieurs vouloient qu'on allât fondre pendant l'hyver sur le Canton d'Onnontagué avec toutes les Forces de la Colonie, afin d'avoir tout le loisir d'achever dans une seule Campagne de détruire tous les autres Cantons; mais le Chevalier de Callieres ne fut pas de ce sentiment. Il manda au Général qu'il ne trouveroit pas assez de Monde

1696. pour marcher en raquette, porter & traîner des vivres & des munitions si loin, & enlever une Bourgade située au milieu du Pays Ennemi, où il étoit facile aux Iroquois de rassembler en peu de tems tout ce qu'ils avoient de Guerriers, & de se fortifier de maniere à arrêter lontems l'Armée Françoise.

Il ajoûta que, quand bien même on les forceroit dans leur retranchement, ils pourroient dresser par tout des embuscades à des Troupes chargées de Bagages, & les harceler jusqu'aux portes de Montreal; qu'il étoit plus à propos d'attendre la belle saison, & qu'alors rien n'empêcheroit de faire marcher toutes les Troupes, les Milices, & les Sauvages domiciliés; qu'on en composeroit un Corps capable de faire face de tous côtés, & d'exécuter tout ce qu'on voudroit; qu'il seroit bon néanmoins d'aller par avance sur les glaces attaquer les Agniers, qui étoient plus proches, & qui ne se doutant de rien, seroient aisément surpris.

Expédition du Sieur de Louvigny sur les glaces.

Le Général goûta d'autant mieux cet avis, qu'il avoit pensé de même, & que d'ailleurs la saison fut si mauvaise jusqu'au mois de Janvier, que du côté de Quebec on ne pouvoit voyager sur le Fleuve S. Laurent, ni à pied, ni en voiture, ni en Canot. Il ordonna donc au Gouverneur de Montreal d'envoyer cinq, ou six-cent Hommes de son Gouvernement & de celui des Trois Rivieres contre le Canton d'Agnier. Ce Parti fut bientôt prêt, & il étoit sur le point de se mettre en marche, lorsqu'on eut des avis certains que la mine étoit éventée, & que les Agniers prenoient des mesures pour être secourus, non-seulement par les autres Cantons, mais encore par les Anglois de la Nouvelle York.

M. de Callieres le fit sçavoir au Comte de Frontenac, qui lui manda d'envoyer seulement trois-cent Hommes choisis pour tomber sur les Chasseurs Iroquois, qui devoient être en grand nombre, & sans aucune défiance entre le Fleuve S. Laurent & la grande Riviere, où ils avoient accoûtumé de chasser pendant l'hyver. Ce Détachement partit en effet à la fin de Janvier sous les ordres de M. de Louvigny; mais il fut arrêté treize jours assez près de Montreal par les neiges, qui tomberent cette année en beaucoup plus grande abondance, qu'à l'ordinaire. Il continua ensuite sa route jusqu'à cinq lieuës de Catarocouy avec des fatigues incroyables, trouvant par tout une neige molle de la hauteur de sept, ou huit pieds. Il

envoya de-là des Sauvages à la découverte ; ceux-ci marcherent ſept, ou huit jours, & rencontrerent enfin dix Iroquois & une Femme ; ils en tuerent trois & prirent le reſte. Ces Priſonniers furent menés à Montreal, où on en brûla un, ou deux, & on fit grace aux autres, parce que les François, qui avoient été Eſclaves dans leur Pays, les reconnurent, & rendirent témoignage qu'ils leur avoient obligation de la vie; mais on les diſtribua dans les Villages du Sault S. Louis, de la Montagne & de Lorette.

Les Iroquois paroiſſent dans la Colonie.

Quelques autres Priſonniers, qu'on fit au printems, raporterent que les Iroquois s'étoient tenus tout l'hyver enfermés dans leurs Forts, & qu'ils devoient bientôt venir en grandes Troupes pour empêcher les François de faire leurs ſemences. Il y eut en effet pluſieurs Partis de ces Barbares, qui ſe répandirent dans nos Habitations; mais par la ſage prévoyance du Gouverneur de Montreal les travaux de la Campagne n'en furent point interrompus. Il n'y eut que quelques Habitans, qui furent ſurpris, pour n'avoir pas exécuté les ordres, qu'on leur avoit donnés.

Mort du Chevalier de Criſaſy.

Le vintiéme de Mars M. de Louvigny relâcha faute de vivres, & peu de jours après la Colonie fit une perte, à laquelle tout le Monde parut très-ſenſible. Le Chevalier de Criſaſy s'étoit flatté qu'après les dernieres preuves, qu'il avoit données de ſon zéle & de ſon habileté, la Cour feroit quelque choſe en ſa faveur; d'autant plus que le Gouverneur Général & l'Intendant n'avoient rien négligé pour lui faire obtenir les récompenſes, que ſembloient mériter ſes ſervices. Leurs ſollicitations ne furent pourtant ſuivies d'aucun effet, & le Chevalier ſuccomba au chagrin, qu'il en conçut. Il eut du moins en mourant la conſolation de voir les Grands & les Petits prendre également part à ſa douleur, & regretter qu'un auſſi grand mérite que le ſien fut demeuré dans l'obſcurité.

Préparatifs pour la Campagne prochaine.

Au mois de May le Chevalier de Callieres deſcendit à Quebec, pour régler avec le Comte de Frontenac les opérations de la Campagne, dont les préparatifs étoient déja fort avancés; & quand tous les arrangemens eurent été pris, il retourna à Montreal pour tenir la main à l'exécution de ce qui avoit été conclu. Le vint-deux de Juin le Gouverneur Général l'y joignit, accompagné de M. de Champigny, du Chevalier de Vaudreuil, de M. de Ramezay, Gouverneur des

1696. Trois Rivieres, des Troupes & des Milices du Gouvernement de Quebec, & de celui des Trois Rivieres. Celles du Gouvernement de Montreal étoient déja assemblées, & il ne restoit plus rien à faire, que de se mettre en marche.

Disposition de l'Armée.

Le quatriéme de Juillet dix Outaouais arriverent à Montreal des environs d'Onnontagué, où ils avoient lontems rodé, sans avoir pu faire un seul Prisonnier. A la fin ayant eu avis qu'on avoit détaché contr'eux un Parti considerable, ils s'étoient retirés à Catarocouy, où le Sieur DES JORDIS, qui y commandoit, leur ayant appris que tous les François étoient sur le point de se mettre en Campagne, & que le Comte de Frontenac seroit à leur tête, ils témoignerent qu'ils seroient ravis de l'accompagner. Ils venoient donc lui offrir leurs services, & ils furent acceptés d'autant plus volontiers, qu'on se flatta qu'ils attireroient plusieurs de leurs Compatriotes.

Ils avoient rencontré le Général à la Chine, où l'Armée se rendit le même jour, & où arriverent aussi cinq cent Sauvages, dont on fit deux Troupes. M. de Maricourt, Capitaine, eut la conduite de la premiere, composée d'Iroquois du Sault S. Louis, & d'Abénaquis domiciliés. La seconde, où étoient les Hurons de Lorette, & les Iroquois de la Montagne, eut pour Commandans MM. de Beauvais & LE GARDEURS, Freres, tous deux Lieutenans. Les dix Outaouais, ausquels se joignirent quelques Algonquins, des Sokokis & des Nipissings, firent une Bande séparée, que le Baron de Bekancourt se chargea de conduire.

Les Troupes furent partagées en quatre Bataillons, de deux-cent Hommes chacun, sous les ordres de quatre anciens Capitaines, qui furent MM. de la Durantaye, de MUYS, DU MESNIL, & le Chevalier de GRAIS. On fit aussi quatre Bataillons des Milices Canadiennes; celui de Quebec étoit commandé par M. de ST MARTIN, Capitaine Reformé; celui de Beaupré, par M. de Grandville, Lieutenant; celui des Trois Rivieres, par M. de GRANDPRÉ, Major de la Place; & celui de Montreal, par M. DES CHAMBAUTS, Procureur du Roy de cette Ville. M. de SUBERCASE, Capitaine, faisoit les fonctions de Major Général, & chaque Bataillon, tant des Troupes, que des Milices, avoit son Aide-Major.

Elle part de la Chine.

Le sixiéme l'Armée alla camper dans l'Isle Perrot, & le lendemain

1696.

lendemain elle en partit en cet ordre. M. de Callieres menoit l'Avantgarde, composée de la premiere Bande des Sauvages, & de deux Bataillons des Troupes: elle étoit précédée de deux grands Batteaux, où étoit le Commissaire d'Artillerie, avec deux piéces de Campagne, des mortiers pour jetter des grenades, des Artifices, & autres munitions semblables. Quelques Canots conduits par des Canadiens les accompagnoient, avec toutes sortes de provisions de bouche.

Le Comte de Frontenac suivoit, environné de Canots, qui portoient sa Maison & son Bagage, & d'un bon nombre de Volontaires, ayant avec lui M. LE VASSEUR, Ingénieur en Chef. Les quatre Bataillons de Milices, plus forts que ceux des Troupes du Roy, faisoient le Corps de bataille, que commandoit M. de Ramezai sous le Général, & les deux autres Bataillons des Troupes, avec la seconde Bande des Sauvages, formoient l'Arrieregarde, qui étoit sous les ordres du Chevalier de Vaudreuil.

Sa marche.

L'Armée partit en cet ordre, qui ne fut point interrompu pendant la marche, si ce n'est que le Corps, qui avoit fait un jour l'Avantgarde, faisoit le lendemain l'Arrieregarde. Le dix-neuf elle arriva à Catarocouy, où elle sejourna jusqu'au vint-six pour attendre quatre-cent Outaouais, que M. de la Motte Cadillac avoit promis, & qui ne parurent point. Quelques Voyageurs François devoient les accompagner, & ne vinrent point non plus; ils n'oserent apparemment se hazarder seuls dans des chemins, qu'ils croyoient infestés de Partis Ennemis. D'ailleurs on fut obligé de laisser à Catarocouy vint-six Malades, dont la plûpart s'étoient blessés en montant les Rapides.

Le vint-huit l'Armée se trouva à l'entrée de la Riviere de Chouguen. Comme cette Riviere est étroite & rapide, le Général, avant que de s'y engager, envoya cinquante Découvreurs par Terre de chaque côté. Ce jour-là il ne put faire qu'une lieuë & demie. Le lendemain l'Armée fut séparée en deux Corps pour faire plus de diligence, & pour occuper les deux bords de la Riviere par Terre & par Eau. M. de Frontenac prit la gauche avec M. de Vaudreuil, les quatre Bataillons des Troupes, & un de Milices. MM. de Callieres & de Ramezai avec tout le reste, tinrent la droite. Sur le soir on se reunit après avoir fait trois lieuës, & on s'arrêta au pied

1696. d'une chute, qui a dix, ou douze pieds de haut, & occupe toute la largeur de la Riviere.

Elle court un grand risque, & elle est sauvée par l'habileté de M. de Callieres.

La plus grande partie de l'Armée s'étoit mal-à-propos engagée dans le courant de cette chute, & il eût été dangereux de la faire reculer en arriere. Le Gouverneur de Montreal se chargea de remedier à ce désordre. Il fit mettre tout son Monde à l'Eau, fit porter les canons par Terre, & traîner tous les Batteaux sur des rouleaux jusqu'au-dessus de la chute, & cette opération, qui dura jusqu'à dix heures du soir, se fit aux flambeaux d'écorce avec un ordre merveilleux. Ce Rapide passé, on commença à marcher avec plus de précaution, non-seulement parce qu'on aprochoit de l'Ennemi ; mais parce que les chemins, pour ceux, qui étoient par Terre, étoient très-mauvais ; le Chevalier de Vaudreuil ayant fait avec toute sa Troupe cinq lieuës dans l'eau jusqu'aux genoux.

Elle arrive à Onnontagué.

Enfin l'Armée entra dans le Lac de Gannentaha par un endroit, qu'on nomme *le Rigolet*, & qu'il n'eût pas été facile de forcer, si les Ennemis eussent eu la précaution de s'en saisir. On y trouva deux pacquets de joncs pendus à un Arbre, qui, suivant la coûtume des Sauvages, marquoient que quatorze-cent trente-quatre Guerriers, car il y avoit autant de joncs dans les deux pacquets, attendoient les François pour les combattre, & les défioient. L'Armée traversa ensuite le Lac en ordre de bataille. M. de Callieres, qui avoit la gauche, feignit de faire la descente de ce côté-là, où étoient les Ennemis, & dans le même tems le Chevalier de Vaudreuil la fit sur la droite, avec sept, ou huit-cent Hommes, puis tournant autour du Lac, alla joindre M. de Callieres : alors tout le reste de l'Armée débarqua.

Les Onnontagués avoient été avertis par un Transfuge.

M. le Vasseur traça aussitôt un Fort, qui fut achevé le lendemain. On y enferma le Magasin des vivres, les Canots, les Batteaux, & la garde en fut confiée au Marquis de Crisasy & à M. DES BERGERES, tous deux Capitaines, ausquels on donna cent cinquante Hommes choisis. Je ne sçai au reste comment les préparatifs de cette Expédition n'ayant été couverts d'aucun prétexte, on avoit pu se flatter de surprendre les Iroquois. Il est vrai que l'incertitude, où étoit le Public, de l'endroit, où devoit tomber l'orage, tint lontems les Cantons en suspens ; mais un malheureux Transfuge du Village de la Montagne, qui avoit été détaché avec plusieurs autres du

même Village, pour faire des Prisonniers, les instruisit du véritable dessein des François. 1696.

Un autre avis, que ce Traître alla ensuite donner au Canton de Tsonnonthouan, qui étoit le sien, produisit un effet tout contraire à celui, qu'il prétendoit : le Chevalier de Callieres, qui connoissoit assez les Sauvages, pour s'attendre que quelques-uns déserteroient, s'étoit avisé, en partant de Catarocouy, de dire assez haut qu'il ne falloit point être surpris de ce que les Outaouais n'arrivoient point, puisque M. de Frontenac les avoit fait prier d'attaquer le Canton de Tsonnonthouan, tandis qu'il marcheroit à Onnontagué : le Déserteur ne manqua pas de porter cette nouvelle à ses Compatriotes, ce qui fut cause que tous les Guerriers y resterent pour le défendre.

Ruse du Chevalier de Callieres, & ce qu'elle produit.

Ce même soir on aperçut une grande lueur du côté du grand Village d'Onnontagué, & on jugea, comme il étoit vrai, que les Sauvages y avoient mis le feu : la nuit suivante un autre Tsonnonthouan déserta. Ces deux Hommes avoient été pris en guerre l'année précédente ; on leur avoit accordé la vie, & ils témoignoient beaucoup d'affection pour les François ; mais la prudence vouloit qu'on ne comptât point sitôt sur leur fidélité. On avoit déja découvert beaucoup de pistes de Gens, qui alloient à Goyogouin & à Onneyouth, & qui venoient de ces deux Cantons ; on ne douta point que les Onnontagués n'y eussent envoyé toutes les bouches inutiles du leur, & qu'à leur place on n'en eût fait venir tous ceux, qui étoient en état de porter les armes.

Les Onnontagués brûlent leur grand Village.

Le troisiéme l'Armée alla camper à une demie-lieuë du débarquement, auprès des Fontaines salées, dont j'ai parlé ailleurs. Le jour suivant M. de Subercase la rangea en bataille sur deux lignes, & fit les Détachemens nécessaires pour porter l'Artillerie. M. de Callieres commandoit la ligne de la gauche, & comme il étoit incommodé des jambes, il avoit eu la précaution de faire embarquer un Cheval, qu'il monta. Le Chevalier de Vaudreuil conduisoit celle de la droite, qui étoit la moins exposée : le Général étoit entre les deux, porté dans un fauteuil, environné de sa Maison, & des Volontaires, ayant devant lui le canon. Le chemin étoit très-difficile, & l'on ne put arriver que le soir fort tard au Village, que l'on trouva presque tout en cendres, & deux Fran-

On n'y trouve Personne.

1696. çois, qui y étoient Prisonniers depuis lontems, tout récemment massacrés.

Négligence des Ennemis.

Ce qui surprit davantage, c'est que les Ennemis avoient ruiné leur Fort, où ils auroient pu se défendre lontems, ce qu'on reconnut aux vestiges, qui en restoient. On ne comprenoit pas même que les Anglois, qui l'avoient bâti, l'eussent ainsi abandonné, & n'eussent fait aucun mouvement pour secourir leurs Alliés. Ce Fort étoit un quarré long à quatre Bastions, environné d'une double palissade flanquée de redoutes, avec une enceinte fermée de perches de quarante, ou cinquante pieds de haut. Quinze-cent Iroquois, autant d'Anglois, quelques piéces d'Artillerie, qu'on pouvoit aisément faire venir de la Nouvelle York, la proximité des Bois si propres aux embuscades, & la facilité de défendre le Rigolet, auroient suffi pour mettre le Comte de Frontenac en danger de recevoir un échec, ou dans la nécessité de s'en retourner sans rien faire.

Les Onneyouths demandent la paix.

Le cinquiéme au matin deux Femmes & un Enfant du Village de la Montagne, qui étoient depuis six ans Captifs à Onnontagué, s'échaperent, & vinrent au Camp, où ils confirmerent que depuis six jours tout ce qui n'étoit pas en état de porter les armes, s'étoit refugié à une lieuë de-là. L'après-dîné du même jour un Soldat François, qui avoit été pris avec le P. Milet, arriva d'Onneyouth, chargé d'un Collier de la part des Chefs de ce Canton, pour demander la paix. Le Général le renvoya sur le champ avec ordre de dire à ceux, qui l'avoient député, qu'il vouloit bien recevoir leurs soûmissions, mais à condition qu'ils viendroient s'établir dans la Colonie; qu'au reste ils ne comptassent point de l'amuser par de feintes négociations, & qu'il alloit faire marcher des Troupes pour sçavoir leur derniere réponse.

M. de Vaudreuil marche à Onneyouth.

En effet le lendemain le Chevalier de Vaudreuil partit pour ce Canton à la tête de six, ou sept-cent Hommes. Il avoit ordre de couper les bleds, de brûler les Villages, de recevoir six Chefs en qualité d'ôtage, & au cas, qu'on voulût lui faire la moindre résistance, de passer au fil de l'épée tous ceux, qu'il pourroit joindre. Le sixiéme un jeune François, Prisonnier depuis sept ans à Onnontagué, s'échapa, & donna connoissance de plusieurs caches de bled & de hardes, que les Ennemis n'avoient pas eu le tems d'emporter. On s'en saisit, on

commença de couper les bleds & de ruiner le Pays, ce que l'on continua les deux jours suivans. 1696.

Le huitiéme un Onnontagué, âgé, dit-on, de près de cent ans, fut pris dans le Bois, n'ayant pu fuir avec les autres, ou ne l'ayant pas voulu; car il paroît qu'il y attendoit la mort avec la même intrépidité, que ces anciens Senateurs Romains dans le tems de la prise de Rome par les Gaulois. On l'abandonna aux Sauvages, qui, sans égard pour son grand âge, déchargerent sur lui le dépit, que leur avoit causé la fuite des autres. Jamais peut-être Homme n'a été traité avec plus de barbarie, & n'a témoigné plus de fermeté & de grandeur d'ame.

Constance d'un Vieillard brûlé par nos Sauvages.

Ce fut sans doute un spectacle bien singulier que de voir plus de quatre-cent Hommes acharnés autour d'un Vieillard décrépite, duquel, à force de tortures, ils ne purent arracher un soupir, & qui ne cessa, tant qu'il vécut, de leur reprocher de s'être rendu les Esclaves des François, dont il affecta de parler avec le dernier mépris. La seule plainte, qui sortit de sa bouche, fut, lorsque par compassion, ou peut-être de rage, quelqu'un lui donna deux, ou trois coups de couteau pour l'achever. „ Tu aurois bien dû, lui dit-il, ne « pas abreger ma vie, tu aurois eu plus de tems pour aprendre « à mourir en Homme. Quant à moi, je meurs content, parce « que je n'ai aucune bassesse à me reprocher. «

Le neuf M. de Vaudreuil, après avoir brûlé le Fort & les Villages du Canton d'Onneyouth, revint au Camp avec environ trente-cinq Hommes, la plûpart Prisonniers François, dont il avoit rompu les chaînes; ils étoient accompagnés des principaux Chefs du Canton, qui venoient se mettre à la discretion de M. de Frontenac. Ce Général leur fit un accueil très-favorable, dans l'esperance d'attirer les autres; mais son attente fut vaine. Il se rencontra dans cette Troupe un jeune Agnier, qui étoit venu à Onneyouth pour voir ce qui s'y passoit: il fut reconnu pour avoir déserté l'hyver précédent du Village de la Montagne, & il fut brûlé. Il avoit raporté au Chevalier de Vaudreuil que des Agniers & des Anglois s'étoient assemblés à Orange au nombre de trois-cent, pour aller au secours d'Onneyouth, qu'ils prévoyoient bien devoir être attaqué; mais qu'ils étoient d'abord retourné sur leurs pas, & que la consternation étoit grande par tout.

Ce que fait M. de Vaudreuil à Onneyouth.

1696.

On délibere ſur le parti, qu'on doit prendre.

Sur cet avis le Conſeil de guerre fut aſſemblé, & l'on y délibera de ce qu'il y avoit à faire pour mettre la derniere main à une Expédition ſi bien commencée. Le Comte de Frontenac fut d'abord d'avis qu'il falloit aller traiter le Canton de Goyogouin, comme on venoit de faire ceux d'Onnontagué & d'Onneyouth, & non-ſeulement cette propoſition fut généralement aplaudie; mais on ajoûta qu'après avoir ruiné ces trois Cantons, il falloit y conſtruire des Forts, pour empêcher les Sauvages de s'y rétablir.

Cela fut encore aprouvé; le Chevalier de Callieres s'offrit à demeurer pendant l'hyver dans le Pays pour exécuter ce projet, & ſon offre fut auſſi d'abord acceptée. M. de Maricourt & quelques autres Officiers, la plûpart Canadiens, comme plus accoûtumés que les autres à vivre dans les Bois, & à y ſuivre les Sauvages, furent nommés pour y reſter ſous ſes ordres; mais on fut bien ſurpris, lorſque dès le ſoir même le Général déclara qu'il avoit changé de penſée, & qu'il falloit ſe diſpoſer à reprendre la route de Montreal.

Le Comte de Frontenac, contre le ſentiment de tout le Monde, laiſſe ſon Expédition imparfaite.

Le Chevalier de Callieres eut beau lui repreſenter qu'il falloit du moins, avant que de ſortir du Pays, reduire les Goyogouins, les plus fiers de tous les Iroquois, & les plus aiſés à dompter; qu'il n'y auroit pour cela qu'à deſcendre une belle Riviere, qui conduiſoit dans ce Canton, & qu'il n'étoit beſoin pour cette Expédition, que d'une partie de l'Armée; il ne put rien obtenir, & l'on aſſûre qu'il échapa au Comte de Frontenac de dire que le Gouverneur de Montreal étoit jaloux de ſa gloire, & que c'étoit pour l'effacer, qu'il vouloit l'engager dans une nouvelle Entrepriſe, dont le ſuccès étoit incertain. Quoiqu'il en ſoit, le mécontentement devint preſque général, & ceux, qui le cacherent le moins, furent les Canadiens, & les Iroquois du Sault S. Louis.

Soupçons contre lui.

Mais malgré les inſtances réïtérées de ces Derniers, que M. de Frontenac n'aimoit point, il fit ſonner la retraite, en diſant aſſez haut: „ On veut obſcurcir ma gloire, & il eſt tems que je prenne un peu de repos. „. La Tradition, que j'ai trouvé aſſez conſtante au bout de neuf ans dans le Canada, eſt que quelques Perſonnes, qui ne vouloient pas voir finir la guerre ſitôt, avoient repréſenté au Gouverneur Général au ſortir du Conſeil que, ſi la Nation Iroquoiſe étoit une fois détruite, ou entiérement hors d'état de nous cauſer

de l'inquiétude, le Roy ne manqueroit pas de faire une reforme considérable dans les Troupes, que Sa Majesté entretenoit dans la Colonie. 1696.

C'étoit-là le prendre par son foible ; il aimoit à dominer, il avoit la nomination de la plûpart des Emplois militaires, qui rendoit toutes les bonnes Familles absolument dépendantes de lui, & lui concilioit une autorité, dont la diminution l'auroit mortifié. D'ailleurs il avoit assez d'esprit pour comprendre que la Cour, où l'on recevoit de tems en tems des Mémoires contre sa conduite, le ménageroit moins, quand elle le jugeroit moins nécessaire. Il crut donc, à ce que ses Ennemis ont prétendu, devoir conserver un Ennemi, dont il avoit besoin pour se maintenir dans le point d'élévation, où il se trouvoit.

Mais pour estimer un Homme de ce rang capable d'avoir ainsi sacrifié la tranquillité d'une Colonie à son ambition ; flétri des Lauriers, qu'il étoit venu cueillir si loin, & avec tant de fatigues à l'âge de 74. ans ; & terni toute la gloire, qu'il avoit acquise depuis son retour en Canada, il faut, ce semble, une évidence, que les plus fortes conjectures ne donnent point ; & ce n'est pas assez qu'on n'ait pu concevoir le motif, qui le faisoit agir, pour lui en attribuer un, qui le déshonoreroit. D'ailleurs s'il avoit dans la Nouvelle France un grand nombre de Partisans, que son mérite personnel avoit prévenus en sa faveur, ou que l'intérêt & la reconnoissance lui attachoient, il y avoit encore plus de Personnes, qui croyoient avoir sujet de se plaindre de lui. Or on sçait assez que le ressentiment laisse des impressions beaucoup plus durables, que l'estime & la reconnoissance, qui souvent sont ensevelies dans le tombeau avec celui, qui en étoit l'objet.

L'Armée retourne à Montreal.

Le Comte de Frontenac laissa donc murmurer les Sauvages & tous ceux, qui n'aprouvoient pas sa résolution. Il partit le neuf, & alla camper à deux lieuës de son Fort. Il s'y rendit le dix, & le fit raser. Il s'embarqua le lendemain, & le vint il arriva à Montreal, n'ayant perdu que six Hommes dans son Expédition, à sçavoir deux Sauvages, qui s'étant enyvrés d'eau-de-vie, furent massacrés par les Iroquois ; un François, dont le Canot fut attaqué dans la retraite ; & trois autres, qui se noyerent dans les Rapides, pour n'avoir pas suivi la route, qu'on leur avoit marquée.

1696. M. de Frontenac trouva à Montreal le Sieur d'Argenteuil, qui étoit venu de Michillimakinac avec cinquante François, pour l'accompagner à Onnontagué, mais qui étoit arrivé trop tard. Ce fut par cet Officier, qu'on apprit la véritable raison, qui avoit empêché nos Alliés d'aller joindre le Général, comme ils l'avoient promis. Cette raison n'étoit qu'une mauvaise volonté de leur part, colorée de prétextes, qui ne valoient pas mieux, & dont le plus spécieux fut la persuasion, où ils étoient, qu'il en seroit de cette Entreprise, comme de plusieurs autres projets tout semblables, qu'on avoit formés les années précédentes, & qui n'avoient point eu d'exécution.

Pourquoi nos Alliés ne furent pas de cette Expédition.

Cependant le Gouverneur Général, non-seulement croyoit avoir beaucoup fait en humiliant les Iroquois; mais comme il étoit instruit que la disette des vivres n'étoit guéres moins grande dans les Cantons, où il n'avoit pas pénétré, que dans ceux, qu'il avoit ravagés, & que la Nouvelle York n'étoit nullement en état de leur en fournir, il se flatta que cette Nation, pour éviter sa ruine entiere, accepteroit la paix aux conditions, qu'il lui plairoit de lui imposer. Pour achever de l'y contraindre, il résolut de continuer la guerre, & après avoir donné à ses Troupes & aux Milices le tems de se refaire de leurs travaux, il en fit plusieurs Détachemens, qui harcelerent l'Ennemi jusqu'à la fin de l'automne.

M. de Frontenac veut obliger les Iroquois à lui demander la paix.

Il descendit lui-même à Quebec, dès qu'il eut donné ses ordres, & le vintcinquiéme d'Août *le Wesp*, Navire du Roy, y arriva avec un commandement exprés du Roy d'y embarquer des Troupes & des Canadiens sous la conduite de M. de Muys, Capitaine, Officier de mérite, & des plus capables, qu'il y eut alors dans la Colonie. *Le Wesp* devoit porter ce renfort droit à Plaisance, & y attendre M. d'Iberville, lequel ne devoit s'y rendre, qu'après avoir enlevé aux Anglois le Fort de Pemkuit, suivant le plan, dont nous avons parlé au Livre précédent.

Préparatifs pour l'attaque de Pemkuit.

La Cour avoit extrêmement à cœur cette Entreprise; une Place fortifiée au milieu des Nations Abénaquises donnant lieu de craindre qu'à la fin ces Sauvages, si nécessaires à la Nouvelle France, ou ne fussent accablés par toutes les Forces de la Nouvelle Angleterre, ce qui seroit infailliblement arrivé, si les Anglois avoient eu des Gouverneurs plus habiles; ou détachés pour toujours de notre alliance par le défaut

de

de ſecours de notre part ; mais nos Ennemis prenoient pour arriver à ce but des moyens, qui n'étoient propres qu'à les en éloigner. 1696.

Nouvelle trahiſon faite aux Abénaquis par les Anglois.

Quelques mois auparavant des Abénaquis s'étoient encore laiſſés attirer à Pemkuit par l'eſperance, qu'on leur avoit donnée de leur remettre des Priſonniers de leur Nation : ils y avoient été aſſez bien reçus d'abord ; mais lorſqu'ils ſe croïoient plus en ſûreté, deux furent tués à coups de piſtolet. On voulut enſuite ſe ſaiſir des autres, & quoiqu'ils euſſent été ſurpris, ils ſe défendirent lontems avec leur valeur ordinaire. Deux furent tués ; il en coûta auſſi la vie à deux Anglois. Il paroît que les autres Sauvages, dont je n'ai pu ſçavoir le nombre, demeurerent Priſonniers ; car je trouve que Taxous, qui étoit un de ces derniers, tua en chemin deux de ſes Conducteurs, & ſe ſauva : quelques autres s'évaderent après lui.

On ne comprenoit pas comment les Anglois ne voyoient point qu'en prenant une autre conduite ils auroient pu réuſſir avec le tems à gagner un Peuple naturellement doux & facile ; mais les Nations, non plus que les Particuliers, ne ſe défont jamais de leur caractere, & ſont preſque toujours les Victimes de leur défaut dominant. Par là même raiſon ces trahiſons ſi fréquentes ne corrigeoient point les Abénaquis d'une confiance, dont ils avoient été ſi ſouvent les Dupes, non plus que de leur manque de prévoyance, qui les reduiſoit preſque toujours à manquer du néceſſaire. La moindre lueur d'eſperance de délivrer leurs Freres d'un eſclavage, dont ils connoiſſoient la dureté, ſuffiſoit pour effacer de leur mémoire les piéges, qu'on leur avoit tant de fois tendus ſous cet appas, & l'on apréhendoit avec raiſon qu'à la fin ils ne s'accommodaſſent avec un Ennemi, dont ils oublioient toujours qu'ils n'avoient rien à eſperer, & qu'ils ne devoient ceſſer de craindre.

MM. d'Iberville & de Bonaventure arrivent en Acadie.

C'eſt ce qui fit prendre au Conſeil du Roi la réſolution de les délivrer d'un voiſinage, qui ne pouvoit manquer de cauſer avec le tems leur perte, quelque parti qu'ils priſſent, & on étoit bien perſuadé que de leur conſervation dépendoit celle de l'Acadie, & de toutes ſes dépendances. MM. d'Iberville & de Bonaventure, à qui j'ai dit que Sa Majeſté avoit donné la Commiſſion d'attaquer Pemkuit, arriverent le vintſix de Juin à la Baye des Eſpagnols : ils y trouverent des Let-

1696. tres du Chevalier de Villebon, par lesquelles ils aprirent que trois Navires Anglois les attendoient à l'entrée de la Riviere S. Jean, & ils se remirent en Mer le quatriéme de Juillet, pour les aller chercher.

Ils prennent un Vaisseau Anglois.

Ils les rencontrerent le quatorze, & d'Iberville ayant dématé le Niewport de vint-quatre piéces de canon, s'en rendit Maître, sans avoir perdu un seul Homme. Les deux autres se sauverent à la faveur d'une brume fort épaisse, qui s'éleva tout à coup. Cinquante Micmaks, que d'Iberville avoit embarqués sur son bord à la Baye des Espagnols, contribuerent beaucoup à sa victoire. Le lendemain les deux Navires François s'aprocherent de la Riviere S. Jean, où le Chevalier de Villebon les attendoit avec cinquante Sauvages; ils y resterent jusqu'au deuxiéme d'Août, & y débarquerent les munitions, dont on les avoit chargés pour le Fort de *Naxoat*, qu'on avoit substitué à celui de Jemset. Les cinquante Sauvages, qui accompagnoient Villebon, & qui étoient de la même Nation, que ceux, qui avoient suivi M. d'Iberville, s'embarquerent sur *le Profond*, que commandoit M. de Bonaventure.

Attaque du Fort de Pemkuit.

Le septiéme ils mouillerent à Pentagoët. Ils y trouverent le Baron de Saint Castin avec deux-cent Sauvages, Canibas & Malecites, & M. d'Iberville leur distribua les présens du Roy, tant pour eux, que pour ceux des leurs, qui étoient allés en guerre d'un autre côté. Saint Castin & sa Troupe s'embarquerent ensuite dans leurs Canots, avec M. de Villieu, Capitaine, M. de Montigny, & vint-cinq Soldats de la Compagnie de Villieu. Ils arriverent le treize à la vûë de Pemkuit, & ils l'investirent le quatorze.

Le même jour MM. d'Iberville & de Bonaventure mouillerent à une lieuë de la Place, & ayant appris que St. Castin avoit déja dressé deux mortiers & un canon, ils envoyerent sur les cinq heures du soir sommer le Commandant, qui se nommoit CHUBD. Cet Officier reçut la sommation avec beaucoup de fierté, & répondit que quand la Mer seroit toute couverte de Vaisseaux François, & la Terre d'Indiens, il ne se rendroit pas, qu'il n'y fût forcé.

Sur cette réponse les Sauvages commencerent à tirer: le Fort fit aussi un assez grand feu de mousqueterie, & tira quelques coups de canon. Sur les deux heures après minuit M. d'Iberville descendit à Terre, & fit travailler avec tant de di-

ligence aux batteries, qu'à trois heures après midi elles étoient toutes dressées, & qu'on tira cinq bombes, qui mirent l'allarme dans le Fort. St. Castin, qui s'en aperçut, fit avertir les Assiégés que, s'ils attendoient l'assaut, ils auroient à faire aux Sauvages, dont ils sçavoient bien qu'ils n'avoient aucun quartier à esperer. 1696.

Cette ménace eut son effet: la Garnison, qui étoit de quatre-vint douze Hommes, obligea le Commandant de capituler. Les conditions, qu'il demanda, furent qu'on ne dépouilleroit Personne; que le Commandant & tous les Siens seroient envoyés à Baston, & échangés contre les François & les Sauvages, qu'on y retenoit, & qu'on les garantiroit contre la fureur des Indiens. Tout cela fut accordé, Chubd & sa Garnison sortirent le soir même de la Place, & M. de Villieu y entra avec soixante François. Les Prisonniers furent ensuite menés dans une Isle sous le canon des Vaisseaux de Roy, où il n'y avoit pas à craindre qu'ils fussent insultés par les Sauvages, & cette précaution étoit encore plus nécessaire, qu'on ne l'avoit cru d'abord. Il capitule.

Villieu en entrant dans le Fort, y trouva un Canibas aux fers; & parmi des papiers, que le Commandant avoit négligé d'emporter, ou de brûler, un ordre venu depuis peu de Baston de faire pendre ce Prisonnier. Villieu étoit trop sage pour instruire alors les autres Sauvages de cet ordre; mais le Prisonnier étoit dans l'état du Monde le plus déplorable, ayant les jambes roides comme un bâton, & paroissant prêt à expirer, ce qui mit ses Compatriotes dans une rage, dont on eut bien de la peine à empêcher les effets. Le Fort de Pemkuit n'étoit pas une aussi bonne Place, qu'il le paroissoit; toutefois il est certain que, s'il eût été défendu par de braves Gens, le succès du siége eût pu être douteux, ou du moins il en eût coûté bien du sang pour s'en rendre Maître. On n'y manquoit de rien pour une longue défense, le magasin à poudre n'avoit à craindre que les bombes, encore n'étoit-ce que par un petit endroit, parce qu'un gros Rocher, contre lequel il étoit apuyé, faisoit une partie de sa voute & de ses murailles. Enfin il y avoit dans le Fort quinze piéces d'Artillerie montées, & rien n'étoit mieux ménagé, ni plus propre, que les logemens des Officiers & des Soldats.

Le dix-sept & le dix-huit furent employés à le ruiner. En-

1696.

On renvoye à Baston une partie des Prisonniers.

suite M. d'Iberville envoya une partie de la Garnison au Commandant de la Nouvelle Angleterre, & lui fit dire que, s'il vouloit retirer le reste, & l'Equipage du Niewport, il falloit lui remettre incessamment tous les François & leurs Alliés, qu'il retenoit dans ses prisons. Il partit en même tems pour Pentagoët, où il attendit quelque tems la réponse du Commandant; mais comme elle tarda beaucoup, & qu'il n'avoit pas assez de vivres pour nourrir tant de Monde, il renvoya encore cent Hommes à Baston, & ne retint que les Officiers, dont il confia la garde à M. de Villieu.

Les deux Navires François évitent une Escadre Angloise.

Le troisiéme de Septembre il fit voile avec M. de Bonaventure & sa prise. Ils avoient à peine doublé les Isles, qui sont à l'entrée de la Riviere de Pentagoet, qu'ils aperçurent au vent sept Voiles, qui venoient à eux, & qui les tenoient entr'elles & la Terre. D'Iberville cria aussitôt au Sieur de Lauson, qui commandoit le Niewport, où étoient les cent Micmaks, qu'il avoit embarqués à la Baye des Espagnols & à la Riviere S. Jean, de se tenir le plus près de lui qu'il seroit possible.

Les Sauvages de leur côté, qui ne douterent point qu'il ne fallût se battre, prierent cet Officier que plûtôt que de se rendre, il abordât le plus grand des Vaisseaux Ennemis, parce qu'ils aimoient mieux mourir les armes à la main, & après avoir vengé par avance leur mort, que de pourrir dans les cachots de Baston. Lauson le leur promit; mais sur le soir l'Escadre Angloise étant déja fort proche, d'Iberville fit revirer de bord & porter à Terre; puis après avoir fait une lieuë, il alongea la Côte en tirant vers les Monts déserts. Alors les Anglois désesperant de le joindre, ou n'osant s'aprocher d'une Côte, qu'ils ne connoissoient peut-être pas assez, changerent aussi de route, & prirent celle de la Riviere S. Jean.

Ils arrivent à Plaisance.

Le lendemain matin d'Iberville ne les voyant plus, s'éleva au large, & courut ainsi jusqu'à l'Isle Royale, ou de Cap Breton; ce qui l'empêcha d'embarquer un assez grand nombre de Sauvages, qui l'attendoient dans le Port de la Héve, & qui devoient l'accompagner en Terre-Neuve. Il débarqua même dans l'Isle Royale ceux, qui étoient sur le Niewport, à la réserve de trois, qui ne voulurent point le quitter, & le douziéme d'Août il mouilla dans la Rade de Plaisance, n'ayant perdu dans son Expédition que le jeune du Tast,

Garde-Marine, & qui servoit d'Enseigne sur son bord. Cet Officier s'étoit donné de si grands mouvemens pour le siége de Pemkuit, qu'il fut attaqué d'une pleuresie, dont il mourut. 1696.

Cependant l'Escadre Angloise, qui avoit manqué les trois Navires François, rencontra le Chevalier de Villebon, qui s'en retournoit à son Fort de Naxoat avec une Troupe de Sauvages, & le fit Prisonnier. De-là elle continua sa route vers l'Acadie, & mouilla l'ancre vis-à-vis de Beaubassin, où elle débarqua quatre-cent Hommes, parmi lesquels il y avoit cent cinquante Sauvages. Alors un nommé BOURGEOIS, qui avoit une Habitation dans ces Quartiers-là, se mit dans une Chaloupe, & alla trouver le Commandant à son bord; il lui présenta un Ecrit, par lequel tous les Habitans de Beaubassin s'étoient engagés au tems de la conquête de l'Acadie par le Chevalier Phibs à demeurer fidéles au Roy Guillaume, & avoient été reçus sous sa protection.

M. de Villebon est pris par les Anglois.

Le Commandant ayant lu cet Ecrit, assûra Bourgeois qu'il ne seroit fait aucun tort à Personne, & défendit même à ses Soldats de rien prendre dans les Habitations, ni de tuer plus de Bestiaux, qu'il ne leur en faudroit pour vivre. Il se rendit ensuite avec ses principaux Officiers chez Bourgeois, où plusieurs autres Habitans vinrent le saluer; mais tandis qu'il étoit dans cette maison, dont le Maître le regaloit de son mieux, ses Soldats se disperserent dans toutes les autres, & s'y comporterent comme dans un Pays de conquête.

Ceux-ci exercent plusieurs hostilités en Acadie contre le droit des Gens.

Plusieurs Habitans s'étoient bien douté que cela arriveroit, & s'étoient mis en sûreté dans des lieux, où ils sçavoient bien qu'on n'iroit pas les chercher: ils n'en voulurent pas même sortir, quoi qu'on pût leur dire pour les rassûrer de la part du Général Anglois, & bien leur en prit; car bientôt ce Général ne garda pas plus de mesures que ses Soldats; ceux, qui firent paroître plus d'humanité, furent les Sauvages. Au bout de neuf jours il ne restoit plus à Beaubassin aucun édifice sur pied, que quelques maisons & quelques granges, dont on avoit tout enlevé, & l'Eglise, à laquelle on n'avoit point encore touché; mais des Anglois y ayant ensuite aperçu une Affiche signée de M. de Frontenac, & qui contenoit quelque Reglement pour la Traite, le Commandant, qui en fut averti, éclata en reproches contre les Habitans, ménaça de les

1696. traiter comme des Sujets rebelles, acheva de les ruiner, & fit réduire l'Eglise en cendres.

Il leur présenta ensuite un Ecrit en Anglois à signer, disant qu'il ne contenoit qu'une nouvelle Déclaration, par laquelle ils se reconnoissoient Sujets du Roy Guillaume, & ajoûta qu'elle leur serviroit de sauvegarde contre les Anglois, qui pourroient débarquer sur leur Côte. Cela fait, il se rembarqua, & le vintneuf de Septembre il appareilla pour la Riviere S. Jean, où il arriva le même jour. Un Enseigne de la Garnison de Naxoat, nommé CHEVALIER, étoit en vedette à l'entrée de cette Riviere, avec un petit Détachement de trois, ou quatre Soldats : il aperçut d'abord un Brigantin d'environ soixante tonneaux, & le lendemain il fut attaqué par des Anglois, qui avoient mis pied à Terre, sans qu'il s'en fût aperçu.

Il se jetta dans le Bois, & alla avertir son Commandant de l'arrivée des Ennemis, dont il n'avoit pu sçavoir, ni le nombre, ni les Forces. Ce Commandant étoit le Chevalier de Villebon, qui avoit apparemment été relâché, ayant fait voir qu'il n'étoit pas Prisonnier de bonne guerre, parce qu'il avoit été arrêté avec un Passeport en bonne forme. Deux jours après Chevalier retourna à la Mer lui troisiéme ; mais il tomba dans une embuscade, que lui avoient dressée quelques Sauvages ; il y fut tué, & ses deux Soldats pris.

Ils font le siége de Naxoat.

Ceux-ci, je ne sçai par quels motifs, découvrirent aux Anglois plusieurs caches, qu'on avoit faites assez près de-là de munitions & de marchandises, & le tout fut embarqué dans les Navires, qui reprirent aussitôt la route de Baston. Ils n'avoient pas encore fait beaucoup de chemin, qu'ils rencontrerent une Fregate de trente-deux piéces de canon, & deux autres petits Bâtimens, commandés par un Capitaine Anglois, nommé SIKIK, lequel en vertu d'un ordre, dont il étoit Porteur, obligea l'Escadre de retourner à la Riviere S. Jean pour attaquer le Fort de Naxoat. Ainsi l'Armée Ennemie, augmentée de trois Vaisseaux, & fortifiée de deux-cent Hommes, reparut à l'entrée de la Riviere S. Jean, lorsqu'on la croyoit bien proche de Baston.

Le Chevalier de Villebon en reçut la nouvelle le douziéme d'Octobre par M. de NEUVILLETTE son Frere, le plus jeune des Fils du Baron de Bekancourt, & qui avoit été en-

voyé pour sçavoir ce qu'étoit devenu le Sieur Chevalier. Il avoit écrit la veille au P. Simon, Recollet, qui gouvernoit assez près de-là une Mission de Sauvages, pour le prier d'engager le plus qu'il pourroit de ses Néophytes à le venir joindre, & ce Religieux lui amena le quatorze trente-six Guerriers. Il renvoya le lendemain Neuvillette à la Mer, & cet Officier retourna le seize à Naxoat, ayant rencontré les Ennemis en assez grand nombre à une demie-lieuë au-dessous de Jemset, c'est-à-dire, environ à moitié chemin de l'embouchure de la Riviere à Naxoat. 1696.

M. de Villebon avoit déja mis son Fort en assez bon état, il fit encore travailler le reste du jour à de nouveaux rétranchemens, en quoi il fut parfaitement secondé par son Frere, par M. de Gannes, un de ses Officiers, par le Sr de la Côte, Ecrivain du Roy, & par le Sr Tibierge, Agent de la Compagnie de l'Acadie. Le dixseptiéme au soir il fit battre la Générale, & toute sa Garnison étant sous les armes, il lui fit une Harangue militaire fort pathétique : il l'exhorta à mépriser un Ennemi, lequel malgré la supériorité du nombre, ne tenoit pas ordinairement contre les François, & il finit en promettant sur son honneur que, si quelqu'un avoit le malheur d'être estropié en combattant pour son Roy, & pour sa Patrie, Sa Majesté pourvoyeroit à sa subsistance le reste de ses jours.

Diligences de M. de Villebon pour la défense.

On ne répondit à ce discours, que par de grands cris de *Vive le Roy*, & dans le même tems les Srs de Clignancourt & Baptiste arriverent au Fort avec dix François, qui avoient leurs Habitations au-dessous de Naxoat. M. de Villebon leur commanda de se mettre à la tête des Sauvages, pour disputer la descente aux Anglois, & de lui envoyer tous les jours quelqu'un pour recevoir ses ordres. Tout étant ainsi disposé, chacun se rendit à son Poste, dans la résolution de ne le quitter qu'avec la vie, & comme l'aboyement des Chiens fit connoître que l'Ennemi approchoit, tout le Monde passa la nuit sous les armes.

Résolution de la Garnison.

Le dix-huit entre huit & neuf heures du matin, tandis que le Commandant assistoit à la Messe, on l'avertit qu'il paroissoit une Chaloupe pleine de Gens armés. Il fit aussitôt tirer l'allarme, & dans l'instant chacun reprit son Poste. Deux autres Chaloupes, armées comme la premiere, la suivoient de près : on les laissa aprocher jusqu'à la demi portée du ca-

Attaque du Fort.

1696. non, & alors on tira sur elles, ce qui les obligea de se mettre à l'abri derriere une pointe, où elles firent leur descente, sans qu'il fût possible de les en empêcher, quoiqu'elles ne fussent guéres qu'à la portée du mousquet, parce que la Riviere étoit entre deux. On attendit aussitôt les Anglois crier *Vive le Roy*, & la Garnison en fit autant de son côté.

Un moment après on les vit s'avancer en bon ordre jusques vis-à-vis du Fort, où la Riviere a une bonne portée de pistolet de large. Ils camperent en cet endroit, & commencerent aussitôt à travailler à un épaulement, pour se mettre à couvert du feu de la Place. Ils dresserent ensuite une batterie de deux piéces de Campagne, qui furent en état de tirer au bout de trois heures. Ils arborerent alors le Pavillon Royal d'Angleterre, & le soir ils placerent un troisiéme canon plus gros que les deux autres, & plus près du Fort, mais comme il étoit à découvert, il tira peu.

Les deux premiers furent bien servis ; mais ceux du Fort le furent encore mieux. La mousqueterie fit aussi de part & d'autre un très-grand feu, & les Sauvages des deux Partis s'étant un peu avancés sur le bord de la Riviere, se battirent en Braves. La nuit, qui survint, mit fin au combat, & le Chevalier de Villebon apercevant les Ennemis, qui se préparoient à allumer des feux, parce que le froid étoit fort picquant, fit donner plusieurs allarmes pour les en empêcher ; mais comme elles ne produisoient pas l'effet, qu'il en avoit esperé, il fit charger un canon à mitrailles, dont le premier coup les obligea d'éteindre tous leurs feux.

Ils passerent ainsi une nuit très-rude, & dès le point du jour la mousqueterie du Fort recommença à tirer sur eux. Ils n'y répondirent que vers les huit, ou neuf heures, & ne le firent qu'avec les deux piéces de leur batterie. La Côte, qui s'étoit déja fort distingué la veille, en tirant beaucoup & fort juste, démonta bientôt une de ces deux piéces, & on continua de faire un si terrible feu sur l'Escadre, qu'elle fut aussi abandonnée peu de tems après. Sur le midi le Sieur de FALAISE arriva de Quebec, ayant fait une diligence extrême pour avoir part à la défense de Naxoat, dont il avoit apris le siége en chemin. On lui assigna sur le champ son Poste, & le reste du jour le feu de la Place fut très-vif.

Le siége est levé. Le soir les Ennemis allumerent un feu, qui occupoit un grand

1696.

grand terrein, & l'on ne douta presque point qu'ils ne songeassent à décamper. Quelque tems après on les aperçut, qui chargeoient leurs Chaloupes, & M. de Villebon voulut engager les Sauvages, que commandoient MM. de Clignancourt & Baptiste, à passer la Riviere au-dessous du Fort, pour tomber ensuite sur eux; mais ils le refuserent, je ne sçai pourquoi: le lendemain matin le Camp des Assiégeans se trouva vuide. Neuvillette fut aussitôt détaché pour les suivre; mais après qu'il eut fait trois lieuës, il les trouva embarqués dans quatre Bâtimens d'environ soixante tonneaux, & descendant la Riviere à la faveur d'un bon vent.

Il tira beaucoup sur eux, pour leur faire croire que les Sauvages étoient à leurs trousses, après quoi il retourna au Fort. Nous n'eumes à ce siége qu'un Soldat tué, un autre eut les deux jambes emportées d'un de nos canons, & un troisiéme fut estropié par son fusil, qui lui creva entre les mains. La précipitation, avec laquelle les Anglois se retirerent, fit juger qu'ils n'en avoient pas été quittes à si bon marché. Ils brûlerent, avant que de s'embarquer, deux, ou trois maisons, & laisserent au bas de la Riviere deux Habitans, qu'ils avoient amenés de Beaubassin, avec leurs Femmes & leurs Enfans; mais on n'en put tirer aucune lumiere sur la perte, qu'avoient faite les Ennemis.

Etat des Anglois & des François en Terre-Neuve.

Tandis que les Anglois étoient si mal menés du côté de l'Acadie, on se préparoit à les chasser de Terre-Neuve, où ils occupoient un grand nombre de Postes, presque tous sur la Côte Orientale de cette Isle. Ils y avoient même des Etablissemens fort considerables, entre lesquels ils avoient pratiqué une communication facile par des chemins coupés dans le Bois. On y voyoit plusieurs Habitans très-riches, & de leur propre aveu leur commerce y montoit à dix-sept millions par an. En un mot ils se formoient en Terre-Neuve une puissance, qui les pouvoit rendre Maîtres absolus du commerce le plus riche, le plus aisé, le plus étendu de l'Univers, & qui demande le moins de dépense; c'est celui des Moruës.

Il s'en falloit bien que nous eussions pris d'aussi bonnes mesures pour le partager avec eux. La Colonie de Plaisance, quoique placée dans un des plus beaux, & des plus commodes Ports de l'Amérique, ne valoit pas le plus médiocre de leurs Etablissemens. Un Auteur contemporain, & Témoin

1696. oculaire de ce qu'il avance, assûre que le plus aisé de nos Habitans n'étoit pas logé plus au large, qu'on ne l'est dans un Navire; que tous y étoient réduits à une ration par jour, c'est-à-dire, à la portion d'un Matelot; que Personne n'étoit en état de soulager les Pauvres, ni les Malades, & que l'on n'avoit pas même eu soin d'y bâtir un Hôpital.

Le Fort de Plaisance n'étoit pas une trop bonne Place, sa principale défense étoit la difficulté d'en aprocher, & le Gouverneur n'y avoit pour toute Garnison que dix-huit Soldats, ausquels il pouvoit joindre dans un besoin environ quatre-vint Pêcheurs, les uns & les autres fort peu aguerris, & sur lesquels on ne pouvoit pas compter pour un coup de main.

Caractére du Gouverneur de Plaisance.

Ce Gouverneur étoit encore M. de Brouillan, que nous avons déja vû repousser les Anglois de devant sa Place. C'étoit un brave Homme, un Officier intelligent & expérimenté; mais il n'avoit le don de se faire aimer, ni de ceux, qui étoient sous ses ordres, ni de ceux, que la Pêche de la Moruë attiroit dans son Gouvernement. Le désir d'accumuler ne manque guéres de produire ce fâcheux effet: il sert au moins de prétexte, & fournit des occasions pour accuser de violence & de vexation ceux, qui n'ont pas sçu réprimer cette passion, ou la dissimuler. M. de Brouillan pour son malheur avoit au moins la reputation d'être avide & intéressé, & le Service du Roy en souffrit autant que sa gloire.

Quant à la Religion, on ne sçavoit trop si les Anglois de Terre-Neuve en avoient une, puisque dans un si grand nombre de Postes assez peuplés, on ne voyoit pas un seul Ministre; d'où s'ensuivoit un si grand déréglement de mœurs, que les plus Sages reconnurent dans les disgraces, dont nous allons les voir accablés, la main de Dieu, qui s'apésantissoit sur eux. L'abondance & le luxe n'avoient pu enfanter les mêmes désordres parmi les François, qui le plus souvent manquoient du nécessaire; mais pour l'ordinaire ils n'étoient guéres moins dénués des secours spirituels, que des temporels, & pour sçavoir recourir à Dieu dans ses besoins, & souffrir sa misere avec patience, comme il convient à des Chrétiens, il faut du-moins être instruit des grands principes du Christianisme.

Il part pour attaquer S. Jean.

Telle étoit la situation des deux Colonies Européennes, qui partageoient l'Isle de Terre-Neuve, lorsque M. d'Iberville proposa à la Cour de la mettre toute entiere sous l'obéissance

du Roy. Comme ſon Expédition de Pemkuit l'avoit retenu du côté de l'Acadie plus lontems, qu'il n'avoit compté d'y être, il ne put arriver à Plaiſance, que le douziéme de Septembre. M. de Brouillan, qui, ſuivant leurs conventions, devoit l'y attendre juſqu'à la fin du mois d'Août, en étoit parti trois jours auparavant avec le Vaiſſeau du Roy *le Pelican*, & huit Bâtimens Maloins, *le Comte de Thoulouſe*, *le Philippeaux*, *le Diamant*, trois Corvettes & deux Brulots, pour aller attaquer S. Jean. C'étoit le Quartier général des Anglois, & le Port, où abordoient ordinairement les Vaiſſeaux du Roy d'Angleterre. 1696.

Quoiqu'il eût des avis certains qu'on étoit inſtruit de ſon projet, il ne crut pas devoir ſe preſſer d'attaquer les Côtes, où les Ennemis étoient moins ſur leurs gardes, & il aima mieux attendre que les vents fuſſent favorables, pour aller droit à S. Jean. Mais comme il ſe tenoit à dix, ou douze lieuës au large par le travers de ce Port, le tems devint ſi mauvais, & la Mer ſi orageuſe, que les Bâtimens, qui l'accompagnoient, furent lontems ſéparés de lui. Ils ſe rallierent enfin à ſept, ou huit lieuës de Terre, & il réſolut de ne plus differer à entrer dans le Port.

Il n'y peut entrer.

Il n'en étoit plus qu'à la portée du canon, lorſqu'il ſe ſaiſit d'une Chaloupe, laquelle alloit apparemment à la découverte, & où ſe trouva le Sieur Ites, Commandant d'un Navire du Roy d'Angleterre, nommé *le Soldat de Priſe*. Il ſçut de cet Officier qu'il y avoit à S. Jean quarante Navires, dont quelques-uns avoient depuis dix-huit juſqu'à trente-deux piéces de canon montées. Cet avis ne lui fit pas changer de deſſein, & il ſe prépara à faire la deſcente à l'entrée du Port, dès que la nuit ſeroit venuë; mais le Courant l'ayant fait dériver ſix lieuës au Sud, malgré tous les efforts, qu'il fit pour ſe ſoûtenir, ſon projet échoua.

D'autres Courans l'entraînerent enſuite, ſans qu'il s'en aperçut, vis-à-vis d'une Baye, qu'on appelle *Baboul*, par corruption de *Bayeboul*, où deux jours auparavant il avoit envoyé *le Philippeaux* & *le Comte de Thoulouſe*, pour s'emparer de ce Poſte, & ſe rendre Maître d'un Navire du Roy d'Angleterre, appellé *le Zephir*, & de deux Vaiſſeaux Marchands, qui y étoient mouillés. Mais ces deux Vaiſſeaux n'ayant pu aprocher la Terre, revinrent joindre M. de Brouillan. Ce

1696. Gouverneur voulut essayer s'il seroit plus heureux, & il entra en effet dans la Baye à la faveur d'un petit vent, qui tomba tout-à-fait dans le tems, qu'il manœuvroit pour aborder *le Zéphir.*

Il se saisit de plusieurs Postes.

Il essuya alors le feu de cinq petits Forts, ce qui ne l'empêcha point de commander deux descentes, l'une à gauche par M. de St Ovide, son Neveu, & l'autre à droite sous les ordres du Sieur l'Hermite, Major de Plaisance. Toutes deux réussirent ; l'Hermite chassa les Anglois de deux batteries, qui incommodoient beaucoup les Navires François ; St. Ovide leur enleva deux Forts, où le Capitaine *du Zéphir* s'étoit retiré avec la meilleure partie de son Equipage, & un assez grand nombre d'Habitans, qui se refugierent dans les Bois.

M. de Brouillan voulut ensuite retourner à S. Jean, qu'il désiroit passionnément de prendre sans le secours de M. d'Iberville ; mais la mésintelligence s'étant mise entre lui & les Maloins, il fut obligé de tourner vers *le Forillon*, qu'il emporta l'épée à la main, malgré la vigoureuse résistance du Sieur Clasby, Capitaine du *Zephir*, qui resta Prisonnier de guerre avec tous ses Gens. *Aiguefort*, *Fremouse*, & *Rognouse* ne lui coûterent que la peine du voyage, qu'il fit par Terre, parce qu'il trouva tous ces Postes abandonnés. Il prétendit que, si les Maloins avoient exécuté ses ordres, ils auroient enlevé un très-grand nombre de Navires Marchands, qui étoient dans tous ces Ports. Il ne laissa pas d'en prendre environ trente dans le cours de cette Expédition, après laquelle il retourna à Plaisance, moins flatté de ces petits succès, que mortifié de n'avoir pu prendre S. Jean, & fort picqué contre les Maloins, qui de leur côté se plaignoient beaucoup de lui.

Il se brouille avec M. d'Iberville.

Il arriva dans sa Place le dix-sept d'Octobre, & y trouva M. d'Iberville, qui faute de vivres n'avoit pu aller le joindre. Il n'avoit pourtant pas perdu son tems ; car après diverses excursions pour reconnoître le Pays, ayant reçu par *le Wesp* & *le Postillon* les secours d'Hommes & les provisions, qu'il attendoit de Quebec, il fit ses préparatifs pour aller attaquer *Carbonniere*, le Poste Anglois le plus reculé vers le Nord. Il étoit sur le point de partir pour cette Entreprise, lorsque M. de Brouillan débarqua à Plaisance, il lui communiqua son dessein ; mais le Gouverneur lui déclara nettement que ce projet n'étoit

point de son goût, qu'il n'y consentiroit jamais, & que, s'il s'obstinoit à le suivre, il empêcheroit les Canadiens de l'accompagner.

1696.

Les Canadiens se soulevent en faveur de celui-ci.

D'Iberville le connoissoit assez pour craindre que, s'il entreprenoit de lui tenir tête, il ne poussât les choses à quelque extrêmité fâcheuse. Il crut donc qu'il valoit mieux quitter la partie; il résolut même de repasser en France, & de laisser le Gouverneur de Plaisance chargé d'une Expédition, dans laquelle il désesperoit de pouvoir agir de concert avec lui; mais les Canadiens n'eurent pas plûtôt apris cette résolution, qu'ils déclarerent tous unanimement qu'ils s'étoient engagés à lui seul; qu'ils avoient ordre de M. de Frontenac de le reconnoître pour leur Chef, & qu'ils retourneroient plûtôt à Quebec, que d'en accepter un autre.

D'Iberville étoit Canadien, & Personne n'a fait plus d'honneur à sa Patrie; aussi étoit-il l'Idole de ses Compatriotes. En un mot ces braves Canadiens étoient la dixiéme Légion, qui ne combattoit que sous la conduite de César, & à la tête de laquelle César étoit invincible. De plus les Maloins faisoient de très-grandes plaintes du Gouverneur de Plaisance, qui d'ailleurs avoit la reputation d'être dur & haut dans le Commandement, & il n'y eut jamais de Troupes, avec lesquels on réussît moins par la hauteur & la dureté, que les Milices Canadiennes, très-aisées cependant à conduire, lorsqu'on sçait s'y prendre d'une maniere toute oposée, & qu'on a sçu gagner leur estime.

Les deux Commandans se réconcilient.

M. de Brouillan, qui connoissoit ces Gens-là capables d'éxécuter leurs ménaces, & qui ne pouvoit disconvenir que le Roy avoit chargé M. d'Iberville de toutes les Entreprises, qui se feroient pendant l'hyver, lui fit dire par M. de Muys, qu'il ne prétendoit rien au pillage de S. Jean, & que toute son ambition étoit de partager avec lui l'honneur d'une si belle conquête. D'Iberville répondit que son sentiment étoit de commencer par le Nord, par la raison, que les Anglois n'y étoient point sur leurs gardes, comme on ne pouvoit douter qu'ils ne fussent à S. Jean. Néanmoins voyant que le Gouverneur s'opiniâtroit sur cet article, & craignant quelque éclat de la part des Canadiens, il se relâcha pour le bien de la paix.

Il se fit donc un Traité entr'eux, par lequel il fut reglé que

1696. l'un & l'autre se rendroient séparément à S. Jean, M. d'Iberville avec ses Canadiens, & M. de Brouillan avec les Troupes & ses propres Milices; que quand ils se seroient réunis, le Gouverneur de Plaisance auroit tous les honneurs du Commandement; mais que le pillage seroit partagé de telle sorte entre les deux Troupes, que d'Iberville, qui faisoit la plus grande partie des frais de cette Expédition, auroit aussi la meilleure part du butin.

Ils partent pour S. Jean.

La bonne intelligence étant ainsi rétablie entre les François, M. de Brouillan s'embarqua sur *le Profond*, que commandoit toujours M. de Bonaventure, lequel, quoique Canadien, & Ami de d'Iberville, ne parut prendre aucune part à ses démêlés avec le Gouverneur de Plaisance. M. de Muys s'embarqua aussi avec celui-ci, lequel avoit trouvé le secret de s'attacher cet Officier, en lui faisant esperer de le mettre à la tête des Canadiens, qui dans toute autre occasion n'auroient fait aucune difficulté de marcher sous ses ordres.

M. d'Iberville partit le premier de Novembre par Terre avec tous les Canadiens, plusieurs Gentilshommes, & quelques Sauvages. Après neuf jours de la plus rude marche, qu'il soit possible d'imaginer, il arriva au Forillon; le Chevalier de RANCOGNE, Gentilhomme Angoumois, l'y joignit le lendemain, venant de S. Jean, où M. de Brouillan l'avoit envoyé avec quelques Soldats, pour examiner en quel état se trouvoit ce Poste. Chemin faisant il avoit pris un Anglois, qui s'étoit échapé, & avoit donné l'allarme à S. Jean. Le Gouverneur Anglois avoit fait un Détachement pour courir après M. de Rancogne, & ce Détachement ayant joint cet Officier, lui avoit tué un Homme, blessé un autre, & fait quatre Prisonniers. Rancogne s'étoit sauvé presque seul, avoit marché vintquatre jours par des chemins affreux, & en avoit passé plusieurs sans manger.

Ils se brouillent de nouveau.

Le douze M. d'Iberville alla seul en Chaloupe à *Rognouse*, où étoit le rendez-vous général, pour s'y aboucher avec M. de Brouillan; mais il fut bien étonné, lorsque lui ayant demandé ce qu'il jugeoit à propos qu'il fît, le Gouverneur lui répondit qu'il falloit que ses Gens l'attendissent au Forillon, où il se rendroit incessamment; que de-là ils iroient ensemble à S. Jean en Chaloupe, tandis que *le Profond* feroit voile, pour se trouver à l'entrée de ce Port, quand ils y arriveroient;

qu'au reste il prétendoit à la moitié du butin, qui se feroit à S. Jean. D'Iberville lui repliqua que ce n'étoit point là ce dont ils étoient convenus; Brouillan nia d'avoir traité avec lui sur un autre pied, & lui fit entendre qu'il ne se relâcheroit point de cette prétention. 1696.

Ils se réconcilient encore.

D'Iberville se contint, & résolut de se séparer sans rien dire. Il le manda à M. de Pontchartrain, dès qu'il fut de retour au Forillon, ajoûtant que c'étoit pour lui un parti forcé, que d'en user ainsi, parce qu'il avoit à faire à un Homme, à qui il ne pouvoit plus parler, sans être exposé à se battre avec lui, & auquel il ne croyoit pas devoir livrer ses Canadiens, qui n'étoient pas Gens à endurer qu'on les traitât, comme on avoit fait les Maloins. M. de Brouillan se douta apparemment de son dessein, & lui fit dire qu'il se désistoit. D'Iberville ne se montroit jamais difficile à regagner, & la reconciliation parut sincére des deux côtés: les deux Commandans partirent ensemble pour aller à *la Baye de Toulle*, qui est sur le chemin de Rognouse à S. Jean.

Ils rencontrerent sur leur route le Sieur de Plaine, Gentilhomme Canadien, que M. d'Iberville avoit envoyé à la découverte avec douze Hommes, & qui lui amenoit douze Prisonniers. On apprit d'eux qu'il y avoit cent dix Anglois à la Baye de Toulle, & que tous ceux, qui avoient abandonnés les Postes conquis par le Gouverneur de Plaisance & les Maloins, n'y avoient perdu que leur maison; qu'ils comptoient bien de la rébâtir au printems, & de faire leur Pêche à l'ordinaire. Ces avis confirmerent M. d'Iberville dans la pensée que c'étoit par le Bois, qu'il falloit attaquer les Anglois de cette Isle, par la raison que de cette maniere on leur enlevoit généralement tout ce qu'ils possedoient, & qu'ils ne sçavoient plus, où se refugier. C'est ce qui l'engagea à renvoyer en France *le Profond*, qui fit voile le vintdeux, après qu'on y eut embarqué tous les Prisonniers, dont M. d'Iberville croyoit pouvoir disposer.

Mauvaise foi & nouvelle prétention de M. de Brouillan.

Le Gouverneur de Plaisance n'attendoit que ce départ pour lever le masque. Il commença par déclarer qu'il prétendoit que tous les Canadiens fussent à ses ordres; qu'il leur donnoit M. de Muys pour Commandant, & qu'il casseroit la tête au Premier, qui refuseroit de lui obéir. Il dit ensuite à M. d'Iberville qu'il pouvoit aller, où bon lui sembleroit avec ses

1696.

Volontaires. Celui-ci s'aperçut alors, mais un peu tard, du piége, que lui avoit tendu M. de Brouillan, pour l'engager à renvoyer *le Profond*, & l'obliger par-là à rester en Terre-Neuve, où il n'auroit pas été fâché que de dépit il se fût tenu les bras croisés, tandis que lui auroit tout l'honneur & le profit de la conquête de S. Jean.

On s'apaise encore réciproquement.

Le Gouverneur n'étoit pourtant pas sans inquiétude de la part des Canadiens; il comprenoit qu'il alloit allumer une guerre civile, où il ne seroit peut-être pas le plus fort: il n'étoit pas même assûré d'avoir pour lui tous ceux de son Gouvernement, & il avoit trop d'esprit, pour ne pas prévoir que les suites de cette affaire, de quelque maniere qu'elle tournât, ne pouvoient manquer d'être funestes, & qu'elles seroient sur son compte. D'autre part d'Iberville, naturellement moderé, ne fit rien pour attiser le feu, & prit le parti de laisser le Gouverneur de Plaisance dans tout son tort. Il n'étoit pourtant pas peu embarrassé lui-même, par l'impuissance, où on le reduisoit, de remplir ses engagemens avec les Canadiens, & il apréhendoit de n'avoir pas assez d'autorité sur eux, pour les détourner de se faire justice par la voye des armes. Ces réfléxions faites de sang-froid de part & d'autre, produisirent une troisiéme reconciliation: on se promit réciproquement de ne plus parler de rien.

L'Armée marche à S. Jean.

L'Armée partit aussitôt pour la Baye de Toulle, qui est à six lieuës du Forillon, y arriva le même jour, & y trouva un Navire Anglois de cent tonneaux, que l'Equipage avoit abandonné, pour se sauver dans le Bois avec tous les Habitans du lieu. Le vintquatre M. d'Iberville envoya à la découverte plusieurs Détachemens de Canadiens, qui tous firent des Prisonniers, & le vintsix, qui avoit été fixé pour le départ de la Baye de Toulle, il prit lui-même les devants avec sept Canadiens, pour s'emparer d'une hauteur, d'où les Anglois auroient pu reconnoître l'Armée, & l'incommoder dans sa marche.

Action de vigueur de M. d'Iberville.

Après qu'il eut fait environ trois lieuës, il rencontra un de ses Partis, qui étoit allé jusqu'à S. Jean, & le retint avec lui. Un peu plus loin il aperçut trente Anglois, qui avoient découvert l'Armée; il se mit à leurs trousses, & entra avec eux dans un petit Havre, d'où ils étoient sortis, passa une Riviere très-rapide, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, força les Anglois dans une espéce de rétranchement, qu'ils défendirent assez

bien,

bien, & demeura Maître du Havre. Les Ennemis y perdirent trente-six Hommes, tués sur la place, on en prit quelques-uns; le reste se sauva à S. Jean. 1696.

Le soir l'Armée joignit d'Iberville dans ce même lieu, où elle fut obligée de sejourner tout le lendemain, à cause d'une neige si épaisse, qu'elle obscurcissoit l'air, & qui dura jusqu'à la nuit. Montigny, qui ne pouvoit demeurer en repos, & qui étoit le plus incommode Voisin, que pussent avoir les Anglois, ne laissa pas de faire une course dans le Bois, & en ramena plusieurs Prisonniers. C'est le même, qui avoit été blessé à l'attaque de Corlar, & qui s'étoit fort distingué au siége de Pemkuit. Belles actions de M. de Montigny.

Le vinthuit au matin toute l'Armée marcha en ordre, Montigny faisant l'Avantgarde avec trente autres Canadiens, & devançant le Gros de cinq cent pas. MM. de Brouillan & d'Iberville suivoient à la tête des Troupes, ayant avec eux NESCAMBIOUIT, Chef Abénaqui, brave Homme, & qu'on a vû à Versailles en 1706. caressé & comblé de présens par le feu Roy. La Garnison de Plaisance avoit la tête; mais on étoit convenu que les Canadiens commenceroient l'attaque.

Après deux heures & demie de marche, Montigny découvrit à la portée du pistolet un Corps d'Anglois de quatre-vint huit Hommes, avantageusement postés derriere des rochers. Il ne balança point à faire feu sur eux, & ceux-ci ne voyant que trente Hommes, se contenterent de leur répondre d'une décharge de leur mousqueterie, & les attendirent dans leur Poste avec beaucoup de résolution. Montigny fit ferme de son côté, tirant toujours sur les Anglois en attendant l'Armée. Elle le joignit bientôt. M. de Brouillan attaqua les Ennemis de front; d'Iberville tourna sur la gauche, pour les prendre en flanc, du côté, où le rocher ne les couvroit point.

Ils se battirent bien, mais au bout d'une demie-heure de résistance ils plierent de toutes parts. D'Iberville suivi d'un petit nombre de Canadiens des plus alertes, poursuivit les Fuyards l'épée dans les reins, & les mena battant jusqu'à S. Jean, dont on n'étoit qu'à trois quarts de lieuës, & où il arriva un quart d'heure avant l'Armée. Il s'étoit même déja saisi dans ce peu de tems de deux Forts, & avoit fait trente-trois Prisonniers. Les Habitans de S. Jean avoient beaucoup compté sur Un Corps d'Ennemi défait.

1696. les quatrevint huit Hommes, qui venoient d'être défaits, & quand ils virent les François entrés avec le reste dans la Ville, ils furent saisis d'une telle épouvante, que, si d'Iberville avoit eu cent Hommes avec lui, il auroit encore pris d'emblée un troisiéme Fort, où il y en avoit deux-cent.

Dans le combat, dont je viens de parler, les Ennemis perdirent cinquante-cinq Hommes. M. de Brouillan y fit merveille, & eut son Trompette tué à côté de lui : trois autres de ses Gens furent blessés, & deux Canadiens tués. Les Soldats de la Garnison de Plaisance firent très-bien leur devoir ; mais on remarqua qu'ils auroient eu besoin d'avoir fait quelques Campagnes contre les Sauvages du Canada, pour aprendre à se couvrir en découvrant l'Ennemi. C'est la réfléxion de M. d'Iberville dans le compte, qu'il rendit de cette Campagne à M. de Pontchartrain.

Siége du Fort de S. Jean.

L'Armée en entrant dans le Bourg S. Jean, aperçut un Bâtiment, où s'étoient refugiés plusieurs Anglois, lequel faisoit force de voiles, pour sortir du Port, & l'on sçut depuis qu'on y avoit embarqué tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans les Maisons des Particuliers. Le Fort, qui restoit à prendre, étoit revêtu d'une palissade de la hauteur de huit pieds ; du reste il étoit en assez mauvais état. L'Armée campa dans les maisons du Bourg, & d'abord on envoya sommer le Gouverneur par une Femme, qui étoit du nombre des Prisonniers. Le Gouverneur la retint, & ne fit point de réponse.

Cela fit juger qu'il étoit résolu de se défendre, & sur le champ on envoya chercher à la Baye de Toulle les mortiers, les canons, & les munitions de guerre, qu'on y avoit laissés. La nuit du vint-neuf au trente MM. de Muys & de Montigny furent commandés avec soixante Canadiens pour brûler les maisons les plus proches du Fort, & celles, qui étoient audelà. M. d'Iberville & Nescambioüit s'avancerent avec trente Hommes choisis pour les soûtenir, & le Gouverneur de Plaisance se mit en bataille avec tous ses Gens, pour marcher, s'il en étoit besoin, à leur secours. Les maisons furent brûlées, & le trentiéme un Anglois sortit du Fort avec un Pavillon blanc.

Le Gouverneur veut amuser les François dans

Sur les propositions, qu'il fit, on convint d'une entrevûë hors de la Place, dont le Gouverneur Anglois ne vouloit pas que les François vissent le mauvais état. En effet toute la

Force de S. Jean étoit du côté de la Mer, parce qu'il n'étoit pas venu dans l'espit des Anglois qu'on vînt les attaquer par Terre. Le Gouverneur se trouva au rendez-vous avec quatre des principaux Habitans du Bourg. M. de Brouillan lui fit ses propositions, & il demanda terme jusqu'au lendemain pour y répondre. Il ne vouloit que gagner du tems, parce qu'il avoit découvert deux gros Navires, qui depuis deux jours louvoyoient pour tâcher d'entrer dans le Port; mais on se douta de son dessein, & on lui déclara qu'il falloit prendre son parti à l'instant même, ou qu'on alloit donner l'assaut.

1696.

l'esperance d'un prompt secours.

Il n'étoit nullement en état de le soûtenir, & il convint de se rendre le jour même aux conditions suivantes. 1°. Qu'on lui fourniroit deux Bâtimens pour le conduire avec tout son Monde en Angleterre : 2°. Que Personne ne seroit fouillé : 3°. Que ceux des Anglois, qui voudroient aller à Bonneviste, le pourroient en toute sûreté. Cette capitulation fut signée de la part des François par le seul Gouverneur de Plaisance, qui ne fit pas seulement à M. d'Iberville la politesse de la lui présenter. Cet Officier n'y fut pas insensible; mais il dissimula sagement, comme il avoit deja fait sur d'autres choses, qui étoient d'une plus grande conséquence.

Il se rend.

Le Gouverneur Anglois, après avoir signé, rentra dans sa Place, & en sortit un moment après avec deux-cent cinquante Hommes, sans les Femmes & les Enfans. Il n'avoit eu qu'un Soldat blessé dans une escarmouche, lorsqu'on alloit reconnoître le Fort; mais toute cette Garnison n'étoit guéres composée que de miserables Pêcheurs, qui sçavoient à peine tirer un coup de fusil, & leur Commandant étoit un simple Habitant choisi par les Capitaines de Vaisseaux, sans Commission du Prince. Le Fort étoit assez bon, mais dépourvû de tout. La Garnison n'y avoit pas même de vivres pour vint-quatre heures, ni un morceau de bois pour se chauffer; aussi n'y étoit-elle entrée, qu'au moment que M. d'Iberville avoit paru dans le Bourg.

Etat de la Place.

Cependant S. Jean est un très-beau Havre, qui peut contenir plus de deux-cent Vaisseaux : son entrée n'a qu'une demie-portée de fusil de largeur entre deux Montagnes très-hautes, & elle étoit défenduë par une batterie de huit canons. On y comptoit alors plus de soixante Habitans très-bien établis sur la Côte du Nord, & le long de la Gréve dans l'espace

Situation de S. Jean.

1696. d'une demie-lieuë. Le Fort, dont nous venons de parler, n'étoit qu'à une portée de canon de l'entrée du Port.

Les deux Navires, qui n'avoient pu arriver assez à tems pour secourir cette Place, la voyant prise, n'eurent point d'autre parti à prendre que de s'en retourner en Angleterre; ce qu'ils firent sur le champ. Le second de Décembre Montigny fut envoyé avec douze Hommes à *Portugalcouë* dans la Baye de la Conception, éloignée de trois lieuës de S. Jean, pour y arrêter un grand nombre de Fuyards, qui vouloient se refugier à Carbonniere, & il en prit trente. DUGUÉ DE BOISBRIAND, Gentilhomme Canadien, fit encore un plus grand nombre de Prisonniers en un lieu nommé *Kirividi*, à trois quarts de lieuës de S. Jean, & en peu de jours le nombre s'en trouva de plus de cent.

S. Jean est brûlé & abandonné.

Jusques-là les deux Chefs avoient paru agir de concert; mais quand il fut question de mettre le butin à part, leur animosité mutuelle se reveilla, & peu s'en fallut qu'elle n'allât à une rupture éclatante. Ce nouveau feu ayant encore été assoupi par la prudence des Médiateurs, & par la modération de M. d'Iberville, le Gouverneur de Plaisance proposa de garder S. Jean, & d'en donner le Commandement à M. de Muys. D'Iberville y consentit, mais à condition qu'il n'y resteroit aucun Canadien, n'en ayant pas, dit-il, un seul de trop pour les Expéditions, qu'il méditoit.

De Muys n'avoit garde d'accepter à cette condition le Commandement, dont on vouloit le charger, & la résolution fut prise, & exécutée sur le champ d'abandonner cette conquête, après avoir brûlé les Forts, & généralement tous les Bâtimens, qui étoient encore sur pied. Cela fait MM. de Brouillan & de Muys se disposerent à retourner à Plaisance, & M. d'Iberville ne songea plus qu'à continuer la guerre avec les Braves, qui s'étoient attachés à sa fortune.

Conquêtes des Canadiens en Terre-Neuve.

Il y employa près de deux mois, au bout desquels il ne resta plus aux Anglois en Terre-Neuve que Bonneviste & l'Isle de Carbonniere. Le premier de ces deux Postes étoit trop bien fortifié, pour pouvoir être insulté par une aussi petite Troupe de Gens, qui marchant sur la neige, & presque toujours dans des chemins impratiquables à tout autre qu'à des Canadiens & des Sauvages, ne pouvoient porter tout au plus que leurs fusils & leurs épées, avec ce qu'il falloit de vivres pour ne pas mourir de faim.

1696.

L'Isle de Carbonniere est inabordable pendant l'hyver, pour peu qu'elle soit défenduë, & plus de trois-cent Anglois s'y étoient refugiés des autres Places, qu'on leur avoit enlevées. La Mer y est en toute saison fort orageuse, & les vagues lui faisoient alors un rempart, qu'une Armée entiere avec une bonne Artillerie n'eût jamais pu forcer. Si M. d'Iberville avoit été libre de commencer par-là ses Expéditions, il auroit trouvé cette Isle presque sans défense, & beaucoup plus aisée à aborder. On fit dans ce reste de Campagne six, ou sept cent Prisonniers, qui furent envoyés à Plaisance, & dont la plûpart se sauverent, parce qu'il n'y avoit pas dans ce Port assez d'endroits fermés pour s'assûrer d'eux.

Après M. d'Iberville, qui donna en cette rencontre de grandes preuves de sa capacité, & se trouvoit par tout, où il y avoit plus de risques à courir & plus de fatigues à essuyer, & Montigny, qui prenoit pour l'ordinaire les devants, & souvent laissoit peu de choses à faire à ceux, qui le suivoient, Boucher de la Perriere, d'Amour de Plaine, Dugué de Boisbriand, trois Gentilshommes Canadiens, & Nescambioüit, furent ceux, qui se distinguerent le plus. Il n'est point douteux que, si l'on avoit eu assez de Monde pour achever une conquête si avancée, & pour garder les Postes, dont on avoit chassé les Anglois, ils auroient perdu pour toujours l'Isle de Terre-Neuve; mais peu de Gens en France connoissoient alors de quelle importance il étoit de nous en assûrer la possession entiere.

Fautes des Anglois & des François dans leurs Colonies.

Il faut convenir que, si les Anglois font paroître dans l'Etablissement de leurs Colonies une habileté, qu'on ne remarque en aucune autre Nation de l'Europe, communément ils prennent assez peu de précautions pour les garantir d'une surprise, ou d'un effort de leurs Voisins. De sorte que si les François avoient autant de constance, & prenoient aussi-bien leurs mesures pour conserver leurs conquêtes dans le Nouveau Monde, qu'ils montrent de hardiesse & de promptitude à les faire, la Couronne de l'Angleterre ne posséderoit peut-être pas aujourd'hui un pouce de terre dans le Continent de l'Amérique Septentrionnale.

La plus grande faute, que faisoient alors les Anglois dans leurs Colonies, c'est que pour l'ordinaire ils choisissoient mal ceux, à qui ils confioient le Commandement, soit des Postes

1696. particuliers, ſoit des Provinces entieres. C'étoit preſque toujours des Hommes de fortune, qui ne ſçavoient point la guerre, qui ne l'avoient même jamais faite, & dont tout le mérite étoit d'avoir amaſſé du bien par des voyes, qui ne ſupoſent point les qualités néceſſaires pour ſoûtenir le rang, où on les élévoit, & que des Gens de cette ſorte n'acquerent jamais.

D'autre part les Colons Anglois mêlés avec des Etrangers de toutes ſortes de Nations, s'apliquoient uniquement à la culture des Terres, & à leur commerce; ce qui les rendoit peu propres pour la guerre; delà le mépris, qu'avoient pour eux les Sauvages, dont une poignée a tenu lontems en échec les plus peuplées & les plus floriſſantes de leurs Colonies. Toute leur reſſource étoit dans notre legereté, dans notre inconſtance, dans notre négligence, & dans le peu de concert de nos Commandans; & c'eſt par-là qu'ils ſont demeurés Maîtres de tant de Poſtes importans, dont nous les avions chaſſés autant de fois, que nous les y avions attaqués.

Pourquoi M. d'Iberville n'achevapoint la conquête de Terre-Neuve.

Pour revenir à Terre-Neuve, tout étant ſoûmis dans cette grande Iſle, à la reſerve des deux Poſtes, dont j'ai parlé, M. d'Iberville retourna à Plaiſance pour s'y préparer à achever ſa conquête, ce qu'il ne pouvoit pas faire ſans le ſecours de
1697. France, qu'il avoit demandé par M. de Bonaventure. Il l'attendit lontems, & l'arrivée de M. de Serigny, ſon Frere, qui mouilla dans cette Baye le dixhuitiéme de May 1697. avec une Eſcadre, & des ordres de la Cour, l'obligea de renoncer à cette Entrepriſe, pour aller cueillir de nouveaux lauriers dans les glaces de la Baye d'Hudſon. Mais avant que de raconter ce qui donna lieu à cette Expédition, & quel en fut le ſuccès, l'ordre de l'Hiſtoire demande que nous voyions ce qui ſe paſſa du côté des Iroquois après la deſtruction d'Onnontagué.

M. de Frontenac s'étoit bien attendu que les Iroquois, qu'il avoit plûtôt étourdis que ſubjugués, ne tarderoient pas à reprendre toute leur fierté, & à ſe remontrer ſur nos Frontieres, s'il s'en tenoit à ce qu'il venoit de faire. Auſſi n'étoit-ce pas ſon deſſein; mais ſon malheur fut qu'aucun des projets, qu'il forma pour achever de les humilier, ne lui réuſſit, & que les affaires de la Colonie, par raport à cette guerre, ſe trouverent bientôt dans la même ſituation, où elles avoient été avant qu'il ſe fût mis en Campagne avec des Forces

plus que ſuffiſantes pour ruiner abſolument les Cantons.

Plusieurs projets contre les Iroquois, ſans effet.

Le Chevalier de Callieres avoit reçu ordre vers la fin de l'automne de lever dans ſon Gouvernement un grand Parti, & de l'envoyer ſur les glaces contre les Agniers; mais la diſette des vivres le mit dans l'impoſſibilité d'obéir; la recolte ayant été fort mauvaiſe. Il le fit ſçavoir au Gouverneur Général, qui lui manda de ſe contenter donc d'envoyer cinquante Hommes du côté, où les Iroquois avoient accoûtumé de chaſſer pendant l'hyver. Il ſe mit auſſitôt en devoir d'exécuter cet ordre, & tout étoit prêt pour le départ de la Troupe commandée, lorſqu'on reçut quelques avis, qui firent changer de réſolution.

L'onziéme de Janvier un Sauvage du Sault S. Louis, originaire d'Onneyouth, & qui avoit été envoyé dans ce Canton pour en exhorter les Habitans à venir s'établir parmi nous, arriva à Montreal. On lui demanda en quelle diſpoſition il avoit laiſſé ſes Compatriotes, & il répondit que ſoixante d'entr'eux, diviſés en deux Bandes, venoient en chaſſant dans le deſſein de dégager la parole, qu'ils avoient donnée à ce ſujet au Gouverneur Général. Il ajoûta que tous les autres Iroquois étoient allés en chaſſe vers le Pays des Andaſtes, & ſur cette ſeconde nouvelle le Parti fut congédié.

Les François reçoivent quelques échecs.

Quelques Particuliers ſe mirent pourtant en Campagne, & prirent la route de la Nouvelle York. Un nommé DUBOS, qui conduiſoit une de ces Troupes, après s'être lontems battu avec beaucoup de valeur contre des Mahingans & des Agniers, & les avoir fort maltraités, tomba dans une embuſcade auprès d'Orange. De ſeize qu'ils étoient, dix furent tués ſur la place, Dubos & trois autres furent bleſſés, pris, & menés à Orange: les deux autres n'ont jamais paru depuis. Une ſeconde Bande de ſept, ou huit François ne fut guéres plus heureuſe. Elle fut rencontrée par des Sauvages de la Montagne, qui les prirent pour des Anglois, & les chargerent. Deux furent tués avant qu'on ſe fût reconnu; mais le grand Chef de la Montagne, nommé TOTATHIRON, y reſta auſſi, & ce fut une grande perte pour la Colonie.

Des Onneyouths viennent pour s'établir dans la Colonie.

Enfin le cinquiéme de Février trente-trois Onneyouths arriverent à Montreal; ils dirent qu'ils venoient s'acquitter de la promeſſe, qu'ils avoient faite à leur Pere de ſe ranger au nombre de ſes Enfans; que tous les autres les avoient chargés

1697. de lui assûrer qu'ils les auroient suivis, si l'Agnier & l'Onnontagué, entre lesquels ils se trouvoient, ne les avoient pas retenus chacun par un bras; qu'ils n'avoient pourtant pas changé de pensée, & que si Onontio vouloit bien leur députer quelqu'un, ils partiroient aussitôt pour se rendre auprès de lui; que pour eux, ils étoient très-disposés à se placer par tout, où l'on voudroit; qu'ils souhaitoient seulement de conserver le nom d'Onneyouth; qu'on leur feroit plaisir de leur donner pour Missionnaire le P. Milet, qui les aimoit beaucoup, malgré les maux, qu'ils lui avoient fait souffrir, & qu'ils prioient qu'on les aidât à se loger.

Réception, qu'on leur fait.

Ce qu'ils disoient de l'amitié, que le P. Milet leur portoit, n'étoit point exaggeré. Ce Missionnaire, avec qui j'ai vécu plusieurs Années, ne parloit qu'avec tendresse des Onneyouths, à qui il n'avoit pourtant point d'autre obligation, que les occasions, qu'ils lui avoient fournies de mériter beaucoup pendant cinq ans d'un rude esclavage. M. de Callieres reçut fort bien ces nouveaux Hôtes, & les assûra qu'ils ne manqueroient de rien. Il écrivit ensuite au Comte de Frontenac pour sçavoir ses intentions à leur sujet, & il en reçut ordre de renvoyer leur Chef à Onneyouth, pour rendre compte à ses Compatriotes de la bonne réception, qu'on leur avoit faite, & pour engager par-là tous les autres à suivre leur exemple.

Les autres Cantons en prennent de l'ombrage.

Cette négociation, & la démarche des premiers Onneyouths, avoient causé de grands ombrages aux autres Cantons, & les Onnontagués s'étoient donnés de grands mouvemens pour s'y opposer. Les Agniers plus impatiens que les autres de sçavoir en quelle disposition étoient les choses par raport aux Onneyouths, envoyerent deux des leurs à Quebec, sous prétexte d'y conduire deux Demoiselles, qui avoient été prises l'année précédente à Sorel. On sçut de ces deux Prisonnieres que les Iroquois commençoient à revenir de leur fraieur; que les Anglois avoient fait des présens aux Onnontagués pour les dédommager de leurs pertes, & pour les engager à rebâtir leur Village, & que ceux-ci comptoient bien d'ensemencer dès le printems de cette année ces mêmes Champs, que les François avoient ravagés.

Les deux Agniers de leur côté demanderent avec beaucoup de hauteur au Comte de Frontenac, si le chemin de leur Canton à Quebec étoit libre? & l'un d'eux lui dit qu'il prétendoit

bien

bien qu'il lui rendît son Fils, qui étoit Prisonnier dans la Colonie. Le Général leur répondit que le premier Iroquois, qui auroit l'insolence de lui parler de la sorte, en seroit puni sur le champ, qu'il leur pardonnoit néanmoins en considération des deux Captives, qu'ils lui avoient ramenées, mais qu'ils s'accoûtumassent à baisser le ton devant lui; qu'il ne les écouteroit plus sur rien, qu'ils ne fussent parfaitement soûmis à ses volontés, & qu'ils ne lui eussent remis tous les François, qui étoient encore Prisonniers chez eux. 1697.

Pourquoi M. de Frontenac refuse aux Iroquois Chrétiens la permission d'aller en guerre.

Il les retint même tout le reste de l'hyver, de peur qu'ils n'informassent les Cantons des endroits, où nos Alliés étoient en chasse, & cependant il envoya de nouveaux ordres à Montreal pour continuer à faire harceler les Ennemis par de petits Partis, afin d'être instruit à propos de ce qui se passoit dans les Cantons & dans la Nouvelle York. Le quinziéme de May les Sauvages du Sault S. Louis & de la Montagne allerent offrir leurs services au Gouverneur de Montreal, qui l'ayant fait sçavoir au Comte de Frontenac, en reçut réponse qu'il ne falloit pas que, ni les François, ni les Sauvages domiciliés s'éloignassent, & qu'il pourroit avoir bientôt besoin des uns & des autres.

Avis, que ce Général reçoit de la Cour.

Ce qui le faisoit parler ainsi, c'est que sur ces entrefaites le Sieur Vincelotte, Canadien, Homme d'esprit & fort actif, étoit arrivé par Terre des Monts déserts proche de Pentagoët, où M. de Gabaret l'avoit débarqué, & il avoit remis au Général des Dépêches de la Cour, où on lui donnoit des avis, qui ne lui permettoient pas de dégarnir la Colonie de Troupes. Le Ministre lui mandoit qu'il y avoit dans les Ports d'Angleterre des Vaisseaux, qui devoient mettre incessamment à la voile, & aller joindre une Escadre, qu'on armoit à Baston, pour attaquer le Canada. Il ajoûtoit que le Roy vouloit qu'il tînt prêt mille, ou douze-cent Hommes pour exécuter les ordres, qu'il recevroit de Sa Majesté, au cas qu'il n'y eut rien à craindre pour Quebec. Nous verrons dans peu de quoi il s'agissoit.

Les Iroquois recommencent leurs hostilités.

Les Iroquois s'aperçurent bientôt qu'on ne songeoit plus à les aller inquietter chez eux, & se mirent de toutes parts en Campagne. Cela obligea le Gouverneur de Montreal à multiplier les Partis, qu'il envoyoit contr'eux, & par-là il vint à bout de rompre toutes leurs mesures. Peu de tems après

1697. quelques Prisonniers, qu'on lui amena du voisinage de la Nouvelle York, lui aprirent qu'on débitoit dans cette Province, tantôt que les Anglois armoient en Europe pour venir assiéger Quebec, & tantôt qu'on se disposoit en France à faire le siége de Baston. On reçut en même tems dans la Capitale des assûrances que la Nouvelle Angleterre n'étoit nullement en état de rien entreprendre; que la disette des vivres y étoit extrême; que la mésintelligence regnoit entre les Chefs de la Colonie, & qu'encore qu'on y fît quelque mine de menacer le Canada, on y craignoit fort les François, & qu'on y travailloit à se fortifier.

Les Anglois se rendent Maîtres du Fort Bourbon.

Mais on aprit en même tems que le Fort Bourbon étoit retombé l'automne derniere sous la puissance des Anglois, & que M. de Serigny, qui y avoit été envoyé pour y porter un secours d'Hommes, de munitions & des vivres, n'avoit pu y aborder. En effet le second jour de Septembre 1696. quatre Vaisseaux Anglois avec une Galiote à bombes parurent à la vûë de cette Place, & il n'y avoit pas encore deux heures, qu'ils étoient mouillés dans la Rade, lorsque MM. de Serigny & de la MOTTE EGRON y arriverent aussi sur deux Bâtimens; le premier sur *le Dragon*, qui étoit au Roy, & le second, *le Hardi*, qui apartenoit à la Compagnie du Nord.

La partie étoit trop inégale pour hazarder un combat, & les François se retirerent: Serigny reprit la route de France, où il arriva heureusement; la Motte Egron fit naufrage en allant à Quebec, & se noya. Le Fort Bourbon n'étoit guéres plus en état de résister à l'Escadre Angloise; on ne laissa pourtant pas d'y faire assez bonne contenance d'abord. Le cinquiéme la Galiotte soûtenuë de deux Navires fit un assez grand feu. Elle continua le lendemain, & à sa faveur les Anglois voulurent tenter la descente; mais le Sieur JEREMIE, qui servoit en qualité d'Enseigne dans la Place, s'étant embusqué avec quatre-cent Fusiliers derriere des Buissons, fit sur les premieres Chaloupes, qui s'aprocherent des décharges si fréquentes, & avec tant d'ordre, qu'il les contraignit de s'éloigner.

Ils violent la capitulation.

Alors la Galiotte recommença à jetter des bombes, & il en tomba jusqu'à vintdeux dans le Fort. Comme on n'y avoit pas un seul endroit, où la poudre fût en sûreté, le Sieur de la Forêt, qui y commandoit, n'eut point d'autre parti à pren-

dre, que celui de capituler. Il demanda d'être conduit avec toute sa Garnison sur les Terres de France, & qu'on permît à chacun d'emporter tout ce qui étoit à lui. Ces deux articles furent accordés; mais les Anglois ne furent pas plûtôt entrés dans la Place, qu'ils se mocquerent de la capitulation, dépouillerent les François, & les menerent Prisonniers en Angleterre. 1697.

Ils furent néanmoins élargis quatre mois après leur arrivée, & ayant appris, en débarquant sur les Terres de France, qu'on armoit à la Rochelle pour aller reprendre le Fort Bourbon, ils s'y rendirent la plûpart en diligence. Ils y trouverent en effet quatre Vaisseaux, que M. de Serigny devoit commander jusqu'à Plaisance, où il devoit en remettre le Commandement à M. d'Iberville, son Frere, & ils s'y embarquerent. Nous avons vû il n'y a pas lontems que cette Escadre étoit arrivée en Terre-Neuve le dixhuitiéme de May dans le tems, que M. d'Iberville se disposoit à achever la conquête de cette Isle.

Il auroit bien souhaité que son Frere fût arrivé plûtôt, ou avoir été averti qu'il arriveroit si tard; dans le premier cas il auroit eu tout le tems nécessaire pour assûrer le succès de l'Entreprise, dont il se voyoit chargé; & dans le second, il auroit pu faire un effort pour se consoler de ce retardement par le plaisir de ne pas laisser un Anglois dans l'Isle de Terre-Neuve, ce qu'il avoit extrêmement à cœur; d'autre part il étoit évident que la Cour avoit compté que M. de Serigny feroit plus de diligence; mais j'ai déja observé que les armemens traînoient toujours en longueur dans nos Ports, ce qui déconcertoit souvent toutes les mesures de nos Officiers.

C'est ce qui parut par les instructions, qui furent remises à M. d'Iberville par son Frere. Elles portoient qu'avant que de passer à la Baye d'Hudson, il feroit un tour à la Riviere S. Jean, pour voir si le Fort de Naxoat n'avoit pas besoin de secours. L'éxécution de cet article étoit devenuë impossible, & fut jugée telle par M. de Brouillan, à qui d'Iberville communiqua ses instructions; car outre que la saison étoit trop avancée pour entreprendre deux Expéditions en des lieux si éloignés l'un de l'autre, les Equipages des Navires venus de France, n'étoient pas en état de demeurer si lontems en Mer.

La résolution fut donc prise d'aller droit au Fort Bourbon,

1697.

M. d'Iberville part pour la Baye d'Hudson.

& l'Escadre, composée de quatre Navires & d'un Brigantin, mit à la voile le huitiéme de Juillet. Il y avoit un troisiéme ordre de la Cour, mais bien plus aisé à exécuter que le second; c'étoit de croiser quelque tems sur le Banc de Terre-Neuve, & M. d'Iberville comptoit bien de n'y pas manquer; mais il trouva dans ce Parage des brumes si épaisses, & les vents si favorables pour suivre sa route, qu'il crut ne devoir pas s'en écarter, & le vinthuit il arriva à l'entrée du détroit d'Hudson.

Il perd un de ses Bâtimens dans les glaces.

Il l'avoit passé le troisiéme d'Août; mais il se trouva alors tellement serré par les glaces, qu'il fut contraint de se grapiner sur les plus grandes. Ce qui faisoit le danger de cette situation, c'est que les glaces portées avec violence par les courans, donnoient de si rudes secousses aux Navires, qu'à chaque instant elles les mettoient en danger de périr. Aussi dès le cinquiéme le Brigantin fut écrasé entr'un de ces écueils flottans, & *le Palmier*, que montoit M. de Serigny, & cela si subitement, qu'à peine put-on sauver les Hommes, tout le reste fut perdu.

Il est séparé des autres.

Le vinthuit M. d'Iberville, qui montoit *le Pelican* de cinquante piéces de canon, se trouva débarrassé des glaces; mais seul, & ne sçachant ce qu'étoient devenus ses autres Navires, que les glaces lui avoient cachés depuis l'onze. Il crut néanmoins qu'ils avoient pris les devants, parce que la veille il avoit entendu tirer des coups de canon, & il fit voile pour le Port Nelson, à la vûë duquel il arriva le quatriéme de Septembre. Le soir il mouilla l'ancre assez près du Fort Bourbon, & envoya sa Chaloupe à Terre avec le Sieur de MARTIGNI, son Cousin Germain, pour prendre connoissance de la Place, & des Navires Anglois, qu'il avoit aperçus dans le Détroit d'Hudson.

Le lendemain, vers les six heures du matin, il découvrit à trois lieuës sous le vent trois Vaisseaux, qui louvoyoient pour entrer dans la Rade: il leur fit les signaux, dont il étoit convenu avec M. de Serigny, & comme ils n'y répondirent point, il ne douta plus que ce ne fussent les Ennemis, & se prépara à les attaquer. Il falloit être bien hardi, pour prendre une telle résolution. Il avoit à peine cent cinquante Hommes en état de combattre, & il avoit à faire à trois Navires, dont l'un étoit plus fort que lui, & les deux autres avoient chacun trente-deux piéces de canon montées.

Malgré cette inégalité, il arriva ſur eux avec une intrépidité, qui les étonna. Ils l'attendirent : vers les neuf heures & demie du matin on commença à ſe canonner, & juſqu'à une heure après midi le feu fut continuel & très-vif des deux côtés. Cependant *le Pelican* n'eut qu'un Homme de tué, & dix-ſept bleſſés. Alors d'Iberville, qui avoit conſervé le vent, arriva tout court ſur les deux Fregates, & leur envoya pluſieurs bordées de fort près, à deſſein de les déſemparer. Dans le moment il aperçut le troiſiéme, nommé *l'Hamshier*, qui l'aprochoit, ayant vintſix canons en batterie ſur chaque bord, & deux-cent trente Hommes d'Equipage.

1697.

Il ſe bat contre trois Navires Anglois.

Il alla auſſitôt à ſa rencontre, tout ſon canon pointé à couler bas, le rangea ſous le vent vergues à voiles, & ayant fait dreſſer ſon Navire, lui envoya ſa bordée. Elle fut faite ſi à propos, que *l'Hamshier*, après avoir fait tout au plus ſa longueur de chemin, coula bas. D'Iberville revira ſur le champ de bord, & tourna ſur *le Hudſon Baye*, celui des deux autres Navires Anglois, qui étoit le plus à portée d'entrer dans la Riviere de Sainte Thereſe ; mais comme il étoit ſur le point de l'aborder, le Commandant baiſſa ſon Pavillon, & ſe rendit.

Succès de ce combat.

D'Iberville chaſſa enſuite le troiſiéme, apellé *le Deringue*, qui fuyoit au Nord-Eſt, & dont il n'étoit qu'à une bonne portée de canon ; mais comme ce Bâtiment étoit auſſi bon Voilier que lui, il ceſſa bientôt de le pourſuivre, n'oſant forcer de voiles, parce qu'il avoit eu pluſieurs de ſes manœuvres coupées, deux pompes crevées, ſes hautbancs fort incommodés ; qu'il avoit reçu ſept boulets de canon dans le corps de ſon Navire ; qu'il étoit percé à l'eau, & qu'on ne pouvoit l'étancher. Il revira donc de bord, & envoya le Sieur de la SALE avec vintcinq Hommes dans ſa Chaloupe, pour amariner ſa priſe. Il travailla enſuite à ſe raccommoder, ce qui ayant été fait avec une diligence extrême, il ſe remit à la pourſuite du ſeul Ennemi, qui lui reſtât, & qui étoit déja à trois lieuës de lui.

Il commençoit à le gagner, lorſque le ſoir, le vent s'étant rangé au Nord, & une brume épaiſſe s'étant levée tout à coup, il perdit *le Deringue* de vûë. Ce contretems l'obligea d'aller rejoindre *le Hudſon Baye*, & il mouilla l'ancre auprès de *l'Hamshier*, dont il ne paroiſſoit preſque plus rien, & duquel

1697. on n'avoit pas pu ſauver un ſeul Homme. Il aprit de ſes Priſonniers qu'ils avoient été vintcinq jours arrêtés dans les glaces, & y avoient perdu un Brûlot par le même accident, qui avoit fait périr le Brigantin François; qu'ils avoient enſuite rencontré une Flûte Françoiſe, contre laquelle ils s'étoient battus pendant ſix heures, & qui après s'être défenduë avec une bravoure étonnante, étoit allé ſe rejoindre à deux autres Navires de ſa Nation dans les glaces.

Combat d'une Flûte Françoiſe contre trois Navires Anglois.

Cette Flûte étoit *le Profond*, que M. d'Iberville avoit armé à Plaiſance, elle étoit montée de vintſix canons, & de ſixvint Hommes d'Equipage, & il en avoit donné le Commandement à M. Dugué. Elle avoit été ſéparée du *Palmier* & du *Weſp* le vintcinquiéme d'Août, & peu de jours après elle ſe trouva entre les trois Navires Anglois, qui la criblerent à coups de canon, & ne purent l'aborder, ni obliger le Capitaine à ſe rendre. Heureuſement pour lui, après ſix heures de combat ils aperçurent *le Weſp* & *le Palmier*, qui faiſoient force de voiles pour le ſecourir, & ils ne jugerent pas à propos de les attendre. *Le Profond* étoit tout déſemparé; les deux autres Navires avoient auſſi beaucoup ſouffert des glaces: ils ſe raccommoderent néanmoins en diligence, & ſe mirent à la pourſuite des Anglois, qui fuyoient devant eux, & qui ne les éviterent, que pour ſe faire battre par le ſeul *Pelican*, de la maniere, que je viens de raporter.

Naufrage de M. d'Iberville.

Cependant rien n'empêchant plus M. d'Iberville de s'aprocher du Fort Bourbon, il leva l'ancre le ſixiéme au matin, & alla mouiller dans la Rade, où ſa Chaloupe, qui étoit reſtée à Terre, depuis qu'il l'avoit envoyée pour prendre langue, lui amena des Sauvages, qui lui aprirent qu'il n'y avoit que trente-cinq Hommes dans le Fort. Sur cet avis il fit embarquer dans *le Hudſon Baye* un mortier & cinquante bombes, pour commencer l'attaque en attendant ſes trois autres Navires. Le lendemain, comme il vit la Mer groſſir extraordinairement, ce qui dans la Baye eſt un ſigne certain d'une prochaine tempête, il quitta la Rade, qui n'eſt point ſûre, & alla mouiller au large. Sa précaution fut inutile, le vent, après s'être un peu calmé, reprit avec plus de violence qu'auparavant, tous les cables des ancres caſſerent, & quoique pût faire d'Iberville pour ſe ſoûtenir, & qu'il n'y eût peut-être pas en France de plus habile Manœuvrier que lui, il fut

jetté à la Côte, & alla échouer à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese avec sa prise. 1697.

Il est joint par ses trois Navires.

Ce malheur arriva pendant la nuit, dont l'obscurité augmentant encore l'horreur, que causoit la tourmente, empêcha qu'on ne prît plus de mesures pour sauver le Navire, en tâchant d'échouer dans un endroit sûr; de sorte qu'avant le jour il se trouva crevé & plein d'eau. Néanmoins le calme étant revenu, l'Equipage se sauva à Terre, & emporta tout ce qui étoit nécessaire pour l'attaque du Fort Bourbon; mais il n'avoit plus de vivres, & ne pouvoit en esperer qu'en se rendant Maître du Fort. Aussi d'Iberville fit-il tout préparer en diligence pour y donner l'assaut. Il commençoit à peine ce travail, lorsqu'il aperçut ses trois Navires, & peu de tems après ils mouillerent dans la Rade.

Prise du Fort Bourbon.

Ils avoient essuyé la même tempête, qui avoit brisé *le Pelican & le Hudson Baye;* mais ils étoient beaucoup plus au large, ou plûtôt elle les y jetta, & elle cessa avant qu'ils fussent près de Terre. *Le Palmier* y perdit encore son Gouvernail, & quand il arriva à la vûë du Fort, il avoit deux voyes d'eau, qui l'obligeoient de faire jouer deux pompes sans discontinuer. Cette jonction assûroit à M. d'Iberville la prise du Fort, & lui procuroit des vivres: ainsi il ne songea plus à donner l'assaut, qui n'étoit pas nécessaire, & qui pouvoit lui coûter beaucoup de Monde.

Le lendemain dixiéme de Septembre il descendit à Terre avec sa Chaloupe, chargée de mortiers & de bombes, & débarqua à une demie-lieuë du Fort, où l'Equipage du *Pelican* étoit campé. Il fit aussitôt dresser des batteries, & le douziéme il commença de faire jetter des bombes. Le Commandant du Fort, nommé Henry BAILAY, n'attendoit apparemment que cela pour se rendre. Le jour suivant il battit la chamade, & convint de livrer sa Place aux conditions suivantes, 1°. Qu'on ne toucheroit point à ses Papiers, ni à ses Livres de compte, qui apartenoient à la Compagnie de Londres: 2°. Qu'on laisseroit aux Officiers & aux Soldats leurs coffres, leurs hardes, & généralement tout ce qu'ils avoient: 3°. Qu'ils seroient traités comme les François: 4°. Qu'ils seroient incessamment envoyés en Angleterre: 5°. Que la Garnison sortiroit avec toutes les marques d'honneur, & ne seroit point désarmée.

1697. Dès que cette capitulation eut été signée, le Commandant sortit avec cinquante-deux Hommes, dont dix-sept étoient de l'Equipage de *l'Hudson Baye*; car on peut bien juger que dans la confusion du naufrage de ce Navire & du *Pelican* chacun avoit été plus occupé à sauver sa vie, qu'à garder les Prisonniers; de sorte qu'il n'en étoit resté avec les François que ceux, qui craignirent de trop risquer en se sauvant dans des Pays inconnus, & pendant une nuit très-obscure. Ceux, qui s'échaperent, furent compris dans la capitulation, & recouvrerent ainsi leur liberté.

M. d'Iberville retourne en France.

M. d'Iberville ayant pris possession de sa conquête, y établit pour Commandant le Sieur de Martigny, & M. de Boisbriand, Frere de M. Dugué, en qualité de Lieutenant de Roy. Comme *le Palmier* étoit absolument hors d'état de tenir la Mer, on le fit entrer dans la Riviere, & mouiller près du Fort. Serigny, qui y resta pour le ramener en France, suposé qu'on pût le réparer, ne garda avec lui que cinquante Hommes, & d'Iberville s'embarqua sur *le Profond* avec l'Equipage *du Pelican*, & quarante-quatre Prisonniers, qui lui restoient. Il fit voile le vint-quatre de Septembre avec *le Wesp*, & le huitiéme de Novembre il arriva à Belle-Isle, n'ayant presque pas un Homme sur ses deux Navires, qui ne fût malade du scorbut.

Importance de sa conquête.

Mais la prise du Fort Bourbon, quoiqu'elle ait assûré pour lontems aux François la possession de tout le Nord du Canada, ne dédommagea point le Roy des frais, qu'il fit cette année-là pour l'Amérique Septentrionnale, comme je le dirai dans le Livre suivant. Toutefois le commerce de la Baye d'Hudson étoit un objet beaucoup plus considerable, que bien des Gens ne le croyoient; & l'on n'en a bien connu la conséquence, que par l'empressement, qu'ont fait paroître les Plenipotentiaires Anglois au Congrès d'Utrecht, pour assûrer à leur Nation tous les Postes de cette Baye. Ce qui est certain, c'est que les Pelleteries y sont beaucoup plus belles, que par tout ailleurs, & que l'extrême indigence des Sauvages de ces Contrées est cause qu'on les peut avoir à très-bon marché.

***
**
*

HISTOIRE

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE DIX-SEPTIE'ME.

MONSIEUR de Frontenac ne ſçavoit encore que penſer des bruits, qui continuoient à courir, qu'il ſe faiſoit des armemens en France, en Angleterre, & à Baſton; & les ordres, qu'il avoit reçus de la part du Roy de tenir ſes Troupes & ſes Milices en état de marcher pour une Expédition, dont on lui faiſoit toujours un myſtere, le tenoient en ſuſpens dans une conjoncture des plus embarraſſantes, où il ſe fût jamais trouvé, lorſque le Chef Onneyouth, que M. de Callieres avoit renvoyé dans ſon Canton, arriva ſeul à Montreal, ce qui parut d'un aſſez mauvais augure. 1697.

Les Iroquois veulent amuſer M. de Frontenac.

Il parut néanmoins avec un air de confiance, dont tout autre que le Gouverneur eût pu être la Dupe. Il lui dit qu'ayant fait à ſes Freres le recit de la maniere, dont lui & ſa Troupe avoient été reçus des François, tous avoient paru très-diſpoſés à ſuivre leur exemple; que les Onnontagués les avoient même fait aſſûrer qu'ils étoient prêts de les accompagner; qu'ils alloient commencer par envoyer un Collier à Onontio pour

1697. sçavoir de lui s'il vouloit bien les recevoir aussi, & un autre aux Jesuites, pour les prier de demander pour eux la pa x au Dieu des Chrétiens, & qu'ils conjuroient les Onneyouths de les attendre.

Il étoit aisé de voir que tout ceci étoit un jeu pour gagner du tems, & pour éloigner l'orage, qu'on apréhendoit de voir fondre de nouveau sur les Cantons, dans l'esperance, qu'il se dissiperoit tout-à-fait. Le Comte de Frontenac en douta encore moins que Personne; mais il n'avoit sur cela que deux partis à prendre; l'un de se remontrer une seconde fois avec toutes ses Forces dans le Pays Iroquois; l'autre de dissimuler. Le premier étoit devenu impossible par les ordres, qu'il venoit de recevoir du Roy: il lui fallut donc se résoudre à fermer les yeux sur la conduite de ces Barbares, ou du moins à ne leur faire paroître qu'une partie du ressentiment, que leur conduite inspiroit. Le Général répondit au Chef Onneyouth qu'il donnoit à ceux, qui l'avoient député, jusqu'au mois de Septembre pour se déterminer à venir tous ensemble lui demander la paix, & que ce terme expiré, ils ne trouveroient plus en lui qu'un Ennemi irréconciliable.

Ils recommencent leurs hostilités.

Il ne comptoit guéres plus sur l'effet de ces ménaces, que sur les promesses des Iroquois; mais il y a bien de l'apparence qu'il ne s'attendoit pas à les voir peu de jours après recommencer leurs courses. Ce fut alors, qu'il comprit tout le tort, qu'il avoit eu de ménager un Peuple, qu'il avoit trop vivement poussé, pour esperer de le gagner jamais, & qu'il n'avoit pas assez affoibli, pour le mettre hors d'état de nous faire beaucoup de mal; mais il avoit un autre sujet d'inquiétude, qui le touchoit par où il étoit plus sensible, puisqu'il s'agissoit de la diminution de son autorité. Voici quelle en fut l'occasion.

Désordre arrivé parmi nos Alliés par la faute des Coureurs de Bois.

Un assez grand nombre de Miamis, habitués dans la Riviere *Maramek*, une de celles, qui se déchargent dans la partie Orientale du Lac Michigan, en étoient sortis sur la fin du mois d'Août de l'année précédente, pour s'aller réunir avec leurs Freres établis dans la Riviere S. Joseph, & avoient été attaqués en chemin par des Sioux, qui en avoient tué plusieurs. Les Miamis de S. Joseph instruits de cette hostilité allerent chercher les Sioux jusques dans leur Pays, pour venger leurs Freres, & les rencontrerent, qui s'étoient retranchés

dans un Fort avec des François, du nombre de ceux, qu'on appelloit *Coureurs de Bois*. 1697.

Ils ne laisserent pas de les attaquer à diverses reprises avec beaucoup de résolution; mais ils furent toujours repoussés, & contraints enfin de se retirer, après avoir perdu plusieurs de leurs Braves. Comme ils s'en retournoient chez eux, ils rencontrerent d'autres François, qui portoient des armes & des munitions aux Sioux, & ils leur enleverent tout ce qu'ils avoient, sans néanmoins leur faire d'autre mal. Ils firent sçavoir ensuite aux Outaouais ce qui venoit de se passer, & ceux-ci députerent au Comte de Frontenac pour lui representer qu'il étoit absolument nécessaire d'apaiser les Miamis, dont le mécontentement pourroit bien les engager à se joindre aux Iroquois.

Le Général répondit aux Envoyés comme il convenoit de faire dans une conjoncture si délicate, & prit des mesures justes pour prévenir la suite de cette fâcheuse affaire. Elles n'empêcherent pourtant pas sitôt les Miamis de continuer à user de represailles, quand l'occasion s'en présenta; tellement que Nicolas Perrot, si accrédité parmi eux, fut sur le point d'être brûlé, & n'échapa à leur fureur, que par le moyen des Outagamis, qui le tirerent d'entre leurs mains. Enfin on trouva le secret de les calmer, en leur faisant comprendre qu'il étoit de leur intérêt, autant que du nôtre, de ne se pas brouiller avec nous, & la chose n'alla pas plus loin pour lors.

Embarras de M. de Frontenac.

Cet évenement ne pouvoit arriver dans des circonstances plus chagrinantes pour le Comte de Frontenac. On avoit renouvellé depuis deux ans les anciennes plaintes contre la course dans les Bois, & les dernieres representations de tout ce qu'il y avoit dans la Colonie de Personnes zélées pour le bon ordre, avoient eu leur effet. Dès l'année précédente le Roy avoit expressement défendu au Gouverneur Général de permettre à aucun François de monter dans le Pays des Sauvages, pour y faire le commerce.

A la vérité MM. de Champigny & de Callieres, dont le témoignage n'étoit point suspect en cette matiere, avoient été d'avis que Sa Majesté fût supliée de restraindre cette défense, & en avoient aporté des raisons, qui ne pouvoient être plus solides. Ils avoient suggeré un milieu à prendre, qui, selon eux, remedieroit à tout, & ce milieu consistoit à ne

1697. conserver parmi les Sauvages éloignés, que deux Postes, celui de Michillimakinac, & celui de la Riviere S. Joseph, de fixer le nombre des François, ausquels on permettroit d'y aller, & de prendre diverses autres précautions, qu'ils suggeroient, pour empêcher les abus, dont on se plaignoit avec raison.

Comment il s'en tire.

M. de Frontenac étoit bien éloigné d'aprouver ces tempéramens, qui diminuoient son autorité, & comme il avoit compris qu'en obéissant à la lettre à l'Ordonnance, dont nous avons parlé, il en arriveroit des inconveniens, qui obligeroient le Conseil du Roy à remettre les choses dans leur ancien état, il avoit mandé au Ministre que, pour se conformer aux intentions de Sa Majesté, il alloit rappeller tous les François des Postes éloignés; mais la malheureuse affaire des Miamis, causée par les Coureurs des Bois, lui fit craindre qu'on n'aprouvât pas même les propositions de l'Intendant & du Gouverneur de Montreal, & que ceux, qui avoient reveillé le zéle du Prince, par raport aux courses dans les Bois, ne profitassent de ce nouvel incident pour solliciter l'entiere exécution des derniers ordres de la Cour, comme ils n'y manquerent pas en effet.

Le Gouverneur Géneral commença donc à trouver plus raisonnables les modifications proposées par MM. de Champigny & de Callieres, parce qu'elles lui conservoient au moins une partie du tout, qu'il se voyoit sur le point de perdre, & il se joignit à ces Messieurs pour representer au Conseil, 1°. Qu'il étoit d'une nécessité indispensable de ne point toucher aux Postes de Michillimakinac & de la Riviere de S. Joseph, & qu'il falloit entretenir dans chacun au moins un Officier avec douze, ou quinze Soldats, pour empêcher les Anglois d'y venir faire le commerce, ce qu'ils ne feroient pas lontems, sans s'y établir de maniere à n'en pouvoir plus être chassés.

2°. Qu'il étoit impossible de soûtenir ces mêmes Postes, si l'on n'y envoyoit tous les ans, au moins vintcinq Canots chargés de marchandises. C'est ce qu'on apelle *des Congés*, dont le Gouverneur Général avoit la distribution : 3°. Qu'il étoit important de faire marcher de tems en tems des Troupes chez les Sauvages, pour la sûreté des Missionnaires : 4°. Que ces Congés étoient une ressource pour soulager l'indigence de

plusieurs Familles honnêtes, à qui on en faisoit présent, & qui les négocioient avec les Voyageurs; & que, si on leur retranchoit ce secours, il faudroit pourvoir autrement à leur subsistance. Enfin que ces voyages servoient à retenir dans le Pays quantité de jeunes Gens, qui ne sçavoient point d'autre métier, & qui, s'ils ne pouvoient faire celui-ci, iroient chercher de l'occupation dans les Colonies Angloises, ce qui fortifieroit ces Colonies, en affoiblissant les Nôtres. 1697.

Quelques-unes de ces raisons étoient extrêmement foibles, les autres prouvoient très-bien qu'il y a des maux, ausquels il est dangereux de vouloir remedier tout-à-coup. Les Auteurs de ce Mémoire convenoient avec ceux, qui en avoient présenté de contraires, de tous les désordres occasionnés par les Congés, & que le plus grand de ces désordres étoit d'avoir arrêté le progrès de la Religion Chrétienne parmi les Sauvages; mais tout bien consideré, il fut jugé au Conseil du Roy que d'abandonner des Postes, après les avoir établis, & soûtenus avec tant de dépense, & après les avoir fait regarder à nos Alliés comme un avantage pour eux-mêmes, c'étoit exposer ces Peuples à la tentation de se donner aux Anglois.

On fut encore confirmé dans cette pensée par la nouvelle, qu'on eut que le Baron, ce fameux Chef Huron, dont j'ai déja fait connoître les pernicieux desseins, & le mauvais esprit, étoit allé s'établir près d'Orange avec trente Familles de sa Nation, & qu'il sollicitoit vivement les autres à l'y venir joindre. Il fut donc résolu de s'en tenir au projet, qui avoit été suggeré par MM. de Champigny & de Callieres, & il en arriva ce qui avoit été prédit par les Ecclesiastiques & les Missionnaires, que les choses reprirent assez promptement le même train, qu'elles alloient auparavant. C'est qu'il en est des passions, comme de la gangrene, qui ne se guérit qu'en coupant impitoyablement tout ce qui en est infecté.

Nos Alliés viennent au secours de la Colonie.

Vers la fin d'Août le Sieur de la Motte Cadillac, à qui M. de Callieres avoit fait sçavoir les bruits, qui couroient d'un armement destiné à la conquête du Canada, arriva à Montreal avec un grand nombre de François, & trois-cent Sauvages, Sakis, Pouteouatamis, Outaouais & Hurons, qu'il avoit eu l'adresse d'engager à venir au secours de la Colonie. Le Gouverneur Général étoit alors dans cette Ville, & dans l'audience, qu'il donna à ces Guerriers, il leur témoigna beau-

1697. coup de satisfaction de leur zéle, & surtout de l'ardeur, avec laquelle ils avoient poursuivi les Iroquois pendant toute cette Campagne. En effet on comptoit plus de cent Tsonnonthouans, qu'ils avoient pris, ou tués depuis le printems.

Belle action d'un Chef Huron.

Il venoit même de se passer une action très-vigoureuse & très-bien conduite, où des Sauvages de ces quatre Nations avoient eu part. Les Iroquois s'étant mis en Campagne pour aller joindre le Baron, ainsi qu'ils en étoient convenus avec lui, quatre de leurs Découvreurs rencontrerent le Rat, ce fameux Chef Huron, dont nous avons déja tant parlé. Il étoit à la tête de cent cinquante Guerriers, & avoit mis pied à Terre dans le fond du Lac. Des quatre Iroquois, qui le découvrirent, deux furent tués d'abord, les deux autres demeurerent Prisonniers, & l'on apprit d'eux que leurs Gens n'étoient pas loin, qu'ils étoient au nombre de deux-cent cinquante; mais qu'ils n'avoient de Canots, que pour soixante au plus.

Sur cet avis le Rat s'avança avec toute sa Troupe vers l'endroit, où on lui avoit dit que l'Ennemi étoit campé: lorsqu'il en fut à une portée de fusil, il fit semblant d'être surpris & effrayé de leur nombre, & feignit de fuir. Aussitôt soixante Iroquois se jettent dans leurs Canots pour le poursuivre, le Rat poussa au large, & fit force de rames jusqu'à ce qu'il fût à deux lieuës de Terre. Alors il s'arrêta, se mit en bataille, essuia, sans tirer, la premiere décharge des Iroquois, qui ne lui tuerent que deux Hommes, puis sans leur donner le tems de recharger, il fondit sur eux avec tant de furie, qu'en un moment tous leurs Canots furent percés, ou fracassés. Trente-sept furent tués, quatorze furent pris, & le reste se noya. Il y avoit parmi eux cinq des plus considerables Chefs de la Nation.

Le Rat étoit alors sincérement attaché aux intérêts des François, & c'étoit lui seul, qui avoit empêché tous les Hurons de Michillimakinac de suivre le Baron dans la Nouvelle York. Il rendit dans le même tems un grand service aux Miamis, en les avertissant de se défier du Baron; car il avoit pénétré que ce Perfide, sous prétexte de faire alliance avec ces Sauvages, ne songeoit qu'à les trahir. Il étoit venu à Montreal avec M. de la Motte Cadillac, & il eut la premiere part aux caresses du Gouverneur Général; mais les Sauvages ne se répaissent pas de fumée, & ceux-ci n'étoient point venus à

Montreal pour recevoir des complimens, ni même uniquement pour faire la guerre aux Anglois. 1697.

M. de Frontenac, qui les connoiſſoit, & qui ſçavoit à peu près tout ce qu'ils avoient dans l'ame, leur déclara que ceux, qui avoient quelque ſujet de ſe plaindre, pouvoient s'ouvrir à lui en toute liberté, & qu'il leur feroit faire toute la ſatisfaction, qu'ils ſouhaiteroient; mais il ajoûta qu'ils ſe gardaſſent bien de prendre le change, en s'affoibliſſant mutuellement, & qu'il étoit de leur intérêt de continuer à pouſſer vivement les Iroquois, qu'il étoit lui-même fort réſolu de ne point épargner.

Plaintes des Sauvages, & réponſe de M. de Frontenac.

Alors ONANGUICÉ, Chef des Pouteouatamis, Homme d'eſprit, & qui parloit bien, prit la parole au nom de tous, & dit qu'on leur promettoit ordinairement beaucoup plus qu'on n'avoit apparemment deſſein de leur tenir; qu'on les avoit ſouvent aſſûrés de ne les point laiſſer manquer de munitions, & qu'il y avoit plus d'un an, qu'on ne leur en avoit fourni aucunes; que les Anglois n'en uſoient pas de même avec les Iroquois, & que, ſi l'on continuoit à les abandonner de la ſorte, ils ne paroîtroient plus à Montreal.

Le Général répondit qu'à la vérité on ne leur avoit point envoyé cette année ce qu'on avoit accoûtumé de leur fournir tous les ans; mais qu'ils n'y perdroient rien; qu'il avoit eu beſoin de tout ſon Monde pour un grand deſſein de guerre, dont il ne pouvoit pas encore s'ouvrir à eux, & que dès qu'il pourroit diſpoſer d'un certain nombre de François, il n'auroit rien de plus preſſé, que de leur faire porter toutes les choſes, dont ils avoient beſoin. Ils parurent ſatisfaits de cette réponſe, & on ſe ſépara fort contens les uns des autres. Il paroît au reſte qu'on étoit dès lors tout-à-fait raſſûré au ſujet des Entrepriſes des Anglois contre le Canada, puiſque le Général congédia les Sauvages, ſans leur en parler.

Quelle étoit l'Entrepriſe, pour laquelle on lui avoit mandé de ſe tenir prêt.

Il étoit même uniquement occupé de l'Entrepriſe, pour laquelle il avoit eu ordre de tenir ſes Troupes prêtes, & qui étoit encore un myſtere pour lui, lorſque le ſeptiéme de Septembre M. DES URSINS mouilla devant Quebec. Cet Officier lui rendit une Lettre du Marquis de NESMOND, par laquelle il aprit qu'il s'agiſſoit de la conquête de la Nouvelle Angleterre, dont M. de Pontchartrain avoit formé le projet; mais que c'étoit une affaire manquée. Dans une Lettre, qu'il

1697. écrivit au Ministre le quinziéme d'Octobre suivant, il lui mande que ses préparatifs étoient si avancés, que huit jours après avoir reçu les ordres, qu'il attendoit de lui, il auroit pu se mettre en marche.

Son avis sur ce projet.

Il ajoûte que de pareilles Expéditions sont toujours fort incertaines, & demandent, pour les exécuter, beaucoup plus de tems, qu'on ne croit; qu'on ne doit jamais compter sûrement sur ces jonctions de Troupes, dont les unes viennent par Mer, & les autres par les Terres & par des Rivieres aussi difficiles à remonter & à descendre, que le sont celles du Canada, & que les difficultés de porter dans un Canot assez de vivres pour une grande Entreprise, est presque insurmontable. Puis venant à celle, dont il avoit été question, il continuë ainsi.

» Je prendrai encore la liberté de vous dire que la prise de » Manhatte étoit beaucoup plus utile pour la sûreté de cette » Colonie, & pour la délivrer des Iroquois, que celle de Ba» ston, dont elle n'est en aucune façon incommodée; que la » premiere seroit aussi plus facile à exécuter par les seuls Vais» seaux de Sa Majesté, & les Troupes, qu'on en pourroit dé» barquer, pendant que celles du Canada, pour faire diversion, » attaqueroient Orange, qui est à leur porte; mais encore il » faudroit être averti de si bonne heure, qu'on eût, pour s'y pré» parer, du tems au-delà de celui, qu'on pourroit juger néces» saire; les saisons étant si courtes dans ce Pays, qu'il ne faut » point parler de rien entreprendre dans des lieux éloignés, » qu'on n'ait au moins tout le mois de Septembre pour en reve» nir, parce que les petites Rivieres & les Lacs gélent dès le » le mois d'Octobre.

Plan d'Entreprise sur Baston.

Cependant l'Entreprise sur Baston étoit très-bien concertée, & ne manqua, comme toutes celles de même nature, qui avoient précédé, que faute de diligence. Le Roy en avoit confié la conduite au Marquis de Nesmond, Officier de grande reputation, & lui avoit donné dix Vaisseaux de guerre, une Galiotte & deux Brûlots: aussi la prise de Baston n'étoit-elle pas son unique objet. Il avoit ordre de faire en sorte qu'il pût être hors de la Rade de Brest, où s'étoit faite une partie de l'armement, le vint-cinquiéme d'Avril au plus tard, pour se rendre dans celle de la Rochelle, où il devoit trouver M. de Magnon, Chef d'Escadre, avec les Vaisseaux armés à Rochefort.

Il

Il lui étoit commandé de faire ensuite toute la diligence possible pour arriver dans la Baye de Plaisance, & prévenir les Anglois, qu'on disoit être fort résolus de reconquerir ce qu'ils avoient perdu l'année précédente dans l'Isle de Terre-Neuve, & d'en chasser même entiérement les François. Au cas, qu'il trouvât les Ennemis occupés au siége de Plaisance, il lui étoit ordonné de les attaquer, & suposé qu'ils en fussent déja partis, il avoit ordre de les aller chercher, soit qu'ils eussent réussi, ou non, & de les combattre. 1697.

Après les avoir battus, il devoit faire voile pour Pentagoët, & détacher en même tems un Vaisseau pour aller à Quebec donner avis de sa marche au Comte de Frontenac, afin que ce Général pût se rendre à tems à Pentagoët avec les quinze-cent Hommes, qu'il devoit tenir prêts. Cette jonction faite, & les Troupes embarquées, la Flotte devoit, sans perdre de tems, aller à Baston, & cette Ville prise, suivre la Côte jusqu'à Pescadoué, ruinant toutes les Habitations le plus avant qu'il se pourroit dans les Terres, & de telle maniere, que les Anglois ne pussent les rétablir de lontems.

Le grand âge du Comte de Frontenac avoit fait douter au Roy que ce Général fût en état de mener lui-même ses Troupes & ses Milices à cette Expédition, & Sa Majesté lui avoit laissé sur cela une liberté entiere, ou de marcher en Personne, ou de substituer en sa place le Chevalier de Vaudreuil, lequel en ce cas seroit subordonné en tout au Marquis de Nesmond, au lieu que le Comte de Frontenac, s'il venoit, commanderoit sans dépendance les Troupes de Terre.

Si après la prise de Baston, & le ravage de la Nouvelle Angleterre, il restoit encore du tems pour faire quelqu'autre conquête, la Flotte avoit ordre d'aller à Manhatte, & après avoir reduit cette Ville sous l'obéissance du Roy, y laisser les Troupes du Canada, qui chemin faisant pour retourner dans la Colonie, ravageroient la Nouvelle York. Telles étoient les instructions, qui furent données à M. de Nesmond, & envoyées à M. de Frontenac pour une Expédition, que le Roy avoit tellement à cœur, qu'il avoit permis au Premier de fortifier sa Flotte des Navires destinés pour la Baye d'Hudson, au cas qu'il les rencontrât à Plaisance, & qu'il jugeât en avoir besoin.

Comme on n'avoit pas encore reçu à la Cour la nouvelle

1697. du siége de Naxoat, lorsque ces instructions furent dressées, mais qu'elle y arriva peu de tems après, M. de Nesmond en mouillant dans la Rade de la Rochelle, y trouva de nouveaux ordres pour donner au Chevalier de Villebon tous les secours d'Hommes & de munitions nécessaires à la conservation, ou au rétablissement de ce Poste, & sitôt qu'il eut jetté les ancres dans la Baye de Plaisance, on lui remit une Lettre du Comte de Pontchartrain, par laquelle ce Ministre lui donnoit avis qu'il devoit partir incessamment de Portugal dix-huit Bâtimens Anglois chargés de sel sous l'escorte d'un Vaisseau de guerre pour aller faire en Terre-Neuve la pêche de la Morue, & qu'il fît ce qu'il pourroit pour ne les pas manquer.

Ce qui fait manquer cette Entreprise

Il lui ajoûtoit encore que, s'il étoit assez heureux pour battre la Flotte Ennemie, l'intention du Roy étoit qu'il fît une excursion le long de la Côte Orientale de Terre-Neuve, pour prendre, ou brûler tous les Bâtimens des Anglois, qu'il y rencontreroit; mais M. de Nesmond étoit parti bien tard pour exécuter tant, & de si grandes Entreprises. D'ailleurs les vents contraires le retinrent plus de deux mois en Mer. De sorte qu'il n'arriva à Plaisance, que le vintquatre de Juillet.

Il n'y aprit aucune nouvelle des Anglois, sur quoi il tint un grand Conseil de guerre pour déliberer s'il étoit à propos d'aller sur le champ à Baston; tous opinerent pour la négative, & leurs raisons furent qu'il n'étoit pas de la prudence de prendre aucun parti, qu'on ne fût instruit des démarches des Ennemis, & que, de quelque diligence, qu'on usât pour avertir le Comte de Frontenac, les Troupes du Canada ne pouvoient se rendre à Pentagoët avant le dixiéme de Septembre; qu'alors la Flotte, qui n'avoit plus que pour cinquante jours de vivres, seroit absolument hors d'état de rien entreprendre.

Le parti, que prend M. de Nesmond.

Il n'y avoit rien à repliquer à ces raisons, & M. de Nesmond s'y rendit, bien chagrin de se voir échaper des mains une conquête, dont le succès lui avoit d'abord paru immanquable. Il dépêcha sur le champ à Quebec M. des Ursins, avec tous les Bâtimens destinés pour le Canada, & qui étoient venus jusqu'à Plaisance sous son escorte; mais il lui enjoignit expressément, s'il rencontroit la Flotte Angloise dans le Fleuve, ou dans le Golphe de S. Laurent, de venir en diligence lui en donner avis.

1697.

Il se rendit ensuite à la Baye *du grand Burin*, qui est à vint-deux lieuës à l'Ouest de Plaisance, pour y attendre des nouvelles de quelques Navires, qu'il avoit envoyés à la découverte, & pour être plus à portée d'en recevoir de M. des Ursins, qu'il avoit averti qu'il se trouveroit là. La raison de cette démarche étoit que, s'il eût été surpris par la Flotte Angloise dans la Baye de Plaisance, il eût été obligé d'entrer dans le Port, au lieu qu'étant au grand Burin, il se trouveroit au vent des Ennemis, pour arriver sur eux.

Il retourne en France.

Au commencement d'Août il eut avis par des Prisonniers que les Anglois se fortifioient à S. Jean, sur quoi il assembla de nouveau le Conseil de guerre, où il fut décidé tout d'une voix qu'il falloit y aller, avant que les fortifications fussent achevées. C'étoit pourtant beaucoup moins l'envie de prendre S. Jean, qui étoit le motif de cette résolution, que l'esperance d'y trouver un grand nombre de Vaisseaux, dont on croyoit pouvoir se rendre Maître fort aisément; car les mêmes Prisonniers, dont je viens de parler, avoient assûré qu'ils y en avoient laissé trente-quatre, parmi lesquels il y avoit plusieurs Navires de guerre.

Les uns, au nombre de vint-trois, étoient partis de Pleymouth le quatorziéme d'Avril sous la conduite de l'Amiral Noris, & ils étoient arrivés à S. Jean le dix-septiéme de Juin. Les autres avoient aporté d'Irlande mille Hommes de Troupes reglées, commandés par le Colonel Guipson. La Flotte fit donc voile pour la Côte Orientale de Terre-Neuve; mais elle n'y trouva plus de Vaisseaux, & comme la saison étoit trop avancée pour demeurer plus lontems dans ces Mers, le Marquis de Nesmond fut contraint, à son grand regret, de retourner en France, sans avoir eu occasion de tirer un seul coup de canon, après s'être flatté de l'esperance de faire une des plus glorieuses Campagnes de toute cette guerre.

Projet d'une Pêche sédentaire dans le Fleuve S. Laurent.

La Nouvelle France vit former cette même année un projet beaucoup moins éclatant; mais qui n'auroit peut-être pas été moins utile, & qui auroit sans doute eu un heureux succès, si celui, qui en fut l'Auteur, avoit été secondé autant qu'il méritoit de l'être. Il y avoit déja quelque tems que plusieurs Négocians s'étoient associés pour établir des Pêches sédentaires en Canada; mais ils n'avoient encore pu convenir d'un lieu sûr & commode pour une pareille Entreprise. L'Au-

1697. teur de cette Aſſociation étoit le Sieur Riverin, dont j'ai déja parlé : c'étoit un Homme entendu, actif, entreprenant, & que les obſtacles ne rebutoient point. Il vint enfin à bout, après bien des difficultés, de faire accepter le Havre du Montlouis, ſitué ſur la Côte Méridionnale du Fleuve S. Laurent, entre les Monts Notre Dame, & à peu près à moitié chemin de Quebec à la pleine Mer.

Deſcription de Montlouis. Ce Havre eſt l'embouchure d'une jolie Riviere, le mouillage y eſt fort bon, & on n'y eſt expoſé dans la Rade, qu'au ſeul vent du Nord, qui ſouffle très-rarement en Eté. La Riviere peut recevoir des Bâtimens de cent tonneaux : ils y ſont à l'abri de tous les mauvais tems, & à couvert des Ennemis, parce qu'on n'y peut entrer, que quand la marée eſt haute, & que quand elle eſt baſſe, il n'y reſte pas deux pieds d'eau, quoique dans la Riviere même ils puſſent toujours être à flot. D'ailleurs cette entrée eſt très-facile à défendre, ayant d'un côté des Montagnes inacceſſibles, & de l'autre une langue de terre, qui fait une Preſqu'Iſle d'une portée de mouſquet de largeur au plus, & ſur laquelle on peut conſtruire un Fort.

Son utilité. Cette même langue de terre eſt auſſi très-propre à ſécher le Poiſſon, que j'ai obſervé ailleurs être très-abondant ſur cette Côte depuis le Cap des Roſiers, qui eſt à l'entrée du Fleuve, juſqu'à la Riviere de *Matane*, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace de près de quatrevint lieuës. On peut même faire la Pêche des Baleines encore quinze lieuës plus haut. Pour ce qui eſt du terrein de Montlouis, il eſt propre à produire du froment, & toutes ſortes de grains, & l'on y trouve de fort bons pâturages.

Tous les Navires, qui montent à Quebec, paſſent à la vûë de Montlouis, & il eſt étonnant qu'on n'ait pas encore reconnu l'utilité, qu'on retireroit de ce Poſte, en le peuplant, pour ſecourir les Bâtimens, qui pourroient ſe trouver en peine, & manquer d'eau & de vivres, dans une navigation auſſi longue & auſſi périlleuſe, que celle du Fleuve S. Laurent. Avec cela, dès le tems, dont je parle, on y avoit découvert une carriere d'ardoiſe ; mais ce n'eſt que depuis quelques années, qu'on a ouvert les yeux ſur un avantage, qui rendroit les incendies & moins fréquens, & moins terribles qu'ils l'ont été juſqu'ici dans la Nouvelle France.

Il y a auſſi beaucoup de ſalpêtre en ce lieu-là, & un Sauvage aporta un jour au Sieur Riverin un morceau de cuivre très-pur, qu'il aſſûroit avoir trouvé dans une Ravine entre deux Montagnes. Enfin quelques Particuliers s'étant aviſés d'aller pêcher dans ce Havre, y firent une très-abondante Pêche, quoiqu'ils manquaſſent de bien des choſes néceſſaires pour ce travail, & ce fut ſur leur raport, que les Aſſociés du Sieur Riverin conſentirent à y faire leur Etabliſſement. 1697.

Tout étoit dans la meilleure diſpoſition du Monde, pluſieurs Habitans étoient déja partis en Chaloupe pour s'y rendre, & un Navire chargé de ſel & de toutes ſortes de proviſions étoit dans la Rade de Quebec, n'attendant plus que le vent pour lever les ancres, lorſque vers la fin de May le Comte de Frontenac reçut l'ordre, dont j'ai parlé, de ſe tenir en garde contre les Anglois, & de ne permettre à aucun Bâtiment de deſcendre le Fleuve. Il fallut obéir, & ce contretems fâcheux dégoûta entiérement les Aſſociés du Sieur Riverin. Il ne ſe rebuta pourtant pas, il ſçut encourager le petit nombre d'Habitans, qui étoient déja à Montlouis, & l'année ſuivante la Pêche & la récolte y furent ſi abondantes, que tout le Monde reprit cœur. Nous verrons en ſon lieu ce qui a empêché que la ſuite n'ait répondu à de ſi heureux commencemens.

Ce qui fait échouer ce projet.

Cependant une bonne partie des Troupes & des Milices avoit été ſous les armes depuis le commencement de la belle ſaiſon juſqu'à la fin de l'automne, d'abord préparée à bien recevoir l'Ennemi, qu'on attendoit, enſuite diſpoſée à exécuter les ordres de la Cour, quelques qu'ils puſſent être; mais ſi ces préparatifs ne ſervirent, ni à chaſſer une ſeconde fois les Anglois de devant Quebec, ni à faire des conquêtes ſur eux, ils continrent du moins les Iroquois, & procurerent aux Habitans une tranquillité, dont ils avoient preſque perdu juſqu'au ſouvenir.

Effet des grands préparatifs de M. de Frontenac.

Il ne reſtoit plus qu'à humilier ces Barbares de maniere à les mettre entiérement, & pour toujours hors d'état de troubler la Colonie; ce qui paroiſſoit facile avec les Forces, qu'on avoit ſur pied; mais avant que de prendre ſur cela une derniere réſolution, le Comte de Frontenac voulut voir ce que produiroient les propoſitions, qu'il avoit faites au mois de Novembre aux quatre Cantons Supérieurs. Ces Cantons lui

1697. avoient envoyé des Députés pour lui demander la paix, & après leur avoir déclaré à quelles conditions il vouloit bien la leur accorder, il leur avoit donné, pour se résoudre, jusqu'au mois de Juin de l'année suivante, en les obligeant de lui laisser des ôtages.

Ce Général leve un Parti, & le congedie.

Il projetta ensuite d'envoyer cinq cent Hommes contre les Agniers, qui seuls n'avoient fait aucune démarche pour se reconcilier avec lui; mais lorsque tout étoit prêt pour cette Expédition, il changea d'avis, sous prétexte, que les neiges n'étoient pas assez bonnes pour marcher dessus en raquettes. Peut-être n'avoit-il eu dessein que de faire peur aux Agniers, qu'il sçavoit bien n'être pas en état de lui résister, & qu'il ne croyoit pas assez imprudens pour s'exposer à voir leurs Villages ruinés : ils ne s'en émeurent pourtant pas davantage, ce qui le mortifia beaucoup. D'ailleurs les Iroquois Chrétiens, que ses préparatifs avoient empêché de faire leur chasse, & qui avoient sans doute compté de s'en dédommager aux dépens des Agniers, lui demanderent qu'il leur fournît de quoi vivre, & il fallut les contenter.

Nouvelle Ordonnance du Roy contre les Coureurs de Bois.

Il avoit reçu par les derniers Vaisseaux une nouvelle Ordonnance du Roy, qui l'inquiettoit encore plus que les affaires des Iroquois : elle portoit défense à tous Officiers & Soldats, qui seroient en Détachement dans les Postes éloignés, d'y faire aucun commerce, à peine, pour les Officiers, de cassation & de dégradation des armes, & pour les Soldats, des Galeres. La même peine étoit reservée aux Voyageurs, dont Sa Majesté ne vouloit pas qu'on y souffrît aucun, enjoignant aux Commandans d'arrêter tous ceux, qui s'y rencontreroient, & de les envoyer dans la Colonie, où on leur feroit leur procès.

M. de Frontenac fait sur cela des remontrances.

M. de Frontenac ne se rendit point encore, & d'autant plus persuadé qu'il y avoit beaucoup à risquer dans l'exécution de ces nouveaux ordres, que la premiere publication, qui en avoit été faite, avoit excité quelques murmures, & quelques mouvemens, il se crut permis de faire des remontrances au Conseil. Elles furent inutiles, & voici la réponse, que lui fit M. de Pontchartrain par une Lettre dattée du vintuniéme de Mars de l'année suivante.

Réponse de M. de Pontchartrain.

» Sa Majesté a été fort satisfaite de l'activité, avec laquelle
» vous aviez disposé toutes choses pour aller joindre M. de

Nesmond, si les tems lui avoient permis d'exécuter les ordres, « 1697.
qu'il avoit reçus. J'ai lu avec attention ce que vous m'écrivez sur la suppression des Congés : vous voulez bien que je vous dise que vous avez donné un peu trop de créance à des Gens, qui par principe d'avidité soûtiennent le parti de la traite dans les Bois. Si vous aviez voulu faire attention aux inconveniens, qu'elle a produits, vous auriez condamné plus vivement un aussi mauvais usage. «

« On a voulu vous faire apréhender que les Sauvages nos Alliés ne se joignent aux Iroquois pour nous faire la guerre, si nous cessons d'aller traiter avec eux dans les Bois ; je vous avouë que je n'en comprends pas bien la raison, & il me paroît que nous devons en attendre un effet contraire, pourvû qu'on prenne la peine d'expliquer aux Sauvages que Sa Majesté, en faisant cette défense, a eu intention de leur faire avoir les marchandises des François de la premiere main, de leur permettre de vendre les leurs avec une entiere liberté, & de leur procurer le profit de la traite avec les Sauvages, qui sont au-delà d'eux. «

« Vous sçavez trop bien l'Histoire du Canada, pour ignorer que la guerre, que nous soûtenons depuis tant d'années contre les Iroquois avec tant de soins & de dépense, ne vient que de ce que feu M. de la Barre avoit voulu faire le commerce avec les Nations plus éloignées. Ces Sauvages, qui sont à présent dans l'alliance des Anglois, ne seroient pas lontems à se déclarer contr'eux, si les Anglois vouloient passer par leur pays, pour aller traiter directement avec les autres Sauvages. «

Cette Lettre n'eut point d'autre effet, que la publication de la derniere Ordonnance du Roy, que M. de Frontenac fit faire sur le champ ; mais la conservation des Postes avancés, que le Roy avoit accordée sur les representations de l'Intendant & du Gouverneur de Montreal, fit bientôt reprendre le dessus aux congés, & au commerce, qu'on vouloit abolir.

Divers avantages de nos Alliés.

Pour revenir aux Iroquois, ce qui contribuoit le plus à entretenir M. de Frontenac dans l'esperance d'une paix prochaine & durable avec cette Nation, c'est qu'eux & les Anglois avoient été assez mal menés par nos Alliés pendant la Campagne précédente. Les Abénaquis l'avoient terminée par un coup d'une grande vigueur, s'étant rendus Maîtres, la ha-

1697. che à la main, d'un Fort, qui n'étoit qu'à six lieuës de la Capitale de la Nouvelle Angleterre, & dont la Garnison avoit été toute prise, ou tuée. A peu près dans le même tems vingt Iroquois étant allés pour surprendre les Outaouais, furent découverts, & entiérement défaits par des Hurons.

Mais ce qui acheva de consterner ces fiers Ennemis, ce fut l'échec, qu'ils reçurent dans le voisinage de Catarocouy. La Chaudiere Noire, ce Chef Onnontagué, dont nous avons déja parlé plusieurs fois, & celui de tous les Capitaines Iroquois, qui avoit alors le plus de crédit dans sa Nation, s'approcha de ce Fort avec environ quarante Guerriers, sous prétexte d'une chasse, & pour mieux cacher son jeu, envoya dire à M. de la Gemeraye, qui y commandoit, que les anciens des quatre Cantons supérieurs devoient partir incessamment pour aller conclurre la paix à Quebec. Il disoit vrai, & ces Députés étoient ceux, dont nous avons parlé, il n'y a pas lontems.

Belle action de trente jeunes Algonquins.

Mais comme on le connoissoit Ennemi personnel des François, & que d'ailleurs ses Envoyés, ou d'eux-mêmes, ou par son ordre, eurent l'imprudence d'ajoûter que pendant cette négociation la Jeunesse Iroquoise devoit aller attaquer les Outaouais, pour se venger des grandes pertes, que ces Sauvages avoient causées depuis un an aux Iroquois, on ne douta point qu'il n'eût quelque mauvais dessein. M. de la Gemeraye ne voulut pourtant point prendre sur lui de l'attaquer dans un tems, où il sçavoit que son Général étoit effectivement en pourparler avec les Cantons: il se contenta de se tenir sur ses gardes; & de faire sçavoir à M. de Frontenac ce qui se passoit.

Il en reçut réponse de ne rien entreprendre contre les Iroquois; mais de tâcher de se saisir sans bruit de quelques-uns des Principaux du Parti de la Chaudiere Noire, & de les lui envoyer. Sa Lettre arriva trop tard. Tandis que les Iroquois chassoient avec beaucoup de confiance derriere Catarocouy, trente-quatre Algonquins, dont on assûre que le plus âgé n'avoit pas vint ans, les surprirent près d'un lieu nommé *Quinté*, en tuerent la moitié, parmi lesquels fut le Chef même, prirent sa Femme, firent quelques Prisonniers, & une si belle victoire ne leur coûta que six des leurs.

Mort d'Oureouharé.

Oureouharé arriva à Quebec à peu près dans le même tems, qu'on y reçut cette nouvelle: il assûra M. de Frontenac que

que son Canton de Goyogouin étoit sincérement disposé à la paix, & on le crut, parce qu'on étoit persuadé qu'il ne l'eût pas dit, si la chose n'eût été vraye. Peu de jours après il tomba malade d'une pleuresie, qui l'emporta assez brusquement. Il mourut en vrai Chrétien, & fut enterré avec les mêmes honneurs, que l'on a accoûtumé de rendre aux Capitaines des Compagnies. 1698.

Son éloge.

On dit que le Missionnaire, qui l'assista pendant sa maladie, lui parlant un jour des opprobres & des ignominies de la Passion du Sauveur des Hommes, il entra dans un si grand mouvement d'indignation contre les Juifs, qu'il s'écria : *Que n'étois-je-là, je les aurois bien empêché de traiter ainsi mon Dieu.* Il falloit que ce Sauvage eût dans le caractére quelque chose de fort aimable ; car je trouve dans plusieurs Mémoires que toutes les fois qu'il paroissoit, soit à Quebec, soit à Montreal, le Peuple lui donnoit mille témoignages d'amitié. Le Comte de Frontenac le regretta d'autant plus, qu'il comptoit toujours sur son crédit pour la conclusion de l'accommodement avec les Iroquois, qu'il avoit tant à cœur, & dont il ne cessa jamais de se flatter.

On reçoit en Canada le premier avis de la paix.

Au mois de Février quatre Anglois arriverent d'Orange à Montreal, apparemment pour traiter de l'échange des Prisonniers, & ce fut par eux qu'on eut les premiers avis de la paix entre les Puissances de l'Europe. Ils furent confirmés au mois de May par l'arrivée du Colonel SCHUILLER, Major d'Orange, & du Ministre DELLIUS, qui ramenoient dixneuf Prisonniers François. Ils présenterent aussi à M. de Frontenac une Lettre du Chevalier de Bellomont, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, dattée de *Newyork* (*a*) du vint-deux Avril, & dont voici la traduction, telle que M. de Pontchartrain la reçut au retour des Vaisseaux.

Lettre du Gouverneur Général de la N. Angleterre à M. de Frontenac.

Le Roy m'ayant fait l'honneur de me nommer Gouverneur de plusieurs de ses Provinces en Amerique, & entr'autres de celle de la Nouvelle York, j'ai jugé, en même tems que je vous fais mes complimens, de vous faire aussi part de la paix, qui a été concluë entre le Roy & les Confédérés, & le Roy Très-Chrétien, dont je vous envoye les articles. La paix fut publiée à Londres au mois d'Octobre dernier, peu de tems avant mon départ d'Angleterre ; mais comme mon « « « « « « « « «

(*a*) Manhatte.

1698. „ voyage a été long, ... je n'ai pu arriver ici que le second
„ du courant.

„ J'envoye cette Lettre par M. le Colonel Schuiller, Mem-
„ bre du Conseil du Roy en cette Province, accompagné de
„ M. Dellius, tous deux Gens de condition & de mérite, pour
„ vous marquer l'estime, que je fais d'une Personne de votre
„ rang. Ces Messieurs vous ameneront tous les Prisonniers Fran-
„ çois, qui se sont trouvés entre les mains des Anglois de cette
„ Province. Pour ce qui est de ceux, qui sont Prisonniers avec
„ nos Indiens, j'envoyerai ordre qu'on les mette en liberté au
„ plûtôt, avec une bonne Escorte, si cela est nécessaire pour . . .
„ les conduire en toute sûreté à Montreal. Je ne doute pas,
„ Monsieur, que de votre côté, vous ne donniez aussi ordre
„ pour faire rélâcher tous les Sujets du Roy, que l'on a fait
„ Prisonniers chez vous pendant la guerre, tant Chrétiens, qu'In-
„ diens, afin que la bonne correspondance, & un libre com-
„ merce, qui sont les fruits ordinaires de la paix, soient renou-
„ vellés de part & d'autre, conformément à la bonne union,
„ qu'elle a causée entre les Rois nos Maîtres.

Réponse de M. de Frontenac.

M. de Frontenac lui répondit par une Lettre dattée du huitiéme de Juin, où, après lui avoir rendu politesse pour politesse, il lui marque que bien qu'il n'eût pas encore reçu de la part du Roy, son Maître, la confirmation de la paix, il ne fera aucune difficulté de remettre à MM. Schuillier & Dellius ceux des Anglois & des Flamands, qui sont Prisonniers dans son Gouvernement, & qui voudront bien s'en retourner; qu'il n'a jamais refusé de faire ces échanges dans le fort même de la guerre, malgré les mauvais traitemens, que M. de Villieu, Capitaine, & plusieurs autres François avoient reçus de la part des Anglois, & les capitulations plus d'une fois violées; qu'il est persuadé qu'il n'aprouvera pas ces procédés, & qu'il ne souffrira pas plus lontems que le Capitaine Baptiste Flibustier soit retenu dans les chaînes, & traité avec la derniere rigueur.

Il dit ensuite qu'il ne peut comprendre qu'il ait chargé MM. Schuillier & Dellius de redemander les Iroquois Prisonniers dans la Nouvelle France, en promettant de faire rendre les François, qui sont chez eux; que ces Peuples étant depuis l'automne dernier en pourparler avec lui, & lui ayant laissé un ôtage pour sûreté de leur parole, c'est à eux, qu'il a à

1698.

faire ; qu'il eſt inutile qu'il ſe donne la peine de ſe mêler de cette négociation, puiſque ce ſont des Enfans déſobéïſſans à leur Pere, & qui ont toujours été ſous la domination du Roy, avant même que les Anglois ſe ſoient rendus Maîtres de la Nouvelle York ; qu'il a des ordres ſi précis de ne point ſe départir de ce principe, qu'il ne peut ſe diſpenſer d'y obéir juſqu'à ce qu'il en ait reçu de contraires ; que quelques difficultés, qui ſe rencontrent ſur cet article, elles n'altereront point la bonne intelligence, qu'il prétend entretenir avec lui ; qu'il a pris de bonnes meſures pour empêcher les Sauvages domiciliés dans la Colonie Françoiſe de continuer leurs hoſtilités contre les Habitations Angloiſes, & cela immédiatement après avoir reçu les premieres nouvelles de la paix ; qu'il a donné le même avis aux Canibas, & aux autres Sauvages établis du côté de l'Acadie ; mais que comme ils ſont fort éloignés de lui, & fort irrités de ce qu'on retient Priſonniers à Baſton pluſieurs de leurs Gens, il apréhende qu'ils ne ſe portent à quelque extrêmité fâcheuſe, ſi on ne les ſatisfait au plûtôt ſur ce point ; que juſqu'à ce que cela ſoit fait, il ne peut les obliger à rendre les Priſonniers Anglois, qui ſont parmi eux, & qu'il les croit d'autant plus autoriſés à ne ſe point relâcher ſur cet article, qu'ils ont ſouvent été les Dupes de leur bonne foi, ayant rendu en différentes occaſions des Anglois, ſans avoir pu retirer aucun des leurs.

Meſſieurs Schuiller & Dellius partirent avec cette réponſe, fort charmés des bonnes manieres, & du gracieux accueil, que leur avoit fait le Comte de Frontenac. Environ deux mois après quelques Iroquois du Sault S. Louis vinrent trouver ce Général, & lui aprirent des nouvelles des Agniers, qui lui firent beaucoup de plaiſir. Ils arrivoient de ce Canton, où ils étoient allés rendre viſite à leurs Parens, ce que ces Sauvages, dans le plus fort même de la guerre, ne pouvoient s'abſtenir de faire de tems en tems : nous avons vû les ombrages, qu'en prit plus d'une fois le Comte de Frontenac ; mais, ni lui, ni leurs Miſſionnaires n'avoient jamais pu les corriger ſur cela.

Conduite des Agniers à l'égard du Chevalier de Bellomont.

Ils raporterent donc que pendant leur ſejour dans leur Pays le Chevalier de Bellomont y avoit tenu un grand Conſeil, où avoient aſſiſté les Anciens des cinq Cantons ; que les Agniers avoient débuté par lui déclarer qu'ils étoient les Maî-

1698. tres de leurs Terres ; qu'ils y étoient établis lontems avant que les Anglois y eussent paru ; que pour lui faire voir que tous les lieux occupés par la Nation lui apartenoient en propre, ils alloient jetter au feu tous les papiers, qu'on leur avoit donnés, ou qu'ils avoient signés en diverses occasions, ce qu'ils firent sur le champ.

Propositions de ce Gouverneur aux Iroquois.

Il est vrai qu'à cette déclaration, ils ajoûterent une proposition, qui le rassûra un peu, & l'engagea à dissimuler son ressentiment, ce fut d'arrêter les Sauvages du Sault Saint Louis, qui étoient chez eux, jusqu'à ce que le Comte de Frontenac leur eût renvoyé tous les Iroquois, qu'il retenoit. Il n'osa néanmoins consentir à cette perfidie, dont il apréhendoit que l'odieux ne retombât sur lui. Il ajoûta même que les Cantons ne devoient pas s'étonner si leurs affaires étoient dans un mauvais état, & que pour avoir la paix avec les François, ils devoient la demander par une Députation générale de toute la Nation ; qu'il vouloit leur procurer cette paix si nécessaire à leur conservation ; mais que pour le mettre en état de terminer cette grande affaire à leur avantage, il étoit à propos qu'ils lui remissent tous leurs Prisonniers, & qu'il se chargeoit de les faire conduire à Montreal.

Il leur dit ensuite qu'il sçavoit que de tout tems ils avoient fait la guerre aux Nations, qui se disoient Alliés des François ; qu'il leur laissoit la liberté de la continuer, ou de faire la paix ; mais qu'il leur défendoit toute hostilité contre les François, & contre les Sauvages domiciliés parmi eux. Puis s'adressant aux Iroquois du Sault S. Louis, il leur dit qu'il étoit charmé de les voir sur ses Terres ; qu'ils y seroient toujours les bien venus, & qu'il falloit oublier tout le passé. Il accompagna ces marques d'amitié de présens, qu'ils accepterent ; mais ils lui dirent qu'ils ne pouvoient lui faire de réponse, ni prendre avec lui aucun arrangement, parce qu'ils n'avoient pour cela aucune Commission de leurs Anciens, ni de leur Pere Onontio.

Les Iroquois paroissent disposés à la paix.

M. de Frontenac leur demanda ce que les Anciens avoient répondu au Chevalier de Bellomont sur la proposition de lui livrer tous leurs Prisonniers : Ils dirent qu'ils l'avoient agréée ; mais sans marquer le tems, auquel cela se feroit. Le Général comprit que le Gouverneur Anglois & les Iroquois se ménageoient mutuellement, & se défioient les uns des autres ; que

ces Derniers étoient bien aises de s'apuyer du Premier, pour faire leurs conditions meilleures, & que le Gouverneur vouloit profiter de l'occasion, pour établir le droit de Souveraineté de la Couronne d'Angleterre sur les Cantons; mais qu'il ne seroit pas impossible de se servir de ces dispositions des uns & des autres, pour les diviser, & que pour y parvenir, le plus sûr étoit de gagner les Iroquois, en leur faisant observer que les Anglois vouloient disposer en Maîtres de leur Pays & de leurs Personnes. 1698.

M. de Frontenac entreprend de les gagner.

Dans cette vûë, comme il eut apris sur ces entrefaites que des Agniers étoient venus au Sault S. Louis, pour y visiter aussi leurs Parens, non-seulement il envoya recommander à ceux-ci de les bien recevoir; mais il les fit même inviter à aller à Montreal, où par son ordre on n'oublia rien pour les bien regaler, & pour leur témoigner la joye, qu'on avoit de les voir. Ils y furent sensibles, & ils resterent dans cette Ville assez lontems, avec une confiance, dont le Peuple augura bien pour l'avenir. Les plus éclairés ne s'y fioient pourtant pas; mais c'étoit quelque chose de bien flatteur pour ces Sauvages, de se voir ainsi recherchés de deux Puissances, dont chacune pouvoit les détruire en moins d'une Campagne, & dont ils avoient sçu mettre si utilement en œuvre la jalousie mutuelle, pour se faire craindre, & en quelque façon respecter de l'une & de l'autre.

Une seconde Lettre, que le Comte de Frontenac reçut du Chevalier de Bellomont, & qui étoit dattée de la Nouvelle York, du treiziéme d'Août, confirma ce Général dans la pensée, qu'il n'y avoit rien de mieux à faire dans la conjoncture présente, que de travailler à inspirer aux Cantons de la défiance des Anglois, ou plûtôt d'augmenter de telle sorte celle, qu'ils avoient déja, qu'elle les engageât dans quelque démarche convenable à nos intérêts. J'ai cru qu'on verroit volontiers cette Lettre, & la réponse, qu'y fit le Comte de Frontenac.

Seconde Lettre du Chevalier de Bellemont.

Je ne fais que d'arriver des Frontieres, où .... j'ai eu une « conference avec nos cinq Nations d'Indiens, que vous apel- « lez Iroquois. Ils m'ont prié avec grande instance de les con- « tinuer sous la protection du Roy, mon Maître, ayant prote- « sté en même tems une inviolable sujetion & fidélité à Sa Ma- « jesté, & s'étant plaints des outrages, que leur ont faits vos «

1698. „ François & vos Indiens du Canada, au préjudice du Traité de „ Paix, dans lequel ils se croyoient compris en vertu de la fi- „ délité, qu'ils doivent au Roy, comme ses Sujets. Ils m'ont aussi „ remontré que vos Gens ont pris, ou enlevé quatre-vint qua- „ torze des leurs, depuis la publication de la Paix, ce qui me „ surprend beaucoup, d'autant qu'on a toujours regardé les Iro- „ quois, ou cinq Nations Indiennes, comme Sujets de la Cou- „ ronne d'Angleterre, ce qui se peut faire voir à tout le Monde „ par des preuves autentiques & solides.

„ Mais à ce que je vois par votre Lettre du huitiéme de Juin „ dernier, il me seroit inutile de prouver, puisque vous me di- „ tes positivement que vous avez des ordres si précis .... que „ vous ne sçauriez les outrepasser, que vous n'en ayez reçu de „ nouveaux .... Vous sçavez fort bien que les courses & hos- „ tilités, que vos Gens faisoient sur nos Indiens avant la der- „ niere guerre, furent la principale cause, pour laquelle le Roy „ déclara la guerre à la France, comme il est signifié dans la Dé- „ claration, de sorte que je m'étonne que vous vouliez la con- „ tinuer .... à nos Indiens, puisque c'est une manifeste con- „ travention au Traité.

„ Le Roy, mon Maître a, Dieu merci, trop de pénétration „ dans les affaires, & le cœur trop grand, pour renoncer à „ son droit; & pour moi, j'ai ses intérêts trop à cœur, pour „ laisser faire à vos Gens la moindre insulte à nos Indiens, & „ surtout pour souffrir qu'ils les traitent en Ennemis. Pour cela „ je leur ai donné ordre d'être sur leurs gardes, & en cas qu'ils „ soient attaqués, de faire main basse sur tous, sur les Fran- „ çois, comme sur les Indiens, leur ayant fourni tous les se- „ cours, dont ils avoient besoin. Vous voyez, Monsieur, que „ je ne fais pas difficulté de vous dire tout mon procédé..... „ dont je suis assûré d'être avoué du Roy, mon Maître.

„ Pour vous faire voir le peu d'état, que nos cinq Nations „ d'Indiens font de vos Jesuites & autres Missionnaires, ils „ m'ont fait des prieres réitérées pour m'engager à les chasser „ de chez eux, me remontrant qu'ils en étoient oprimés, & ils „ m'ont conjuré de leur faire venir de nos Ministres Protestans, „ pour les instruire dans la Religion Chrétienne; ce que je leur „ ai promis, & vous avez bien fait de défendre à vos Mission- „ naires de s'en plus mêler, s'ils ne veulent subir la punition, „ qu'ordonnent les Loix d'Angleterre, & qu'assûrément je ferai

1698.

exécuter toutes les fois, qu'ils tomberont entre mes mains, « & les Indiens m'ont promis de me les amener Prisonniers. «

Au reste, si vous ne faites cesser les actes d'hostilité de votre « côté, on s'en prendra à vous de toutes les suites, qui pourront « arriver, & je laisserai à juger à tout le Monde qui aura « le plus de tort, ou de vous, ou de moi? vous, pour avoir ra- « lumé la guerre; moi, pour défendre nos Indiens contre vos « Entreprises. «

Ces Sauvages vouloient bien me mettre entre les mains « tous les Prisonniers, qu'ils ont faits sur vous pendant la guer- « re, & dont le nombre étoit de plus de cent, à condition, que « je leur assûrasse que de votre côté vous relâcheriez tous ceux, « que vous retenez de leurs Gens; mais je n'ai pas voulu me « charger de tout cela, que je n'eusse sçu encore une fois votre « résolution. Je vous envoye pourtant quatre Prisonniers Fran- « çois, que nos Indiens avoient amenés à Orange, avec mon « Passeport pour les conduire en Canada. Si vous consentez à « un échange de Prisonniers de part & d'autre, vous ferez bien « de m'en avertir, afin que je fasse assembler ceux des Vôtres, « qui sont entre les mains de nos Indiens. «

L'on me mande de la Nouvelle Angleterre que les Vôtres « ont tué deux Anglois auprès d'un Village, nommé *Alsiade*, « & que cela s'est fait environ le quinziéme du mois passé, « comme ces pauvres Gens faisoient leur moisson sans armes, « se croyant en sûreté à cause de la Paix. On ne sçauroit enten- « dre parler de semblables cruautés sans horreur, & toutefois « l'on tient que la récompense, que vous donnez à vos Alliés, « & qu'on dit être de cinquante écus pour chaque chevelure, « les y encourage. Vous ne prendrez pas, je crois, en mauvaise « part, si je vous dis que cela semble tout-à-fait contraire au « Christianisme. «

Avanthier deux Onnontagués sont venus m'avertir que « vous avez envoyé deux Révoltés de leur Nation, pour dire « aux Cantons Supérieurs, qu'au cas, qu'ils ne vinssent pas en « Canada dans quarante-cinq jours, vous marcheriez dans leur « Pays à la tête d'une Armée pour les y contraindre par la for- « ce. Et moi de mon côté j'envoye aujourd'hui mon Lieute- « nant-Gouverneur, avec des Troupes réglées du Roy, pour « s'opposer aux hostilités, que vous entreprendrez. Je veux « même, s'il est besoin, armer tout ce qu'il y a d'Hommes dans «

1698. » les Provinces de mon Gouvernement pour vous repousser, » & tâcher de faire répréfaille du dommage, que vous ferez à » nos Indiens.....

Réfléxions de M. de Frontenac sur cette Lettre.

C'est assez souvent une marque qu'on se sent foible, quand on parle si haut : on veut essayer de gagner par les ménaces ce qu'on sçait bien qu'on ne peut emporter par la force ; & l'on a pu voir dans toute la suite de cette Histoire que les Anglois l'ont toujours pris sur ce ton, quand ils ne se sont pas trouvés en état de soûtenir par les armes leurs prétentions. M. de Frontenac ne fut point la Dupe de la maniere, dont le Général Anglois vouloit faire valoir les siennes, & il comprit même que cette batterie étoit dressée autant contre les Iroquois, que contre lui, & que le Chevalier de Bellomont ne prenoit si vivement leur défense, que pour les asservir plus sûrement.

Il n'étoit pas Homme à négliger de leur faire faire cette réfléxion, & peut-être ne differa-t-il si lontems de répondre à la Lettre, qu'il venoit de recevoir, que parce qu'il voulut avoir le tems de la leur communiquer, & de s'assûrer de ce qu'ils en pensoient. Il paroît au moins certain qu'il attendit l'arrivée des Vaisseaux de France, pour voir s'ils ne lui aporteroient point d'ordre de la Cour par raport à cette affaire. Quoiqu'il en soit, la réponse qu'il fit au Chevalier de Bellomont est dattée du vintuniéme de Septembre. La voici.

Réponse, qu'il y fait.

» Je n'aurois pas été si lontems, sans envoyer sçavoir de vos » nouvelles par des Personnes de mérite & de distinction, & » sans répondre aux honnêtétés, qu'il vous a plu me faire par » MM. Schuillier & Dellius, si les Vaisseaux, que j'attendois » de France, fussent plûtôt arrivés ici. Leur retardement est la » seule raison, qui m'engage encore à remettre leur départ jus» qu'au printems prochain, dans la crainte que la saison étant » aussi avancée qu'elle l'est, ne leur permît pas de revenir avant » que la navigation *des Lacs & des Rivieres* soit fermée.

» Les Dépêches, que j'ai reçuës de la Cour m'ont apris, com» me de votre côté vous avez du le sçavoir, que les Rois, nos » Maîtres, avoient résolu de nommer chacun de leur part des » Commissaires, pour regler les limites des Pays, sur lesquels » devoit s'étendre leur Domination en ces Contrées. Ainsi, » Monsieur, il me semble qu'avant que de le prendre sur le ton, » que vous faites, vous auriez du attendre la décision, que les

Commissaires

Commiſſaires en auront faites, & ne pas vous ingerer de vou- « 1698.
loir traverſer cette affaire, qui étoit déja commencée, & «
qu'on peut regarder comme domeſtique, puiſque c'eſt un Pe- «
re, qui tâche de ramener ſes Enfans par toutes ſortes de voyes «
à leur devoir, en commençant par celles de la douceur, réſo- «
lu d'uſer des plus ſeveres, au cas, que les premieres n'ayent «
point d'effet. «

C'eſt une choſe, que vous devez regarder comme entié- «
rement ſéparée des Traités de paix & d'amitié, que les Rois, «
nos Maîtres ont faits enſemble, & vous n'y pouvez entrer, «
ſans faire connoître qu'au lieu d'employer toutes ſortes de «
moyens pour tâcher d'entretenir la correſpondance entre les «
deux Nations..... vous cherchez des prétextes pour don- «
ner atteinte aux Traités, qui ont été conclus, & dont je doute «
que vous fuſſiez autoriſé par Sa Majeſté Britannique. Car «
pour moi, en voulant obliger les Iroquois à exécuter la pa- «
role, qu'ils m'ont donnée, avant qu'on pût ſçavoir que la «
paix fût faite entre les deux Couronnes, & pour laquelle ils «
m'ont donné des ôtages, je ne fais que ſuivre la route, que «
j'avois priſe ; mais vous, Monſieur, vous vous détournez de «
la vôtre, en prétextant des prétentions, qui ſont nouvelles, «
& qui n'ont aucun fondement. «

En effet vous voulez bien que je vous diſe que je ſuis aſſez «
informé des ſentimens des Iroquois, pour ſçavoir qu'il n'y a «
pas une des cinq Nations, qui.... voulût être ſous la do- «
mination d'Angleterre, & que vous n'avez aucune preuve «
pour les convaincre de votre droit ; au lieu que celles, que «
nous avons, & que l'on remettra entre les mains des Com- «
miſſaires, ſont ſi inconteſtables, que je doute qu'on y puiſſe «
faire la moindre réplique. Ainſi, Monſieur, je ſuis réſolu d'al- «
ler toujours mon chemin, & je vous prie de ne point faire de «
démarches pour me traverſer, parce qu'elles vous ſeroient «
inutiles, & que toute la protection & le ſecours, que vous «
me déclarez leur avoir déja donné, & leur vouloir continuer «
contre les termes du Traité, ne me feront jamais beaucoup «
de peur, & ne m'obligeront point de changer mes deſſeins ; «
au contraire ils m'engageront plûtôt à les preſſer davantage, «
quelques ſuites funeſtes, qu'ils puiſſent avoir. Ce ſera vous, «
Monſieur, qui en répondrez, & du côté du Roy, votre Maî- «
tre, & du côté du Ciel. «

1698. » On vous a mal informé, lorſqu'on vous a dit que les François, & les Sauvages Habitans parmi nous, avoient fait des » outrages aux Iroquois. Il eſt bien vrai que les Outaouais, & » en particulier les Algonquins ont fait un coup conſiderable » ſur les Onnontagués, parce que cette Nation, auſſi-bien que » les autres, s'étoit déclarée ne vouloir point la paix avec eux... » Cependant j'ai lieu de croire que, ſi les Iroquois ne m'ont point » ramené tous les Priſonniers, qu'ils ont faits ſur nous, c'eſt » parce que vous vous y êtes formellement oppoſé. Lorſqu'ils » ſe rangeront à leur devoir, & qu'ils auront effectué leur parole, je leur rendrai ceux, qui ſont ici.

» Cela ne m'empêche pas, Monſieur, de vous remercier du » bon traitement, que vous avez fait aux quatre derniers François, que vous m'avez renvoyés. Je m'étois aſſez expliqué au » ſujet des Sauvages de l'Acadie, & j'ai toujours apréhendé » que, ſi on ne leur rendoit au plûtôt ceux de leur Nation, » qui ſont retenus Priſonniers à Baſton de ſi mauvaiſe foi, ils ne » formaſſent quelque Entrepriſe ſur votre Colonie. Je ſuis pourtant fâché du coup, que vous me mandez qu'ils ont fait, ce » qui m'oblige de leur envoyer un ſecond ordre pour faire ceſſer tout acte d'hoſtilité ; mais je vous prie de leur renvoyer » leurs Gens, ſur leſquels vous ne m'avez fait aucune réponſe. » Vous voyez que je vous parle avec autant de franchiſe & de » liberté, que vous faites.

Il eſt aſſez ſurprenant que M. de Frontenac n'ait rien répondu à l'article de la Lettre du Chevalier de Bellomont, qui regardoit les Miſſionnaires, & ſur lequel il avoit cependant beau jeu pour le convaincre de mauvaiſe foi. Car en premier lieu il n'y avoit alors aucun Miſſionnaire dans ces Cantons, & depuis lontems aucun n'y avoit été. En ſecond lieu les Miſſionnaires n'ont jamais été à charge aux Sauvages, à qui ils ont toujours beaucoup plus donné, qu'ils n'en ont reçu : de ſorte qu'on ne comprend pas en quel ſens les Iroquois pouvoient ſe plaindre d'en être opprimés. D'ailleurs on ſçait que ces Peuples mépriſoient fort les Miniſtres Proteſtans, & qu'ils avoient ſouvent reproché aux Habitans de la Nouvelle York, qu'ils n'avoient point de religion. Ainſi il eſt plus que vraiſemblable que, s'ils avoient voulu ſe faire Chrétiens, ils n'auroient pas choiſi de l'être comme les Anglois, & en effet tous ceux de cette Nation, qui ſe ſont convertis au

Christianisme, ont embrassé la Religion Romaine.

1698.

Autres prétentions des Anglois.

Mais ce n'étoit pas seulement sur le Pays Iroquois, & sur les Personnes de ces Sauvages que le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre étendoit ses prétentions. On lui avoit persuadé, & le Ministre Dellius l'avoit déclaré en termes formels au Chevalier de Callieres à son passage par Montreal, que sa Nation ayant succédé à tous les droits des Hollandois, lorsqu'elle leur avoit cédé Surinam en échange de la Nouvelle York, Michillimakinac, & tout ce qui est au Midy de ce Poste, devoit lui revenir. Le Gouverneur de Montreal demanda au Ministre sur quoi il apuyoit cette prétention, & où il avoit apris que la Nouvelle Belgique, avant que d'être devenuë la Nouvelle York, s'étendît à tous les Pays, dont il parloit?

« Pour nous, ajoûta-t-il, il nous sera aisé de mettre dans la « derniere évidence que nous avions découvert & possedé le « Pays des Outaouais, & celui même des Iroquois, avant « qu'aucun Hollandois y eût mis le pied, & que le droit de « possession établi par plusieurs titres en divers endroits des « Cantons, n'a été interrompu que par la guerre, que nous « avons été obligés de faire à cette Nation, à cause de leurs ré- « voltes & de leurs insultes ». Dellius vit bien qu'il avoit à faire à un Homme instruit, & qu'on ne tiroit pas facilement de son principe: il n'insista point davantage, & le Chevalier de Bellomont ne jugea pas à propos d'incidenter sur cet article dans ses Lettres à M. de Frontenac.

Affaires de l'Acadie.

Il réussit un peu mieux d'abord du côté de l'Acadie, où il regardoit comme un coup d'Etat d'assûrer la Domination Angloise, ou du moins de se mettre l'esprit en repos de la part des Sauvages, qui pendant la guerre avoient répandu une si grande terreur dans toute la Nouvelle Angleterre. Le Chevalier de Villebon, dans une Lettre, qu'il écrivit à M. de Pontchartrain le troisiéme d'Octobre de cette année, mandoit à ce Ministre que les Anglois songeoient à rétablir le Fort de Pemkuit, & à peupler les deux bords du Kinibequi; qu'il ne croyoit pas qu'on dût souffrir, ni l'une, ni l'autre Entreprise; mais que, comme il n'avoit pas assez de Forces pour s'y oposer ouvertement, il trouveroit bien le moyen de les faire échouer, en laissant faire les Sauvages.

Il ajoûtoit que les Anglois continuoient à faire la Pêche le

1698. long de nos Côtes ; que les Habitans du Port Royal avoient écrit au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre pour lui demander sa protection, & qu'un nommé LE BORGNE, Fils, ou Parent de celui, qui étoit autrefois entré dans tous les droits du Sieur d'Aunai de Charnisé sur cette partie de l'Acadie, se portant pour Seigneur de tout le Pays, depuis les Mines jusqu'à l'Isle Verte, se faisoit donner par les Anglois cinquante écus pour chaque Bâtiment, qui venoit trafiquer dans toute l'étenduë de son prétendu Domaine.

Reglement des Limites pour les Côtes Méridionnales de la Nouvelle France.

On comptoit bien à la Cour & en Canada que dans le Reglement des Limites, auquel on travailloit, on se releveroit de ces différentes prétentions ; mais la paix ne dura pas assez lontems pour consommer cette affaire. D'ailleurs on ne faisoit pas assez réfléxion en France que celui, qui s'est mis en possession, a un grand avantage sur son Competiteur. En effet, quoique les Limites de la Nouvelle-France sur cette Côte Méridionnale eussent été fixées à la Riviere de Kinibequi, & qu'en dernier lieu on eût chassé les Anglois de Pemkuit, qui devoit nous apartenir en vertu de ce Traité, cependant parce que les Anglois y étoient revenus, MM. DE TALLARD & D'HERBAUT, Commissaires nommés par le Roy, furent obligés de raprocher nos Frontieres en deçà de ce Poste, & de les marquer à la Riviere de S. George, située presqu'à distance égale du Kinibequi & de Pentagoët. Ce qui fut confirmé en 1700. par M. de Villieu de la part du Roy Très-Chrétien, & par M. de SOUDRIC de la part de Sa Majesté Britannique.

On ne regla rien sur ce qui concernoit le Pays des Iroquois, parce que ces Sauvages protesterent de leur indépendance, & qu'apparemment on ne voulut, ni de part, ni d'autre s'en faire des Ennemis. Pour ce qui est de la Baye d'Hudson, elle nous resta toute entiere, parce que nous en étions les Possesseurs actuels. Les Anglois se bornerent à demander de grands dédommagemens pour ce que nous leur avions enlevé pendant la paix dans les Forts du fond de cette Baye. On leur opposa l'invasion du Fort Nelson faite auparavant, sans qu'il y eût guerre entre les deux Couronnes, & où nous avions souffert une perte beaucoup plus considerable.

Nous avions ravagé plûtôt que conquis la Côte Orientale de l'Isle de Terre-Neuve. Les Anglois s'y étoient bientôt ré-

tablis, & nous les avions laiſſé faire. Enfin l'Iſle de Cap Breton n'étoit pas alors un objet, & l'Etabliſſement, que nous y avions, n'avoit rien, qui pût exciter la jalouſie des Anglois: elle nous demeura; mais la guerre, qui ſe ralluma bientôt après en Europe, livra tout de nouveau les prétentions réciproques des deux Nations au ſort des armes. 1698.

Mort de M. de Frontenac.

Cependant il y avoit à peine deux mois, que le Comte de Frontenac avoit écrit au Chevalier de Bellomont la Lettre, que nous venons de raporter, lorſqu'il fut attaqué d'une maladie, dont le danger ſe déclara d'abord, & qui l'emporta en effet le vinthuit de Novembre. Il étoit dans ſa ſoixante & dixhuitiéme année, mais dans un corps auſſi ſain, qu'il eſt poſſible de l'avoir à cet âge, il conſervoit toute la fermeté, & toute la vivacité d'eſprit de ſes plus belles années. Il mourut comme il avoit vêcu, cheri de pluſieurs, eſtimé de tous, & avec la gloire d'avoir, ſans preſqu'aucun ſecours de France, ſoûtenu, & augmenté même une Colonie ouverte & attaquée de toutes parts, & qu'il avoit trouvée ſur le penchant de ſa ruine.

Il paroiſſoit avoir un grand fond de Religion, & il en donna conſtamment juſqu'à ſa mort des marques publiques. On ne l'accuſa jamais d'être intéreſſé; mais on avoit de la peine à concilier la pieté, dont il faiſoit profeſſion, avec la conduite, qu'il tenoit à l'égard des Perſonnes, contre leſquelles il s'étoit laiſſé prévenir. L'âcreté de ſon humeur un peu atrabilaire, & une jalouſie baſſe, dont il ne ſe défit jamais, l'ont empêché de goûter tout le fruit de ſes ſuccès, & ont un peu démenti ſon caractere, où il y avoit de la fermeté, de la nobleſſe & de l'élévation. Après tout la Nouvelle France lui devoit tout ce qu'elle étoit à ſa mort, & l'on s'aperçut bientôt du grand vuide, qu'il y laiſſoit.

Les Iroquois veulent ſurprendre le Chevalier de Callieres.

En effet les Iroquois n'eurent pas plûtôt été informés qu'il n'étoit plus, qu'ils crurent pouvoir rompre impunément l'eſpéce de Traité, qu'ils avoient fait avec lui; mais ils voulurent prendre quelques meſures, avant que de ſe déclarer. Au mois de Mars ſuivant ils envoyerent des Députés à Montreal, & l'on s'aperçut aiſément que leur unique deſſein étoit de s'inſtruire de l'état, où ſe trouvoit la Colonie deſtituée de ſon Chef. Ils pleurerent à leur maniere la mort de leur Pere; ils préſenterent au Gouverneur de Montreal, qui étoit chargé 1699.

1699. du Commandement général, trois Priſonniers François, & ils lui promirent de lui rendre tous les autres, s'il vouloit mettre en liberté tous ceux de leur Nation, qu'il retenoit encore.

Ils le prierent enſuite d'envoyer avec eux le Sieur de Maricourt, accompagné de deux Sauvages du Sault S. Louis & de la Montagne, pour aller avec eux à Orange, où ſe feroit l'échange, & où la paix ſe concluroit. Ils témoignerent qu'il leur feroit encore plaiſir d'engager le P. Bruyas, un de leurs anciens Miſſionnaires, à être de ce voyage, & de rapeller de France le P. de Lamberville, qui ſçavoit mieux, diſoient-ils, qu'aucun autre, entretenir la bonne intelligence entre les deux Nations. Enfin ils lui repreſenterent qu'ils ne pouvoient prendre en lui aucune confiance, tandis qu'il tenoit ſur le feu la chaudiere de guerre, & qu'il n'arrêtoit point la hache de ſes Alliés.

Conduite de ce Gouverneur.

Le Chevalier de Callieres leur répondit que la chaudiere demeureroit ſur le feu juſqu'à la concluſion de la paix; qu'il vouloit en traiter à Montreal, & non pas à Orange; & qu'il n'entendroit à aucune propoſition de leur part, qu'ils n'euſſent ſatisfait à toutes les conditions, que leur avoit impoſées le feu Comte de Frontenac; qu'alors M. de Maricourt & le P. Bruyas iroient chez eux, & qu'il écriroit en France, pour y ſolliciter le retour du P. de Lamberville. Ils parurent aſſez ſatisfaits de cette réponſe, à laquelle on s'aperçut pourtant bien qu'ils ne s'étoient pas attendus, & ils ſe bornerent à demander ſûreté pour aller & venir librement.

M. de Callieres leur accorda ſoixante jours de tréve, & ſur ce qu'ils inſiſterent pour obtenir quatre Priſonniers, que le Canton d'Onnontagué redemandoit avec les plus vives inſtances, il conſentit à les échanger contre quatre François. Il eut tout lieu dans la ſuite de ſe ſçavoir bon gré de ne s'être pas montré plus facile; car on reconnut bientôt que ces Barbares n'avoient point d'autre vûë que de retirer peu à peu tous nos Priſonniers en gardant les leurs, qu'ils avoient preſque tous adoptés. Les Députés promirent en partant d'être de retour avant le mois de Juin; mais on compta d'autant moins ſur cette promeſſe, qu'on étoit inſtruit que les Anglois vouloient être les Arbitres de la paix, & prétendoient que les Iroquois, comme leurs Sujets, fuſſent compris dans celle,

qui avoit été concluë à Riswick entre les deux Couronnes. 1699.

L'arrivée des premiers Navires de France apprit au Chevalier de Callieres que le Roy l'avoit nommé Successeur de M. de Frontenac, & la joye, qu'en témoignerent tous les Ordres de la Colonie, le flatta bien autant, que le choix de son Souverain. Il avoit eu un Rival dans M. de Champigny, & il n'étoit peut-être rédévable de lui avoir été préferé, que parce que son Envoyé avoit fait plus de diligence, que celui de l'Intendant, lequel à son arivée à Versailles avoit trouvé la Place remplie.

M. de Callieres est nommé Gouverneur Général.

Tous deux la méritoient, & il n'est pas aisé de dire lequel auroit été plus agreable aux Habitans du Canada. M. de Champigny avoit acquis une grande expérience des affaires du Pays. Sa vertu, son zéle, son désintéressement, son équité, sa douceur le rendoient très-propre à gouverner une Colonie, où il y avoit assez de bras pour exécuter ce qu'un Chef aussi sage & aussi aimé que lui, auroit résolu dans le Conseil; mais M. de Callieres avec les mêmes avantages avoit encore celui de pouvoir se montrer à la tête des Troupes, qui avoient marché plus d'une fois sous ses ordres, & qui admiroient également sa conduite & son intrépidité.

Son caractere.

Sans avoir le brillant de son Prédécesseur, il en avoit tout le solide, des vûës droites & désintéressées, sans préjugé & sans passion: une fermeté toujours d'accord avec la raison, une valeur, que le flegme sçavoit moderer & rendre utile: un grand sens, beaucoup de probité & d'honneur, & une pénétration d'esprit, à laquelle une grande aplication & une longue expérience avoient ajoûté tout ce que l'expérience peut donner de lumieres: il avoit pris dès les commencemens un grand empire sur les Sauvages, qui le connoissoient exact à tenir sa parole, & ferme à vouloir qu'on lui gardât celles, qu'on lui avoit données. Les François de leur côté étoient convaincus qu'il n'exigeroit jamais rien d'eux, que de raisonnable; que pour n'avoir, ni la naissance, ni les grandes alliances du Comte de Frontenac, ni le rang de Lieutenant Général des Armées du Roy, il ne sçauroit pas moins se faire obéir que lui, & qu'il n'étoit pas Homme à leur faire trop sentir le poids de l'autorité.

M. de Vaudreuil Gouverneur de Montreal.

Le Gouvernement de Montreal, qui vacquoit par la promotion de M. de Callieres, fut donné au Chevalier de Vau-

1699. dreuil, qui se trouva pour lors à la Cour, & que son activité, sa bonne mine, ses manieres nobles & aimables, & la confiance des Gens de guerre rendoient très-propre à occuper un Poste de cette importance. Celui de Catarocouy étoit aussi pour lors d'une très-grande conséquence, & Sa Majesté manda au nouveau Général de n'en confier le Commandement qu'à des Officiers vigilans, capables de prendre leur parti d'eux-mêmes, quand le tems & la nécessité des affaires ne leur permettroient pas d'attendre ses ordres, & sur lesquels il pût se reposer, comme sur lui-même, pour la conservation d'une telle Place.

Prétentions du Gouverneur de la N. Angleterre sur les Canibas.

Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit alors tourné sa principale attention sur les Nations Abénaquises, & sous prétexte, que le Kinibequi, où les Canibas avoient toujours eu leurs principaux Etablissemens, étoit possedé par les Anglois, il avoit sur ces Sauvages les mêmes prétentions, que sur les Iroquois. Le Roy, dans une Lettre dattée du vint-cinquiéme de Mars, & adressée au Comte de Frontenac, dont Sa Majesté n'avoit pas encore apris la mort, lui donnoit ordre d'agir de concert avec le Général Anglois; mais il lui marquoit en même tems que jusqu'à ce que les limites des deux Colonies fussent reglées, il tînt exactement la main à ne souffrir aucun changement au sujet des Alliés de l'une & l'autre Couronne, & à ce que toutes choses demeurassent à cet égard sur le pied, où elles étoient au commencement d'Août de l'année précédente.

A quelles conditions ces Sauvages veulent traiter avec lui.

Toutefois comme on étoit fort sûr des Canibas, & en général de toutes les Nations Abénaquises, le P. Bigot le Cadet étant venu au commencement de Janvier donner avis à M. de Callieres que les Anglois paroissoient vouloir traiter de bonne foi avec ces Sauvages, le Commandant lui répondit qu'il ne voyoit aucun inconvenient à les laisser faire. En effet les Abénaquis ayant reçu les propositions du Général Anglois, qui avoit même promis de les venir trouver au printems prochain, ils lui firent signifier les articles suivans.

1°. Qu'il commençât par faire retirer pour toujours les Anglois de leur Pays: 2°. Qu'ils ne voyoient pas sur quel fondement il prétendoit être leur Maître; que, ni lui, ni aucun de ses Predécesseurs ne l'avoient jamais été; qu'ils s'étoient donnés de leur plein gré, & sans y être contraints, au Roy de

de France, & qu'ils ne recevroient jamais les ordres d'aucun autre que de lui & de ses Généraux : 3°. Qu'ils ne permettroient jamais aux Anglois d'avoir des Habitations sur leurs Terres, & qu'ils avoient accordé cette permission aux seuls François : 4°. Qu'ils étoient fort surpris d'entendre dire qu'il songeoit à leur donner d'autres Missionnaires que les leurs : qu'ils étoient bien aises qu'il sçût qu'ils ne vouloient pas changer de Religion, & que jamais ils n'en auroient d'autre, que celle, qu'on leur avoit enseignée, & pour laquelle ils avoient combattu, & combattroient jusqu'à la mort. 1699.

M. de la Valliere & le P. Bruyas sont envoyés à Baston.

Sur ces entrefaites M. de Callieres reçut par M. de Bellomont une Lettre, par laquelle Sa Majesté lui ordonnoit de faire cesser tout acte d'hostilité entre les François & les Anglois. Cette Lettre avoit été adressée ouverte au Général Anglois, & le Roy d'Angleterre avoit pareillement adressé à M. de Callieres celle, qu'il écrivoit en conformité au Chevalier de Bellomont. Le Chevalier de Callieres jugea à propos de l'envoyer à Baston par M. de LA VALLIERE, Major de Montreal, & de faire accompagner cet Officier par le P. Bruyas. Ces Députés étoient chargés de retirer tous les François Prisonniers dans la Nouvelle Angleterre, & il leur fut recommandé en particulier d'examiner dans quelle disposition le Gouverneur Anglois étoit au sujet des Abénaquis & des Iroquois.

Le Chevalier de Bellomont veut toujours se rendre l'Arbitre de la paix.

Ces Derniers avoient tout récemment fait une Députation au nouveau Gouverneur Général, pour le complimenter sur sa promotion ; mais les Députés n'avoient point parlé d'affaires, & l'on eut avis quelque tems après qu'un Parti de cette Nation avoit commis une hostilité contre les Miamis, dont plusieurs avoient été tués. Il paroissoit néanmoins qu'en général les Cantons étoient assez disposés à la paix, & ne differoient de la conclure, que par la considération des Anglois. D'autre part M. de Bellomont étoit persuadé que ces Sauvages ne demeureroient jamais Neutres, & qu'il falloit qu'ils se déclarassent pour, ou contre les François.

Dans cette pensée, comme il avoit des ordres positifs du Roy de la Grande Bretagne de les contraindre à désarmer, & qu'il ne pouvoit les dissimuler, parce que M. de Callieres les avoit vûs, & en gardoit un *duplicata*, il reprit le dessein de se rendre l'Arbitre souverain du Traité : ainsi sçachant les engagemens, que les Cantons avoient pris avec le

1699. feu Comte de Frontenac, il leur manda de le venir trouver à Orange. Ils le refuserent, & surpris de ce refus, il leur envoya des Personnes de confiance, qui vinrent à bout de leur persuader de traîner l'affaire en longueur.

Politique de M. de Callieres pour obliger les Iroquois à la faire sans lui.

Ils ne parurent donc point à Montreal, quoique tout récemment ils eussent promis au Chevalier de Callieres de s'y trouver, & qu'ils eussent marqué le tems, qu'ils s'y trouveroient, & ce Général pour n'être point surpris par ces Barbares, se mit en état de leur faire vivement la guerre, s'ils s'avisoient de recommencer leurs hostilités; mais ce qu'il fit de mieux & de plus efficace pour renverser les batteries du Chevalier de Bellomont, ce fut d'envoyer à Onnontagué une copie de la Lettre du Roy d'Angleterre à ce Gouverneur, & il avoit en cela plus d'une vûë.

Car en premier lieu il vouloit faire connoître aux Iroquois que les Anglois ne les regardoient plus que comme des Sujets de leur Roy, & en effet ce Prince en parloit sur ce ton-là dans sa Lettre. En second lieu il leur aprenoit qu'ils ne devoient plus attendre de secours du côté de la Nouvelle York, puisque le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre avoit défense de leur en donner aucun, ni directement, ni indirectement. Enfin il leur faisoit comprendre en même tems qu'il ne lui seroit pas difficile de les réduire par la force, s'ils refusoient de faire la paix aux conditions, que son Prédécesseur leur avoit proposées.

Les Cantons s'y determinent.

Cette démarche produisit l'effet, qu'il en avoit attendu: à la vérité les Cantons ne jugerent pas à propos de se brouiller avec les Anglois, dont ils pouvoient avoir besoin dans la suite; ils aimerent mieux dissimuler le ressentiment, qu'ils avoient de leurs prétentions, & ils se contenterent de leur déclarer qu'ils vouloient bien être leurs Freres, mais non pas leurs Sujets. Les Anglois de leur côté prirent aussi le parti de les ménager. Enfin les Cantons, après avoir encore tergiversé quelque tems, & tâché de se venger de leurs pertes sur ceux de nos Alliés, qu'ils en croyoient les Auteurs, voyant que rien de tout cela ne leur réussissoit, songerent tout de bon à s'accommoder, tandis qu'ils le pouvoient encore avec avantage & avec honneur.

Ils reçoivent un échec de la part des Outaouais.

En conséquence de cette résolution le vintuniéme de Mars de l'année 1700. deux Iroquois vinrent trouver le Gouver-

neur Général. Ils n'étoient revêtus d'aucuns pouvoirs ; mais ils étoient chargés d'annoncer une Députation générale des Cantons pour le mois de Juillet, & firent sur ce retardement des excuses assez frivoles, dont M. de Callieres parut fort mal satisfait. Trois mois après un bon nombre d'Outaouais débarquerent à Montreal, où le Général étoit alors, & lui dirent ce qu'il sçavoit déja, que les Iroquois étant venus chasser sur leurs Terres, ils les avoient attaqués, & en avoient tué vinthuit, tant Hommes, que Femmes ; que les autres leur ayant réprésenté qu'ils avoient cru pouvoir chasser par tout, puisque toute hostilité étoit suspenduë de la part des François, & de leurs Alliés, ils leur avoient promis de ne point faire de mal aux Prisonniers, jusqu'à ce qu'ils fussent instruits des volontés de leur Pere Ononthio. 1700.

M. de Callieres après les avoir écouté tranquillement, leur dit qu'ils ne lui disoient pas tout ; qu'il étoit informé que, malgré ses défenses, ils étoient allés attaquer les Sioux, & qu'après le coup, qu'ils avoient fait sur les Iroquois, ils avoient envoyé quelques-uns de leurs Prisonniers aux Cantons, pour négocier avec eux sans sa participation ; que c'étoit mal débuter avec lui, que d'agir avec cette indépendance dans une affaire aussi importante, & après les assûrances, qu'il leur avoit données, de ne rien conclure avec les Iroquois, que de concert avec eux ; qu'il falloit qu'ils eussent bien oublié la maniere, dont ceux-ci les avoient si souvent traités, pour se fier encore à eux ; qu'il esperoit qu'à l'avenir ils seroient plus avisés & plus circonspects ; qu'il attendoit incessamment les Députés des Cantons, & que si à leur arrivée les Chefs des Nations Alliées n'étoient pas encore venus, il leur feroit sçavoir par des Exprès ses intentions ; qu'en attendant ils demeurassent tranquilles, & qu'ils traitassent bien leurs Prisonniers.

Ce qui se passe entre ceux-ci & M. de Callieres.

Le dixhuitiéme de Juillet deux Députés du Canton d'Onnontagué, & quatre de celui de Tsonnonthouan arriverent à Montreal, & furent présentés par M. de Maricourt au Général, qui voulut bien leur donner une audience publique ; ils y furent conduits en cérémonie, & marchant par les ruës pour se rendre chez M. de Callieres, ils pleurerent tous les François morts pendant la guerre, dont ils prirent les Ames à témoin de la sincérite de leur procédé.

Députés Iroquois à Montreal.

1700.

Sitôt qu'ils eurent été introduits dans la Sale du Conseil, où le Gouverneur Général étoit avec toute sa Cour, ils déclarerent qu'ils venoient de la part des quatre Cantons Supérieurs, dont ils avoient les pouvoirs ; qu'il y avoit lontems qu'ils étoient sur le pied de traiter sans les Agniers, & que, si parmi eux il n'y avoit Personne des Cantons de Goyogouin & d'Onneyouth, c'est que le Chevalier de Bellomont leur ayant envoyé Pitre Schuiller pour les dissuader de descendre à Montreal, les Députés de ces deux Cantons étoient allé sçavoir de lui quelle raison il avoit de s'opposer à ce voyage.

Leurs propositions.

Ils se plaignirent ensuite de ce qu'étant allés à la chasse sans aucune défiance, & sur ce qu'on leur avoit assûré que la guerre étoit finie entre les François & les Anglois par un Traité, dans lequel les Alliés des deux Nations étoient compris, les Outaouais d'une part, les Illinois & les Miamis de l'autre, les avoient attaqués, & leur avoient tué cent cinquante Hommes. Enfin ils demanderent que le P. Bruyas, MM. de Maricourt & JONCAIRE les accompagnassent à leur retour chez eux, rien n'étant plus capable, disoient-ils, de convaincre les Cantons que leur Pere vouloit sincérement la paix, que d'avoir pour eux cette condescendance. Ils ajoûterent que ces trois Ambassadeurs ne partiroient point de leur Pays, sans en avoir rétiré tous les Prisonniers François, qui y étoient encore retenus.

Réponse du Gouverneur Général.

Le Chevalier de Callieres leur fit réponse, 1°. Qu'il n'avoit rien à ajoûter à ce que M. de Bellomont leur avoit dit au sujet du Traité de paix conclu entre les deux Couronnes de France & d'Angleterre, & qu'il étoit surpris de ce que les Députés d'Onneyouth & de Goyogouin étoient allé trouver ce Gouverneur, au lieu de venir avec leurs Freres, pour satisfaire aux engagemens, qu'ils avoient pris avec lui, & avec feu M. de Frontenac.

En second lieu, qu'il avoit agi auprès de tous ses Alliés pour les porter à ne faire aucune hostilité pendant qu'on traiteroit de la paix ; mais que les délais affectés des Cantons, & l'irruption de quelques Iroquois sur les Miamis leur avoient attiré les malheurs, dont ils se plaignoient ; qu'il en étoit pourtant fâché, & que, pour prévenir de pareils accidens, il avoit mandé des Députés de toutes les Nations ; qu'eux-mêmes, si

c'étoit sincérément qu'ils voulussent la paix, ils ne manquassent point de lui envoyer dans trente jours des Ambassadeurs de tous les Cantons; qu'alors toutes les chaudieres de guerre seroient renversées, le grand arbre de la paix affermi, les Rivieres nétoyées, les chemins aplanis, & que chacun pourroit aller & venir en toute sûreté par tout, où bon lui sembleroit. 1700.

En troisiéme lieu, qu'il consentoit que le Missionnaire & les deux Officiers, qu'ils demandoient, allassent avec eux chercher les Prisonniers; mais à condition, qu'ils ameneroient aussi des Ambassadeurs munis de pleins pouvoirs pour établir une paix durable; qu'à leur arrivée à Montreal il rendroit la liberté à tous les Prisonniers Iroquois; mais qu'il vouloit que quelqu'un d'entr'eux restât en ôtage jusqu'au retour des trois Personnes, qu'il leur confioit. Quatre Députés s'offrirent à demeurer, & furent acceptés; le reste de l'audience se passa assez tranquillement, si ce n'est que des Iroquois Chrétiens & des Abénaquis, qu'on y avoit invités, firent de grands reproches, & parlerent avec beaucoup de hauteur aux Députés des deux Cantons.

Réception faite à Onnontagué aux Ambassadeurs François.

M. de Callieres, en congédiant ceux-ci, déclara qu'il attendroit les Ambassadeurs jusqu'au mois de Septembre. Les trois Ambassadeurs François partirent avec eux, & furent reçus à Onnontagué avec des démonstrations de joye, qu'ils n'avoient osé esperer. Du Lac de Gannentaha, où l'on étoit venu au devant d'eux, on les mena comme en triomphe jusqu'à la grande Bourgade de ce Canton. Teganissorens, en qualité d'Orateur, s'étoit avancé assez loin pour les complimenter, il leur dit les choses du monde les plus polies, & comme ce Sauvage n'avoit jamais varié à l'égard des François, & n'avoit eu nulle part, ni aux perfidies, ni aux résolutions violentes de sa Nation, les Ambassadeurs ne revoquerent point en doute sa sincérité; mais ils n'en tirerent aucune conséquence pour les autres.

Discours du P. Bruyas.

Ils entrerent dans le Bourg au bruit de plusieurs décharges de mousqueterie; ils furent ensuite regalés avec profusion, & le dixiéme d'Août ils furent introduits dans la Cabanne du Conseil, où ils trouverent les Députés de tous les Cantons Supérieurs. Quand tout le Monde eut pris sa place, le P. Bruyas, qui étoit chargé de porter la parole, commença son

1700. Discours, lequel roula principalement sur trois points, qu'il apuya de trois Colliers. Par le premier il exhorta les Cantons à se souvenir qu'Ononthio étoit leur Pere, & que leur devoir & leur intérêt les engageoient également à lui demeurer obéissans & soûmis, comme il convenoit à des Enfans, soit qu'ils fussent en bonne intelligence avec le Gouverneur de la Nouvelle York, qui n'étoit que leur Frere, soit qu'ils eussent quelque chose à démêler avec lui.

Par le second il témoigna son regret de la perte, que la Nation Iroquoise avoit faite de plusieurs Chefs de mérite, & il l'assûra de la part des Missionnaires qu'ils n'avoient rien perdu de leurs premiers sentimens à son égard, malgré les maux, qu'elle avoit faits à plusieurs d'entr'eux, » dont nous avons, » ajoûta-t-il, moins ressenti les souffrances, que l'aveuglement » de leurs Persécuteurs, & l'invincible obstination de la Nation » à rejetter la lumiere de l'Evangile.

Par le troisiéme il leur déclara que le nouvel Ononthio étoit sincérement porté à la paix, & qu'il la leur accorderoit, pourvû que de leur côté ils usassent avec lui de la même franchise, & il leur exposa les conditions, sous lesquelles il vouloit traiter avec eux. Il fut écouté avec une grande attention, & selon les apparences, avec plaisir. Quand il eut fini, M. de Maricourt prit la parole : il témoigna beaucoup de bonté aux Iroquois, & il n'oublia rien pour leur faire comprendre tout ce qu'ils avoient à craindre du ressentiment de leur Pere, s'ils n'acceptoient point la paix, qu'il leur offroit à des conditions aussi raisonnables, que celles, qu'on venoit de leur expliquer; & ce qu'ils pouvoient esperer de lui & de tous les François, s'ils ouvroient une bonne fois les yeux sur leurs véritables intérêts.

Le Chevalier de Bellomont tâche de traverser cette négociation.

Le lendemain, comme ils déliberoient entr'eux sur ce qu'ils répondroient aux Ambassadeurs, un jeune Anglois & un vieux Onnontagué arriverent d'Orange, & leur dirent de la part du Chevalier de Bellomont qu'ils se donnassent bien de garde d'écouter les François, & qu'il les attendoit dans dix, ou douze jours à Orange, où il leur feroit sçavoir ses volontés. Cette maniere impérieuse de parler choqua le Conseil, & rien n'a peut-être contribué davantage à raprocher de nous cette Nation, qu'une démarche faite si fort à contre-tems. » » Je ne comprends pas, dit alors Teganissorens, comment mon

Frere l'entend, de ne vouloir pas que nous écoutions la voix » 1700.
de notre Pere, & de chanter la guerre dans un tems, où tout «
nous invite à la paix. «

Le P. Bruyas profita merveilleusement de cette disposition, pour faire observer à l'Assemblée que le Général Anglois traitoit les Cantons en Sujets, & ce qu'ils auroient à craindre d'une Domination si dure & si haute, quand une fois ils s'y seroient soûmis; ce qui ne manqueroit pas d'arriver bientôt, s'ils laissoient échaper l'occasion, qu'ils avoient entre les mains, de se reconcilier avec leur Pere. Joncaire ajoûta que les Anglois, en s'opposant à cette reconciliation, ne pouvoient avoir d'autre vûë, que de les laisser se consumer peu à peu par la guerre, ou du moins s'affoiblir de sorte, qu'ils ne fussent plus en état de refuser de subir un joug, dont ils connoîtroient peut-être trop tard la pésanteur.

Plusieurs Prisonniers François refusent de revenir dans la Colonie.

Cet Officier partit le jour même pour le Canton de Tsonnonthouan, où il avoit sa Cabanne, c'est-à-dire, qu'il y étoit adopté, comme M. de Maricourt & toute sa Famille l'étoient à Onnontagué. Il y fut reçu avec distinction, comme Ambassadeur, & avec amitié, comme Enfant de la Nation: on lui accorda la liberté de tous les Prisonniers François, qui étoient dans ce Canton; mais la plûpart accoûtumés à la vie Sauvage, ne purent se résoudre à y renoncer. Plusieurs se cacherent, d'autres refuserent ouvertement de suivre le Sieur de Joncaire. L'appas d'une liberté affranchie de toutes sortes de Loix, & peut-être aussi un peu de libertinage, faisoient disparoître dans l'esprit de ces Gens-là tout ce que cette condition avoit de dur, & toutes les douceurs, qu'ils auroient pu retrouver dans leur Patrie.

Discours de Teganissorens aux Ambassadeurs François.

Tandis que Joncaire négocioit avec les Tsonnonthouans, on assembla à Onnontagué un Conseil général de toute la Nation Iroquoise; le jeune Anglois, Député du Chevalier de Bellomont, y fut admis, & ce fut Teganissorens, qui parla pour tous les Cantons. Il adressa d'abord son discours aux Ambassadeurs François, & commença par les assûrer que toute la Nation étoit disposée à écouter la voix de son Pere, c'est-à-dire en stile Sauvage, à lui obéir. Il ajoûta que chaque Canton lui envoyeroit deux Députés pour recevoir ses ordres, & qu'ils partiroient incessamment.

Puis se tournant vers l'Anglois, » Je ne fais rien en cachet- «

1700. „ te, lui dit-il, je ſuis bien aiſe que tu ſçaches la diſpoſition, „ où je ſuis. Tu diras à mon Frére Corlar, qui t'a envoyé ici, „ que je vais deſcendre à Quebec pour me rendre aux ordres „ de mon Pere Ononthio, qui y a planté l'arbre de la paix; „ j'irai enſuite à Orange, pour ſçavoir ce que mon Frere me „ veut „. En achevant ces mots il mit aux pieds des Ambaſſadeurs cinq Colliers.

Le P. Bruyas les releva, ce qui eſt la même choſe, que les accepter; il dit enſuite qu'il ne doutoit point de la droiture des intentions de l'Orateur, qu'il connoiſſoit depuis lontems; mais que ſi ceux, qui devoient aller trouver le Gouverneur Général, vouloient ſe rendre auprès de lui, & ne point faire attendre les Députés des Nations d'en haut, qu'on ſçavoit devoir arriver bientôt à Montreal, il n'y avoit pas de tems à perdre.

Miſſion d'un Miniſtre Anglois chez les Agniers.

Une choſe inquiétoit pourtant beaucoup les Ambaſſadeurs, c'eſt que peu de tems auparavant le Chevalier de Bellomont avoit fait agréer aux Iroquoîs qu'il leur envoyât des Miniſtres pour Miſſionnaires, & que le Sieur Dellius avoit déja commencé ſes fonctions chez les Agniers. Il eſt vrai qu'il s'acquittoit de cet Emploi d'une maniere à n'en être pas fort incommodé, quoiqu'il lui valût douze-cent livres de rente. Il demeuroit preſque toujours à Orange, où il ſe faiſoit aporter les Enfans pour les baptiſer: une Femme Iroquoiſe, qui demeuroit chez lui, & qui l'accompagnoit dans ſes courtes & rares excurſions, lui ſervoit d'Interprête pour inſtruire les Adultes; mais les Proſelytes étoient en fort petit nombre, & le Prédicant ne paroiſſoit pas fort empreſſé à l'augmenter.

Je ne ſçai pas au juſte combien dura cette Miſſion; mais je trouve dans mes Mémoires que quelques années après Dellius fut chaſſé d'Orange par M. de Bellomont. Il eſt certain que la Religion Proteſtante n'a pas fait fortune parmi les Iroquois. Ce n'eſt pas le premier eſſai en ce genre, qui a du convaincre Meſſieurs les Reformés que leur Secte n'a, ni cette fécondité, ni ce zéle conſtant & laborieux du ſalut des Infidéles, qui ſont une des plus ſenſibles marques pour connoître & diſtinguer la véritable Egliſe de JESUS-CHRIST. Ils ont beau oppoſer à cela toutes les calomnies, qu'ils ont eux-mêmes imaginées pour obſcurcir l'Apoſtolat de nos Miſſionnaires; ſans vouloir faire l'apologie des Particuliers, qui peuvent

vent bien n'être pas tous irrépréhensibles, il faut vouloir s'aveugler soi-même, pour ne pas convenir que le plus grand nombre mene une vie vraiment Apostolique, & qu'ils ont établi de très-nombreuses & de très-ferventes Eglises, ce qu'aucune Secte séparée de la Communion de Rome, ne peut se vanter d'avoir fait.

Cependant le P. Bruyas, qui ne voyoit pas beaucoup de disposition dans les Iroquois à écouter la parole de Dieu, ne crut pas devoir incidenter sur l'article des Ministres Anglicans, qu'ils avoient promis d'accepter, pour ne pas mettre à la conlusion d'un Traité, qu'il étoit chargé de négocier, un obstacle hors de saison. Outre qu'il jugea fort bien que la maniere, dont le Sieur Dellius s'y prenoit pour attacher les Iroquois aux Anglois par le lien de la Religion, étoit bien plus capable de produire un effet tout contraire; ce qui arriva en effet. Ces Sauvages s'aperçurent bientôt de la différence, qu'il y avoit entre la façon de vivre & d'agir de ce Ministre, & ce qu'ils avoient vû faire à leurs anciens Missionnaires, qu'ils ne tarderent pas à redemander.

Les Ambassadeurs retournent à Montreal.

Rien n'arrêtant plus les Ambassadeurs à Onnontagué, ils en partirent pour retourner à Montreal avec les Députés de ce Canton, & de celui de Goyogouin. Ils furent reconduits jusqu'à Gannentaha avec les mêmes honneurs, qu'on leur avoit faits à leur arrivée, & ils s'y arrêterent quelque tems pour attendre les Députés d'Onneyouth; mais ils ne vinrent point, & ce Canton se contenta d'envoyer un Collier, en s'excusant sur ce que le Chef de la Députation étoit tombé malade. On sçut dans la suite que c'étoit un prétexte pour ne point rendre les Prisonniers. Joncaire y arriva bientôt avec six Députés du Canton de Tsonnonthouan, & trois François, qu'il avoit délivrés, & engagés à le suivre. On n'avoit pu en rassembler que dix dans tous les Cantons; mais Teganissorens se chargea de chercher les autres, & de les faire conduire à Montreal.

Nouveaux efforts du Chevalier de Bellomont pour traverser la paix.

Les Ambassadeurs & les Députés alloient s'embarquer, lorsqu'un Tsonnonthouan arriva d'Orange à Gannentaha, & dit que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, irrité de ce que, malgré ses défenses, les Cantons persistoient dans la résolution de faire la paix avec les François, avoit fait arrêter & mettre aux fers un Onneyouth, accusé d'avoir tué un An-

1700.

glois, saisi tout le Castor, qui s'étoit trouvé à Orange apartenant aux Iroquois, levé le Pavillon rouge, pour leur faire entendre qu'il étoit résolu à leur déclarer la guerre, ordonné aux Mahingans de la commencer, & qu'il ménaçoit les Cantons de venir l'année prochaine en Personne leur aprendre à respecter ses volontés.

Réception faite aux Députés à Montreal.

Les Députés écouterent fort tranquillement ce recit, & il ne parut pas qu'il eût fait d'autre impression sur eux, que d'y avoir excité un mouvement d'indignation, qu'ils ne firent pourtant que laisser entrevoir. Ils se mirent en chemin au nombre de dix-neuf, & à leur arrivée à Montreal, ils furent reçus au bruit d'une décharge de boëtes, ce qui causa un peu de jalousie dans le cœur de nos Alliés : on en entendit même quelques-uns, qui demandoient si c'étoit-là la maniere, dont les François recevoient leurs Ennemis ? On les laissa dire, sans faire peut-être assez de réfléxion aux conséquences, & le jour fut pris pour écouter les propositions des Députés Iroquois. C'est de tout tems, qu'on s'expose à perdre ses Amis, en voulant regagner des Ennemis, qu'une telle conduite rend encore plus fiers, & plus difficiles.

Leurs discours dans le Conseil.

L'Orateur des Cantons parla en peu de mots & avec modestie. Il fit d'abord valoir la prompte obéissance de la Nation, en ce que deux-cent de ses Guerriers étant sur le point de se mettre en Campagne pour aller tirer vengeance des dernieres hostilités de nos Alliés, on les avoit arrêtés sur la simple défense, que leur en avoient faite le P. Bruyas & ses deux Collegues de la part de leur Pere : il fit connoître toute l'indignation, qu'avoient excitée parmi les Députés les ordres & les ménaces du Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre ; & il ajoûta que, comme le peu de cas, qu'ils avoient fait de ces ordres & de ces ménaces pourroit bien leur attirer la guerre de la part des Anglois, il esperoit que les Iroquois trouveroient à Catarocouy, non-seulement les marchandises, qu'ils ne pourroient plus tirer d'Orange ; mais encore les armes & les munitions, dont ils auront besoin, afin de pouvoir se passer des Anglois, ou se défendre contr'eux, supposé qu'ils en fussent attaqués.

Réponse du Chevalier de Callieres.

L'Assemblée fut plus nombreuse le jour, qui avoit été marqué pour répondre à ce discours. Le Chevalier de Callieres y repeta d'abord aux Députés ce qu'il avoit dit aux premiers

Envoyés, qu'il avoit apris avec douleur les hostilités, qui s'étoient commises la Campagne derniere de part & d'autre; que les pertes des Iroquois l'avoient extrêmement touché, quoiqu'ils ne dussent les imputer qu'à eux-mêmes; & qu'il mettroit désormais si bon ordre à tout, qu'il n'arriveroit plus rien de semblable. 1700.

Il leur dit ensuite qu'ils avoient fait fort sagement d'arrêter leurs Guerriers; qu'ils ne devoient plus rien craindre de nos Alliés, dont ils voyoient les principaux Chefs, qui étoient venus pour écouter sa voix; qu'il leur sçavoit bon gré de lui avoir ramené une partie de leurs Prisonniers François, qu'il comptoit bien qu'incessamment ils lui rameneroient tous les autres, comme ils s'y étoient engagés, & qu'ils rendroient aussi à ses Alliés ceux de leurs Freres, qu'ils retenoient encore; qu'il leur donnoit terme jusqu'au mois d'Août de l'année prochaine; que les Députés de toutes les Nations se trouveroient alors à Montreal; que l'échange des Prisonniers s'y feroit de part & d'autre, & que toutes choses seroient remises au même état, où elles étoient avant la guerre.

Comme le terme, qu'il leur donnoit, étoit un peu long, pour les prévenir sur les accidens, qui pourroient survenir, il leur déclara que, s'il survenoit quelque différend, ou si de mauvais esprits donnoient lieu à quelque hostilité, il vouloit que la Partie lézée s'adressât à lui, sans entreprendre de se faire justice, & qu'il la lui feroit sans aucun égard pour qui que ce fût: que si l'Aggresseur refusoit de se soûmettre à la satisfaction, qu'il lui prescriroit, il se joindroit à ceux, qui auroient reçu le tort, pour l'y contraindre, & le feroit repentir de sa désobéissance: qu'il ne tiendroit pas à lui que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre n'en usât de même, & n'agît de concert avec lui, & que telle étoit l'intention des deux Rois leurs Maîtres: que ce qu'ils demandoient au sujet du Fort de Catarocouy, ne dépendoit pas entiérement de lui; mais qu'il en écriroit au Roy, & qu'en attendant la réponse de Sa Majesté, il envoyeroit dans ce Poste un Officier, quelques marchandises, & un Forgeron.

Traité provisionnel signé de part & d'autre.

Les Iroquois aplaudirent à ce discours, & avouerent qu'on ne leur avoit jamais mieux parlé raison. Le Rat, qui étoit Député, & le Chef des Hurons Thionnontatez, prit ensuite la parole, & dit: „J'ai toujours obéi à mon Pere, & je jette ma "

1700. „ hache à ses pieds ; je ne doute point que tous les Gens d'en „ haut ne fassent de même : Iroquois, imitez mon exemple „. Le Député des quatre Nations Outaouaises parla à peu près sur le même ton ; celui des Abénaquis dit qu'il n'avoit point d'autre hache, que celle de son Pere, & que son Pere l'ayant enterrée, il n'en avoit plus. Les Iroquois Chrétiens firent la même déclaration. Il y eut néanmoins quelque picque entre ces deux dernieres Nations, & les Deputés des Cantons ; mais tout fut bientôt calmé par la sagesse du Général, & on signa une espéce de Traité provisionnel.

Le Chevalier de Callieres signa le premier, ensuite l'Intendant, puis le Gouverneur de Montreal, le Commandant des Troupes, & les Supérieurs Ecclésiastiques & Reguliers, qui se trouverent à l'Assemblée. Les Sauvages signerent aussi en mettant chacun la marque de sa Nation au bas du Traité. Les Onnontagués & les Tsonnonthouans tracerent une Araignée, les Goyogouins un Calumet, les Onneyouths un morceau de bois en fourche avec une pierre au milieu, les Agniers un Ours, les Hurons un Castor, les Abénaquis un Chevreuil, & les Outaouais un Liévre. Les Agniers & les Onneyouths n'avoient pourtant point de Députés ; mais ils avoient apparemment donné à quelqu'un la Commission de signer pour eux. Au reste nous verrons bientôt que ces marques ne sont pas toujours les mêmes. La datte de ce Traité est du huitiéme de Septembre 1700.

Diligences de M. de Callieres pour affermir la paix.

Cette affaire ainsi terminée à la satisfaction de toutes les Parties, le Général envoya aux Nations de l'Ouest & du Nord M. de Courtemanche & le P. ANJELRAN, pour engager celles, dont les Députés n'avoient point paru, à consentir au Traité, & pour lui amener les Chefs de toutes, afin que l'Assemblée indiquée au mois d'Août de l'année suivante, fût générale. Il leur recommanda surtout de ne rien négliger pour faire cesser la guerre, qui étoit toujours très-vive entre nos Alliés & les Sioux, ce qui n'étoit pas facile, parce qu'au printems précédent les Sioux avoient enlevé tout un Village de Miamis.

Il écrivit ensuite à M. de Pontchartrain, pour lui rendre compte de ce qu'il venoit de faire, & lui manda qu'il croyoit qu'on devoit profiter de la disposition présente des Cantons ; pour regler avantageusement les Limites entre les Anglois &

nous; que si par ce Reglement on ne pouvoit pas obtenir la proprieté du Pays Iroquois, il falloit au moins le déclarer Neutre, & stipuler qu'il ne seroit permis, ni aux François, ni aux Anglois d'y faire des Etablissemens. Que quant au spirituel, il jugeoit qu'on devoit laisser à ces Peuples une liberté entiere de choisir, ou des Missionnaires Catholiques, ou des Ministres Protestans, & qu'on pouvoit s'assûrer qu'ils préfereroient toujours les Premiers aux Seconds. 1700.

Le Chevalier de Bellomont veut obliger les Iroquois à recevoir des Ministres pour Missionnaires.

Le Chevalier de Bellomont en étoit lui-même fort persuadé, quoiqu'il eût fait semblant de penser le contraire; mais il crut pouvoir emporter par la force ce qu'il désesperoit d'obtenir autrement. Il commença néanmoins par faire des présens aux Cantons pour les gagner; il leur fit dire ensuite qu'il alloit envoyer chez eux des Ministres, & il ajoûta que, si les Jesuites paroissoient dans leurs Villages, il les feroit pendre. Ce procédé choqua les Iroquois; mais ce qui acheva de gâter tout, c'est que Bellomont leur signifia qu'il prétendoit construire des Forts dans les Cantons d'Agnier, d'Onneyouth, & d'Onnontagué, surtout à l'embouchure de la Riviere de Chouguen: ils éclaterent alors de telle sorte, qu'il n'osa passer outre.

L'Etablissement de Montlouis échoüe encore une fois.

La conjoncture de la paix avoit paru très-favorable au Sieur Riverin pour achever son Etablissement des Pêches sedentaires à Montlouis; mais comme il n'étoit pas assez riche pour soûtenir seul les frais d'une telle Entreprise, & qu'apparemment sa Compagnie l'avoit abandonné, il s'associa, pour son malheur, deux Particuliers de Paris. Il passa ensuite à Quebec, où ayant assemblé quelques Familles, il les mena lui-même à Montlouis au mois de Juin de cette année, & fit commencer la Pêche, en attendant le Navire, que ses Associés étoient convenus de lui envoyer, & qui devoit lui aporter des Pêcheurs & des farines.

Le Navire arriva en effet le huitiéme de Juillet; mais trop tard de six semaines, pour profiter de la saison propre à la Pêche. Ce ne fut pourtant pas encore là le plus grand mal. Ses Associés n'avoient en vûë que la traite des Pelleteries, sur laquelle on leur avoit donné de faux Mémoires, qui leur firent prendre le change. Alors ceux, qu'ils avoient chargés de leurs intérêts, voyant que ce commerce ne pouvoit pas leur procurer le grand profit, dont on les avoit flattés, décla-

1700. rerent aux Habitans de Montlouis qu'ils ne devoient plus attendre d'eux aucun ſecours. Ils firent plus ; car ils enleverent de l'Habitation tout ce qui pouvoit leur convenir, ſous prétexte, qu'ils avoient avancé le prix de toutes ces choſes, & ruinerent ainſi toutes les eſperances du Sieur Riverin.

Etat de l'Acadie.

L'Acadie, dont les Anglois, depuis la publication de la Paix, ne nous diſputoient plus la poſſeſſion, n'étoit guéres en meilleur état que Montlouis. On y abandonnoit toujours la Pêche aux Habitans de la Nouvelle Angleterre, qui en faiſoient un grand commerce, & le Chevalier de Villebon ſe tenoit aſſez tranquille dans ſon Fort de Naxoat, parce qu'on ne lui fourniſſoit pas les moyens de faire mieux. Ce Fort étoit même aſſez inutile pour la défenſe du peu d'Habitations Françoiſes, qui étoient le long de la Riviere S. Jean, & celles de l'Acadie n'en pouvoient recevoir aucun ſecours : cependant plus d'une expérience nous avoit appris que les Traités de paix ne mettoient pas toujours nos Colonies à couvert des inſultes de nos Voiſins.

L'Etabliſſement de Naxoat transferé au Port Royal.

Enfin ſur les repreſentations, qui furent faites au Conſeil du Roy de la néceſſité de ſe fortifier dans cette Province, Sa Majeſté y envoya M. de FONTENU, lequel, après avoir pris une connoiſſance exacte du Pays, fut d'avis d'abandonner Naxoat. Ses raiſons furent que les fréquens débordemens de la Riviere de S. Jean ne permettoient point d'y faire des Etabliſſemens fixes, que ſon embouchure eſt de très-difficile accès, à cauſe de la varieté des vents & de la violence des Courans, & que ce Port eſt ſi petit, que trois Navires n'y ſçauroient être mouillés, ſans s'incommoder. Il fut donc réſolu de transferer cet Etabliſſement au Port Royal ; mais en le changeant de place, on ne lui procura que le ſeul avantage de la ſituation, qui auroit même été beaucoup plus grand à la Héve, ou à Camceaux. On n'eut preſque aucune attention à le mettre en état de ſe ſoûtenir contre les Anglois, s'ils s'aviſoient de l'attaquer.

HISTOIRE ET DESCRIPTION GENERALE DE LA NOUVELLE FRANCE.

LIVRE DIX-HUITIE'ME.

1698-700.

DE toutes les parties de la Nouvelle France nulle n'occupoit plus alors le Ministere, que la Louisiane ; j'ai déja dit que M. de la Sale avoit donné ce nom aux nouvelles découvertes, qu'il avoit faites le long du Micissipi. Depuis sa malheureuse tentative pour reconnoître par Mer l'embouchure de ce Fleuve, on avoit paru renoncer à ce projet. Enfin en 1697. M. d'Iberville de retour de son Expédition de la Baye d'Hudson, reveilla sur ce point l'attention du Ministere, & inspira au Comte de Pontchartrain le dessein de construire un Fort à l'entrée de ce grand Fleuve, que cet Officier se flattoit de découvrir.

Nouvelle Entreprise pour découvrir l'embouchure du Micissipi.

Cette résolution prise le Ministre fit armer à Rochefort *le François* & *la Renommée*, & en donna le Commandement au Marquis de CHATEAUMORAND & à M. d'Iberville, tous deux Capitaines de Vaisseaux, & ils mirent à la voile le dix-septiéme d'Octobre de l'année suivante. Ils mouillerent au Cap François de S. Domingue l'onziéme de Décembre ; ils

1698-700. passerent de-là à Leogane, pour s'y aboucher avec M. Ducasse, Gouverneur de S. Domingue, qui connoissoit déja beaucoup d'Iberville de reputation, & qui, après l'avoir entretenu de ses projets, manda à M. de Pontchartrain que ses vûës & son génie lui paroissoient répondre à sa valeur & à son habileté dans la guerre.

MM. de Châteaumorand & d'Iberville ne sont point reçus à Pensacola.

Le dernier jour de l'année les deux Capitaines remirent à la voile, & le vintseptiéme de Janvier 1699. ils aperçurent la Terre de la Floride. Ils s'en aprocherent le plus près qu'il fut possible, sans se risquer sur une Côte, qu'ils ne connoissoient point, & envoyerent le Sieur Lescalette pour faire de l'eau & du bois, & en même tems pour prendre langue. Cet Officier leur apprit à son retour qu'ils étoient vis-à-vis d'une Baye appellée *Pensacola*, où trois-cent Espagnols partis de la Vera Cruz étoient venus depuis peu s'établir; & l'on a sçu depuis que le motif de cet Etablissement étoit de prévenir les François.

Lescalette étoit entré dans le Port, & avoit demandé au Gouverneur la permission de faire de l'eau & du bois: le Gouverneur s'étant informé de la part de qui il lui faisoit cette demande, lui avoit dit qu'il feroit faire réponse à ses Commandans, & envoya en effet son Major avec lui pour complimenter MM. de Châteaumorand & d'Iberville: cet Officier leur remit une Lettre du Gouverneur, qui portoit que les deux Navires du Roy Très-Chrétien pouvoient en toute liberté faire de l'eau & du bois, & se mettre même à l'abri par tout, où ils voudroient; mais qu'il avoit de très-expresses défenses de recevoir aucun Bâtiment étranger dans le Port; que comme il pouvoit arriver néanmoins qu'un mauvais tems le contraignît d'entrer dans la Baye, il lui envoyoit son Pilote pour l'y conduire.

M. de Châteaumorand écrivit au Gouverneur par le même Major que la Mer étoit si grosse, qu'il désesperoit de trouver aucun endroit, où les Vaisseaux du Roy pussent être en sûreté; qu'ainsi il se voyoit obligé d'accepter ses offres. Dès le lendemain il envoya le Sieur Laurent de Graff (*a*), Lieutenant de Fregate, qu'il avoit embarqué sur son bord en passant au Cap François, pour sonder l'entrée du Port. M. d'Iber-

(*a*) C'est ce Flibustier si fameux dans l'Histoire de S. Domingue, & si formidable aux Espagnols de l'Amérique sous le nom de Lorencillo.

ville

ville s'y rendit auſſi dans ſa Chaloupe avec le Chevalier de SURGERES, & y trouva vint-un, ou vint-deux pieds d'eau à l'endroit le moins profond ; mais le Gouverneur, qui avoit fait ſes refléxions, & qui apréhenda qu'on ne lui fît des affaires à la Cour d'Eſpagne, s'étant raviſé, il fallut chercher un autre Havre. 1699-700.

Le trentuniéme M. d'Iberville, qui avoit pris les devants, pour reconnoître la Côte, mouilla l'ancre au Sud-Sud-Eſt de la pointe Orientale de *la Maubile*, grande Riviere, parallele au Micissipi, & fameuſe par la victoire ſanglante, que D. Ferdinand de Soto y gagna ſur les Sauvages (*a*). Le ſecond de Juillet il mit pied à terre dans une Iſle, qui en eſt proche, & qui a quatre lieuës de circuit. Elle avoit alors un Port aſſez commode, dont l'entrée, où l'on trouvoit en tout tems cinq braſſes d'eau, ſe ferma, il y a quelques années par des ſables, que la Mer y jetta pendant une tempête. M. d'Iberville la nomma *Iſle Maſſacre*, parce que vers la pointe du Sud-Oueſt il aperçut des têtes & des oſſemens d'environ ſoixante Perſonnes, qu'il jugea qu'on y avoit maſſacrées, avec pluſieurs uſtenciles de ménage, qui étoient encore dans leur entier.

Découvertes de M. d'Iberville.

De l'Iſle Maſſacre, qui dans la ſuite fut appellée *l'Iſle Dauphine*, il paſſa à la Terre ferme, & ayant découvert la Riviere des *Paſcagoulas*, où il rencontra beaucoup de Sauvages, il en partit avec le Sieur de SAUVOLE, Enſeigne de Vaiſſeaux, de Bienville, ſon Frere, Garde-Marine, un Pere Recollet, quarante-huit Hommes ſur deux Biſcayennes, & des vivres pour vint jours, dans le deſſein de chercher le Micissipi, dont les Sauvages lui avoient parlé ſous le nom de *Malbouchia*, & les Eſpagnols, ſous celui de *la Paliſſade* (*b*). Il y entra enfin le ſecond de Mars, qui étoit le Lundy de la Quinquageſime, & trouva que le nom, que lui donnoient les Eſpagnols, lui convenoit aſſez, parce que ſon embouchure étoit toute hériſſée d'Arbres, que le courant y entraînoit ſans ceſſe.

Il entre dans le Micissipi.

Après avoir bien reconnu cette embouchure, ſi lontems cherchée, il alla faire part de ſa découverte à M. de Cha-

Il remonte ce Fleuve.

(*a*) Garcilaſſo de la Vega dans ſon Hiſtoire de la Conquête de la Floride appelle cette Riviere *Mauvilla*.

(*b*) Garcilaſſo de la Vega la nomme *Cucagua*.

1699-700. teaumorand, qui le suivoit à petites voiles, & qui n'étant venu que pour l'accompagner jusques-là, partit avec *le François*, qu'il montoit, & reprit le vintiéme d'Avril la route de S. Domingue. Dès qu'il eut apareillé, d'Iberville rentra dans le Micissipi à dessein de remonter ce Fleuve, & il n'y avoit pas encore fait beaucoup de chemin, qu'il comprit combien peu il y avoit à compter sur la Relation attribuée au Chevalier de Tonti, & sur toutes celles du P. Hennepin, qu'il avoit déja trouvées en défaut sur le Canada, & sur la Baye d'Hudson. C'est ce qu'il manda au Ministre dans une Lettre, dont j'ai eu l'original entre les mains, & qui se garde au Dépôt de la Marine.

Temple des Bayagoulas.

A son arrivée au Village des *Bayagoulas*, dont j'ai marqué ailleurs la situation, le Chef de ces Sauvages le conduisit à un Temple, dont on sera peut-être bien aise de voir ici la description. Le toit en étoit orné de plusieurs figures d'Animaux, parmi lesquelles on distinguoit un Cocq peint en rouge. Il y avoit à l'entrée, en guise de Portique, un Appenti de huit pieds de large sur onze de long, soûtenu de deux gros piliers par le moyen d'une poutre de traverse. Aux deux côtés de la porte on voyoit encore d'autres figures d'Animaux, comme d'Ours, de Loups, & de divers Oiseaux, & à la tête de toutes étoit celle d'un *Chouchouacha*, c'est un Animal, qui a la tête & la grosseur d'un Cochon de lait; son poil est de la nature de celui du Blereau, gris & blanc: il a la queuë d'un Rat, les pattes d'un Singe, & la Femelle a sous le ventre une bourse, où elle engendre ses Petits, & où elle les nourrit.

Le Chef Sauvage, qui conduisoit M. d'Iberville, fit ouvrir la porte, qui n'avoit que trois pieds de haut & deux de large; & il y entra le premier. Ce temple étoit une Cabanne, faite comme toutes les autres du Village, en forme de Dome un peu écrasé, & de trente pieds de diametre. Il y avoit au milieu deux buches de bois sec & vermoulu, posées bout à bout, qui brûloient, & faisoient beaucoup de fumée. On voyoit dans le fond une espéce d'échafaut, sur lequel étoient plusieurs pacquets de peaux de Chevreuil, d'Ours & de Bœufs, qui avoient été offertes au Chouchouacha; car cet Animal est le Dieu des Bayagoulas, & il étoit dépeint en plusieurs endroits du Temple en rouge & en noir.

Il y avoit encore un autre Temple dans ce Village; mais

M. d'Iberville apparemment n'y entra point, puisqu'il n'en dit rien dans sa Lettre. Le Village étoit composé de sept cent Cabannes, dont chacune ne contenoit qu'une Famille, & ne tiroit de jour que par la porte, & par une ouverture de deux pieds de diametre, pratiquée au milieu du Dome. 1699-700.

M. d'Iberville trouve une Lettre du Chevalier de Tonti à M. de la Sale.

Delà M. d'Iberville monta jusqu'aux *Oumas*, où il fut reçu avec beaucoup de cordialité. Il doutoit pourtant encore un peu que le Fleuve, sur lequel il naviguoit, fût le Micissipi, parce que bien qu'il eût aperçu chez les Bayagoulas quelques indices, qui lui donnoient lieu de juger que le Chevalier de Tonti y avoit passé. Il ne trouvoit pas certaines choses, dont il est parlé dans la Relation attribuée à cet Officier. Mais une Lettre, qui fut remise à M. de Bienville par un Chef Sauvage, le tira de cette inquiétude. La Lettre étoit du Chevalier de Tonti, & portoit cette inscription; *A M. de la Sale, Gouverneur de la Louisiane.* Elle commençoit ainsi:

« Du Village des Quinipissas (*a*) ce vintiéme d'Avril 1685. « Monsieur, ayant trouvé les poteaux, où vous aviez arboré « les armes du Roy, renversés par les Bois de Marée, j'en ai « fait planter un autre en deçà, environ à sept lieuës de la Mer, « où j'ai laissé une Lettre dans un Arbre, à côté..... Toutes « les Nations m'ont chanté le Calumet; ce sont des Gens, qui « nous craignent extrêmement, depuis que vous avez défait « ce Village. Je finis en vous disant que ce m'est un grand chagrin, « que nous nous en retournions avec le malheur de ne « vous avoir pas trouvé, après que deux Canots ont côtoyé « du côté du Mexique trente lieuës, & du côté de la Floride « vintcinq, &c. «

Anglois sur le Micissipi.

D'Iberville rassûré par cette Lettre, retourna dans la Baye du Biloxi, située entre le Micissipi & la Maubile, y bâtit un Fort à trois lieuës des Pascagoulas, y laissa M. de Sauvole pour Commandant, lui donna Bienville pour Lieutenant, & repassa en France. Il n'y resta pas lontems, & fut de retour au Biloxi le huitieme de Janvier 1700. Il y apprit en arrivant que vers la fin de Septembre de l'année précédente une Corvette Angloise de douze canons étoit entrée dans le Micissipi; que M. de Bienville, qui étoit allé sonder les em-

(*a*) Ceux, que le Chevalier de Tonti appelle *Quinipissas*, sont les Bayagoulas & les Mongoulatchas.

1699-700. bouchures de ce Fleuve, avoit rencontré ce Bâtiment à vint-cinq lieuës de la Mer (*a*), & avoit déclaré à celui, qui le commandoit que, s'il ne se retiroit, il étoit en état de l'y contraindre; que cette menace avoit eu son effet; mais que les Anglois, en se retirant, lui avoient dit qu'ils reviendroient bientôt avec de plus grandes Forces; qu'il y avoit plus de cinquante ans, qu'ils avoient découvert ce Pays, & qu'ils y avoient plus de droit que les François.

Nouvelle prise de possession de ce Fleuve.

M. d'Iberville apprit en même tems que d'autres Anglois, venus de la Caroline, étoient chez les *Chicachas*, où ils faisoient commerce de Pelleteries & d'Esclaves, & l'on a même sçu depuis qu'ils avoient sollicité ces Sauvages à tuer un Ecclesiastique, qui fut effectivement massacré chez les *Tonicas*. Ces avis déterminerent d'Iberville à renouveller la prise de possession faite plus de vint ans auparavant par M. de la Sale, & de construire sur le bord du Fleuve un petit Fort, où il mit quatre piéces de canon, & dont il confia la garde à Bienville, son Frere.

Ce Fort étoit placé presque à l'embouchure du Fleuve du côté de l'Est; mais il n'a pas subsisté lontems. Pendant qu'on y travailloit, le Chevalier de Tonti arriva avec environ vingt Canadiens établis chez les Illinois, & M. d'Iberville lui ayant parlé de la Relation, qui couroit sous son nom, il protesta qu'elle n'étoit point de lui, mais d'un Aventurier Parisien, qui l'avoit composée sur de mauvais Mémoires, & la lui avoit attribuée, pour lui donner cours, & gagner de l'argent.

Ce qui avoit attiré les Anglois dans ce Pays.

Il n'étoit pas possible que le P. Hennepin en fît autant de sa troisiéme Relation, puisqu'on sçavoit qu'il en étoit lui-même l'Editeur. Cependant on ne peut guéres douter que ce ne fût sur ces mêmes Mémoires, que les Anglois entrerent dans le Micissipi. » J'ai appris, mandoit M. de Callieres à M. de » Pontchartrain le deuxiéme de May 1699. qu'on prépare en » Angleterre & en Hollande des Vaisseaux pour aller habiter » la Louisiane sur la Relation du P. Louis Hennepin, Recol- » let, qui en a fait un Livre dédié au Roy Guillaume.

Prétentions des Anglois, leurs desseins, & leurs tentatives.

Dans une seconde Lettre écrite un mois après la premiere, le Général marquoit au même Ministre qu'on l'avoit assûré que le Roy de la Grande Bretagne, dans l'embarras, où l'on

(*a*) Le Fleuve fait en cet endroit un grand circuit, que depuis ce tems-là on a nommé *le Détour aux Anglois*.

étoit en Angleterre pour faire subsister les Refugiés François, en avoit envoyé l'autonne précédente un grand nombre sur trois Navires, pour prendre possession du Micissipi, & que vint Anglois de la Nouvelle York étoient partis pour aller aux Illinois, prétendant que tout le Pays du côté du Sud leur apartenoit. En effet dès le mois d'Octobre 1698. trois Navires avoient fait voile de Londres pour la Louisiane; mais ils relâcherent à la Caroline, d'où quelque tems après il en repartit deux, un de vintquatre canons, & l'autre de douze. 1700.

Ils allerent au fond du Golphe Mexique chercher le Micissipi, parce que leurs Cartes y plaçoient ce grand Fleuve. Ne l'ayant point trouvé, ils reprirent leur route à l'Est, en suivant toujours la Côte à la vûë, jusqu'à ce qu'ils découvrirent enfin ce qu'ils cherchoient. Le plus petit des deux Bâtimens entra dans le Fleuve, & c'est celui, que M. de Bienville en fit sortir. L'autre retourna à l'Ouest, & pénétra jusqu'à la Province de Panuco dans la Nouvelle Espagne. Ainsi la Colonie Françoise de la Louisiane encore au berceau se trouvoit ménacée par deux puissans Voisins également jaloux de ce nouvel Etablissement, à sçavoir les Espagnols, qui ne pouvoient souffrir qu'on les vînt troubler dans la possession du Golphe Mexique, qu'ils regardoient depuis lontems comme leur Domaine; & les Anglois, que leur proximité, leur génie entreprenant, & leurs vastes prétentions rendoient encore plus formidables.

Outre le dessein, que le Roy d'Angleterre avoit formé, de jetter sur le Micissipi un grand nombre de Refugiés François, qui se trouvoient à la Caroline, & dont cette Colonie n'auroit pas été fâchée de se defaire, après en avoir tiré de grands services, ce Prince vouloit encore par-là établir son droit sur ce grand Fleuve, qui lui donnoit une croisiere commode sur le Golphe Mexique; mais cela même devoit engager les Espagnols à ne pas tant s'opposer à notre Etablissement, qui leur devoit causer moins d'ombrage, que le voisinage & la grande puissance des Anglois, contre lesquels nous leur servons aujourd'hui de barriere.

D'autre part les Refugiés François, en qui les mauvais traitemens des Anglois avoient peut-être reveillé l'amour de la Patrie, auroient volontiers saisi l'occasion d'assûrer à leur

Les Refugiés François offrent de peupler le Pays.

1700. Prince legitime la possession de ce beau Pays, & l'un d'eux, qui étoit embarqué sur le Navire Anglois, dont nous avons parlé, ne le dissimula point à M. de Bienville. Il lui dit que tous tant qu'ils étoient, ils souhaitoient fort que Sa Majesté Très-Chrétienne voulût bien leur permettre de s'établir sous sa protection dans la Louisiane, où elle auroit toujours en eux de très-fidéles Sujets; qu'ils ne lui demandoient pour cela que la liberté de conscience; que si elle leur étoit accordée, ils viendroient bientôt en grand nombre, & qu'ils répondoient de rendre en peu d'années ce grand Pays très-florissant.

Leur offre est rejettée.

Cette proposition ne fut pas du goût de Louis XIV. qui avoit pris son parti de ne souffrir, ni dans son Royaume, ni dans les Colonies, qui en dépendoient, d'autre Religion que la sienne. Après la mort de ce grand Prince les mêmes Refugiés renouvellerent leurs offres au Duc d'Orleans, Regent du Royaume, & ce Prince les rejetta par les mêmes raisons, qui les avoient fait rejetter au Roy, son Oncle, ainsi que je l'ai appris dans le tems même du feu Maréchal d'Etrées, qui avoit fortement apuyé cet avis dans le Conseil.

Conduite des Espagnols au sujet de la Louisiane. Fautes des François.

Les Espagnols n'agissoient pas aussi ouvertement que les Anglois contre un Etablissement, dont ils avoient conçu de grands ombrages; mais il paroît qu'ils s'y prirent plus finement pour en arrêter le progrès, & pour empêcher qu'il n'eût des Etablissemens solides. Ils ont en effet réussi jusqu'à ces derniers tems à nous retenir par l'appas d'un modique & stérile commerce entre le Fleuve, qu'on négligeoit de peupler, & Pensacole, sur une Côte sablonneuse (*a*); dans une Isle (*b*), qui ne valoit pas mieux, & sur une Riviere (*c*), dont il n'étoit pat inutile de s'assûrer; mais dont il ne convenoit point de faire un grand objet; car il faut avouer qu'en cette occasion M. d'Iberville prit le change, ou que s'il avoit d'autres vûës, il n'eut pas le tems d'exécuter son projet, ayant été dans la suite occupé à d'autres Expéditions.

Ce qui est certain, c'est que cet Officier, après avoir achevé son Fort sur le Micissipi, & remonté ce Fleuve jusqu'aux Natchés, où il projetta de fonder une Ville sous le nom de *Rosalie*, ainsi que je l'ai marqué ailleurs, retourna dans la Baye du Biloxi, où il établit le Quartier général de sa nou-

(*a*) La Côte du Biloxi. (*b*) L'Isle Dauphine. (*c*) La Maubile.

velle Colonie. Les Espagnols ne s'y opposerent point, & les Commandans des deux Nations alloient apparemment en cela au même but ; avec cette différence, que l'un servoit utilement son Roy, en amusant les François par le commerce ; & que l'autre, en attendant qu'on le mît en état de faire mieux pour les intérêts de son Prince, crut pouvoir au moins ne pas négliger ses intérêts. 1700.

Quoiqu'il en soit, le Gouverneur de Pensacole déclara au Chevalier de Surgeres, lorsque cet Officier alla lui demander la permission d'entrer dans son Port, qu'il avoit ordre d'empêcher les Anglois, & toutes Compagnies de s'établir aux environs du Micissipi ; mais non pas de refuser de recevoir dans son Port les Vaisseaux du Roy de France, & il exigea de lui qu'il montrât ses Provisions, pour s'assûrer qu'il étoit au Service de Sa Majesté Très-Chrétienne, sur quoi M. d'Iberville écrivant à M. de Pontchartrain, fit observer à ce Ministre que le sentiment de ceux, qui étoient le mieux instruits des affaires de l'Amérique, étoit que jamais on n'établiroit la Louisiane, si on n'y laissoit la liberté du commerce à tous les Marchands du Royaume.

Objet du commerce de la Louisiane.

On avoit alors deux objets principaux dans ce commerce, à sçavoir la laine, qu'on pouvoit tirer des Bœufs du Pays, & la pêche des Perles. L'un & l'autre étoient expressément marqués dans les instructions de M. d'Iberville. „ Un des grands objets, disoient-elles, qu'on a donnés au Roy, lorsqu'on l'engagea à faire découvrir l'embouchure du Micissipi, a été de tirer de la laine des Bœufs de ce Pays ; & pour cela il faut domestiquer ces Animaux, les enfermer dans des parcs, & en amener des Petits en France. Quoique les perles, qui ont été présentées à Sa Majesté, ne soient, ni d'une belle eau, ni d'une belle figure, il ne faut pas laisser d'en rechercher avec soin, parce qu'il s'en pourra trouver d'autres, & Sa Majesté désire que M. d'Iberville en aporte le plus qu'il pourra ; qu'il s'assûre des endroits, où la pêche s'en peut faire ; & qu'il la fasse faire en sa présence. «

On reconnut bientôt que ce second article ne valoit pas la peine qu'on s'y arrêtât ; mais on ne comprend pas bien encore pourquoi on a jusqu'ici négligé le premier, non-seulement pour la laine, mais encore pour les cuirs, & ce qui a empêché qu'on n'ait multiplié ces Bœufs en France. Ce ne fut

1700. pas au moins la faute de M. d'Iberville, qui, avant que de retourner en France, avoit donné ſur cela de bons ordres; mais ils ne furent point exécutés.

Attention du Roy pour l'inſtruction des Sauvages de la Louiſiane.

Le Roy avoit auſſi pris de très-bonnes meſures pour faire porter la lumiere de l'Evangile aux différens Peuples, qui habitoient les bords du Miciſſipi, & qui étoient alors en beaucoup plus grand nombre, qu'ils ne le ſont préſentement. M. d'Iberville y mena les PP. DONGÉ & DU RU, Jeſuites, & le P. de Limoges y vint du Canada; mais l'Evêque de Quebec, dont le Diocèſe, déja le plus vaſte de la Chrétienté, venoit d'être augmenté d'un Pays plus grand que la France, exigea d'eux des conditions, qui ne leur convenoient pas: d'ailleurs M. de Montigny & deux autres Eccléſiaſtiques du Seminaire des Miſſions Etrangeres avoient paſſé de Quebec à la Louiſiane, munis de tous les pouvoirs du Prélat: les Jeſuites crurent entrevoir que ces Meſſieurs n'étoient pas diſpoſés à agir de concert avec eux, & reçurent ordre de leurs Supérieurs de ſe retirer.

Caractére des Illinois.

D'autres Miſſionnaires de leur Compagnie cultivoient depuis quelques années une aſſez floriſſante Egliſe parmi les Illinois, qui n'étoient pas encore, comme ils ſont aujourd'hui, du Gouvernement de la Louiſiane, & ils ont toujours continué depuis d'inſtruire cette Nation, en qui la Religion Chrétienne avoit déja produit un changement de mœurs & de caractére, dont elle ſeule eſt capable. Car avant ce tems-là il n'y avoit peut-être point de Sauvages dans toute l'étenduë du Canada, qui euſſent moins de bonnes qualités & plus de vices. Ils ont toujours eu aſſez de douceur & de docilité; mais ils étoient lâches, traîtres, legers, fourbes, voleurs, brutaux, ſans honneur, ſans foi, intéreſſés, adonnés à la gourmandiſe, & à la plus monſtrueuſe impudicité, preſqu'inconnuë aux Sauvages du Canada; auſſi en étoient-ils fort mépriſés. Ils n'en étoient pourtant pas moins fiers, ni moins prévenus en leur faveur.

De pareils Alliés ne pouvoient pas faire bien de l'honneur aux François, ni leur être d'un grand ſecours. Nous n'en avons pourtant pas eu de plus fidéles, & ils ſont les ſeuls, ſi on en excepte les Nations Abénaquiſes, qui n'ayent jamais cherché à ſe réconcilier avec leurs Ennemis à notre préjudice. Il eſt vrai qu'ils ont toujours compris le beſoin, qu'ils avoient

1700.

avoient de nous pour se défendre contre plusieurs Nations, qui sembloient avoir conjuré leur perte, & surtout contre les Iroquois & les Outagamis, qui, à force de les harceler, les ont un peu aguerris, & dont les Premiers n'ont remporté de leurs Expéditions contr'eux, que les vices de ce Peuple corrompu.

Mais ce qui a achevé d'attacher à nos intérêts la Nation Illinoise, c'est le Christianisme, qu'elle a sincérement embrassé; à quoi il faut ajoûter la fermeté du Chevalier de Tonti, & la sage conduite des Sieurs de la Forêt & Delietto, dont le dernier étoit Parent du Chevalier de Tonti. Ces trois Officiers ont lontems commandé dans le Pays des Illinois, & avoient sçu prendre un grand ascendant sur leur esprit.

Premier Etablissement parmi les Illinois.

Avant la premiere découverte du Micissipi à peine connoissoit-on en Canada les Illinois. Le P. Marquette & le Sieur Joliet en descendant ce Fleuve passerent par quelques-uns de leurs Villages; ils y furent très-bien reçus, & le premier projettoit, lorsqu'il mourut, de s'aller établir parmi eux. M. de la Sale se préparant ensuite à achever la découverte, commençée par ce Missionnaire, songea d'abord à faire des Etablissemens parmi les Miamis & les Illinois, qui lui servissent d'Entrepôt pour son commerce. Comme il menoit avec lui plusieurs Peres Recollets, son dessein étoit qu'ils formassent une Mission chez les Illinois; mais ils furent toujours trop occupés auprès des François, & trop distraits par les courses, que M. de la Sale leur faisoit entreprendre, pour faire des Proselytes parmi des Sauvages, dont ils n'avoient pas même eu le loisir d'apprendre la langue.

Après leur départ & celui de M. de la Sale, le Chevalier de Tonti étant resté seul Commandant aux Illinois, le P. Allouez, dont nous avons eu souvent occasion de parler dans cette Histoire, & qui s'étoit fixé chez les Miamis, eut plus d'une occasion de visiter cette Nation, & voulut voir s'il trouveroit en elle plus de disposition à recevoir l'Evangile, qu'il n'en avoit rencontré dans ceux, qu'il cultivoit avec assez peu de fruit depuis quelques années; mais il s'aperçut bientôt qu'elles en avoient encore moins, ou que le commerce avec les François mettoit plus d'obstacles à sa conversion, & il retourna dans sa Mission de la Riviere S. Joseph, où il est mort plein de jours & de mérite.

1700.

Mission parmi ces Sauvages.

Enfin divers événemens, ménagés sans doute par la Providence, & la nouvelle de la mort de M. de la Sale ayant dissipé les François établis aux Illinois, le P. Gravier jugea la circonstance favorable pour travailler au salut de cette Nation. Il alla fixer sa demeure au Rocher, à l'endroit même, où avoit été le Fort de S. Louis. Il y assembla en peu de tems un Troupeau assez nombreux, & il eut bientôt la consolation de voir renouveller parmi ces Sauvages, si justement décriés jusques-là pour la corruption de leurs mœurs, d'aussi grands exemples de vertu, qu'on en avoit admiré dans les plus florissantes Missions du Canada, & le peu, qui reste aujourd'hui de cette Nation, autrefois une des plus nombreuses de ce Continent, fait profession du Christianisme.

Mission infructueuse parmi les Mascoutins.

On a travaillé avec moins de succès auprès des Mascoutins. Le Sieur JUCHEREAU, Gentilhomme Canadien, avoit commencé un Etablissement à l'entrée de la Riviere *Ouabache*, qui se décharge dans le Micissipi, & fait la communication la plus courte & la plus commode du Canada avec la Louisiane, & un assez grand nombre de ces Sauvages s'y étoient établis. Pour les y retenir il avoit engagé le P. MERMET, un des Missionnaires des Illinois à essayer de les gagner à JESUS-CHRIST; mais ce Pere trouva un Peuple indocile, superstitieux à l'excès, & que les Jongleurs gouvernoient despotiquement.

Il crut que, s'il pouvoit réussir à convertir, ou du moins à confondre publiquement ces Imposteurs, il viendroit aisément à bout de la Multitude, & il en entreprit un, qui adoroit le Bœuf, dont il avoit fait son Manitou. Il lui fit plusieurs questions, qui l'embarrasserent: il lui proposa des difficultés, ausquelles il ne put répondre; enfin il le força à lui dire que ce n'étoit pas le Bœuf, qui étoit son Dieu; mais l'Esprit, qui protegeoit toute l'espéce de ces Animaux, & qui résidoit sous Terre. C'étoit déja quelque chose, que cet aveu; mais quand le Missionnaire voulut en profiter, pour conduire son Adversaire à la connoissance d'un Esprit Eternel, Tout-Puissant, qui a créé le Monde, & que tous les Hommes, qui sont l'Ouvrage de ses mains, doivent adorer seul, il vit un Homme, qui se perdoit, & ne disoit plus que des extravagances.

Une maladie épidemique, qui survint peu de tems après dans cette Bourgade, & enleva un très-grand nombre de

Sauvages, fournit au P. Mermet une occasion de pratiquer cette charité, qui est souvent plus efficace pour la conversion des Peuples, que les discours les plus pathétiques. Il ne s'épargna en rien; mais ses bons offices ne furent payés par la plûpart que d'ingratitude : on attenta même à sa vie, & il vit tomber à ses pieds des flêches, qu'on lui avoit décochées de trop loin, pour le blesser. 1700.

Il ne se rebuta point : il continua de visiter les Malades : il leur distribua tout ce qu'il avoit de remedes, & il y eut à la fin quelques Ames prédestinées, que sa constance, son courage, & son désintéressement toucherent. Il baptisa un petit nombre de ces Barbares, & eut la satisfaction de les voir mourir dans les sentimens, qu'il leur avoit inspirés; tous les autres s'endurcirent de plus en plus; & comme après avoir fait quantité de sacrifices à leurs Manitous, ils virent que la mortalité ne diminuoit point, ils se mirent dans la tête que c'étoit le Manitou des Chrétiens, qui les faisoit mourir; car ces Peuples ne craignent point d'avouer que leurs Esprits tutelaires ont bien moins de puissance que les Nôtres.

Dans cette persuasion un de leurs Chefs s'avisa de faire le tour de l'Habitation Françoise, en criant merci au Manitou des Chrétiens, & au Missionnaire, qu'il regardoit lui-même comme un Manitou. Le P. Mermet alla sur le champ trouver l'Acteur de cette scene comique, & l'assûra qu'il alloit redoubler ses soins en faveur des Malades. Mais ces Endurcis continuant par leurs superstitieuses cérémonies, & par leur indocilité à attirer sur eux le courroux du Ciel, la maladie eut son cours, & emporta plus de la moitié du Village. Le reste se dispersa, & M. Juchereau comprit que fonder une Habitation sur un commerce casuel & passager, c'est bâtir sur le sable, si on n'y ajoûte la culture des Terres; mais faute d'Hommes, & de moyens il fut bientôt obligé d'abandonner son Entreprise.

Mesures de M. de Callieres pour la paix générale.

1701.

Cependant tandis que la Cour de France prenoit les mesures, dont j'ai parlé au commencement de ce Livre, pour faire un Etablissement considérable sur le Golphe Mexique, M. de Callieres s'apliquoit avec succès à pacifier son Gouvernement. Il s'agissoit de nous assûrer l'alliance de toutes les Nations, avec lesquelles nous pouvions avoir quelque chose à démêler, & pour cela il falloit prévenir tout ce qui

1701. pouvoît empêcher qu'on n'établît entr'elles la bonne intelligence si nécessaire à leur conservation, & à la tranquillité de la Colonie Françoise.

Le Traité, que le Général avoit fait signer aux Députés des Cantons Iroquois, & à quelques-uns de nos Alliés, n'étoit qu'un préliminaire, qui pouvoit bien écarter les plus grands obstacles à la consommation d'un si bel ouvrage; mais il étoit encore question de réunir tous les Chefs des Nations intéressées, & ce projet n'étoit pas d'une exécution facile. Peu s'en fallut même que les mesures si sages & si bien concertées, que M. de Callieres avoit prises pour faire réussir le plus beau dessein, qu'eût encore formé aucun Gouverneur de la Nouvelle France, ne fussent rompuës par un de ces accidens, qu'il est plus aisé de prévoir, que de prévenir, quand on connoît le génie des Sauvages.

Nouvelles brouilleries entre les Iroquois & les Outaouais.

Les Députés Iroquois étoient à peine de retour chez eux, qu'on eut nouvelle dans les Cantons que des Outaouais étoient tombés sur un Parti de leurs Chasseurs, en avoient tué quelques-uns, & avoient fait Prisonnier le plus considérable de leur Troupe. Le fait étoit vrai; mais les Aggresseurs n'avoient pas si grand tort, qu'on le croyoit. Les Iroquois étoient allés en chasse sur les Terres des Outaouais, c'est-à-dire, dans un Canton, où ceux-ci avoient accoûtumé de chasser, & y avoient ruiné quantité de Cabannes de Castors. Les Outaouais avoient pris cette démarche pour un acte d'hostilité, comme c'en étoit un en effet, & s'étoient crus en droit de s'en faire justice.

Les Iroquois font leurs plaintes à M. de Callieres.

Les Iroquois firent pourtant beaucoup de bruit, & on ne douta presque point qu'ils ne reprissent les armes; il n'en falloit pas davantage pour rallumer dans tout ce Continent le feu de la guerre, qui n'étoit pas encore trop bien éteint. Toutefois comme leurs Députés avoient donné parole au Gouverneur Général que, quoiqu'il arrivât, ils n'useroient d'aucune voye de fait, sans lui en donner auparavant avis, ils se picquerent pour la premiere fois de fidélité, & ils lui envoyerent faire leurs plaintes de l'attentat des Outaouais.

Ceux, qu'ils en avoient chargés, arriverent à Montreal le deuxiéme de Mars 1701. & y trouverent le Chevalier de Callieres. Ils lui parlerent avec beaucoup de modération, & après avoir exposé le fait, auquel ils donnerent le tour le plus

odieux, qu'ils purent, pour les Outaouais. „ C'est sans doute, « 1701.
« ajoûterent-ils, quelque Etourdi, qui a fait ce coup; mais tandis que sa Nation ne le désavouë point, elle est censée l'autoriser. Cependant, comme tu nous as ordonné de nous adresser à toi, s'il arrivoit quelque chose de semblable, nous venons te prier de commencer par nous faire rendre le Chef, qui a été mené Prisonnier à Michillimakinac. «

Nouvelles plaintes des Iroquois.

Ils voulurent ensuite justifier leurs Chasseurs, & le Gouverneur Général, qui ne jugea pas à propos d'entrer dans cette discussion, se contenta de leur répondre que les Outaouais, lorsqu'ils avoient attaqué leurs Gens, n'étoient pas encore instruits du Traité conclu l'Automne précédente; qu'il auroit soin de leur faire rendre leur Prisonnier, & qu'ils ne perdroient rien à lui remettre tous leurs intérêts. Cette réponse accompagnée de beaucoup de marques d'amitié les satisfit; mais le cinquiéme de May Teganissorens arriva, suivi de plusieurs Chefs Iroquois, & après avoir renouvellé les plaintes des Cantons au sujet de l'hostilité commise pendant l'Hyver, & sur ce qu'il avoit appris que les François vouloient faire un Etablissement au Détroit *(a)*, il lui demanda s'il étoit vrai, comme on commençoit à le publier, que la guerre fût sur le point de se rallumer en Europe entre les François & les Anglois?

Réponse de M. de Callieres,

M. de Callieres lui fit au sujet de l'hostilité des Outaouais la même réponse, qu'il avoit faite aux premiers Députés: il lui dit que pour ce qui concernoit le Détroit, il ne voyoit pas pourquoi cet Etablissement inquiettoit les Cantons; que, ni eux, ni les Anglois n'avoient aucun droit de s'y opposer, puisque le Détroit lui apartenoit; que son dessein dans cette Entreprise étoit de conserver la paix entre toutes les Nations; qu'il avoit déja recommandé à celui, qu'il avoit choisi pour y tenir sa place, d'accommoder tous les différends, qui surviendroient entre tous les Alliés, avant qu'on se fût porté à quelque extrémité fâcheuse; mais sur toutes choses de laisser, & de procurer même à tous la liberté de la chasse.

Teganissorens lui avoit ajoûté que les Anglois avoient déja eu le même dessein de s'établir au Détroit, & que les Cantons s'y étoient opposés: le Général, ou ne l'ignoroit pas, ou craignoit que cette pensée ne vînt aux Anglois, & c'étoit ce qu'il avoit voulu prévenir. Il dit à Teganissorens qu'il sçavoit bon

(a) Ce qu'on appelle le Détroit est tout l'entredeux du Lac Erié & du Lac Huron.

1701. gré aux Cantons d'avoir pensé comme il le disoit, au sujet des Anglois ; qu'au reste il auroit bien sçu empêcher ceux-ci d'usurper un Pays, qui ne leur apartenoit pas ? „ Pour moi, continua-t-il, je prétens être le Maître chez moy ; mais je ne veux l'être, que pour le bonheur de mes Enfans ? c'est pour eux que je travaille, en m'établissant au Détroit ; il n'y a que de mauvais Esprits, qui puissent prendre de l'ombrage de ce dessein, & je suis bien persuadé que vous me remercierez un jour de l'avoir exécuté.

Teganissorens ne repliqua rien sur cet article ; mais il lui dit que, comme il n'avoit rien de caché pour son Pere, il étoit bien aise de l'avertir que, quand il auroit fait part de sa réponse aux Anciens, ceux-ci ne manqueroient pas d'en donner aussitôt avis aux Anglois ; qu'il esperoit néanmoins que, si les deux Nations se brouilloient de nouveau en Europe & en Amérique, les Cantons n'entreroient point dans cette querelle. „ Je me mets fort peu en peine, repartit le Général, que les Anglois soient informés ou non de ce que j'ai envie de faire au Détroit ; je sçai qu'ils ne l'aprouveront pas ; qu'ils feront même bien des efforts pour le traverser ; tout ce que je souhaite de vous, c'est que vous soyez simples Spectateurs de ce qui se passera entr'eux & moi.

Les Anglois traversent de nouveau la paix.

Teganissorens le lui promit, & le pria d'envoyer à Onnontagué des François pour aider leurs Députés à ramener les Prisonniers, qui restoient encore dans le Pays. M. de Callieres voulut bien encore avoir cette condescendance pour lui, & le fit accompagner à son retour par les mêmes Ambassadeurs, qui avoient déja entamé l'année précédente cette négociation. Ils partirent le seiziéme de Juin, & furent un peu surpris de trouver des Anglois parmi ceux, qui venoient au devant d'eux. Le fait est qu'un nommé ABRAHAM étoit allé de la part du Gouverneur d'Orange à Onnontagué pour détourner les Anciens d'envoyer leurs Députés à Montreal, & pour les engager à le venir trouver lui-même.

On ne lui avoit point encore fait de réponse, & cet Envoyé voyant la Jeunesse du Canton, qui se préparoit à aller au devant des François, jugea à propos d'y joindre quelques-uns de ses Gens, sous prétexte de faire politesse aux Ambassadeurs, & de leur mener des Chevaux. Il ne fut parlé de rien dans cette premiere entrevûë, il ne s'agissoit que de compli-

1701.

mens ; mais à peine les Ambaſſadeurs furent-ils entrés dans la Bourgade, où on leur fit la même réception, que l'année précédente, qu'on aſſembla le Conſeil, où ils furent introduits ſeuls.

Diſcours du P. Bruyas aux Iroquois.

Le P. Bruyas commença par déclarer qu'Ononthio ne vouloit plus ſouffrir de remiſes, & qu'il étoit bien aiſe de ſçavoir à quoi s'en tenir avec les Cantons ; que les Députés de toutes les Nations ne manqueroient pas de ſe rendre à Montreal au tems marqué, pour y terminer la grande affaire, qui avoit été ſi heureuſement commencée l'Automne derniere, & que ſi les Iroquois ne s'y trouvoient pas, on ne les écouteroit plus ; qu'ils ſe ſouvinſſent ſurtout de la parole, qu'ils avoient donnée à leur Pere de lui rendre tous les Priſonniers ; qu'un grand événement arrivé depuis peu en Europe, pourroit bien faire recommencer la guerre entre les François & les Anglois ; mais qu'il n'étoit pas de l'intérêt des Cantons d'entrer dans ce démêlé.

Réponſe de ces Sauvages.

Ce Diſcours fini, on ſe ſépara, trois jours après le Conſeil ſe raſſembla pour y répondre, & les Anglois y furent apellés. Teganiſſorens préſenta d'abord un Collier au Sr Abraham pour l'exhorter à ne point traverſer l'accommodement, qu'il étoit prêt de conclurre avec les François. Il ajoûta même quelques reproches contre les Anglois, auſquels il imputa tous les malheurs paſſés. Il mit enſuite un autre Collier aux pieds du P. Bruyas, en diſant qu'il rendoit la liberté à tous les Priſonniers, qui étoient encore dans ſon Canton. » J'ouvre toutes les portes, pourſuivit-il, je n'arrête Perſonne ; je veux vivre en bonne intelligence avec Ononthio mon Pere, & avec mon Frere Corlar : je les tiens tous deux par la main, réſolu de ne me ſéparer jamais, ni de l'un, ni de l'autre. Cinq Députés vont partir pour Montreal, deux autres iront à Orange ; pour moi, je demeurerai ſur ma natte, pour faire connoître à tout le Monde que je ne prens point de parti, & que je veux demeurer dans une exacte neutralité.

Mauvaiſe diſpoſition de pluſieurs.

Le P. Bruyas & M. de Maricourt, qui avoient envoyé Joncaire à Tſonnonthouan, & la CHAUVIGNERIE à Onneyouth, crurent pouvoir eſperer tout d'une telle déclaration, & leur confiance fut encore augmentée par l'arrivée du Sieur de Villedonné, Lieutenant d'Infanterie, avec la nouvelle que le P. Anjelran étoit à Montreal, ayant pris les de-

1701. vants pour avertir le Général que les Députés de toutes les Nations ſe rendroient inceſſamment auprès de lui ; mais la Chauvignerie étant revenu d'Onneyouth, raporta qu'il avoit trouvé ce Canton aſſez mal diſpoſé, & qu'il n'en avoit pu retirer aucun Priſonnier.

Dans le même tems Teganiſſorens déclara que les François, qui étoient dans ſon Canton, y ayant tous été adoptés, & la plûpart s'y étant mariés, leurs Parens ne vouloient point entendre à les relâcher ; qu'eux-mêmes ne pouvoient ſe réſoudre à cette ſéparation ; qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de contraindre, ni les uns, ni les autres à faire ce qu'on ſouhaitoit d'eux, & qu'il étoit au déſeſpoir de ſe trouver dans la dure néceſſité de manquer de parole à ſon Pere. Il eût été inutile aux Ambaſſadeurs de repliquer, il leur fallut ſe contenter de cette excuſe, toute mauvaiſe qu'elle étoit. C'eſt même beaucoup qu'un Sauvage deſcende juſqu'à en faire ſur ce qu'il ne veut pas exécuter, & tout autre que Teganiſſorens, qui étoit ſincérement attaché aux François, mais qui n'étoit pas le Maître, n'auroit peut-être pas parlé avec tant de ménagement.

M. de Maricourt & le P. Bruyas crurent donc devoir diſſimuler leur mécontentement, pour ne pas rompre tout-à-fait avec une Nation, qui aſſûrée d'être ſoûtenuë des Anglois, dont les intrigues faiſoient vraiſemblablement naître tous ces incidens, étoit encore en état de nous faire beaucoup de mal. C'eſt ainſi que ces Barbares trouvent dans ce qui nous paroît un défaut de leur Gouvernement, un avantage, où la plus rafinée politique ne parvient pas toujours. C'eſt-à-dire que l'indépendance, dont jouiſſent les Particuliers, non-ſeulement ne les empêche point de concourir au bien général ; mais qu'elle les y fait même arriver par des voyes d'autant plus ſûres, que la Nation n'eſt jamais reſponſable de leur conduite, & trouve ſon excuſe dans le peu de pouvoir, qu'elle a ſur la volonté libre de ceux, qui la compoſent.

Les Députés des Cantons arrivent à Montreal.

Joncaire avoit plus heureuſement négocié chez les Goyogouins & les Tſonnonthouans ; il en amena des Députés & pluſieurs Priſonniers ; & cet exemple, dont M. de Maricourt ſçut ſe prévaloir pour picquer les Onnontagués d'émulation, engagea ces Sauvages à lui remettre cinq François des deux ſexes. Les Onneyouths envoyerent auſſi des Députés

tés à Gannentaha, où le P. Bruyas s'étoit déja rendu; ceux des Agniers promirent de descendre par le Lac Champlain, & les Ambassadeurs suivis de deux-cent Iroquois se mirent en chemin pour Montreal, où ils arriverent le vintuniéme de Juillet. 1701.

Le lendemain sept, ou huit cent Sauvages des Quartiers du Nord & de l'Ouest y débarquerent aussi. Les uns & les autres furent reçus au bruit du canon, & le Rat, Orateur & Chef de la Députation des Hurons de Michillimakinac, sur qui M. de Callieres se reposoit de tout ce qui concernoit nos Alliés, fit à ce Général un très-beau compliment au nom de tous. Le vintcinq M. de Callieres commença de traiter en particulier avec tous les Députés, & n'eut pas peu à faire pour les reduire à ce qu'il désiroit; mais pour bien connoître en quelle disposition ils étoient pour la plûpart, il est nécessaire d'exposer en peu de mots les difficultés, que le Sieur de Courtemanche & le P. Anjelran avoient rencontrées dans leur négociation.

Ils sont suivis de ceux de nos Alliés.

Ils trouverent en arrivant à Michillimakinac presque tous les Sauvages partis pour la chasse, ce qui les obligea de faire expédier des Courriers pour les avertir du sujet de leur voyage. Courtemanche laissa ensuite son Collegue dans ce Poste pour y négocier avec les Outaouais & les Hurons, & se rendit à la Riviere de S. Joseph, où il arriva le vintuniéme de Décembre 1700. ayant fait quarante lieuës en Raquettes. Outre les Miamis, qui y étoient établis depuis lontems, il y rencontra des Pouteouatamis, des Sokokis, des Outagamis, des Hurons & des Mahingans.

En quelles dispositions étoient ceux-ci.

Il apprit que les deux premieres de ces Nations avoient envoyé des Partis de guerre contre les Iroquois, & que les Miamis se disposoient à en faire autant. Il engagea ceux-ci, en les menaçant de l'indignation du Gouverneur Général, non-seulement à retenir leurs Guerriers, mais encore à faire courir après les autres, pour les obliger de revenir sur leurs pas. Il eut plus de peine à leur faire entendre raison au sujet des Prisonniers Iroquois, qu'ils avoient adoptés, & qu'ils ne pouvoient se résoudre à relâcher. Il en vint pourtant à bout, & tous lui promirent de se rendre à Montreal au tems marqué.

Cela fait il partit pour aller chez les Illinois, où il arriva le vinthuit; tous, excepté les Kaskaskias, étoient sur le point d'aller en guerre contre les Iroquois, & il les en détourna par

1701. la même voye, qu'il avoit employée pour retenir les Miamis. Les Kaskaskias songeoient aussi à marcher avec des Outaouais contre les *Cansès*, Peuple de la Louisiane, & il les arrêta. Il revint ensuite à Chicagou, où il trouva des *Ouyatanons*, Nation Miamise, qui avoient chanté la guerre contre les Sioux, & contre les Iroquois; il les obligea de désarmer, & tira d'eux parole, qu'ils enverroient des Députés à Montreal.

Le cinquiéme de May il arriva chez les Mascoutins, qui faisoient de grands préparatifs de guerre, & il eut bien de la peine à les gagner; mais il y réussit enfin. Il continua sa route vers la Baye, où il arriva le quatorziéme; il y rencontra des Sakis, des Otchagras (*a*), des Malhomines (*b*), des Outagamis, des Pouteouatamis, & des Kicapous. Il parla à chaque Nation en particulier, puis il les assembla toutes, & après bien des contestations, il arrêta trois-cent Guerriers, qui alloient partir pour courir sur les Sioux, lesquels avoient fait depuis peu une irruption contre les Outagamis, & il obtint de chacun de ces Peuples des Députés pour la paix générale.

Le second de Juillet il se rendit à Michillimakinac après une course de plus de quatre-cent lieuës; il y trouva toutes choses bien disposées par les soins du P. Anjelran, qui avoit retiré des mains des Outaouais deux Iroquois, pris tout récemment dans je ne sçai quelle Expédition. Ils convinrent entr'eux que le Missionnaire partiroit incessamment pour Montreal avec les deux Prisonniers, & que M. de Courtemanche attendroit à Michillimakinac les Députés, qu'il n'avoit pas amenés avec lui.

La présence de cet Officier étoit encore nécessaire dans ce Poste, pour lever des difficultés, que des Esprits remuans faisoient naître à la restitution des autres Prisonniers Iroquois, les uns voulant s'en servir pour traiter en particulier avec les Cantons, & les autres pour brouiller les cartes. Courtemanche surmonta enfin tous les obstacles, & s'embarqua sur une Flotte de cent quatre-vint Canots, dont trente furent contraints de relâcher à cause des maladies.

Conference préliminaire.

J'ai dit que le Gouverneur Général, avant que de faire aucune Assemblée publique, avoit vû tous les Députés en particulier: il s'étoit pourtant tenu auparavant une Conference

(*a*) On les appelle communément *les Puants*.

(*b*) On les connoît davantage sous le nom de *Folles Avoines*.

1701.

préliminaire, dans laquelle le Chef des Outaouais du Sable, appellé Jean LE BLANC (*a*), fit ses présens à Ononthio, parla avec beaucoup d'esprit, & fut fort aplaudi de toute l'Assistance. D'autres Chefs Algonquins prirent aussi la parole, & tous leurs discours aboutirent à prier qu'on diminuât le prix des marchandises, & qu'on achetât toutes leurs menuës Pelleteries, parce que le Castor commençoit à devenir rare.

Le Rat présenta ensuite ses Prisonniers Iroquois, demanda pourquoi les Cantons n'avoient pas renvoyé tous les leurs, & dit que leur désobéissance aux ordres de leur Pere faisoit bien voir qu'ils n'agissoient pas de bonne foi. ONANGUICÉ & OUILAMEK, Chefs Pouteouatamis, parlerent après le Huron, & dirent au nom de toutes les Nations Occidentales, qu'ayant sçu la volonté de leur Pere, rien n'avoit pû les empêcher de se rendre auprès de lui, pas même le bruit, qui couroit qu'il regnoit des maladies à Montreal. Le Chef des Miamis parla sur le même ton, & ajoûta que, pour mieux témoigner son dévouement à son Pere Ononthio, il avoit racheté plusieurs Prisonniers Iroquois, dans le dessein de les lui remettre. Il présenta aussi un Calumet, pour y faire fumer, dit-il, toutes les Nations, & déclara que, s'il faisoit la Paix avec les Iroquois, ce n'étoit pas qu'il les craignît; mais par obéissance pour son Pere.

M. de Callieres donne audience à plusieurs Députés.

Le jour suivant Onanguicé demanda une audience particuliere au Chevalier de Callieres, & l'ayant obtenuë, il lui presenta les Députés des Sakis. Ces Sauvages avoient fait la guerre aux Sioux malgré la defense, & un François avoit été tué par un de leur Parti. Ils avoient envoyé demander pardon au Gouverneur Général, qui le leur avoit accordé sans autre condition, que de ne plus retomber dans la même faute: leurs Députés vouloient le remercier de cette grace, & lui faire des présens pour couvrir le Mort, & avoient prié Onanguicé, qui étoit fort agreable aux François, de les introduire.

Plusieurs autres Chefs voulurent aussi avoir des audiences secrettes, & le Général n'en refusa aucun. Quelques-uns ne laisserent pas de l'embarrasser un peu; mais quand il se voyoit pressé, il se tiroit d'affaire par des promesses, & par ses ma-

(*a*) On l'appelloit ainsi parce que sa Mere étoit aussi blanche qu'une Françoise. Quelques Relations le nomment *Talon*.

1701. nieres douces & engageantes. C'étoit un de ses grands talens, surtout il n'en congédioit aucun, qu'après l'avoir bien regalé. Jean le Blanc fut celui, qui lui donna plus de peine. Ce Sauvage avoit beaucoup d'esprit, & quoique fort affectionné à la Nation Françoise, il voyoit plus clair qu'il n'eût été à desirer dans une affaire de cette conséquence, où il falloit passer bien des choses, & laisser beaucoup à faire au tems & aux conjonctures.

Les Outagamis demanderent un Jesuite : ils dirent qu'ils n'avoient plus d'esprit, depuis que Perrot les avoit quittés, & que le Missionnaire leur en donneroit. Ils se plaignirent ensuite des Sauteurs, & ceux-ci ayant recriminé, la dispute auroit été fort loin, si on n'eût trouvé le secret d'engager les Parties à suspendre leur animosité jusqu'à la conclusion du Traité de Paix, après laquelle on leur promit de leur rendre justice à tous.

Le tour des Iroquois étant venu, leur Orateur apuya beaucoup sur l'impossibilité, où ils s'étoient trouvés de ramener leurs Prisonniers ; ils dirent que les jeunes Gens s'en étoient rendus les Maîtres, & que la plûpart ayant été pris dans leur enfance, ils ne connoissoient point leurs Parens, & s'étoient attachés à ceux, qui les avoient adoptés. Il ajoûta que MM. de Maricourt & Joncaire avoient peu insisté sur ce point, & qu'on avoit jugé par-là qu'Ononthio ne l'avoit pas fort à cœur.

Joncaire, qui étoit présent, & à qui M. de Callieres donna à entendre qu'il ne lui feroit pas plaisir de s'excuser, se leva, & dit qu'il avouoit sa faute ; mais qu'il prioit les Tsonnonthouans, ses Freres, de l'aider à la réparer ; qu'ils voyoient avec quelle docilité les autres Enfans d'Ononthio s'étoient rendus au moindre signe de sa volonté, quoiqu'ils eussent pû alleguer les mêmes raisons qu'eux, pour ne pas obéir. On ne fut pas content des Iroquois en cette occasion, il y eut même quelques contestations assez vives, & on se sépara assez peu satisfaits les uns des autres ; mais on s'adoucit, & on se raprocha bientôt.

Premiere Conference publique.

Enfin le premier jour d'Août on tint la premiere séance publique, & tandis qu'un Chef Huron parloit, le Rat se trouva mal. On le secourut avec d'autant plus d'empressement, que le Gouverneur Général fondoit sur lui sa principale esperance

1701.

pour le ſuccès de ſon grand ouvrage. Il lui avoit preſque toute l'obligation de ce merveilleux concert, & de cette réunion, ſans exemple juſqu'alors, de tant de Nations pour la Paix générale. Quand il fut revenu à lui, & qu'on lui eût fait reprendre des forces, on le fit aſſeoir dans un fauteuil au milieu de l'Aſſemblée, & tout le Monde s'aprocha pour l'entendre.

Diſcours de Kondiaronk.

Il parla lontems, & comme il étoit naturellement éloquent, & que Perſonne n'eut peut-être jamais plus d'eſprit que lui, il fut écouté avec une attention infinie. Il fit avec modeſtie, & tout enſemble avec dignité le récit de tous les mouvemens, qu'il s'étoit donnés pour ménager une Paix durable entre toutes les Nations; il fit comprendre la néceſſité de cette Paix, les avantages, qui en reviendroient à tout le Pays en général, & à chaque Peuple en particulier, & démêla avec une adreſſe merveilleuſe les différens intérêts des uns & des autres. Puis ſe tournant vers le Chevalier de Callieres il le conjura de faire en ſorte que Perſonne n'eût à lui réprocher qu'il eût abuſé de la confiance, qu'on avoit euë en lui.

Sa voix s'affoibliſſant, il ceſſa de parler, & reçut de toute l'Aſſemblée des applaudiſſemens, auſquels il étoit trop accoûtumé pour y être ſenſible, ſurtout dans l'état, où il étoit: en effet il n'ouvroit jamais la bouche dans les Conſeils, ſans en recevoir de pareils de ceux-mêmes, qui ne l'aimoient pas. Il ne brilloit pas moins dans les converſations particulieres, & on prenoit ſouvent plaiſir à l'agacer pour entendre ſes reparties, qui étoient toujours vives, pleines de ſel, & ordinairement ſans replique. Il étoit en cela le ſeul Homme du Canada, qui pût tenir tête au Comte de Frontenac, lequel l'invitoit ſouvent à ſa table pour procurer cette ſatisfaction à ſes Officiers.

Sa mort & ſon éloge.

Le Gouverneur Général lui fit répondre qu'il ne ſépareroit jamais les intérêts de la Nation Huronne de ceux des François, & qu'il lui engageoit ſa parole d'obliger les Iroquois à contenter les Alliés des uns & des autres, principalement ſur l'article des Priſonniers. Il ſe trouva plus mal à la fin de la ſéance, & on le porta à l'Hôtel-Dieu, où il mourut ſur les deux heures après minuit dans des ſentimens fort Chrétiens, & muni des Sacremens de l'Egliſe. Sa Nation ſentit toute la grandeur de la perte, qu'elle faiſoit, & c'étoit le ſen-

1701. timent général que jamais Sauvage n'eut plus de mérite, un plus beau génie, plus de valeur, plus de prudence, & plus de discernement pour connoître ceux, avec qui il avoit à traiter. Ses mesures se trouvoient toujours justes, & il trouvoit des ressources à tout: aussi fut-il toujours heureux. Dans les commencemens il disoit qu'il ne connoissoit parmi les François que deux Hommes d'esprit, le Comte Frontenac, & le P. de Carheil. Il en connut d'autres dans la suite, ausquels il rendit la même justice. Il faisoit surtout grand cas de la sagesse du Chevalier de Callieres, & de son habileté à conduire les affaires.

Son estime pour le P. de Carheil fut sans doute ce qui le détermina à se faire Chrétien, ou du moins à vivre d'une maniere conforme aux maximes de l'Evangile. Cette estime s'étoit tournée en une véritable tendresse, & il n'y avoit rien que ce Religieux n'obtînt de lui. Il avoit un vrai zéle du bien public, & ce ne fut que ce motif, qui le porta à rompre la Paix, que le Marquis de Dénonville avoit faite avec les Iroquois, contre son sentiment. Il étoit fort jaloux de la gloire & des intérêts de sa Nation, & il s'étoit fortement persuadé qu'elle se maintiendroit, tant qu'elle demeureroit attachée à la Religion Chrétienne. Il prêchoit lui-même assez souvent à Michillimakinac, & ne le faisoit jamais sans fruit.

Ses obséques. Sa mort causa une affliction générale, & il n'y eut Personne, ni parmi les François, ni parmi les Sauvages, qui n'en donnât des marques sensibles. Son corps fut quelque tems exposé en habit d'Officier, ses armes à côté, parce qu'il avoit dans nos Troupes le rang & la paye de Capitaine. Le Gouverneur Général & l'Intendant allerent les premiers lui jetter de l'eau benite. Le Sieur de Joncaire y alla ensuite à la tête de soixante Guerriers du Sault S. Louis, qui pleurerent le Mort & le couvrirent, c'est-à-dire, qu'ils firent des présens aux Hurons, dont le Chef leur répondit par un très-beau compliment.

Le lendemain on fit ses funerailles, qui eurent quelque chose de magnifique & de singulier. M. de St. Ours, premier Capitaine, marchoit d'abord à la tête de soixante Soldats sous les armes. Seize Guerriers Hurons, vêtus de longues robes de Castor, le visage peint en noir, & le fusil sous le bras, suivoient, marchant quatre à quatre. Le Clergé ve-

noit après, & six Chefs de guerre portoient le cercueil, qui étoit couvert d'un poële semé de fleurs, sur lequel il y avoit un chapeau avec un plumet, un hausse-col & une épée. Les Freres & les Enfans du Défunt étoient derriere, accompagnés de tous les Chefs des Nations, & M. de Vaudreuil, Gouverneur de la Ville, qui menoit Madame de Champigny, fermoit la marche. 1701.

A la fin du Service il y eut deux décharges de mousquet, & une troisiéme, après que le corps eut été mis en Terre. Il fut enterré dans la grande Eglise, & on grava sur la Tombe cette Inscription, *Cy gît le Rat, Chef Huron.* Une heure après les obséques le S[r] Joncaire mena les Iroquois de la Montagne complimenter les Hurons, ausquels ils présenterent un Soleil & un Collier de porcelaine; ils les exhorterent à conserver l'esprit, & à suivre toujours les vûës de l'Homme célébre, que leur Nation venoit de perdre, à demeurer toujours unis avec eux, & à ne se départir jamais de l'obéïssance, qu'ils devoient à leur commun Pere Ononthio. Les Hurons le promirent, & depuis ce tems-là on n'a point eu de sujet de se plaindre d'eux. Mais ce qui faisoit le plus grand éloge de ce Capitaine, étoit de voir ce qu'on n'avoit osé esperer jusques-là, tous les Peuples de la Nouvelle France réunis dans une même Ville, & de sçavoir que ce concert étoit en bonne partie son ouvrage.

Les Iroquois se plaignent qu'on se défie d'eux.

Les jours suivans il y eut plusieurs Conseils particuliers, où les Iroquois se plaignirent de la défiance, qu'on témoignoit avoir de leur sincérité, & ajoûterent que, si on leur rendoit leurs Prisonniers, on n'auroit pas lieu de se repentir de s'être fié à leur parole. Le Chevalier de Callieres leur fit remarquer l'injustice de leurs plaintes, & leur détailla toutes les raisons, qu'on avoit de n'être pas tranquille sur leur compte. Toutefois, comme il vouloit les mettre entiérement dans leur tort, il leur promit d'exposer leur demande aux Nations intéressées, & de l'apuyer. Il le fit en effet, & comme il avoit déja traité de cette affaire avec le Rat, lequel avoit été d'avis qu'on les contentât, & que plusieurs autres s'en remirent à sa prudence; il voulut bien en courir les risques, & l'évenement le justifia.

La maladie se met parmi les Sauvages, &

Cependant la maladie s'étoit mise dès le commencement parmi les Sauvages, & plusieurs des plus considerables en étoient déja morts. Les Hurons avoient été les plus maltrai-

1701.

à quoi ils l'attribuent.

tés, & s'étoient imaginés que c'étoit l'effet d'un sort, qu'on avoit jetté pour les faire tous périr. Il y en eut même, qui allerent trouver le P. Anjelran pour l'engager à obtenir des Ecclésiastiques du Seminaire, qu'ils levassent le prétendu malefice. Dieu fit connoître en cette occasion d'une maniere bien marquée qu'il est le Maître des cœurs; malgré le bruit, que quelques mauvais Esprits faisoient courir, que les François n'avoient assemblé chez eux tant de Peuples, que pour les détruire, il n'y eut pas un Infidéle, qui ne voulût être baptisé avant que de mourir, ni un Chrétien, qui ne mourût dans des sentimens dignes du Christianisme.

Derniere Assemblée générale.

Cet accident obligea néanmoins le Gouverneur Général à presser la conclusion du Traité. Il étoit convenu de tout dans les Audiences particulieres, & il ne s'agissoit plus que de signer les articles, & de publier la Paix. Il indiqua la derniere Assemblée générale au quatriéme d'Août, & il voulut qu'on n'omît rien pour donner à cette action toute la célébrité possible. On choisit pour cela une grande plaine hors de la Ville, on y fit une double enceinte de cent vinthuit pieds de long sur soixante & douze de large, l'entredeux en ayant six. On ménagea à l'un des bouts une Sale couverte, de vintneuf pieds de long, & presque quarrée pour les Dames, & pour tout le beau Monde de la Ville. Les Soldats furent placés tout autour, & treize-cent Sauvages furent arrangés dans l'enceinte en très-bel ordre.

Discours de M. de Callieres.

M. de Champigny, le Chevalier de Vaudreuil & les principaux Officiers environnoient le Gouverneur Général, qui étoit placé de maniere à pouvoir être vû & entendu de tous, & qui parla le premier. Il dit en peu de mots que l'année précédente il avoit arrêté la Paix entre toutes les Nations; mais que comme de toutes celles du Nord & de l'Ouest il ne s'étoit trouvé à Montreal que des Hurons & des Outaouais, il avoit fait sçavoir aux autres qu'il souhaitoit qu'elles lui envoyassent des Députés, afin qu'étant tous assemblés il pût leur ôter solemnellement la hache des mains, & déclarer à tous ceux, qui le reconnoissoient pour leur Pere, que désormais il vouloit être le seul Arbitre de leurs differends; qu'ils oubliassent donc tout le passé; qu'ils remissent tous leurs intérêts entre ses mains, & qu'il leur rendroit toujours une exacte justice; qu'ils devoient être bien las de la guerre,

qui

qui ne leur avoit été d'aucun avantage, & que quand ils auroient une fois goûté les douceurs de la Paix, ils lui sçauroient un gré infini de tout ce qu'il venoit de faire pour la leur procurer. 1701.

Après qu'il eut cessé de parler, un des deux Peres Bigot repeta aux Abénaquis en leur Langue ce qu'il venoit de dire, Nicolas Perrot fit la même chose aux Miamis, aux Illinois, & aux autres Sauvages Occidentaux; le P. Garnier aux Hurons, le P. Bruyas aux Iroquois, & le P. Anjelran aux Outaouais & aux Algonquins. Tous applaudirent avec de grandes acclamations, dont l'air retentit bien loin; ensuite on distribua des Colliers à tous les Chefs, qui se leverent les uns après les autres, & marchant gravement, revêtus de longues robes de peaux, allerent présenter leurs Esclaves au Gouverneur Général avec des Colliers, dont ils lui expliquerent le sens.

Ils parlerent tous avec beaucoup d'esprit, & quelques-uns même avec plus de politesse, qu'on n'en attendoit d'Orateurs Sauvages; mais ils eurent grand soin surtout de faire entendre qu'ils sacrifioient leurs intérêts particuliers au désir de la Paix, & que ce désir ne leur étoit inspiré, que par l'extrême envie, qu'ils avoient de contenter leur Pere; qu'on devoit leur en sçavoir d'autant plus de gré, qu'ils ne craignoient point du tout les Iroquois, & qu'ils comptoient moins sur un retour sincére de leur part. Il n'y en eut aucun, à qui le Général ne dît des choses fort gracieuses, & à mesure qu'on lui présenta des Captifs, il les remit entre les mains des Iroquois.

Equipages bizarres de quelques-uns des Députés, & leurs Discours.

Mais cette cérémonie, toute sérieuse qu'elle étoit de la part des Sauvages, fut pour les François une espéce de comédie, qui les réjouit beaucoup. La plûpart des Députés, surtout ceux des Nations les plus éloignées, s'étoient habillés & parés d'une maniere tout-à-fait grotesque, & qui faisoit un contraste fort plaisant avec la gravité & le sérieux, qu'ils affectoient.

Le Chef des Algonquins étoit vêtu en Voyageur Canadien, & avoit accommodé ses cheveux en tête de Cocq, avec un plumet rouge, qui en formoit la crête, & descendoit par derriere. C'étoit un grand jeune Homme parfaitement bienfait: & le même, qui à la tête de trente Guerriers de sa Nation,

1701. de même âge, ou plus jeunes encore que lui, avoit défait auprès de Catarocouy le Parti Iroquois, où avoit péri le grand Chef de guerre d'Onnontagué, nommé *la Chaudiere Noire.* Action de vigueur, qui plus que toute autre chose avoit fait prendre aux Cantons la résolution de s'accommoder avec les François & leurs Alliés. Ce Brave s'avança vers M. de Callieres d'un air noble & dégagé, & lui dit : „ Mon Pere, je ne „ suis point Homme de conseil ; mais j'écoute toujours ta voix : „ tu as fait la paix ; & j'oublie tout le passé.

Onanguicé, Chef Pouteouatamis, s'étoit coëffé avec la peau de la tête d'un jeune Taureau, dont les cornes lui pendoient sur les oreilles. Il passoit pour avoir beaucoup d'esprit, beaucoup de douceur, beaucoup d'affection pour les François. Il parla en effet très-bien, & d'une maniere fort obligeante.

L'Outagami s'étoit peint tout le visage en rouge, & avoit mis sur sa tête une vieille teignasse fort poudrée, & très-mal peignée, ce qui lui donnoit un air affreux & ridicule tout à la fois. Comme il n'avoit, ni bonnet, ni chapeau, & qu'il vouloit saluer le Général à la Françoise, il ôta sa perruque. Il se fit alors un grand éclat de rire, qui ne le déconcerta point, & qu'il prit sans doute pour un applaudissement. Il dit qu'il n'avoit point amené de Prisonniers, parce que ceux, qu'il avoit faits, s'étoient tous sauvés. „ D'ailleurs, ajoûta-„ t-il, je n'ai jamais eu de grands démêlés avec les Iroquois, „ mais je suis fort brouillé avec les Sioux.

Le Sauteur s'étoit fait avec un plumet une espéce de rayon autour de la tête, en forme d'aureole : il dit qu'il avoit déja rendu la liberté à tous ses Prisonniers, & qu'il prioit son Pere de lui accorder son amitié. Les Iroquois domiciliés & les Abénaquis parlerent les derniers, & témoignerent un grand zéle pour l'accroissement de la Colonie Françoise. Ils persuaderent d'autant plus aisément, que pendant toute la guerre ils avoient prouvé par leurs actions ce qu'ils témoignoient alors par leur discours.

Les autres Députés ayant fini leurs complimens, tout le Monde jetta les yeux sur l'Orateur des Cantons, qui n'avoit point encore parlé. Il ne dit que deux mots, dont le sens étoit que ceux, dont il portoit la parole, feroient bientôt connoître à toutes les Nations le tort, qu'elles avoient eu d'entrer en

défiance contr'eux ; qu'ils convaincroient les plus incrédules de leur fidélité, de leur sincérité, & de leur respect pour leur Pere commun. 1701.

On apporta ensuite le Traité de Paix, qui fut signé de trente-huit Députés (*a*), puis le grand Calumet de Paix. M. de Callieres y fuma le premier, M. de Champigny y fuma après lui, ensuite M. de Vaudreuil, & tous les Chefs & les Députés, chacun à leur tour. Après quoi on chanta le *Te Deum*. Enfin parurent de grandes chaudieres, où l'on avoit fait bouillir trois Bœufs. On servit chacun à sa place, sans bruit & sans confusion, & tout se passa gayement. Il y eut à la fin plusieurs décharges de boëtes & de canons, & le soir, illumination & feux de joye.

Audience donnée aux Nations d'en haut.

Le sixiéme M. de Callieres assembla les Députés des Nations d'en haut, & leur dit qu'encore qu'il n'eût pas tout-à-fait lieu d'être content de quelques-uns d'eux, il vouloit bien, en considération de la Paix, ne plus penser à ce que leur conduite avoit eu d'irregulier ; qu'il pardonnoit aux Sakis la mort du François, qu'ils avoient tué, parce qu'ils avoient offert à M. de Courtemanche de lui livrer le Meurtrier, & que leur Député lui avoit fait une satisfaction, dont il vouloit bien se contenter.

Les Députés des Illinois étoient morts en chemin, & avoient recommandé en mourant les intérêts de leur Nation à Onanguicé ; le Général ordonna à ce Chef d'avertir ces Sauvages que, s'il leur arrivoit encore de piller les François, il ne se contenteroit pas, comme il venoit de faire, de la restitution des effets enlevés par les Voleurs. Il parla sur le même ton à quelques autres, qui étoient sujets au même défaut, & il fit comprendre à tous qu'ils trouveroient toujours en lui un Pere ; mais un Pere, qui ne seroit plus d'humeur à souffrir qu'ils s'écartassent de leur devoir, comme par le passé.

Il leur distribua ensuite les présens du Roy. Les Outaouais lui demanderent le P. Anjelran & Nicolas Perrot, & il leur dit qu'il vouloit bien leur faire ce plaisir : que le Missionnaire étoit disposé à les suivre ; mais à condition qu'ils seroient plus dociles à profiter de ses instructions. Leur Député le conjura aussi de ne plus souffrir qu'on portât de l'eau-de-vie nulle part, parce que cette liqueur troubloit l'esprit, & ne pouvoit que

(*a*) Ils signerent ce Traité avec d'autres marques que celles, dont ils s'étoient servis au précédent.

1701. porter la Jeunesse à des excès, qui ne manqueroient pas d'avoir des suites funestes ; tous ceux, qui étoient présens, aplaudirent à sa demande, à l'exception d'un Chef Huron, qui étoit un grand yvrogne, & qui avoit déja pris ses mesures pour emporter chez lui de quoi boire.

Et aux Iroquois.

Le lendemain le Gouverneur Général donna audience aux Députés des Cantons. Après leur avoir bien fait comprendre qu'ils seroient inexcusables, & dignes de toute sa colere, s'ils refusoient de rendre la liberté à leurs Prisonniers, il leur ordonna de les remettre à Joncaire, qui devoit partir avec eux : leur engagea sa parole que, si quelques-uns de ces Prisonniers vouloient ensuite retourner dans leur Pays, ils le pourroient en toute liberté, comme il venoit d'arriver à l'égard des Prisonniers, que les Hurons lui avoient ramenés.

Il leur recommanda aussi de nouveau de demeurer Neutres entre les François & les Anglois, si la guerre recommençoit entre ces deux Nations, comme il y avoit bien de l'apparence que cela ne tarderoit pas d'arriver. Il leur fit entendre qu'il étoit tout-à-fait contre leur intérêt de permettre à ceux-ci de construire des Forts dans leurs Villages, & sur leurs Rivieres, & leur déclara qu'il ne le souffriroit jamais. Il avoit fort à cœur qu'ils lui demandassent des Jesuites, persuadé que la présence de ces Missionnaires étoit ce qu'il y avoit de plus efficace pour les retenir dans une exacte neutralité ; mais il ne jugea pas à propos de leur en parler, la Cour ne lui ayant point donné d'instruction sur cela, & les moyens indirects, dont il usa pour les amener à ce point, réussirent à son gré.

Enfin il s'expliqua avec eux touchant l'Etablissement, qu'il vouloit faire au Détroit, où dès le mois de Juin il avoit envoyé le Sr de la Motte Cadillac avec environ cent Hommes & un Jesuite, pour y attirer les Sauvages. Il s'étoit pressé de faire partir ce Convoi avant l'arrivée des Députés Iroquois, dans la crainte que, s'ils le prioient de différer l'exécution de cette Entreprise, le refus, qu'il en feroit, n'apportât un obstacle à la Paix ; au lieu que la chose étant faite, il seroit plus en droit de ne point reculer. En effet ils lui proposerent assez de difficultés pour l'embarrasser, s'il n'eût pas été si avancé ; mais il leur fit goûter ses raisons, dont la principale étoit, que les Anglois n'auroient pas manqué de vouloir s'établir en ce lieu-là, s'il ne les avoit prévenus, ce qui auroit attiré la guerre dans le centre du Pays.

Les Agniers n'avoient point envoyé de Députés au Congrés, comme ils l'avoient promis, & le Général en avoit témoigné son ressentiment à ceux des autres Cantons; mais ceux-ci étoient à peine partis de Montreal, que les Agniers y arriverent. Ils firent leurs excuses, & signerent le Traité. Quelque tems après Joncaire revint avec très-peu de Prisonniers, les autres ayant absolument refusé de le suivre. On crut, ou l'on voulut bien faire semblant de croire qu'il n'y avoit pas de la faute des Iroquois, & la chose en demeura là.

1701.

Les Agniers accedent au Traité.

L'année suivante les Cantons firent à M. de Callieres une Députation solemnelle pour le remercier de leur avoir donné la Paix, & il en reçut aussi des Nations d'en haut pour le même sujet. Mais ce qui lui fit concevoir de plus grandes esperances que cette Paix seroit durable, c'est que les premiers Députés lui demanderent des Jesuites. Ils lui apprirent en même tems la mort de Garakonthié, qui n'avoit cessé jusqu'au dernier soupir de servir utilement les François auprès de sa Nation, & ils lui présenterent son Neveu, lequel s'offrit d'être à la place de son Oncle le Correspondant du Gouverneur, & fut agréé.

Mort de Garakonthié.

1702.

Le Général souhaitoit avec trop d'ardeur de voir les Iroquois se porter d'eux-mêmes à solliciter le retour des Missionnaires dans les Cantons, pour ne les pas prendre au mot. Il en avoit de tout prêts, & il en envoya par tout. Il chargea M. de Maricourt de les conduire, & ils furent très-bien reçus. Ce n'est pas que ce Peuple fût mieux disposé qu'auparavant à embrasser le Christianisme; mais il n'étoit pas inutile pour la Religion, & il étoit important pour la Colonie qu'il y eût parmi ces Barbares des Personnes revêtuës d'un caractere capable de leur imposer, dont la présence les assûrât qu'on vouloit bien vivre avec eux; qui pût éclairer leur conduite, avertir le Gouverneur Général de toutes leurs démarches, les gagner par ses bonnes manieres, ou du moins se faire des Amis parmi eux, surtout éventer & déconcerter les intrigues des Anglois, peu redoutables dans cette partie de l'Amérique, quand ils n'ont point les Cantons pour eux.

Missionnaires aux Iroquois.

M. de Callieres assûré des Iroquois dans le tems même, qu'il venoit d'apprendre que la guerre étoit déclarée entre la France & l'Angleterre, ne doutoit presque point que les premiers efforts des Anglois dans l'Amérique ne se tournassent

Hostilités des Anglois.

1702. contre l'Acadie, ou contre l'Isle de Terre-Neuve, & sa conjecture se trouva juste. Il fut bientôt informé que l'Ennemi en vouloit à Plaisance; mais il eut nouvelle peu de tems après que ce projet avoit échoué, n'ayant abouti qu'à piller & à brûler quelques Navires de Pêcheurs.

L'Acadie moins fortifiée que Plaisance, plus difficile à garder, & plus voisine de la Nouvelle Angleterre, l'inquiettoit davantage, d'autant plus qu'il ne lui étoit pas aisé d'y envoyer les secours, dont elle avoit un extrême besoin. Mais les avis, qu'il reçut dans ces entrefaites de la Cour de France, le tirerent de cet embarras, au moins pour quelque tems. On lui mandoit qu'on y parloit beaucoup d'établir solidement cette Province, & qu'on pensoit aux moyens d'y augmenter considérablement le nombre des Habitans.

Divers projets pour l'Acadie, sans effet.

Le fait étoit certain, & la chose parut même si sérieuse à l'Evêque de Quebec, qui étoit en France, qu'il crut devoir prendre des mesures pour établir en Acadie un Corps d'Ecclesiastiques, qui pût fournir des Sujets à tous les Postes, qu'on avoit dessein de peupler, afin qu'on ne fût pas dans la nécessité d'en tirer du Canada, où il n'y en avoit point de surnumeraires.

Il jetta d'abord les yeux sur les Benedictins de St. Maur; mais le Général de cette Congregation n'entra point dans ses vûës. Il traita ensuite avec les Prémontrés, & s'adressa à l'Abbé Regulier de St. André aux Bois en Picardie. Il trouva un Homme très-disposé à faire ce qu'il souhaitoit, jusqu'à vouloir se consacrer lui-même aux Missions de l'Acadie, & le Traité fut fort avancé; mais les Supérieurs de cet Ordre exigerent des conditions, que le Prelat ne put, ou ne voulut pas accorder; & comme on abandonna bientôt à la Cour le projet de peupler l'Acadie, les choses y resterent pour le Spirituel & pour le Temporel, sur le même pied, où elles avoient toujours été.

Les Anglois ménacent la N. France.

Le Chevalier de Villebon y étoit mort au mois de Juillet de l'année 1700. & M. de Brouillan avoit passé du Gouvernement de Plaisance à celui de l'Acadie. Il eut bientôt sur les bras une partie des Forces de la Nouvelle Angleterre : les Bastonnois firent de grands dégâts sur toutes les Côtes, & y enleverent plusieurs Vaisseaux. Il apprit ensuite que les François Prisonniers à Baston y étoient traités fort durement; qu'il

y avoit défense de la Reine de la Grande Bretagne d'en échanger aucun, & que le Gouverneur vouloit faire pendre le Capitaine **Baptiste**, bon Partisan, dont on n'avoit pu obtenir l'élargissement pendant la Paix, sous prétexte que c'étoit un Corsaire. 1702.

Sur cette nouvelle il envoya un Exprès à Baston, pour déclarer au Gouverneur qu'il useroit de represailles, s'il exécutoit sa ménace, & cette déclaration sauva la vie à Baptiste; mais l'Envoyé de M. Brouillan lui rapporta qu'on attendoit dans ce Port des Vaisseaux d'Angleterre, pour assieger Quebec, & pour croiser dans le Golphe, & jusques dans le Fleuve S. Laurent, afin qu'il n'y pût entrer aucun Bâtiment François.

Mouvemens parmi les Sauvages contre nos intérêts.

Le Gouverneur fit partir sur le champ ce même Courrier pour Quebec, afin de donner avis de tout à M. de Callieres. Ce Général en sçavoit déja quelque chose; il fut informé en même tems que les Milices de la Nouvelle York étoient déja en route pour se rendre à Baston; que les Iroquois étoient vivement sollicités par les Anglois de chasser les Missionnaires de leur Pays; que quelques Cantons le leur avoient promis; que plusieurs même de nos anciens Alliés traitoient avec eux par l'entremise des Iroquois, & que les uns apportoient pour excuser ces démarches la cherté de nos marchandises. Cette ancienne plainte, qui n'étoit que trop bien fondée, venoit en partie de la pauvreté des Habitans du Canada, & en partie de l'avarice, tant des Marchands de France, que de ceux du Pays: c'étoit au moins un prétexte que les Sauvages avoient toujours en mains, les uns pour couvrir leur inconstance, & les autres pour cacher leur mauvaise volonté.

Mort du Chevalier de Callieres.

Ce qu'il y avoit de plus pressé à faire dans de pareilles conjonctures, étoit de déconcerter les intrigues des Anglois dans les Cantons Iroquois, & c'est aussi par où le Chevalier de Callieres commença. Il écrivit ensuite à la Cour pour avoir des Recruës; il songea à achever les Fortifications de Quebec, & il prit toutes les autres mesures, que son expérience & son habileté lui suggérerent. Il étoit lui-même la plus grande ressource de la Nouvelle France; mais elle eut le malheur de le perdre dans le tems, qu'il lui étoit plus nécessaire. Il mourut à Quebec le vintsixiéme de May 1703. au- 1703.

1703. tant regretté, que le méritoit le Général le plus accompli, qu'eût encore eu cette Colonie, & l'Homme, dont elle avoit reçu de plus importans services.

M. de Vaudreuil lui succéde.

Par sa mort le Commandement Général resta entre les mains du Marquis de Vaudreuil, Gouverneur de Montreal. Il étoit fort aimé des Sauvages, & la valeur, qu'il avoit fait paroître en plusieurs occasions pendant la derniere guerre, jointe à ses manieres nobles & aimables, lui avoient gagné l'affection, & acquis l'estime de toute la Colonie. Aussi concourut-elle toute entiere à le demander pour Gouverneur Général. D'ailleurs il n'avoit point de Concurrent, sur lequel la place, qu'il occupoit, son expérience, & la connoissance, qu'il avoit des affaires du Canada, ne lui donnassent une grande supériorité, M. de Champigny, qui l'avoit été de M. de Callieres, étant retourné en France, & ne songeant plus à l'Amérique.

Le Marquis de Vaudreuil fut donc accordé aux prieres de tous ceux, qu'il devoit gouverner; il parut même que ce Concours de tous les Ordres de la Colonie en sa faveur avoit fait plaisir au Roy, qui lui avoit donné plus d'une fois des marques de bienveillance depuis la surprise de Valenciennes par les Mousquetaires, du nombre desquels il étoit. Enfin la nouvelle de sa Promotion fut reçuë avec des applaudissemens d'autant plus sincéres, que sa conduite pendant l'interregne avoit déja confirmé tout le Monde dans la pensée, que Personne ne convenoit mieux à la place, où le choix de Sa Majesté venoit de l'élever.

Députation des Tsonnonthouans.

Comme il avoit compris d'abord de quelle conséquence il étoit de s'assûrer des Iroquois, il caressa fort des Tsonnonnonthouans, qui étoient venus le trouver peu de tems après la mort de M. Callieres. Il les fit même accompagner à leur retour par le Sieur de Joncaire, qui négocia si heureusement dans ce Canton, qu'il en ramena avec lui un des principaux Chefs. Ce Sauvage remercia d'abord le Commandant Général de la bonté, qu'il avoit euë de leur promettre sa protection contre tous ceux, qui se déclareroient leurs Ennemis: il témoigna ensuite beaucoup de chagrin de ce que les Onnontagués n'étoient pas venus le complimenter, & de ce qu'ils paroissoient avoir de mauvais desseins, puis il parla ainsi:

» Nous n'avons jamais communiqué à Personne ce que je vais

te

1703.

te dire. Jusqu'ici nous avons toujours prétendu être les seuls « Maîtres de notre Terre, c'est pour cela que nous avions d'a- « bord pris le parti d'être simples Spectateurs de ce qui se paf- « feroit entre vous & les Anglois; mais voici un Collier, que je « te présente sous Terre, pour te déclarer que nous te donnons « le Domaine absolu de notre Pays. Ainsi, mon Pere, s'il nous « survient quelque fâcheuse affaire, ou que nous ayons besoin « de secours, regardes-nous comme tes Enfans, & mets-nous « en état de soûtenir la démarche, que nous faisons aujourd'hui. « Pour ce qui regarde les Missionnaires, tu peux être assûré que « je périrai plûtôt que de souffrir qu'ils sortent de mon Can- « ton „. Il confirma cette promesse par un second Collier, & il « en présenta un troisiéme pour obtenir que Joncaire allât passer l'Hyver avec lui.

Teganissorens à Montreal, & ce qu'il y fait.

M. de Vaudreuil n'avoit garde de lui refuser une chose, qu'il desiroit encore plus que lui, & Joncaire partit avec ce Député. Teganissorens arriva peu de tems après à Montreal, & dans l'audience, que lui donna le Commandant Général, il commença par témoigner une mauvaise humeur, qui faisoit mal augurer du sujet de son voyage. „ Les Européens, dit- « il, ont l'esprit mal fait; ils font la paix entr'eux, & un rien « leur fait reprendre la hache. Nous n'en usons pas de même, « & il nous faut de grandes raisons pour rompre un Traité, que « nous avons signé „. Il déclara ensuite que son Canton ne pren- « droit point de parti dans une guerre, qu'il n'aprouvoit, ni d'une part, ni de l'autre. M. de Vaudreuil n'en demandoit pas davantage; il le fit bien comprendre à Teganissorens, & pour ôter aux Iroquois tout prétexte de rompre une Neutralité si avantageuse à la Colonie, il résolut de ne point envoyer de Parti contre les Anglois du côté de la Nouvelle York. Il s'en fit un mérite auprès de Teganissorens, qui de son côté lui engagea sa parole de retenir les Missionnaires, qui étoient dans son Canton.

Expédition dans la Nouvelle Angleterre.

Ce que le Commandant Général faisoit pour engager les Iroquois à demeurer Neutres, on le voulut faire à Baston pour obtenir la même chose des Nations Abénaquises; mais on s'y étoit pris trop tard. M. de Vaudreuil forma un Parti de ces Sauvages, ausquels il joignit quelques François sous la conduite du Sieur de BEAUBASSIN, Lieutenant, & il les envoya dans la Nouvelle Angleterre. Ils y firent quelques ra-

1703. vages de peu de conséquence ; mais ils tuerent environ trois-cent Hommes. D'ailleurs le point essentiel étoit d'engager les Abénaquis de maniere, qu'il ne fût plus en leur pouvoir de reculer.

Sur la fin de l'Automne les Anglois, qui désesperoient de gagner ces Sauvages, firent des courses dans leur Pays, & massacrerent tous ceux, qui furent surpris. Les Chefs demanderent du secours à M. de Vaudreuil, & il leur envoya pendant l'Hyver deux-cent cinquante Hommes commandés par le Sieur HERTEL DE ROUVILLE, Lieutenant Reformé, qui remplaçoit déja dignement son Pere, auquel son âge & ses infirmités ne permettoient plus de faire de ces grandes courses. Quatre autres de ses Enfans accompagnerent Rouville, qui surprit à son tour les Anglois, leur tua beaucoup de Monde, & fit cent cinquante Prisonniers. Il ne perdit que trois François & quelques Sauvages ; mais il fut blessé lui-même.

Belle action d'un Officier François en Terre-Neuve.

La petite guerre se faisoit aussi en Terre-Neuve avec assez de succès. M. de Subercase, qui avoit succédé à M. de Brouillan dans le Gouvernement de Plaisance, n'étoit pas Homme à y laisser les Anglois en repos, & avoit inspiré toute sa vivacité à ses Officiers. AMARITON, Lieutenant d'Infanterie, y fit alors une fort belle action. Avec quatre Soldats, & environ quarante-huit, tant Volontaires, que Matelots, il attaqua en plein midi le Forillon, & à la barbe de trois-cent Anglois, qui étoient dans le Havre, il emporta le Fort, sans perdre aucun des Siens, se rendit Maître de cinq Habitations, & de trois petits Bâtimens.

Il ne put néanmoins empêcher qu'un Brigantin ne se détachât pour aller avertir deux Vaisseaux de guerre, qui étoient mouillés aux Isles de S. Pierre, & qui parurent au Forillon, avant que nos Braves en fussent sortis ; mais Amariton eut encore le tems de brûler ses trois prises, & de se jetter dans le Bois. Les Anglois mirent incontinent à ses trousses trois-cent Hommes, & deux Chaloupes armées, qui les joignirent à Fremouse. La peur saisit alors sa petite Troupe, qui se débanda ; il ne lui resta que dix, ou douze Hommes, avec lesquels il se battit si bien, qu'il ne put être entamé, & il acheva heureusement sa retraite jusqu'à Plaisance.

Tentative des Anglois sur Plaisance, sans effet.

On étoit assez surpris en Canada de l'inaction des Anglois du côté de cette Isle ; mais on ignoroit apparemment à Que-

bec, & l'on ne sçavoit même à Plaisance qu'en général, le dessein, qu'ils avoient formé de se rendre Maîtres de ce Port, & qui échoua par la faute de celui, qui étoit chargé de l'exécution. C'étoit un nommé GRAYDON, dont les instructions portoient de conduire dans les Colonies Angloises une Escadre, qu'on lui avoit donnée en Angleterre; d'y rassembler toutes les Milices, & de les conduire en Terre-Neuve, pour faire le siége de Plaisance. Cet armement s'étoit fait avec beaucoup de secret; mais avant que l'Escadre eût mis à la voile, le secret étoit éventé. Il paroît qu'on en attribua la faute à Graydon, qu'on prétendoit n'être pas affectionné au Gouvernement. 1703.

On lui avoit encore recommandé de ne point se détourner de sa route pour donner la chasse à quelque Vaisseau Ennemi que ce fût, & il porta sur ce point l'obéissance plus loin peut-être, qu'on n'auroit voulu. Aïant découvert quatre Vaisseaux de guerre François, qui faisoient voile vers Brest, & qui paroissoient peu en état de se défendre, il envoya bien les reconnoître; mais ayant entendu tirer quelques coups de canon, il fit le signal de rapel, & poursuivit sa route. On sçut dans la suite que c'étoit l'Escadre de M. DUCASSE, qui revenoit de Carthagéne & de plusieurs autres Ports de l'Amérique, chargée d'espéces, que l'on faisoit monter à quatre millions de piéces de huit.

Graydon arrivé dans la Colonie Angloise s'y comporta, dit un Historien Anglois, de maniere à faire juger qu'il y étoit venu plûtôt pour y jetter la terreur, que pour le Service de la Reine. Il partit enfin avec toutes les Forces, qu'il avoit rassemblées, pour aller à Plaisance; mais il trouva les François en si bonne posture, qu'il se retira, sans avoir seulement fait mine d'attaquer la Place. Au reste je ne trouve rien de cette tentative dans aucun Mémoire François, ni manuscrit, ni imprimé.

Nos Alliés paroissent mal disposés.

1704.

Cependant malgré les petits succès, dont je viens de parler, & dont le fruit se bornoit à faire sentir aux Sauvages notre supériorité sur les Anglois, M. de Vaudreuil n'étoit pas tranquille; les Hurons, qui étoient passés de Michillimakinac au Détroit, & qui avoient pour Chef un Homme (a) d'un mauvais esprit, & depuis lontems suspect à nos Comman-

(a) Les François le nommoient *Quarante Sols.*

1704. dans, témoignoient assez ouvertement de l'inclination pour les Anglois.

Les Outaouais, dont une partie étoit aussi venuë au Détroit, & les Miamis vouloient recommencer la guerre contre les Cantons. Les premiers eurent même la hardiesse d'attaquer jusques sous le canon de Catarocouy une Troupe d'Iroquois, qui ne se défioient de rien, & en tuerent plusieurs. D'autre part Pitre Schuiller, Gouverneur d'Orange, mettoit tout en œuvre pour engager les Cantons à rompre avec nous, & cette derniere hostilité faite sur nos Terres & à notre vûë étoit plus que suffisante pour les y déterminer.

Schuiller porta encore plus loin ses vûës, il forma le dessein d'attirer dans son Gouvernement les Iroquois Chrétiens, domiciliés parmi nous, & il vint à bout d'en ébranler plusieurs, qui engagerent les Chefs à promettre de s'aboucher avec lui. Envain M. de Ramezay, Gouverneur de Montreal, fit tous ses efforts pour rompre ce coup; il auroit eu le chagrin de les voir partir pour cette Conference, si des Abénaquis, lesquels se trouverent par hazard à Montreal, ne leur eussent pas fait honte d'une démarche si peu convenable à des Chrétiens, & si dangereuse pour eux-mêmes.

Intrigues des Anglois parmi les Iroquois.

Ce qui se passoit dans les Cantons n'occupoit pas moins le Général, que les mouvemens & les intrigues, dont je viens de parler. Joncaire, qu'il avoit renvoyé de nouveau à Tsonnonthouan avec le P. le Vaillant, lui manda que le Gouverneur d'Orange avoit convoqué une Assemblée générale de toute la Nation à Onnontagué, & qu'il vouloit à quelque prix que ce fût, obliger les Cantons, 1°. à chasser les Missionnaires, 2°. à empêcher les Abénaquis de continuer leurs hostilités, 3°. à congédier les Mahingans, qui s'étoient depuis peu établis dans le Canton d'Agnier, & à les contraindre de retourner à leur ancienne demeure près d'Orange: 4°. à donner passage sur leurs Terres aux Nations d'en haut, pour venir traiter dans les Colonies Angloises.

Les Sauvages du Détroit mal intentionnés.

On apprit en même tems que des Sauvages du Détroit étoient allés à Orange, & y avoient été fort caressés, & que d'autres avoient mis le feu au Fort même du Détroit, qui auroit été reduit en cendres, si on n'y eût promptement remedié. On ne sçavoit donc plus sur qui compter, & nos anciens Alliés paroissoient être sur le point de d evenir nos plus cuels

Ennemis. Dans cet embarras, qui augmenta encore par une nouvelle hostilité des Miamis contre les Iroquois, on comprit mieux qu'on n'avoit encore fait, pourquoi le Chevalier de Callieres avoit tant souhaité d'avoir auprès des Cantons des Personnes, qui pussent s'attirer leur estime, & les rappeller à leurs véritables intérêts. 1704.

Conduite des Iroquois en cette occcasion.

En effet les Iroquois dans le tems, qu'on avoit tout à craindre de leur ressentiment & des sollicitations des Anglois, vérifierent ce que Teganissorens avoit dit à M. de Vaudreuil, que quand ils avoient une fois déposé les armes, il leur falloit de grandes raisons pour les reprendre. Sur la nouvelle de la trahison des Outaouais près de Catarocouy, l'Assemblée convoquée par le Gouverneur d'Orange fut différée, & les Tsonnonthouans, qui étoient les seuls Offensés, renvoyerent le P. le Vaillant & Joncaire à M. de Vaudreuil pour lui faire leurs plaintes de cette infraction du Traité de paix.

Cette démarche rassûra le Gouverneur Général, il promit aux Tsonnonthouans une satisfaction entiere, & nous verrons bientôt qu'il leur tint parole. L'hostilité, dont il s'agissoit, étoit une suite du mécontentement, que les Outaouais avoient de l'Etablissement du Détroit, & l'on commença de s'appercevoir que cette Entreprise avoit des inconvéniens, que M. de Callieres n'avoit pas assez prévûs. Bien des Gens en Canada ne l'approuvoient point, & M. de Vaudreuil étoit de ce nombre. C'en étoit assez pour ne le point soûtenir, & pour lui attribuer tous les désordres, & tous les accidens, qui pouvoient arriver dans ces Contrées éloignées. En quoi ce Général ne fit pas reflexion que ce qui a été entrepris mal à propos, ne doit pas toujours pour cela être négligé, ou abandonné.

Cependant les Tsonnonthouans paroissant aussi-bien disposés, que nous venons de le voir, M. de Vaudreuil leur fit dire qu'il seroit bien aise qu'ils se trouvassent à l'Assemblée d'Orange, pour empêcher qu'on n'y prît aucune résolution contraire aux intérêts des François. Il s'étoit aussi assûré des Onnontagués; M. de Maricourt étant mort depuis peu, le Baron de Longueil, son Frere aîné, avoit été envoyé dans ce Canton, & y avoit négocié fort heureusement. Il y étoit encore avec Joncaire & le P. le Vaillant, lorsque le Gouverneur d'Orange y arriva: l'Assemblée se tint, Schuiller ne

1704. put empêcher que les trois François n'y assistassent, & ceux-ci manœuvrerent si bien, qu'on se sépara, sans avoir rien conclu.

Le Gouverneur d'Orange fait de nouveaux efforts pour attirer les Iroquois Chrétiens dans la N. York.

Le Gouverneur d'Orange ne se rebuta point, & ayant à son retour rencontré quelques Iroquois du Sault S. Louis dans le Canton d'Agnier, il les engagea à force de présens à le suivre jusqu'à Corlar. Là il leur reprocha qu'ils étoient les seuls Auteurs de la guerre : il leur offrit ensuite des Terres, s'ils vouloient s'établir dans son Gouvernement, & leur donna un Collier pour leur Village, & deux autres pour ceux de la Montagne & du Sault au Recollet, par lesquels il les exhortoit à demeurer au moins tranquilles, & à lier un commerce reglé avec lui.

Non-seulement les Sauvages se chargerent de ces Colliers; mais ils furent acceptés dans les trois Bourgades. M. de Ramezay en fut bientôt instruit, & comprit d'abord qu'il n'y avoit pas un instant à perdre pour empêcher les suites de cette négociation. Par bonheur les Chefs & les Anciens n'y avoient pris aucune part, ainsi il n'eut aucune peine à faire renvoyer les Colliers sans réponse. Il engagea même les trois Villages à lever des Partis de guerre contre les Anglois.

Expédition du Sieur de Montigny contre les Anglois

Quelque tems auparavant des Abénaquis s'étant laissés surprendre par des Anglois, qui en avoient tué quelques-uns, demanderent du secours à M. de Vaudreuil, & ce Général leur envoya le Sieur de Montigny avec quatre, ou cinq Canadiens. Il ne s'agissoit que de les rassûrer, & Montigny suffisoit seul pour cela. Il eut bientôt assemblé cinquante Guerriers de cette Nation, & s'étant mis à leur tête, il alla chercher les Anglois, pilla & brûla un Fort, où plusieurs s'étoient retirés, & fit quantité de Prisonniers.

Plusieurs Abénaquis s'établissent à Bekancourt.

D'autres Abénaquis se trouvoient trop exposés aux courses des Bastonnois, & se voyoient en danger de mourir de faim, parce qu'ils n'étoient pas à portée de tirer des vivres des Habitations Françoises, & qu'ils ne pouvoient plus en avoir des Anglois ; M. de Vaudreuil saisit cette occasion pour exécuter un dessein, qu'il avoit formé aussitôt après la mort du Chevalier de Callieres. Il proposa à ces Sauvages de venir demeurer dans la Colonie, & ils y consentirent. On les plaça sur la Riviere de Bekancourt, & ils y sont encore aujourd'hui. Le dessein du Gouverneur Général, en faisant cet Eta-

bliſſement, étoit d'oppoſer une digue aux Iroquois, au cas, que ces Sauvages ſe laiſſaſſent perſuader par les Anglois de recommencer la guerre, ou même de les empêcher de prendre ce parti, & la ſuite a fait voir qu'il avoit bien penſé. 1704.

Politique des Iroquois. Avis donné par la Cour à ce ſujet.

Dans le fond, les Cantons, & ſurtout celui de Tſonnonthouan, ne vouloient point donner atteinte à la neutralité, qu'ils avoient jurée, & dont ils commençoient à comprendre les avantages; mais on pénétra que les derniers s'étoient fait un point d'honneur d'y faire comprendre les Anglois mêmes, & de s'établir Médiateurs entr'eux & nous. M. de Vaudreuil, qui avoit de bonne heure entrevû leur deſſein, en avoit déja informé la Cour, qui lui fit réponſe que, ſi on étoit aſſûré de faire la guerre avec ſuccès, ſans engager le Roy à des dépenſes extraordinaires, il falloit rejetter les propoſitions des Iroquois: ſinon, qu'on pouvoit ménager une Neutralité pour l'Amérique; mais qu'il n'étoit pas de l'honneur de Sa Majeſté que ſon Gouverneur & Lieutenant Général en fît les avances: ſurtout qu'il ne convenoit en nulle maniere de paſſer par la médiation des ſeuls Iroquois.

Le Miniſtre ajoûtoit que ce qui lui paroiſſoit le plus à propos, étoit de charger les Miſſionnaires de faire entendre à ces Sauvages que les François ne cherchoient point à troubler le repos du Pays; que bien qu'ils fuſſent en état de pouſſer la guerre avec vigueur, ils préfereroient toujours la tranquillité du Canada à tous les avantages, que pourroit leur procurer la ſupériorité de leurs armes, & que ſi les Cantons perſuadés de cette diſpoſition de notre part, portoient les Anglois à demander la neutralité pour leurs Colonies, M. de Vaudreuil pourroit les écouter; mais qu'il ne conclût rien, ſans avoir reçu les ordres du Roy.

On fait juſtice aux Cantons de l'inſulte des Outaouais.

On ſe doutoit bien que cette négociation demeureroit ſans effet, & on ne fut point ſurpris, lorſqu'on ſçut qu'elle avoit échoué; mais le point eſſentiel étoit de ménager l'eſprit des Iroquois en leur faiſant voir que ce n'étoit point nous, qui voulions rompre la paix, & on y réuſſit d'autant mieux que dans le même tems les Cantons furent vengés des inſultes, qu'ils avoient reçuës des Outaouais. Le Chef du Parti, qui les avoit attaqués auprès de Cataracouy, s'en retournant à Michillimakinac avec ſes Priſonniers, paſſa par le Détroit, & voulut engager ceux de ſa Nation, qui étoient établis dans

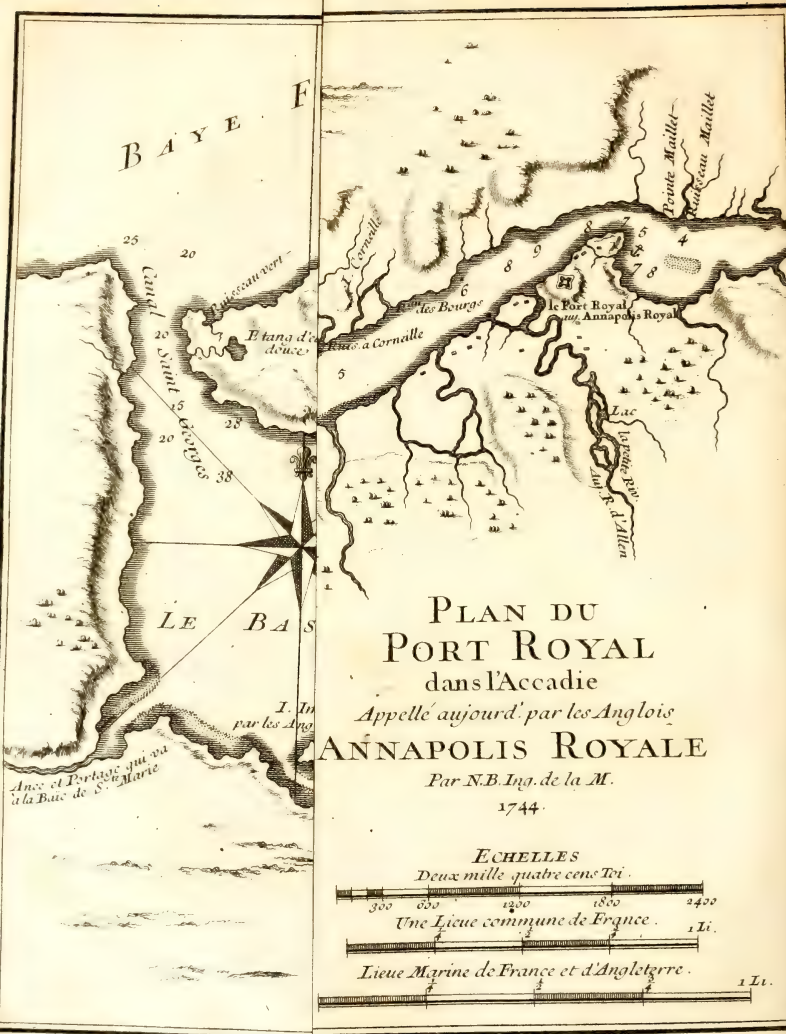
1704. ce Poſte, à ſe déclarer pour lui : il eut même l'inſolence de faire parade de ſa victoire à la vûë du Fort ; mais le Sieur de Tonti, qui y commandoit en l'abſence de M. de la Motte Cadillac, choqué de cette bravade, envoya le Sr de VINCENNES avec vint Soldats de la Garniſon, avec ordre de le charger, ce qui fut fait, & quoique des Outaouais du Détroit fuſſent venus au nombre de trente, pour ſoûtenir leurs Compatriotes, Vincennes les attaqua avec tant de valeur, qu'il les contraignit de prendre la fuite, & d'abandonner leurs Priſonniers, qui furent remis entre les mains des Tſonnonthouans.

Cette action de vigueur, & la réſolution, où paroiſſoit le Gouverneur Général de traiter en Ennemi quiconque entreprendroit de troubler la tranquillité publique, déconcerterent toutes les intrigues des Anglois, & retinrent dans le devoir ceux d'entre les Sauvages, qui n'étoient pas bien intentionnés. Ce qui arriva dans le même tems en Terre-Neuve & en Acadie, fit connoître à toutes ces Nations que les François n'avoient rien dit de trop, en publiant qu'ils étoient en état de pouſſer la guerre avec ſuccès contre les Anglois.

Belle action d'un Partiſan François.

Un Partiſan, nommé LA GRANGE, Homme de tête & de réſolution, habile Navigateur, & qui avoit appris la guerre dans la Baye d'Hudſon ſous M. d'Iberville, équipa à Quebec deux Barques, où il mit cent Canadiens. Il ſçavoit qu'il étoit arrivé des Navires de guerre à Bonneviſte en Terre-Neuve, & il y alla dans l'eſperance d'en ſurprendre quelqu'un. Arrivé à douze lieuës de ce Port, il quitta ſes Barques, pour n'être point découvert, & pourſuivit ſa route ſur deux charois, entra de nuit dans le Port, aborda une Fregate de vintquatre piéces de canon, chargée de Moruës, & s'en rendit le Maître, brûla deux Flûtes de deux à trois-cent tonneaux chacune, coula à fond une autre petite Fregate, & ſe retira avec ſa priſe, & un grand nombre de Priſonniers.

Il y avoit dans le Fort de Bonneviſte ſix-cent Anglois, qui parurent le lendemain matin ſous les armes ; mais il étoit trop tard, nos Braves étoient déja à la voile, & ne craignoient plus d'être pourſuivis. La Grange retourna à Quebec, y vendit la carguaiſon de ſa Fregate, & la fretta pour France ; mais il eut le malheur d'être attaqué à la hauteur de France : il ſe battit avec une valeur, qui l'eût rendu Victorieux, ſi la partie eût été moins inégale, & ſa défaite ne lui fit guéres moins d'honneur



Dheulland Sculp

d'honneur, que sa victoire. Aussi le Roy le voulut-il avoir à son Service, en le faisant entrer dans le Corps de la Marine, & il s'est montré jusqu'à la mort digne de cet honneur. 1704.

Mais ce qui acheva de convaincre les Sauvages de la superiorité de nos Troupes sur celles des Anglois, ce fut l'Entreprise malheureuse des Bastonnois sur le Port Royal, & le peu de courage, qu'ils y firent paroître. M. de Brouillan, Gouverneur de l'Acadie, avoit eu des avis certains qu'il devoit être attaqué; cependant, au lieu de se précautionner, comme il devoit, il ne songea qu'à porter la guerre chez ses Ennemis, & il avoit écrit à M. de Vaudreuil pour en avoir son agrément: aussi fut-il surpris. Le second de Juillet au lever du Soleil on vint l'avertir qu'il y avoit des Navires Anglois dans le Bassin du Port Royal; qu'ils avoient même déja débarqué des Troupes, enlevé la Garde de l'Entrée, qui n'étoit que de trois Hommes, & pris plusieurs Habitans.

Les Anglois attaquent le Port Royal.

Sur le midi le nombre des Vaisseaux Ennemis avoit crû jusqu'à dix, à sçavoir, un de cinquante piéces de canon, un autre de trente, la Galere de Baston de douze, & sept Brigantins; & ils étoient mouillés devant l'entrée du Bassin à deux lieuës du Fort. C'est ce que porte la Lettre du Marquis de Vaudreuil à M. de Pontchartrain; mais le Gouverneur de l'Acadie assûre dans celle, qu'il écrivit au même Ministre, que l'Ennemi avoit vintdeux Bâtimens, & que l'Amiral étoit de soixante & dix piéces de canon. On peut néanmoins concilier ces deux versions, en joignant à l'Escadre, qui assiegea le Port Royal, celle, qui s'étoit arrêtée aux Mines à vintdeux lieuës de-là, & qui y brûla plusieurs Habitations.

M. de Brouillan fut informé le quatre de cette irruption, & le cinquiéme il apprit que les Anglois avoient envoyé sommer tous les Habitans du Port Royal de se donner à eux, avec menace, s'ils le refusoient, de ne leur faire aucun quartier, & qu'ils publioient qu'ils étoient treize-cent Hommes, sans compter deux-cent Sauvages. Le Gouverneur n'avoit de Soldats, que ce qu'il lui en falloit pour défendre son Fort. Il fit d'abord avertir les Habitans de faire tout leur possible pour empêcher les descentes, & de mettre en sûreté dans le Bois ce qu'ils avoient de plus précieux. Mais quand il vit que la Flotte n'approchoit point, il envoya plusieurs Détachemens, qui arrêterent les Anglois par tout, où ils se présenterent. Il



Dheulland Sculp

d'honneur, que ſa victoire. Auſſi le Roy le voulut-il avoir à ſon Service, en le faiſant entrer dans le Corps de la Marine, & il s'eſt montré juſqu'à la mort digne de cet honneur. 1704.

Les Anglois attaquent le Port Royal.

Mais ce qui acheva de convaincre les Sauvages de la ſupériorité de nos Troupes ſur celles des Anglois, ce fut l'Entrepriſe malheureuſe des Baſtonnois ſur le Port Royal, & le peu de courage, qu'ils y firent paroître. M. de Brouillan, Gouverneur de l'Acadie, avoit eu des avis certains qu'il devoit être attaqué ; cependant, au lieu de ſe précautionner, comme il devoit, il ne ſongea qu'à porter la guerre chez ſes Ennemis, & il avoit écrit à M. de Vaudreuil pour en avoir ſon agrément : auſſi fut-il ſurpris. Le ſecond de Juillet au lever du Soleil on vint l'avertir qu'il y avoit des Navires Anglois dans le Baſſin du Port Royal ; qu'ils avoient même déja débarqué des Troupes, enlevé la Garde de l'Entrée, qui n'étoit que de trois Hommes, & pris pluſieurs Habitans.

Sur le midi le nombre des Vaiſſeaux Ennemis avoit crû juſqu'à dix, à ſçavoir, un de cinquante piéces de canon, un autre de trente, la Galere de Baſton de douze, & ſept Brigantins ; & ils étoient mouillés devant l'entrée du Baſſin à deux lieuës du Fort. C'eſt ce que porte la Lettre du Marquis de Vaudreuil à M. de Pontchartrain ; mais le Gouverneur de l'Acadie aſſûre dans celle, qu'il écrivit au même Miniſtre, que l'Ennemi avoit vintdeux Bâtimens, & que l'Amiral étoit de ſoixante & dix piéces de canon. On peut néanmoins concilier ces deux verſions, en joignant à l'Eſcadre, qui aſſiegea le Port Royal, celle, qui s'étoit arrêtée aux Mines à vintdeux lieuës de-là, & qui y brûla pluſieurs Habitations.

M. de Brouillan fut informé le quatre de cette irruption, & le cinquiéme il apprit que les Anglois avoient envoyé ſommer tous les Habitans du Port Royal de ſe donner à eux, avec menace, s'ils le refuſoient, de ne leur faire aucun quartier, & qu'ils publioient qu'ils étoient treize-cent Hommes, ſans compter deux-cent Sauvages. Le Gouverneur n'avoit de Soldats, que ce qu'il lui en falloit pour défendre ſon Fort. Il fit d'abord avertir les Habitans de faire tout leur poſſible pour empêcher les deſcentes, & de mettre en ſûreté dans le Bois ce qu'ils avoient de plus précieux. Mais quand il vit que la Flotte n'approchoit point, il envoya pluſieurs Détachemens, qui arrêterent les Anglois par tout, où ils ſe préſenterent. Il

1704. marcha ensuite lui-même pour les soûtenir, sans pourtant trop s'éloigner de sa Place, d'où il faisoit observer les Vaisseaux Ennemis, & il y eut quelques actions assez vives, dans l'une desquelles les Anglois perdirent leur Lieutenant Colonel, Homme de tête & de main, & le seul, sur qui ils pouvoient compter pour la réussite de leur Entreprise.

Ils se retirent.

Enfin après plusieurs feintes pour tromper & pour surprendre les Habitans, & quelques excursions, tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre, l'Amiral voyant que rien ne lui prosperoit, fit rembarquer toutes ses Troupes, & la Flotte sortit le vintuniéme du Bassin. L'Amiral laissa à terre un de ses Prisonniers, & lui recommanda de dire aux Habitans que, s'ils vouloient se tenir Neutres, on les laissèroit en repos. Il lui fit aussi entendre qu'il alloit aux Mines, pour achever de ruiner ce quartier; mais le Gouverneur y avoit envoyé du secours, ce qui obligea les Anglois de porter ailleurs le ravage, & ils tomberent sur la Riviere *d'Ipiguit*. Le vint-deux seize autres Bâtimens Anglois arriverent à Beaubassin à la faveur d'un brouillard; mais on y étoit sur ses gardes, & ils n'y firent bas beaucoup de mal. Ainsi tout le fruit de cette Expédition se reduisit à faire cinquante Prisonniers de tout sexe & de tout âge, & à un très-petit butin, qui ne dédommagea point à beaucoup près les Bastonnois des frais d'un si grand armement, encore moins du mépris, que leur peu de résolution leur attira de la part de tous les Sauvages.

Mort de M. de Brouillan. M. de Subercase lui succéde.

M. de Brouillan mourut l'année suivante, & eut pour Successeur M. de Subercase, qui pendant l'Hyver avoit fait autant de mal aux Anglois de Terre-Neuve, que ceux de la Nouvelle Angleterre en avoient voulu faire aux Habitans de
1705. l'Acadie, quoiqu'il eût aussi manqué son principal objet. Cet Officier, extrêmement actif & vigilant, avoit formé le même dessein, que MM. d'Iberville & de Brouillan avoient exécuté en bonne partie quelques années auparavant, à sçavoir, de chasser les Anglois de Terre-Neuve.

Expéditions de ce dernier en Terre-Neuve.

Il le proposa à la Cour, qui l'agréa, & M. de L'EPINAY, qui devoit conduire en Canada le Vaisseau du Roy le Wesp, eut ordre d'embarquer des Canadiens à Quebec, & de les mener à Plaisance. Il y en débarqua en effet cent, y compris douze Officiers, du nombre desquels étoit Montigny, le tout commandé par M. de Beaucourt. Ce secours ne fut pas le seul,

que reçut M. de Subercase, qui partit le quinziéme de Janvier 1705. à la tête de quatre-cent cinquante Hommes bien armés, Soldats, Canadiens, Flibustiers, & Sauvages, tous Gens déterminés & accoûtumés à marcher en Raquettes. Chaque Homme portoit des vivres pour vingt jours, ses armes, sa couverture, & une tente tour à tour par Chambrée. 1705.

Ce qu'il y eut de plus penible dans cette marche, c'est qu'il se rencontra jusqu'à quatre Rivieres, qui n'étoient pas entiérement gélées, & qu'il fallut traverser à gué au milieu des glaces, qu'elles charioient, & que la rapidité du courant entraînoit avec une extrême violence. D'ailleurs la nuit du vint-deux il tomba une neige si abondante, que l'Armée fut contrainte de s'arrêter deux jours, pendant lesquels un vent impétueux & très-froid, la fit beaucoup souffrir. Le vint-six elle se remit en marche, tourna vers *Rebou*, & arriva sur le midi au milieu des Habitations Angloises, où tout le Monde se jetta à genoux, demandant quartier.

L'Armée y trouva beaucoup de vivres, & après s'y être reposée deux fois vint-quatre heures, alla camper à trois lieuës du *Petit Havre*, autre Poste Anglois, qui n'est éloigné que de trois autres lieuës de S. Jean. Elle y entra le lendemain, y laissa quarante Hommes pour y garder les Prisonniers, qu'elle avoit faits à Rebou, & en partit le trente-un. Les Anglois de S. Jean ne sçavoient pas les François si près d'eux, & peut-être ignoroient-ils qu'ils fussent partis de Plaisance; mais le peu d'ordre, que l'Armée garda au sortir du Petit Havre, & le peu de soin, qu'on avoit eu de bien découvrir S. Jean, lui ôterent tout l'avantage de la surprise.

Il y avoit alors à S. Jean deux Forts, dont l'un étoit beaucoup plus grand que l'autre. On commença par le premier; les Anglois s'y défendirent très-bien, & firent sur les Assiégeans un feu continuel de bombes & de canons, qui fut soûtenu avec toute l'intrépidité possible: cependant nous n'y eûmes que quinze Hommes tués, ou blessés; le Chevalier DE LO, Enseigne, fut du nombre des Morts. Il fallut enfin lever le siége, parce que la poudre manqua aux Nôtres; une partie de celle, qu'ils avoient apportée de Plaisance, aïant été mouillée au passage des Rivieres. Mais ils ne se retirerent, qu'après avoir réduit en cendres tout ce qu'il y avoit d'Habitations autour du Havre.

1705. Le cinquiéme de Mars l'Armée décampa, & marcha le long de la Côte jusqu'au Forillon, dont les Habitans firent d'abord mine de vouloir se défendre; mais ils se raviserent bientôt, & se rendirent Prisonniers de guerre. Le Bourg fut brûlé, après quoi Montigny, qui avoit amené à cette Expédition son fidéle Nescambiouit, fut détaché avec les Sauvages, & une partie des Canadiens, pour aller du côté de Carbonniere & de Bonneviste, avec ordre de brûler & de détruire toute la Côte, ce qu'il exécuta sans perdre un seul Homme, tant la terreur étoit grande parmi les Anglois.

Son nom seul faisoit tomber les armes des mains aux plus Résolus, & lui livra une quantité de Prisonniers, qu'il n'eut que la peine de lier. Mais il fallut réserver pour une autre fois l'Isle de Carbonniere, où il y avoit trois-cent Hommes, & que j'ai déja dit être inaccessible en Hyver. Tout le reste fut forcé, ou se soûmit. MM. de LINCTOT, de Villedonné & de BELETRE y séconderent parfaitement Montigny, & Nescambiouit s'y distingua à son ordinaire. Enfin cette Campagne ruina entiérement le commerce des Anglois en Terre-Neuve.

Prise de M. de Quebec, & d'un Vaisseau du Roy.

Ils en avoient été un peu dédommagés l'Automne précédente par la prise de *la Seine*, grande Flûte du Roy, qui portoit à Quebec M. de ST. VALIER, son Evêque, grand nombre d'Ecclesiastiques, plusieurs des plus riches Particuliers, & dont la charge étoit estimée près d'un million. Le Chevalier de MEAUPOU, qui commandoit ce Navire, ayant aperçu de loin quelques Bâtimens, qui lui parurent des Barques, leur donna la chasse, & fut bien surpris de se trouver au milieu de la Flotte de Virginie, composée de cent cinquante Voiles, & de quatre Vaisseaux de guerre, qui l'escortoient.

Il n'étoit plus en son pouvoir d'éviter le combat, parce qu'il étoit sous le vent des Ennemis, & il le soûtint pendant dix heures avec une bravoure & une intrépidité, qui a peu d'exemples. Son Equipage & ses Passagers le séconderent tout-à-fait bien, leur mousqueterie tua bien du Monde aux Anglois, & ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'il n'y eut qu'un seul Homme tué sur le Vaisseau François. La résistance du Chevalier de Meaupou eût été même beaucoup plus longue, s'il n'eût pas eu pour ses Passagers la complaisance de ne pas jetter à la Mer les balots, qui embarassoient ses canons, dont il ne put faire jouer qu'une petite partie.

La Nouvelle France se ressentit lontems de cette perte, & M. de St. Valier resta huit ans Prisonnier en Angleterre, parce que la Reine de la Grande Bretagne vouloit, pour le rélâcher, que le Roy de France donnât la liberté au Prevôt de Liége, qui étoit Prisonnier de l'Electeur de Cologne, son Souverain, lequel avoit de grandes raisons pour le retenir. Cependant la prise de la Seine procura un véritable avantage au Canada. On ne s'y étoit point encore avisé d'y faire de la Toile, la nécessité y fit ouvrir les yeux sur cette négligence; on y sema du chanvre & du lin, qui y réussirent au-delà de ce qu'on avoit esperé, & on en fit usage.

Négociations pour l'échange des Prisonniers.

Il y eut cette année 1705. & la suivante bien des pourparlers entre le Marquis de Vaudreuil, & M. DUDLEY, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, pour l'échange des Prisonniers. Le Général Anglois fit les premieres démarches, & envoya à Quebec un nommé LEVINGSTON, qui, selon la coûtume de sa Nation, commença par se plaindre bien haut des cruautés exercées par nos Sauvages sur les Anglois. Il étoit aisé de lui répondre, & on le fit. Il parla ensuite d'affaires, & M. de Vaudreuil lui dit qu'il ne refusoit pas de traiter avec son Maître; mais qu'il lui feroit proposer ses conditions par un de ses Officiers.

Il en chargea en effet le Sieur de Courtemanche, qui accompagna l'Envoyé Anglois à Baston, & la premiere de ces conditions étoit qu'on ne renverroit aucun Prisonnier Anglois, que tous les François, & Sauvages Alliés des François, qui étoient dans les prisons de la Nouvelle Angleterre, n'eussent été remis entre les mains du Gouverneur de l'Acadie, & que l'on n'eût donné des assûrances pour la liberté de ceux, qui avoient été transportés en Europe, ou dans les Isles de l'Amérique. Je n'ai pu sçavoir quelles étoient les autres.

M. Dudley n'avoit pas apparemment dessein de conclure: il traîna la négociation en longueur: enfin il déclara qu'il ne pouvoit rien décider sans le consentement des autres Gouverneurs des Colonies Angloises, & M. de Vaudreuil prit le parti de faire recommencer les hostilités dans la Nouvelle Angleterre. On fut un peu surpris qu'il eût été le dernier à voir, ce qui sautoit aux yeux de tout le Monde, qu'on n'avoit eu en vûë que de l'amuser. On trouva surtout fort mauvais qu'il eût permis au Fils du Général Anglois de rester quelque

1705. tems à Quebec, ſous prétexte de finir le Traité, & à un Brigantin de la même Nation de monter, & de deſcendre le Fleuve. Comme j'arrivai dans ce même tems à Quebec, j'entendis pluſieurs Officiers murmurer de ce qu'on avoit par-là donné aux Anglois le loiſir de prendre connoiſſance des endroits du Fleuve les plus difficiles, & par-là d'ôter à la Nouvelle France ce qui faiſoit ſa principale force. Quelques-uns m'aſſûrerent même qu'ils avoient ſurpris des Gens de la ſuite du jeune Dudley, qui obſervoient & toiſoient les Fortifications de Quebec.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE DIX-NEUVIE'ME.

MONSIEUR de Vaudreuil continuoit toujours à laisser en repos la Nouvelle York par ménagement pour les Iroquois, & parce qu'il n'étoit pas de la prudence d'approcher la guerre de ces Sauvages. Leur différend avec les Outaouais n'étoit pas encore terminé ; car quoiqu'on leur eût remis les Prisonniers, que ceux-ci avoient faits sur eux à Catarocouy, ils exigeoient une réparation pour ceux, qui avoient été tués. Cela n'étoit pas aisé à obtenir, & on craignoit à tout moment qu'ils ne reprissent les armes, à quoi le Gouverneur d'Orange ne cessoit de les pousser. 1705.

M. de Vaudreuil réconcilie les Outaouais avec les Iroquois.

Les Outaouais de leur côté ne vouloient plus entendre parler de Paix avec eux ; toute leur Jeunesse vouloit la guerre, & s'étoit mise en possession de décider dans les Conseils. La crainte de voir rallumer un incendie, qu'on avoit eu bien de la peine à éteindre, obligea le Général de faire partir M. de Louvigny pour Michillimakinac, & cet Officier réussit enfin, quoiqu'avec bien de la peine, à faire entendre raison

1705. aux Outaouais. Il se fit rendre quelques Prisonniers Iroquois, qu'il trouva encore dans ce Poste, & il les conduisit lui-même à Montreal. En les présentant à M. de Vaudreuil, il lui dit que les principaux Chefs des Outaouais le suivoient de près, ce qui engagea ce Genéral à mander ceux des Iroquois pour les aboucher avec eux, & recevoir leurs Prisonniers.

Ils arriverent au commencement d'Août à Montreal, & y demeurerent jusqu'au quatorze, sans que les Outaouais parussent, & le Marquis de Vaudreuil ne pouvant les retenir plus lontems, les congédia. Ils lui avoient fait beaucoup valoir la complaisance, qu'ils avoient euë pour lui en attendant si lontems à se faire justice des Outaouais, & ils l'avoient fort pressé de se déclarer contre ces Sauvages, qui les premiers avoient osé violer le Traité de Paix; mais il leur fit observer qu'il n'étoit obligé, en vertu de ce même Traité, de joindre ses armes à celles des Offensés, que quand il désespereroit d'obtenir des Coupables une satisfaction suffisante; qu'il ne s'étoit point encore endormi sur cela; qu'il avoit déja retiré tous les Prisonniers, & qu'il comptoit bien que les Aggresseurs feroient le reste.

Il parut que ce discours les avoit appaisés, & ils s'embarquoient déja pour s'en retourner chez eux, lorsque le Sieur de Vincennes arriva de Michillimakinac. Il dit au Gouverneur Général qu'il étoit venu avec les Chefs des Outaouais, & qu'il les avoit quittés assez près de l'Isle, parce qu'ils l'avoient prié de prendre les devants, pour sçavoir de leur Pere, s'il voudroit bien les admettre en sa présence. M. de Vaudreuil le renvoya pour leur dire qu'ils pouvoient venir, & fit rappeller les Iroquois.

Les Outaouais parurent dans un état d'humiliation, qui annonçoit d'abord qu'ils ne prétendoient pas excuser leur faute. „ Mon Pere, dit le Chef, qui portoit la parole, nous
» confessons qu'en frappant l'Iroquois sur ta Natte (*a*), c'est en
» quelque façon sur toi, que nos coups ont porté : pardonnes
» à des Insensés, qui n'ont plus de conseil, parce que tous leurs
» Anciens sont morts. Tu peux tirer de nous telle vengeance,
» qu'il te plaira; mais si tu veux bien nous faire cette grace,
» tu n'auras pas lieu de t'en repentir. Tant que nous vivrons,
» nous ne cesserons de t'en marquer notre reconnoissance, &

(*a*) C'est-à-dire, sur ton Terrein.

dès

1705.

dès à présent nous sommes disposés à faire à ceux, que nous « avons offensés, toutes les satisfactions, que tu jugeras à pro- « pos de nous imposer. «

Il adressa ensuite le discours aux Iroquois, qui étoient présens, & leur parla de maniere, qu'ils en furent touchés. Le Général n'eut après cela aucune peine à les reconcilier. Il ordonna aux Outaouais de remplacer les Morts, ils le promirent; ils commencerent même par faire quelques présens aux Iroquois; le Général leur en fit aussi de son côté; il regala ensuite les uns & les autres, & ils s'en retournerent tous fort contens.

Cette même année M. de BEAUHARNOIS, qui avoit succédé à M. de Champigny dans l'Intendance du Canada, fut nommé Intendant des Classes de la Marine, & eut pour Successeur MM. RAUDOT, Pere, & Fils. Ce dernier, qui avoit déja exercé l'Emploi de Commissaire Ordonnateur à Dunkerque, se chargea de la Marine: la Justice, la Police, les Finances & les Affaires générales furent le partage du Pere, qui ayant reconnu d'abord que les Habitans commençoient à se ruiner en procès, au grand préjudice de la culture des Terres, résolut de rétrancher, autant qu'il le pourroit, les procedures, & entreprit d'accommoder lui-même les Parties, ce qui lui réussit au-delà même de ses esperances.

Projet pour le commerce, & le soulagement du Peuple.

1706.

Il proposa l'année suivante au Conseil du Roy de permettre aux Habitans, qui, depuis la perte de la Seine, avoient commencé, ainsi que nous avons déja dit, à cultiver le lin & le chanvre, de les employer dans le Pays, où les toiles de France étoient à un prix si haut, que les moins aisés, dont le nombre étoit le plus grand, ne pouvoient y atteindre, non plus qu'aux étoffes; desorte que la plûpart étoient presque nuds.

La réponse du Ministre fut que le Roy étoit charmé d'apprendre que ses Sujets du Canada reconnussent enfin la faute, qu'ils avoient faite, en s'attachant au seul commerce des Pelleteries, & qu'ils s'adonnassent sérieusement à la culture de leurs Terres, particuliérement à y semer du chanvre & du lin: que Sa Majesté esperoit qu'ils parviendroient bientôt à construire des Vaisseaux à meilleur marché qu'en France, & à faire de bons Etablissemens pour la Pêche; qu'on ne pouvoit trop les y exciter, ni leur en faciliter les moyens; mais

1706. qu'il ne convenoit pas au Royaume que les Manufactures fussent en Amérique, parce que cela ne se pouvoit pas permettre, sans causer quelque préjudice à celles de France ; que néanmoins elle ne défendoît pas absolument qu'il ne s'y en établît quelques-unes pour le soulagement des Pauvres. On a en effet profité de cette permission pour faire des toiles & des droguets, & la Colonie en retire un grand avantage.

Les Outaouais font satisfaction aux Iroquois.

Cependant les Outaouais ne se pressoient point de remplir la condition, sous laquelle ils avoient obtenu grace du Marquis de Vaudreuil. D'autre part les Missionnaires de Michillimakinac, après avoir brûlé leur Maison, étoient descendus à Quebec, parce que la licence des Coureurs de Bois, plus effrenée que jamais, leur ôtoit toute esperance de faire aucun bien dans ce lieu-là, où depuis le départ des Hurons pour le Détroit, ils n'avoient pas un seul Chrétien. Desorte que les Outaouais, abandonnés à eux-mêmes, ne suivoient plus que leur caprice.

L'embarras, où cet incident jetta le Gouverneur Général, augmenta beaucoup par l'avis, qu'on lui donna, que les Iroquois, choqués du délai de satisfaction de la part des Outaouais, pensoient sérieusement à leur déclarer la guerre. Il étoit d'une très-grande conséquence de les en empêcher, & M. de Vaudreuil fit partir sur le champ Joncaire pour aller réiterer aux Cantons la promesse solemnelle d'une prompte & entiere satisfaction. Il engagea ensuite le P. MAREST à retourner à sa Mission de Michillimakinac, en lui donnant sa parole qu'il feroit cesser le sujet de son mécontentement ; il le fit accompagner par M. de Louvigni, & tous deux par l'ascendant, qu'ils avoient sur l'esprit des Outaouais, obligerent enfin ces Sauvages à tenir aux Iroquois tout ce qu'ils leur avoient promis.

Hostilités des Miamis contre les Outaouais.

Cette affaire étoit à peine terminée, qu'il en survint une autre beaucoup plus fâcheuse, & qui, sans la sagesse & la fermeté du Gouverneur Général, nous eût engagés dans une guerre contre nos propres Alliés, nous eût peut-être réduits à la dure nécessité de détruire la Nation, qui jusqu'alors avoit été plus constamment attachée à nos intérêts, & eût procuré aux Anglois une grande facilité pour tourner encore une fois les armes des Iroquois contre nous. Voici ce qui y donna occasion.

1706.

Des Miamis avoient tué quelques Outaouais, je ne ſçai pour quel ſujet, & leurs Anciens, à qui la Nation Outaouaiſe en demanda juſtice, ſe contenterent de répondre que la choſe étoit arrivée par mégarde. Quelque tems après un Outaouais, fort conſideré dans ſa Nation, fut encore tué par un Miami. On demanda encore juſtice, & on reçut la même réponſe. Les Outaouais picqués au vif s'adreſſerent à M. de la Motte Cadillac, qui commandoit au Détroit, où il y avoit un Village de Miamis, un d'Outaouais, & un de Hurons: cet Officier répondit qu'il s'informeroit de la maniere, dont la choſe s'étoit paſſée, & qu'il feroit juſtice.

Ceux-ci prennent ombrage des François.

Peu de jours après il partit pour Quebec, & en prenant congé des Outaouais, il leur dit que, tant qu'ils verroient ſa Femme au Détroit, ils pouvoient demeurer tranquilles; mais que ſi elle en partoit, il ne répondoit point de ce qui pourroit arriver dans la ſuite. Au bout de deux mois Madame de la Motte s'embarqua pour aller joindre ſon Mari à Quebec, & alors les dernieres paroles, que ce Commandant avoit dites aux Outaouais, jointes à ce qu'il les avoit quittés, ſans leur faire juſtice des Miamis, leur firent appréhender que les François n'euſſent réſolu leur perte, pour les punir de ce qu'ils avoient fait à Catarocouy contre les Iroquois; car quoiqu'ils euſſent réparé cette faute, comme les Sauvages ne pardonnent jamais bien ſincérement, ils ſe défient toujours de la ſincérité du pardon de la part de ceux, qu'ils ont offenſés.

Indiſcretion de deux Officiers.

Sur ces entrefaites un Officier, nommé BOURGMONT, arriva au Détroit pour y relever le Sieur de Tonti, que M. de la Motte Cadillac y avoit laiſſé Commandant en ſa place. Les Sauvages étant allés pour le ſaluer, ſelon la coûtume, lui demanderent s'il ne leur aportoit point quelque nouvelle, qui les intéreſſât, & il leur dit d'un air aſſez courroucé, qu'il ne ſçavoit rien, ſinon que M. de la Motte reviendroit au printems prochain, bien accompagné.

Cette réponſe, & plus encore le ton & la maniere, dont elle fut faite, donnerent à penſer, ſurtout aux Outaouais, d'autant plus qu'on ne leur parloit point des Miamis. Un mot, qui échapa à M. de Tonti, lorſque ces mêmes Sauvages lui témoignoient leur regret de le perdre, augmenta leur inquiétude. Il leur dit qu'il falloit que la Terre fût renverſée,

1706. puisqu'on le rappelloit, pour mettre un Soldat à sa place (c). Les reflexions, qu'ils firent sur tout cela, acheverent de leur persuader qu'on avoit formé quelque dessein contr'eux, & ils ne dissimulerent pas leur crainte.

Bourgmont en étant averti, les assembla, & après leur avoir dit tout ce qu'il crut de plus capable de les rassûrer, il leur proposa d'aller en guerre avec les Miamis, les Iroquois, & les Hurons contre les Sioux. Il se flatta même de les y avoir engagés; mais il se trompoit, & ne connoissoit pas les Sauvages. Le discours, qu'il leur avoit tenu, & la proposition, qu'il leur fit, ne servirent qu'à les confirmer dans la pensée qu'il cherchoit à les trahir par le moyen du Chef des Hurons, esprit fourbe & dangereux; & ils s'imaginerent que cet Homme étoit de concert avec les Miamis, lesquels ne faisoient semblant de vouloir marcher contre les Sioux, que pour tomber sur eux pendant la marche, tandis qu'ils ne penseroient à rien; & que les Iroquois étoient du complot.

Les Outaouais se vengent des Miamis.

Leurs soupçons se fortifiant de jour en jour par de nouveaux avis, qu'ils recevoient de toutes parts, & qui ne leur auroient fait aucune impression, s'ils n'avoient eu l'esprit préoccupé, ils résolurent de prévenir les Miamis. Les plus Sages vouloient néanmoins qu'on s'expliquât auparavant avec les François; mais le plus grand nombre, poussé par un Chef, nommé LE PESANT, fut d'un avis contraire. Ce Chef leur rappella tous les sujets, qu'ils avoient de se défier du Commandant du Détroit, & la résolution fut prise de faire main-basse sur les Miamis à la premiere occasion, qui se présenteroit; mais de faire toujours semblant de se préparer à la guerre des Sioux.

Tous étant prêts à partir pour cette Expédition, les Chefs des Outaouais allerent trouver Bourgmont, & lui demanderent s'il n'avoit point reçu de nouvelles de Quebec, ou de Montreal. Cet Officier ne parut pas seulement faire attention à ce qu'ils disoient; ce qui les choqua beaucoup: un moment après le Chien de Bourgmont ayant mordu un de ces Sauvages à la jambe, & celui-ci ayant battu le Chien, le Commandant se jetta sur lui, & lui donna tant de coups, qu'il en mourut peu de tems après: cette violence mit les Outaouais au désespoir. Ils partirent le lendemain, ne respirant que la

(a) Bourgmont n'étoit qu'un Enseigne en second, & Tonti étoit Capitaine.

vengeance, & convaincus qu'elle étoit néceſſaire à leur conſervation. 1706.

Il n'y avoit pourtant encore que les Chefs, qui fuſſent inſtruits de leur deſſein, tous les autres croyant marcher contre les Sioux; mais quand ils eurent gagné le Bois, on les en informa, & on leur recommanda de ne faire aucun tort, ni aux François, ni aux Hurons. Ils retournerent donc ſur leurs pas, & quelque tems après ayant rencontré ſix Miamis, ils ſe jetterent ſur eux, & en tuerent cinq. Le ſixiéme ſe ſauva dans le Fort, & en y entrant ſe mit à crier: *Les Outaouais nous tuent.*

A ce cri tous les autres Miamis, qui étoient encore dans leur Village, accoururent pour ſe refugier auſſi dans le Fort, & comme on aperçut les Outaouais, qui les pourſuivoient, le Commandant fit tirer ſur eux, & quelques-uns furent tués. Le P. Constantin, Recollet, Aumônier du Fort, ſe promenoit dans ſon jardin, & ne ſçavoit rien de ce qui ſe paſſoit; quelques Outaouais ſe ſaiſirent de lui, & le lierent; mais Jean le Blanc, un de leurs Chefs, qui avoit aſſiſté à l'Aſſemblée de Montreal, où la Paix générale fut ſignée, le délia, & le pria d'aller dire au Commandant qu'ils n'en vouloient point aux François, & qu'il le prioit de ceſſer de faire tirer ſur eux.

Un Pere Recollet eſt tué par les Outaouais.

Comme ce Religieux étoit près d'entrer dans le Fort, quelques Miamis, qui fuyoient, ſe joignirent à lui, des Outaouais, qui les aperçurent, firent ſur eux une décharge de fuſil, & le P. Conſtantin en reçut un coup, dont il tomba mort ſur le champ. Un Soldat François, qui revenoit du Village des Hurons, fut auſſi tué de la même maniere, & par le même hazard. Bourgmont fit alors fermer la porte du Fort; on continua de tirer ſur les Outaouais, & trente de ces Sauvages périrent, ſoit par le canon des François, ſoit par le feu, que firent ſur eux de toutes parts les Miamis & les Hurons.

Il y avoit tout lieu de croire que ce déſordre ne finiroit, que par la deſtruction de l'un des deux Partis, qui paroiſſoient acharnés l'un contre l'autre, & n'écoutoient plus que leur fureur; mais dans le tems, qu'on s'y attendoit le moins, les Outaouais ſe retirerent dans leur Village, les autres Sauvages en firent autant de leur côté, & le calme fut rétabli par tout, comme il arrive dans ces orages, qui ſurviennent

1706. souvent sur Mer, la font paroître en un moment toute en feu, & s'appaisent lorsqu'on s'y attend le moins.

Embarras de M. de Vaudreuil.

Cette nouvelle étant portée à Quebec, le Marquis de Vaudreuil se trouva dans un grand embarras, qui fut encore augmenté par une Députation, qu'il reçut dans le même tems de la part des Iroquois. Les Députés lui déclarerent que les Cantons étoient résolus de faire la guerre aux Outaouais; qu'après ce qui venoit de se passer, ils ne doutoient point qu'il ne leur abandonnât cette Nation perfide, & ils ajoûterent qu'ils avoient déja donné avis de leur dessein aux Anglois.

Le parti, qu'il prend.

La Motte Cadillac étoit parti pour retourner au Détroit avec sa Famille, & un grand Convoi d'Hommes & de munitions; ainsi le Général n'étoit plus à portée de concerter avec lui ce qu'il convenoit de faire dans une conjoncture si délicate. Le parti, qu'il prit, ne pouvoit être plus sage. Il commença par déclarer aux Iroquois qu'il ne souffriroit pas qu'ils fissent la guerre aux Outaouais sans son consentement, & il leur parla sur ce point d'un ton si ferme, qu'il les arrêta. Outre l'inconvénient, qu'il falloit prévenir de laisser entrer les Iroquois dans une querelle, qui par-là deviendroit beaucoup plus difficile à appaiser, M. de Vaudreuil étoit encore bien aise de montrer aux Anglois, que quelque crédit, qu'ils se flattassent d'avoir parmi les Iroquois, il en avoit encore plus qu'eux.

Il résolut ensuite de temporiser jusqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles de ce que la Motte Cadillac auroit fait au Détroit. Enfin il se proposa de ne point pousser à bout les Outaouais, dont la ruine, ou le désespoir ne pouvoient manquer d'apporter un grand préjudice à la Traite des Pelleteries. Il fut encore confirmé dans cette pensée à l'arrivée d'un Chef de cette Nation, qui étant venu le trouver pour lui faire des excuses de ce qui s'étoit passé au Détroit, lui aprit que tous les Outaouais de ce Poste s'étoient retirés à Michillimakinac, où ils avoient été très-bien reçus de leurs Freres, & ajoûta que, s'il leur déclaroit la guerre, il n'auroit pas à faire à eux seuls.

M. de Vaudreuil crut néanmoins ne devoir pas se rendre si facile à recevoir ses excuses, & envoya ordre à tous les François de Michillimakinac de descendre dans la Colonie. Il espera même que cette marque de son ressentiment mettroit la division parmi ces Sauvages, & obligeroit les Innocens à

1706.

lui livrer les Coupables. Il fit ſçavoir ſa réſolution à M. de la Motte Cadillac, & lui manda que ſon avis étoit qu'il ſe contentât d'être ſur ſes gardes, & de ne rien entreprendre juſqu'à ce que les circonſtances donnaſſent quelques lumieres pour voir à quoi on devoit s'en tenir : d'autant plus qu'on ne pouvoit ſe déterminer à rien, avant que de ſçavoir quel ſeroit le ſuccès du voyage de Joncaire, qu'il venoit d'envoyer aux Iroquois.

Imprudence de la Motte Cadillac.

Cet avis arriva trop tard au Détroit, où le Commandant avoit penſé tout perdre, pour avoir trop préſumé de l'autorité, qu'il s'étoit acquiſe ſur les Sauvages. Il avoit appris ſur ſa route le déſordre arrivé dans ſon Poſte, & comme il ſe trouvoit alors aſſez proche du Canton de Tſonnonthouan, il y prit une Eſcorte de ſix-vint Hommes. Il fit plus ; car il avertit tous les autres Cantons d'envoyer le plus qu'ils pourroient de leurs Gens l'attendre à l'entrée du Détroit, voulant qu'ils fuſſent témoins de la maniere, dont il alloit traiter leurs anciens Ennemis.

Il ne fut pas cependant lontems ſans reconnoître l'imprudence de cette démarche, & à ſon arrivée au Détroit, au lieu de marcher contre les Outaouais, comme il en avoit eu le deſſein, il ſe contenta de mander leurs Chefs : ceux-ci de leur côté, allarmés par l'approche des Iroquois, lui firent réponſe qu'ils iroient rendre raiſon de leur conduite à leur Pere Ononthio, & la Motte Cadillac ne jugea pas à propos d'aller plus loin ; il demeura tranquille dans ſon Poſte, & les Iroquois furent congédiés.

Députés des Outaouais à Montreal.

1707.

Dès que l'Hyver fut paſſé les Chefs des Outaouais partirent pour Montreal, où ils arriverent au mois de Juin 1707. & où ils trouverent M. de Vaudreuil. Jean le Blanc, qui portoit la parole, commença par faire un récit exact de ce qui s'étoit paſſé au Détroit, & inſiſta beaucoup ſur ce qui leur avoit été aſſûré de bien des endroits, qu'ils ne ſeroient pas plûtôt partis pour la guerre des Sioux, que les Miamis iroient égorger leurs Vieillards, leurs Femmes & leurs Enfans. Il dit enſuite que peu de jours après le funeſte coup, qui les avoit rendu criminels à ſes yeux, il étoit allé ſeul pour faire des excuſes au Sieur de Bourgmont, & qu'il n'en avoit pu avoir audience ; que le lendemain il y étoit retourné juſqu'à ſix fois, & chaque fois avec un Sauvage d'une autre Nation,

1707. des Colliers & des Castors, & toujours inutilement. Il fit sentir l'imprudence de cet Officier, qui en faisant tirer sur les Outaouais, avoit été cause de la mort du Pere Recollet, & du Soldat François.

Discours du Chef de la Députation.

» Enfin, mon Pere, ajoûta-t-il, me voici à tes pieds : tu sçais » que je ne suis pas le plus coupable, & que si j'en avois été cru, » tu n'aurois aucun sujet de te plaindre de nous. Tu n'ignores » pas que jamais je ne me suis écarté de mon devoir, du moins » jusqu'à ce malheureux jour : tu peux être instruit que je suis le » Fils du premier des Sauvages de toutes les Nations d'en haut, » qui soit venu trouver les François au travers des Bois. M. de » Courcelles lui avoit donné la clef de la Colonie, & l'avoit » invité à y venir souvent : c'est le plus cher héritage, que j'aye » reçu de celui, à qui je dois le jour ; mais de quelle utilité me » sera cette clef, si je ne puis m'en servir dans la seule occa- » sion, où j'aie pu en avoir besoin ? Que viens-je faire ici ? J'y » viens apporter ma tête, j'y viens te présenter des Esclaves, » pour résusciter les Morts ; j'y viens t'assûrer du respect sincére » de tes Enfans : que puis-je davantage ? Je vois pourtant bien » que tu ne seras pas content, qu'on ne t'ait livré le Pésant ; » c'est proprement le seul Coupable ; mais il ne nous est pas pos- » sible de le remettre entre tes mains, sans nous attirer sur les » bras toutes les Nations, dont il est allié.

Réponse de M. de Vaudreuil.

M. de Vaudreuil répondit qu'il comprenoit bien la difficulté, qu'il auroit à lui amener le Pesant, qu'il vouloit néanmoins l'avoir, & qu'il l'auroit ; que toutes les Nations étoient instruites de la faute des Outaouais ; qu'il falloit qu'ils le fussent aussi de leur repentir, & de la satisfaction, qu'ils en feroient ; que le mal s'étoit fait au Détroit ; que c'étoit-là qu'il devoit être reparé, & qu'il enverroit sur cela ses ordres à M. de la Motte Cadillac ; qu'ils allassent le trouver, & qu'ils ne manquassent point d'exécuter tout ce qu'il leur diroit de sa part.

Il les congédia avec cette réponse, sans vouloir accepter leur Collier, & il fit partir avec eux M. de St Pierre, à qui il donna ses instructions pour le Commandant du Détroit. A leur arrivée dans ce Poste la Motte Cadillac leur déclara nettement qu'il n'y avoit point de grace à esperer pour eux, s'ils ne lui amenoient le Pesant, & il ajoûta que, s'il n'avoit pas retenu les Hurons & les Miamis, ces Nations l'auroient déja vengé.

Cette

1707.

Conduite de M. de la Motte Cadillac désaprouvée.

Cette fermeté le déconcerta, si cependant tout ceci n'étoit pas un jeu: ils virent bien, ou firent semblant de voir qu'il ne leur restoit plus d'autre ressource, que d'obéir, & ils répondirent au Commandant qu'ils alloient chercher le Criminel, qu'ils le lui ameneroient, ou qu'ils lui casseroient la tête. Ils partirent en effet pour Michillimakinac, & M. de St. Pierre les y accompagna. La promptitude de leur obéissance donna lieu de juger que la Motte Cadillac leur avoit fait pressentir qu'il useroit d'indulgence; ce qui est certain, c'est que le Pesant arriva bientôt au Détroit, qu'il fut d'abord mis aux fers, & que tous les Chefs de sa Nation s'étant jettés aux genoux du Commandant pour lui demander la grace du Prisonnier, elle fut accordée sur le champ. On a beaucoup raisonné sur cette conduite, bien des Gens se persuaderent dès lors que l'impunité d'un tel attentat auroit des suites plus fâcheuses, que celles, qu'on auroit pu appréhender d'une plus grande sévérité; & c'étoit ceux, qui connoissoient mieux les Sauvages, qui pensoient ainsi: la suite n'a que trop justifié leur conjecture.

Le sentiment de M. de Vaudreuil n'étoit point qu'on pardonnât au Pesant; mais qu'on l'abandonnât à la Justice de sa Nation, dans laquelle il seroit du moins demeuré sans crédit, & qui auroit peut-être été contrainte de le sacrifier à ses Ennemis. Rien n'étoit plus sage, & ce parti n'avoit aucun des inconvéniens, qu'on craignoit; mais le Général avoit eu ses raisons pour laisser au Sieur de la Motte Cadillac une liberté entiere d'agir au Détroit, comme il le jugeoit à propos. Le plus grand mal fut que ce Commandant avoit promis aux Miamis la tête du Chef Outaouais, & nous verrons bientôt jusqu'où ils porterent leur ressentiment de ce qu'on ne leur avoit pas tenu parole.

Nouvelle Entreprise des Anglois sur l'Acadie.

Les Iroquois se comporterent assez bien pendant tous ces mouvemens, & la Nouvelle York jouissoit toujours à leur considération d'une espéce de Neutralité, où elle se maintint tant que le Parti des Hollandois y fut le plus fort; mais les Abénaquis continuoient à désoler la Nouvelle Angleterre, M. Dudley n'ayant pas voulu, ou n'ayant pas osé accepter la même Neutralité, qu'on lui avoit aussi proposée pour cette Province. Les cris des Habitans, qui ne pouvoient cultiver leurs Terres, ou qui les voyoient tous les jours ravagées par

1707. les Sauvages, l'inquiettoient beaucoup, & il crut que le meilleur moyen de faire cesser les hostilités, qui en étoient le sujet, étoit de chasser entiérement les François de l'Acadie.

Il s'y résolut donc, & fit ses préparatifs avec autant de secret que de diligence; de sorte qu'on n'avoit guéres que des soupçons de ce dessein au Port Royal, lorsque le sixiéme de Juin, vint-quatre Bâtimens Anglois, dont le plus fort étoit de cinquante piéces de canon, parurent à l'entrée du Bassin. M. de Subercase y avoit une Sentinelle de quinze Hommes, qui n'eurent que le tems de se retirer à la faveur des Bois, & ils n'étoient pas encore arrivés au Fort, qu'on en aperçut la Flotte Ennemie, laquelle vint mouiller à une lieuë de la Place.

Le lendemain elle mit à Terre, une lieuë plus bas, quinze-cent Hommes du côté, où étoit le Fort, & cinq cent du côté de la Riviere; ce qui causa une si grande allarme, que le Gouverneur eut bien de la peine à rassûrer sa Garnison. Il en vint pourtant à bout en témoignant lui-même beaucoup d'assûrance, & donna ensuite ses ordres pour arrêter le plus lontems qu'il seroit possible l'Ennemi dans les Bois, parce qu'il y avoit au Fort des brêches, qu'il falloit réparer. Car il semble qu'il y ait eu une espéce de fatalité attachée au Port Royal, pour que ses Gouverneurs, même les plus vifs & les plus vigilans, y fussent toujours pris au dépourvû.

Bonne conduite de M. de Subercase.

M. de Subercase, au moment, qu'il aperçut la Flotte Angloise, avoit aussi fait avertir les Habitans de se rendre auprès de lui; mais ceux, qui étoient les plus proches, ne purent arriver que le septiéme au soir. A mesure, qu'ils venoient, on les faisoit filer les uns à droite, les autres à gauche pour aller au devant des Ennemis, & pour retarder leur marche, en escarmouchant à la faveur des Bois, ce qui eut tout le succès, qu'on en pouvoit esperer. Le huitiéme presque tous les Habitans s'étant rendus au Fort, M. de Subercase renforça les Détachemens, qu'il avoit faits pour harceler les Anglois; mais il les fit avertir tous de ne pas tellement s'engager, qu'ils ne pussent aisément regagner le Fort au cas, qu'ils fussent poussés.

Les Anglois sont battus par tout.

Ils le furent en effet; mais ils ne firent retraite, qu'après avoir tué bien du Monde aux Ennemis. Le Corps de cinq cent Hommes fut le premier, qui s'ouvrit le passage, & le

Gouverneur envoya des Canots & des Batteaux pour embarquer ceux, qui se retiroient devant eux. Il les fit ensuite défiler pour aller joindre les autres, qui avoient à faire au Corps le plus nombreux, & qui avoient à leur tête Denys de LA RONDE, Gentilhomme Canadien, Frere de M. de Bonaventure, & Enseigne de Vaisseau. Il les suivit bientôt lui-même, après avoir pris ses mesures pour arrêter les cinq cent Anglois au passage de la Riviere. 1707.

L'après-midi du même jour il y eut un combat assez vif, où M. de Subercase eut son Cheval tué sous lui. Il n'y perdit pourtant qu'un Homme, & n'en eut qu'un de blessé. La perte des Anglois fut plus grande; mais leur extrême supériorité obligea le Gouverneur à faire retraite; il la fit en bon ordre, & ne fut point poursuivi. L'Ennemi fut même deux jours sans rien faire. Il s'approcha ensuite d'un demi-quart de lieuë, & se disposa à attaquer le Fort. Comme la Garnison n'étoit pas suffisante pour défendre en même tems la Place & les Maisons voisines, Subercase fit brûler toutes celles, qu'il ne pouvoit pas garder, & où les Assiégeans auroient pu se loger.

La nuit suivante, qui étoit celle du dix à l'onze, la Tranchée fut ouverte, & il ne fut pas possible de s'y opposer. Le lendemain le Gouverneur fit sortir quatre-vint, tant Habitans, que Sauvages, qui se partagerent des deux côtés de la Riviere, & qui s'étant embusqués dans le Bois, arrêterent tout court quatre-cent Anglois, qui avoient été détachés pour tuer les Bestiaux. Le Baron de St. Castin s'avança même avec six Canibas à la vûë des Ennemis, leur tua six Hommes, alla ensuite rejoindre sa Troupe, & chargea avec tant de résolution les quatre-cent Anglois, qu'il les obligea à rentrer dans leur Camp fort en désordre.

Ils ouvrent la tranchée devant le Port Royal.

Le seiziéme de grand matin on aperçut un grand mouvement dans la Tranchée, & le Gouverneur soupçonna que les Assiégeans formoient quelque dessein pour la nuit suivante. En effet vers les dix heures du soir, comme il achevoit de visiter les Postes, il fut averti qu'on entendoit un bruit sourd, comme de Gens, qui marchoient. Il recommanda par tout un grand silence, ce qui fit connoître aux Ennemis qu'on étoit sur ses gardes. Cela ne les empêcha pourtant point de commencer l'attaque; mais ils s'y prirent de trop loin.

1707. Ils tirerent beaucoup sur les batteries de la Place, & à la faveur de ce feu ils firent glisser quatre à cinq cent Hommes pour attaquer les brêches, qu'ils croyoient en bien plus mauvais état, qu'elles n'étoient.

Ils s'étoient même flattés d'une grande désertion de la part de la Garnison, parce que quelques Soldats en avoient déja donné l'exemple; mais ils furent trompés. D'autre part le canon du Fort, qui fut très-bien servi, leur fit abandonner le dessein de donner l'assaut, & les Troupes, qui s'étoient avancées pour cela, ne pouvant plus souffrir le feu continuel, qu'on faisoit sur elles, se retirerent. Mais entr'onze heures & minuit le Gouverneur s'aperçut que le Fort étoit investi de toutes parts; que les Ennemis étoient postés dans les Ravines & dans les Vallons, qui environnoient la Place; qu'ils y étoient même rétranchés, & à l'abri du canon.

Cette vûë l'inquietta véritablement, toutefois il fit si bonne contenance, que les Anglois en furent intimidés à leur tour, & soupçonnerent apparemment quelque mine. N'osant donc approcher de la Place, ils voulurent mettre le feu à une Fregate, & à quelques Barques, qui étoient mouillées sous le canon du Fort; mais y ayant trouvé trop de résistance, ils se coulerent derriere quelques maisons, qu'on avoit laissées sur pied, regagnerent de-là leurs rétranchemens, & rentrerent avant le jour dans leur premier Camp.

Ils levent le siége, & se retirent.

Le lendemain ils s'embarquerent dès que la Marée le leur permit, laissant quatre-vingt des leurs, qu'on trouva morts en divers endroits, outre plusieurs, qu'on découvrit dans la suite auprès de leur Camp. Ils avoient brûlé toutes les Habitations, qui étoient au-dessous du Fort, & quelques-unes de celles, qui étoient au-dessus, & ils en emmenoient tous les Bestiaux; mais on en reprit la plûpart. Au reste le Port Royal fut principalement redevable de sa conservation à soixante Canadiens, qui y étoient entrés douze heures avant que la Flotte Angloise jettât les ancres dans le Bassin. Les Habitans, qui depuis trois ans n'avoient reçu presque aucun secours de France, étoient pour la plûpart assez mal disposés, & le Gouverneur manda au Ministre que, si le Baron de St. Castin ne s'étoit pas rencontré parmi eux, il ne sçavoit pas trop ce qui en seroit arrivé.

Il ajoûtoit dans sa Lettre que la situation des Sauvages

1707.

de ſon Gouvernement, ſurtout des Micmaks, n'étoit pas meilleure que celle des Habitans ; qu'ils étoient tout nuds, & qu'il en ſeroit de même des Canibas & des Malecites, s'ils ne négocioient pas avec les Mahingans, ou plûtôt par le moyen des Mahingans avec les Anglois, leſquels leur payoient le Caſtor à un écu la livre, & recevoient leurs marchandiſes à très-bas prix. Ainſi nos propres Ennemis fourniſſoient les beſoins à nos plus fidéles Alliés, que nous laiſſions manquer du néceſſaire, tandis qu'ils expoſoient tous les jours leur vie pour notre ſervice ; la Religion ſeule les retenant dans nos intérêts. C'eſt un fait de notorieté publique, auquel je ne vois pas ce que pourront oppoſer ceux, qui ſoûtiennent que les Sauvages n'embraſſent jamais ſincérement le Chriſtianiſme, & qu'on ne doit nullement compter ſur leur converſion.

Cauſes du mauvais ſuccès de leur Entrepriſe

Pour revenir à la Flotte Angloiſe, celui, qui la commandoit, nommé le Colonel MARK, ayant touché, en s'en retournant, à Kaskebé & à Peſcadoué, où ſa Nation avoit des Forts & des Etabliſſemens, y apprit qu'on avoit déja commencé à faire à Baſton des réjouiſſances pour la priſe de Port Royal. Cette nouvelle l'obligea de reſter à Kaskabé, d'où il écrivit au Gouverneur Général & au Parlement qu'il ne partiroit point de ce Poſte, qu'il n'eût reçu leurs ordres : qu'il les ſupplioit de ne lui point imputer la mauvaiſe réuſſite de ſon Expédition, parce que toute ſon Armée s'étoit ſoulevée contre lui, & n'avoit jamais oſé riſquer un aſſaut général, quoiqu'elle fût de trois mille Hommes effectifs ; & que les principaux Officiers avoient apuyé la déſobéiſſance des Soldats.

Ce n'étoit pas la premiere fois, que cela étoit arrivé aux Anglois dans l'Amérique ; mais ſouvent on aime mieux croire un ſeul Homme coupable, que toute une Multitude. Mark n'en fut pas cru ſur ſa parole, & il apprit que la Populace de Baſton étoit animée contre lui à un point, qu'elle l'auroit mis en piéces, s'il eût paru dans cette Ville au moment, que la nouvelle de la levée du ſiége y arriva. Il reçut par la même voye ordre de reſter où il étoit, de ne laiſſer débarquer Perſonne, & d'attendre les réſolutions, qui ſeroient priſes dans le Conſeil, & dont on lui feroit part, quand il en ſeroit tems.

En effet le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre

1707.

Résolution du Conseil de Baston.

ayant fait assembler en diligence tous les Députés des Villes & des Bourgades, qui sont du ressort du Parlement de Baston, leur représenta vivement que la Nation étoit déshonorée à jamais, si on ne réparoit l'affront, que le Colonel Mark venoit de recevoir devant le Port Royal. Il s'offrit ensuite d'y aller en Personne, & assûra qu'il périroit plûtôt, que de ne pas réduire l'Acadie sous l'obéïssance de la Reine.

L'Assemblée ne crut pas qu'il dût se mettre lui-même à la tête de cette Entreprise; mais qu'il suffisoit de fortifier la Flotte de cinq, ou six-cent Hommes, & de trois gros Navires; d'y embarquer trois des principaux Membres du Parlement, avec le Fils du Gouverneur Général, qui avoit été nommé depuis peu Procureur de Sa Majesté. Elle confirma dans le Commandement le Colonel Mark, qu'Elle déclara pleinement justifié des griefs, dont on l'avoit chargé, & qui fut pourvû par avance du Gouvernement de l'Acadie.

La Flotte Angloise retourne beaucoup plus forte au Port Royal.

Les préparatifs de cette nouvelle Expédition furent faits avec une diligence, qui répondoit aux esperances, qu'on en avoit conçuës, & le vintiéme d'Août, qui étoit un Dimanche, la Flotte Angloise parut vers les dix heures du matin à l'entrée du Bassin du Port Royal avec un vent aussi favorable, qu'elle le pouvoit desirer. Aussi à deux heures après midi étoit-elle mouillée, rangée en très-bel ordre, & hors de la portée des bombes. Ce spectacle si peu attendu jetta la consternation dans le Fort, & quoique la Garnison en eût été renforcée de l'Equipage d'une Fregate du Roy, commandée par M. de Bonaventure, il n'y eut Personne, qui ne crût qu'il y avoit de la témérité à tenter seulement de résister à une si grande Armée.

Fermeté & diligence du Gouverneur.

M. de Subercase fut presque le seul, qui ne désespera point de triompher encore une fois des Anglois, & sa résolution rendit le courage à ses Troupes. Son plus grand embarras fût pour rassembler les Habitans, dont plusieurs étoient éloignés de sept lieuës; mais les Ennemis, par trop de confiance dans leurs Forces, lui en donnerent le loisir. Ils attendirent au lendemain à faire leur descente, & le Gouverneur dans l'incertitude du lieu, où ils la feroient, jugea à propos de retenir dans sa Place, non-seulement toute sa Garnison; mais les Habitans mêmes, qui se rendoient par Troupes auprès de lui.

Enfin le vintuniéme, sur les dix heures du matin, on aper-

çut quatre-vint Chaloupes, ou Pyrogues, toutes remplies de Soldats, qui débordoient, & qui allerent débarquer tout ce Monde du côté opposé à celui du Fort. Ces Troupes se mirent aussitôt en marche au travers du Bois, & elles allerent camper un quart de lieuë au-dessus de la Place, dont elles n'étoient plus séparées que par une Riviere. Alors M. de Subercase fit filer le long de cette Riviere environ quatre-vint Sauvages, & trente Habitans, avec ordre de la passer une demie-lieuë plus haut, & de s'embusquer dans les endroits, d'où ils pourroient plus aisément tomber sur les Détachemens, qui se feroient pour ruiner les Habitations, dont le plus grand nombre étoit de ce côté-là.

1707.

Les Anglois font leur descente.

Les Troupes débarquées resterent tout le vint-deux dans leur Camp pour s'y fortifier, & le vint-troisiéme au soir il s'en détacha sept, à huit-cent Hommes, qui se mirent en marche, précédés d'une Garde de dix Soldats, commandés par un Lieutenant. Cet Officier ne prit pas toutes les précautions, qu'il convenoit de prendre dans un Pays couvert, & qu'on ne connoît point; il tomba dans une embuscade, où il fut tué avec huit de ses Gens. Les deux autres furent pris, & menés au Gouverneur, lequel sçut d'eux que les Ennemis avoient embarqué leur Artillerie dans deux petits Bâtimens, pour la faire passer à la faveur des ténébres de la nuit par devant le Fort.

Différentes attaques sans succès.

Sur cet avis il donna ordre qu'on allumât des feux le long de la Riviere pendant tout le tems, que la Marée monteroit, & cette précaution empêcha l'Artillerie de passer. D'autre part le Détachement ayant vû sa Garde avancée défaite, n'osa aller plus loin, & retourna au Camp, d'où Personne ne sortit le vint-quatre, à cause des continuelles allarmes, que lui donna la Garnison du Fort.

Le lendemain les bombes obligerent les Anglois à quitter leur Camp, & ils allerent se poster vis-à-vis du Fort; mais Subercase leur y donna encore moins de repos, parce qu'il s'étoit aperçu qu'ils vouloient y établir des batteries de canons & de mortiers. Le vint-six ils décamperent de nouveau, & allerent se placer une demie-lieuë plus bas; mais dès le lendemain le Gouverneur commanda un Détachement, qui leur tua trois Sentinelles, & les obligea de décamper pour la troisiéme fois. Ils se posterent hors de la portée de nos bombes;

1707. mais on leur envoya encore plusieurs petits Partis, qui ne cesserent point de les harceler.

Le vint-neuf ils ne parurent occupés qu'à se rétrancher; mais le trente ils se rembarquerent tous sur les quatre heures du soir. M. de Subercase soupçonna que c'étoit pour faire une tentative de l'autre côté de la Riviere, & il la fit repasser à ceux, qui étoient au-delà. En effet le trente-uniéme au lever du Soleil les Troupes Angloises firent leur descente à la faveur du canon de la Flotte, & dès qu'elles furent débarquées, elles se mirent en marche.

Elles avoient devant elles une pointe couverte de Bois, où le Baron de St. Castin s'étoit mis en embuscade avec cent cinquante Hommes; il les laissa approcher jusqu'à la portée du pistolet, & il fit alors sur elles trois décharges consécutives avec beaucoup d'ordre. Elles les soûtinrent avec une intrépidité, que St. Castin n'avoit pas attenduë, & parurent résoluës à forcer le passage à quelque prix que ce fût; mais elles s'arrêterent tout-à-coup, & peu de tems après on aperçut cinquante Chaloupes, qui regagnoient les Navires, & tout le Détachement, qui faisoit retraite.

Combat très-vif.

Alors le Gouverneur fit sortir le Sieur de LA BOULARDERIE, Enseigne de Vaisseau, avec cent cinquante Hommes pour renforcer la Troupe de St. Castin, & lui-même le suivit de près avec six-vint Hommes pour le soûtenir, laissant M. de Bonaventure dans le Fort, où tout étoit en bon état. Il s'avança ensuite pour observer les Ennemis, & il remarqua qu'ils défiloient du côté de leurs Chaloupes. Il donna aussitôt ordre à la Boularderie de les suivre, & s'ils faisoient mine de s'embarquer, de les charger.

Cet Officier, qui brûloit d'impatience d'en venir aux mains, marcha trop vîte, & commença l'attaque avec soixante & dix, ou quatre-vint Hommes au plus; il sauta dans un de leurs Rétranchemens, le força, & y tua bien du Monde: animé par ce premier succès, il se jetta dans un second Rétranchement, où il reçut un coup de sabre au corps, & un autre à la main. St. Castin & SAILLANT prirent sa place; on se mêla, on se batit avec acharnement à coups de hache & de crosses de fusils, & les Ennemis, qui étoient au nombre de quatorze, à quinze-cent Hommes, reculerent au moins de quinze-cent pas vers leurs Chaloupes.

Cependant

1707.

Cependant quelques-uns de leurs Officiers, honteux de fuir devant si peu de Monde, les ramenerent sur nos Gens, qui se retiroient de leur côté vers le Bois, parce que St. Castin & Saillant avoient aussi été blessés; mais qui voyant revenir l'Ennemi, firent volteface, & témoignerent tant de résolution, que les Anglois n'oserent approcher. Ils se contenterent de faire quelques décharges de mousqueterie, & s'éloignerent de nouveau. M. de Subercase en profita pour retirer les Blessés, & faire reposer ses Troupes. Au bout d'une heure il commanda un Habitant, nommé GRANGER, fort brave Homme, pour remener le Détachement de la Boularderie contre les Anglois, qui ne l'attendirent point, & coururent se rembarquer, ce qu'ils firent avec beaucoup de confusion.

Le siége est levé. Perte des Anglois & des François.

Le même jour la plus grande partie de la Flotte leva les ancres, & alla les rejetter hors du Bassin, où l'on jugea qu'ils avoient jetté leurs Morts à la Mer; car on en trouva dans la suite un grand nombre, qui avoient été réjettés sur le rivage. Le lendemain premier de Septembre, toute la Flotte se rejoignit, & alla faire du bois & de l'eau une lieuë en dehors de la Baye Françoise. M. de Subercase avoit envoyé du Monde le long de la Côte pour les observer, & quelques-uns lui raporterent que deux de leurs Chaloupes passant assez près d'eux, ils entendirent qu'on se querelloit dans une, & des Soldats, qui disoient que le Commandant méritoit d'être pendu, pour avoir fait périr inutilement tant de Monde, & qu'assûrement la Reine en feroit bonne justice.

Enfin cette Flotte mit à la voile quinze jours après être entrée dans le Port Royal, & sans avoir osé même attaquer le Corps de la Place. Les François n'eurent que trois Hommes tués, & tout au plus quinze blessés. M. de Saillant, Enseigne de Vaisseau, fut le seul Homme de marque, qui y perdit la vie. On fit quelques Prisonniers, parmi lesquels se trouva le Pilote d'une des Gardes-Côtes.

Cet Homme dit à M. de Subercase que l'année précédente la Reine avoit mandé au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre qu'elle vouloit avoir l'Acadie avant la fin de la guerre, & que, s'il ne pouvoit pas tirer de son Gouvernement assez de Forces pour faire cette conquête, elle lui enverrot du secours; que ce Général & les principaux Membres du Parlement lui avoient répondu du succès de cette En-

1707. treprise, & que dès le mois d'Août dernier, ils en avoient reçu des remercîmens de Sa Majesté Britannique. Il ajoûta que les Bastonnois s'étoient épuisés pour cette derniere Expédition ; que néanmoins on feroit certainement au Printems prochain un plus grand effort, & que l'intention de la Reine étoit de ne jamais rendre l'Acadie, si une fois elle en étoit en possession.

L'Acadie est plus négligée que jamais.

Il s'en falloit bien qu'on fût aussi attentif en France à la conservation de cette Province, qu'on l'étoit en Angleterre aux moyens de la conquerir. Les Vaisseaux du Roy, qui arriverent au Port Royal peu de tems après la levée du siége, n'y apporterent aucunes marchandises, ni pour les Habitans, ni pour les Sauvages, ce qui embarrassa fort le Gouverneur, qui n'avoit retenu les uns dans le devoir, & n'avoit engagé les autres à le secourir, que par des promesses, qu'il se voyoit hors d'état de tenir.

Il assûre même dans sa Lettre au Ministre qu'il s'étoit trouvé réduit à donner jusqu'à ses chemises, les draps de son lit, & généralement tout ce dont il pouvoit absolument se passer, pour soulager la misere des plus pauvres ; il ajoûte dans la même Lettre qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, si on vouloit faire un Etablissement solide en Acadie ; que cette Colonie pourroit en peu de tems devenir la source du plus grand commerce du Royaume ; qu'il étoit parti cette même année de la Nouvelle Angleterre une Flotte de soixante Navires, chargés de Moruës pour l'Espagne & la Méditerranée ; qu'il en devoit bientôt partir une plus nombreuse pour les Isles de l'Amérique, & que tout ce Poisson se pêchoit sur les Côtes de l'Acadie. C'est-à-dire, que les Anglois, dans le tems même, qu'ils ne pouvoient réussir à se rendre Maîtres de cette Province, trouvoient le moyen de s'y enrichir, tandis que nous n'en tirions nous-mêmes aucun avantage.

Nouveau désordre arrivé au Détroit.

Cependant les Miamis ne pouvoient digerer qu'on eût accordé la vie au Chef Outaouais, qui les avoit si fort maltraités, & ne cessoient de demander sa tête au Commandant du Détroit. Ces Sauvages avoient leur principal Etablissement sur la Riviere de S. Joseph, où le P. Aveneau, leur Missionnaire, par une douceur inaltérable, & une invincible patience étoit parvenu à prendre sur eux le même ascendant, qu'avoit eu le P. Allouez, son Prédécesseur.

1707.

M. de la Motte Cadillac, qui vouloit gouverner ces Sauvages à ſa mode, ne voulut pas ſouffrir que dans une Bourgade decette Nation, éloignée de plus de cent lieuës du Détroit, Perſonne eût plus de crédit que lui, & obligea le P. Aveneau d'abandonner ſa Miſſion. Il eut bientôt tout lieu de s'en repentir : les Miamis n'ayant plus de Miſſionnaire pour moderer leurs ſaillies, renouvellerent leurs inſtances pour être vengés du Peſant. Il voulut les amuſer, il fit venir au Détroit le Peſant, après lui avoir donné des aſſûrances qu'il n'avoit rien à craindre, & en effet tout ce qu'il exigea de lui, fut qu'il s'établît au Détroit avec ſa Famille.

Mauvaiſe conduite du Commandant.

Les Miamis au déſeſpoir de ſe voir ainſi jouer, tuerent trois François, & firent quelque dégât aux environs du Détroit. La Motte Cadillac fut même averti qu'ils avoient complotté de le maſſacrer, & de faire main baſſe ſur tous les François du Détroit; que des Iroquois & des Hurons étoient entrés dans ce complot, & qu'ils auroient déja exécuté leur noir projet, ſi un Ouyatanon ne les avoit trahis. Ces avis, & l'inſulte qu'il venoit de recevoir, lui firent prendre la réſolution de faire la guerre à ces Barbares, & il parut s'y diſpoſer ſérieuſement; mais on fut bien étonné de voir que tous ſes préparatifs aboutirent à conclurre avec eux un accommodement peu honorable pour lui, & pour la Nation Françoiſe.

Il en arriva ce qui eſt toujours inévitable, quand on mollit avec les Sauvages, ſurtout après les avoir ménacés. Les Miamis garderent mal les conditions du Traité, où ils avoient remarqué de la foibleſſe, & le Commandant François ſe vit enfin obligé de marcher contr'eux à la tête de quatre cent Hommes, partie François & partie Sauvages. Ils ſe défendirent aſſez bien; mais ils furent forcés dans leur rétranchement, & n'ayant plus de reſſource, que dans la clémence du Vainqueur, ils ſe soûmirent à tout ce qu'on exigea d'eux, & pour empêcher que dans la ſuite ils ne fiſſent quelque nouvelle ſottiſe, qui nous mît dans la néceſſité de les pouſſer à bout, on jugea à propos de leur renvoyer leur Miſſionnaire.

Les Cantons Iroquois gardoient toujours exactement la neutralité; les Miſſionnaires y contribuoient ſans doute beaucoup par leur vigilance, & par leurs bonnes manieres; mais ils y étoient beaucoup aidés par la bonne conduite du Sieur de Joncaire, & par la bonne intelligence, que cet Officier

Bonne conduite de Joncaire parmi les Iroquois.

1707. entretenoit avec eux. Joncaire adopté par les Tsonnonthouans, & fort aimé des Onnontagués, alloit sans cesse d'un Canton à l'autre ; il avertissoit les Missionnaires de tout, & ne faisoit aucune démarche, que de concert avec eux, & par-là il venoit à bout de rompre toutes les mesures, & de déconcerter toutes les intrigues des Anglois. Il charmoit les Iroquois par sa franchise : il parloit leur Langue aussi-bien qu'eux, ce qui flatte infiniment les Sauvages ; il les gagnoit par ses libéralités ; il s'en faisoit estimer par sa hardiesse, & il sçavoit prendre son parti, sans hésiter, dans les occasions, où il falloit qu'il se décidât promptement ; qualités essentielles dans la situation, où il se trouvoit.

Les Iroquois Chrétiens se laissent séduire par le Gouverneur d'Orange.

Mais tandis qu'on réussissoit si bien à empêcher les Iroquois Idolâtres de prendre parti avec les Anglois contre nous, le Gouverneur d'Orange négocioit avec presqu'autant de succès auprès des Iroquois Chrétiens & domiciliés dans la Colonie. Il y avoit déja quelque tems, qu'on remarquoit un rélâchement sensible dans la piété de ces Néophytes, & on ne pouvoit l'attribuer qu'à l'yvrognerie, dont il n'étoit presque plus possible de les guérir. Car malgré les défenses réitérées du Roy & les diligences du Gouverneur de Montreal, le commerce de l'eau-de-vie avoit repris vigueur, & on commença de s'appercevoir qu'il n'y avoit plus tant à compter sur les Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne, à l'occasion d'un grand Parti de guerre, qui se forma au commencement du printems de l'année suivante, pour aller du côté de Baston.

Projet d'un grand Parti de guerre.

Cette Expédition avoit été résoluë dans un grand Conseil tenu à Montreal avec les Chefs de tous les Sauvages Chrétiens établis dans la Colonie, & d'autres Abénaquis en de-

1708. voient être avec cent Canadiens choisis, outre un grand nombre de Volontaires, la plûpart Officiers dans nos Troupes, ce qui faisoit en tout quatre-cent Hommes. MM. de St Ours des Chaillons, & Hertel de Rouville devoient commander les François, & le Sr Boucher de la Perriere devoit conduire les Sauvages. Comme il étoit important que ce projet fût tenu secret jusqu'au moment du départ des Guerriers, & que la marche fût prompte, il fut reglé que les deux premiers Commandans prendroient leur route par la Riviere de S. François, avec les Algonquins, les Abénaquis de Bekancourt, & les Hurons de Lorette, & que la Perriere

1708.

avec les Iroquois iroient par le Lac Champlain ; que tous se rendroient au Lac *Nikisipique*, & que les Sauvages Voisins de l'Acadie s'y trouveroient au tems marqué.

Les Iroquois & les Hurons abandonnent les François.

Divers incidens penserent rompre l'Entreprise, & differerent le départ des Guerriers. Enfin le vintsixiéme de Juillet ils se mirent en marche ; mais des Chaillons & Rouville étant arrivés à la Riviere de S. François, eurent avis que les Hurons étoient retournés sur leurs pas, parce qu'un d'entr'eux ayant été tué par mégarde, apparemment à la chasse, ce malheur fit croire aux autres que leur Expédition seroit funeste pour eux. Les Iroquois, que la Perriere menoit par le Lac Champlain, suivirent bientôt cet exemple, prenant pour prétexte que quelques-uns des leurs étoient malades, & que la maladie pourroit bien se communiquer à toute l'Armée.

Les Abénaquis ne se trouvent point au rendez-vous.

M. de Vaudreuil, à qui les Commandans écrivirent cette désertion, en lui demandant ses ordres, leur répondit que, quand les Algonquins & les Abénaquis de Bekancourt les abandonneroient aussi, ils ne laissassent pas de continuer leur route, & qu'ils fissent plûtôt une irruption sur quelque endroit écarté, que de revenir sans rien faire. Des Chaillons communiqua cette Lettre aux Sauvages, qui lui jurerent de le suivre par tout, où il voudroit les mener ; ils partirent donc au nombre de deux-cent, & après avoir fait cent cinquante lieuës par des chemins impratiquables, ils arriverent au Lac Nikisipique, où ils ne trouverent point les Abénaquis, Voisins de l'Acadie, lesquels avoient été obligés de tourner leurs armes ailleurs.

Prise d'une Bourgade Angloise.

Ils prirent alors le parti de marcher contre un Village appellé *Hewreuil*, composé de vintcinq, à trente Maisons bien bâties, avec un Fort, où logeoit le Gouverneur. Ce Fort avoit une Garnison de trente Soldats, & il y en avoit au moins dix dans chaque Maison. Ces Troupes ne faisoient que d'arriver dans ce lieu, & y avoient été envoyées par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, qui, sur l'avis de la marche des François, avoit envoyé de pareils Détachemens dans toutes les Bourgades de ce Canton.

Nos Braves ne furent point déconcertés en apprenant qu'on étoit si bien préparé à les recevoir, & ne pouvant plus compter sur la surprise, ils crurent pouvoir y suppléer par leur valeur. Ils reposerent tranquillement toute la nuit, & le lende-

1708. une heure après le Soleil levé, ils se mirent en ordre de bataille. Rouville fit alors un petit Discours aux François pour exhorter tous ceux, qui pourroient avoir eu quelque démêlé entr'eux, à se réconcilier sincérement, & à s'embrasser, ce qu'ils firent tous. Ils firent ensuite leur priere, & marcherent contre le Fort. Ils y trouverent beaucoup de résistance; mais ils y entrerent enfin l'épée & la hache à la main, & y mirent le feu.

Toutes les Maisons se défendirent aussi très-bien, & eurent le même sort. Il y eut environ cent Anglois de tués dans ces différentes attaques; plusieurs autres, qui attendirent trop tard à sortir du Fort & des maisons, y furent brûlés, & le nombre des Prisonniers fut considérable. Pour ce qui est du butin, il n'y en eut point, on n'y songea que quand tout eut été consumé par les flammes. D'ailleurs on entendoit déja de tous les Forts & de tous les Villages voisins le son des tambours & des trompettes; & il n'y avoit pas un moment à perdre pour assûrer la retraite.

Les Vainqueurs tombent dans une embuscade.

Elle se fit avec beaucoup d'ordre, chacun n'ayant pris de vivres que ce qu'il lui en falloit pour le retour. Cette précaution étoit encore plus nécessaire, qu'on ne croyoit. Les Nôtres avoient à peine fait une demie lieuë, lorsqu'en entrant dans un Bois, ils tomberent dans une embuscade, que leur avoient dressée soixante & dix Hommes, lesquels avant que de se découvrir, tirerent chacun leur coup. Nos Braves essuyerent cette décharge sans branler, & par bonheur elle ne fit pas un grand effet. Cependant tous les derrieres étoient déja remplis de Gens de pied & de Cheval, qui les suivoient de près, & il n'y avoit point d'autre parti à prendre, que de passer sur le ventre à ceux, qui venoient de tirer.

Elle est forcée.

On le prit sans balancer, chacun jetta son pacquet de vivres, & presque toutes ses hardes, & sans s'amuser à tirer ils en vinrent d'abord aux armes blanches. Les Anglois étonnés d'une attaque si brusque, faite par des Gens, qu'ils croyoient avoir mis en désordre, s'y trouverent eux-mêmes, & ne purent se remettre. De sorte qu'à la réserve de dix, ou douze, qui gagnerent au pied, tous furent tués, ou pris.

Nescambiouit, qui étoit revenu de France l'année précédente, combattit toujours auprès des Commandans; il fit merveille avec un sabre, dont le Roy lui avoit fait présent,

1708.

& reçut un coup de feu au pied. Nous eûmes dans les deux actions dix-huit Hommes blessés, trois Sauvages & cinq François tués, & du nombre des Morts furent deux jeunes Officiers de grande esperance, Hertel de Chambly, Frere de Rouville, & VERCHERES. Plusieurs Prisonniers faits à l'attaque d'Hewreuil se sauverent pendant le dernier combat.

Belle action de quelques Officiers.

Tous les autres se louerent beaucoup des bons traitemens, qu'ils avoient reçus de leurs Vainqueurs pendant la retraite, qui se fit sans aucun accident après la rencontre, dont je viens de parler; & divers traits, que l'on racontoit de quelques-uns des Officiers & des Volontaires, leur firent encore plus d'honneur, que les preuves éclatantes, qu'ils avoient données de leur bravoure. J'en fus instruit des premiers, parce que je me trouvai à Montreal sur le Port même, lorsque le Parti y débarqua vers la mi-Septembre. On donnoit surtout de grandes louanges au Sieur Dupuys, Fils du Lieutenant Particulier de Quebec, lequel avoit poussé l'humanité jusqu'à porter une bonne partie du chemin la Fille du Lieutenant de Roy d'Hewreuil, qui ne pouvoit presque point marcher.

Nouvelle intrigue du Gouverneur d'Orange.

On étoit surpris en Canada de l'inaction, où demeuroit la Jeunesse Angloise, beaucoup plus nombreuse que la Françoise, & on en demanda la raison à un des Prisonniers. Sa réponse découvrit la véritable cause, qui avoit fait relâcher les Iroquois, que la Perriere conduisoit à la derniere Expédiion. Cet Homme dit que ce n'étoit pas la faute des jeunes Gens de sa Nation, s'ils n'étoient pas venus cette année en Parti contre les François; que plus de cinq cent des plus alertes en avoient demandé la permission au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, & l'avoient obtenuë; mais que, comme ils étoient sur le point de se mettre en marche, ils avoient reçu un contr'ordre sur une Lettre du Gouverneur d'Orange à son Général.

Infidélité des Iroquois Chrétiens.

Dans cette Lettre, ajoûta-t-il, le Gouverneur mandoit qu'à ce coup il étoit Maître des Iroquois Chrétiens, qui lui avoient assûré qu'aucun Sauvage n'iroit plus en guerre contre les Anglois; qu'ainsi il étoit inutile de faire aucune dépense pour attaquer les François, qui réduits à eux seuls n'étoient pas en état de rien entreprendre; de sorte qu'on pouvoit se promettre que les Colonies Angloises jouïroient desormais d'une tranquillité parfaite, qui étoit tout ce qu'on y souhaitoit.

1708.

Ce même Prisonnier dit encore qu'on avoit cru à Hewreuil & dans tous les Cantons, que le Parti, qui désola ce Village, n'étoit qu'un Détachement d'un Corps de seize cent Hommes, dont le Gros n'étoit pas loin; que la même chose s'étoit dite à Baston, & que dans toute la Nouvelle Angleterre on étoit continuellement sous les armes, ce qui fatiguoit beaucoup les Habitans. Enfin on apprit d'un autre Prisonnier que le Gouverneur d'Orange avoit fait depuis peu des présens considérables aux Iroquois Chrétiens.

Ils réparent leur faute.

Ces Sauvages furent extrêmement mortifiés de se voir ainsi découverts, & plus encore du mépris, que le Marquis de Vaudreuil avoit affecté de leur témoigner, lorsqu'ils eurent abandonné le Sieur de la Perriere; car il s'étoit contenté de leur faire dire que, puisqu'ils aimoient tant la Paix, ils pouvoient dorénavant demeurer tranquilles sur leurs nattes, & qu'il se passeroit fort bien d'eux. Ils en furent picqués au vif, & leur dépit eut tout l'effet, que le Général en avoit esperé. Ils leverent plusieurs Partis de guerre; les Abénaquis de Bekancourt, dont, malgré ce qu'en avoit dit M. Schuiler, on n'avoit pas soupçonné la fidélité, & qui venoient de donner de si bonnes preuves de leur attachement à nos intérêts, se joignirent à eux, & les uns animés par leurs derniers succès, les autres par le désir de réparer leur faute, porterent la désolation dans plusieurs Quartiers de la Nouvelle Angleterre.

Ce qui se passe entre M. de Vaudreuil & le Gouverneur d'Orange.

Le Général de son côté se plaignit vivement au Gouverneur d'Orange de ce que tandis qu'il laissoit en repos son Pays, & toute la Nouvelle York par considération pour les Hollandois, & pour lui personnellement, & cela dans la vûë de faire garder aux Iroquois une neutralité, qui n'étoit pas moins avantageuse aux Colonies Angloises, qu'à la Nouvelle France; non-seulement il ne cessoit de solliciter les Cantons à reprendre les armes, & faisoit construire un Fort dans celui d'Agnier; mais qu'il travailloit encore à lui débaucher les Sauvages domiciliés dans le centre de la Colonie Françoise. Schuiler ne répondit rien sur le premier article; mais voici quelle fut sa réponse sur le second:

» Pour ce qui est du Collier, que j'ai envoyé à dessein d'em-
» pêcher les Sauvages de prendre parti dans la guerre, qui se
» fait contre le Gouvernement de Baston, il faut que j'avouë
» le fait; mais j'y ai été poussé par une charité Chrétienne. Je

n'ai

n'ai pu me dispenser de croire qu'il étoit de mon devoir en- « 1708.
vers Dieu & mon prochain de prévenir, s'il étoit possible, «
ces cruautés barbares & payennes, qui n'ont été que trop «
souvent exercées sur les malheureux Peuples de ce Gouver- «
nement-là. Vous me pardonnerez, Monsieur, si je vous dis «
que je sens mon cœur se soulever, quand je pense qu'une «
guerre, qui se fait entre des Princes Chrétiens, obligés aux «
Loix les plus exactes de l'honneur & de la générosité, dont «
leurs nobles Ancêtres leur ont donné de si beaux exemples, «
dégénére en une barbarie Sauvage & sans bornes. Je ne puis «
concevoir qu'il soit possible de mettre fin à la guerre par de «
semblables voyes, & je voudrois que tout le Monde pensât «
comme moi sur ce sujet. «

Pitre Schuiler étoit un fort honnête Homme, & il n'exprimoit ici que ses véritables sentimens; mais il étoit assez instruit de ce qui s'étoit passé depuis cinquante ans dans cette partie de l'Amérique, pour sçavoir que c'étoit les Anglois, qui nous avoient réduits à la dure nécessité de laisser agir nos Sauvages, comme ils faisoient dans la Nouvelle Angleterre. Il ne pouvoit ignorer les horreurs, ausquelles s'étoient portés les Iroquois à leur instigation pendant la derniere guerre; qu'à Baston même les François & les Abénaquis, qu'on y retenoit Prisonniers, y étoient traités avec une inhumanité peu inférieure à cette barbarie, dont il se plaignoit si amérement; que les Anglois avoient plus d'une fois violé le droit des Gens, & les capitulations signées dans les meilleures formes, tandis que les Prisonniers de cette Nation ne recevoient que de bons traitemens de notre part & de celle de nos Alliés.

Il étoit encore aisé de lui prouver que, ni les François, ni les Sauvages de leur Parti, n'avoient jamais exercé les cruautés, qu'il leur reprochoit, que par represailles; & qu'avant que de se résoudre à prendre cette voye pour faire cesser la barbarie, dont les Iroquois usoient contre nos Officiers, nos Missionnaires, & nos Habitans, & les mauvais traitemens, que les Bastonnois faisoient souffrir à nos Alliés, & à nous-mêmes, on avoit lontems laissé couler bien des larmes à tout ce que la Nouvelle France avoit de plus illustre. Mais en quoi il étoit lui-même inexcusable, c'est que dans le tems, qu'il vouloit arracher les armes des mains des Iroquois Chrétiens, il usoit de toutes sortes de moyens pour engager les Iroquois

1708. Idolâtres à les prendre contre nous, quoiqu'il ne pût douter que ceux-ci ne portassent beaucoup plus loin que ceux-là ces fureurs, qu'il déteſtoit.

Les Anglois veulent nous débaucher les Sauvages de la Louiſiane.

Ce n'étoit pas ſeulement en Canada que les Anglois cherchoient à nous faire des Ennemis des Sauvages, dont nous avions toujours ſçu, beaucoup mieux qu'eux, nous attirer l'eſtime & l'affection. La Colonie de la Louiſiane étoit encore dans ſa premiere enfance; rien n'étoit plus foible, que les deux, ou trois Etabliſſemens, que nous y avions. Il eſt vrai qu'ils n'avoient rien à craindre de la part des Habitans naturels du Pays: on les traitoit bien, ils paroiſſoient contens de nous, & c'étoit peut-être ce qui nous retenoit dans une ſécurité, dont un peu plus de prudence auroit corrigé l'excès.

Mais les Anglois de la Caroline ne laiſſerent pas de prendre de grands ombrages de ces nouveaux Etabliſſemens, & l'on découvrit cette même année que les Tchactas, nos plus fidéles Alliés, avoient reçu de la part de la Reine de la Grande Bretagne des préſens, & que le motif de cette libéralité étoit d'obtenir de ces Sauvages un paſſage libre ſur leurs Terres aux Troupes Angloiſes, pour engager les autres Nations à demeurer au moins Neutres, ou pour les détruire, ſi elles le refuſoient. M. D'ARTAGUETTE, qui exerçoit alors dans cette Colonie l'Emploi de Commiſſaire Ordonnateur, & qui informa M. de Pontchartrain de ce que je viens de dire, ajoûtoit que deux Voyageurs François paſſant chez les Yaſous, y avoient rencontré un Anglois, qui avoit la valeur de vintcinq mille écus de préſens deſtinés à traiter pour le même ſujet avec ces Sauvages, & avec les Illinois. On ſçut encore que dans les Harangues, dont on accompagnoit ces préſens, on leur diſoit que ce qu'ils voyoient de François parmi eux, étoient les reſtes fugitifs d'une Nation détruite par les Anglois.

C'eſt ainſi que nos Ennemis mettoient tout en uſage pour ſe dédommager des pertes & des affronts, qu'ils avoient eſſuyés pendant cette Campagne dans la Nouvelle Angleterre, & dans l'Acadie; mais ils reçurent au milieu de l'hyver ſuivant un bien plus grand échec encore dans l'Iſle de Terre-Neuve, & qui acheva de les ruiner de reputation dans l'eſprit de toutes les Nations de ce Continent.

J'ai déja obſervé que le centre & les Magaſins de tous les

1709.

Etablissemens des Anglois dans cette Isle, étoient dans la Baye de S. Jean. M. de St. Ovide, Lieutenant de Roy de Plaisance (*a*), & Neveu de M. de Brouillan, qui en avoit été Gouverneur, proposa à M. de COSTEBELLE, qui l'étoit alors, d'en faire la conquête, & ajoûta qu'il la feroit à ses dépens. Son projet ayant été approuvé, il assembla cent vint-cinq Hommes, Sauvages, Habitans & Matelots, ausquels se joignirent vint Soldats, nouvellement arrivés de l'Acadie sous la conduite du Sieur RENOU, Lieutenant: M. de Costebelle lui en donna encore vint-quatre de sa Garnison, commandés aussi par un Lieutenant; & M. de la RONDE, qui s'étoit déja distingué à la défense du Port Royal, voulut l'accompagner en qualité de simple Volontaire.

Projet d'une Expédition en Terrre-Neuve.

Le plus court étoit de faire le voyage par Mer, & c'étoit le dessein du Commandant du Parti; mais les vents contraires l'ayant arrêté jusqu'au quatorziéme de Décembre, il ne voulut pas attendre plus lontems, & ce jour-là-même il se mit en marche sur les neiges. Le vintiéme il arriva au fond de la Baye de Sainte Marie, où M. de Costebelle avoit envoyé deux doubles Chaloupes, afin que nos Braves pussent traverser un bras de Mer de quatre à cinq lieuës de large, qui leur épargnoit deux journées d'un chemin très-rude; ils en profiterent, & le dernier jour de l'année ils arriverent à cinq lieuës de S. Jean, sans avoir été découverts; mais non sans avoir essuyé bien des contradictions de la part de quelques Personnes, qui ne vouloient pas de bien à St. Ovide, & qui sembloient ne l'avoir voulu accompagner, que pour faire échouer son Expédition.

Attaque & prise de Saint Jean.

Comme elle ne pouvoit réussir que par la surprise, avant que d'aller plus loin, on prépara tout ce qui étoit nécessaire pour attaquer en arrivant. Cela se fit avec une diligence incroyable, & dès le lendemain premier jour de l'année, deux heures avant le jour, le Commandant se rendit à la faveur d'un beau clair de Lune au fond du Havre de S. Jean, d'où il observa tout fort à son aise. Il marcha ensuite, conduit par de mauvais Guides, dont il auroit dû se défier, & qui ne cherchoient qu'à lui faire manquer son coup.

Dès qu'il se fut aperçu de leur perfidie, il passa du centre, où il étoit, à l'Avantgarde, où étoient les Volontaires, & se

(*a*) Depuis Gouverneur de l'Isle Royale.

1709. mit à leur tête, laiſſant à la place, qu'il venoit de quitter, le Sieur DESPENSENS, qui faiſoit l'Office de Major. Il fut découvert de trois-cent pas du Fort, qu'il vouloit attaquer, de ſorte que, comme il aprochoit de la premiere Paliſſade, on lui tira quelques coups de fuſil. Quelques-uns de ſes Volontaires l'abandonnerent alors, ce qui ne l'empêcha point de pénétrer juſqu'au chemin couvert, dont heureuſement pour lui on avoit oublié de fermer la porte. Il y entra, en criant *Vive le Roy*, & ce cri, qui ranima le courage de ſes Gens, fit perdre entiérement cœur aux Anglois. Il laiſſa quinze, ou ſeize Hommes à la garde du chemin couvert, traverſa le foſſé malgré le feu de deux autres Forts, qui lui bleſſa dix Hommes; planta deux échelles contre le Rempart, qui avoit vint pieds de haut; & y monta avec ſix Hommes, dont trois furent dangereuſement bleſſés en montant.

Dans ce moment Deſpenſens arriva avec le Corps, qu'il commandoit, & des échelles, qu'il planta d'abord. Il monta le premier, & entra lui troiſiéme, ou quatriéme dans le Fort. Renou, JOHANNIS, du Pleſſis, la Cheſnaye, d'Argenteuil, & d'Aillebout, ſon Frere, ſuivirent de prés ce brave Homme; les uns ſe rendirent Maîtres du Corps de garde, les autres de la maiſon du Gouverneur, d'autres coururent au Pont levis, qui faiſoit la communication du Fort des Habitans avec celui-ci, qu'on appelloit *le Fort Guillaume*, & le Gouverneur, qui alloit y faire paſſer trois-cent Habitans, fut bleſſé de trois coups, & renverſé.

Deſpenſens fit auſſitôt baiſſer le Pont levis, & ouvrir le guichet. Alors tout le reſte de l'Armée entra, & les Anglois demanderent quartier. Ainſi en moins d'une demie-heure les François ſe trouverent Maîtres de deux Forts, dont chacun auroit pû arrêter lontems une Armée entiere; car il y avoit dans l'un dix-huit canons en batterie, quatre mortiers à bombes, vint à grenades, & plus de cent Hommes de Garniſon, commandés par un très-brave Homme. L'autre avoit ſix-cent Habitans, bien rétranchés, tout prêts à venir au ſecours du premier Fort; mais une porte ſouterraine, par où ils avoient compté de paſſer, quand il en ſeroit tems, ſe trouva ſi bien fermée, qu'on ne put l'enfoncer aſſez tôt. Il en reſtoit un troiſiéme plus petit à l'entrée du Port, mais de l'autre côté: M. de St. Ovide l'envoya ſommer, & le Commandant demanda

1705-10.

vintquatre heures pour répondre : on les lui accorda, & ce terme écoulé, il se rendit, quoiqu'il eût quatre-vint Hommes dans une bonne Place, des vivres pour plusieurs mois, une assez belle Artillerie, de gros canons, un mortier à bombe, & une voute à l'abri des bombes.

M. de S. Ovide, après s'en être rendu Maître, dépêche un Courrier à Plaisance & un Navire en France.

Dès que St. Ovide se vit Maître de St. Jean, il dépêcha un Exprès à M. de Costebelle, pour l'informer de l'heureux succès de son Entreprise. Ayant eu ensuite avis que quelques Anglois s'étoient sauvés à Belle-Isle, qui n'est qu'à cinq lieuës de St. Jean; qu'ils y avoient rencontré un Navire, & qu'ils s'y étoient embarqués pour passer en Angleterre, il crut qu'il étoit à propos que la Cour de France fût aussitôt informée, que celle de Londres, de ce qu'il venoit d'exécuter, outre qu'il étoit bien aise d'en recevoir des ordres sur ce qu'il avoit à faire : ainsi il commanda au Sieur Despensens de monter un petit Bâtiment, qui étoit dans le Havre de St. Jean, & de mettre incessamment à la voile.

Cette démarche déplut au Gouverneur de Plaisance, qui ignoroit le départ des trois Anglois pour l'Europe, & qui étoit persuadé que la prise de St. Jean étant ignorée en Angleterre, il en partiroit à l'ordinaire des Vaisseaux pour ce Port, dont il seroit aisé de se rendre Maître. Ce fut au moins la premiere réfléxion, qu'il fit, ou le prétexte, dont il se servit, pour blâmer son Lieutenant du Roy. Il changea ensuite de pensée, & jugea qu'il étoit assez inutile de consulter la Cour, pour sçavoir, si on devoit garder S. Jean, parce que la chose lui paroissoit impossible, sans dégarnir Plaisance, qui depuis un an étoit ménacé d'un siége. Il ne croyoit pas d'ailleurs le Roy disposé à lui envoyer assez de Forces pour défendre en même tems sa Place, & se maintenir dans un Port éloigné, & aussi difficile à garder, que S. Jean.

S. Jean est abandonné.

Il manda donc à S. Ovide de faire démolir les Forts, & de se rendre à Plaisance au plus tard à la fin de Mars. Il lui envoya une Fregate pour y embarquer le Gouverneur, l'Ingénieur & la Garnison de ces mêmes Forts, avec les munitions de guerre, qu'on y avoit trouvées en très-grande quantité, parce qu'un Parti de trois-cent Anglois étoit sur le point de se mettre en marche pour surprendre Plaisance. Les Prisonniers & les effets, qu'on ne put embarquer sur la Fregate, furent mis à rançon; & M. de S. Ovide, qui ne deman-

1709-10.

doit que cent Hommes, pour conserver sa conquête, & pour achever celle de toute la Côte Orientale de Terre-Neuve, non-seulement eut le chagrin de se voir contraint de tout abandonner; mais il eut encore celui d'apprendre que la Cour, après avoir été d'abord de l'avis du Gouverneur de Plaisance, étoit revenue au sien, lorsqu'il n'en étoit plus tems.

M. de Vaudreuil trompé par un Iroquois.

On ne sçavoit pas encore à Quebec la prise de S. Jean, lorsqu'on y fut informé de plusieurs endroits qu'il se faisoit à Baston un grand armement, qui devoit être fortifié d'une Escadre d'Angleterre, pour attaquer le Canada, & qu'on assembloit dans la Nouvelle York une Armée de deux mille Hommes, qui devoit d'abord s'emparer de Chambly, & tomber ensuite sur Montreal, qui n'en est éloigné que de cinq lieuës. Il y avoit déja plus d'un an, que le P. de MAREUIL (*a*), Missionnaire à Onnontagué, avoit donné avis au Gouverneur Général que les Iroquois étoient vivement sollicités de se déclarer contre nous, & qu'un de ces Sauvages, fort autorisé dans ce même Canton, étoit l'Auteur secret de cette intrigue; mais cet avis n'avoit pas trouvé créance auprès de M. de Vaudreuil, trop prévenu en faveur du perfide Iroquois.

Les Cantons se déclarent contre nous.

Cependant le Traité fut conclu à Onnontagué même; les seuls Tsonnonthouans n'y entrerent point, & la guerre fut chantée dans les quatre autres Cantons. Un Parent du Gouverneur d'Orange en avertit de bonne heure le P. de Mareuil, qui avoit déja reçu ordre de son Supérieur de sortir d'Onnontagué; mais ce Missionnaire ne pouvant retourner dans la Colonie, parce que les chemins en étoient déja infestés de Partis Ennemis, fut contraint d'accepter les offres du Hollandois, dont je viens de parler, qui lui avoit offert une retraite à Orange. Il y fut retenu Prisonnier; mais à cela près il eut tout lieu de se louer du Gouverneur, qui lui fit un très-bon accueil, & le traita avec beaucoup de distinction.

Diligences de M. de Vaudreuil.

Il fut ensuite appellé à Manhatte, & dans tous les lieux, où il passa, il fut témoin des préparatifs des Anglois pour l'Expédition de Chambly. M. de Vaudreuil en eut bientôt des nouvelles certaines, qui l'obligerent à monter à Montreal au mois de Janvier, après avoir donné ses ordres pour mettre la Capitale en état de défense, & pour faire tenir les Troupes

(*a*) Il est mort en 1742. au College de Louis-le-Grand.

& les Milices prêtes à marcher au premier ſignal. Il leva en même tems un Parti de deux-cent cinquante Hommes, qu'il envoya vers le Lac Champlain ſous la conduite de Rouville; mais cet Officier n'y ayant point eu de nouvelles de l'Ennemi; & n'ayant pas ordre d'aller plus loin, revint à Montreal ſans rien faire. 1709-10.

Le dixiéme de May le Sieur VESCHE, qui en 1705. avoit ſondé tous les paſſages difficiles du Fleuve S. Laurent, ſous prétexte de venir à Quebec traiter de l'échange des Priſonniers, arriva d'Angleterre à Baſton, d'où il ſe rendit en poſte à Manhatte, pour y preſſer la levée des Troupes, qui devoient agir du côté de Montreal. On en fut bientôt inſtruit dans cette Ville, & on y apprit même que Veſche avoit préſenté à la Reine de la Grande Bretagne un Mémoire fort ample, où il faiſoit voir la facilité de conquerir le Canada, & l'utilité, que l'Angleterre pouvoit retirer de cette conquête.

Préparatifs des Anglois pour attaquer la Colonie.

On ajoûtoit que Sa Majeſté Britannique avoit agréé ſon projet, & lui avoit promis, s'il réuſſiſſoit, le Gouvernement de la Nouvelle France; qu'elle faiſoit armer dans ſes Ports dix gros Navires, & dix autres plus petits; que cette Flotte devoit porter ſix mille Hommes de Troupes reglées, qui ſeroient commandées par M. MACARDI, Creature du Duc de MARLBOROUG; que deux milles Anglois & autant de Sauvages devoient attaquer le Gouvernement de Montreal, & que leur rendez-vous étoit marqué à la Riviere *du Chicot*, à deux lieuës du Lac Champlain, où ils conſtruiroient leurs Canots & leurs Batteaux, pour deſcendre enſuite à Chambly.

Sur ces Nouvelles M. de Vaudreuil aſſembla un grand Conſeil de guerre, où il fut réſolu de marcher inceſſamment vers la Nouvelle York, pour diſſiper l'orage, qui s'y formoit, afin que la Colonie raſſûrée de ce côté-là, pût réunir toutes ſes Forces contre la Flotte Angloiſe, ſi elle venoit à Quebec. Il n'y avoit pas, ce ſemble, un moment à perdre, pour exécuter cette réſolution, & M. de Ramezay, Gouverneur de Montreal, s'offrit de ſe charger de l'exécution; mais ſon offre ne fut pas acceptée d'abord, & l'on n'en peut guéres aporter d'autre raiſon, que le peu de concert, qu'il y avoit entre lui & le Gouverneur Général. M. de Vaudreuil ſe contenta de détacher M. de SABREVOIS, Capitaine, avec trente Hommes,

M. de Ramezay marche contr'eux.

1709-10. pour aller au devant de Rouville, qui n'étoit pas encore de retour, & pour faciliter sa retraite.

Deux mois après, comme on ne doutoit plus que les Anglois ne fussent en marche avec un grand nombre d'Iroquois & de Mahingans, & qu'on avoit même eu avis qu'ils avoient bâti plusieurs Forts de distance en distance depuis Orange jusqu'au Lac du S. Sacrement; M. de Vaudreuil ceda enfin aux instances du Gouverneur de Montreal. Il lui donna quinze cent Hommes, parmi lesquels il y avoit cent Soldats; le reste étoit composé de Milices & de Sauvages, & plusieurs Officiers voulurent l'accompagner. La plûpart s'étoient déja distingués en plusieurs rencontres; mais ils ne firent pas en cette occasion tout ce qu'on attendoit d'eux.

Peu de Succès de cette Expédition, & quelle en fut la cause.

Tout étant ainsi reglé, le Général descendit à Quebec, pour presser les travaux, qu'on y faisoit par son ordre, & pour y arrêter tous les Navires, qui arriveroient de France, afin de s'en servir au besoin. Le vinthuit de Juillet M. de Ramezay partit de Montreal, son Avantgarde conduite par M. de Montigny, Capitaine, étoit composée de cinquante François & de deux cent Abénaquis, & soûtenuë par Rouville avec cent Canadiens. Après eux marchoient cent Soldats des Troupes du Roy, sous les ordres de M. de la Chassaigne. Le Gouverneur de Montreal suivoit à la tête de cinq cent Canadiens, distribués en cinq Compagnies, commandées par MM. de S. Martin, des Jordis, de Sabrevois, DE LIGNERY, & des Chaillons. Les Iroquois Chrétiens faisoient l'Arrieregarde, sous la conduite de Joncaire. Des Outaouais & des Nipissings étoient sur les aîles.

L'Armée fit quarante lieuës en trois jours, gardant toujours l'ordre, que je viens de marquer; & il est indubitable que, si elle fût allée jusqu'au Camp des Ennemis, elle en auroit eu très-bon marché; mais le peu de concert entre les Officiers & le Commandant, le défaut de subordination dans les Troupes, qui en est une suite nécessaire, & de faux avis, qui furent donnés à M. de Ramezay, firent échouer une Entreprise, dont le succès paroissoit immanquable. Après qu'on eut mis en déroute un Détachement de cent dix-sept Hommes, qui s'étoient trop avancés, & dont le Conducteur fut tué, le bruit se répandit qu'un Corps d'environ cinq mille Hommes n'étoit pas loin, & s'étoit assez bien rétranché.

Les

1709-10.

Les Sauvages déclarerent en même tems que leur sentiment n'étoit pas qu'on allât plus avant, & qu'il leur paroissoit beaucoup plus à propos de défendre les Postes avancés, que d'aller chercher si loin un Ennemi, qui avoit eu tout le loisir de bien fortifier son Camp, & qui pouvoit encore être secouru par toute la Jeunesse d'Orange & de Corlar : sur quoi le Conseil de guerre fut assemblé, & il y fut résolu tout d'une voix de se retirer. Ce fut pour le Gouverneur de Montreal une nécessité de se conformer à cette Déliberation ; & ce qui l'y détermina fut bien moins la defense, qu'il avoit de s'exposer à une grande action, s'il n'y étoit forcé, que la crainte de n'être pas secondé de tous ceux, qui étoient sous ses ordres.

M. de Vaudreuil campe à Chambly.

Vers la mi-Septembre, étant de retour à Montreal, il eut avis par un Iroquois, nouvellement arrivé du Camp des Ennemis, que deux mille cinq cent Hommes étoient en marche pour aller bâtir un nouveau Fort à l'extrémité du Lac du S. Sacrement, & qu'il s'en étoit détaché six-cent pour s'emparer d'un Poste sur le Lac Champlain, d'où ils pouvoient venir en deux jours à Chambly. Il fit aussitôt partir ce même Sauvage pour Quebec, où étoit M. de Vaudreuil, & ce Général, qui ne voyoit plus aucun lieu de craindre d'être assiégé dans la Capitale, s'embarqua sur le champ pour Montreal, y assembla un Corps considerable de Troupes & de Milices, avec lequel il alla se poster à Chambly, où il demeura quelque tems, sans entendre parler des Ennemis.

Il fit ensuite deux Détachemens de cinquante Hommes chacun, sous les ordres de Des Chaillons & de Montigny, pour observer les Ennemis. Ces deux Officiers approcherent fort près de leurs rétranchemens ; Montigny alla même avec deux Sauvages compter & mesurer leurs Canots, & des Abénaquis de sa Troupe s'étant avancés entre les deux plus grands Forts, casserent la tête à deux Anglois, qui alloient de l'un à l'autre.

Les Ennemis se retirent.

Quelque tems après on eut nouvelle que l'Ennemi avoit brûlé ses Canots, & réduit en cendres tous ses Forts, & s'étoit retiré avec beaucoup de confusion, en maudissant Vesche, qui étoit l'Auteur d'une si malheureuse Expédition. Elle fut en effet des plus funestes aux Anglois ; mais on ne sçut pas sitôt, ni toute la grandeur de la perte, qu'ils firent en

1709-10. cette occasion, ni quelles en avoient été les véritables causes.

Le bruit courut d'abord que ce qui les avoit obligés à faire retraite, étoit la crainte d'avoir bientôt sur les bras M. de Vaudreuil avec toutes les Forces de la Colonie Françoise, & il est vrai que, quand on eut appris à Corlar que le Gouverneur Général étoit à Chambly avec un Corps considérable de Troupes, la frayeur y fut si grande, qu'on fit entrer dans la Place tous les Gens de la Campagne; mais cette frayeur étoit en partie causée par la ruine entiere de l'Armée Ennemie, dont on ne fut bien informé, que par le retour du P. de Mareuil.

Ce qui fit échouer l'Entreprise des Anglois.

Ce Missionnaire ayant été échangé contre un Neveu du Gouverneur d'Orange, on sçut de lui toutes les circonstances de cet événement, & à quoi la Nouvelle France étoit redevable d'avoir échapé au plus grand peril, qu'elle eût encore couru de ce côté-là. J'ai dit que quatre Cantons Iroquois s'étoient déclarés en faveur des Anglois; mais il s'en falloit bien que ces Sauvages prétendissent aider leurs Alliés à chasser les François du Canada. Les Agniers s'étoient ouverts à un Abénaqui sur la nécessité, où ils s'étoient trouvés de prendre parti dans une guerre, dont ils avoient résolu de demeurer Spectateurs paisibles, & dans le grand Conseil, qui fut tenu à Onnontagué dans le tems, que le P. de Mareuil y étoit encore, ce Religieux comprit par le rapport de quelques-uns de ses Emissaires, que les Anglois ne tireroient pas un grand avantage de leur alliance avec les Iroquois.

Politique des Iroquois.

On lui dit que l'Orateur Onnontagué, ou quelqu'un des Anciens de ce Canton, avoit demandé, si on ne se souvenoit plus que leur Nation se trouvant entre deux Peuples puissans, capable chacun de l'exterminer, & qui étoient l'un & l'autre intéressés à le faire, quand ils n'auroient plus besoin de son secours, toute son attention devoit être à les mettre toujours dans l'obligation de la ménager, & par conséquent à empêcher qu'aucune ne prévalût sur l'autre? Que son Discours fit impression sur l'Assemblée, & que la résolution fut prise de se conduire dans l'affaire présente selon la régle de politique, qu'on avoit suivie jusqu'alors.

Ils font périr l'Armée Angloise.

En effet les Iroquois n'eurent pas plûtôt joint l'Armée Angloise, que la croyant assez forte avec eux pour prendre Montreal, ils ne penserent plus qu'aux moyens de la détruire,

& voici de quelle maniere ils s'y prirent. L'Armée étoit campée ſur le bord d'une petite Riviere ; les Iroquois, qui paſſoient preſque tout le tems à la chaſſe, s'aviſerent d'y jetter toutes les peaux des Bêtes, qu'ils écorchoient, un peu au deſſus du Camp ; & bientôt l'eau en fut toute infectée. Les Anglois, qui ne ſe défioient point de cette perfidie, continuerent à boire de cette eau, & elle en fit mourir un ſi grand nombre, que le P. de Mareuil, & deux Officiers, qui l'étoient allé prendre à Orange pour le conduire en Canada, ayant découvert les foſſes, où on avoit enterré les Morts, jugerent que leur nombre montoit à plus de mille. 1709-10.

Ce qui eſt certain, c'eſt que cette mortalité, dont les Anglois ne connurent la cauſe, que lontems après, obligea l'Armée à quitter un lieu ſi funeſte, & où ils comprirent bien qu'ils ne pouvoient éviter d'être entiérement défaits, ſi on s'aviſoit de les y venir attaquer. Ils ſe rendirent à Manhatte, où ils apprirent en arrivant que les Vaiſſeaux d'Angleterre deſtinés à faire le ſiége de Quebec, n'étoient point venus à Baſton ; qu'ils avoient été envoyés à Liſbonne, où le mauvais ſuccès des armes Portugaiſes ſur la Frontiere de Caſtille au commencement de cette Campagne, faiſoit craindre que le Roy de Portugal ne fût contraint de faire ſon accommodement avec l'Eſpagne, s'il n'étoit promptement ſecouru.

Pourquoi la Flotte Angloiſe ne vint point à Quebec.

Enfin l'Hyver ſuivant les Onnontagués envoyerent des Députés à M. de Vaudreuil, pour le prier de les recevoir en ſes bonnes graces. Ils l'aſſûrerent d'abord qu'ils n'avoient eu aucun deſſein de faire du mal aux François ; mais ils ne s'expliquerent point ſur la maniere, dont ils s'y étoient pris pour rendre inutiles les grands préparatifs des Anglois. Ils lui firent obſerver que la guerre n'avoit point été entrepriſe du conſentement unanime des Cantons mêmes, qui avoient pris les armes. Enfin ils crurent le Gouverneur ſi peu irrité contr'eux, qu'ils eurent la confiance de le prier de pardonner aux Hollandois, & ſurtout à M. Schuiler, la rupture de la tréve, aſſûrant qu'il ne leur avoit pas été libre de la garder plus lontems.

Les Iroquois envoyent des Députés à M. de Vaudreuil.

Le fait étoit véritable ; d'ailleurs la ſituation des affaires de la Colonie ne permettoit pas de rejetter les excuſes d'un tel Suppliant, au hazard d'en faire un Ennemi irréconciliable. Les Iroquois le concevoient fort bien, & ils croyoient qu'on

1709-10. devoit leur ſçavoir quelque gré de la démarche, qu'ils faiſoient. De plus cette Nation avoit toujours témoigné qu'elle déſaprouvoit la guerre, que ſe faiſoient les François & les Anglois, & dans une ſeconde audience, que ſes Députés eurent du Général, après que celui, qui portoit la parole, eut marqué ſon chagrin de voir deux Peuples, qu'il eſtimoit, diſoit-il, preſque toujours occupés à s'entre-détruire, il ajoûta avec cette franchiſe, qui n'eſt plus guéres connuë que des Barbares : „ Etes-vous donc yvres les uns & les autres ? Ou „ eſt-ce moi, qui n'ai point d'eſprit ? „

Il propoſa auſſi un échange de Priſonniers entre les Hollandois & les François, & il fut accepté, & exécuté de bonne foy de part & d'autre. M. de Vaudreuil dit enſuite aux Députés que ſes Alliés n'attendoient plus que ſa permiſſion, pour leur déclarer la guerre, & que s'ils vouloient éviter ce malheur, il falloit qu'ils demeuraſſent tranquilles ; qu'au premier mouvement, qu'il leur verroit faire, il laiſſeroit à tous ſes Enfans la liberté de leur courir ſus.

Les Onnontagués étoient à peine partis, qu'on vit arriver des Agniers, qui parlerent à peu près ſur le même ton, & proteſterent qu'ils ne leveroient jamais la hache contre les François ; mais comme la plûpart d'entr'eux s'étoient établis dans le voiſinage d'Orange, où Schuiler avoit trouvé le ſecret de les attirer, M. de Vaudreuil comprit qu'il leur ſeroit difficile de tenir parole, ſi les Anglois de la Nouvelle York faiſoient quelque nouvelle tentative contre la Colonie. Toutefois il reçut bien leurs Députés, & les renvoya fort contens.

Entrepriſe malheureuſe dans la baye d'Hudſon.

La joye, qu'on avoit reſſentie en Canada de voir les grands projets du Sieur Veſche déconcertés, fut un peu troublée par la nouvelle, qu'on y reçut du mauvais ſuccès d'une Entrepriſe du Sieur de Mantet ſur le Fort de Sainte Anne dans la Baye d'Hudſon. Cet Officier y fut tué, & ce fut une perte pour la Colonie. Il paroît que le Gouverneur Général eſſuya quelques reproches à cette occaſion ; car voici comme il s'exprimoit dans une Lettre, qu'il écrivit l'année ſuivante à M. de Pontchartrain :

„ A l'égard de la réuſſite du Parti envoyé dans la Baye d'Hud- „ ſon, ſi cette Entrepriſe n'a pas eu toute celle, que j'avois lieu „ d'eſperer, ce ſont des coups du ſort, dont je ne puis répon-

1709-10.

« dre. Les ordres, que j'avois donnés, étoient très-justes; le « Fort de Quitchitchouen (Sainte Anne) n'est pas imprenable; « le Sieur de Mantet avoit de bons Hommes, des vivres encore « pour quatre mois, il a été jusqu'à la Palissade, sans être dé- « couvert, il a échoué, où mille autres auroient réussi. Ce « n'est pas manque de courage, ni d'expérience; mais pour « avoir trop compté sur la bravoure de ceux, qui étoient avec « lui, & pour n'avoir pas assez fait reconnoître le lieu, avant « que de l'attaquer. Plusieurs de ceux, qui y ont été, m'ont « fait proposer d'y retourner, même avec moins de Monde, & « sans qu'il en coûte rien à Sa Majesté.

Nouvel armement à Baston.

1710.

On apprit de fort bonne heure à Quebec l'année suivante que l'Acadie étoit ménacée de nouveau, & l'on sçut peu de tems après par des Prisonniers Anglois, qu'il étoit arrivé à Baston six Navires de guerre, avec une Galiotte à bombe, & des Troupes de débarquement, pour assiéger le Port Roïal. Quelques-uns de ces Prisonniers ajoûterent que le dessein de la Reine de la Grande Bretagne étoit qu'après la prise de cette Place, l'Escadre, qui en auroit fait la conquête, y passât l'Hyver, pour venir de-là au Printems suivant faire le siége de Quebec, après avoir été renforcée d'une autre Escadre, qui partiroit à ce dessein des Ports d'Angleterre avant la fin de l'Hyver.

Les Iroquois refusent de se déclarer contre nous, & les Abénaquis de demeurer neutres.

Ces avis, qui ne se trouverent que trop fondés, inquieterent moins M. de Vaudreuil, accoûtumé à voir courir presque toutes les années de pareils bruits, que quelques nouvelles insultes faites par nos Alliés aux Iroquois, qui se contenterent néanmoins de lui en demander justice, quoique le Gouverneur de la N. York mît tout en usage pour les engager à reprendre les armes. M. de Vaudreuil leur promit la satisfaction, qu'il souhaitoient, & ils refuserent nettement de se déclarer contre nous.

M. Dudley ne réussit pas mieux auprès des Abénaquis, ausquels il ne demandoit que de demeurer Neutres: ils ne voulurent jamais entendre à aucune sorte d'accommodement avec lui, & pendant toute cette Campagne on ne vit dans toute la Nouvelle Angleterre que des Partis de ces Sauvages, & de François, qui y désolerent un très-grand Pays. M. de Subercase ne s'endormoit pas de son côté. Il avoit attiré en Acadie plusieurs Flibustiers de l'Amérique, & il s'en servit

1710.

utilement pour faire la course sur les Anglois, dont le commerce fut par-là fort dérangé.

Projet de M. de Subercase pour fortifier l'Acadie.

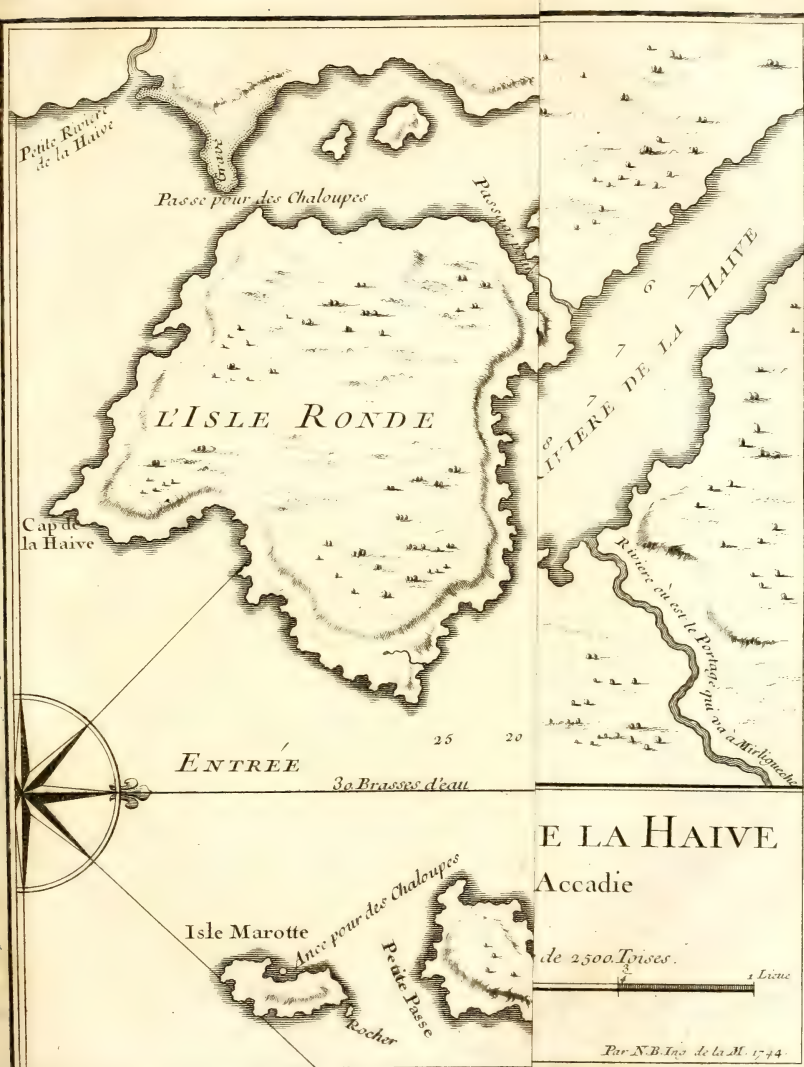
Il en avoit encore tiré un autre avantage, qui fut que les prises faites par ces Armateurs, entretinrent l'abondance dans sa Colonie, & le mirent en état de faire de fort beaux présens aux Sauvages. Ces succès lui firent concevoir le dessein de former un Etablissement considerable au Port de la Héve; mais il n'eut, ni le loisir, ni les moyens d'exécuter ce projet. Les Flibustiers l'abandonnerent, lorsqu'il avoit le plus besoin d'eux; le Ministre de la Marine, auquel il avoit demandé une, ou deux Fregates, pour croiser le long des Côtes de l'Acadie, ne put les lui envoyer, & bientôt après il fallut songer à soûtenir un nouveau siége au Port Royal.

Les Anglois résolus de s'emparer de l'Acadie, à quelque prix, que ce soit.

Quoique les Flibustiers eussent disparu des Côtes de l'Acadie, les Bastonnois ne pouvoient s'assûrer qu'ils n'y reviendroient pas, & ils comprenoient tout le tort, que ces Gens-là pouvoient faire à leur commerce, par la facilité, qu'ils trouvoient toujours à se refugier dans les Ports de cette Province. D'autre part les ravages, que les Abénaquis & les Canadiens continuoient de faire dans la N. Angleterre, avoient mis en fureur les Peuples de la Campagne. Enfin M. Dudley & le Conseil de Baston informés du projet de M. de Subercase, ne douterent point qu'il ne l'exécutât avec le tems, si la paix laissoit la France en possession de l'Acadie; d'où il arriveroit immanquablement que les Anglois n'auroient plus la liberté de faire la pêche dans cette Mer.

Conduite étrange du Gouverneur.

Toutes ces considerations acheverent de déterminer la Cour de Londres à chasser les François du Port Royal, fallût-il y employer toutes les Forces des Colonies Angloises, & même une partie de celles de l'Angleterre. Il y eut en cette occasion quelque chose d'assez incompréhensible dans la conduite du Sieur de Subercase. Il étoit averti depuis lontems qu'il se formoit contre lui un orage, dont tous ceux, qu'il avoit essuyés jusques-là, n'avoient été que de legers préludes. Il demandoit sans cesse du secours à M. de Vaudreuil, & à M. de Pontchartrain. Le premier lui envoya des Soldats & des Officiers; il arriva dans son Port une Recruë destinée pour Quebec, & dont on lui laissa la liberté de disposer autant de tems, qu'il croiroit en avoir besoin; cependant au plus fort du péril il renvoya la Recruë, & les secours venus de Quebec, se plai-



Dheulland Sculp.

1710. utilement pour faire la course sur les Anglois, dont le commerce fut par-là fort dérangé.

Projet de M. de Subercase pour fortifier l'Acadie.

Il en avoit encore tiré un autre avantage, qui fut que les prises faites par ces Armateurs, entretinrent l'abondance dans sa Colonie, & le mirent en état de faire de fort beaux présens aux Sauvages. Ces succès lui firent concevoir le dessein de former un Etablissement considerable au Port de la Héve; mais il n'eut, ni le loisir, ni les moyens d'exécuter ce projet. LesFlibustiers l'abandonnerent, lorsqu'il avoit le plus besoin d'eux; le Ministre de la Marine, auquel il avoit demandé une, ou deux Fregates, pour croiser le long des Côtes de l'Acadie, ne put les lui envoyer, & bientôt après il fallut songer à soûtenir un nouveau siége au Port Royal.

Les Anglois résolus de s'emparer de l'Acadie, à quelque prix, que ce soit.

Quoique les Flibustiers eussent disparu des Côtes de l'Acadie, les Bastonnois ne pouvoient s'assûrer qu'ils n'y reviendroient pas, & ils comprenoient tout le tort, que ces Gens-là pouvoient faire à leur commerce, par la facilité, qu'ils trouvoient toujours à se refugier dans les Ports de cette Province. D'autre part les ravages, que les Abénaquis & les Canadiens continuoient de faire dans la N. Angleterre, avoient mis en fureur les Peuples de la Campagne. Enfin M. Dudley & le Conseil de Baston informés du projet de M. de Subercase, ne douterent point qu'il ne l'exécutât avec le tems, si la paix laissoit la France en possession de l'Acadie; d'où il arriveroit immanquablement que les Anglois n'auroient plus la liberté de faire la pêche dans cette Mer.

Conduite étrange du Gouverneur.

Toutes ces considerations acheverent de déterminer la Cour de Londres à chasser les François du Port Royal, fallût-il y employer toutes les Forces des Colonies Angloises, & même une partie de celles de l'Angleterre. Il y eut en cette occasion quelque chose d'assez incompréhensible dans la conduite du Sieur de Subercase. Il étoit averti depuis lontems qu'il se formoit contre lui un orage, dont tous ceux, qu'il avoit essuyés jusques-là, n'avoient été que de legers préludes. Il demandoit sans cesse du secours à M. de Vaudreuil, & à M. de Pontchartrain. Le premier lui envoya des Soldats & des Officiers; il arriva dans son Port une Recruë destinée pour Quebec, & dont on lui laissa la liberté de disposer autant de tems, qu'il croiroit en avoir besoin; cependant au plus fort du péril il renvoya la Recruë, & les secours venus de Quebec, se plai-



D'Heulland Sculp.

gnant beaucoup des Officiers, lesquels firent réciproquement de grandes plaintes contre lui. 1710.

Sa propre Garnison, & les Habitans de l'Acadie n'étoient pas dans une disposition plus favorable à son égard, & certainement, si les Anglois avoient été instruits de ce qui se passoit au Port Royal, ils auroient pu s'épargner plus de la moitié des frais, qu'ils firent pour venir à bout de leur Entreprise. L'opinion bien fondée, que l'on avoit de la valeur & de l'habileté de M. de Subercase, se tourna même dans la suite en preuve contre lui, & quoiqu'il ait été justifié aux yeux de ceux, à qui il fut obligé de rendre compte de sa conduite, sa reputation souffrit un grand échec dans le Public, qui s'obstine souvent à condamner ceux, qui ont été absous au Tribunal du Souverain.

Arrivée de la Flotte Angloise au Port Royal.

Quoiqu'il en soit, dès le mois d'Août de cette année 1710. un Navire Anglois de soixante piéces de canon, un Brigantin & une Houpe s'aprocherent du Port Royal, & le tinrent bloqué de telle sorte, qu'il n'y pût entrer aucun secours: & dès lors il y avoit quinze jours, que la Garnison couchoit sur le rempart, & dans les batteries, que l'on avoit réparées à la hâte, le mieux qu'il avoit été possible. Le cinquiéme d'Octobre cinquante-un Bâtimens Anglois entrerent dans le Bassin, & jetterent les ancres vis-à-vis du Fort. Cette Flotte étoit composée de quatre Vaisseaux de soixante piéces de canon, de deux de quarante, d'un de trente-six, de deux Galiottes à bombes: le reste étoit des Bâtimens de charge, le tout sous les ordres du Général NICOLSON, qui commandoit en Chef toutes les Troupes de la Reine d'Angleterre dans le Continent de l'Amérique.

En quelle disposition étoit la Garnison.

Le sixiéme les Ennemis firent leur débarquement des deux côtés de la Riviere, les plus grandes Forces étant du côté du Fort. M. de Subercase ne s'opposa point à leur descente, & ne fit point occuper divers passages difficiles, où il auroit pu les arrêter, ou leur dresser des embuscades, parce qu'il ne pouvoit compter, ni sur ses Soldats, ni sur les Habitans, & qu'il étoit persuadé qu'aucun de ceux, qu'il auroit fait sortir de la Place, n'y rentreroit. Aussi desespera-t-il d'abord de la conserver au Roy. Il n'eut plus d'autre vûë, que d'en sortir lui-même avec honneur, d'autant plus qu'il n'avoit pas trois-cent Hommes effectifs, & que les Assiégeans étoient au nom-

1710. bre de trois mille quatre-cent, outre les Officiers & les Matelots.

Les Ennemis en font le siége.

Les Troupes débarquées ne trouvant point d'obſtacle à leur marche, allerent droit au Fort ; mais lorſque le Gouverneur les vit engagés ſous ſon artillerie, il fit faire un ſi grand feu, qu'il les arrêta, leur tua bien du Monde, & les contraignit même de reculer, pour ſe couvrir d'un rideau, à la faveur duquel ils entrerent dans le Bois, & continuerent leur marche. Le lendemain ils paſſerent un Ruiſſeau, qui donnoit de l'eau à un moulin, où deux-cent Hommes auroient pu les tailler en piéces ; mais le Gouverneur n'avoit pas cru qu'elles entrepriſſent de le paſſer ce jour-là ; parce qu'elles paroiſſoient occupées à placer leur artillerie, & à apuyer une Galiotte, qui avoit commencé dès la veille à jetter des bombes. Quelques Habitans & quelques Sauvages eſcarmoucherent d'abord contre les Premiers, qui paſſerent, après quoi ils ſe ſauverent à la faveur des Bois.

Le ſoir la Galiotte recommença à bombarder le Fort ; mais avec peu d'effet, ce qui ſurprit le Général Anglois ; il en tira néanmoins cet avantage, que pendant ce tems-là il fit paſſer devant la Place vint-deux Batteaux plats, chargés de toute ſon artillerie, de mortiers, & de munitions de guerre. Le huitiéme M. de Subercaſe ayant remarqué l'endroit, où l'Ennemi vouloit établir des batteries, fit tirer ſi à propos de ce côté-là, que le Sieur Nicolſon, après avoir perdu bien des Hommes, fut obligé de faire ſonner la retraite.

Le jour ſuivant on ſe canonna juſqu'à midi. Les Aſſiégés jetterent quelques bombes dans le Camp des Anglois & dans leurs logemens, ce qui y cauſa beaucoup de déſordre. La pluïe, qui ſurvint, & qui dura juſqu'au ſoir, interrompit le feu de part & d'autre ; dès qu'elle eut ceſſé, les deux Galiottes s'approcherent du Fort, & tirerent quarante-deux bombes, du poids de deux-cent livres. Les Aſſiégeans eſſayerent auſſi de tirer des carcaſſes ; mais elles creverent toutes au ſortir du mortier. Les Anglois en avoient un Bâtiment chargé ; mais il périt à l'entrée du Port avec tout l'Equipage, qui étoit de quarante Hommes.

Le dix ils travaillerent à leurs tranchées & à leurs batteries, & vers le ſoir ils recommencerent à jetter des bombes, ce qu'ils continuerent de faire toute la nuit ; mais il n'y en eut

eut que deux, qui tomberent dans le Fort, où elles ne firent pas grand mal. Cinq autres ayant crevé en l'air, un éclat blessa dangereusement un Officier, nommé LA TOUR, & un autre emporta un coin du magasin du Roy. Au reste je suis bien aise d'avertir que dans la seule Relation, que j'aye pu découvrir de ce siége, il y a un peu de confusion par raport à ces divers bombardemens, dont les dattes ne sont pas exactement marquées. 1710.

Cette même nuit cinquante Habitans, & sept à huit Soldats déserterent, & le lendemain tout ce qui restoit des Premiers présenterent au Gouverneur une Requête, pour le prier de faire attention à l'état, où ils étoient; qu'ayant été depuis si lontems sur pied jour & nuit, ils se voyoient sur le point de succomber à une si excessive fatigue. Dans le fond leur mauvaise humeur, & le mécontentement général contre M. de Subercase leur avoient ôté le courage, & ils appréhendoient qu'on ne leur fît point de quartier, s'ils attendoient à se rendre, que toutes les batteries fussent achevées, & en état de foudroyer la Place.

Murmures & désertions parmi les Assiégés.

Le Gouverneur leur répondit qu'il examineroit leur Requête; mais s'étant aperçu que la frayeur n'étoit pas moindre parmi les Soldats, dont la plûpart ménaçoient tout ouvertement de déserter, il assembla l'onziéme le Conseil de guerre. On y conclut tout d'une voix qu'il ne falloit plus penser qu'aux moyens d'obtenir une capitulation favorable, & aussitôt le Sieur de LA PERELLE, Enseigne, fut député au Général Anglois. Cet Officier demanda d'abord la permission de faire sortir toutes les Femmes du Fort; mais il y a bien de l'apparence qu'elle fut refusée.

Le Gouverneur rend la Place.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la Perelle resta dans le Camp des Anglois, & que M. Nicolson envoya un de ses Officiers à M. de Subercase, qui lui fit connoître qu'il desiroit de s'aboucher avec son Général. Sur ce raport Nicolson envoya au Fort le Colonel REDIN, chargé d'un plein pouvoir. Le Gouverneur le reçut sur le glacis, le conduisit à son logement, & demeura lontems enfermé avec lui dans son cabinet. Au sortir de-là il dit d'une voix haute à ses Officiers que tout étoit reglé, & le jour suivant le Colonel Redin, & un Capitaine, nommé MATHIEU, qui avoit servi d'ôtage pour la Perelle, retournerent au Camp, où M. Nicolson signa la capitulation.

1710. Le ſeize la Garniſon ſortit du Fort, au nombre de cent cinquante-ſix Hommes tout délabrés, avec armes & bagages, & tous les honneurs de la guerre ; mais elle ne put emporter les mortiers & l'artillerie, qui lui avoient été accordés, faute de Bœufs, parceque les Habitans avoient retiré tous leurs Beſtiaux bien avant dans les Bois. Ce qui fit que le Gouverneur, de l'avis de ſes Officiers, ne retint qu'un mortier, & vendit tout le reſte au Général Anglois, pour acquitter les dettes du Roy. Il ne ſe trouva non plus aucune proviſion dans le Fort, & dès le lendemain M. Nicolſon fut obligé de faire diſtribuer des vivres aux François : il ſe repentit bien alors de s'être tant preſſé de compoſer avec des Gens, que la famine lui auroit bientôt livrés à diſcretion.

Quelques Expéditions en Terre-Neuve.

La guerre ſe faiſoit de notre part plus heureuſement, ou du moins avec plus de gloire en Terre-Neuve. M. de Coſtebelle avoit propoſé à la Cour une Entrepriſe ſur l'Iſle de Carbonniere, le ſeul Poſte, qu'on n'eût point encore enlevé aux Anglois dans cette Iſle, & non-ſeulement ſon projet fut aprouvé ; mais le Miniſtre lui manda de ne rien négliger pour chaſſer l'Ennemi de tout ce qu'il poſſedoit ſur cette Côte, & lui promit du ſecours, qui n'arriva pourtant pas à tems.

En attendant M. de Coſtebelle ſe crut aſſez fort pour ſe rendre Maître de Carbonniere : il fit deux Détachemens, dont l'un marcha par Terre, & l'autre s'embarqua dans trois Chaloupes, le tout ſous la conduite d'un Habitant de Plaiſance, nommé Gaſpar BERTRAND, brave Homme, & qui s'étoit déja diſtingué en pluſieurs rencontres. Les deux Détachemens uſerent de tant de précautions, & garderent tant d'ordre dans leur route, qu'ils arriverent à la Baye de la Trinité, qui eſt fort proche de Carbonniere, ſans avoir été découverts.

Ils y trouverent une Fregate de la Reine, appellée *la Valeur*, de trente piéces de canon, & de cent trente Hommes d'Equipage, qui avoit ſervi de Convoi à une Flotte de Vaiſſeaux Marchands. Les Chaloupes Françoiſes, qui étoient montées de vint-cinq Hommes chacune, l'aborderent en plein jour : Bertrand monta le premier, & fut ſi bien ſecondé, qu'après avoir tué le Capitaine Anglois, & mis tous les Officiers hors de combat, il obligea l'Equipage à ſe refugier entre deux Ponts. Il s'y défendit aſſez bien, & par malheur le

Commandant François fut tué. Un jeune Homme fort résolu, nommé DACARETTE, prit sa place, & contraignit enfin les Anglois à se rendre. 1710.

Un moment après deux Navires Corsaires de la même Nation, l'un de vint-deux piéces de canon, & l'autre de dix-huit, s'approcherent de la Fregate, & commencerent à canonner les François des deux côtés. Ceux-ci, à qui la mort de Bertrand avoit ôté une partie de leur courage, ne purent jamais se résoudre à livrer un nouveau combat, & tout ce que put faire Dacarette, pour ne s'y exposer pas lui-même avec des Forces si inégales, & des Gens intimidés, fut de couper les cables, d'éventer les voiles, & de sortir de la Baye à la faveur d'un vent, qui le fit bientôt perdre de vûë aux deux Corsaires. Alors le Détachement, qui étoit par Terre, ne voyant plus aucune apparence de pouvoir se rejoindre à la Troupe de Dacarette, se jetta sur les Habitations, les pilla, & retourna chargé de butin à Plaisance, où les Chaloupes le suivirent de près avec leur prise.

Cependant la capitulation du Port Royal n'avoit pas été conçuë de maniere à prévenir toute équivoque : peu de tems après l'évacuation de la Place MM. Nicolson & de Subercase envoyerent au Marquis de Vaudreuil, l'un le Major Levingston, & l'autre le Baron de S. Castin, pour lui faire part des articles, dont ils étoient convenus; mais le premier les entendant à sa maniere, déclara au Général François que, suivant le Traité, tout le Pays, excepté ce qui étoit à la portée du canon du Fort du Port Royal, & qui seul étoit compris dans la capitulation, demeuroit à sa discretion, aussi-bien que les Habitans.

Lettre de M. Nicolson à M. de Vaudreuil.

Il ajoûtoit que par represailles des cruautés inouies exercées par nos Sauvages contre les Sujets de Sa Majesté Britannique, si après sa Lettre reçuë, les François & leurs Alliés continuoient leurs hostilités directement, ou indirectement, il feroit sur le champ les mêmes Exécutions militaires sur les principaux Habitans de l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse. Il proposa enfin un échange de Prisonniers, & ménaçoit en cas de refus, de livrer aux Sauvages Alliés de la Nouvelle Angleterre autant de François, qu'il y avoit d'Anglois Prisonniers parmi les Nôtres.

M. de Vaudreuil lui fit réponse qu'il le croyoit trop instruit

1710.

Réponse de M. de Vaudreuil.

des Loix de la guerre, pour ignorer qu'elles ne lui permettoient pas d'uſer de repreſailles contre les Habitans, qui s'étoient rendus à lui ſur la parole expreſſe, qu'il leur avoit donnée de les bien traiter ; qu'on n'accuſeroit jamais la Nation Françoiſe d'inhumanité ; & que les Priſonniers Anglois, qui étoient actuellement dans la Colonie, lui pouvoient rendre ſur cela un témoignage, auquel il ne craignoit point de s'en raporter ; que pluſieurs avoient été retirés à grands frais, & par pure charité, des mains des Sauvages, qui de leur côté ne les maltraitoient point pour l'ordinaire ; mais de la conduite deſquels il n'étoit nullement juſte de rendre les François reſponſables ; qu'il n'avoit pas tenu à lui de faire ceſſer, il y avoit lontems, une guerre ſi malheureuſe, & que tous les maux, dont elle avoit été ſuivie, ne devoient s'imputer qu'à ceux, qui avoient refuſé la neutralité entre les deux Colonies.

Quant à l'échange des Priſonniers, le Général François proteſtoit qu'il y donnoit très-volontiers les mains ; mais qu'il falloit commencer par ſçavoir combien il y en avoit de part & d'autre ; qu'il n'étoit pas le Maître de ceux, qui étoient entre les mains de ſes Alliés, & que la ménace de livrer les Habitans de l'Acadie aux Sauvages de la Nouvelle Angleterre, ſuppoſé que ceux de la Nouvelle France refuſaſſent de rendre les leurs, étoit contre toutes les regles de la Juſtice & de l'humanité ; que ſi elle s'exécutoit, il ſeroit obligé d'en faire autant de tous les Anglois, qu'il avoit en ſa puiſſance ; enfin qu'il le prioit de lui faire une réponſe poſitive par les deux Officiers, qui lui porteroient ſa Lettre, & de lui marquer le nombre de ſes Priſonniers, & le lieu, où il les feroit conduire, afin qu'il y envoyât les ſiens.

Le Baron de S. Caſtin Commandant en Acadie.

Les deux Officiers, que M. de Vaudreuil chargea de ſa Lettre à M. Nicolſon, furent les Sieurs de Rouville & Dupuys, & dans celle, qu'il écrivit au Comte de Pontchartrain, pour l'informer de tout ce qui ſe paſſoit, il lui marquoit que le motif de ce choix étoit, qu'étant auſſi obligé d'écrire par la même voye à M. Dudley, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, il avoit été bien aiſe que les deux meilleurs Partiſans de tout le Canada euſſent le moyen de connoître le Pays, où ils pouvoient avoir occaſion dans la ſuite de faire la guerre.

1710.

Il nomma en même tems par provision, & jusqu'à ce qu'il eût reçu les ordres, qu'il avoit demandés à la Cour, le Baron de S. Castin, qui commandoit déja à Pentagoët, son Lieutenant en Acadie, & lui envoya ses instructions pour maintenir les Sujets du Roy, qui étoient restés en ce Pays, dans l'obéissance duë à Sa Majesté. Ces Habitans lui avoient député le S^r^. de Clignancourt, avec une Lettre signée des principaux d'entr'eux, par laquelle ils se plaignoient beaucoup de la maniere dure, dont les traitoit le Sieur Vesche, qui commandoit au Port Royal, & le conjuroient de leur procurer quelque secours & quelque consolation.

Les Sauvages de ce Pays-là réfroidis à notre égard.

Le Général apprit en même tems que les Sauvages Voisins de l'Acadie paroissoient un peu réfroidis à notre égard depuis la prise du Port Royal; que les Anglois ne cessoient point de leur repeter qu'ils ne demeureroient pas en si beau chemin, & que la conquête du reste de la Nouvelle France ne leur coûteroit pas beaucoup plus que celle de l'Acadie.

M. de Vaudreuil fait visiter les Habitans de l'Acadie.

Ces avis engagerent le Gouverneur Général à faire partir sur les neiges deux François & deux Sauvages avec des Lettres pour les Missionnaires de ces Quartiers-là, par lesquelles il les exhortoit à redoubler leur zéle pour maintenir leurs Néophytes dans notre alliance, & il enjoignit à ces mêmes Envoyés de visiter toutes les Habitations Françoises de l'Acadie, de s'instruire exactement de la disposition, où étoient les Habitans, & de les assûrer qu'il feroit l'impossible pour ne les laisser manquer de rien.

Diverses autres précautions de ce Général.

On eut aussi nouvelle que le Gouverneur de la Nouvelle York redoubloit ses efforts pour engager les Cantons Iroquois dans une Ligue offensive contre nous, & la crainte d'avoir bientôt ces Sauvages sur les bras dans le tems, qu'on étoit ménacé d'être attaqué par toutes les Forces des Anglois, fit beaucoup d'impression sur les Habitans, déja intimidés par la perte de l'Acadie. C'est ce qui engagea MM. de Vaudreuil & Raudot à faire descendre à Montreal le plus grand nombre de Sauvages d'en haut, qu'il seroit possible, tant pour rassûrer la Colonie, que pour tenir les Iroquois en respect.

Ils envoyerent donc à Michillimakinac des Personnes accreditées parmi nos Alliés, pour les exhorter à venir incessamment donner à leur Pere des preuves de leur fidélité & de leur attachement. Le Général se rendit ensuite lui-même sur

1710.

les glaces à Montreal, où on lui avoit mandé que sa présence étoit nécessaire pour faire revenir les Sauvages domiciliés de leur consternation, causée, disoit-on, par les ménaces des Anglois; mais il trouva qu'on lui avoit donné une fausse allarme, & que ces Peuples étoient dans la meilleure disposition du Monde.

MM. de Longueuil & Joncaire sont envoyés aux Iroquois.

Il ne restoit plus qu'à prendre ses sûretés par raport aux Cantons, & le Baron de Longueuil, Lieutenant de Roy de Montreal, s'étant offert de lui-même à traiter avec eux, son offre fut acceptée: le Général le fit accompagner par Joncaire & la Chauvignerie, & lui recommanda d'assûrer les Cantons que, tandis qu'ils garderoient la neutralité, ils n'avoient rien à craindre des autres Nations; que s'il en avoit invité plusieurs à le venir trouver, c'étoit uniquement pour les rendre témoins de la maniere, dont il recevroit les Anglois, s'ils s'avisoient de revenir à Quebec; mais que si, malgré leurs sermens, si souvent & si solemnellement renouvellés, d'être simples Spectateurs de la guerre, ils étoient assez mal conseillés pour se joindre aux Ennemis des François, ils devoient s'attendre à voir aussitôt tous les Peuples du Nord & de l'Ouest fondre sur eux, & ne leur faire aucun quartier.

Succès de leur voyage.

M. de Longueil fut très-bien reçu à Onnontagué, & Joncaire à Tsonnonthouan, & ils amenerent à Montreal des Députés de ces deux Cantons. Ces Sauvages avouerent à M. de Vaudreuil qu'ils étoient puissamment sollicités par le Gouverneur de la Nouvelle York de rompre avec les François; ils lui ajoûterent qu'il pouvoit compter sur la fidélité de plusieurs; mais que le grand nombre panchoit du côté des Anglois, gagnés par les présens, qu'on leur prodiguoit, & persuadés que les François succomberoient à la fin sous les grands efforts, que leurs Ennemis se disposoient à faire de toutes parts pour les accabler.

Préparatifs des Anglois de la N. York.

Il se faisoit en effet de très-grands préparatifs du côté d'Orange, on retint même dans cette Ville trois François, que M. de Vaudreuil y avoit envoyés, pour y conduire un Anglois, à qui il donnoit sa liberté sur sa parole, & le Domestique du Major Levingston, qui étoit resté malade à Quebec. Le prétexte, dont on colora la détention de ces trois Hommes, fut qu'on ne vouloit pas qu'on sçût dans la Colonie Françoise ce qui se passoit dans cette Province: on y re-

tint par la même raiſon le Priſonnier Anglois, & cette conduite donna beaucoup à penſer au Gouverneur Général.

Il fut même bientôt inſtruit par un Sauvage du détail des préparatifs, qu'on faiſoit dans la Nouvelle York; & il manda au Sieur de Beaucourt de preſſer les travaux, qu'il faiſoit à Quebec; il envoya auſſi par tout ſes ordres, pour faire tenir les Troupes & les Milices prêtes à marcher au premier ſignal. Il n'étoit plus queſtion de l'échange des Priſonniers, MM. Dudley & Nicolſon n'y voulurent entendre, qu'aux conditions, que le premier avoit propoſées d'abord.

Arrivée des Sauvages d'en haut.

Sur ces entrefaites S. Pierre, Tonti, & les autres, qui avoient été envoyés aux Nations Supérieures, arriverent à Montreal avec quatre à cinq cent Sauvages, & comme les Députés des Iroquois, dont nous venons de parler, n'étoient point encore partis, le Gouverneur Général profita de l'occaſion, pour accommoder un différend, qui duroit depuis quelques années entre les Cantons d'une part, & quelques-uns de nos Alliés de l'autre. Il y trouva plus de facilité, qu'il ne s'y étoit attendu, & l'accord ſe fit à la ſatisfaction des deux Parties.

On manque de reprendre l'Acadie.

Le quatriéme d'Août 1711. M. de Vaudreuil reçut une Lettre du P. FELIX, Recollet, Miſſionnaire en Acadie, qui mandoit que quarante Sauvages, envoyés par le Baron de S. Caſtin, pour faire une irruption du côté du Port Roïal, après avoir défait un Parti d'Anglois beaucoup plus nombreux, s'étoient joints à pluſieurs François, avoient inveſti le Fort, où les principaux Officiers, & la plus grande partie de la Garniſon étoient morts pendant l'Hyver, & qu'ils demandoient un prompt ſecours.

Sur cet avis le Marquis D'ALOGNIES, Commandant des Troupes, fut nommé pour marcher en diligence de ce côté-là: le Gouverneur Général lui donna douze Officiers des plus braves & des plus expérimentés, & deux-cent Hommes choiſis: tout cela fut prêt en deux jours; mais dans le moment, que ce ſecours alloit ſe mettre en marche, des nouvelles, que l'on reçut de Plaiſance, obligerent M. de Vaudreuil à contremander le Marquis d'Alognies.

Une Flotte Angloiſe ſe prépare à faire le ſiége de Quebec.

M. de Coſtebelle lui mandoit qu'il avoit ſçu d'un Priſonnier Anglois que le dix, ou le douze de Juin le Général Nicolſon étoit arrivé à Baſton avec deux Navires de ſoixante & dix piéces de canon; qu'il devoit être ſuivi de ſix autres de

1710. soixante, de trois Galiottes à bombes, & de trente Bâtimens de charge, montés depuis vint-quatre jusqu'à trente canons, ausquels devoient se joindre à Baston deux Navires de cinquante, & cinq Bâtimens de charge, qui porteroient trois mille Hommes des Milices de la Nouvelle Angleterre; qu'on n'attendoit plus que la Flotte de Londres, pour mettre à la voile, & que cette Flotte avoit été vûë le cinquiéme de Juin à soixante lieuës de Baston par un Corsaire de la Martinique, arrivé à Plaisance le huitiéme de Juillet, qu'il l'avoit aprochée de fort près, & avoit compté trente-cinq Voiles.

Le Prisonnier Anglois disoit encore qu'on assembloit à Manhatte un Corps de deux mille Hommes, composé des Milices de la Nouvelle York, & des Sauvages de cette Province, & que la Reine d'Angleterre vouloit absolument avoir cette année le Canada. Ces avis furent confirmés peu de tems après par un Onnontagué, que Teganissorens avoit envoyé à M. de Vaudreuil, pour lui dire que la Flotte Angloise étoit partie de Baston; qu'il y avoit à Orange deux-cent Batteaux tout prêts; qu'on y en attendoit encore cent, & qu'Abraham Schuiler, Frere du Gouverneur d'Orange, avoit parcouru tous les Cantons pour les solliciter à prendre les armes contre les François.

Discours de M. de Vaudreuil aux Députés Iroquois.

La premiere chose, que fit le Gouverneur Général, dès qu'il eut reçu ces nouvelles, fut d'assembler les Députés Iroquois, que le Baron de Longueuil & Joncaire avoient amenés d'Onnontagué & de Tsonnonthouan, & de leur faire part des avis, que Teganissorens lui avoit donnés. Il leur dit que les Hollandois s'étant déclarés contre lui, malgré les assûrances, si souvent réiterées de leur part, de garder la neutralité, & les ménagemens, qu'il avoit eus pour eux, il ne pouvoit se dispenser d'envoyer des Partis de guerre du côté d'Orange; mais qu'ils ne devoient point s'en allarmer.

Il leur remit ensuite quelques Iroquois, qu'il avoit retirés des mains des Ouyatanons, & il leur ajoûta qu'il ne tenoit qu'à eux de rester tranquilles sur leurs nattes, comme ils le lui avoient promis: qu'ils devoient se souvenir du Traité de Paix, si autentiquement juré sous son Prédécesseur entre toutes les Nations; qu'ils ne pouvoient se dispenser de rendre aux François la justice d'en avoir jusques-là religieusement observé toutes les conditions, & qu'il étoit encore plus de leur intérêt

1710.

intérêt, que des siens, de prendre le parti, qu'il leur proposoit.

Les Sauvages nos Alliés chantent la guerre.

Le lendemain il fit un grand festin de guerre, où il invita tous les Sauvages domiciliés, & tous ceux de ses Alliés, qui étoient descendus à Montreal. L'Assemblée fut de sept à huit cent Guerriers, & d'abord Joncaire & la Chauvignerie leverent la hache, & chanterent la guerre au nom d'Ononthio. Tous les Iroquois du Sault S. Louis, ceux de la Montagne, qui s'étoient alors réunis avec ceux du Sault au Recollet, & les Nipissings, ou Algonquins de l'Isle de Montreal y répondirent avec de grands applaudissemens. Les Sauvages d'en haut eurent quelque peine à se déclarer, parce qu'ils étoient presque tous en commerce avec les Anglois, & qu'ils y trouvoient mieux leur compte qu'avec nous; mais vint Hurons du Détroit ayant pris la hache, tous suivirent leur exemple, & assûrerent le Général qu'il pouvoit disposer d'eux, comme de ses propres Sujets.

Zéle des Sauvages domiciliés.

M. de Vaudreuil ne jugea pourtant point à propos de les retenir tous, & il ne differa pas même à renvoyer la plûpart chez eux, aussi-bien que les Députés des Iroquois, parce que la saison étoit déja avancée. Il se contenta d'en garder quelques-uns de chaque Nation, afin de faire connoître aux Anglois, & aux Cantons Iroquois qu'il avoit une autorité entiere sur ses Alliés. Il travailla ensuite de concert avec les Missionnaires du Sault S. Louis, du Sault au Recollet, & des Algonquins domiciliés à rompre les intrigues secrettes, que les deux Freres Pitre & Abraham Schuiler, l'un Gouverneur, & l'autre Major d'Orange avoient recommencées avec les Sauvages; & il y réussit si bien, que les uns & les autres lui donnerent des ôtages, pour répondre de leur fidélité.

Il partit enfin pour Quebec, où sa présence étoit devenuë nécessaire, & il y fut bientôt suivi des Abénaquis de S. François & de Bekancourt. On étoit fort assûré de ces Sauvages, & ils le sçavoient bien; cependant ils envoyerent aussi leurs Femmes & leurs Enfans aux Trois Rivieres, pour faire voir, disoient-ils, qu'ils n'avoient point d'autre intérêt, que celui des François. Ils se prêterent ensuite de bonne grace à tout ce qu'on souhaitoit d'eux, aussi-bien que d'autres Abénaquis, que le P. de la Chasse amena du voisinage de la Nouvelle Angleterre.

1710. Ce zéle de nos Alliés produisit un effet merveilleux, & M. Raudot le Pere (*a*) me dit à son retour en France, qu'il n'avoit jamais mieux compris, qu'en cette occasion, de quelle importance il étoit dans une Colonie d'avoir auprès des Naturels du Pays des Personnes capables de gagner leur estime & leur affection, ce qui ne se peut bien faire, si on ne les attache par le lien de la Religion. C'est ce que le Marquis de Vaudreuil avoit déja pu comprendre par l'exemple des Hurons du Détroit dans l'Assemblée de Montreal. Ces Hurons étoient les seuls des Sauvages venus des Pays d'en haut, qui fussent Chrétiens, & il est indubitable que si, en se déclarant, comme ils firent pour la guerre, ils n'eussent tiré tous les autres de l'indétermination, où ils étoient, ce Général auroit reçu un affront dans une rencontre, où il y alloit de tout qu'il parût le Maître de disposer de tous ces Peuples.

Je pourrois à cette reflexion en ajoûter ici quelques autres sur ce qui a empêché les Prédicateurs de l'Evangile de faire parmi plusieurs Nations, ce qu'ils ont fait parmi les Hurons, les Algonquins, les Nations Abénaquises, les Illinois, & un grand nombre d'Iroquois, de Miamis & de Pouteouatamis; mais cela me meneroit trop loin, & j'espere que ceux, qui liront cette Histoire avec un peu d'attention, les feront d'eux-mêmes.

(*a*) M. Raudot le Fils étoit retourné en France l'année précédente, ayant été nommé Intendant des Classes de la Marine.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE VINTIEME.

MONSIEUR de Vaudreuil en arrivant à Quebec, trouva tous les ordres, qu'il avoit donnés à M. de Beaucourt très bien exécutés, & cette Capitale en état de soûtenir un long siége. Cet Ingénieur, non content de fortifier le Corps de la Place autant, que lui avoient permis de le faire le peu de tems, qu'il avoit eu pour y travailler, & les moyens, qu'on lui avoit fournis, avoit encore pris de bonnes mesures, pour empêcher les Ennemis de débarquer du côté de Beauport, comme ils avoient fait en 1690. & jamais peut-être dans aucune Ville on ne remarqua plus de résolution & de confiance, tous, jusqu'aux Femmes, étant disposés à contribuer de leur mieux à la plus vigoureuse défense. 1710.

Ce que devint la Flotte Angloise.

On étoit même dans une espéce d'impatience de voir paroître la Flotte Angloise. Toutes les Côtes au-dessous de Quebec étoient si bien gardées, que l'Ennemi n'auroit pu mettre pied à terre dans aucun endroit habité, sans être obligé de livrer un combat, que le désavantage du Terrein ne lui auroit pas

1710. permis de hazarder. Chacun dans la Ville & aux environs avoit ſon Poſte marqué. Le Général avoit placé le Comte de Vaudreuil, ſon Fils Aîné (*a*), dans celui, qui étoit le plus expoſé, & tous, Soldats, Canadiens & Sauvages avoient juré de n'abandonner les leurs, qu'avec la vie; lorſque le vint-cinquiéme à huit heures du ſoir un Habitant vint donner avis que le neuf il avoit vû de Matanes quatre-vint-dix, ou quatre-vint-ſeize Voiles, qui portoient le Pavillon d'Angleterre. Sur quoi chacun ſe rendit à ſon Poſte.

Quelques jours après des Pêcheurs de Gaſpé raporterent qu'ils avoient compté quatre-vint-quatre Navires, qui deſcendoient le Fleuve, & faiſoient route, comme pour relâcher à Gaſpé même. Enfin le ſeptiéme d'Octobre M. de Beaumont, qui commandoit *le Heros*, mouilla devant Quebec, & dit qu'il n'avoit rencontré aucun Bâtiment dans la partie du Nord, qu'il avoit preſque toujours rangée; & un autre Navire, qui avoit paſſé à Gaſpé, & avoit tenu la route du Sud, arriva peu de jours après, & aſſûra auſſi qu'il n'avoit rien aperçu.

Retraite de l'Armée de Terre.

Des avis ſi certains firent réſoudre le Gouverneur Général à renvoyer ſur le champ M. de Ramezay à Montreal avec ſix-cent Hommes, que ce Gouverneur lui avoit amenés des Milices de ſon Gomvernement: il les ſuivit lui-même de près avec ſix-cent Soldats, ce qui joint au Corps de Troupes, qui y étoient reſtés ſous les ordres du Baron de Longueuil, pour garder la tête de la Colonie, faiſoit une Armée de trois mille Hommes, qu'il fit camper auprès de Chambly. Son deſſein étoit d'y attendre le Général Nicolſon, qu'il ſçavoit être en marche de ce côté-là; mais il apprit bientôt que ſon Armée, dans laquelle il y avoit pluſieurs Iroquois, avoit rebrouſſé chemin, & Rouville fut détaché ſur l'heure-même avec deux-cent Hommes, pour en avoir des nouvelles plus exactes.

Cet Officier marcha, ſans rencontrer Perſonne, juſqu'au-delà du grand Portage, qu'on trouve ſur le chemin d'Orange, & il y fut joint par trois François, que M. de Vaudreuil avoit envoyés dans cette Ville au mois de Juin, & parmi leſquels étoit un de ſes Freres. On les avoit remis en liberté après le retour de Nicolſon, & ils apprirent à Rouville que la con-

(*a*) Aujourd'hui Capitaine de Vaiſſeaux.

ſternation avoit été extrême dans Orange à la nouvelle du malheur arrivé à la Flotte Angloiſe, malheur, qu'on ignoroit encore dans la Colonie Françoiſe. Ils ajoûterent que Nicolſon, en arrivant dans cette Ville, y avoit fait mettre à couvert toutes ſes voitures, & ſerré toutes les armes dans les Magaſins, en diſant qu'il prétendoit bien s'en ſervir l'année ſuivante, & qu'il eſperoit que la Reine lui enverroit de plus grandes Forces, qu'elle n'avoit fait juſqu'alors: que les Anglois & les Iroquois avoient eu enſemble pluſieurs démêlés, & qu'il paroiſſoit que ces deux Nations étoient irréconciliablement brouillées enſemble. 1710.

Enfin la retraite des deux Armées Angloiſes, qui devoient attaquer en même tems la N. France par Mer & par Terre, & diviſer ſes Forces en les occupant aux deux extrêmités de la Colonie, n'étant plus douteuſe, & le bruit s'étant répandu que la premiere avoit fait naufrage dans le Fleuve S. Laurent vers *les ſept Iſles*, M. de Vaudreuil y envoya pluſieurs Barques. Elles y trouverent les carcaſſes de huit gros Vaiſſeaux, dont on avoit enlevé les canons, & les meilleurs effets, & près de trois mille Perſonnes noyées, dont les corps étoient étendus ſur le rivage.

Naufrage de la Flotte Angloiſe.

On y reconnut deux Compagnies entieres des Gardes de la Reine, qu'on diſtingua à leurs caſaques rouges, & pluſieurs Familles Ecoſſoiſes, deſtinées à peupler le Canada; mais quoique le reſte de la Flotte eût reſté mouillée pluſieurs jours au même endroit, pour enlever toute la charge des Vaiſſeaux briſés, on ne laiſſa point d'y faire un aſſez grand butin. On y trouva auſſi un grand nombre d'exemplaires d'un Manifeſte, que l'Amiral Anglois avoit fait imprimer à Baſton en aſſez mauvais François, à deſſein de les répandre dans les Habitations, pour y ſoulever le Peuple. J'ai cru cette Piéce aſſez curieuſe pour la tranſcrire ici toute entiere. La voici :

DE PAR SON EXCELLENCE M. JEAN HILL, Général & Commandant en Chef les Troupes de Sa Majeſté Britannique en Amérique.

Manifeſte de l'Amiral Anglois.

« La Reine de la Grande Bretagne ayant des droits & des
« titres juſtes & inconteſtables ſur toute l'Amérique Septen-
« trionnale, par la découverte, qui en a été faite, & par la poſ-

1710. „ session, que le Roy Très-Chrétien a reconnuë, comme il paroît par les concessions d'une partie d'icelle accordée à Sa Majesté Très-Chrétienne par la Couronne de la Grande Bretagne, dont le détail seroit ennuyeux dans ce court Manifeste (a). Et comme la droite raison ne peut pas nous persuader que de telles concessions ayent été données, afin qu'un Peuple s'établisse dans ces lieux, comme des Ennemis, pour troubler des Sujets de la Grande Bretagne; mais plûtôt en vûë que ces Terres & ces Pays soient tenus en qualité de Fiefs, & puisque la nature de tels fonds & articles de Traités de Neutralité faits entre la Couronne de la Grande Bretagne & le Roy Très-Chrétien, pour être observés par les Anglois & les François en Amérique, quoiqu'il y eût guerre en Europe entre la Couronne de la Grande Bretagne & le Roy Très-Chrétien: les François nonobstant ont commis plusieurs hostilités contre les Sujets des Rois de la Grande Bretagne; ce qui fait que ces Pays possedés ainsi par les François retournent de droit par les Loix de la Nature & de la Nation à la Couronne de la Grande Bretagne, d'où ils viennent originairement, & Sa Majesté de la Grande Bretagne peut les reprendre legitimement, encore qu'il n'y eût point de guerre entr'Elle, & le Roy Très-Chrétien, joint les continuelles complaintes des Sujets de Sa Majesté de la Grande Bretagne des horribles barbaries, & cruautés inouiës, excitées & commises par les François avec les Indiens contr'eux; ce qu'on voit très-évidemment par la récompense de quarante livres donnée par les François aux Indiens, de chaque chevelure d'un Anglois.

„ Toutes ces choses ont justement émû Sa Majesté, & l'ont portée à secourir ses Sujets opprimés d'une maniere si abominable. Les Rois, ses Prédécesseurs, faute d'occasions propres & convenables de se rendre Maîtres de ces Terres & de ce Pays, qui étoient perdus pour leur possession, Sa Majesté ayant une très-pieuse & juste intention de procurer à l'avenir une Paix perpétuelle dans l'Amérique Septentrionale, en prévenant, & empêchant les très-injustes ravages & exécrables meurtres contre ses Sujets, a résolu, sous la protection de Dieu Tout-Puissant, de récouvrer toutes cesdites

(a) Ce Manifeste a été copié sur l'Imprimé, ainsi les fautes de sens, qu'on y trouve, sont de l'Auteur, ou du Traducteur.

Terres & Pays, & de mettre des Gouverneurs dans les Villes, Bourgs, Villages, Châteaux & Forteresses, où le Roy Très-Chrétien a prétendu en avoir, & parce que les François Habitans présentement de ces lieux, pourroient, par ignorance, ou opiniâtreté, être persuadés par des Personnes malignes & turbulentes de résister aux bons desseins de Sa Majesté, Elle a jugé à propos, esperant que Dieu favorisera une Entreprise si pieuse, d'envoyer des Forces suffisantes, Dieu aidant, pour soûmettre tous ceux, qui s'opposeront à la raison & justice. « 1710.

Estimant tous les François, qui sont habitués en cette ditte Terre & Pays, sous le prétendu droit du Roy Très-Chrétien, être aussi-bien Sujets de la Couronne de la Grande Bretagne, que s'ils y étoient nés, ou établis, ou en Irlande, ou en d'autres endroits des Colonies de Sa Majesté, qui sont immédiatement sous sa protection ; cela fait qu'ayant égard à ses intérêts, & au bien de ses Sujets, nous avons trouvé bon de déclarer d'une maniere très-solemnelle, que tous les François demeurant en Canada, & aux environs dans les Villes, Bourgs & Villages, qui voudront se mettre sous la protection de Sa Majesté de la Grande Bretagne, & se soûmettre à ses Loix & à son Gouvernement, & seront trouvés résidans sur leurs Habitations & Places, sans aucune diminution de leurs Troupeaux & de leurs maisons, seront favorablement reçus & traités, & continués eux & leurs Héritiers en une douce & paisible possession de leurs Terres, maisons & autres biens leur appartenant legitimement, jouiront de la liberté, privileges & exemptions en commun avec le reste des Sujets naturels de Sa Majesté avec le libre exercice de leur Religion. Et parce que peut-être plusieurs aimeront mieux retourner en France, que de vivre sous le Gouvernement, quoiqu'il soit extrêmement doux & heureux, de Sa Majesté de la Grande Bretagne, nous déclarons pareillement, pourvû qu'ils ne prennent point les armes, & qu'ils ne sollicitent Personne directement à résister aux Forces de Sa Majesté, & avant aucun acte d'hostilité de part & d'autre, qu'en se rendant volontairement, ils auront la liberté de s'embarquer dans des Bâtimens, qu'on leur fera fournir avec toutes les choses nécessaires pour aller en France, & de prendre avec eux les effets, dont ils sont les justes Possesseurs, ou de les vendre, aussi-bien que leurs Terres & autres immeubles.

1710. „ Pour ce qui regarde l'Evêque, les Ecclésiastiques, les Religieux & les Missionnaires, s'ils font leur possible à porter les François à obéir aux ordres de Sa Majesté de la Grande Bretagne, nous promettons qu'on aura toute sorte d'attention pour eux, selon leurs Dignités, Fonctions & Caractéres, bien loin d'être traités comme Ennemis, & s'il leur plaît, on leur donnera des Vaisseaux, avec toutes les choses nécessaires, pour leur transporter en France les effets, qui paroîtront leur appartenir. Que si au contraire, ils dissuadent les Peuples d'accepter les conditions ci-dessus proposées, ils seront reputés coupables de toutes les suites fâcheuses, qu'on prendra pour les reduire par la force.

„ Nous déclarons encore que tous ceux, qui prendront les armes, sous prétexte de défendre lesdits lieux, Villes, Bourgs, Villages, Châteaux, ou Forteresses, seront traités comme Ennemis & Usurpateurs, & toutes leurs Terres, maisons & autres effets seront saisis & acquis au profit de Sa Majesté, pour être distribués à ceux, qui donneront quelque assistance, afin que ces Pays soient sous la domination de Sa Majesté de la Grande Bretagne, & tous ceux, qui se distingueront & signaleront en cette occasion pour le Service de Sa Majesté, recevront des marques particulieres de sa bienveillance, à proportion des services, qu'ils auront rendus.

„ Quoique c'en soit, nous déclarons ici qu'après qu'on aura fait des actes d'hostilité, nous nous estimons être déchargés de l'exécution de ces promesses, & qu'aucuns, excepté ceux, qui se seront rendus, ou distingués avant aucune hostilité, ne pourront prétendre aucun droit aux faveurs ci-dessus offertes ; & nous n'aurons alors aucun autre but, avec la bénédiction de Dieu, que de dompter par la force des armes ceux, qui feront de la résistance, esperant que Dieu, qui est Tout-Puissant, donnera des succès généreux aux armes de Sa Majesté dans une Entreprise si raisonnable, juste & pieuse. A Boston chez B. GRAEN 1711.

Quand on n'auroit pas sçu en Canada de quelle maniere les Anglois usoient du droit de conquête dans le Nouveau Monde, leur mauvaise foi à observer les Traités, leur dureté à l'égard des Prisonniers, l'exemple récent de l'Acadie, & les faux-fuyants, que l'Auteur du Manifeste s'étoit ménagés, pour

pour se croire autorisé à ne faire grace à Personne, sous prétexte, qu'on ne se seroit soûmis qu'après les premieres hostilités, n'étoient que trop capables de porter tous les bons François à se défendre jusqu'à la derniere extrêmité, sans parler des prétentions chimeriques & insoûtenables du Sieur Hill touchant les droits de la Couronne d'Angleterre sur toute l'Amerique Septentrionnale. 1710.

Mais comme il n'est point d'état, où il ne se rencontre des Mécontens, ou de Mauvais Esprits, l'indignation contre cet Ecrit n'eût peut-être pas été aussi générale, s'il eût paru au milieu des Habitations Françoises avec la Flotte Ennemie. Ceux, que les ménaces auroient le plus intimidés, s'ils en avoient pu appréhender l'exécution, sont les plus hardis à les mépriser, quand elles ne sont plus à craindre.

Ce qui fut cause de sa perte.

Au reste l'Amiral Anglois ne put guéres imputer qu'à lui seul le malheur de sa Flotte. Il avoit sur son bord un Prisonnier François, nommé PARADIS, ancien Navigateur, & qui connoissoit parfaitement le Fleuve S. Laurent. Cet Homme l'avertit, lorsqu'il fut par le travers des sept Isles, qu'il ne falloit pas s'aprocher trop de Terre; & comme le vent n'étoit pas favorable, & qu'on ne pouvoit aller qu'à la bouline, il le faisoit souvent changer de bord: l'Amiral à la fin se lassa de cette manœuvre, & soupçonna peut-être ce Pilote de ne la faire, que pour fatiguer son Equipage. Il refusa de revirer, & s'approcha si près d'une petite Isle, qu'on appelle *l'Isle aux Œufs*, qu'y ayant été surpris d'un coup de vent de Sud-Est, il s'y brisa avec sept autres de ses plus gros Navires, dont il se sauva très-peu de Monde.

Providence de Dieu sur le Canada.

Cependant il ne restoit plus pour tirer la Nouvelle France de toute inquiétude, que de sçavoir au juste en quelle disposition étoient les Iroquois, plus à craindre eux seuls, malgré leur petit nombre, que les Anglois sans eux. On étoit bien informé qu'ils s'étoient joints à Nicolson au nombre de plus de six-cent; mais on sçavoit aussi que tous l'avoient quitté, avant même qu'il pût être instruit du naufrage d'une partie de la Flotte Angloise. Nous avons vû que la même chose étoit arrivée presque toutes les fois que ces deux Nations s'étoient réunies contre nous, & indépendemment des raisons de politique, que nous en avons rapportées, il est certain qu'elles ne sont point faites pour agir lontems de concert;

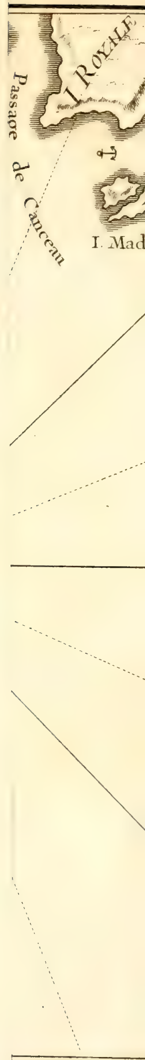
1710. qu'une fierté hautaine dans l'une, & feroce dans l'autre, les rendra toujours incompatibles, & que leur antipathie mutuelle a été jusqu'ici la plus grande ressource de la Nouvelle France, qui aura toujours ces deux Peuples pour Ennemis, l'un, parce qu'il craint d'en être opprimé; l'autre, parce qu'il ne peut vivre avec nous en paix dans un même Continent.

Après tout la Colonie Françoise ne pouvoit méconnoître dans la maniere, dont s'étoient dissipées deux grandes Armées, qui devoient l'attaquer en même tems, chacune avec des Forces supérieures aux siennes, une Providence, qui veilloit singuliérement à sa conservation, & qui non contente de l'avoir délivrée du plus grand danger, qu'elle eût encore couru, l'avoit enrichie des dépouilles d'un Ennemi, qu'elle n'avoit pas eu la peine de vaincre; aussi lui en rendit-elle de très-sincéres actions de graces.

Elle eut encore peu de tems après occasion de les renouveller au sujet du Port de Plaisance, que cette divine Providence lui conserva par la même voye, dont elle s'étoit servie pour sauver le Gouvernement de Montreal, je veux dire en jettant un esprit de vertige parmi ses Ennemis. La Flotte Angloise en faisant voile pour Quebec, avoit intercepté des Lettres de M. de Costebelle, qui faisoient connoître le mauvais état, où il se trouvoit en Terre-Neuve, & le besoin, qu'il avoit d'un prompt secours. Après le naufrage, ceux, qui commandoient sur le reste de la Flotte, délibererent s'ils n'iroient pas se dédommager à Plaisance de la perte, qu'ils venoient de faire, & il leur restoit certainement assez de Forces pour se rendre Maîtres de cette Place & de tous les Postes, qui en dépendoient; mais la mésintelligence s'étant mise entre les Officiers des Troupes de Terre, & celles de la Marine, ils furent contraints de renoncer à cette Entreprise.

Efforts inutiles pour recouvrer l'Acadie.

Le seul avantage, que l'Angleterre tira de l'excessive dépense, qu'elle venoit de faire, fut de conserver l'Acadie. La Cour de France avoit extrêmement à cœur de recouvrer cette Province; les efforts réiterés des Anglois pour l'avoir en leur puissance, & plus encore leur triomphe, après l'avoir conquise, avoient enfin ouvert les yeux aux François sur la grandeur de la perte, qu'ils avoient faite, & M. de Pontchartrain en écrivit sur ce ton-là à M. de Beauharnois, qui avoit succédé à M. Begon dans l'Intendance de la Rochelle & de Rochefort.



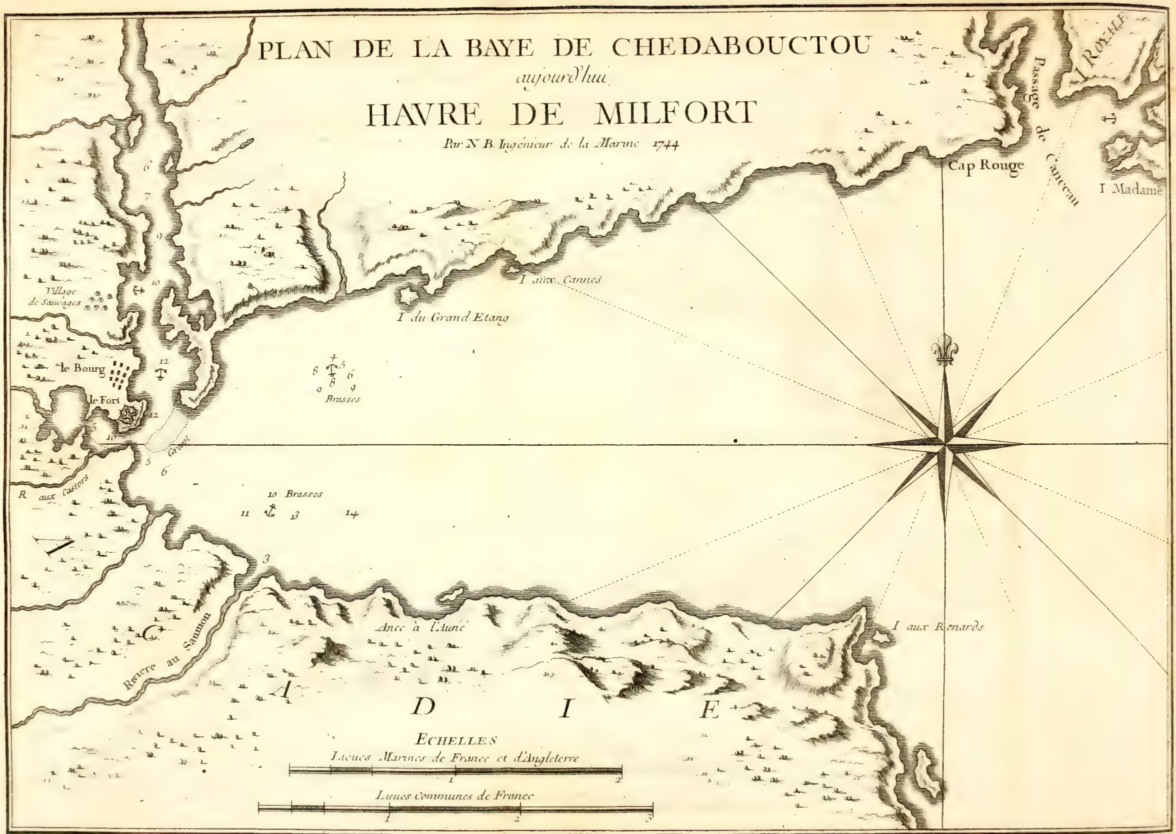
Dheulland sculp

Je vous ai fait assez connoître, lui dit-il, combien il est « 1710.
important de reprendre ce Poste, (le Port Royal) avant que «
les Ennemis y soient solidement établis. La conservation de «
toute l'Amerique Septentrionnale, & le commerce des Pê- «
ches le demandent également : ce sont deux objets, qui me «
touchent vivement, & je ne puis trop les exciter (le Gou- «
verneur Général, & l'Intendant de la Nouvelle France) à les «
envisager avec les mêmes yeux. «

Le Ministre auroit fort souhaité que le Marquis de Vaudreuil eût pu se charger de cette Entreprise avec ses seules Troupes & les Milices Canadiennes : le Général de son côté ne demandoit, pour en assûrer le succès, que deux Navires de France, avec ce qu'ils pourroient porter d'Hommes & de munitions ; mais quelque modique, que fût ce secours, il ne fut pas possible de le lui envoyer. Il ne voulut pourtant pas qu'on pût lui reprocher de n'avoir pas fait un effort, qu'on désiroit de lui, & nous avons vû que le Marquis d'Alognies étoit sur le point de partir avec des Troupes, pour seconder les Sauvages & les Habitans, qui tenoient le Port Royal bloqué, lorsque la nouvelle de l'approche de la Flotte Angloise déconcerta ses mesures.

Alors les Habitans de l'Acadie ne voyant plus aucune apparence de sécouer le joug des Anglois, furent contraints de faire leur accommodement avec le Gouverneur du Port Royal ; mais ils envoyerent assûrer M. de Vaudreuil que la nécessité seule, & surtout la crainte d'être inquiettés dans leur recolte, les avoient obligés à cette démarche ; qu'au reste le Roy n'auroit jamais de Sujets plus fidéles qu'eux. M. de Pontchartrain informé de leur bonne disposition, se retourna d'un autre côté, & manda à M. de Beauharnois d'engager les Négocians de la Rochelle à former une Compagnie assez puissante pour chasser les Anglois de l'Acadie, & pour y faire deux bons Etablissemens, l'un à la Héve, & l'autre à Chedabouctou.

Il fit agir en même tems & pour le même sujet auprès des plus riches Commerçans de S. Malo, de Nantes & de Bayonne ; mais malgré les avantages considérables, qu'il leur offrit de la part de Sa Majesté, & dont il leur donna toutes les assûrances, qu'ils pouvoient souhaiter, il ne se trouva Personne, qui voulût se mettre à la tête de l'Entreprise, & tous re-


PLAN DE LA BAYE DE CHEDABOUCTOU
aujourd'hui
HAVRE DE MILFORT
Par N. B. Ingénieur de la Marine 1744
Cap Rouge
Passage de Canceau
I. Royale
I. Madame
I. aux Cannes
I. du Grand Etang
Village de Sauvages
le Bourg
le Fort
Brasses
10 Brasses
Grave
R. aux Castors
Riviere au Saumon
Ance à l'Aune
I. aux Renards
A C A D I E
ECHELLES
Lieues Marines de France et d'Angleterre
Lieues Communes de France
Dheulland sculpsit

Je vous ai fait aſſez connoître, lui dit-il, combien il eſt « 1710.
important de reprendre ce Poſte, (le Port Royal) avant que «
les Ennemis y ſoient ſolidement établis. La conſervation de «
toute l'Amerique Septentrionnale, & le commerce des Pê- «
ches le demandent également: ce ſont deux objets, qui me «
touchent vivement, & je ne puis trop les exciter (le Gou- «
verneur Général, & l'Intendant de la Nouvelle France) à les «
envisager avec les mêmes yeux. «

Le Miniſtre auroit fort ſouhaité que le Marquis de Vaudreuil eût pu ſe charger de cette Entrepriſe avec ſes ſeules Troupes & les Milices Canadiennes: le Général de ſon côté ne demandoit, pour en aſſûrer le ſuccès, que deux Navires de France, avec ce qu'ils pourroient porter d'Hommes & de munitions; mais quelque modique, que fût ce ſecours, il ne fut pas poſſible de le lui envoyer. Il ne voulut pourtant pas qu'on pût lui reprocher de n'avoir pas fait un effort, qu'on déſiroit de lui, & nous avons vû que le Marquis d'Alognies étoit ſur le point de partir avec des Troupes, pour ſeconder les Sauvages & les Habitans, qui tenoient le Port Royal bloqué, lorſque la nouvelle de l'approche de la Flotte Angloiſe déconcerta ſes meſures.

Alors les Habitans de l'Acadie ne voyant plus aucune apparence de ſécouer le joug des Anglois, furent contraints de faire leur accommodement avec le Gouverneur du Port Royal; mais ils envoyerent aſſûrer M. de Vaudreuil que la néceſſité ſeule, & ſurtout la crainte d'être inquiettés dans leur recolte, les avoient obligés à cette démarche; qu'au reſte le Roy n'auroit jamais de Sujets plus fidéles qu'eux. M. de Pontchartrain informé de leur bonne diſpoſition, ſe retourna d'un autre côté, & manda à M. de Beauharnois d'engager les Négocians de la Rochelle à former une Compagnie aſſez puiſſante pour chaſſer les Anglois de l'Acadie, & pour y faire deux bons Etabliſſemens, l'un à la Héve, & l'autre à Chedabouctou.

Il fit agir en même tems & pour le même ſujet auprès des plus riches Commerçans de S. Malo, de Nantes & de Bayonne; mais malgré les avantages conſidérables, qu'il leur offrit de la part de Sa Majeſté, & dont il leur donna toutes les aſſûrances, qu'ils pouvoient ſouhaiter, il ne ſe trouva Perſonne, qui voulût ſe mettre à la tête de l'Entrepriſe, & tous re-

1711. fuserent de faire les avances nécessaires pour une Expédition, où il n'y avoit à gagner que pour l'Etat.

Belle action d'une Troupe de Sauvages.

Il s'en fallut pourtant encore assez peu que, tandis qu'on déliberoit dans l'Ancienne & dans la Nouvelle France des moyens de recouvrer l'Acadie, ce projet ne fût exécuté sans que, ni M. de Pontchartrain, ni le Marquis de Vaudreuil y eussent la moindre part. Soixante Anglois de la Garnison du Port Royal, commandés par le Major de la Place, un Ingenieur, & six autres Officiers, s'étoient embarqués dans des Canots, pour aller brûler les maisons des François, qui n'avoient point encore fait leur accommodement, ou qui differoient peut-être trop d'en accomplir les conditions, & pour s'assûrer de leurs Personnes : quarante Sauvages, qui en eurent le vent, entreprirent de les surprendre, se partagerent en deux Bandes, marcherent à couvert des Bois des deux côtés de la Riviere, que les Anglois remontoient, & les allerent attendre au passage, en un lieu très-propre à une embuscade. L'Ennemi, qui ne se doutoit de rien, s'y engagea sans prendre aucune précaution, & les Sauvages firent si à propos leur décharge sur lui, qu'il ne s'en sauva pas un seul Homme pour porter cette nouvelle au Port Royal.

On manque de nouveau le Port Royal.

Les Habitans encouragés par ce succès prirent les armes, s'attrouperent au nombre de cinq cent, & partirent au mois de Juin, pour investir le Fort; plusieurs Sauvages se joignirent à eux, & M. GAULIN, leur Missionnaire, manda à M. de Costebelle, Gouverneur de Plaisance, que s'il vouloit leur envoyer M. L'HERMITE pour les commander, il pourroit presque répondre que l'affaire réussiroit; mais M. de Costebelle avoit besoin de tous ses Officiers, & faute de Chefs les Habitans & les Sauvages se retirerent. On sçut peu de tems après que la Garnison du Port Royal, qui avoit été de cinq-cent Hommes, étoit alors réduite à cent-cinquante, les uns étant morts d'une espéce de maladie contagieuse, & plusieurs autres ayant déserté.

Generosité des Habitans de Quebec.

1712.

L'année suivante le bruit courut encore que les Anglois se disposoient à mettre en Mer une nouvelle Flotte pour assiéger Quebec, & le Gouverneur Général trouva dans la bourse des Marchands de cette Ville une somme de cinquante mille écus pour y ajoûter de nouvelles Fortifications. Il eut en même tems plusieurs avis que les Anglois s'étoient réconciliés

1712.

avec les Iroquois, & qu'ils esperoient d'engager cette Nation remuante à nous susciter des affaires dans le Nord & dans l'Ouest du Canada, afin de leur frayer un chemin pour aller s'y établir sur nos ruines. Ces nouvelles ne se trouverent pas vraïes; mais elles n'étoient pas non plus sans quelque fondement.

M. de Vaudreuil traite avec les Iroquois.

Il y a même bien de l'apparence que si Joncaire ne se fût pas assûré des Tsonnonthouans, & si le Baron de Longueuil n'eût pas négocié avec son habileté ordinaire auprès des Onnontagués, nous aurions pu nous trouver bientôt dans des embarras, dont il ne nous auroit pas été facile de sortir. Des Députés des Cantons vinrent enfin faire de nouvelles excuses du passé, & de grandes protestations d'une inviolable fidélité à garder leurs promesses à l'avenir. Il fallut faire semblant de les croire sincéres; M. de Vaudreuil leur parla néanmoins d'abord avec fermeté, il leur fit ensuite des présens considérables, & il les renvoya peut-être mieux disposés à notre égard, qu'ils n'étoient venus.

Caractére des Outagamis.

Mais ils nous avoient peu de tems auparavant suscité un nouvel Ennemi, aussi brave qu'eux, moins politique, beaucoup plus feroce, qu'il n'a jamais été possible, ni de dompter, ni d'apprivoiser, & qui semblable à ces Insectes, qui paroissent avoir autant d'ames, que de parties de leurs corps, renaissent, pour ainsi dire, après leur défaite, & reduits presque à une poignée de Brigands, se trouvent par tout, sont devenus l'objet de la haine de tous les Peuples de ce Continent, & depuis vint-cinq ans interrompent le commerce, & rendent les chemins presqu'impraticables à plus de cinq-cent lieuës à la ronde. Ce sont les Outagamis, vulgairement appellés *les Renards*.

Ils entreprennent de brûler le Détroit.

Jusqu'au tems, dont je parle, ils avoient fait assez peu de figure dans le Canada; mais ils s'étoient depuis peu confédérés avec les Iroquois, &, apparemment par leur entremise, ils venoient de faire alliance avec les Anglois: ils leur avoient promis de brûler le Fort du Détroit, d'y faire main basse sur tous les François, & d'introduire dans ce lieu des Troupes Angloises. Pour exécuter ce dessein, ils étoient venus en grand nombre se loger au Détroit même, assez près du Fort, & il n'est sorte d'insultes, qu'ils n'eussent fait au Commandant, qui étoit le Sieur du Buisson, bon Officier, & honnête Homme.

1712.

Les Kikapous & les Mascoutins étoient entrés dans leur complot, ceux-ci s'étoient déja rendus en assez grand nombre aux environs du Détroit, & ils n'attendoient plus que l'arrivée des Kikapous pour exécuter leur trahison, lors qu'ils eurent avis qu'un Chef Outaouais, nommé SAGUIMA, & quelques Pouteouatamis avoient tué environ cent cinquante Mascoutins, Hommes & Femmes. Ils entrerent en fureur à cette nouvelle, & un Chrétien Outagami, nommé JOSEPH, fort affectionné aux François, avertit du Buisson qu'il alloit être incessamment attaqué dans son Fort.

Diligences du Sieur du Buisson.

Ce Commandant n'avoit avec lui que vint François, & toute sa ressource étoit dans les Hurons, les Outaouais, & quelques autres Sauvages, avec qui il vivoit en bonne intelligence; mais qui étoient actuellement en chasse. Il les envoya avertir en diligence de se rendre auprés de lui; il fit ensuite démolir toutes les maisons, qui étoient hors de l'enceinte de son Fort, & il prit toutes les autres mesures, que le tems lui permit de prendre, pour soûtenir les premiers efforts de l'Ennemi. Le treiziéme de May il eut nouvelle que ses Alliés aprochoient, & peu de tems après il les aperçut, qui marchoient en très-bel ordre.

Il est secouru à propos par nos Alliés.

Il y avoit parmi eux des Outaouais commandés par Saguima, des Hurons, des Pouteouatamis, des Sakis, des Malhomines, des Illinois, des Osages, des Missourites, & chaque Nation avoit son Pavillon particulier. Cette petite Armée s'arrêta au Village des Hurons, qui furent d'avis de ne point camper; mais d'aller droit au Fort des François: „ Il n'y „ a point de tems à perdre, dirent-ils, notre Pere est en danger, „ il nous aime, il ne nous a jamais fait que du bien; il faut le dé- „ fendre, ou mourir à ses pieds. Saguima, vois-tu cette fumée? „ Ce sont trois Femmes de ton Village, que l'on brûle, & la „ tienne est du nombre „.

Ces trois Femmes étoient véritablement prisonnieres des Outagamis; mais on n'en sçavoit pas davantage; & les Hurons ne parloient apparemment ainsi, que pour animer Saguima à la vengeance. Dès qu'ils eurent cessé de parler, il se fit un cri général, dont toutes les Campagnes retentirent. Les Ennemis y répondirent sur le même ton, & quarante d'entr'eux se détacherent pour observer les Confédérés. Ces Aventuriers, par une espéce de bravade assez ordinaire parmi ces

Barbares, s'étoient mis tout nuds ; mais ils avoient tout le corps peint d'une maniere, qui les rendoit affreux. On tira sur eux, & on les obligea bientôt de s'éloigner. 1712.

Les Alliés étant près du Fort, les Chefs envoyerent demander au Commandant la permission d'y entrer, & les portes leur furent ouvertes sur le champ. Du Buisson leur fit un accueil proportionné au service, qu'ils lui rendoient, & après qu'ils eurent tous pris leur place autour de lui, selon la coûtume, celui, qui portoit la parole au nom de tous, lui dit :

Discours, qu'ils lui tiennent.

« Voici, mon Pere, tes Enfans autour de toi. Ce que tu as fait l'année derniere pour les retirer du feu des Outagamis, mérite bien qu'ils exposent leur vie pour ton service. Nous ne craignons point la mort, nous mourrons même avec joye, s'il le faut, pour notre Pere & notre Libérateur : la seule grace, que nous te demandons, c'est que tu engages Ononthio, le Pere de toutes les Nations, à prendre soin de nos Femmes & de nos Enfans, & que tu mettes un peu d'herbes sur nos corps, pour les garantir des Mouches. Tu vois que nous avons quitté nos Villages & nos Familles, pour accourir à ton secours ; nous l'avons fait si promptement, que nous n'avons pas eu le loisir de prendre des munitions & des vivres, nous esperons que tu ne nous laisseras manquer de rien.

Le Commandant les remercia en peu de mots, & leur fit distribuer des vivres, du plomb, de la poudre & du tabac. Ensuite les Vieillards parcoururent les rangs, pour exhorter les jeunes Gens à bien faire leur devoir ; surtout à obéir ponctuellement à leur Pere. Les Outagamis attendoient assez tranquillement les Confédérés dans leur Fort, qui n'étoit éloigné de celui des François, que de la portée du mousquet ; & où ils s'étoient assez bien retranchés ; cependant à peine se virent-ils investis de toutes parts, que le feu continuel, qu'on faisoit sur eux, les obligea de se mettre à quatre, ou cinq pieds en Terre.

Les Outagamis sont assiégés dans leur Fort.

Alors les Assiégeans dresserent deux espéces d'échafaut de vint-cinq pieds de haut, d'où ils battirent les Assiégés avec tant de succès, que, comme ceux-ci n'osoient plus sortir pour avoir de l'eau, & que leurs vivres furent bientôt consumés, ils souffrirent beaucoup de la faim & de la soif. Dans cette extrêmité, tirant des forces de leur désespoir, ils combattoient avec une valeur, qui rendit assez lontems la victoire douteuse : ils

Ils se défendent fort bien.

1712. s'aviserent même d'arborer sur leurs Palissades quantité de couvertures rouges en guise de Pavillon, criant de toutes leurs forces qu'ils n'avoient point d'autre Pere, que l'Anglois, qui ne manqueroit point de venir à leur secours, ou de venger leur mort ; & invitant ceux des Confédérés, qui voudroient mettre leur vie en sûreté, de prendre le même parti.

Le Chef des Pouteouatamis leur répondit que, si la Terre devoit être teinte de sang, comme il paroissoit qu'ils le vouloient faire entendre par ces signaux, ce seroit du leur ; qu'ils avoient été bien mal conseillés de s'attacher aux Anglois, qui n'osoient tenir la Campagne contre les François, qui ne sçavoient faire la guerre qu'en Renards, qui avoient fait périr toutes les Nations, en les empoisonnant de leur eau-de-vie, & qui étoient Ennemis du vrai Dieu. Ces dialogues ne plaisoient pourtant pas au Sieur du Buisson, parce qu'ils rallentissoient le combat, & donnoient à l'Ennemi le tems de respirer.

Ils demandent la Paix.

Les Assiégés en avoient même déja profité pour s'emparer d'une maison, qu'on n'avoit pas entiérement démolie, & qui joignoit leur Fort : ils y avoient élevé une Redoute, de laquelle ils tiroient à couvert du pignon. Mais le Commandant la fit abbattre à coups de canon ; alors les Ennemis pousserent des cris affreux, & quelques momens après ils firent demander la permission d'envoyer des Députés à M. du Buisson. Ce Commandant, avant que de leur accorder cette grace, voulut avoir le consentement des Chefs, & les assembla en Conseil : ils furent tous d'avis qu'il falloit profiter de cette occasion pour tirer des mains des Assiégés les trois Femmes, dont nous avons parlé. On leur fit donc sçavoir qu'on vouloit bien les écouter.

Le lendemain dès le grand matin les couvertures rouges disparurent, & firent place à un Pavillon blanc. Ensuite le grand Chef des Outagamis, nommé PEMOUSSA, se présenta à la porte du Camp, accompagné de deux Guerriers ; on les fit entrer, le Conseil s'assembla, & dès qu'ils y eurent été introduits, Pemoussa mit devant le Commandant deux Captifs & un Collier, en le priant de lui accorder deux jours, afin que les Vieillards pussent déliberer des moyens de l'appaiser, & de lui faire satisfaction. Puis il se tourna vers les Sauvages, leur fit aussi présent de deux Esclaves, & d'un Collier, & leur parla de la sorte : „ Souvenez-

Souvenez-vous que nous ſommes vos Freres, & qu'en ré- « pandant notre ſang, c'eſt le vôtre, que vous verſez. Je vous « ſupplie donc d'adoucir l'eſprit de notre Pere, que nous avons « malheureuſement chagriné. Ces deux Eſclaves ſont pour rem- « placer un peu de ſang, que nous avons peut-être laiſſé tom- « ber ». Comme les Sauvages ne répondoient point, du Buiſſon prit la parole, & fit entendre aux Députés qu'il ne pouvoit pas s'aſſûrer de la ſincérité de leur repentir, puiſqu'ils n'avoient pas ramené la Femme de Saguima, & les deux autres, qu'ils avoient priſes avec elles; qu'il ne les écouteroit que, quand ces trois Captives lui auroient été remiſes. 1712.

Pemouſſa s'excuſa ſur ce que la choſe ne dépendoit pas entierement de lui, & qu'il alloit faire ſçavoir ſes intentions aux Anciens. On lui accorda le reſte du jour, & on lui aſſûra qu'on ne tireroit point juſqu'à ſon retour, pourvû néanmoins que Perſonne ne ſortît du Fort. Deux heures après deux Chefs Maſcoutins & un Outagami arriverent avec un Pavillon blanc à la main, ſuivi des trois Femmes, qu'ils préſenterent au Commandant. Ils lui témoignerent un grand regret de lui avoir déplu, & le conjurerent de leur laiſſer à tous la liberté de ſe retirer. Du Buiſſon leur repartit que ce n'étoit pas à lui, qu'il falloit s'adreſſer pour cela, & qu'il avoit engagé ſa parole à ſes Alliés de les laiſſer les Maîtres abſolus de faire ce qu'ils jugeroient à propos.

Diſcours d'un Chef Illinois à leurs Députés.

Cette réponſe fut fort aplaudie des Sauvages, & le grand Chef des Illinois dit au nom de tous aux Députés: « Votre con- « duite paſſée, & les engagemens, que vous avez pris avec les « Anglois, ne nous laiſſent aucun lieu de douter que vous n'ayiez « quelque mauvais deſſein, en demandant à notre Pere la li- « berté de vous rétirer: vous ne ſeriez pas plûtôt ſortis de votre « Camp, que vous iriez former de nouveaux complots contre « lui, & que vous viendriez l'attaquer dans un tems, où nous « ne ſerions peut-être pas à portée de le ſecourir. Vous avez « cru que nous ignorions les engagemens, que vous avez pris « ſur cela avec les Anglois, la promeſſe, que vous leur avez « faite de les établir ici, après y avoir exterminé tous les En- « fans d'Ononthio; mais vous vous êtes trompés. Sçachez donc « que notre derniere réſolution eſt de ne vous recevoir, qu'à « diſcrétion, & de ne bouger d'ici, que nous ne vous y ayions « forcés: notre Pere même ne nous la feroit pas changer, & en «

1712. » cela seul nous lui désobéirions. Nous connoissons mieux que » lui votre mauvais cœur, & nous n'avons garde de l'abandonner » à votre merci. Rentrez au plus vîte dans votre Fort ; nous » n'attendons plus que cela pour recommencer à tirer.

Le siége continuë.

Les Députés s'en allerent avec cette réponse, à laquelle ils ne s'étoient pas attendus, & dès qu'ils furent rentrés, les attaques recommencerent avec une nouvelle vigueur. La défense ne fut pas moins vive ; les Assiegés décochoient à la fois jusqu'à trois-cent flêches, au bout desquelles il y avoit du tondre allumé, & à quelques-unes des fusées de poudre, pour mettre le feu au Fort des François ; ils y brûlerent en effet plusieurs maisons, qui n'étoient couvertes que de paille, & il fallut, pour empêcher que l'incendie ne gagnât plus loin, couvrir tout ce qui restoit de peaux d'Ours & de Chevreuil, & faire de grands amas d'eau.

Les Assiégeans se rébutent.

Une si opiniâtre résistance lassa enfin les Confédérés, ils désespererent du succès de leur Entreprise, & feignirent de craindre qu'on ne cessât de leur fournir des vivres. Les François, qui les virent presque résolus de se retirer, & qui par leur retraite se seroient vû exposés à la rage d'un Peuple irrité, parloient déja de s'embarquer pour Michillimakinac, & du Buisson étoit sur le point d'être obligé de fuir devant des Ennemis, qu'il avoit réduits à la derniere extrêmité, & qu'il avoit vû deux jours auparavant à ses genoux le conjurer de vouloir bien se contenter qu'ils fussent ses Esclaves.

Le Commandant les rassûre.

Il lui fallut, pour regagner les Chefs des Sauvages, se dépouiller de tout ce qu'il avoit, & quand il crut avoir mis chaque Particulier dans ses intérêts par ses libéralités, il assembla le Conseil. Il y commença par se plaindre qu'on voulût l'abandonner au fort du péril, après l'y avoir engagé : il témoigna ensuite son étonnement de ce que tant de braves Gens renonçoient à une victoire assûrée, qui devoit les couvrir de gloire. Quelques Chefs parurent surpris de son discours, & l'interrompirent pour lui protester qu'ils étoient toujours dans la résolution de verser jusqu'à la derniere goute de leur sang, plûtôt que de laisser leur Entreprise imparfaite ; qu'ils ne pouvoient comprendre qui avoit pu lui inspirer les injustes soupçons, qu'il paroissoit avoir.

Nouvelle Députation des Assiégés.

Tous les autres firent la même protestation : on chanta de nouveau la guerre, & chacun ayant repris son Poste, les As-

ſiégés comprirent qu'il n'y avoit plus de ſalut à eſperer pour eux, qu'aux dures conditions, qu'on leur avoit impoſées. J'ai dit qu'il y avoit des Sakis parmi les Confédérés. Il y en avoit auſſi parmi les Ennemis, parce que cette Nation, ainſi que je l'ai remarqué ailleurs, eſt comme diviſée en deux Factions, dont l'une eſt attachée aux Outagamis, & l'autre aux Pouteouatamis. Ceux de ces Sauvages, qui s'étoient enfermés avec les Premiers, déſerterent preſque tous, & l'on apprit d'eux que les Aſſiégés étoient aux abois; qu'ils étoient encore plus tourmentés de la faim & de la ſoif, que preſſés par le feu des Aſſiégeans; qu'ils avoient déja perdu quatre-vint Hommes, & que leur Fort étoit rempli de Cadavres, qui y cauſoient une infection horrible. 1712.

Tout cela étoit exactement vrai, & les Ennemis demanderent peu de tems après à parlementer. On crut que pour le coup ils ſe rendroient à diſcretion, & on leur permit d'envoyer des Députés. Deux Chefs Outagamis, du nombre deſquels étoit Pemouſſa, vinrent auſſitôt avec pluſieurs Captifs, & dans un équipage, qui leur avoit paru très-propre à toucher les Confédérés. Ils dirent que pour eux ils n'oſoient pas ſe flatter qu'on leur accordât la vie; mais qu'ils la demandoient avec inſtance pour leurs Vieillards, leurs Femmes & leurs Enfans. „Souvenez-vous, ajoûterent-ils, que vous êtes « nos petits Neveux; c'eſt de votre ſang, que vous paroiſſez ſi « affamés: ne vous ſeroit-il pas plus honnête de l'épargner, & « plus avantageux de nous avoir pour vos Eſclaves. «

Le Commandant empêche qu'on ne maſſacre les Députés.

La pitié n'entre pas aiſément dans le cœur des Sauvages, & la longue réſiſtance des Ennemis avoit irrité les Aſſiégeans. Ils perſiſterent à vouloir que les Outagamis & leurs Alliés ſe rendiſſent à diſcretion. Quelques-uns même propoſerent à M. du Buiſſon de maſſacrer les Députés; mais il leur répondit en colere qu'il falloit être yvre pour lui faire une pareille propoſition: que ces deux Hommes étoient venus le trouver ſur ſa parole; qu'il ne la leur avoit donnée, que de leur conſentement, & qu'il ne ſouffriroit jamais qu'on leur fît le moindre outrage chez lui.

Ils repliquerent que ces deux Envoyés étoient les Auteurs de tout le mal, & qu'ayant eux-mêmes ſi ſouvent uſé de perfidie, ils ne méritoient point qu'on fût ſi ſcrupuleux à leur égard; mais ils ne gagnerent rien. Le Commandant repartit

1712.

qu'il ne convenoit, ni à lui, ni à eux, d'imiter leur exemple, & il renvoya les deux Députés, en leur disant qu'il n'avoit point d'autre réponse à leur faire, que celle, qu'on leur avoit déja faite. Il ne restoit plus à ces Malheureux d'autre esperance, que de pouvoir échaper à la faveur de quelque mauvais tems, & en effet après dix-neuf jours de siége, un orage accompagné de pluye ayant écarté les Assiégeans, ils en profiterent, & s'évaderent pendant la nuit.

Les Assiégés se sauvent, & sont poursuivis.

On s'en aperçut le lendemain à la pointe du jour, & on se mit à leurs trousses. On les trouva assez bien rétranchés à quatre lieuës de-là sur une Presqu'Isle, qui avance dans le petit Lac *de Sainte Claire*, & comme leurs rétranchemens ne paroissoient presque point, les Assaillans s'en étant aprochés avec peu de précaution, eurent d'abord plus de vint Hommes tués, ou blessés. Il fallut donc recommencer un nouveau siége, qui dura quatre jours, & il eût été même plus long, si le Commandant François n'y eût fait venir deux piéces de Campagne.

Ils sont presque tous massacrés.

Les Assiégés se rendirent enfin à discrétion, & presque tous ceux, qui avoient les armes à la main, furent impitoyablement égorgés sur le champ. Le reste, au nombre de cent cinquante, sans compter les Femmes & les Enfans, furent faits Esclaves, & partagés entre les Nations confédérées, qui ne les garderent pas lontems, & les massacrerent presque tous, avant que de se séparer. La perte des Alliés monta à soixante Hommes tués, ou blessés; les Hurons, parmi lesquels il y avoit vint-cinq Iroquois Chrétiens, se distinguerent pardessus tous les autres, & perdirent aussi plus de Monde, mais cette Expédition coûta aux Ennemis plus deux mille Personnes.

Fruit de cette victoire.

Du Buisson y acquit beaucoup d'honneur par sa fermeté & son désintéressement, qui le porta à se dépouiller de tout ce qu'il avoit, en faveur de ses Alliés. Le fruit de sa victoire fut que les Anglois désespererent de s'établir au Détroit, ce qui auroit été la ruine entiere de la Nouvelle France, non-seulement à cause de la situation de ce lieu, qui est le centre & le plus beau Pays du Canada; mais encore, parce qu'il ne nous auroit plus été possible d'entretenir la moindre communication avec les Sauvages d'en haut, ni avec la Louysiane.

Il restoit encore bien des différents à vuider entre nos Al-

liés, & le Gouverneur Général jugea que, pour y réussir, il falloit commencer par rétablir le Fort de Michillimakinac. Il y envoya l'année suivante M. de Louvigny, & sur la fin de celle-ci il fit partir plusieurs Officiers d'expérience & de mérite pour visiter les Nations du Nord & de l'Ouest, & les engager à oublier tous les sujets de mécontentement, qu'elles s'étoient donnés les unes aux autres. Tout cela fut exécuté avec autant de succès, que de conduite, & la tranquillité fut parfaitement rétablie dans le Canada.

Source de la décadence du commerce en Canada.

Il ne fut pourtant pas possible d'engager ces Peuples à ne plus porter leurs Pelleteries aux Anglois, comme ils faisoient tout ouvertement depuis plusieurs années. Les Sauvages mêmes domiciliés suivirent bientôt le torrent, & il auroit fallu, pour remedier à un si grand mal, augmenter en France le prix du Castor, & diminuer en Canada celui des marchandises de traite. Le premier de ces deux expédiens ne dépendoit point des Traitans; mais s'ils avoient bien entendu leurs intérêts, ils auroient mis en usage le second, en envoyant chaque année à Quebec pour leur compte la valeur de quarante, ou de cinquante mille francs de marchandises. Cette augmentation en auroit diminué le prix, & auroit mis les Marchands du Pays en état de les donner aux Sauvages à meilleur marché; mais c'est ce qu'on n'a jamais pu leur persuader. Aussi le commerce des Pelleteries est-il présentement presque tout entier entre les mains des Anglois.

Pays cédés aux Anglois par le Traité d'Utrecht.

Cependant, quoique les négociations pour la Paix ne fussent pas encore terminées à Utrecht, les Gouverneurs Généraux de la Nouvelle France & de la Nouvelle Angleterre reçurent des ordres précis de leurs Souverains de faire absolument cesser tout acte d'hostilité entre les deux Nations & leurs Alliés; mais peu de tems après ils eurent nouvelle que la Reine de la Grande Bretagne s'étoit détachée de la Ligue, qui avoit entrepris de déthrôner le Roy Catholique, Philippe V. Rien ne pouvoit venir plus à propos pour le Gouvernement de Baston, où les Abénaquis portoient par tout le ravage, & cette raison ne fut certainement pas la moindre de celles, qui déterminerent la Cour de Londres à ne vouloir jamais se relâcher sur la cession de l'Acadie. Elle témoigna la même fermeté sur ce que nous possedions dans l'Isle de Terre-neuve & dans la Baye d'Hudson, & Louis XIV. qui

1712.

avoit aussi ses raisons de ne point apporter d'obstacle au Traité, qu'il vouloit conclurre avec Sa Majesté Britannique, sacrifia enfin ces trois Provinces, & les droits, qu'il prétendoit avoir sur les cinq Cantons Iroquois.

Les Iroquois se maintiennent dans leur indépendance.

Ce dernier article ne nous ôta rien de réel, & ne donna non plus rien aux Anglois, parce que les Cantons renouvellerent les protestations, qu'ils avoient déja faites plus d'une fois contre les prétentions réciproques de leurs Voisins, & ont très-bien sçu se maintenir dans la possession de leur liberté & de leur indépendance. Les Anglois, qui, à cela près, ont trouvé avec eux une partie des avantages, que pouvoit leur procurer la Souveraineté d'une Nation résoluë à ne point souffrir de Maître, n'ont pas jugé à propos d'entreprendre de les assujettir : ils se sont contentés dans la suite du tems de construire un Fort à l'embouchure de la Riviere de *Chouguen* dans le Lac Ontario. Mais comme les Onnontagués ont vû faire cet Etablissement sur leur Terrein, sans s'y opposer, nous avons obtenu des Tsonnonthouans la permission d'en faire un pareil à l'entrée de la Riviere de Niagara, à peu près dans le même endroit, où le Marquis de Dénonville avoit construit un Fort en 1686. Permission, qu'ils avoient refusée aux Anglois, disant qu'ils étoient les Maîtres de recevoir chez eux qui bon leur sembloit, & qu'ils ne vouloient pas y avoir en même tems deux Peuples, qui en troubleroient la Paix par leur animosité mutuelle.

Prétentions des Anglois sur les Abénaquis.

Il n'en a pas été de même des Nations Abénaquises. Les Anglois, qui avoient encore plus à cœur d'avoir ces Sauvages pour Sujets, que les Iroquois, s'imaginerent qu'ils ne trouveroient plus sur cela aucune difficulté après le Traité d'Utrecht, parce qu'ils croyoient y avoir pris de bonnes mesures pour acquerir la Souveraineté de leur Pays. L'article XII. de ce Traité porte que le Roy Très-Chrétien céde à la Reine d'Angleterre à perpétuité *l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse, en entier, conformément à ses anciennes limites, comme aussi la Ville de PORT ROYAL, maintenant appellée ANNAPOLIS ROYALE, & généralement tout ce qui dépend desdites Terres & Isles de ce Pays-là.*

Un Ministre Anglois entreprend de séduire ces Peuples.

Ceux, qui commandoient pour Sa Majesté Britannique dans la Nouvelle Angleterre & dans l'Acadie, n'eurent rien de plus pressé, dès qu'ils eurent reçu le Traité, que d'en faire

part aux Abénaquis ; mais ils crurent devoir prendre de grandes mesures avec des Peuples, dont ils sçavoient bien que leur Nation n'étoit pas aimée, & dont ils avoient trop souvent éprouvé la valeur, pour être tentés de la vouloir réduire par la force. Ils ne jugerent pas même à propos de commencer par leur déclarer qu'ils les regardoient comme Sujets de la Couronne d'Angleterre, persuadés que dans la disposition, où ils étoient, une telle proposition ne feroit que les aliéner davantage. 1713-22.

Le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre crut donc qu'il falloit avant toutes choses les détacher de leurs Missionnaires, & les accoûtumer insensiblement à vivre avec les Anglois. Dans ce dessein il envoya à l'entrée du Kinibequi le plus habile des Ministres de Baston, pour y tenir une Ecole ; & comme il sçavoit que ces Peuples sont infiniment sensibles aux amitiés, qu'on fait à leurs Enfans, il donna ordre à cet Instructeur de nourrir ses petits Disciples aux frais du Gouvernement, & il lui assigna pour cet effet une pension, qui devoit croître à proportion du nombre de ceux, qu'il engageroit à venir à son Ecole.

Ce qui se passe entre ce Ministre & le P. Rasle.

Le Ministre n'oublia rien pour séconder les vûës de son Général ; il alloit chercher les Enfans dans leur Village, il les caressoit, il leur faisoit des présens ; enfin il se donna pendant deux mois bien des mouvemens, sans néanmoins en pouvoir gagner un seul. Il ne se rebuta pourtant point ; il s'adressa aux Peres de ces Enfans, il leur fit diverses questions touchant leur croyance, & sur les réponses, qu'ils lui firent, il tourna en risée les Sacremens, le Purgatoire, l'invocation des Saints, & toutes les pratiques de pieté, qui sont en usage parmi les Catholiques.

Le P. Sebastien Rasle, qui depuis un grand nombre d'années gouvernoit cette Chrétienté naissante, crut devoir s'opposer à ces premieres sémences de séduction. Il écrivit une Lettre fort polie au Ministre, & lui marqua entr'autres choses que ses Néophytes sçavoient croire les vérités, que l'Eglise Catholique enseigne ; mais qu'ils ne sçavoient pas en disputer ; qu'en leur proposant des difficultés, ausquelles il pouvoit bien croire qu'ils n'étoient pas en état de répondre, son dessein étoit apparemment qu'ils les communiquassent à leur Missionnaire ; qu'il saisissoit avec plaisir cette occasion

1713-22. de conferer avec un habile Homme; qu'il lui laissoit le choix de le faire, ou de vive voix, ou par écrit, & qu'en attendant il lui envoyoit un Mémoire, qu'il le prioit de lire avec attention.

Dans ce Mémoire, qui étoit assez long, le Missionnaire prouvoit par l'Ecriture, par la Tradition, & par des raisonnemens Théologiques, les Dogmes, que le Ministre avoit attaqués par de fades plaisanteries; il ajoûtoit en finissant sa Lettre, que, s'il n'étoit pas content de ses preuves, il attendoit de lui une refutation précise, & appuyée sur des principes certains, & non pas sur des raisonnemens vagues, encore moins sur des réflexions malignes & des satyres indécentes, qui ne convenoient, ni à leur profession, ni à l'importance des matieres, dont il étoit question entr'eux.

Le Premier quitte la partie.

Deux jours après que le Ministre eut reçu cette Lettre, il partit pour retourner à Baston, d'où il envoya au Pere Rasle une courte réponse; mais si obscure, & dans un Latin si peu intelligible, que le Missionnaire après l'avoir luë plusieurs fois, n'y put rien comprendre, sinon que le Ministre se plaignoit qu'il l'attaquoit sans raison; que le seul zéle du salut des Ames l'avoit porté à enseigner le chemin du Ciel aux Sauvages; & que les preuves, qu'il lui opposoit, étoient ridicules & puériles.

Le P. Rasle lui repliqua sur le champ par une Lettre, qu'il lui fit porter à Baston, & dont il ne reçut la réponse qu'au bout de deux ans: le Ministre, sans entrer en matiere, lui mandoit qu'il avoit l'esprit chagrin & critique, & que c'étoit la marque d'un tempéramment enclin à la colere: ainsi se termina la dispute; le Missionnaire fut charmé d'avoir à si peu de frais écarté le Prédicant, & fait avorter le projet, que cet Homme avoit formé de séduire son Troupeau. Cette premiere tentative ayant eu si peu de succès, le Gouvernement de Baston eut recours à un autre artifice, qui ne réussit pas mieux.

Plusieurs Anglois s'établissent sur les bords du Kinibequi.

Un Anglois demanda aux Abénaquis la permission de bâtir sur les bords de leur Riviere une espéce de Magasin, pour y faire la traite avec eux, promettant de vendre ses marchandises à beaucoup meilleur marché, qu'ils ne les achetoient à Baston même. Les Sauvages, qui trouvoient un grand avantage dans cette proposition, y consentirent. Un autre Anglois demanda peu de tems après la même permission, offrant des

conditions

ditions encore plus avantageuſes, que n'avoit fait le Premier, & elle fut auſſi accordée. Cette facilité des Sauvages enhardit les Anglois; ils s'établirent en aſſez grand nombre le long de la Riviere, ſans ſe mettre en peine d'en avoir l'agrément des Naturels du Pays; ils y éleverent des Maiſons, & ils y bâtirent même des Forts, dont quelques-uns étoient de pierre. 1713-22.

Les Abénaquis ne parurent pas s'en formaliſer, ils ne s'apercevoient point du piége, qu'on leur tendoit, & ils ne faiſoient attention, qu'à la commodité de trouver chez leurs nouveaux Hôtes tout ce qu'ils pouvoient deſirer: mais à la fin ſe voyant comme environnnés d'Habitations Angloiſes, ils ouvrirent les yeux, & entrerent en défiance. Ils demanderent aux Anglois de quel droit ils s'établiſſoient ainſi ſur leurs Terres, & y conſtruiſoient des Forts? On leur répondit que le Roy de France avoit cedé leur Pays à la Couronne d'Angleterre, & on ne peut juger de l'effet, que fit cette réponſe ſur leur eſprit, que quand on ſçait juſqu'à quel point ces Peuples ſont jaloux de leur liberté & de leur indépendance.

Les Abénaquis proteſtent de leur indépendance.

Ils ne répliquerent rien aux Anglois, mais ils envoyerent ſur le champ des Députés au Marquis de Vaudreüil pour ſçavoir de lui s'il étoit vrai que le Roy de France eût diſpoſé en faveur de la Reine d'Angleterre d'un Pays, dont ils prétendoient bien être les ſeuls Maîtres. La réponſe du Géneral fut que le Traité d'Utrecht ne faiſoit aucune mention de leur Pays, & ils furent contens. Quelque tems auparavant le Gouverneur Géneral de la Nouvelle Angleterre avoit aſſemblé leurs Chefs, pour leur faire part de la nouvelle de la paix concluë entre les François & les Anglois, & les ayant exhortés à vivre en bonne intelligence avec lui, & à oublier tout le paſſé, il ajoûta que le Roy de France avoit donné à la Reine d'Angleterre Plaiſance & le Port Royal, avec toutes les Terres adjacentes. Un Chef lui répondit que le Roy de France pouvoit diſpoſer de ce qui lui appartenoit; mais que pour lui il avoit ſa Terre, où Dieu l'avoit placé, & que tant qu'il reſteroit un Enfant de ſa Nation, il combattroit pour la conſerver. Le Géneral Anglois n'inſiſta point, & congedia les Sauvages, après les avoir bien régalés.

Ils ſont trahis par les Anglois.

Cette maniere d'agir les raſſûra, & ils ne ſongerent plus à inquietter les Anglois, qui étoient aux environs du Kinibe-

1713-22. qui : ils s'accoûtumerent même insensiblement à traiter avec eux ; mais un jour qu'ils étoient entrés au nombre de vint dans une Habitation Angloise, ils s'y virent tout-à-coup investis par deux-cent Hommes armés. *Nous sommes morts*, s'écria aussi-tôt l'un d'eux, *mais vendons cher notre vie.* Ils se préparoient en effet à se jetter sur cette Troupe, lorsque les Anglois, qui connoissoient de quoi sont capables ces Sauvages, quand ils sont poussés à bout, leur protesterent qu'on n'avoit formé aucun dessein contr'eux, qu'on venoit seulement les inviter à envoyer quelques-uns des leurs à Baston, pour y conferer avec le Gouverneur Géneral des moyens d'affermir la paix & la bonne intelligence entre les deux Nations.

Les Sauvages sont d'une facilité à croire ce qu'on leur dit, que les plus fâcheuses expériences n'ont jamais pû guerir : ceux-ci nommerent sur le champ quatre Députés, qui se rendirent à Baston, où ils furent fort étonnés de se voir arrêtés Prisonniers en arrivant. On n'eut pas plûtôt appris cette nouvelle dans leurs Villages, qu'on envoya demander la raison d'un procédé si étrange.

On leur répondit qu'on ne retenoit point leurs Députés comme Prisonniers, mais en qualité d'Otages, & qu'ils seroient relâchés, si-tôt que la Nation auroit dédommagé les Anglois de quelques bestiaux, que des Sauvages avoient tués dans leurs Habitations, & dont la perte montoit à la valeur de deux-cent livres de Castor. Les Abénaquis ne convenoient nullement du fait, toutefois ils ne voulurent pas qu'on pût leur reprocher d'avoir abandonné leurs Freres pour si peu de choses, & ils payerent les deux-cent livres de Castor.

Ils n'en furent pourtant pas plus avancés ; on ne délivra point les Prisonniers, & on prétexta diverses raisons pour les retenir : à la fin cependant le Gouverneur Général craignit que cette détention ne lui attirât quelque affaire fâcheuse, & fit proposer aux Abénaquis une Conférence, pour terminer tous les différents à l'amiable. Elle fut acceptée ; on convint du lieu & du jour, les Sauvages s'y rendirent avec le Pere Rasle ; & le Pere de la Chasse, Supérieur Général des Missions qui faisoit sa visite dans ces Quartiers-là, où il avoit été lontems Missionnaire, y voulut aussi assister ; mais le Général Anglois ne parut point.

Les Sauvages en furent outrés, & se seroient portés à quelque extrêmité, si on ne les avoit retenus. Le parti, qu'ils prirent, fut d'écrire au Gouverneur; le P. de la Chasse fit la Lettre, & elle portoit : 1°. Que les Abénaquis ne pouvoient comprendre pourquoi on retenoit leurs Députés dans les fers, après la parole, qu'on avoit donnée de les délivrer, dès que les deux-cent livres de Castor auroient été payées. 2°. Qu'ils n'étoient pas moins surpris de voir qu'on disposât de leur Pays, & qu'on s'y établît sans leur agrément. 3°. Que tous les Anglois eussent à en sortir au plûtôt, & à élargir les Prisonniers, qu'ils retenoient contre le Droit des Gens : 4°. Que si dans deux mois on n'avoit point de réponse à cette Lettre, ou si elle ne produisoit pas l'effet, qu'on en attendoit, la Nation sçauroit bien se faire justice.

Lettre de ces Sauvages au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre.

Ce fut au mois de Juillet de l'année 1721. que cettte Lettre fut portée à Baston par quelques Anglois, qui étoient venus pour tenir la place du Gouverneur Général à la Conference, dont nous venons de parler. Comme les deux mois s'écoulerent, sans qu'on entendît parler de rien, les Abénaquis se disposerent à exécuter leurs menaces, & à user de représailles. Il n'y en eut jamais de plus justes; cependant le Marquis de Vaudreüil crut devoir s'opposer aux voyes de fait, & il eut besoin de tout son crédit pour les empêcher : mais ce ne fut pas pour lontems. Les Anglois mirent la patience des Abénaquis à bout par deux Entreprises, que rien ne pouvoit excuser.

La premiere fut l'enlevement du Baron de S. Castin. J'ai dit que le Pere de ce Gentilhomme avoit épousé une Abénaquise, ainsi le jeune Baron appartenoit par sa Mere à cette Nation. Il avoit toujours vécu avec ses Parens maternels, les seuls, qu'il connût; & il commandoit pour le Roy dans leur Pays depuis la perte de l'Acadie. Outre cela il avoit succedé à son Pere dans le Commandement général, que tous ces Peuples avoient déferé à celui-ci, lorsqu'il s'étoit allié avec eux; & en cette qualité il étoit venu pour se trouver à la Conférence proposée par le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre.

Les Anglois enlevent le Baron de Saint Castin.

Les Anglois lui en firent un crime; ils dépêcherent un Bâtiment vers le lieu de sa résidence, qui étoit sur le bord de la Mer; & le Capitaine ayant eu la précaution de ne faire paroî-

1713-22. tre sur son Pont que deux ou trois Hommes, l'envoya inviter, dès qu'il eut mouillé l'Ancre, à venir s'y rafraîchir. Le Baron, qui n'avoit aucun sujet de se défier de cet Officier, qu'il connoissoit particulierement, se rendit seul auprès de lui, & dès qu'il y fut, le Capitaine appareilla & le conduisit à Baston, au mois de Decembre de l'année 1721. Là on le tint sur la sellette, & on l'interrogea comme un Criminel. On lui demanda entr'autres choses pourquoi, & en quelle qualité il étoit allé au lieu marqué pour la conference entre le Gouverneur Général & les Abénaquis; s'il n'y avoit pas été député par le Marquis de Vaudreuil, & ce que signifioit l'habit d'Ordonnance, qu'il portoit.

Il répondit qu'il étoit Abénaquis par sa Mere, qu'il avoit passé toute sa vie avec ces Sauvages, qui l'avoient établi Chef & Commandant Général de leur Nation; & qu'en cette qualité, il n'avoit pas cru pouvoir se dispenser de se trouver à une Assemblée, où l'on devoit traiter des intérêts de ses Freres: qu'il n'en avoit reçu aucun ordre du Gouverneur Général de la Nouvelle France, & que l'habit, dont il étoit revêtu, n'étoit point un habit d'Ordonnance, mais un habit convenable à sa naissance & à son rang, ayant l'honneur d'être Officier dans les Troupes du Roy Très-Chrétien, son Souverain.

Il est relâché.

Cependant M. de Vaudreuil ayant appris la détention de ce Commandant, écrivit au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre pour s'en plaindre, & pour reclamer le Baron: il n'en reçut point de réponse, mais au bout de cinq mois le Prisonnier fut remis en liberté. Il repassa peu de tems après en France, & alla recueillir la succession de son Pere en Bearn, d'où il n'est point sorti depuis.

Les Anglois veulent enlever le P. Rasle, & le manquent.

La seconde Entreprise des Anglois, & qui acheva d'irriter contr'eux les Abénaquis, regardoit le P. Rasle, & fut poussée beaucoup plus loin. On étoit persuadé à Baston que ce Missionnaire seroit toujours un obstacle invincible au dessein, qu'on y avoit formé de s'emparer peu à peu de tout le Pays, qui sépare la Nouvelle Angleterre de l'Acadie, parce qu'en maintenant avec soin les Néophites dans leur attachement à la Foy Catholique, il resserroit de plus en plus les liens, qui les unissoient aux François. Après plusieurs tentatives, d'abord pour engager ces Sauvages par les offres & les promesses

les plus séduisantes à le livrer aux Anglois, ou du moins à le renvoyer à Quebec, & à prendre en sa place un de leurs Ministres; ensuite pour le surpendre & pour l'enlever, les Anglois résolus de s'en défaire, quoiqu'il leur en dût coûter, mirent sa tête à prix, & promirent mille livres sterling à celui, qui la leur porteroit. 1713-22.

Tout cela ayant été inutile, ils crurent enfin avoir trouvé une occasion de se saisir de sa Personne vers la fin de Janvier 1722. Ils apprirent qu'il étoit resté au Village de *Narantsoak* avec un petit nombre de Vieillards & d'Infirmes, tandis que les autres étoient à la Chasse; & ils y envoyerent un Détachement de deux-cent Hommes. Par bonheur deux jeunes Gens, qui chassoient sur le bord de la Mer, les aperçurent qui entroient dans la Riviere du Kinibequi; ils se douterent de leur dessein, & coururent par les Terres avertir le P. Rasle d'être sur ses gardes, & les Vieillards de se refugier dans les Bois.

Le Missionnaire crut devoir commencer par consommer les Hosties consacrées, qui étoient dans sa Chapelle, & mettre en lieu de sûreté les Vases sacrés & les Ornemens de l'Autel, après quoi il alla rejoindre ses Sauvages, à qui il avoit fait prendre les devants dans la Forêt. Les Anglois arriverent le soir même au Village, & n'y ayant pas trouvé celui qu'ils cherchoient, ils le suivirent le lendemain dans sa retraite. Ils n'en étoient plus qu'à une portée de Fusil, lorsqu'on les aperçut, & le Pere étoit tout habillé pour dire la Messe, si on en croit quelque Relation.

Tout ce qu'il put faire, fut de pénétrer plus avant dans le Bois; mais comme il n'avoit pas eu le loisir de prendre ses raquettes, & qu'il ne marchoit pas aisément, parce qu'il avoit eu quelques années auparavant une jambe & une cuisse cassées; il ne put faire autre chose que de se cacher derriere un Arbre. Les Anglois parcoururent divers sentiers frayés par les Sauvages, & n'étoient plus qu'à huit pas de l'Arbre, qui couvroit leur proye, lorsque, comme s'ils eussent été repoussés par une main invisible, ils s'arrêterent, & reprirent la route du Village, où ils pillerent l'Eglise & la Maison du Missionnaire. Ils le laisserent ainsi sans provisions, & il souffrit beaucoup de la disette de toutes choses, jusqu'à ce que les Jesuites de Quebec ayant été informés de l'extrêmité, où il étoit réduit, eussent eu le loisir de fournir à tous ses besoins.

1713-22.

Les Abénaquis leur déclarent la guerre.

Ces insultes réiterées firent juger aux Sauvages qu'il n'y avoit plus d'accommodement à esperer avec les Anglois, & qu'il étoit tems de chercher la paix dans une bonne guerre. Dès qu'ils furent de retour de la Chasse, & qu'ils eurent ensemencé leurs Terres, ils prirent la résolution de détruire les Habitations Angloises du Kinibequi, & d'éloigner de leurs Villages un Peuple inquiet, qui en vouloit ouvertement à leur liberté. Ils députerent à tous leurs Freres, & à leurs Alliés, pour les engager à leur prêter la main dans la néceffité, où ils étoient d'une juste défense; & ces Députations eurent tout le succès, qu'ils en avoient esperé. On chanta la guerre chez les Hurons de Lorette, & dans toutes les Bourgades Abénaquises, & le rendèz-vous des Guerriers fut marqué à Narantsoak.

Ils la font avec succès.

Il en étoit déja parti un Détachement, qui avoit descendu la Riviere jusqu'à la Mer, & qui y ayant rencontré trois ou quatre petits Bâtimens des Ennemis, les enleva; remonta ensuite la Riviere, pillant & brûlant toutes les Habitations Angloises, mais sans faire aucune violence aux Habitans; il leur laissa même la liberté de se retirer où ils voudroient, à la réserve de cinq, qui furent gardés comme Otages, pour répondre des Députés Abénaquis, qu'on retenoit toujours Prisonniers à Baston. Quelque tems après un Parti Anglois ayant surpris seize Sauvages, dans une Isle, où ils s'étoient endormis, firent sur eux une décharge, dont il y en eut cinq de tués, & autant de blessés.

Le P. Rasle refuse de se retirer à Quebec.

La guerre étant ainsi allumée entre les deux Nations, les Habitans de Narantsoak presserent le P. Rasle de se retirer pour quelque tems à Quebec, lui représentant que le moins, qui pourroit lui arriver, s'il tomboit entre les mains des Anglois, ce seroit de languir le reste de ses jours dans une dure captivité: Il leur répondit qu'il ne craignoit point les menaces de ceux, qui ne le haïssoient qu'à cause de son zele pour le salut de son Troupeau, & ajoûta ces paroles de l'Apôtre: (Act. 20. 24.) *Je n'estime point ma vie plus précieuse que moi-même, pourvû que j'acheve ma course, & que j'accomplisse le Ministere de la parole, qui m'a été confié par le Seigneur Jesus.*

Il est tué par les Anglois.

Ce que les Sauvages avoient prévû, arriva: les Anglois ne paroissoient faire la guerre, que pour se délivrer d'un Homme, à qui seul ils attribuoient l'opposition, que témoi-

gnoient les Abénaquis de se soumettre à eux ; enfin désesperant de s'en rendre Maîtres par la surprise, ils résolurent d'y employer la force. Le vint-troisiéme d'Août 1724. onze-cent Hommes, partie Anglois, & partie Sauvages, marcherent à Narantsoak. Les Brossailles épaisses, dont ce Village étoit environné, & le peu de précaution des Habitans pour se garantir contre une attaque imprévuë, furent cause qu'on ne les aperçut, qu'au moment qu'ils firent une décharge générale de leurs Fusils, dont toutes les Cabannes furent criblées. 1713-24.

Il n'y avoit alors que cinquante Guerriers dans le Bourg. Ils prirent les armes, & coururent tumultuairement, non pas pour défendre la Place contre un Ennemi, qui étoit déja dedans, mais pour favoriser la fuite des Femmes, des Vieillards & des Enfans, & leur donner le tems de gagner le côté de la Riviere, qui n'étoit pas encore occupé par les Anglois. Le P. Rasle averti par les clameurs & le tumulte du danger, où se trouvoient ses Néophytes, alla sans crainte se présenter aux Assaillans, dans l'esperance d'attirer sur lui seul toute leur attention, & par-là de procurer le salut de son Troupeau au peril de sa vie. Son esperance ne fut pas vaine, à peine eut-il paru, que les Anglois jetterent un grand cri, qui fut suivi d'une grêle de Mousquetades, dont il tomba mort auprès d'une Croix, qu'il avoit plantée au milieu du Village : sept Sauvages, qui l'accompagnoient, & qui avoient voulu lui faire un rempart de leurs corps, furent tués à ses côtés.

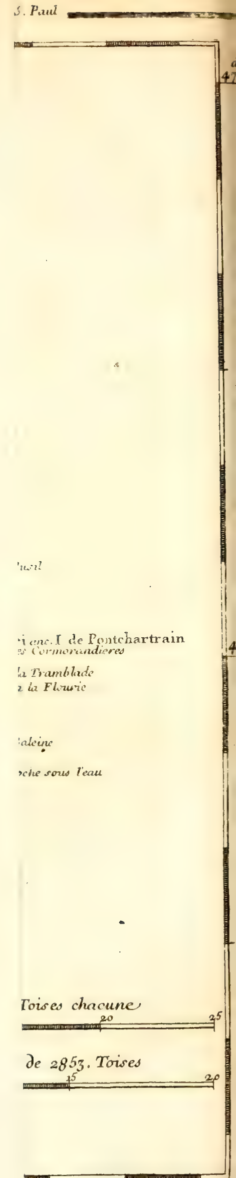
Ainsi mourut ce charitable Pasteur, en donnant sa vie pour ses Ouailles, après trente-sept ans d'un pénible Apostolat. Sa mort consterna les Sauvages, qui prirent aussi-tôt la fuite & traverserent la Riviere, les uns à la nâge, & les autres à gué ; mais toujours poursuivis par les Ennemis, jusqu'à ce qu'ils fussent entrés dans la profondeur des Bois, où ils se rassemblerent au nombre de cent-cinquante. Quoiqu'on eût tiré sur eux plus de deux mille coups de Fusils, il n'y en eut que trente de tués, & quatorze de blessés.

Les Anglois ne voyant plus nulle part de résistance, s'attacherent à piller & à brûler les Cabannes : ils n'épargnerent pas l'Eglise, mais ils n'y mirent le feu, qu'après avoir indignement profané les Vases sacrés, & le Corps adorable de Jesus-Christ. Ils se retirerent ensuite avec une précipitation, qui tenoit de la fuite, & comme s'ils avoient été frappés

1713-24. d'une terreur panique. Les Sauvages rentrerent auſſi-tôt dans leurs Villages ; & leur premier ſoin, tandis que les Femmes cherchoient des herbes & des plantes propres à guerir les bleſſés, fut de pleurer ſur le corps de leur S. Miſſionnaire.

Ils le trouverent percé de mille coups, la chevelure enlevée, le crâne briſé à coups de haches, la bouche & les yeux remplis de bouë, les os des jambes fracaſſés, & tous les membres mutilés de cent manieres differentes. Voilà de quelle maniere fut traité un Prêtre dans ſa Miſſion au pied d'une Croix, par ces mêmes Hommes, qui exageroient ſi fort en toute occaſion les inhumanités prétenduës de nos Sauvages, qu'on n'a jamais vû s'acharner ainſi ſur les cadavres de leurs Ennemis. Après que ſes Néophytes eurent levé & baiſé pluſieurs fois les précieux reſtes d'un Pere tendrement, & ſi juſtement chéri, ils l'inhumerent à l'endroit même, où la veille il avoit célebré les SS. Myſteres, c'eſt-à-dire, à la place, où étoit l'Autel, avant que l'Egliſe fût brûlée.

Son éloge. Le P. Raſle étoit d'une bonne Famille de Franche-Comté, & mourut dans ſa ſoixante & ſeptiéme année : Il étoit d'un temperamment robuſte, mais les jeûnes & les fatigues continuels l'avoient fort affoibli, ſurtout depuis l'accident, qui lui étoit ſurvenu dix-neuf ans auparavant. J'ai ſouvent admiré ſa patience dans cette longue & fâcheuſe maladie, & nous ne pouvions comprendre comment il avoit pu ſouffrir une ſi cruelle operation, ſans jetter ſeulement un cri. Il ſçavoit preſque toutes les Langues, qu'on parle dans ce vaſte Continent, & il avoit travaillé au ſalut de preſque toutes les Nations, qui l'habitent. Trois ans avant ſa mort ſon Supérieur lui ayant repréſenté qu'il étoit tems de prendre des meſures pour ſe ſouſtraire à la fureur des Anglois, qui avoient juré ſa perte, il répondit que ſes meſures étoient priſes. „ Dieu m'a confié ce „ Troupeau, je ſuivrai ſon ſort, trop heureux de m'immoler „ pour lui. “ Il répetoit ſouvent la même choſe à ſes Néophytes. „ Nous n'avons que trop éprouvé, diſoient ces fervens Chré„ tiens après ſa mort, que ce cher Pere nous parloit de l'abon„ dance du cœur ; nous l'avons vû affronter la mort d'un air „ tranquille, & s'oppoſer ſeul à la rage des Ennemis, pour „ nous donner le tems de mettre nos vies en ſûreté. “ Il ne fut guéres moins regretté dans la Colonie, que parmi ſes Sauvages, mais on y ſongea beaucoup plus à exalter ſon bonheur,



S. Paul
47
de Pontchartrain
Cormorandieres
la Tramblade
la Flourie
sous l'eau
Toises chacune
20
25
de 2853. Toises
15
20

heur, qu'à faire des Prieres pour le repos de son ame. Le Pere de la Chasse ayant demandé pour lui à M. l'Abbé de Belmont, Supérieur du Séminaire de Montreal, les suffrages de l'Eglise, en vertu de la communication de Prieres, qui est entre ces Messieurs & les Jésuites, ce respectable Vieillard ne lui répondit que par ces paroles de S. Augustin : c'est faire injure à un Martyr, que de prier pour lui.

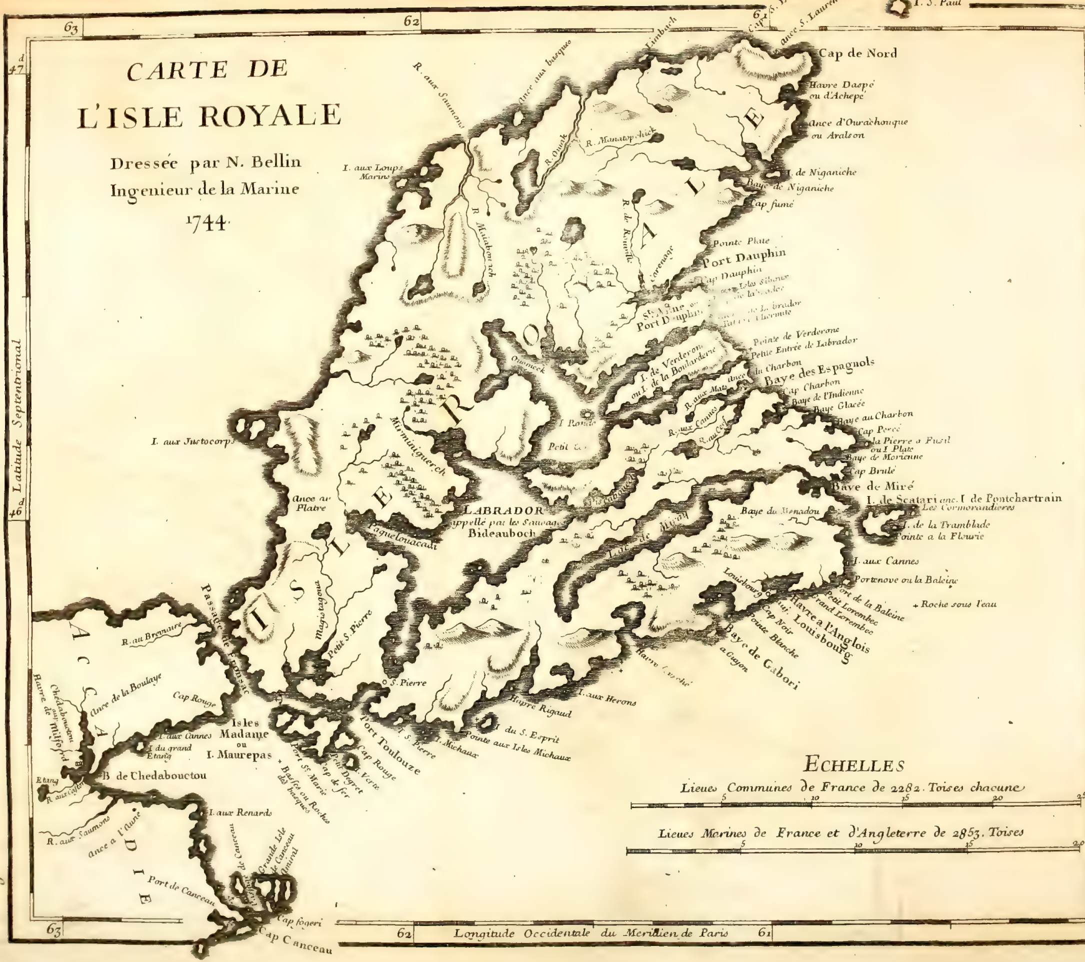
1713-24.

Les Anglois sont obligés de laisser les Sauvages en repos.

La guerre continua encore quelque tems entre les Sauvages & les Anglois, & toujours au désavantage de ceux-ci, qui ne gagnerent par leurs hostilités, que de rendre invincible l'aversion, que ceux-là avoient toujours euë pour eux ; & qui ont enfin pris par force le parti de les laisser tranquilles. La France n'étoit point entrée dans ce démêlé, pour ne point donner le moindre prétexte de rompre la bonne intelligence, qu'il avoit tant coûté de rétablir entre les deux Couronnes : on cessa même de négocier dans les deux Cours le Reglement des limites, quoique dès l'année 1719. il y eût des Commissaires nommés pour cela de part & d'autre. Il y a tout lieu de croire, que les Anglois, qui massacrerent le P. Rasle, furent désavoués, puisqu'on n'en a fait aucune poursuite de notre part : d'ailleurs ce n'est pas aux Hommes à venger le sang des Martyrs.

Description de l'Isle du Cap Breton.

Cependant par la cession de l'Acadie & de Plaisance aux Anglois, il ne restoit plus à la France d'autre endroit pour faire la Pêche des Moruës, ou du moins pour faire sécher ce Poisson, que l'Isle du Cap Breton, qui n'est plus connuë aujourd'hui, que sous le nom d'*Isle Royale.* Cette Isle est située entre les quarante-cinq & les quarante-sept dégrés de Latitude-Nord, & elle forme avec l'Isle de Terre-Neuve, dont elle n'est éloignée que de quinze à seize lieuës, l'entrée du Golphe de S. Laurent. Le Détroit, qui la sépare de l'Acadie, n'a guéres que cinq lieuës communes de France de long, sur une de large, & se nomme le *Passage de Fronsac.* Sa longueur du Nord-Est au Sud-Ouest-Est, n'est pas tout-à fait de cinquante lieuës, & sa plus grande largeur de l'Orient à l'Occident n'en a pas plus de trente-trois. Sa figure est fort irréguliere, & elle est tellement coupée par des Lacs & des Rivieres, que les deux parties principales ne tiennent ensemble, que par un Isthme d'environ huit-cent pas de large, lequel sépare le fond du *Port Toulouse* de plusieurs Lacs, qu'on appelle *Labrador.*


CARTE DE
L'ISLE ROYALE
Dressée par N. Bellin
Ingenieur de la Marine
1744.
Cap de Nord
Havre Daspé ou d'Achepé
Ance d'Ouraehouque ou Aralson
I. de Niganiche
Baye de Niganiche
Cap fumé
Pointe Plate
Port Dauphin
Cap Dauphin
St. Anne ou Port Dauphin
Pointe de Verderone
Petite Entrée de Labrador
Baye des Espagnols
Cap Charbon
Baye de l'Indienne
Baye Glacée
Baye au Charbon
Cap Porcé
Cap Brulé
Baye de Miré
I. de Scatari anc. I de Pontchartrain
Les Cormorandieres
I. de la Tramblade
Pointe a la Flourie
I. aux Cannes
Portenove ou la Baleine
Port de la Baleine
Petit Lorembec
Grand Lorembec
Havre a l'Anglois
Louisbourg
+ Roche sous l'eau
Cap Noir
Pointe Blanche
Baye de Gabori
a Guyon
I. aux Herons
Havre Rigaud
I. du S. Esprit
Pointe aux Isles Michaux
I. Michaux
S. Pierre
Port Toulouze
Cap Rouge
Petit Degrat
Port St. Marie
Basses ou Roches des basques
Isles Madame ou I. Maurepas
I. aux Cannes
B. de Chedabouctou
I. aux Renards
R. aux Saumons
ance a l'Aune
Port de Canceau
Grande Isle de Canceau
Cap Canceau
Cap fogeri
Ance de la Boulaye
Cap Rouge
R. au Brevuaire
Passage de Fronsac
ACCADIE
Havre de Milford
Chedabouctou
Petit S. Pierre
Majstagona
ISLE ROYALE
LABRADOR appellé par les Sauvages Bideauboch
Lac de Miray
Baye du Menadou
Ance au Platre
I. aux Justocorps
I. aux Loups Marins
R. aux Saumons
Ance aux basques
R. Manatopchich
Limbach
Cap S. Laurent
ance S. Laurent
I. S. Paul
I. de Verderon ou I. de la Boulardene
I. Ronde
Petit Lac
Latitude Septentrional
ECHELLES
Lieues Communes de France de 2282. Toises chacune
5 10 15 20 25
Lieues Marines de France et d'Angleterre de 2853. Toises
5 10 15 20
Longitude Occidentale du Meridien de Paris
63 62 61
47 46

heur, qu'à faire des Prieres pour le repos de son ame. Le Pere de la Chasse ayant demandé pour lui à M. l'Abbé de Belmont, Supérieur du Séminaire de Montreal, les suffrages de l'Eglise, en vertu de la communication de Prieres, qui est entre ces Messieurs & les Jésuites, ce respectable Vieillard ne lui répondit que par ces paroles de S. Augustin : c'est faire injure à un Martyr, que de prier pour lui.

Les Anglois sont obligés de laisser les Sauvages en repos.

La guerre continua encore quelque tems entre les Sauvages & les Anglois, & toujours au désavantage de ceux-ci, qui ne gagnerent par leurs hostilités, que de rendre invincible l'aversion, que ceux-là avoient toujours euë pour eux ; & qui ont enfin pris par force le parti de les laisser tranquilles. La France n'étoit point entrée dans ce démêlé, pour ne point donner le moindre prétexte de rompre la bonne intelligence, qu'il avoit tant coûté de rétablir entre les deux Couronnes : on cessa même de négocier dans les deux Cours le Reglement des limites, quoique dès l'année 1719. il y eût des Commissaires nommés pour cela de part & d'autre. Il y a tout lieu de croire, que les Anglois, qui massacrerent le P. Rasle, furent désavoués, puisqu'on n'en a fait aucune poursuite de notre part : d'ailleurs ce n'est pas aux Hommes à venger le sang des Martyrs.

Description de l'Isle du Cap Breton.

Cependant par la cession de l'Acadie & de Plaisance aux Anglois, il ne restoit plus à la France d'autre endroit pour faire la Pêche des Moruës, ou du moins pour faire sécher ce Poisson, que l'Isle du Cap Breton, qui n'est plus connuë aujourd'hui, que sous le nom d'*Isle Royale*. Cette Isle est située entre les quarante-cinq & les quarante-sept dégrés de Latitude-Nord, & elle forme avec l'Isle de Terre-Neuve, dont elle n'est éloignée que de quinze à seize lieuës, l'entrée du Golphe de S. Laurent. Le Détroit, qui la sépare de l'Acadie, n'a guéres que cinq lieuës communes de France de long, sur une de large, & se nomme le *Passage de Fronsac*. Sa longueur du Nord-Est au Sud-Ouest-Est, n'est pas tout-à fait de cinquante lieuës, & sa plus grande largeur de l'Orient à l'Occident n'en a pas plus de trente-trois. Sa figure est fort irréguliere, & elle est tellement coupée par des Lacs & des Rivieres, que les deux parties principales ne tiennent ensemble, que par un Isthme d'environ huit-cent pas de large, lequel sépare le fond du *Port Toulouse* de plusieurs Lacs, qu'on appelle *Labrador*.

1713. Ces Lacs se déchargent dans la Mer à l'Orient par deux Canaux de largeur inégale, formés par l'Isle de *Verderonne*, ou de *la Boulardérie*, qui a sept à huit lieuës de long.

Son climat, & nature du Pays.

Le climat de cette Isle est à peu près le même, que celui de Quebec; & quoique les brouillards y soient plus fréquens, on ne se plaint point que l'air y soit mal sain. Toutes les Terres n'y sont pas bonnes, cependant elles produisent des Arbres de toutes les especes. On y voit des Chênes d'une grandeur prodigieuse, des Pins propres pour la mâture, & toutes sortes de Bois de charpente. Les plus communs, outre le Chêne, sont le Cedre, le Frêne, l'Erable, le Plane & le Tremble. Les Fruits, & surtout les Pommes, les Légumes, le Froment, tous les autres Grains nécessaires à la vie, le Chanvre, le Lin, y sont moins abondans, mais d'une aussi bonne qualité, qu'en Canada. On a observé que les Montagnes y peuvent être cultivées jusqu'à leur sommet, que les bonnes Terres y ont leur pente au Midi, & qu'elles sont à couvert des vents de Nord, & de Nord-Ouest par les Montagnes, qui les bordent du côté du Fleuve S. Laurent.

Ses richesses.

Tous les Animaux domestiques, les Chevaux, les Bœufs, les Cochons, les Moutons, les Chevres & la Volaille, y trouvent abondamment de quoi vivre. La Chasse & la Pêche y peuvent nourrir les Habitans une bonne partie de l'année. Cette Isle a plusieurs Mines abondantes d'un excellent Charbon de Terre, & ces Mines sont en Montagnes; par consequent il ne faut, pour tirer le Carbon, ni creuser, ni détourner les eaux, comme en Auvergne: on y trouve aussi du Plâtre. On prétend qu'il n'y a nul endroit au Monde, où l'on pêche plus de Moruës, & où l'on ait plus de commodités pour la faire sécher. Autrefois cette Isle étoit pleine de Bêtes fauves; elles y sont aujourd'hui fort rares, surtout les Elans. Les Perdrix y sont presque de la grosseur du Faisan, & lui ressemblent assez pour le plumage: enfin la Pêche du Loup Marin, du Marsouin, & des Vaches Marines s'y peut faire commodément, & elle y est très-abondante.

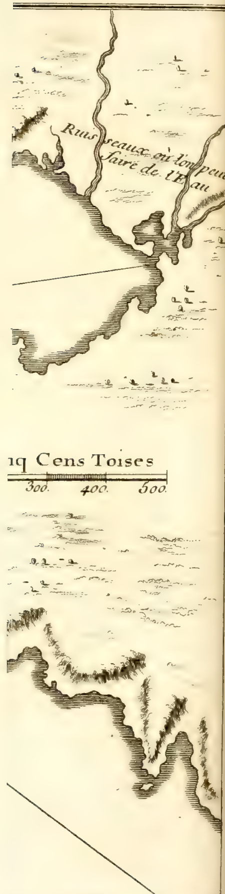
Ses Ports.

Tous ses Ports sont ouverts à l'Orient en tournant jusqu'au Sud dans l'espace de cinquante-cinq lieuës, en commençant par le Port Dauphin, jusqu'au Port Toulouse, qui est presque à l'entrée du Passage de Fronsac. Par tout ailleurs on a peine à trouver quelques mouillages pour de petits Bâtimens dans

. P. N. B. Ing. de la M. 1744.

Batterie de 40. Canons.

Batterie de 15. Canons.



Dheulland Sculpsit

des Anſes, ou entre des Iſles. Toute la Côte du Nord eſt fort haute, & preſque inacceſſible, & on ne peut guéres aborder plus facilement à celle de l'Oueſt, juſqu'au Paſſage de Fronſac, au ſortir duquel on rencontre d'abord le *Port Toulouſe*, connu auparavant ſous le nom de *S. Pierre*. Il eſt proprement entre une eſpece de Golphe, qu'on appelle *le Petit S. Pierre*, & les Iſles de *S. Pierre*, vis-à-vis des *Iſles Madame* ou de *Maurepas*. De-là, en remontant au Sud-Eſt, on rencontre la Baye de *Gabori*, dont l'entrée, qui eſt environ à vint lieuës des Iſles de S. Pierre, a une lieuë de large entre des Iſles & des Rochers. On peut approcher de fort près toutes les Iſles, dont quelques-unes avancent dans la Mer une lieuë & demie. Cette Baye a deux lieuës de profondeur, & le mouillage y eſt fort bon. 1713.

Le Havre de *Louysbourg*, autrefois le *Havre à l'Anglois*, n'en eſt éloigné que d'une bonne lieuë : c'eſt un des plus beaux de l'Amérique. Il a près de quatre lieuës de tour, & on y trouve par tout ſix à ſept braſſes d'eau. Le mouillage y eſt bon, & on y peut échouer ſur les vaſes ſans riſquer les Navires. Son entrée n'a pas deux-cent toiſes de large entre deux petites Iſles, & on la reconnoît de douze lieuës en Mer par le Cap de Lorembec, qui n'en eſt pas éloigné au Nord-Eſt. Deux lieuës plus haut eſt *le Port de la Baleine*, dont l'entrée eſt difficile, à cauſe de pluſieurs Rochers, que la Mer couvre, lorſqu'elle eſt agitée. Il n'y peut entrer que des Bâtimens de trois-cent Tonneaux ; mais ils y ſont en toute ſûreté. Il n'y a pas deux lieuës de-là à la Baye de *Panadou* ou *Menadou*, dont l'entrée a environ une lieuë de large, & qui en a deux de profondeur. Preſque vis-à-vis eſt l'Iſle de *Scatari*, autrefois le *Petit Cap Breton*, qui a plus de deux lieuës de long : la *Baye* de *Miré* n'en eſt ſéparée, que par une Langue de Terre fort étroite. Son entrée a auſſi près de deux lieuës de large, & elle en a huit de profondeur ; elle ſe rétrécit à meſure qu'on y avance, & pluſieurs Ruiſſeaux ou petites Rivieres s'y déchargent. Les grands Vaiſſeaux peuvent y remonter juſqu'à ſix lieuës, & y trouver de bons mouillages à l'abri des vents. Outre l'Iſle de Scatari, il y en a pluſieurs autres plus petites, & des Rochers, que la Mer ne couvre jamais, & qu'on aperçoit de loin : le plus gros de ces Rochers s'appelle *le Forillon*. La Baye de *Morienne* eſt au-deſſus ſéparée

Plan du Port et Ville de Louisbourg dans l'Isle Royale. *P. N. B. Ing. de la M. 1744.*

A. *Ville de Louisbourg.*
B. *Cazernes.*
C. *Etang qui sert de Port pendant l'Hiver aux batteaux de pêche.*
D. *Echafaux sur lesquels on parc et sale la morüe pour les faire ens.te secher.*
E. *Batterie de 20. Canons.*
F. *Batt.ie de 30. Canons.*
G. *Batt.ie de 40. Canons.*
H. *Batt.ie de 8. Canons pour défendre la précédente.*
J. *Batt.ie de 24. Canons.*
K. *Batterie de 15. Canons.*
L. *Batterie de 40. Canons.*
M. *Batterie de 15. Canons.*



Dheulland Sculpsit

des Anses, ou entre des Isles. Toute la Côte du Nord est fort haute, & presque inaccessible, & on ne peut guéres aborder plus facilement à celle de l'Ouest, jusqu'au Passage de Fronsac, au sortir duquel on rencontre d'abord le *Port Toulouse*, connu auparavant sous le nom de *S. Pierre*. Il est proprement entre une espece de Golphe, qu'on appelle *le Petit S. Pierre*, & les Isles de *S. Pierre*, vis-à-vis des *Isles Madame* ou de *Maurepas*. De-là, en remontant au Sud-Est, on rencontre la Baye de *Gabori*, dont l'entrée, qui est environ à vint lieuës des Isles de S. Pierre, a une lieuë de large entre des Isles & des Rochers. On peut approcher de fort près toutes les Isles, dont quelques-unes avancent dans la Mer une lieuë & demie. Cette Baye a deux lieuës de profondeur, & le mouillage y est fort bon.

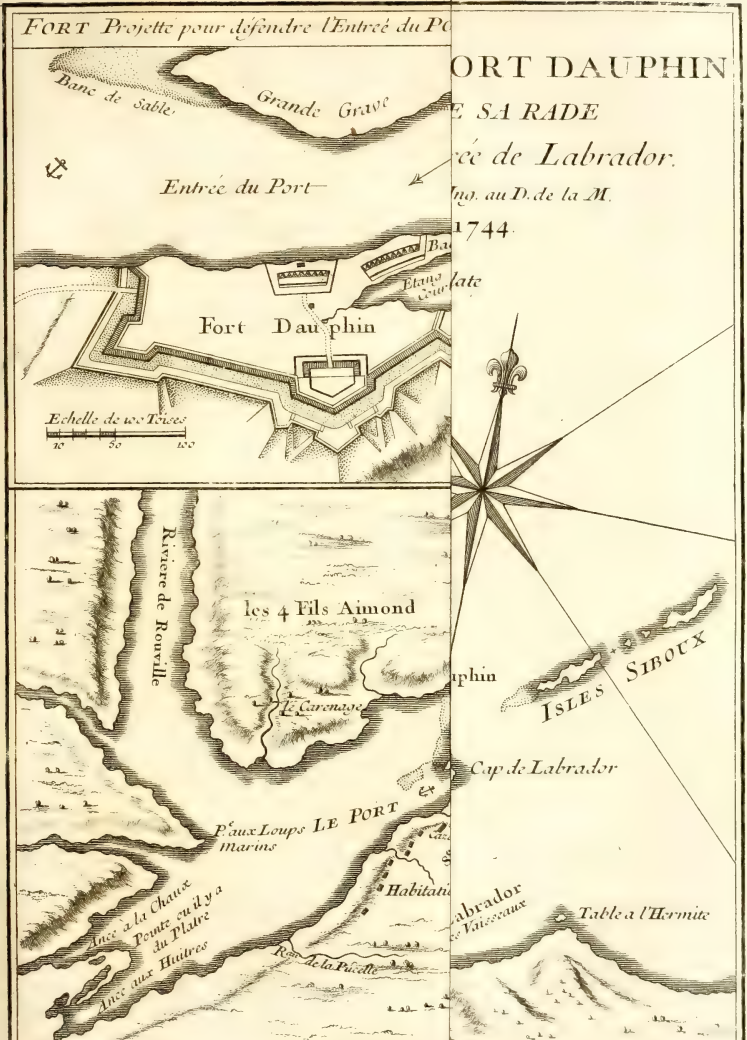
Le Havre de *Louysbourg*, autrefois le *Havre à l'Anglois*, n'en est éloigné que d'une bonne lieuë : c'est un des plus beaux de l'Amérique. Il a près de quatre lieuës de tour, & on y trouve par tout six à sept brasses d'eau. Le mouillage y est bon, & on y peut échouer sur les vases sans risquer les Navires. Son entrée n'a pas deux-cent toises de large entre deux petites Isles, & on la reconnoît de douze lieuës en Mer par le Cap de Lorembec, qui n'en est pas éloigné au Nord-Est. Deux lieuës plus haut est *le Port de la Baleine*, dont l'entrée est difficile, à cause de plusieurs Rochers, que la Mer couvre, lorsqu'elle est agitée. Il n'y peut entrer que des Bâtimens de trois-cent Tonneaux ; mais ils y sont en toute sûreté. Il n'y a pas deux lieuës de-là à la Baye de *Panadou* ou *Menadou*, dont l'entrée a environ une lieuë de large, & qui en a deux de profondeur. Presque vis-à-vis est l'Isle de *Scatari*, autrefois le *Petit Cap Breton*, qui a plus de deux lieuës de long : la *Baye* de *Miré* n'en est séparée, que par une Langue de Terre fort étroite. Son entrée a aussi près de deux lieuës de large, & elle en a huit de profondeur ; elle se rétrécit à mesure qu'on y avance, & plusieurs Ruisseaux ou petites Rivieres s'y déchargent. Les grands Vaisseaux peuvent y remonter jusqu'à six lieuës, & y trouver de bons mouillages à l'abri des vents. Outre l'Isle de Scatari, il y en a plusieurs autres plus petites, & des Rochers, que la Mer ne couvre jamais, & qu'on aperçoit de loin : le plus gros de ces Rochers s'appelle *le Forillon*. La Baye de *Morienne* est au-dessus séparée

1713. de la Baye de Miré par le *Cap brûlé*, & un peu plus haut est *l'Isle Plate*, ou l'Isle à *Pierre à Fusil*, directement par les quarante-six dégrés huit minutes de Latitude. Il y a entre toutes ces Isles & ces Rochers de bons abris, & on les peut approcher sans crainte.

De-là remontant trois lieuës au Nord-Ouest, on trouve *l'Indiane*, qui est un bon Havre; mais pour de petits Vaisseaux seulement: de l'Indiane à la Baye *des Espagnols*, il y a deux lieuës: cette Baye est un très-beau Havre. Son entrée n'a que mille pas de large, mais elle va toujours en s'élargissant; & au bout d'une lieuë elle se partage en deux Bras, qu'on peut remonter trois lieuës. L'un & l'autre sont de très-bons Ports, qu'on pourroit encore rendre meilleurs à peu de frais. De cette Baye à la petite entrée de *Labrador* il y a deux lieuës, & l'Isle, qui la sépare de la plus grande entrée, en a autant. Labrador est un Golphe, qui a plus de vint lieuës de long, & trois ou quatre dans sa plus grande largeur. On ne compte qu'une lieuë & demie de la grande entrée de Labrador au *Port Dauphin*, ou de *Sainte Anne*: on mouille au large en toute sûreté entre les Isles du *Cibou*. Une Langue de Terre ferme presqu'entierement le Port, & n'y laisse que le passage d'un Vaisseau. Le port a deux lieuës de circuit, & à peine les Vaisseaux y sentent-ils les vents, à cause de la hauteur des Terres & des Montagnes, qui les environnent. D'ailleurs ils peuvent approcher des bords autant qu'ils veulent. Tous ces Havres & ces Ports étant si proches les uns des autres, il seroit aisé de tirer des chemins par Terre des uns aux autres, & rien ne seroit plus avantageux pour les Habitans, que ces communications, qui pendant l'hyver leur épargneroient la peine de faire le tour par Mer.

Projets de MM. Raudot pour un Etablissement dans cette Isle.

Tout le tems que la France a possedé l'Acadie, & la Côte Méridionnale de Terre-Neuve, on a fait peu de cas de cette Isle. MM. Raudot furent les premiers à s'apercevoir qu'elle n'étoit pas à négliger. Ils entreprirent même d'en faire un des principaux objets de l'attention du Ministere, par rapport à la Nouvelle France, & en 1706. ils envoyerent à la Cour un Mémoire, dont on sera d'autant plus charmé de voir ici la substance, qu'il explique fort bien l'état, où se trouvoit alors cette Colonie. Je crois même pouvoir avancer, que si ce Mémoire ne persuade pas tous ceux, qui liront cette Hist-

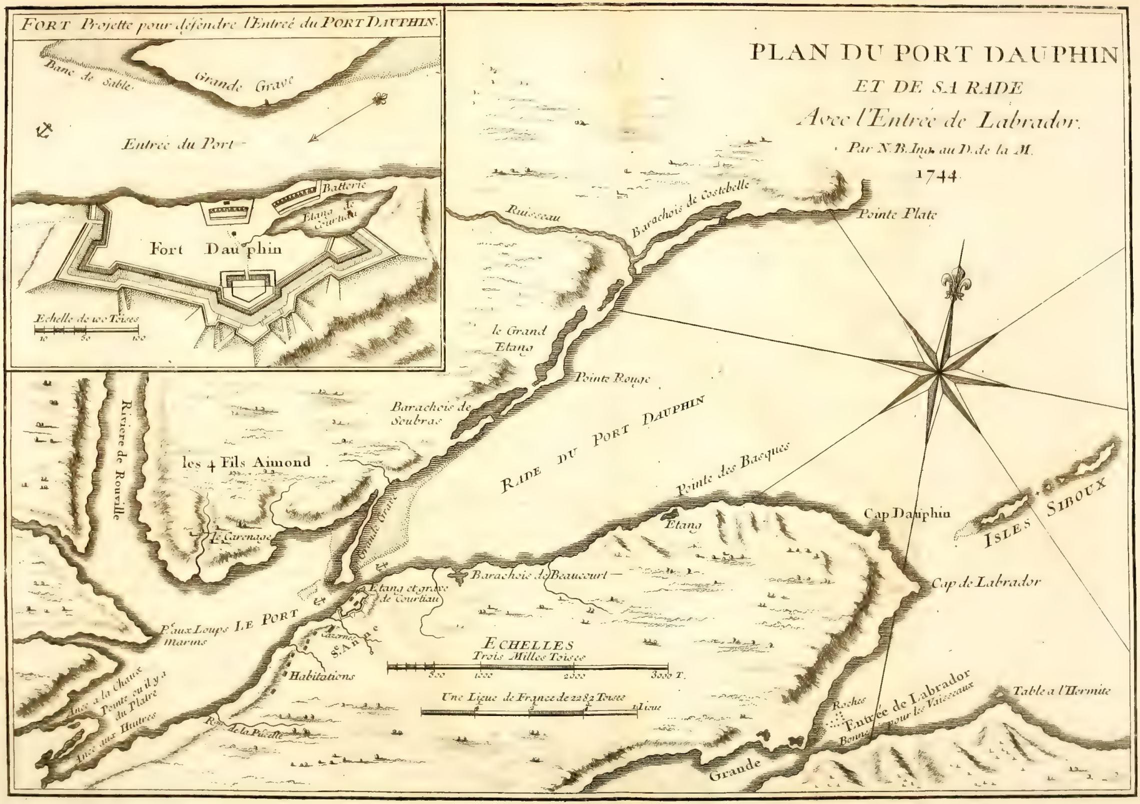

FORT Projette pour défendre l'Entreé du PO
ORT DAUPHIN
E SA RADE
reé de Labrador.
Ing. au D. de la M.
1744.
Banc de Sable
Grande Grave
Entreé du Port
Etang Courlate
Fort Dauphin
Echelle de 100 Toises
10 50 100
Riviere de Rouville
les 4 Fils Aimond
Le Carenage
phin
Isles Siboux
Cap de Labrador
P.te aux Loups Marins
LE PORT
Habitati
Ance a la Chaux
Pointe ou il y a du Platre
Ance aux Huitres
Table a l'Hermite
abrador
es Vaisseaux
Ru. de la Pucelle

1713. de la Baye de Miré par le *Cap brûlé*, & un peu plus haut est *l'Isle Plate*, ou l'Isle à *Pierre à Fusil*, directement par les quarante-six dégrés huit minutes de Latitude. Il y a entre toutes ces Isles & ces Rochers de bons abris, & on les peut approcher sans crainte.

De-là remontant trois lieuës au Nord-Ouest, on trouve *l'Indiane*, qui est un bon Havre; mais pour de petits Vaisseaux seulement: de l'Indiane à la Baye *des Espagnols*, il y a deux lieuës: cette Baye est un très-beau Havre. Son entrée n'a que mille pas de large, mais elle va toujours en s'élargissant; & au bout d'une lieuë elle se partage en deux Bras, qu'on peut remonter trois lieuës. L'un & l'autre sont de très-bons Ports, qu'on pourroit encore rendre meilleurs à peu de frais. De cette Baye à la petite entrée de *Labrador* il y a deux lieuës, & l'Isle, qui la sépare de la plus grande entrée, en a autant. Labrador est un Golphe, qui a plus de vint lieuës de long, & trois ou quatre dans sa plus grande largeur. On ne compte qu'une lieuë & demie de la grande entrée de Labrador au *Port Dauphin*, ou de *Sainte Anne*: on mouille au large en toute sûreté entre les Isles du *Cibou*. Une Langue de Terre ferme presqu'entierement le Port, & n'y laisse que le passage d'un Vaisseau. Le port a deux lieuës de circuit, & à peine les Vaisseaux y sentent-ils les vents, à cause de la hauteur des Terres & des Montagnes, qui les environnent. D'ailleurs ils peuvent approcher des bords autant qu'ils veulent. Tous ces Havres & ces Ports étant si proches les uns des autres, il seroit aisé de tirer des chemins par Terre des uns aux autres, & rien ne seroit plus avantageux pour les Habitans, que ces communications, qui pendant l'hyver leur épargneroient la peine de faire le tour par Mer.

Projets de MM. Raudot pour un Etablissement dans cette Isle.

Tout le tems que la France a possedé l'Acadie, & la Côte Méridionnale de Terre-Neuve, on a fait peu de cas de cette Isle. MM. Raudot furent les premiers à s'apercevoir qu'elle n'étoit pas à négliger. Ils entreprirent même d'en faire un des principaux objets de l'attention du Ministere, par rapport à la Nouvelle France, & en 1706. ils envoyerent à la Cour un Mémoire, dont on sera d'autant plus charmé de voir ici la substance, qu'il explique fort bien l'état, où se trouvoit alors cette Colonie. Je crois même pouvoir avancer, que si ce Mémoire ne persuade pas tous ceux, qui liront cette His-


FORT Projette pour défendre l'Entreé du PORT DAUPHIN.
Banc de Sable.
Grande Grave
Entrée du Port
Batterie
Etang de Courtiau
Fort Dauphin
Echelle de 100 Toises
10
50
100
PLAN DU PORT DAUPHIN
ET DE SA RADE
Avec l'Entrée de Labrador.
Par N. B. Ing. au D. de la M.
1744.
Ruisseau
Barachois de Costebelle
Pointe Plate
le Grand Etang
Pointe Rouge
Barachois de Soubras
RADE DU PORT DAUPHIN
Riviere de Rouville
les 4 Fils Aimond
Pointe des Basques
Etang
Cap Dauphin
ISLES SIBOUX
Le Carenage
Grande Grave
Barachois de Beaucourt
Cap de Labrador
Etang et grave de Courtiau
P. aux Loups Marins
LE PORT
Cazernes
S. Anne
ECHELLES
Trois Milles Toises
500
1000
2000
3000 T.
Habitations
Une Ligue de France de 2282 Toises
1 Lieue
Anse a la Chaux
Pointe ou il y a du Platre
Anse aux Huitres
R. de la Pucelle
Roches
Entrée de Labrador
Bonne pour les Vaisseaux
Table a l'Hermite
Grande

toire, au sujet de la préférence, qu'on y donne à l'Isle Royale sur l'Acadie, il fera comprendre du moins, qu'après la cession de cette Province, & du Port de Plaisance à la Couronne d'Angleterre, un Etablissement solide dans cette Isle, étoit d'une nécessité indispensable. 1713.

Les deux Intendans supposent d'abord, que la principale vûë, & presque la seule, qu'on ait euë en effet dans la Colonie du Canada, a été le Commerce des Pelleteries, surtout celui du Castor; ce qui n'est pourtant vrai que des Particuliers: mais ils remarquent fort bien, qu'on auroit dû prévoir que dans la suite des tems il arriveroit, ou que le Castor s'épuiseroit, ou qu'il deviendroit trop commun; & par conséquent, qu'il ne suffiroit pas, pour soûtenir une Colonie de cette importance: qu'elle est en effet tombée dans le dernier de ces deux inconvéniens, l'abondance du Castor l'ayant ruinée. C'est de quoi les Particuliers, qui n'avoient d'autre dessein, que de s'enrichir en peu de tems, ne se mettoient point en peine. Il leur importoit peu ce que deviendroit la Nouvelle France, quand ils auroient tiré du Pays de quoi vivre à leur aise dans l'Ancienne.

Ils observent ensuite que le Commerce du Castor n'a jamais pu faire subsister, qu'un nombre fort borné d'Habitans; que l'usage de cette Marchandise ne sçauroit être assez général, pour entretenir & enrichir une Colonie entiere; & que si la consommation en étoit assûrée, on n'éviteroit l'inconvénient, dont nous venons de parler, que pour tomber dans le premier: que faute de faire ces observations, les Habitans de la Nouvelle France se sont presqu'uniquement attachés à ce Commerce, comme s'ils eussent été certains que les Castors se reproduisoient aussi promptement, que les Moruës dans la Mer, & que le débit de leurs peaux égaleroit celui de ce Poisson. Ils ont donc fait leur principale occupation de courir les Bois & les Lacs, pour aller chercher des Pelleteries. Ces longs & fréquens voyages les ont accoutumés à une vie de fainéantise, qu'ils ont bien de la peine à quitter, quoique leurs courses ne leur produisent presque plus rien, par le peu de valeur du Castor. Les Anglois, continuent-ils, ont tenu une conduite bien differente. Sans s'amuser à voyager ainsi loin de chez eux, ils ont cultivé leurs Terres, ils ont établi des Manufactures, ils ont

1713. fait des Verreries, ils ont ouvert des Mines de fer, ils ont conſtruit des Navires, & ils n'ont jamais regardé les Pelleteries, que comme un acceſſoire, ſur lequel ils comptoient peu.

Il eſt vrai, que la néceſſité a enfin ouvert les yeux aux Canadiens: ils ſe ſont vûs forcés à cultiver le Lin & le Chanvre, à faire des Toiles & de mauvais Droguets de la laine de leurs vieux habits, mêlée avec du fil; mais la longue habitude, qu'ils avoient contractée de ne rien faire, ne leur a pas permis de ſortir tout-à-fait de miſere. Tous à la verité, ont du Bled & des Beſtiaux ſuffiſamment pour vivre; mais pluſieurs n'ont pas de quoi ſe couvrir, & ſont obligés de paſſer l'Hyver, qui eſt fort long, & fort rude, avec quelques peaux de Chevreuils.

Cependant le Roy dépenſe tous les ans dans cette Colonie cent mille écus; les Pelleteries valent environ deux-cent quatre-vint-mille livres; les Huiles & autres menuës Denrées rapportent vint-mille livres; les Penſions ſur le Tréſor Royal, que le Roy fait aux Particuliers, & les Revenus, que l'Evêque & les Séminaires ont en France, montent à cinquante mille francs; voilà ſix cent cinquante mille livres, ſur quoi roule toute la Nouvelle France: ce n'eſt que ſur cette ſomme, qu'elle peut faire ſon Commerce; & il eſt évident, qu'il ne peut être aſſez conſidérable, pour faire vivre une Colonie de vint à vint-cinq mille Ames, & pour fournir à ce qu'elle eſt obligée de tirer de France.

Ses affaires étoient autrefois ſur un meilleur pied, le Roy y dépenſoit beaucoup plus; elle envoyoit en France pour près d'un million de Caſtor, & elle n'étoit pas ſi peuplée; mais elle a toujours plus tiré, qu'elle n'étoit en état de payer, ce qui lui a fait perdre ſon crédit auprès des Commerçans, leſquels ne ſont plus aujourd'hui d'humeur à envoyer des effets aux Marchands du Canada ſans Lettres de Change, ou un bon nantiſſement. Il s'enſuit de-là, & de la non-valeur, où eſt tombé le Caſtor, qu'il a fallu faire paſſer en France tout l'argent du Canada, pour en avoir des Marchandiſes; de ſorte qu'il a été un tems, où il n'y avoit peut-être pas mille écus d'argent monnoyé dans le Pays. On y ſuppléoit par une Monnoye de Cartes. Je ne répeterai point ici ce que j'ai dit dans mon Journal de cette Monnoye, de ſes avantages, de ſes inconvéniens, & des raiſons, qu'on a euës de la ſupprimer.

MM. Raudot, après avoir ainsi exposé l'état, où s'est trouvé la Nouvelle France, jusqu'à l'année 1708. par rapport à son Commerce & à ses facultés, exposent les moyens, qu'ils ont imaginés, pour la rendre plus florissante. Cette Colonie, disent-ils, pourroit faire un Commerce de ses Denrées, qui l'enrichiroit. Ces Denrées sont les Viandes salées, les Mâts, les Planches, les Bordages, les Bois de construction, le Merin, le Godron, le Bray, les Huiles de Baleines, de Loups Marins & de Marsouin, les Moruës, le Chanvre & le Lin : on y pourroit ajoûter le Fer & le Cuivre. Il ne s'agit que de trouver un débouché pour tout cela, & de rendre moins cheres les journées des Ouvriers. 1713.

La difficulté de ce dernier article vient de la fainéantise des Habitans, & de la cherté des Marchandises de France. Dans le tems, qu'il y a moins d'ouvrage, l'Ouvrier veut gagner vint-cinq sols par jour, par la raison, qu'il use plus de hardes en travaillant, qu'il n'en pourroit gagner. D'autre part les Marchandises sont en Canada au double de ce qu'elles valent en France. Cela paroît exorbitant; mais si l'on compte les assûrances de vint-cinq pour cent, ce qui n'a lieu qu'en tems de guerre; du moins à ce prix-là; les frais de Commission, le Fret, qui passe quelquefois quarante écus par Tonneaux, l'avance de l'argent, les demeures, qu'il faut payer aux Commissionnaires, & qui sont fortes, quand les Lettres de Change ne sont pas acquittées à leur échéance, comme il arrive souvent, & le Change sur Paris, on trouvera que le Marchand ne gagne pas beaucoup : en effet, il n'y en a point de riches dans le Pays.

Il est donc question, pour relever la Colonie du Canada, d'y occuper tout le Monde, chacun suivant ses talens, & de mettre tous les Particuliers en état de subsister, en diminuant le prix des Marchandises. Or il semble qu'on y peut parvenir, en leur faisant trouver un endroit, où ils puissent porter commodément, & à peu de frais, leurs Denrées, & prendre les Marchandises de France, qu'ils porteront chez eux. Par-là ils gagneront une partie du Fret des uns & des autres, & cette partie des Habitans, qui croupissent dans l'oisiveté, ou qui courent les Bois, s'occuperont à la Navigation.

Mais ce moyen, demandent les deux Intendans, ne seroit-

1713. il pas nuisible à la France, en lui ôtant une partie du profit, qu'elle fait sur les Marchandises ? Non, répondent-ils, parce que le Fret, que l'Habitant de la Nouvelle France gagnera, il le rendra d'abord à la France, en consommant une plus grande quantité de ses Marchandises. Par exemple, ceux qui ne font rien, & se couvrent de Peaux de Chevreuils, dès qu'ils seront occupés, auront le moyen de s'habiller des Etoffes de France. Or on ne sçauroit trouver de lieu plus commode pour ce dessein, que l'Isle du Cap Breton.

Et qu'on ne dise pas, que si cette Isle tire du Canada une partie de ses Denrées, que la France peut lui fournir, c'est autant de défalqué pour le Commerce du Royaume; car en premier lieu, la réponse faite à l'objection précédente, détruit aussi celle-ci; puisque le profit, que pourra faire le Canada par ce Commerce, retournera toujours au profit du Royaume: car enfin la Nouvelle France ne peut se passer de plusieurs Marchandises de l'ancienne. Elle en tirera donc une plus grande quantité, & elle le payera de l'argent, que le Cap Breton lui aura donné pour ses Denrées. En second lieu, ce ne seroit pas un grand mal pour la France, qu'il n'en sortît pas tant de Bled, ni de tout ce qui sert à la vie, puisque plus les vivres y seront à bon marché, plus elle aura d'Ouvriers pour ses Manufactures.

Cette Isle, continuë le Mémoire, est située de maniere, qu'elle forme un entrepôt naturel entre l'ancienne & la Nouvelle France. Elle peut fournir de son crû à la premiere les Moruës, les Huiles, le Charbon de Terre, le Plâtre, des Bois de Constructions, &c. Elle fournira à la seconde les Marchandises du Royaume à beaucoup meilleur marché; elle en tirera une partie de sa subsistance, & elle lui épargnera une partie considérable du Fret des Marchandises: outre que la Navigation de Quebec au Cap Breton feroit de fort bons Matelots de Gens inutiles, & même à charge à la Colonie.

Un autre avantage considérable, que cet Etablissement procureroit au Canada, c'est qu'on pourroit en envoyer de petits Bâtimens, pour faire la Pêche des Moruës & des Poissons, dont on tire de l'Huile, au bas du Fleuve. Ces Bâtimens seroient assûrés de débiter leur carguaison dans l'Isle du Cap Breton, & d'y charger des Marchandises de France; ou bien l'on y enverroit de Quebec un Vaisseau chargé de Denrées

rées du Pays. Là il prendroit du sel pour faire la Pêche dans le Golphe : quand il en auroit sa charge, il retourneroit au Cap Breton, où il vendroit son Poisson ; & du produit de ces deux Voyages, il acheteroit des Marchandises de France, qu'il débiteroit en Canada. 1713.

Sur quoi il est bon de sçavoir, que ce qui empêchoit alors les Canadiens d'aller faire la Pêche dans le Golphe, & à l'entrée du Fleuve S. Laurent, c'est qu'il leur auroit fallu porter leur Poisson à Quebec, où ils n'auroient pas tiré de quoi payer le fret & les gages des Matelots, vû la longueur du Voyage ; & que quand même ils auroient été assez heureux pour y faire quelque profit, ce qui étoit arrivé très-rarement, ce profit n'étoit pas assez considérable, pour engager ces Colons à continuer un tel Commerce.

Les deux Colonies s'entr'aidant donc mutuellement, & leurs Marchands devenant riches par le Commerce continuel, qu'ils feroient, ils pourroient s'associer pour des Entreprises également avantageuses aux uns & aux autres, & par conséquent au Royaume, n'y eût-il que d'ouvrir les Mines de fer, qui sont en si grande abondance autour des Trois Rivieres ; car alors celles du Royaume & ses Bois se reposeroient, ou du moins on ne feroit plus obligé de tirer du fer de Suede & de Biscaye.

De plus, les Vaisseaux, qui vont de France en Canada, courent toujours de grands risques au retour, à moins qu'ils ne fassent le Voyage au Printems ; or les petits Bâtimens de Quebec n'en courroient aucun en allant au Cap Breton, parce qu'ils prendroient leur tems, & qu'ils auroient toujours des Pilotes pratiques. Qui les empêcheroit même de faire deux Voyages par an, & par ce moyen d'épargner aux Vaisseaux de France la peine de remonter le Fleuve S. Laurent, ce qui abrégeroit leur Voyage de moitié ?

Il y a plus, ce n'est pas seulement en augmentant la consommation des Marchandises dans la Nouvelle France, que l'Etablissement proposé seroit utile au Royaume, mais encore par la commodité, qu'il trouveroit à faire passer ses Vins, ses Eaux-de-vie, ses Toiles, Rubans, Taffetas, &c. aux Colonies Angloises. Ce Commerce deviendroit un grand objet, parce que les Anglois se fourniroient au Cap Breton, & en Canada de toutes ces Marchandises, non-seulement

1713. pour le Continent de l'Amérique, où leurs Colonies ſont extraordinairement peuplées, mais encore pour leurs Iſles, & pour celles des Hollandois, avec leſquelles ils ſont en Commerce. Par-là on tireroit beaucoup d'argent de toutes ces Colonies, quand bien même l'entrée de nos Marchandiſes n'y ſeroit pas ouvertement permiſe.

Enfin rien n'eſt plus capable, que cet Etabliſſement, d'engager les Négocians de France à envoyer à la Pêche de la Moruë, parce que l'Iſle du Cap Breton fourniſſant le Canada de Marchandiſes, les Vaiſſeaux, qui y viendroient pour cette Pêche, feroient leur charge, moitié en Marchandiſes, & moitié en Sel, de ſorte qu'ils gagneroient doublement; au lieu que préſentement les Navires de France, qui vont à la Pêche des Moruës, ne ſe chargent que de Sel: ajoûtez, que l'augmentation de la Pêche pourroit mettre la France en état de fournir l'Eſpagne & le Levant de ce Poiſſon, ce qui jetteroit beaucoup d'argent dans le Royaume.

La Pêche des Baleines, qui eſt très-abondante dans le Golphe, vers les Côtes de Labrador, & dans le Fleuve S. Laurent juſqu'à Tadouſſac, pourroit encore être un des plus ſolides avantages de cet Etabliſſement. Les Navires, qui iroient à cette Pêche, ſe chargeroient en France de Marchandiſes, qu'ils vendroient au Cap Breton, ou qu'ils laiſſeroient aux Correſpondans de leurs Armateurs. Ils prendroient au même endroit des Futailles, & iroient faire la Pêche, qui eſt d'autant plus aiſée en cet endroit, qu'elle ſe fait pendant l'Eté, & non pas en Hyver, comme dans le Nord de l'Europe, où il faut que les Bâtimens pêcheurs ſoient au milieu des glaces, ſous leſquelles il arrive ſouvent, que les Baleines ſe perdent, quand elles ſont harponnées. Ici les Navires Pêcheurs gagneroient ſur les Marchandiſes, qu'ils apporteroient au Cap Breton, & ſur leur Pêche; & ce double profit ſe feroit en moins de tems, & avec moins de riſques, que celui, qu'on fait dans le Nord avec les ſeules Huiles de Baleines: & l'argent, qu'on porte aux Hollandois pour cette Marchandiſe, reſteroit en France.

On a déja remarqué, que l'Iſle du Cap Breton peut fournir de ſon crû beaucoup de Mâts & de Bois de conſtruction: elle eſt encore à portée d'en tirer du Canada; ce qui augmenteroit le Commmerce réciproque de ces deux Colonies, &

1713.

donneroit au Royaume une grande facilité pour la construction des Navires. On iroit prendre ces Bois dans l'Isle, sans être obligé de les acheter des Etrangers : elles pourroient aussi faire avec les Isles Antilles le Commerce des Mats & des Planches de Sapin, ce qui y diminuëroit considérablement le prix de ces Marchandises. Qui empêcheroit même, qu'on ne construisît des Vaisseaux au Cap Breton, qui peut aisément tirer du Canada tout ce qui lui manque pour cette construction ? Elle y coûteroit beaucoup moins qu'en France, & elle pourroit fournir de Navires les Etrangers mêmes, de qui nous les achetons.

Enfin il n'y a point de relâche plus commode, ni de retraite plus sûre, que l'Isle du Cap Breton, pour tous les Navires, qui viennent de quelque endroit que ce soit de l'Amérique ; & qui seroient poursuivis, ou surpris de mauvais tems, & qui manqueroient d'eau, de bois, & de vivres. Outre qu'en tems de guerre ce seroit une croisiere, qui désoleroit le Commerce de la Nouvelle Angleterre, & que si l'on y étoit en forces, ce qui seroit très-aisé, on pourroit se rendre alors Maître de toute la Pêche des Moruës avec un petit nombre de Frégates, qui seroient toujours à portée de sortir des Ports de l'Isle, & d'y entrer.

Moyens de faire cet Etablissement, & réponses aux difficultés.

Les deux Intendans, après avoir ainsi exposé les avantages du nouvel Etablissement, dont ils avoient formé le projet, s'appliquerent à en faciliter les moyens, & à répondre aux difficultés, qu'on y pouvoit faire. Ils remarquerent d'abord, qu'il ne convenoit point de confier cette Entreprise à une Compagnie, par la raison, que l'Esprit de toute Société est de gagner beaucoup en peu de tems, d'abandonner, ou de faire languir les affaires, qui ne rendent pas assez tôt de grands profits, de se mettre peu en peine de donner des fondemens solides aux Etablissemens, & de n'avoir aucun égard à l'utilité des Habitans, à qui on ne sçauroit, disent-ils, faire trop d'avantage, si on veut les engager à s'établir dans une Colonie nouvelle. Ce qui les faisoit ainsi parler des Compagnies, étoit l'expérience de celles, qui avoient eu jusques-là le Domaine, ou le Commerce exclusif de la Nouvelle France, & des Isles de l'Amérique.

Ils convenoient néanmoins, que l'Entreprise du Cap Breton ne pouvoit s'exécuter sans de grandes dépenses ; mais ils pré-

1713. tendirent que, ſans être à charge au Roy, & moyennant certaines avances, dont on pouvoit aſſûrer le rembourſement au Tréſor de Sa Majeſté, il ſeroit aiſé de mettre en trois ans cette Iſle en état de ſe ſoûtenir par elle-même, & de devenir en peu d'années un objet très-conſidérable. Voici quelles étoient les avances, qu'ils demandoient, & les moyens, qu'ils avoient imaginé d'en faire le rembourſement.

1o. Le Roy n'a pas beſoin d'un grand nombre de ſes Vaiſſeaux pendant la paix ; ils dépériſſent dans les Ports, & s'entretiennent à la Mer : c'eſt donc faire le bien du ſervice, que de leur procurer des occaſions de naviguer. Ainſi le Roy ne perdroit rien, en prêtant quelques-unes de ſes Flutes, pour le tranſport des choſes néceſſaires à l'Etabliſſement, dont il eſt queſtion. Les effets, qu'ils en rapporteroient dès la premiere année, payeroient au moins les gages & la nourriture des Equipages : car en prenant ſes meſures d'avance, elles pourroient trouver une charge toute prête de Charbon de Terre, de Plâtre, de Mâts, de Vergues, d'Eſparres, & autres Bois, qui ne coûtent qu'à prendre & à travailler. Les deux années ſuivantes elles pourroient y ajoûter des Bordages, des Planches, des Huiles, du Poiſſon ſec, & d'autres effets, que les Habitans commenceroient à donner en payement des avances, qu'ils auroient reçuës pour s'établir, & que l'on peut regarder comme de l'argent comptant, puiſqu'il les faut acheter des Etrangers en eſpeces ſonnantes. D'ailleurs l'augmentation de la Pêche de la Moruë augmenteroit les Droits du Roy ſur cette Marchandiſe.

2o. Quatre Compagnies completes ſuffiront pour la premiere année, mais il eſt néceſſaire d'avoir une attention particuliere pour le choix des Soldats ; il faut qu'ils ſçachent tous des Métiers utiles, tels que ceux de Maçons, de Charpentiers, de Forgerons, de Bucherons, ſurtout de Laboureurs ; & pour cet effet il eſt bon de les choiſir jeunes, vigoureux, & bons Travailleurs : ce choix ne ſera pas difficile à faire, quand la guerre ſera finie. Il ſeroit même à propos de prendre les premieres Compagnies en Canada, où l'on trouveroit des Hommes tout formés pour un nouvel Etabliſſement, & capables d'inſtruire ceux, qui viendroient de France. Mais il paroît ſurtout d'une néceſſité indiſpenſable, que le Gouverneur de la Nouvelle Colonie eût le pouvoir de donner congé,

& la permiſſion de ſe marier à tous les Soldats, qui le ſouhaiteroient ; ils défendroient encore mieux le Pays en qualité d'Habitans, qu'en celle de Soldats : les Compagnies deviendroient une pépiniere d'Habitans, & il ne ſeroit pas difficile de les recruter tous les ans, pour les tenir toujours complettes.

1713.

3°. Ce qui regarde le Tranſport des Habitans, la néceſſité de fournir la Colonie de vivres pendant les deux premieres années, les munitions & les marchandiſes, qu'il y faudroit envoyer, les fortifications, qu'il y faudroit faire, l'argent comptant, qu'il y faudroit répandre d'abord, les Charges annuelles, le Domaine & les Droits Seigneuriaux, les conceſſions faites en faveur des Communautés & des Particuliers, les Droits d'entrée & de ſortie : tout cela fut expoſé en détail par les deux Magiſtrats, avec une exactitude, une intelligence, un ordre, une préciſion admirables, & appuyé de preuves ſolides, qui ne laiſſoient rien à déſirer, pour mettre en évidence, que le Roy ne riſquoit point, en faiſant les avances de cet Etabliſſement ; que ces avances n'étoient pas ſi conſidérables, qu'on auroit pû le croire ; & qu'elles ſeroient rembourſées en trois ans. M. Raudot le Fils jugea néanmoins en 1708. qu'il étoit plus àpropos de ne pas aller ſi vîte, & d'établir la Nouvelle Colonie peu à peu : de commencer par y envoyer des Troupes, qui y feroient faire la Pêche, puis des Engagés & des Matelots de France, dont une partie ſe feroient Habitans.

Pourquoi ce projet ne fut pas exécuté alors.

Il y a bien de l'apparence que la guerre, qui continua encore quelques années, & occupa toutes les Forces du Royaume, & toute l'attention du Miniſtere, empêcha le Conſeil du Roy de ſuivre alors un projet ſi beau, ſi bien digéré, & qui paroiſſoit également avantageux à l'Ancienne & à la Nouvelle France. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'après la ceſſion de Plaiſance & de l'Acadie à la Couronne d'Angleterre, les François n'ayant plus d'autres endroits, où ils puſſent faire ſécher la Moruë, & en faire même paiſiblement la Pêche, que l'Iſle du Cap Breton ; ce fut une néceſſité d'y faire un Etabliſſement ſolide, & de la fortifier.

Deſcription du *Havre à l'Anglois*, depuis nommé *Louyſbourg*.

On commença par changer ſon nom, & on lui donna celui d'*Iſle Royale*. On délibéra enſuite ſur le choix du Port, où il convenoit d'établir le Quartier Général, & on fut lon-

1713. tems partagé entre le *Havre à l'Anglois*, & le *Port de Sainte Anne*. J'ai dit, que le premier eſt un des plus beaux Havres, qui ſoient dans toute l'Amérique ; qu'il a près de quatre lieuës de circuit, qu'on y peut mouiller par tout à ſix ou ſept braſſes d'eau : que l'ancrage y eſt bon, & qu'on peut encore échouer les Navires ſur les vaſes, ſans rien riſquer. Son entrée n'a pas deux-cent toiſes de large, entre deux petites Iſles, qui peuvent aiſément la défendre. La Pêche des Moruës y eſt très-abondante, & on la peut faire depuis le mois d'Avril, juſqu'à la fin de Décembre : mais on oppoſoit que le Terrein eſt ſtérile par tout aux environs, & qu'il en coûteroit des ſommes immenſes pour le fortifier, parce qu'il faudroit tirer tous les Matériaux de fort loin. D'ailleurs on avoit remarqué, diſoit-on, qu'il n'y avoit point de Gréve dans ce Havre, pour plus de quarante Navires Pêcheurs.

Deſcription du Port de *Sainte Anne*, autrement le *Port Dauphin*.

J'ai obſervé, que le Port de Sainte Anne eſt précédé d'une Rade très-ſûre entre les *Iſles du Cibou ;* & qu'une Langue de Terre ferme preſqu'entierement le Port, & n'y laiſſe de paſſage, que pour un Navire. Ce Port ainſi fermé a près de deux lieuës de circuit en ovale, les Navires y peuvent approcher par tout juſqu'à terre ; & à peine y ſentent-ils les vents, ce qui vient de la hauteur de ſes bords, & des Montagnes, dont ils ſont environnés. Ceux, qui s'étoient déclarés en ſa faveur, ajoûtoient, qu'on le pouvoit rendre imprenable à peu de frais, & qu'on y feroit plus pour deux mille francs, que pour deux-cent mille au Port à l'Anglois, par la raiſon, qu'on y trouveroit tout ce qu'il faut pour bâtir, & pour fortifier une grande Ville.

Il eſt d'ailleurs certain, que la Gréve y a autant d'étenduë, que celle de Plaiſance ; que la Pêche y eſt très-abondante ; qu'on y trouve quantité de bons Bois, comme des Erables, des Hêtres, des Mériſiers, ſurtout des Chênes très-propres à la conſtruction, & des Mâtures, qui ont depuis vint-huit juſqu'à trente-huit pieds de haut ; que le Marbre y eſt commun, que la plûpart des Terres y ſont bonnes, que dans la Grande & Petite Labrador, qui n'en ſont qu'à une lieuë & demie, le Terrein eſt très-fertile, & qu'elles peuvent contenir un grand nombre d'Habitans. Enfin ce Port n'eſt éloigné que de quatre lieuës de la Baye des Eſpagnols, qui eſt encore un très-bon Havre, où les Terres ſont excellentes, & cou-

vertes de Bois propres à la construction & aux Mâtures. Il est vrai, qu'on n'y sçauroit faire la Pêche avec des Chalouppes, à cause des vents de la Partie de l'Ouest, qui y regnent ordinairement; mais on la peut faire avec des Batteaux, comme à Baston. 1713.

La seule incommodité du Port de Sainte Anne, que tout le Monde convient être un des plus beaux du Nouveau Monde, est qu'il n'est pas facile à aborder. Ce seul inconvénient, après bien des irrésolutions, & même bien des avances, pour établir, tantôt ce Port, sous le nom de *Port Dauphin*, tantôt le Havre à l'Anglois, sous celui de *Louysbourg*; & la facilité d'entrer dans ce dernier, lui ont fait donner la préférence; & on n'a rien épargné pour le rendre commode & imprenable. La Ville est bâtie sur une Langue de Terre, qui forme l'entrée du Port. M. de Costebelle, qui venoit de perdre son Gouvernement de Plaisance, fut chargé de celui de la Nouvelle Colonie; & M. de Saint Ovide, son Lieutenant de Roy, lui a succédé.

On se détermine au premier.

On avoit d'abord compté de transporter dans l'Isle Royale tous les François établis en Acadie: on y avoit même invité tous les Sauvages, que nous comprenons sous le nom d'Abénaquis, & quelques-uns de ceux-ci y ont en effet formé une Bourgade; mais les François n'y ayant pas trouvé de quoi se dédommager de ce qu'ils possédoient en Acadie, & les Gouverneurs Anglois, qui par leurs mauvais traitemens leur avoient fait souhaiter la transmigration, qu'on leur proposoit, ayant changé de conduite, pour ne pas perdre des Colons, dont ils connoissoient le mérite, ils ont enfin pris le parti de rester dans leurs Habitations.

Les François de l'Acadie refusent de se transporter à l'Isle Royale.

Il s'en fallut pourtant peu, qu'ils ne changeassent bientôt d'avis en 1720. Le Sieur Philippe Richard ayant été nommé Capitaine Général, & Gouverneur de Terre-neuve & de l'Acadie, fut fort étonné de voir que les François vivoient dans cette derniere Province, comme des Sujets du Roy Très-Chrétien, & qu'on se fût contenté qu'ils y demeurassent tranquilles, sans rien entreprendre contre le Service de la Couronne d'Angleterre: qu'ils y jouïssent des mêmes prérogatives, dont ils avoient joui, sous la domination de leur Souverain Naturel; qu'ils eussent des Prêtres Catholiques, & le libre exercice de leur Religion, & qu'ils entretinssent

Ils sont inquiétés par les Anglois.

1713. une eſpece de correſpondance avec l'Iſle Royale.

On lui dit, que le Gouvernement avoit jugé à propos de leur accorder tout cela, pour les empêcher de ſe retirer, ſoit en Canada, ſoit à l'Iſle Royale, comme il leur étoit permis de le faire en vertu du Traité d'Utrecht, d'emporter même leurs biens meubles, & de vendre leurs immeubles; & que par-là on avoit évité les frais du Tranſport d'une Nouvelle Peuplade, qu'on auroit été obligé d'envoyer pour les remplacer; outre qu'il auroit été difficile de trouver des Habitans auſſi laborieux & auſſi induſtrieux, que ceux-ci: qu'au reſte ils n'en avoient point abuſé, que c'étoit même à leur conſidération, que les Sauvages Alliés de la France laiſſoient depuis quelque tems les Anglois en repos.

Le Capitaine Général, ou ne goûta point ces raiſons, ou perſuadé que le tems devoit avoir changé la nature des choſes, il crut pouvoir, ſans rien riſquer, mettre les François ſur le même pied, que les Anglois. Il commença par leur interdire tout Commerce avec l'Iſle Royale, enſuite il leur fit ſignifier qu'il ne leur donnoit que quatre mois, pour ſe réſoudre à préter le ſerment de fidélité, que tous les Sujets doivent à leur Souverain.

M. de Saint Ovide, qui fut bientôt inſtruit de cette nouvelle prétention, fit avertir les Habitans qu'ils n'auroient pas plûtôt conſenti à ce qu'on éxigeoit d'eux, qu'ils ſe trouveroient dans une ſituation bien différente de celle, où ils avoient été juſques-là, qu'ils n'auroient plus bientôt la liberté de faire publiquement l'exercice de leur Religion; qu'on leur ôteroit leurs Prêtres, & que, ſi deſtitués de tous ſecours ſpirituels, ils étoient aſſez heureux pour ſe maintenir dans la Foy de leurs Peres, ils ne devoient pas compter, que leurs Enfans réſiſtaſſent lontems à la ſéduction, & aux menaces, dont on uſeroit, pour les contraindre à changer de croyance. En un mot, qu'ils ne tarderoient pas de ſe voir bientôt les Eſclaves des Anglois, qui les traiteroient avec cette dureté, qu'ils devoient attendre de leur antipathie naturelle contre les François; & que les Refugiés de France, quoiqu'unis avec eux par les liens d'une même Religion, éprouvent tous les jours.

Ils tiennent bon, & on les laiſſe en repos.

Ceux, à qui le Gouverneur de l'Iſle Royale donnoit cet avis, n'en avoient pas eu beſoin. Ils avoient répondu ſur le champ

champ au Capitaine Général, comme ils le devoient, & lui avoient même laissé entrevoir, que s'il entreprenoit de les pousser à bout, il auroit à faire aux Sauvages, qui ne souffriroient jamais qu'on les forçât au Serment de fidélité, ni qu'on éloignât leurs Pasteurs. Cette réponse eut son effet; Richard ne jugea pas à propos de se commettre avec les Sauvages, ses Voisins, dans un tems, où ceux du Kinibequi étoient déja assez mal disposés contre les Bastonnois, ni de s'exposer à voir l'Acadie sans Habitans: car S. Ovide avoit déja pris des mesures pour faciliter aux François une retraite dans l'Isle de S. Jean, où l'on parloit alors de faire un Etablissement considérable. 1713.

Après l'Isle Royale, celle de S. Jean, qui en est fort proche, est la plus grande de toutes celles, qu'on trouve dans le Golphe de S. Laurent, & elle a même sur celle-là cet avantage, que toutes les Terres y sont fertiles. Elle a vint-deux lieuës de long, & environ cinquante de circuit, un Port sûr & commode, & elle étoit alors couverte de Bois de toutes les meilleures espéces. Jusqu'au tems, où on commença d'établir l'Isle Royale, on n'avoit fait nulle attention à celle de S. Jean; mais alors leur proximité fit croire que ces deux Isles pouvoient être l'une à l'autre d'une grande utilité. Etablissement dans l'Isle de S. Jean.

Il se forma donc en 1719. une Compagnie, qui résolut de peupler S. Jean, & d'y employer des fonds plus aisés à trouver en ce tems-là, qu'à conserver dans cette valeur arbitraire, qu'on y avoit attachée. M. le Comte de S. Pierre, Premier Ecuyer de Madame la Duchesse d'Orleans, se mit à la tête de cette Entreprise, & le Roy, par ses Lettres Patentes dattées du mois d'Août de la même année, lui conceda les Isles de S. Jean & de Miscou *en franc Aleu Noble, sans justice, que Sa Majesté se réservoit, à charge de porter foi & hommage au Château de Louysbourg, dont il relevera sans redevance:* & cela pour y établir une Pêche sédentaire de Moruës.

Au mois de Janvier de l'année suivante, le Comte de Saint Pierre obtint de nouvelles Patentes de concessions aux mêmes titres & conditions, *pour les Isles de la Magdeleine, Botou, ou Ramées, Isles & Islots adjacens, tant pour la culture des Terres, exploitation des Bois, que pour les Pêches des Moruës, de Loups Marins, & Vaches Marines:* & il eût apparemment exécuté son projet, si tous ses Associés lui eussent ressemblé. Pourquoi il ne réussit pas.

1713. Mais il essuya bientôt tous les dégoûts inévitables dans des Sociétés, dont tous les Membres ne sont pas nés pour penser en Grand, & qui ne sont unis que par l'intérêt.

Il est arrivé à cet Etablissement, ce qui arrivera toujours en pareils cas, quand tous les Intéressés veulent avoir également part à la Régie; quand les premieres avances ne se feront point avec une connoissance parfaite de la nature & des avantages du lieu, & des obstacles, qu'on y peut rencontrer; & quand on n'aura pas la liberté de choisir les Personnes propres à l'exécution des desseins, que l'on a formés. Faute d'avoir pu prendre toutes ces mesures, les premieres tentatives ne réussirent point, & comme on désespéra d'en pouvoir prendre de meilleures, on abandonna l'Entreprise.

1714.

Les Iroquois renouvellent leur alliance avec nous.

Cependant tous les mouvemens, qu'on s'est donnés après la conclusion de la paix au sujet de l'Isle Royale, occuperent peu le Marquis de Vaudreuil, les Ordres de la Cour s'adressant pour l'ordinaire à MM. de Costebelle & de Saint Ovide. Mais ce Général ne s'étoit pas plûtôt vû hors d'inquiétude de la part des Anglois, & assûré des dispositions pacifiques des Iroquois, qui en 1714 étoient venus renouveller leur alliance avec lui, & lui offrir même leur médiation, en cas d'une nouvelle rupture avec les Anglois, que de concert avec M. Begon, Successeur de M. Raudot, il songea sérieusement à fortifier & à peupler sa Colonie, où il voyoit avec douleur, que le nombre des Habitans sembloit diminuer, au lieu d'augmenter.

Etat de la Nouvelle France.

» Le Canada, dit-il dans une Lettre, qu'il écrivit cette » même année à M. de Pontchartrain, n'a actuellement que » quatre mille quatre cent quatrevint-quatre Habitans en état » de porter les armes depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à soi» xante, & les vint-huit Compagnies (des Troupes de la Ma» rine, que le Roy y entretient,) ne font en tout que six-cent » vint-huit Soldats. Ce peu de Monde est répandu dans une » étenduë de cent lieuës. Les Colonies Angloises ont soixante » mille Hommes en état de porter les armes, & on ne peut dou» ter qu'à la premiere rupture ils ne fassent un grand effort » pour s'emparer du Canada, si l'on fait réflexion qu'à l'Article » XXII. des instructions données par la Ville de Londres à ses » Députés au prochain Parlement il est dit, qu'ils demanderont » aux Ministres du Gouvernement précédent, pourquoi ils ont

laissé à la France le Canada & l'Isle de Cap Breton ? „

1714.

Projet du Gouverneur Général pour la peupler.

Quant au moyen de completter les Compagnies des Troupes du Roy, M. de Vaudreuil ne jugeoit pas, qu'on y dût être fort embarrassé après la grande Réforme, qu'on venoit de faire en France. A l'égard de l'augmentation des Habitans, il comprit, qu'on pouvoit lui objecter 1°. la rareté des Hommes dans la plûpart des Provinces du Royaume ; 2°. l'épuisement des Finances, qui ne permettoit pas de faire de grandes avances pour transporter de nouveaux Colons en Amérique, & pour les y faire subsister, en attendant qu'ils pussent se fournir par leur travail les nécessités de la vie. Il prévint donc cette difficulté, en proposant un expédient, qui lui parut facile, nonobstant ces deux obstacles. Il continuë donc ainsi dans la Lettre, que je viens de citer.

« Il y a tous les ans un nombre considérable de Fauxsonniers condamnés aux Galeres, dont le Roy a peu de besoin, & qui deviennent inutiles pour la culture des Terres : leur dépense est payée par les Fermiers Généraux, & le Roy pourroit en accorder à la Colonie du Canada cent cinquante tous les ans. Les Fermiers Généraux les feront conduire à la Rochelle, & payeront pour chacun cent-cinquante livres, moyennant quoi ils en seront déchargés pour toujours. Il n'y en a pas un, qui ne leur coûte cent francs par an, il n'y en a point, qui n'y soit plus de dix-huit mois, & il y en a tel, qui y demeure dix ans & plus. Tout ce qui restera à desirer aux Fermiers Généraux, est qu'ils ne reviennent point en France, & j'en réponds.

« Si le Roy accordoit cette grace, on pourroit obliger tous les Vaisseaux, qui vont en Canada, à passer ces cent cinquante Hommes, & donner cinquante livres pour chacun à leur arrivée. Dans la Colonie on les distribuëroit aux Habitans, pour les faire travailler comme Engagés, & cela pendant trois ans, après quoi ils seroient libres, sans toutefois pouvoir retourner en France ; & pour les mettre en état de faire quelque chose, on pourroit mettre entre les mains de leurs Maîtres les cent livres restant de la somme de cent cinquante livres fournies par les Fermiers Généraux, & obliger ces Maîtres à leur donner cinquante écus après les trois années de Service. Les Habitans se trouveroient très-heureux d'avoir des Hommes à ces conditions ; & cela feroit insensi-

1714 „ blement une augmentation d'Hommes, accoûtumés au „ travail.

Les Anglois tâchent inutilement de s'attacher les Abénaquis.

Le Gouverneur Général ajoûte à la fin de sa Lettre, que les Anglois de Baston ne négligeoient rien pour mettre dans leurs intérêts les Nations Abénaquises, leur faisant quantité de présens, leur offrant des marchandises à bon marché, & des Ministres pour la priere: que le Baron de S. Castin, & les Missionnaires faisoient merveilles pour les en détourner; mais que le P. de la Chasse lui mandoit, que la Grace a souvent besoin de la coopération des Hommes, & que l'intérêt temporel sert quelquefois de véhicule à la Foy: qu'il étoit donc plus que jamais nécessaire que Sa Majesté, par quelque bienfait nouveau, lui facilitât les moyens de conserver dans notre alliance, & de maintenir dans la vraye Religion un Peuple, qui seul nous avoit donné pendant les deux dernieres guerres la supériorité sur les Colonies Angloises.

Il y a tout lieu de croire, que M. de Vaudreuil obtint ce qu'il demandoit, puisque les Abénaquis nous sont demeurés très-affectionnés, qu'ils ont défendu leur Pays contre les Entreprises des Anglois de la maniere, que nous avons vû, & qu'on a même été obligé d'user d'autorité, ou du moins d'employer le crédit de leurs Missionnaires, pour les engager à mettre fin à leurs courses dans l'Acadie, & dans le Gouvernement de Baston.

Quant à l'Isle de Terre-Neuve, les Anglois gagnerent beaucoup plus par la cession de tout ce que nous y possédions, que nous n'y perdions; car outre que l'Isle Royale nous dédommageoit en partie de Plaisance, dont tous les Habitans furent transportés à Louysbourg, ces Habitans s'y trouverent bientôt plus à leur aise, qu'ils n'avoient jamais été en Terre-Neuve; au lieu que les Anglois se voyoient Maîtres absolus d'une Isle, où ils n'étoient jamais assûrés de rien, tandis qu'ils nous y avoient pour Voisins.

Etat, où se trouvoit la Baye d'Hudson à la paix.

Ils ne furent pas moins charmés de nous avoir exclus de toute la Baye d'Hudson. Depuis cinq ou six ans que le Sieur Jeremie commandoit au Fort Bourbon, il n'avoit reçu aucun secours de la Compagnie du Nord, & il ne lui restoit plus que seize Hommes pour garder cette Place, & une autre éloignée de deux lieues vers le Nord, & qu'on avoit construite pour y mette des Magasins, & pour s'assûrer une retraite en cas

de disgrace. Jusques-là les François n'avoient eu rien à craindre de la part des Sauvages, qui témoignoient en toute occasion un grand attachement à leurs intérêts. Mais c'est une grande tentation pour ces Barbares, quand on n'a pas eu soin de les unir avec nous par les liens de la Religion, que l'appas d'un profit présent, joint à l'esperance de l'impunité.

Enfin les vivres ayant manqué tout-à-fait dans le Fort Bourbon, & Jeremie ne voulant pas toucher aux poudres, qu'il avoit mises en réserve dans le petit Fort, dont nous venons de parler, il envoya son Lieutenant, ses deux Commis, & cinq autres de ses meilleurs Hommes à la Chasse des Caribouх, qui passent en grand nombre dans ces Quartiers-là pendant les mois de Juillet & d'Août. Ces Chasseurs camperent près d'une Troupe de Sauvages, qui, faute de poudre, ne pouvoient pas faire leurs provisions de viandes, & se trouvoient réduits à une très-grande misere, parce que depuis l'arrivée des Européens dans leur Pays, ils avoient presqu'entierement perdu l'usage de leurs flêches.

Plusieurs François y sont massacrés par les Sauvages.

Ils la ressentirent encore plus, quand ils virent les François chasser avec succès, & dans l'abondance, sans leur en faire part; & ils résolurent de les massacrer pour profiter de leurs dépouilles. Ils commencerent par en inviter deux, qui leur paroissoient les plus Braves, à une Fête, qu'ils vouloient, disoient-ils, leur donner la nuit dans leurs Cabannes. Ceux-ci y allerent, & ils s'en défirent sans peine. Ils coururent aux six autres, qui dormoient tranquillement sous leurs Tentes, & les égorgerent aussi. Un seul, qui n'étoit que blessé, contrefit le mort, & après que les Sauvages les eurent tous dépouillés, & se furent retirés avec leurs dépouilles, il se traîna avec bien de la peine jusqu'à l'entrée du Bois; là il boucha ses playes de son mieux avec des feuilles d'Arbres, ensuite il prit le chemin du Fort Bourbon, marchant à travers les ronces & les épines, qui lui déchirerent tout le corps, parce qu'on lui avoit ôté jusqu'à sa chemise.

Il fit ainsi dix lieuës, & arriva au Fort à neuf heures du soir. Il y porta la premiere nouvelle du massacre de ses Compagnons, & elle fit comprendre au Sieur Jeremie, qu'avec neuf Hommes, qui lui restoient, il ne lui étoit pas possible de garder deux Postes. Il prit donc le parti de se cantonner dans le Fort de Bourbon. Les Sauvages ne lui donnerent pas

1712-14. même le tems d'y transporter les Poudres, qui étoient dans l'autre, ils s'en emparerent sans résistance, & par-là réduisirent les François à la derniere extrémité. De cette sorte le Commandant, lorsque l'année suivante il reçut l'ordre de remettre aux Anglois le Fort Bourbon, n'eut pas lieu de regretter beaucoup un Poste, où il étoit si mal à son aise.

Expédition sans fruit contre les Outagamis.

La Nouvelle France pouvoit se consoler de ces pertes, par le calme, dont jouissoient ses Habitans. Toutefois les Outagamis plus irrités, qu'affoiblis par la grande perte, qu'ils avoient faite au Détroit en 1712. infestoient par leurs brigandages, & remplissoient de meurtres, non-seulement les environs de la Baye, leur Pays naturel, mais presque toutes les routes, qui faisoient la communication des Postes éloignés de la Colonie, & celles, qui conduisoient du Canada à la Louysiane. A l'exception des Sioux, qui souvent se joignoient à eux, & des Iroquois, avec qui ils avoient fait alliance, mais qui ne paroissoient pas leur prêter la main, du moins ouvertement : toutes les Nations, qui étoient en commerce avec nous, souffroient beaucoup de ces hostilités, & il étoit à craindre que, si on ne se pressoit d'y remédier, la plûpart ne s'accommodassent à notre préjudice avec ces Barbares.

C'est ce qui engagea le Marquis de Vaudreuil à leur proposer de se réunir avec lui, pour exterminer l'Ennemi commun. Toutes y consentirent, & le Général leva un Parti de François, dont il confia la conduite à M. de Louvigny, alors Lieutenant de Roy de Quebec. Quantité de Sauvages joignirent ce Commandant sur sa route, & il se trouva bientôt à la tête de huit-cent Hommes, fort résolus à ne point poser les armes, tant qu'il resteroit un Outagami dans le Canada. Il n'y eut alors Personne, qui ne crût cette Nation au moment d'être entierement détruite : elle en jugea ainsi elle-même, quand elle vit l'orage se former contre elle ; & tous ne songerent plus qu'à vendre leur vie le plus cher qu'ils pourroient.

Plus de cinq cent Guerriers, & trois mille Femmes, s'étoient enfermés dans une espéce de Fort, environné de trois rangées de Palissades de Chêne, avec un bon Fossé derriere. Trois-cent Hommes étoient en marche pour les renforcer, mais ils ne vinrent pas à tems. M. de Louvigny les attaqua dans les formes, il avoit deux Piéces de Campagne & un

Mortier à Grenades ; il ouvrit la tranchée à trente-cinq toises du Fort, & dès le troisiéme jour il n'en étoit plus éloigné que de douze, quoique les Assiégés fissent un très grand feu. Il se disposa ensuite à faire jouer des Mines sous leurs Courtines ; dès qu'ils s'en aperçurent, ils demanderent dès le soir même à capituler, & proposerent des conditions, qui furent rejettées. Peu de tems après ils en firent d'autres, que le Commandant communiqua aux Sauvages. Elles portoient 1°. Que les Outagamis & leurs Confédérés feroient la Paix avec les François & leurs Alliés : 2°. Quils remettroient tous les Prisonniers, qu'ils avoient faits, ce qu'ils exécuterent même d'avance. 3°. Qu'ils remplaceroient les Morts par les Esclaves, qu'ils feroient sur les Nations éloignées, avec lesquelles ils étoient en guerre. 4°. Qu'ils payeroient les frais de la guerre du produit de leurs Chasses. 1716.

M. de Louvigny a prétendu que ses Alliés, à qui il distribua le peu de Castors, que les Outagamis lui présenterent, avoient approuvé qu'on pardonnât aux Assiégés à ces conditions : mais il se flattoit, s'il le croyoit sincerement. On assûre même qu'ils ne dissimulerent point leur mécontentement ; mais qu'il les laissa dire, & retourna à Quebec, où il est certain, que l'accueil, que lui fit son Général, & plus encore la gratification, qu'il reçut de la Cour l'année suivante, firent connoître ce qu'il avoit déja publié lui-même, qu'il n'avoit rien fait sans ordre : la suite montre, que cet ordre n'avoit pas été donné avec connoissance de cause. M. de Louvigny accordant la paix aux Outagamis, avoit reçu d'eux six Otages, tous Chefs, ou Fils de Chefs, pour sûreté de la parole, qu'ils lui avoient donnée, d'envoyer à Montreal des Députés, afin d'y ratifier le Traité avec le Gouverneur Général : & ce Traité, qu'ils avoient remis par Ecrit à M. de Louvigny, portoit expressément la cession de leur Pays aux François.

Par malheur la petite Verole, qui l'hyver suivant fit de grands ravages dans la Colonie, & parmi les Nations voisines, enleva trois de ces Otages, qui moururent à Montreal, & entr'autres, le fameux Chef de guerre Pemoussa, qui avoit été épargné au massacre du Détroit, & sur lequel M. de Vaudreuil comptoit beaucoup. La crainte, qu'eut ce Général, que ce contre-tems ne dérangeât le Traité, l'obligea de mon-

1716. ter à Montreal ſur les glaces, & dès que la Navigation fut libre, il fit partir M. de Louvigny pour Michillimakinac, avec ordre de faire exécuter les conditions acceptées par les Outagamis, d'amener à Montreal les Chefs de cette Nation, & ceux de toutes les autres, & de faire en même tems deſcendre dans la Colonie tous les Coureurs de Bois, auſquels le Roy venoit d'accorder une Amniſtie.

Louvigny ne put partir qu'à la fin de May 1717. Il mena avec lui un des Otages, qui avoit été attaqué de la Petite Verole, comme les autres, & en avoit perdu un œil, afin qu'il pût rendre témoignage à ſa Nation des ſoins, qu'on avoit eus de lui & de ſes Collégues. Dès qu'il fut arrivé à Michillimakinac, il dépécha cet Homme aux Outagamis, avec des préſens pour couvrir les Morts, & il le fit accompagner par deux Interprêtes François. Ceux-ci furent très-bien reçus, on leur chanta le Calumet, & après qu'on eut accordé quelques jours aux Parens des Défunts pour les pleurer, on s'aſſembla pour écouter l'Otage. Il parla fort bien, & fit aux Chefs de grands reproches, de ce qu'ils n'étoient point venus à Michillimakinac.

La Nation déclara enſuite aux Interprêtes qu'elle étoit très-ſenſible aux bontés, qu'Onontio continuoit de lui témoigner, mais que pluſieurs raiſons empêchoient ſes Députés de partir cette même année pour ſe rendre auprès de lui : elle promit que l'année prochaine elle dégageroit ſa parole, donna cette promeſſe par Ecrit, & ajoûta qu'elle n'oublieroit jamais qu'elle tenoit la vie de la pure bonté de ſon Pere. L'Otage partit avec les Interprêtes pour rejoindre M. de Louvigny à Michillimakinac, mais après avoir fait vint lieuës, il les quitta, en diſant, qu'il étoit à propos qu'il retournât chez lui pour obliger ſa Nation à tenir ſa parole.

On n'en a point entendu parler depuis : ſa Nation n'a point envoyé de Députés au Gouverneur Général, & M. de Louvigny ne tira point d'autre fruit de ſon Voyage, que d'avoir ramené dans la Colonie preſque tous les Déſerteurs, & engagé un très-grand nombre de Sauvages à porter leurs Pelleteries à Montreal, où depuis lontems on n'en avoit vû une ſi grande quantité. M. de Vaudreuil ſe flata lontems, que les Outagamis lui envoyeroient des Députés ; mais ils lui apprirent, en recommençant leurs courſes, qu'un Ennemi pouſſé

jusqu'à un certain point, est toujours irréconciliable. On les a depuis battus en diverses rencontres; ils ont de leur côté obligé les Illinois à abandonner pour toujours leur Riviere, & quoiqu'après leurs défaites redoublées on ait peine à concevoir qu'il en reste assez pour former une petite Bourgade, on n'ose encore passer du Canada à la Louysiane, sans prendre de grandes précautions contre leurs surprises. Il est vrai qu'ils se sont unis avec les Sioux, la plus nombreuse Nation du Canada, & avec les Chicachas, les plus Braves des Sauvages de la Louysiane. 1717.

Naufrage du Chameau.

1725.

A cela près, la Nouvelle France jouissoit de tous les fruits de la Paix, & se trouvoit dans la plus heureuse situation, où elle eût jamais été, lorsqu'un accident funeste la mit presque toute en deuil, & lui fit perdre en un jour, plus qu'elle n'avoit perdu en vint ans de Guerre. La nuit du vint-cinquiéme d'Août 1725. le Vaisseau du Roy *le Chameau*, qui alloit à Quebec, se brisa auprès de Louysbourg, & il ne s'en sauva pas un seul Homme. M. de Chazel, qui devoit relever M. Begon Intendant du Canada, M. de Louvigny nommé Gouverneur des Trois Rivieres, le même, dont nous avons si souvent parlé dans cette Histoire, M. de la Gesse, Capitaine, fils de M. de Ramezay, qui étoit mort l'année précédente Gouverneur de Montreal, plusieurs autres Officiers de la Colonie, des Ecclésiastiques, des Récollets, des Jésuites y périrent avec tout l'Equipage, & la Côte parut le lendemain toute couverte de Cadavres & de Balots.

Mort du Marquis de Vaudreuil.

La mort du Marquis de Vaudreuil mit le comble à toutes ces pertes. Ce Général mourut à Quebec le dixiéme d'Octobre suivant, regretté à proportion de l'empressement, qu'on avoit eu de le voir à la tête de la Colonie, & après vint-un an d'un Gouvernement, dont les événemens heureux furent en bonne partie le fruit de sa vigilance, de sa fermeté, de sa bonne conduite, du bonheur, qui accompagnoit toutes ses Entreprises, & dont les disgraces n'ont pu lui être imputées. Le Chevalier de Beauharnois, Capitaine de Vaisseaux, lui succeda l'année suivante; & le repos dont jouit son Gouvernement, lui a fait entreprendre de faire pénétrer un de ses Officiers bien accompagné jusqu'à la Mer du Sud. La suite nous apprendra le succès de cette Découverte, & de quelle utilité elle pourra être; ce qui dépendra de la faci-

lité de la communication avec le Canada, ou la Louyſiane.

1725. Pour achever l'Hiſtoire des Entrepriſes de notre Nation dans l'Amérique Septentrionnale, il ne me reſte plus qu'à rapporter ce qui s'eſt paſſé depuis la Paix d'Utrecht dans la Louyſiane, qui ayant été juſques-là une dépendance, & même une partie conſiderable de la Nouvelle France, appartient néceſſairement à ſon Hiſtoire.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE VINTUNIEME.

1700-25.

Divers jugemens qu'on a portés de la Louysiane.

IL est arrivé à la Louysiane, ce qui arrive assez souvent à deux sortes de Personnes. Les uns avec un mérite superieur & connu, ne parviennent jamais, sans qu'il soit possible d'en découvrir la raison, à se faire rendre la justice, qui leur est dûë, ni à pouvoir mettre en œuvre leurs talens ; de sorte qu'ils demeurent inutiles & obscurs, avec tout ce qu'il faut pour acquerir la plus grande réputation, & pour rendre à l'Etat les Services les plus essentiels.

Les autres, parce qu'on s'est d'abord formé de ce qu'ils valoient, une idée trop avantageuse, ou qu'on a pris le change sur leur véritable mérite, en leur en attribuant un, qu'ils n'avoient pas, sont rejettés malgré le mérite réel qu'ils ont, comme si on vouloit leur faire porter la peine du jugement précipité, qu'on avoit formé à leur sujet. Je suis bien trompé, si ceux, qui liront cette Histoire, ne font d'eux-mêmes l'application de ceci à la Province, par où je finis cet Ouvrage.

Nous avons vû que les Espagnols, sous la conduite de Ferdinand de Soto, avoient fait des frais immenses pour s'éta-

1700-25. blir dans la Floride; que leur Général employa toute la derniere année de sa vie à parcourir les deux bords du Micissipi, que son Historien *(a)* nomme le Cucagua; que ni lui, ni Moscoso son Successeur, n'ont pris aucune mesure pour y fonder une Colonie, & qu'on sembla ignorer lontems après en Espagne, qu'un des plus grands Fleuves du Monde traversoit le milieu de la Floride, & y arrosoit un Pays charmant, situé sous un climat sain & temperé, & dont la possession auroit achevé d'assûrer au Roy Catholique celle de tout le Golphe Mexique.

Les François, après avoir découvert tout le cours connu de ce même Fleuve, ne parurent pas faire beaucoup plus d'attention aux avantages qu'ils en pouvoient tirer: près de trente ans se passerent dans cette indifference; enfin le voisinage des Mines du Nouveau Mexique, & celles, qu'on s'avisa de publier, qu'on avoit découvertes dans la Louysiane même, ayant réveillé notre Nation de cette espece d'assoupissement, il sortit en moins de trois ans du Royaume plus d'Hommes, d'argent & d'effets, pour faire un Etablissement dans cette partie de l'Amérique, qu'il n'en étoit sorti depuis François I. pour aucune de nos Colonies du Nouveau Monde.

Mais lorsqu'on eut reconnu que ce Pays ne produisoit ni or, ni argent, & qu'il n'étoit pas facile d'y faire couler les richesses, que la Nouvelle Espagne renferme dans son sein, il tomba tout-à-coup dans un décri général: on ne fit nulle attention, ni à la fécondité de la Terre, ni aux productions, qu'elle pouvoit fournir avec un travail modéré, ni à l'importance d'établir une croisiere dans le Golphe Mexique. Les trésors, qu'on y avoit apportés de France, disparurent, les Hommes périrent de misere, quoiqu'il ne leur manquât rien pour vivre dans l'opulence, ou se disperserent de tous côtés; c'est ce que nous allons voir en reprenant le fil de l'Histoire.

Etat de la Louysiane en 1700.

La Louysiane, lorsque M. d'Iberville en partit au mois d'Avril de l'année 1700. n'avoit d'Habitations Françoises, que celles de quelques Canadiens établis aux Illinois, un Fort assez près de l'embouchure du Micissipi, lequel ne subsista que jusqu'en 1705. & un autre au Biloxi, sur le bord de la Mer. M. de SAUVOLE commandoit dans ce dernier, qui étoit le Quartier Général. D'Iberville avoit confié la garde du

(*a*) Garcilasso de la Vega.

premier à M. de Bienville son Frere, & au Sieur Juchereau de S. Denys, Oncle de sa Femme, lequel étoit fort aimé des Sauvages, & parloit assez bien la Langue de plusieurs Nations. Il avoit aussi donné ordre en partant à M. le Sueur, son Parent, d'aller avec vint Hommes faire un Etablissement vers le Pays des Sioux, & prendre possession d'une Mine de Cuivre, que le Sueur y avoit découverte.

Mine de cuivre chez les Sioux.

Ce Détachement partit à la fin d'Avril, remonta le Micissipi jusqu'au Sault Saint Antoine, entra dans la Riviere de Saint Pierre, & après y avoir fait quarante lieuës, il trouva sur la gauche une autre Riviere, qui s'y décharge, & qu'on a nommé *la Riviere Verte*, parce qu'une Terre, qui y tombe de la Mine, lui donne cette couleur. Le Sueur n'y put naviguer qu'environ une lieuë, l'ayant trouvée couverte de glaçons, quoiqu'on ne fût qu'à la fin de Septembre. Il fut donc obligé de bâtir en cet endroit une espece de Fort, pour y passer l'Hyver, qui dura jusqu'au commencement d'Avril, & fut extrémement rude.

Observation remarquable.

Celui qui a écrit la Relation de ce Voyage, nous apprend une particularité, qui m'a paru digne de remarque. Il dit que les vivres leur ayant manqué, il fallut y suppléer par la Chasse du Bœuf; que pour garder la chair de ces Animaux, ils les couperent en quartier, & que faute de sel, ils les laisserent à l'air, où ils se gâterent bientôt: que dans les commencemens ils eurent beaucoup de peine à s'accoûtumer à cette nourriture, qu'elle leur causa à tous des flux de ventre & la fiévre, avec un si grand dégoût, qu'ils ne pouvoient pas même en souffrir l'odeur; mais que peu à peu leur estomach s'y fit de telle sorte, qu'au bout de six semaines il n'y avoit Personne parmi eux, qui n'en mangeât dix livres par jour, & qui n'en bût quatre écuellées de bouillon; que bien loin d'en être incommodés, ils devinrent extrêmement gras, & que Personne n'en fut malade.

Description de la Mine.

Dès que le mois d'Avril fut venu, le Sueur se transporta à la Mine, dont il n'étoit qu'à trois quarts de lieuë, & en vint-deux jours en tira plus de trente mille livres pesant de matiere; il en choisit quatre milliers de celle, qui lui parut la meilleure, & l'envoya en France. L'endroit, où il fit travailler, est le commencement d'une Montagne, qui a dix lieuës de long, & qui paroît être toute de la même matiere. Elle est sur le

1701-25. bord de la Riviere, ne produit pas un ſeul Arbre, & même dans le plus beau tems, elle eſt continuellement environnée de brouillards. La Terre, d'où l'on tire la Mine, eſt verte, & l'on y grate le Cuivre avec le couteau; mais il faut auparavant en ôter une eſpece de croute, auſſi dure que le roc, noire, & brûlée comme du charbon, par la vapeur, qui ſort de la Mine. Pluſieurs incidens, qu'il ſeroit trop long de rapporter, & qui ne ſont pas fort intereſſans, mais plus encore le manque de fonds, ont empêché le Sueur de pouſſer plus loin cette Entrepriſe.

Etabliſſement de la Maubile & de l'Iſle Dauphine.

L'année ſuivante M. d'Iberville fit un troiſiéme voyage à la Louyſiane, & commença un Etabliſſement ſur la Riviere de la *Maubile*. Il y jetta même les fondemens d'un Fort, où peu de tems après M. de Bienville, devenu Commandant en Chef de toute la Colonie, par la mort de M. de Sauvole, tranſporta tout ce qu'il y avoit au Biloxi, & abandonna ce dernier Poſte.

En 1702. d'Iberville revint pour la quatriéme fois, & fit conſtruire dans l'Iſle de Maſſacre des Magaſins & des Caſernes, parce que cette Iſle ayant un Port, il étoit bien plus aiſé d'y décharger les effets, qu'on apportoit de France, que de les envoyer dans des Chaloupes au Fort de la Maubile. Ce fut auſſi alors, qu'on donna à cette Iſle le nom d'*Iſle Dauphine*. Elle ſe peupla peu à peu, & on y bâtit quelques années après un Fort & de plus grands Magaſins, de ſorte qu'elle devint inſenſiblement le Quartier général de la Colonie.

Peu de progrès de la Colonie.

On n'y ſubſiſtoit cependant que de ce qu'on recevoit de France, & de ce qu'on pouvoit tirer des Sauvages. On ſe brouilla & on ſe raccommoda avec quelques-uns: on perſuada à pluſieurs de ſe fixer aux environs de la Maubile, ils y défricherent un aſſez grand terrein, & on vécut toujours bien avec eux. D'autres, comme les *Apalaches*, y vinrent d'eux-mêmes, préférant le voiſinage des François à celui des Eſpagnols, parmi leſquels ils étoient établis depuis lontems; mais à l'exception de ces derniers, auſquels on donna pendant quelque tems un Miſſionnaire, on ne prit pas de plus juſtes meſures pour gagner les Sauvages de ces Cantons à JESUS-CHRIST, qu'on n'en prenoit pour donner des fondemens ſolides à la Colonie Françoiſe.

On ne pouvoit pas même dire, qu'il y eût une Colonie

dans la Louysiane, ou du moins elle ne commença de prendre quelque forme qu'en 1708. par l'arrivée de M. Diron d'Artaguette, en qualité de Commissaire Ordonnateur. Le premier soin de ce Magistrat fut de mettre les Habitans en état de cultiver les Terres, qui paroissoient assez bonnes le long de la Maubile, afin qu'ils ne fussent plus obligés de courir le Pays pour vivre de la Chasse, ou avec les Sauvages, quand les Vaisseaux de France tardoient trop à leur apporter des vivres, comme il étoit déja arrivé plusieurs fois.

1708-29. Arrivée d'un Commissaire Ordonnateur. 1708-25.

Mais le succès ne répondit pas à ses esperances. Outre qu'il n'y a gueres aux environs de la Maubile qu'une superficie de bonne Terre, le Froment n'y peut jamais bien venir à maturité, à cause des brouillards, qui y produisoient la rouille. On s'en dédommagea pendant quelque tems, en faisant des plantations de Tabac, qui réussirent mieux. M. d'Artaguette dans une de ses Lettres, qui est du dixiéme Janvier 1711. dit qu'on estimoit le Tabac de la Maubile supérieur à celui de la Virginie.

Il ajoûtoit qu'au mois de Septembre de l'année précédente, un Corsaire Anglois avoit ravagé l'Isle Dauphine, pillé & brûlé les Habitations & les Magasins, exercé des cruautés inouies sur les Habitans, pour les obliger à dire où ils avoient caché leur argent, & que la perte qu'il avoit causée au Roy & aux Particuliers, montoit à quatre-vint mille francs, d'où il concluoit qu'il étoit d'une nécessité absoluë de fortifier cette Isle. Il est certain, que ce Commissaire raisonnoit fort juste, suivant le systême d'alors, qui étoit de fixer la Colonie hors du Fleuve, parce que le seul Port, où les Navires pussent décharger, étoit celui de l'Isle Dauphine : mais il eût été beaucoup plus naturel de conclure de ce qui venoit de se passer, que le meilleur parti qu'on pût prendre, étoit de transporter les Habitans & les Magasins dans le Micissipi, comme on a été obligé de faire dans la suite.

L'Isle Dauphine pillée par un Corsaire. 1710-25.

M. d'Artaguette retourna en France cette même année, & donna à la Cour de grandes lumieres sur le Pays, d'où il venoit. Quelques années auparavant M. de Muys, Major des Troupes en Canada, & dont nous avons déja parlé, avoit été nommé Gouverneur de la Louysiane; mais cet Officier étant mort en chemin, le Roy nomma pour son Successeur le Sieur de la Motte Cadillac, & dans les Instructions, que Sa

Cession de la Louysiane à M. Crozat. 1712-25.

1712-25. Majesté lui donna, elle lui marquoit, qu'ayant jugé à propos d'accorder au Sieur Crozat le Privilege exclusif du Commerce de la Louysiane pendant seize années, & la propriété pour lui & pour ses héritiers à perpétuité des Mines, Minieres, & Mineraux, qu'il pourroit découvrir & mettre en valeur aux conditions portées par ses Lettres Patentes, elle desiroit, qu'à l'arrivée de chaque Navire dudit Sieur Crozat, il examinât si la condition de porter six filles ou garçons par chaque Navire s'exécutoit.

Etablissement d'un Conseil Supérieur.

Le Roy ajoûtoit que le Sieur d'Artaguette, Commissaire audit Pays, ayant repassé en France, il avoit fait choix du Sieur Duclos, pour y faire les Fonctions de Commissaire Ordonnateur : que comme il n'y avoit encore aucun Officier de Justice dans la Louysiane, & qu'il n'étoit pas possible pour le présent d'y créer des Juges, comme dans les autres Colonies, parce qu'elle n'étoit pas encore assez peuplée, il avoit néanmoins jugé à propos d'y établir pour trois ans un Conseil Supérieur, qui jugeât toutes les affaires, tant civiles que Criminelles ; & que pour composer ce Conseil, il avoit fait choix du Gouverneur & du Commissaire Ordonnateur conjointement, & d'un Greffier, & que suivant l'usage qu'ils feront de l'Administration de la justice, qui leur étoit confiée, il se détermineroit à continuer, & même à augmenter l'Etablissement de ce Conseil, ou à l'abandonner (*a*).

Les Espagnols refusent de permettre le Commerce de la Louysiane avec le Mexique.

M. de Crozat de son côté, avoit recommandé à M. de la Motte Cadillac, qu'il s'étoit associé pour son Commerce, de faire des Détachemens du côté des Illinois, pour la découverte des Mines ; & du côté des Espagnols de l'ancien & du nouveau Mexique, pour établir le Commerce avec ces deux Provinces. J'ai parlé ailleurs (*b*) assez au long de ce qui concerne la premiere de ces deux Entreprises, laquelle tint pendant plusieurs années toute la France en suspens, & n'aboutit enfin à rien.

La seconde ne fut pas plus heureuse. La Motte Cadillac étoit à peine débarqué à l'Isle Dauphine, qu'il envoya le Navire, sur lequel il étoit venu, à la Veracruz : mais ce voyage fut inutile. M. de la Jonchere, qui commandoit ce Bâtiment, ne put obtenir du Vice-Roy la permission de vendre sa Car-

(*a*) Ce Conseil fut établi pour toujours en 1716.
(*b*) Voyez le Journal.

guaison ;

1712-25.

guaiſon ; le Vice-Roy lui fit préſent de quelques Beſtiaux & autres Proviſions, dont il avoit beſoin, & l'obligea de remettre ſur le champ à la voile. Le Gouverneur ſe flata de réuſſir mieux dans une autre tentative, qu'il fit par les Terres pour le même ſujet, mais elle eut à peu près le même ſuccès, que la premiere.

Voyage de M. de S. Denys au Mexique par Terre.

Il avoit confié la conduite de cette Expédition au Sieur de Saint Denys, & il ne la pouvoit pas mettre en de meilleures mains. Il lui donna pour dix mille francs de marchandiſes, & convint avec lui qu'il les laiſſeroit en dépôt chez les *Natchitoches*, Nation Sauvage établie ſur la *Riviere Rouge*: M. de Bienville & Saint Denys lui même avoit fait alliance avec ce Peuple en 1701. & quelques-uns de ces Sauvages étoient venus depuis quelques années ſe loger ſur le Miciſſipi, auprès de *Colapiſſas*.

Saint Denys crut qu'il devoit mener avec lui ces Natchitoches, il leur en fit faire la propoſition par un nommé Penicaut, Charpentier de Navires. Cet Homme avoit accompagné M. le Sueur à la Mine de Cuivre ; il avoit fait pluſieurs autres Voyages ſur le Miciſſipi, & entendoit preſque toutes les Langues des Sauvages de la Louyſiane. C'étoit lui-même, qui avoit mené les Natchitoches chez les Colapiſſas, & il n'eut pas de peine à leur perſuader de retourner avec M. de Saint Denys dans leur ancienne demeure.

Mais les Colapiſſas, qui les avoient accueillis avec beaucoup d'humanité, & auſquels leur voiſinage n'avoit pas été inutile, furent ſi choqués de les voir ſe retirer, ſans leur en avoir même fait une honnêteté, qu'ils les pourſuivirent, en tuerent dix-ſept, & leur enleverent un aſſez grand nombre de leurs Filles & de leurs Femmes. Le reſte ſe ſauva au travers des Bois, & alla joindre M. de S. Denys, qui les attendoit au Biloxi. Il partit avec eux, & en paſſant par le Village des *Tonicas*, il engagea le Chef de cette Nation à le ſuivre avec quinze de ſes meilleurs Chaſſeurs.

Arrivé au Village des Natchitoches, ſitué dans une Iſle de la Riviere Rouge à quarante lieuës de ſon embouchure dans le Miciſſipi, il y bâtit quelques Maiſons pour des François, qu'il avoit deſſein d'y laiſſer : il engagea quelques autres Sauvages à ſe réunir avec les Natchitoches, en les aſſûrant qu'il ne les abandonneroit jamais, & il fit diſtribuer aux uns & aux

1712-25. autres des outils propres à cultiver la Terre, & des grains pour les ensemencer. Il choisit ensuite douze François de ceux, qu'il avoit amenés avec lui, & quelques Sauvages; quitta la Riviere Rouge, qui n'est plus naviguable au-dessus de l'Isle des Natchitoches, & prit sa route à l'Ouest.

Après vint jours de marche il arriva chez les *Assinaïs*, Voisins des *Cenis*, s'ils ne sont pas des Cenis même, & assez près de l'endroit, où M. de la Sale fut tué. Ce qui est certain, c'est que ces Sauvages ne se souvenoient pas d'avoir jamais vû de François, & ne connoissoient point d'autres Européens, que des Espagnols, qui alloient tout nuds comme eux, & vivoient miserablement. Les Assinaïs donnerent des guides à M. de S. Denys, qui fit encore cent cinquante lieuës au Sud-Ouest, avant que d'arriver aux premieres Habitations des Espagnols.

Il trouva enfin sur le bord d'une grande Riviere un Fort, qui portoit les noms de *Saint Jean-Baptiste*, & de *Presidio Del Norte*: il y fut très-bien reçu par le Commandant Dom Pedro de Vilescas, qui le logea chez lui, avec Medard Jallot son Valet de Chambre Chirurgien, & Penicaut, & fit donner des logemens à tous ceux de sa suite. Après quelques jours de repos, Saint Denys entra en négociation avec Dom Pedro: il lui dit qu'il venoit de la part du Gouverneur de la Louysiane lui proposer d'ouvrir un Commerce réglé avec cette Colonie, & qu'il seroit Maître des conditions.

Le Commandant Espagnol répondit, qu'il ne pouvoit rien faire sans la permission du Gouverneur de *Caouis*, son Supérieur immédiat, auquel il envoya sur le champ un Exprès, pour recevoir ses ordres. Caouis est à soixante lieuës de *Presidio del Norte* sur le chemin de Mexico. Le Gouverneur ayant lu la Lettre de Vilescas, envoya chercher Saint Denys par vint-cinq Cavaliers, & après avoir examiné son Passeport, lui dit qu'il étoit nécessaire qu'il allât trouver le Vice-Roy à Mexico. Saint Denys y consentit, mais il ne partit que l'année suivante avec Jallot, & en partant de Caouis, il écrivit aux François, qu'il avoit laissés à *Presidio del Norte*, de retourner aux Natchitoches.

Il est mis en Prison à Mexico.

On compte deux-cent cinquante lieuës de Caouis à Mexico; Saint Denys fit ce voyage sous la conduite d'un Officier, & escorté par vint-quatre Cavaliers. En arrivant dans la Capi-

tale de la Nouvelle Espagne, il fut mené chez le Vice-Roy, auquel il présenta son Passeport. Ce Seigneur le lut, le lui remit, & sans vouloir seulement l'écouter, l'envoya en prison. Il y resta trois mois, & n'auroit peut-être jamais recouvré sa liberté, si des Officiers François, qui étoient au Service du Roy Catholique, qui avoient connu particulierement M. d'Iberville, & qui sçavoient que Saint Denys étoit Oncle de sa Femme, n'eussent sollicité en sa faveur. 1713-25.

Il sortit donc de Prison; le Vice-Roy lui fit même donner trois-cent piastres, & un logement commode, & l'invita souvent à sa table. Plus il le connut, & plus il l'estima; enfin il n'omit rien pour l'engager à préférer au Service d'une Colonie pauvre, celui de la Nouvelle Espagne: il lui dit que plusieurs de ses Compatriotes lui en avoient déja donné l'exemple, & qu'ils n'avoient pas lieu de s'en repentir. Il y eut même quelques-uns de ces Officiers, qui lui firent de grandes instances pour le déterminer à prendre le parti, qu'ils avoient pris eux-mêmes, & dont ils se sçavoient bon gré.

Ses aventures. Il refuse d'entrer au Service des Espagnols.

Saint Denys n'avoit aucun grade à la Louysiane, & n'y servoit que comme Volontaire; on lui offroit une Compagnie de Cavalerie, & l'offre pouvoit tenter un Gentilhomme Canadien, qui n'avoit pas de bien; il la refusa néanmoins, & quoiqu'on pût lui dire, il persista dans son refus. Le Vice-Roy lui dit qu'il étoit pourtant déja à moitié Espagnol, puisqu'il recherchoit la Fille de Dom Pedro de Vilescas, & qu'il devoit l'épouser à son retour au Fort de S. Jean.

« Je ne puis dissimuler, repartit Saint Denys, puisqu'on en « a informé Votre Excellence, que j'aime cette Demoiselle, « mais je ne me suis point flaté de l'obtenir pour Epouse. Vous « l'obtiendrez, repliqua le Vice-Roy, si vous voulez accepter « l'offre, que je vous ai faite, je vous donne deux mois pour y « penser. « Au bout de ce tems-là, il le sonda encore, & l'ayant trouvé inflexible, il le congédia, lui mit entre les mains une bourse de mille piastres, en lui disant que c'étoit pour les frais de ses nôces. » J'espere, ajoûta-t-il, que Donna Maria aura « plus de pouvoir que moi, pour vous déterminer à demeurer « dans la Nouvelle Espagne. Quant à la liberté du Commerce « avec la Louysiane, que vous êtes venu solliciter de si loin, il « ne m'est pas possible de vous l'accorder. «

Le lendemain il lui envoya un très-beau Cheval Bay de son

Il rend un

1713-25. écurie, & le fit conduire jusqu'à Caouis par un Officier & deux Cavaliers. Il y rencontra Jallot, qui l'y attendoit, & à qui son habileté dans la Chirurgie avoit attiré une très-grande considération dans tout le Pays. De-là ils se rendirent chez Dom Pedro de Vilescas, & ils le trouverent dans un grand embarras. Ce Commandant venoit d'apprendre, que tous les Habitans de quatre Bourgades Sauvages, rebutés des vexations des Espagnols de *Presidio del Norte*, venoient de partir pour se retirer ailleurs, & il craignoit qu'on ne le rendît responsable de cette désertion, laquelle réduisoit d'ailleurs sa Place à de grandes extrêmités, parce que la Garnison ne subsistoit, que par le moyen de ces mêmes Sauvages.

service aux Espagnols.

Il communiqua sa peine à M. de Saint Denys, lequel s'offrit d'aller chercher ces Barbares, & se fit fort de les ramener. Dom Pedro l'embrassa, mais il l'avertit qu'il s'exposoit beaucoup, s'il y alloit seul; Saint Denys repliqua qu'il ne craignoit rien, & sur le champ monta à cheval avec Jallot. Il eut bientôt joint les Sauvages, dont le bagage, les Hommes, & les Enfans rendoient la marche fort lente, & du plus loin qu'il les apperçut, il mit son mouchoir au bout d'une baguette, en guise de pavillon, puis il s'avança vers les Chefs, qui l'attendirent.

Il leur représenta en Langue Espagnole le danger auquel ils alloient s'exposer, en s'établissant parmi des Peuples, qu'ils ne connoissoient point, & qu'il sçavoit être très-peu sociables & fort cruels. Il leur dit ensuite, que s'ils vouloient revenir à leur ancienne demeure, il leur promettoit de la part du Commandant qu'aucun Espagnol ne mettroit jamais le pied dans leurs Villages, qu'autant qu'ils le voudroient bien, & qu'ils auroient dans la suite tout lieu de se louër des Officiers & des Soldats.

Ils se laisserent persuader, & Dom Pedro fut aussi surpris que charmé de voir revenir son Hôte avec tous les Sauvages, dont la retraite l'auroit infailliblement perdu. Il ratifia sur l'heure toutes les promesses, que S. Denys leur avoit faites, & ils rentrerent dans leurs Bourgades, où il fut défendu aux Espagnols, sous peine de la vie, d'entrer sans une permission expresse.

Son mariage avec une Espagnole.

Après un si grand service, S. Denys n'eut aucune peine à obtenir de Vilescas qu'il lui donnât sa Fille en mariage, & les

nôces furent célébrées avec toute la pompe & la magnificence Eſpagnole, que permettoit le lieu, où elles ſe firent. Les nouveaux Epoux reſterent ſix mois enſemble : enfin Saint Denys ne crut pas devoir differer plus lontems d'aller rendre compte à M. de la Motte Cadillac du ſuccès de ſa Commiſſion. Il partit pour la Maubile avec Dom Jean de Vileſcas, Oncle de de ſa Femme, qu'il laiſſa enceinte, après lui avoir promis de revenir au plûtôt la chercher. 1713-25.

Les Anglois travaillent à nous débaucher les Sauvages.

Pendant tout le cours de ces négociations, & de ces aventures, le Gouverneur de la Louyſiane avoit envoyé le Sieur de la Loire aux Natchez avec des Marchandiſes, pour y établir des Magaſins. Il y trouva des Anglois, qui y étoient venus de la Caroline pour engager ces Sauvages, les *Yaſons*, & les Chicachas à déclarer la guerre à d'autres Nations pour leur en amener des Captifs, ce qui fut exécuté. On les ſoupçonna même d'intriguer contre nous, & la Loire reçut peu de tems après ordre d'arrêter leur Officier, qui étoit reſté ſeul aux Natchez.

Il obéit, & l'Officier fut conduit à la Maubile, où M. de Bienville, qui y commandoit en l'abſence de M. de la Motte Cadillac, le régala bien pendant trois jours, après quoi il lui permit de s'en retourner. Il prit la route de Penſacole, où le Gouverneur Dom Guzman lui fit auſſi un très bon accueil; mais ayant voulu gagner la Caroline par les Alibamons, il tomba dans un parti de Chaſſe des *Tomez*, qui lui cafferent la tête. Je ne ſçai ce qui indiſpoſa alors les Sauvages contre les Anglois, mais la plûpart ſe déclarerent tout-à-coup contre eux.

Irruption des Sauvages dans la Caroline.

Ils avoient un Magaſin dans un Village de Tchactas, ces Barbares le pillerent, & maſſacrerent tous ceux, qui le gardoient. Ce ne fut là que le commencement de leurs malheurs : on n'eut pas plûtôt appris dans les autres Nations ce qui venoit de ſe paſſer chez les Tchactas, que les Alibamons & pluſieurs autres Peuples, avec qui nous avions preſque toujours été en guerre, ſe liguerent, & firent une irruption dans la Caroline, ils ravagerent pluſieurs Habitations, & firent quantité de Priſonniers, qu'ils conduiſirent à la Maubile. M. de Bienville les racheta des Sauvages, & pourvut à leur ſubſiſtance, juſqu'à ce qu'il eût trouvé une occaſion favorable de les faire retourner chez eux ſans aucun riſque.

1714-36.

M. de la Motte fait alliance avec plusieurs Nations.

M. de la Motte Cadillac étoit monté aux Illinois, & à son retour à la Maubile, on publia que dans le Pays, d'où il venoit, on avoit découvert une Mine d'argent. J'ai expliqué dans mon Journal tout ce qui regarde ces prétenduës découvertes, qui firent tant d'illusion aux François, mais beaucoup plus en Europe, qu'en Amérique. Il y eut plus de réel dans une députation, que reçut le Gouverneur à son arrivée à la Maubille. Un Chef fort accrédité dans le Pays le vint trouver, & fit alliance avec lui au nom de plusieurs Nations, & dans le même tems les Alibamons, jusques-là nos plus déclarés Ennemis, s'offrirent de bâtir à leurs frais un Fort dans leur Village, & d'y introduire les François. Leur offre fut acceptée, le Fort bâti, & M. de la Tour, Capitaine, en prit possession avec deux Lieutenans, & quelques soldats.

Trahison des Natchez.

Sur ces entrefaites, on s'aperçut que les Natchez machinoient quelque trahison, ils tuerent quatre François, qui voyageoient avec quelques-uns des leurs, & ils préparoient le même traitement à Messieurs de la Loire, dont l'Aîné étoit parti pour les Illinois avec une autre Troupe de ces Barbares, & le Cadet étoit demeuré dans leur grand Village. Mais un de ceux, qui accompagnoient le Premier, l'avertit de se tenir sur ses gardes. Il parla aussitôt à tous les autres en particulier, & sans leur faire connoître par qui il étoit instruit de leur dessein, il leur promit une grande récompense, & leur donna sa parole de leur garder le secret, s'ils lui avouoient la vérité.

MM. de la Loire leur échapent.

Tous lui déclarerent, qu'à six lieuës de l'endroit, où ils étoient, & où il falloit raser le bord du Fleuve, pour éviter un gouffre très-dangéreux, cent cinquante de leurs Gens armés de Fusils, & qui avoient à leur tête un Chef nommé LE BARBU, les attendoient, & qu'il ne pouvoit manquer d'y périr. Cet aveu de huit Personnes, qui assûroient tous la même chose, fit prendre à la Loire le parti de retourner sur ses pas; mais comme il avoit tout lieu de croire que la conspiration étoit générale de la part des Natchez, l'inquiétude le prit au sujet de son Frere.

Penicaut, qui l'accompagnoit, s'offrit à tirer celui-ci du grand Village des Natchez, & voici les mesures, qu'il prit pour exécuter ce dessein. Toute la Troupe étant arrivée environ une heure & demie avant la nuit au débarquement des Natchez, Penicaut mit pied à terre tout seul, & dit au Sieur

de la Loire de l'attendre jusqu'à minuit, & que si alors il ne paroissoit point, il pouvoit compter qu'il seroit mort, & n'auroit plus d'autre parti à prendre, que de passer outre. Il s'achemina ensuite vers le logis du jeune la Loire, qui étoit à une lieuë de-là, n'ayant que son fusil, son sac à poudre, & quelques bales.

Comme il approchoit du Village, quelques Natchez, qui l'aperçurent, coururent chez la Loire lui dire, qu'un François alloit arriver, il sortit pour voir qui c'étoit, & ayant reconnu Penicaut, il lui demanda le sujet de son voyage, & des nouvelles de son Frere. Penicaut lui répondit, qu'il étoit tombé malade, mais quand il fut dans son logis, il le pria d'envoyer chercher le grand Chef des Natchez, lequel vint sur le champ. Penicaut lui dit que six des huit Natchez, qui étoient partis avec le Sieur de la Loire & lui, pour aller aux Illinois s'étant trouvés mal, ils avoient été obligés de relâcher, qu'ils étoient tous au débarquement, & qu'il le prioit de leur envoyer le lendemain de grand matin trente Sauvages pour décharger le Canot, & transporter les Marchandises dans le Magasin.

Le grand Chef le promit, & ajoûta, que M. de la Loire avoit très-bien fait de ne pas aller plus loin, qu'il avoit fort appréhendé pour lui de la part des Yasous, Nation perfide, & ennemie des François. Penicaut ne répliqua rien, & témoigna une entiere confiance à ce Chef; mais quand celui-ci se fut retiré, il instruisit la Loire du sujet de son voyage, & lui fit comprendre qu'il ne falloit plus songer qu'à se sauver, & qu'il n'y avoit pas un seul moment à perdre. La Loire lui dit que ce n'étoit pas une chose aisée, parce que trois Sauvages couchoient dans sa chambre; mais Penicaut le rassûra, & lui répondit du succès.

Quand il fut tout-à-fait nuit, ils se coucherent, & les Sauvages s'endormirent d'abord; Penicaut vouloit les poignarder, mais la Loire l'en empêcha, jugeant qu'il étoit difficile de tuer trois Hommes, sans qu'aucun d'eux eût le tems de crier. Penicaut ouvrit donc doucement la porte, & fit sortir la Loire, qui avoit eu la précaution de charger son fusil. Un demi quart d'heure après il sortit lui-même, ferma la chambre en dehors à double tour, & suivit en courant son Compagnon, qu'il eut bientôt rejoint. Comme ils approchoient du

1741-36. débarquement, ils rencontrerent l'Aîné la Loire, qui commençoit à être fort inquiet : ils s'embarquerent aussitôt, & congédierent les huit Natchez, après les avoir libéralement récompensés.

Le Chef des Tonicas refuse d'entrer dans leur complot.

Vers les dix heures du matin ils arriverent chez les Tonicas, & ils y étoient encore, quand on vit venir trois Natchez, que le Grand Chef, désesperé d'avoir manqué MM. de la Loire, envoyoit au Chef des Tonicas pour l'engager à massacrer tous les François, qui étoient dans son Village. Le Tonica, qui étoit honnête Homme, & sincerement ami des François, fut outré d'une pareille proposition. Il vouloit pour toute réponse, casser la tête à ceux, qui avoient eu la hardiesse de la lui faire, mais un Ecclésiastique, nommé M. DAVION, qui étoit Missionnaire dans son Village, s'y opposa.

M. de Bienville est envoyé pour en tirer raison.

MM. de la Loire continuerent leur route, & arriverent à la Maubile, où l'on fut fort surpris de les revoir, & plus encore du sujet de leur retour. M. de la Motte Cadillac ne crut pas devoir laisser impunie la trahison des Natchez, & leva un Parti de cent Hommes, Soldats & Habitans, sous les ordres de M. de Bienville, Lieutenant de Roy, auquel il joignit M. de Pailloux, Major des Troupes, M. de Richebourg, Capitaine, du Tisné, Lieutenant, & les deux Freres, qui venoient d'échaper aux Natchez. Comme ils passoient devant la Baye des Tonicas, ils aperçurent un sac, qui pendoit d'une branche d'arbre au bord du Fleuve, & dans ce sac ils trouverent une Lettre de M. Davion, qui ayant sçu qu'ils devoient passer par-là sans s'arrêter, leur donnoit avis qu'un François, nommé Richard, revenant des Illinois, avoit été pris par les Natchez, que ces Barbares, après lui avoir enlevé ses Marchandises, l'avoient mené dans leur Village, lui avoient coupé les pieds & les mains, & l'avoient jetté tout vivant dans un bourbier.

Il forme un Camp aux Tonicas.

Jusques-là M. de Bienville s'étoit mis dans la tête, que MM. de la Loire avoient eu une terreur panique : la lecture de cette Lettre le désabusa. Il ne se crut pas même assez fort pour aller droit aux Natchez ; il entra dans la Baye des Tonicas, y bâtit un Fort, & envoya du Tisné avec vint Hommes au Grand Chef des Natchez, pour lui dire qu'il avoit une affaire à lui communiquer, & qu'il le prioit de le venir trouver aux Tonicas. Du Tisné revint le lendemain, & rapporta à M. de

M. de Bienville, que le Grand Chef le ſuivroit de près. Il ne ſortit pourtant point de ſon Village, mais il envoya au Commandant François quelques Chefs ſubalternes, avec environ vint-cinq Hommes. 1714-36.

Bienville, du plus loin qu'il aperçut leurs Canots, fit arborer ſur le bord du Fleuve cinq Drapeaux, dreſſer quantité de Tentes, & battre tous les Tambours, pour leur faire croire qu'il avoit au moins ſix-cent Hommes. Les Sauvages débarquerent, & entrerent dans le Fort avec autant de confiance, que s'il eût été queſtion d'une ſimple viſite. Ils préſenterent enſuite au Commandant un calumet de paix, mais il le refuſa, ce qui ſaiſit tellement ces Barbares, qu'ils ſe crurent perdus. Bienville leur dit d'un air courroucé qu'il étoit venu pour avoir ſatisfaction du meurtre, qu'ils avoient fait de cinq François, qu'il vouloit qu'on lui livrât les Meurtriers, ou du moins qu'on lui apportât leur téte.

Ce qui ſe paſſe entre lui & les Natchez.

Ils lui répondirent, que ce qu'il demandoit n'étoit point en leur pouvoir, mais que s'il le ſouhaittoit, ils envoyeroient quelques-uns d'entr'eux à leur Grand Chef pour l'inſtruire de ſes intentions. Il y conſentit, à condition que tous les autres demeureroient ſes Priſonniers, & ſur le champ il les fit conduire dans une Cabanne, où ils furent gardés à vûë. Ceux, qui étoient allés aux Natchez, ne tarderent pas à revenir, & préſenterent au Commandant la tête d'un Homme, que le Grand Chef avoit fait mourir, mais qui n'étoit pas du nombre des Meurtriers. Bienville leur demanda, ſi on prétendoit ſe mocquer de lui, & ajoûta qu'il vouloit avoir les têtes des coupables, & ſurtout celle d'un Chef, qu'il avoit nommé expreſſéſément.

Les Envoyés lui répondirent que ce Chef étoit le Neveu du Soleil, lequel aimoit mieux voir périr tout ſon Village, que de ſacrifier ce jeune Homme, le plus brave de toute la Nation : qu'au reſte parmi ceux, qu'il avoit retenus priſonniers, étoient les quatre Meurtriers des François, & qu'il pouvoit en faire juſtice. Bienville les fit venir ſur le champ ; ils voulurent nier le fait, mais ils furent convaincus, & eurent la tête caſſée à coups de bâton. Il y avoit parmi eux un Chef ſi décrié par tout le Pays pour ſes cruautés & ſes trahiſons, que toutes les Nations ſouhaitoient depuis lontems ſa mort.

Cette Expédition finie, on délibera ſur ce qu'il convenoit

Il fait la paix avec eux.

1714-36. de faire dans la conjoncture, où l'on se trouvoit, & il fut jugé unanimement que les Natchez, si on les poussoit à bout, étant en état d'interrompre la navigation du Fleuve, & toute communication avec les Illinois, il étoit plus à propos de profiter de la frayeur, qu'on avoit trouvé le moyen de leur inspirer, pour faire avec eux une Paix avantageuse, & de la leur proposer comme une grace aux conditions suivantes.

1°. Qu'ils construiroient à leurs frais, & à l'endroit, qu'on leur marqueroit, un Fort dans leur grand Village, avec des magasins, & les logemens nécessaires pour la Garnison & les Commis, qu'on y établiroit. 2°. Qu'ils restituëroient tous les effets, qu'ils avoient enlevés aux François, & les dédommageroient pleinement de toutes les autres pertes, qu'ils leur avoient causées. 3°. Que le Neveu du Grand Chef, dont on se plaignoit, ne paroîtroit point dans le Village, sous peine d'y avoir la tête cassée. Ces Articles furent lus aux Députés, qui les approuverent, & M. de Pailloux fut commandé avec vint Hommes, pour aller les faire ratifier par le Grand Chef.

Il entra dans le Village tambour battant, & son Enseigne déployée : tout le Peuple, qui aimoit les François, étoit accouru au devant de lui, & le reçut avec de grandes acclamations. Il alla droit à la Cabanne du Soleil, & lui présenta les conditions de Paix ; le Chef les accepta, & dit, qu'il n'attendoit plus que les Ordres de M. de Bienville, pour faire travailler au Fort ; & sur cette réponse, qui fut envoyée au Commandant, celui-ci partit des Tonicas avec cinquante Hommes pour se rendre aux Natchez, où le Soleil, suivi de toute sa Bourgade, le reçut à la descente de son Canot.

Etablissement parmi ces Sauvages.

Dès le lendemain il marqua l'endroit, où il vouloit qu'on bâtît le Fort, qui fut tracé à l'heure même, & M. de Pailloux fut chargé de présider aux travaux. Il fut achevé au bout de six semaines, & M. de Bienville, qui étoit retourné dans son Camp des Tonicas, revint avec tous les François, pour en prendre possession. Il y fit ajoûter des logemens pour des Officiers, des casernes pour les Soldats, & des magasins, tant pour les marchandises, que pour les provisions de guerre & de bouche.

Le Fort fut nommé *Rosalie*, du nom de Madame la Chanceliere de Pontchartrain, & j'ai observé ailleurs, que ce nom avoit déja été destiné par M. d'Iberville à une Ville, qu'il

avoit dessein de fonder au même lieu. Les Natchez chanterent ensuite le calumet à M. de Bienville, qui passa tout le reste de cette année 1714. à Rosalie. Avant que d'en partir, en il confia le Commandement au Sieur de Pailloux, auquel il donna du Tisné pour Lieutenant. Il partit aussitôt pour la Maubile, où il ne resta qu'autant de tems, qu'il lui en fallut, pour préparer un grand convoi, qu'il conduisit lui-même aux Natchez. 1715-36.

Ce fut vers ce même tems, que M. de Saint Denys arriva à la Maubile, & la réponse, qu'il apporta du Vice-Roy de la Nouvelle Espagne, ôtant à M. de la Motte Cadillac toute esperance de faire ouvertement le Commerce avec les Espagnols, il crut devoir de son côté les empêcher de s'approcher trop près de nous, comme ils paroissoient en avoir le dessein: à cet effet il chargea le Sieur du Tisné d'aller construire un Fort dans l'Isle des Natchitoches. A peine ce Fort étoit-il achevé, que du Tisné eut avis que les Espagnols avoient fait un Etablissement chez les Assinaïs; & l'on eut tout lieu de juger que leur projet étoit de pousser jusqu'au Micissipi, si l'on ne les avoit prévenus: ce qui obligea le Gouverneur de la Louysiane de renforcer la Garnison du Fort des Natchitoches.

Fort bâti aux Natchitoches.

Cependant le Commerce exclusif accordé en 1712. à M. Crozat, bien loin d'accélérer le progrès de la Colonie de la Louysiane, lui avoit été préjudiciable, & M. Crozat n'y avoit pas non plus trouvé tout l'avantage, qu'il s'en étoit promis. Ces deux choses vont toujours ensemble; pour s'enrichir par le Commerce d'une Colonie, il faut la peupler, & y mettre les Habitans en état de consommer les Marchandises, qu'on y porte, & de donner des retours; ce qui ne se peut faire sans de grandes avances. C'est à ceux, qui font de pareilles Entreprises, à bien choisir les Personnes, à qui ils confient leurs intérêts. Rien de tout cela ne se fit, & tout le Monde s'en trouva mal.

Etat du Commerce de la Louysiane en 1616.

Pour bien entendre ce que la suite de cette Histoire m'oblige de dire à ce sujet, il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut, & de faire connoître plus particulierement en quel état se trouvoit la Louysiane, lorsque M. Crozat obtint le Privilege, dont nous avons parlé, & ce qu'elle étoit quand il renonça à ce même Privilege. On ne comptoit en 1712. dans toute cette Province que vint-huit Familles Françoises,

1716-36. dont il n'y avoit pas la moitié, qui s'attachassent à la culture des Terres, & qu'on pût nommer Habitans ; le reste étoient des Marchands, des Cabaretiers & des Ouvriers, qui ne se fixoient en aucun endroit.

Le Commerce ne se faisoit alors qu'à la Maubile, & à l'Isle Dauphine, & ne consistoit qu'en Planches, en Peaux d'Ours, de Chevreuils, de Chats, & autres semblables Pelleteries. Les Voyageurs, ou Coureurs de Bois, presque tous Canadiens, alloient chez les Sauvages troquer ce qu'ils pouvoient avoir de Denrées de France contre des Peaux & des Esclaves, qu'ils venoient vendre aux Habitans ; ces derniers revendoient les Peaux aux Espagnols de Pensacole, ou aux Vaisseaux, qui venoient de tems en tems de France, & ils employoient leurs Esclaves à défricher les Terres, ou à scier des Planches, dont ils trouvoient à se défaire, quelquefois à Pensacole, plus souvent à la Martinique, ou à S. Domingue : ils tiroient en échange de ces Colonies des Sucres, du Tabac, du Cacao, & des Marchandises de France, quand on étoit trop lontems sans leur en apporter en droiture.

Ils portoient aussi à Pensacole, où les Espagnols n'avoient fait aucun défrichement, des Légumes, du Maïz, des Volailles, & généralement tout ce qu'ils pouvoient tirer de leur industrie, & qui manquoit à leurs Voisins, beaucoup moins industrieux & moins laborieux. Tout cela leur jettoit un peu d'argent, dont ils achetoient ce qu'ils étoient obligés de tirer d'ailleurs : ce n'étoit pas assez pour les enrichir, mais ils subsistoient assez aisément. Ils avoient bien reconnu que le Pays pouvoit produire du Tabac, de l'Indigo, du Cotton & de la Soye, mais les bras manquoient pour toutes ces cultures ; il n'y avoit Personne dans la Colonie, qui pût les aider, ni qui pensât à les animer ; ils ignoroient même la maniere de cultiver ces Plantes.

D'ailleurs la Colonie avoit des fondemens si peu solides, qu'on craignoit toujours que le Roy ne l'abandonnât, & que tous les soins & les peines, qu'on se seroit donnés, ne fussent perdus. Plusieurs même se retirerent ailleurs, & d'autres ne resterent, que faute d'avoir où se retirer. Il est étonnant, que M. Crozat, en acquerant pour vint-cinq années le Domaine de la Louysiane, avec le Commerce exclusif, ne se soit pas fait instruire de la situation des choses, pour former son plan

sur une connoissance si nécessaire : mais c'est assez l'ordinaire dans ces occasions de se défier des Personnes, dont on pourroit tirer des lumieres plus sûres, & que leur expérience rend plus propres à seconder une nouvelle Entreprise. On craint qu'ils ne sacrifient à leur intérêt particulier celui du nouvel Entrepreneur, & on ne fait pas réfléxion, que pour réussir dans de pareilles affaires, le plus sûr est d'y intéresser ceux, qui sont les plus au fait, de maniere, qu'ils trouvent leur avantage dans le succès de l'Entreprise. 1716-36.

C'est ce que ne fit point M. Crozat, & il ne comprit pas qu'on ne tire jamais rien d'un Pays, quelque bon qu'il soit, quand on empêche l'Habitant de s'enrichir. Il eut à peine pris possession de son Commerce exclusif, que les Vaisseaux des Isles ne parurent plus à la Louysiane. On fit en même tems défense aux Habitans d'aller à Pensacole, d'où venoit tout l'argent, qui rouloit dans cette Colonie, ni de vendre quoi que ce soit à d'autres, qu'aux Commis de M. Crozat, qui par-là se virent les maîtres de donner aux Denrées du Pays telle valeur, qu'ils vouloient; pouvoir, dont ils ne manquerent point d'abuser : enfin ils taxerent les Pelleteries à un prix si modique, que les Chasseurs trouvant à s'en défaire plus avantageusement en Canada, & dans les Colonies Angloises, les y porterent toutes.

En suivant une conduite toute contraire, la Compagnie de M. Crozat auroit acquis du crédit, & attiré la confiance des Colons, après quoi elle les auroit amenés à son but, dès qu'elle les auroit multipliés, & engagés à tirer de leur Pays, tout ce qu'il pouvoit produire. Mais en leur coupant la petite veine d'argent, qui y couloit de Pensacole, en diminuant le prix de leurs Denrées & de leurs Marchandises, en gênant leur Commerce, qu'ils entendoient beaucoup mieux qu'elle, & dont le produit auroit reflué sur la Compagnie même, en augmentant la valeur de ce qu'ils étoient obligés de tirer de France, elles les mit hors d'état de subsister, & à plus forte raison de faire valoir leurs Terres.

Cette décadence du Commerce & de la culture de la Louysiane ne pouvoit aussi manquer de faire un très-grand tort au Roy, si l'on considere, qu'après les vint-cinq ans, que devoit durer le Privilege exclusif de M. Crozat, la Colonie se trouveroit moins avancée, qu'elle ne l'étoit, quand il lui fut

1716. accordé, & Sa Majesté n'en étoit nullement dédommagée par le Port de 50 Tonneaux, que la Compagnie lui devoit donner sur les Navires. Il est vrai, que par-là le Roy épargnoit encore les frais d'un Vaisseau, qu'il auroit fallu envoyer à la Louysiane, pour y porter tout ce qui étoit nécessaire à la subsistance des Troupes; mais il y avoit un moyen plus naturel de faire cette épargne, ou plûtôt de rembourser cette dépense par le fret, que ce Bâtiment ne pouvoit manquer de trouver à Saint Domingue.

Il ne falloit pour cela qu'armer tous les ans une Fregate de 170. Tonneaux, ou une de ces Galeres Angloises à deux Ponts, qui ayant la cale fort grande, ne laissent pas d'être bonnes voilieres, & se conduisent avec très-peu de Monde, à cause de la légereté de leurs mouvemens. Au reste je ne dis rien ici, que d'après un Mémoire raisonné, envoyé alors au Ministre par M. Duclos, que j'ai dit avoir succedé à M. d'Artaguette, dans l'Emploi de Commissaire Ordonnateur à la Louysiane, qui exerça depuis le même Emploi au Cap François de Saint Domingue, où il se comporta si bien pendant les troubles survenus dans cette Colonie en 1723. & qui fut nommé peu de tems après Intendant des Isles sous le vent de l'Amerique.

Propositions & plaintes de M. Crozat.

M. Crozat ressentit plûtôt le dommage que son Privilege apportoit aux interêts du Roy, que le tort, qu'il faisoit aux Habitans de la Louysiane. C'est ce qui l'obligea de faire à Sa Majesté le 5. de Juillet 1714. de nouvelles propositions, dans la vûë de faciliter aux Officiers, Soldats, & autres Employés, qu'elle entretenoit dans cette Colonie, le payement de leurs appointemens, & les envois des marchandises & munitions, soit pour les travaux, soit pour l'entretien des Forts, soit pour les présens, qu'on faisoit annuellement aux Sauvages, & elles furent agréées. Quelques mois auparavant il avoit présenté d'autres Mémoires, où il se plaignoit de bien des choses, & par lesquels il paroît qu'on faisoit aussi dans la Louysiane de grandes plaintes contre son Privilege exclusif.

Les siennes étoient 1°. Que la foiblesse des François dans cette Colonie les rendoit méprisables aux Sauvages, & les mettoit hors d'état d'empêcher ces Barbares de se faire continuellement la guerre; d'où il arrivoit, qu'il n'étoit pas possible d'établir aucune sorte de Commerce dans le Pays, ni par

conséquent d'envoyer des Navires de France, sans s'exposer à perdre tous les frais de l'armement. 2°. Que les Anglois s'aprochoient beaucoup des François, lesquels cantonnés dans la Riviere de la Maubile, & dans l'Isle Dauphine, où les Terres ne sont bonnes à rien, laissoient libres aux Premiers tous les bords du Micissipi, où rien ne les empêchoit de s'établir, & de pénétrer ensuite au Nouveau Mexique, & dans la Nouvelle Biscaye: cette plainte étoit générale parmi toutes les Personnes sensées. 3°. Qu'on ne comprenoit pas, d'où venoit l'indifference, avec laquelle on regardoit en France la Louysiane. M. Crozat ne craignoit point d'avancer, que si on vouloit faire attention aux avantages, qu'on en pouvoit tirer, il n'étoit aucune Colonie, dont la conservation & l'accroissement importassent plus à l'Etat. Le Commerce Maritime du Royaume, disoit-il, est réduit presque à rien. Cependant « ce n'est que par la navigation des Vaisseaux Marchands en « tems de Paix, qu'il se forme des Matelots, que le Roy retrouve « pour ses Armées Navales, lorsque la guerre se déclare. Ainsi « en général il est important d'augmenter la Navigation; & par « les différens Etablissemens, qu'on peut faire à la Louysiane, « on peut esperer que, si on y travaille sérieusement, le Com- « merce de ce Pays-là occupera dans peu d'années un nombre « considerable de Vaisseaux. Les Anglois sentent si bien l'impor- « tance de la Colonie de la Louysiane, qu'il ne faut que deman- « der à M. le Maréchal D'UXELLES, ce qu'il leur a oüi dire à « Utrecht de notre Etablissement sur le Micissipi. » Leur conduite depuis ce tems-là justifie tous les jours ce que le Mémoire avançoit sur ce sujet. 4°. Et c'est ici le grand grief de M. Crozat, & en même tems sa réponse à ce qu'on lui objectoit, sur ce que s'étant engagé envers le Roy à peupler la Louysiane, & à y établir toutes les especes de Commerce, dont il convenoit qu'elle étoit capable, elle se trouvoit néanmoins dans un plus mauvais état, depuis qu'il en étoit chargé. Il se plaignoit donc de ce qu'on avoit refusé d'enregistrer au Conseil de cette Province ses Lettres Patentes; que tout le Monde s'y opposoit, & que ces oppositions étoient fomentées par les Officiers, accoûtumés à faire le Commerce avec les Espagnols.

1716.

Ce fut aparemment pour essayer de mettre les Troupes dans ses intérêts, qu'il fit au Roi les propositions contenuës

Il remet au Roy son Privilege. Sa Ma-

1717. jeſté le tranſporte à la Compagnie d'Occident.

dans le Mémoire, dont j'ai parlé: mais comme ſes affaires n'en allerent pas mieux, après qu'il eut fait cette démarche, il n'attendit pas que le terme de ſon Privilege fût expiré, & il le remit au Roy l'année ſuivante 1717. Ce fut alors, que ſe forma cette fameuſe Compagnie d'Occident, qui ſous la direction du Sieur Law ſe chargea peu à peu de preſque tout le Commerce du dedans & du dehors du Royaume, & du ſein de laquelle eſt ſortie la Compagnie des Indes, aujourd'hui ſi floriſſante, & la ſeule, qui ait réuſſi en France depuis la fondation de la Monarchie. Les Lettres Patentes de la premiere, en forme d'Edit, qui portent un *Etabliſſement de Commerce ſous le nom de Compagnie d'Occident*, & qui furent enregiſtrées au Parlement le 6. de Septembre de la même année, déclarent que Sa Majeſté accorde à ladite Compagnie pour 25. ans;

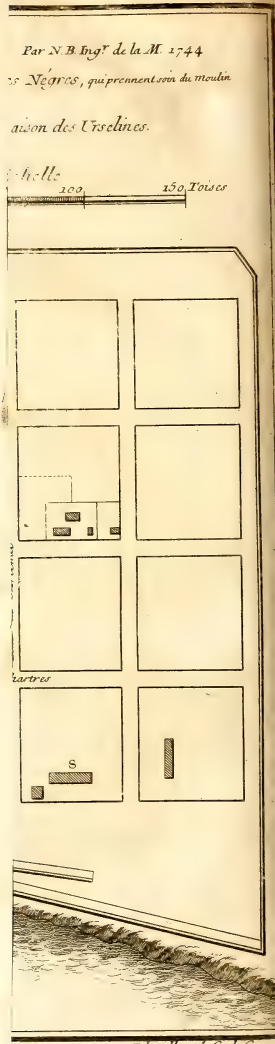
A quelles conditions.

1°. le Commerce du Canada, à la charge de faire travailler aux cultures & aux plantations.

2°. De faire ſeule pendant l'eſpace de 25. années, à compter du jour de l'Enregiſtrement, le Commerce dans la Province & Gouvernement de la Louyſiane; & à perpétuité toutes les Terres, Ports, Côtes, Havres, & Iſles, qui compoſoient cette Province, pour en joüir en toute propriété, Seigneurie & Juſtice, ne ſe réſervant autre droit, ni devoir, que la ſeule foi & hommage lige, que ladite Compagnie ſera tenuë de lui rendre; & à ſes Succeſſeurs à chaque mutation de Roy, avec une Couronne d'or du poids de 30. marcs. Et il eſt bon d'avertir ici, que par un autre Arrêt du 27. du même mois de Septembre, le Pays des Illinois fut détaché du Gouvernement de la Nouvelle France, & incorporé à celui de la Louyſiane.

3°. Le pouvoir de traiter & de faire alliance au nom de Sa Majeſté, dans l'étenduë de ſa Conceſſion, avec toutes les Nations du Pays, qui ne ſont pas dépendantes des autres Puiſſances de l'Europe, & en cas d'inſulte, de leur déclarer la guerre, de traiter de paix & de tréve. 4°. La poſſeſſion abſoluë des Mines & Minieres, qu'elle fera ouvrir pendant le tems de ſon Privilege. 5°. La permiſſion de vendre & d'aliéner les Terres de ſa conceſſion, de faire conſtruire tels Forts, Châteaux & Places, qu'elle jugera néceſſaires pour la défenſe du Pays concedé, d'y mettre des Garniſons, de lever des Gens de guerre en France, avec l'agrément de Sa Majeſté,

&



Dheulland Sculpsit

d'établir tels Gouverneurs, Majors, Officiers & autres, qu'il lui plaira, pour commander les Troupes.

M. de l'Epinai Gouververneur de la Louysiane.

M. de la Motte Cadillac & M. Duclos n'étoient plus à la Louysiane, lorsque ce changement arriva. M. de l'Epinai avoit succédé au Premier, & M. HUBERT au Second. Ils étoient arrivés à l'Isle Dauphine au mois de Mars de cette année, & quelques mois après la Compagnie d'Occident nomma M. de Bienville Commandant Général de toute la Province. Ses provisions étoient du vintiéme de Septembre : mais il ne les reçut & ne prit possession que l'année suivante. M. de l'Epinai étoit venu avec trois Navires, qui portoient beaucoup d'Officiers, un grand nombre de Soldats, quantité de munitions de guerre & de bouche, & toutes sortes de marchandises. Tout fut déchargé dans les magasins de l'Isle Dauphine, à l'exception des marchandises, qui étoient dans le *Dudlow*, commandé par M. DE GOLLEVILLE, lequel eut ordre de les aller trafiquer à la Vera-Cruz. Ce Capitaine, instruit de ce qui étoit arrivé cinq ans auparavant à M. de la Jonchere, qui n'avoit pu obtenir la permission de trafiquer dans ce Port, ne jugea pas à propos de s'y montrer : il alla mouiller l'Ancre à *Villarica*, qui étoit l'Ancienne *Vera-Cruz*, bâtie par CORTÉS, & fit avertir secretement des Marchands Espagnols : ceux-ci vinrent le trouver à son bord, acheterent toute sa cargaison, & le payerent comptant.

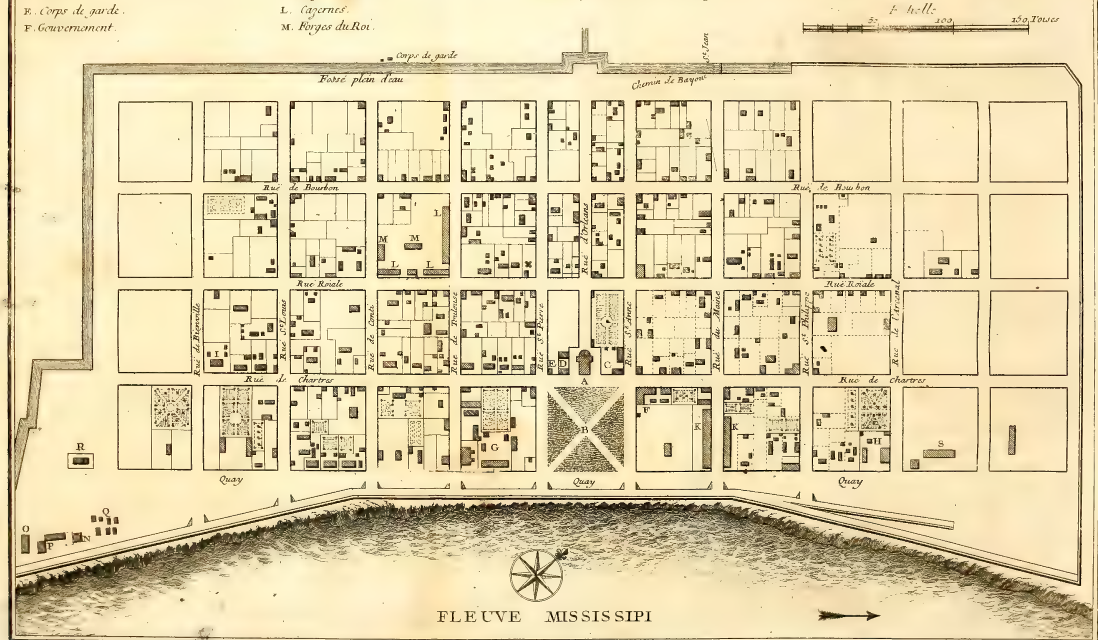
Réception, que lui font les Sauvages. Le Port de l'Isle Dauphine se ferme.

Pendant ce tems-là M. de l'Epinai travailloit à fortifier l'Isle Dauphine, où étoient tous les Magasins ; & tandis qu'il étoit occupé de ces soins, vint-quatre Nations Sauvages lui envoyerent des Députés pour lui faire compliment, & lui chanter le Calumet. Mais la joie, que lui causa ce concours général des Nations comprises dans son Gouvernement, fut bientôt troublée par un accident imprévû, qui déconcerta ses mesures, & rendit inutiles toutes les dépenses, qu'il venoit de faire dans l'Isle Dauphine. Sur la fin du mois d'Août l'entrée du seul Port, qu'eût cette Isle, fut bouchée par un amas prodigieux de sable, qu'un Ouragan y rassembla. L'Isle même fut presqu'inondée, & quantité de Bestiaux y furent noyés.

Il fallut chercher un autre mouillage pour les Vaisseaux, & on choisit celui de l'*Isle Surgere*, qu'on a depuis appellé l'*Isle aux Vaisseaux*. Elle n'a cependant qu'une Rade foraine, assez bonne, excepté quand le vent souffle du Nord, ou du Nord-

PLAN DE LA NOUVELLE-ORLEANS Sur les Manuscrits du Dépôt des Cartes de la Marine. *Par N. B. Ingr. de la M. 1744*

A. *l'Eglise Paroissiale desservie par les capucins.*
B. *Place d'Armes.*
C. *Couvent des Capucins.*
D. *Prisons.*
E. *Corps de garde.*
F. *Gouvernement.*
G. *Intendance.*
H. *Hôpital.*
I. *Urselines.*
K. *Magasins du Roi.*
L. *Cazernes.*
M. *Forges du Roi.*
N. *Moulin à vent et à cheval.*
O. *Hangard de la Marine sous lequel on Construit.*
P. *Corps de garde des Bourgeois.*
Q. *Cabanes des Negres, qui prennent soin du moulin.*
R. *Poudrière.*
S. *Nouvell. maison des Urselines.*



Dheulland Sculpsit

1717.

d'établir tels Gouverneurs, Majors, Officiers & autres, qu'il lui plaira, pour commander les Troupes.

M. de l'Epinai Gouverneur de la Louysiane.

M. de la Motte Cadillac & M. Duclos n'étoient plus à la Louysiane, lorsque ce changement arriva. M. de l'Epinai avoit succédé au Premier, & M. HUBERT au Second. Ils étoient arrivés à l'Isle Dauphine au mois de Mars de cette année, & quelques mois après la Compagnie d'Occident nomma M. de Bienville Commandant Général de toute la Province. Ses provisions étoient du vintiéme de Septembre : mais il ne les reçut & ne prit possession que l'année suivante. M. de l'Epinai étoit venu avec trois Navires, qui portoient beaucoup d'Officiers, un grand nombre de Soldats, quantité de munitions de guerre & de bouche, & toutes sortes de marchandises. Tout fut déchargé dans les magasins de l'Isle Dauphine, à l'exception des marchandises, qui étoient dans le *Dudlow*, commandé par M. DE GOLLEVILLE, lequel eut ordre de les aller trafiquer à la Vera-Cruz. Ce Capitaine, instruit de ce qui étoit arrivé cinq ans auparavant à M. de la Jonchere, qui n'avoit pu obtenir la permission de trafiquer dans ce Port, ne jugea pas à propos de s'y montrer : il alla mouiller l'Ancre à *Villarica*, qui étoit l'Ancienne *Vera-Cruz*, bâtie par CORTÉS, & fit avertir secretement des Marchands Espagnols : ceux-ci vinrent le trouver à son bord, acheterent toute sa carguaison, & le payerent comptant.

Réception, que lui font les Sauvages. Le Port de l'Isle Dauphine se ferme.

Pendant ce tems-là M. de l'Epinai travailloit à fortifier l'Isle Dauphine, où étoient tous les Magasins ; & tandis qu'il étoit occupé de ces soins, vint-quatre Nations Sauvages lui envoyerent des Députés pour lui faire compliment, & lui chanter le Calumet. Mais la joie, que lui causa ce concours général des Nations comprises dans son Gouvernement, fut bientôt troublée par un accident imprévû, qui déconcerta ses mesures, & rendit inutiles toutes les dépenses, qu'il venoit de faire dans l'Isle Dauphine. Sur la fin du mois d'Août l'entrée du seul Port, qu'eût cette Isle, fut bouchée par un amas prodigieux de sable, qu'un Ouragan y rassembla. L'Isle même fut presqu'inondée, & quantité de Bestiaux y furent noyés.

Il fallut chercher un autre mouillage pour les Vaisseaux, & on choisit celui de l'*Isle Surgere*, qu'on a depuis appellé l'*Isle aux Vaisseaux*. Elle n'a cependant qu'une Rade foraine, assez bonne, excepté quand le vent souffle du Nord, ou du Nord-

1717. Oueſt, mais ces vents y ſont rares & peu violens. On bâtit pour la ſûreté des Navires un petit Fort ſur l'Iſle, & l'on tranſporta l'Etabliſſement de l Iſle Dauphine au *Biloxi*, lequel eſt au Nord de l'Iſle aux Vaiſſeaux, mais dont les Navires ne peuvent pas approcher de plus près, que de quatre lieuës. Rien ne fait mieux voir combien on ſe bornoit alors au Commerce, qu'on pouvoit faire avec les Eſpagnols, que ce nouvel Etabliſſement: car le Terrein du Biloxi ne vaut pas mieux que celui de l'Iſle Dauphine, & ce Poſte n'a pas même de Rade pour les plus petits Brigantins. On ne comprend pas comment on a pu ſonger à placer le centre d'une Colonie ſur un ſable ſterile & inabordable à d'autres Bâtimens, qu'à des Chaloupes, & qui ne pouvoit défendre les Vaiſſeaux, ni en être défendu: cependant on l'y a laiſſé cinq ans entiers.

Commencement de la N. Orleans.

Ce fut néanmoins cette même année, que l'on jetta les fondemens de la Capitale de la Louyſiane, ſous le nom de *Nouvelle Orleans*. M. de Bienville étant venu des Natchez à la Maubile, pour ſaluer le Nouveau Gouverneur, lui dit qu'il avoit remarqué ſur le bord du Fleuve un endroit très-propre pour établir un Poſte, & M. de l'Epinai le chargea de cet Etabliſſement: il lui donna quatre-vint Fauſonniers nouvellement arrivés de France, avec des Charpentiers pour y bâtir quelques Maiſons. Il commanda en même tems à M. BLONDEL, Capitaine, d'aller prendre la Place de M. de Pailloux aux Natchez, & ce dernier eut ordre d'aller joindre M. de Bienville, pour le ſeconder dans ſon Entrepriſe, qui ne fut pas pouſſée bien loin alors: on donna pour Gouverneur à cette Ville naiſſante M. de Pailloux. J'ai marqué dans mon Journal le défaut de ſa ſituation.

On fait entrer un Vaiſſeau dans le Miciſſipi.

Au commencement de l'année ſuivante on s'aviſa enfin de faire ſonder l'entrée du Miciſſipi, pour voir ſi les Vaiſſeaux y pouvoient entrer avec toute leur charge, & on trouva ſeize
1718. pieds d'eau ſur la barre. On y envoya auſſitôt le *Neptune*, qui venoit d'arriver de France, & il remonta ſans peine juſqu'à la Nouvelle Orleans. Il eſt étonnant, qu'après cette experience, on n'ait pas ouvert les yeux pour voir de quelle importance il étoit d'y établir dèſlors le Quartier Général, & qu'on ait laiſſé conſumer de miſere & de maladies tant de milliers d'Hommes, ſous prétexte qu'on n'avoit pas aſſez de Batteaux pour les tranſporter au lieu de leur deſtination; puiſ-

que les mêmes Vaiſſeaux, ſur leſquels ils étoient venus de France, auroient pu les débarquer à la Nouvelle Orleans, & plus près encore de leurs Conceſſions. 1718.

Arrivée des premieres Conceſſions.

Ce fut au commencement de Mars ſuivant, qu'on vit arriver les premiers Conceſſionnaires. Le Sieur Dugue' de Boisbriand les accompagnoit, & il étoit Porteur des Ordres du Roy, ou plûtôt de la Compagnie, qui, ſous le bon plaiſir de Sa Majeſté, l'avoit nommé Commandant aux Illinois, M. de Bienville Commandant Général de la Louyſiane, & Directeur de la Compagnie, & M. de Pailloux Major Général. M. de Boiſbriand ne tarda point à monter aux Illinois, menant avec lui M. Diron, & le Chevalier d'Artaguette, tous deux Freres de l'ancien Commiſſaire Ordonnateur. Le Premier étoit Capitaine, & fut bientôt déclaré Inſpecteur Général de la Louyſiane. Le Second étoit Lieutenant.

Dans le même-tems pluſieurs Nations Sauvages, dont quelques-unes avoient lontems paru oppoſées aux François, comme les *Chetimachas*, s'établirent ſur le Micissipi, aſſez près de la Nouvelle Orleans; & comme la plûpart de ces Peuples ſont dans l'uſage de cultiver la terre, ils défricherent de grands terreins, ce qui fut une reſſource pour cette Ville, à laquelle ils ont ſouvent fourni des vivres dans le beſoin. Quelques Conceſſionnaires envoyerent auſſi une partie de leur monde dans ce Fleuve, & les avantages, qu'ils y trouverent pour s'établir ſolidement, firent regretter à ceux, qui avoient à cœur le bien public, que l'on ait empêché les autres Conceſſionnaires de prendre le même parti. Les inquiétudes, qu'on avoit eûës d'abord au ſujet des Anglois, s'étoient évanoüies; toutes les Nations, qui bordoient le Micissipi, vivoient en aſſez bonne intelligence avec nous, & l'unique moyen de ſe raſſûrer contre les intrigues des uns, & la légereté des autres, étoit de fortifier & de peupler la Colonie.

La Baye de S. Joſeph occupée par les François, & abandonnée preſque auſſitôt.

Au mois de Juin de cette même année, M. de Bienville fit prendre poſſeſſion de la Baye S. Joſeph, ſituée à 50 lieuës à l'Eſt de l'Iſle Dauphine. Ce fut M. de Chateaugue', ſon Frere, qui fut chargé de cette Expédition, dont il s'acquitta ſans obſtacle: il y fit enſuite conſtruire un Fort de pierre. Il y avoit dix-huit ans que les Eſpagnols avoient abandonné ce Poſte; cependant le Gouve rneur de Penſacole ne fut pas plûtôt in-

1718 formé de cette Entreprise, qu'il écrivit à M. de Bienville, que la Baye de Saint Joseph appartenoit au Roi Catholique. Elle ne méritoit pas qu'on se broüillât avec cette Couronne; & M. de Chateaugué, qui s'en étoit emparé, ne douta pas un moment qu'il ne fallût bientôt y renoncer, comme il arriva en effet l'année suivante. Les raisons, qui y obligerent M. de Bienville, & le Conseil de la Compagnie, sont, 1°. Que ce Poste est inutile, non-seulement à cause de son grand éloignement, & du peu de sûreté, qu'y trouveroient les Vaisseaux; mais principalement à cause de l'impossibilité d'en défendre l'entrée, qui est de plus d'une grande lieuë. 2°. Qu'il est extrêmement incommode, soit par rapport à la difficulté de débarquer les secours, parce que pour cela, il faut attendre les momens propres, qui souvent ne se trouvent pas en une semaine, ni même en quinze jours; soit par rapport à la stérilité du terrein, lequel, à plus de quatre lieuës à la ronde, n'est que de sable pur: soit par rapport à l'intempérie de l'air, qui, danstoute cette Contrée, est très-mal sain; tous nos Soldats y ayant été fort malades, ce qui a occasionné bien des désertions, qu'il n'y a pas eu moyen d'empêcher. 3°. Que les Vaisseaux n'y sont à couvert d'aucun vent, & qu'on n'y trouve que de fort mauvaises eaux.

Description de Pensacole.

1719. Ce qui se passa l'année suivante dans cette Colonie suffit pour juger de ce que nous serions aujourd'hui en état d'y exécuter, si on eût profité, pour y faire un puissant Etablissement, des avantages, qu'on avoit entre les mains. Au mois de Février 1719, M. de Serigny arriva à la Louysiane avec trois Vaisseaux, y publia la Guerre déclarée à l'Espagne, & montra les ordres, qu'il avoit de prendre Pensacole. La Baye, qui porte ce nom, fut, selon les Espagnols, premierement découverte par Pamphile de Narvaez, qui y prit terre dans sa malheureuse Expédition de la Floride. Dans la suite DIEGO DE MALDONADO, un des Capitaines de Ferdinand de Soto, la découvrit de nouveau, & lui donna le nom de *Port d'Anchusi*: En 1558, Dom Tristan de Luna la nomma la *Baye de Sainte Marie*; Et en 1693, D. ANDRE' DE PE'S, Général de la Flotte de *Barlovento*, l'étant allé reconnoître, ajoûta à ce dernier nom celui de *Galve*, en l'honneur du Comte DE GALVE, alors Viceroi du Mexique. Ainsi, parmi les Espa-

gnols, cette Baye n'eſt connuë que ſous le nom de *Santa Maria de Galve.* Et celui de *Penſacola*, qui étoit celui des Habitans du lieu, leſquels ont été détruits par d'autres Sauvages, eſt demeuré à la Province, à laquelle les Eſpagnols donnent une grande étenduë. 1719.

Son Fort eſt pris par les François.

En 1696 D. Andrés DE ARRIOLA ayant été nommé premier Gouverneur de cette Province, en alla prendre poſſeſſion, & bâtit dans la Baye de Sainte Marie de Galve un Fort à quatre baſtions, qu'il appella le *Fort de S. Charles;* avec une Egliſe & quelques Maiſons; & c'eſt l'état, où cette Place ſe trouvoit en 1719, lorſque M. de Serigny en fit le Siége; la Compagnie d'Occident ayant ſaiſi l'occaſion de la rupture entre les deux Couronnes, pour ſe procurer le ſeul Port, qu'il y ait ſur toute la Côte Septentrionnale de la Floride, depuis le Canal de Bahama juſqu'au Miciſſipi. M. de Serigny commença par aſſembler un grand Conſeil de Guerre, dont le réſultat fut, que MM. de Bienville & de Chateaugué, ſes Freres, feroient venir à la Maubile tous les Sauvages Alliés, tous les François Habitans, Voyageurs & Conceſſionnaires, & qu'ils les meneroient par terre à Penſacole, tandis que les trois (*a*) Vaiſſeaux, où l'on embarqueroit 150 Soldats, entreroient dans la Baye. Tout cela fut exécuté avec beaucoup de ſecret & de diligence.

Le 14 de Mai à dix heures du matin, M. de Serigny entra dans la Baye: D. Jean-Pierre DE MATAMOROS, Gouverneur du Fort S. Charles, qui n'étoit pas en état de s'y défendre, venoit d'envoyer à D. GREGORIO DE SALINAS, Gouverneur de S. Joſeph, pour lui demander du ſecours; mais il n'eut pas le tems de le recevoir. Serigny commença par faire un grand feu; & quoique cela eût duré cinq heures, les Eſpagnols prétendent qu'on ne leur tua qu'un Homme. Le feu ayant ceſſé, le Gouverneur envoya un Capitaine d'Infanterie, pour ſavoir du Commandant François le ſujet d'une hoſtilité ſi imprévûë. M. de Serigny fit reconduire cet Officier par un Capitaine François, qui apprit à D. Jean que la Guerre avoit été déclarée & publiée en France le 14 de Janvier, & le ſomma de rendre ſa Place. Le Gouverneur de l'avis de ſon Conſeil, demanda terme juſqu'au lendemain, pour répondre, & il l'obtint; mais faiſant enſuite

(*a*) Un Auteur Eſpagnol compte quatre Vaiſſeaux.

1719\. réflexion qu'avec 160 Hommes, qu'il avoit, sans aucune esperance de recevoir à tems le secours, qu'il avoit demandé, il n'étoit pas possible de résister à 600 Hommes, qui l'attaquoient par Mer, & à 700, qui venoient par Terre, il crut, qu'il valoit mieux tâcher d'obtenir une bonne composition, que de s'exposer aux suites d'une résistance inutile. Ainsi avant que le terme, qui lui avoit été accordé, fût expiré, il capitula le jour même aux conditions suivantes:

1°. Qu'on lui fourniroit deux Vaisseaux avec des vivres, pour aller à la Havane: 2°. Que les Espagnols n'emporteroient avec eux ni armes, ni munitions de guerre: 3°. Que toute hostilité cesseroit pendant huit jours depuis le départ de la Garnison, & au cas de relâche, pendant huit autres jours. Dès que cette capitulation eût été signée par les deux Commandans, la Garnison sortit de la Place le 15, & campa dehors: M. de Chateaugué y entra avec 300 Hommes, & commença par faire un inventaire de tout ce qu'il y trouva. Le 18 de Juin le Gouverneur de Pensacole fit voile avec 400 Espagnols, pour la Havane, sur le *Comte de Toulouse* & le *Maréchal de Villars*, commandés par M. MECHIN & le Chevalier DE GRIEU. Ces deux Navires furent attaqués à la vûë de Cuba par des Armateurs Anglois, qui, n'ayant reconnu qu'ils avoient affaire à trop forte partie, que lorsqu'ils étoient engagés de maniere à ne pouvoir aisément s'évader, envoyerent faire des excuses aux Commandans, sur ce qu'ils les avoient pris pour des Espagnols. Cela pouvoit être; mais on sait que ces méprises sont si fréquentes de la part des Anglois, qu'on seroit fort en droit de n'y avoir pas toujours égard.

Les François qui conduisoient la Garnison à la Havane y sont arrêtés.

Cependant Dom GREGORIO GUAÇO, qui commandoit à la Havane, venoit de faire partir une Flotte sous la conduite de D. ALPHONSO CARRASCOSA DE LA TORRE, pour chasser les Anglois du Fort de S. Georges dans la Caroline, ne se promettant pas moins que la conquête de toute cette Province. Quelque-tems après il découvrit les deux Frégates Françoises, & sur le champ il envoya une Barque à D. Alphonso, pour lui ordonner de les attaquer. Les Commandans François de leur côté, voyant venir toute une Flotte sur eux, revirerent de bord; mais le vent étant tombé tout-à-coup, ils se rassûrerent sur ce que conduisant le Gouver-

neur & la Garnison de Pensacole, la capitulation de cette Place devoit leur servir de sauf-conduit. Le Mémoire, que j'ai trouvé sur ce fait au Dépôt de la Marine, dit que le Commandant Espagnol demanda aux François qu'ils lui remissent tous ceux de la Nation, qui étoient sur leurs Navires; qu'ils le refuserent, & que sur ce refus, la Flotte tourna du côté de la Havane, & les obligea d'entrer avec elle dans le Port, où ils ne vouloient pas s'engager. L'Historien (*a*) Castillan assûre au contraire, que Carrascosa mit garnison sur les deux Frégates Françoises, & rentra à la Havane avec sa Flotte & ses deux Prises, pour y recevoir les ordres de son Général. 1719.

Les Espagnols se préparent à reprendre Pensacole.

Quoiqu'il en soit, D. Gregorio Guaço remettant à une autre occasion l'expédition de la Caroline, jugea qu'il falloit commencer par reprendre Pensacole; il crut même devoir renforcer sa Flotte de toute la Garnison de cette Place, de 150 Hommes, qu'il tira des Châteaux de la Havane, & de quantité de Volontaires, que l'esperance de conquerir toute la Louysiane engagea à prendre part à cette Expédition. Il retint les deux Frégates, pour s'en servir à conduire les François à San Domingo & à Cumana, & pour porter à ces deux Villes les provisions, dont elles avoient un grand besoin. Il dépêcha en même-tems au Marquis de Valero, Vice-Roi du Mexique, une Barque légere, pour le prier de donner ordre à Dom Francisco Cornejo, Commandant de l'Escadre de Barlovento, lequel étoit alors à la Vera-Cruz, d'aller joindre Carrascosa à Pensacole au premier avis, qu'il auroit de l'arrivée de ce Commandant en Floride. Le Viceroi l'avoit prévenu : instruit par une Lettre du Gouverneur de S. Joseph de la prise de Pensacole; & averti par un Pere Franciscain, qui s'étoit trouvé dans cette Place, quand elle se rendit a M. de Serigny, que les François n'avoient entrepris de s'en rendre les Maîtres, que dans le dessein de pénétrer au Nouveau Mexique, il avoit sur le champ dépêché des Courriers dans tous les Ports de la Nouvelle Espagne, avec ordre à tous les Bâtimens & les Mariniers, qui s'y rencontroient, de passer à la Vera-Cruz. Il avoit en même tems fait de toutes parts des levées d'Hommes, & il n'étoit plus embarrassé, qu'à trouver assez de Bâtimens pour

(*a*) Barcia Ensayo Cronologico para la Historia de la Florida.

1719. embarquer tout ce Monde, lorſque Dom François Cornejo entra dans le Port de la Vera-Cruz avec cinq Vaiſſeaux de guerre de la flote de Barlovento. Il lui fit dire de ſe diſpoſer à partir pour Penſacole, mais comme Cornejo étoit ſur le point de mettre à la voile, le Vice-Roy lui envoya un contre-ordre pour ſurſeoir ſon départ, juſqu'à ce qu'il lui eût donné un renfort.

Ils arrivent à la vûë de la Baye.

Cependant le changement de deſtination de la Flotte de la Havane n'avoit pas été du goût de tous ceux, qui y étoient embarqués, & il y en eut plus de quatre cent, qui déſerterent, avant qu'elle fût ſortie du Port. Ce contre-tems ne déconcerta point le Gouverneur; il ſe flata que la valeur de ceux, qui étoient demeurés fidéles, ſuppléeroit au nombre, & il ſe contenta de faire embarquer à la place des Déſerteurs ſoixante Grenadiers de ſa Garniſon. Le 29. de Juin Dom Alphonſe Carraſcoſa mit à la voile, n'ayant en tout que huit cent cinquante Hommes, y compris les Troupes reglées, les Volontaires & les Mariniers ſur douze Bâtimens, trois Frégates & neuf Balandres. Dès qu'il fut à la vûë de Saint Joſeph, il envoya le Lieutenant Colonel Dom BRUNO DE CAVALLERO au Gouverneur de ce Fort, Dom Gregorio de Salinas, pour ſçavoir de lui en quelle ſituation étoient les François de Penſacole. Le Gouverneur répondit que deux Déſerteurs de cette Place l'avoient aſſûré, que M. de Châteaugué n'y avoit fait aucune réparation, qu'il n'avoit même ramaſſé aucuns matériaux pour cela, que l'Iſle de Sainte Roſe & la pointe de Siguença étoient abandonnées, & qu'il ne doutoit pas que le Commandant François ne fût obligé de ſe rendre à la premiere ſommation.

Sur cet avis Carraſcoſa s'approcha juſqu'à une demie lieuë de la Baye de Penſacole, & ayant mouillé les Ancres pendant la nuit, il fit un Détachement de cent Hommes, qui s'empara ſans réſiſtance de la pointe de Siguença, qui eſt la pointe occidentale de l'Iſle de Sainte Roſe. Cinquante Soldats de la Garniſon de Penſacole allerent auſſitôt ſe rendre à eux, & les aſſûrerent qu'ils n'avoient qu'à ſe préſenter, pour être Maîtres de la Place; que tous les François, qui y étoient renfermés, étoient bons Serviteurs du Roy d'Eſpagne, & que dès qu'ils paroîtroient, on leur ouvriroit les portes. Cette Garniſon avoit été fort mal choiſie; elle n'étoit compoſée que de

de Déserteurs, de Fauxsauniers, de Gens, qu'on avoit embarqués par force pour la Louysiane, & d'autres semblables canailles, qu'il n'est pas de la prudence de joindre ensemble en trop grand nombre. Le Général Espagnol étoit aussi entré en chaloupe dans la Baye pour y observer en quel état étoient les choses; il y trouva deux Fregates, qu'il eut tout le loisir d'examiner, & il reconnut le Fort tout à son aise, parce que les coups de canon, qu'on lui tiroit, n'alloient pas jusqu'à lui. De retour à la pointe de Siguença, il envoya ordre à toutes les Balandres d'entrer dans le Port, & dès qu'elles y furent mouillées, elles canonnerent les Fregates & le Fort. Les deux Frégates leur répondirent vivement, ce qui n'empêcha point qu'une des deux ne fût abordée, & enlevée. L'Equipage de l'autre y mit le feu, & se retira dans le Fort, qui fut aussitôt investi par toutes les Balandres.

Prise de la Place.

Le feu fut assez vif de part & d'autre tout le jour, mais sans beaucoup d'effet. Le soir Dom Bruno Cavallero envoya sommer M. de Châteaugué de se rendre Prisonnier de guerre avec toute sa Garnison, lui déclarant que s'il attendoit que ses Batteries fussent dressées, il n'y auroit de quartier pour Personne. Il demanda du tems pour délibérer jusqu'à dix heures du lendemain matin, & cela lui fut accordé; mais le Commandant Espagnol fit occuper par de bons Détachemens tous les passages, par où les Sauvages pouvoient venir au secours des François. Châteaugué étoit fort resolu à se défendre jusqu'à l'extrêmité, mais ses Soldats lui ayant déclaré tout d'une voix, qu'ils ne se battroient point contre les Espagnols, ce fut pour lui une nécessité de se rendre, & à l'heure marquée, il obtint de sortir de sa Place avec tous les honneurs de la guerre, pour être conduit en Espagne. Alors presque tous les François prirent parti dans les Troupes Espagnoles, à l'exception de quelques-uns, qui furent jettés dans les Navires au fond de cale pieds & les mains liés. Le Gouverneur, son Lieutenant, le Directeur de la Compagnie, & tous les Officiers furent laissés sur leur parole, en attendant qu'on eût mis en état le Bateau, qui devoit les transporter à la Havane. Carrascosa prit le jour même possession du Fort, qu'il trouva bien pourvû de vivres & de marchandises: il y rétablit Dom Juan Pedro Matamoras pour Gouverneur, & y laissa une Garnison suffisante.

Le 25. d'Août il dépêcha le Capitaine Dom Francisco Men-

1719. DEZ au Vice-Roy de la Nouvelle Espagne, pour lui porter la nouvelle du succès de son Entreprise, & cet Officier trouva encore à la Vera-Cruz D. Francisco Cornejo avec son Escadre. Le Marquis de Valero, charmé d'apprendre que Pensacole étoit rentré sous l'obéissance du Roy son Maître, manda sur l'heure à Cornejo de mettre à la voile, & de joindre à son Escadre les Navires, qui étoient nouvellement arrivés de la Havane sous la conduite de Dom Francisco GUERRERO, afin de chasser les François de tout le Golphe Mexique. Carrascosa de son côté n'étoit pas peu embarrassé à appaiser une émeute de ses Gens, & surtout des Volontaires, mécontens de ce qu'il ne leur avoit pas permis le pillage des effets des François. L'expédient, qu'il prit pour calmer ce tumulte, fut de leur abandonner cent soixante Negres, appartenants à la Compagnie d'Occident, lesquels s'étoient refugiés dans une Bourgade de Sauvages; il leur fit encore quelques autres largesses, & ils parurent contens.

Les Espagnols sont défaits auprès de la Maubile.

Il songea ensuite à se rendre maître de l'Isle Dauphine, & fit un détachement de trois cent Hommes choisis, parmi lesquels il y avoit plusieurs François, & en donna le commandement à D. Antonio MENDIETA, Capitaine, à qui il recommanda de s'approcher le plus près qu'il seroit possible de cette Isle, afin de reconnoître le nombre de Soldats & de Sauvages, qui la défendoient. D. Antonio s'acquitta fort bien de cette commission. Il trouva *le Philippe* commandé par M. de Serigny dans la Rade, & soûtenu par quatre bonnes Batteries. Il visita toute la Côte, quoiqu'on tirât de toutes parts sur lui; & jugea que le nombre des François & de leurs Alliés montoit au moins à deux mille. Il entra ensuite dans la Riviere de la Maubile, & s'approcha du Fort Saint Louis, d'où ayant vû sortir cinq Bateaux chargés de vivres, il s'en rendit le maître; mais les François de sa Troupe ayant mis pied à terre vis-à-vis une Maison écartée dans la campagne, & ayant commencé à la piller, M. DE VILINVILLE, que M. de Bienville envoyoit à M. de Serigny avec un renfort de François & de Sauvages, les apperçut. Il détacha d'abord quinze Sauvages, qui leur couperent chemin; d'autres allerent se cacher ventre à terre dans un endroit, où ils devoient passer pour se sauver, ne se montrerent, que quand ils les virent à la portée du fusil, firent

alors leur cri, & commencerent le combat. Les Ennemis se trouvant alors entre deux feux, se défendirent foiblement. Quinze furent tués sur la place; dix-huit se rendirent Prisonniers; les autres se jetterent dans l'eau, pour gagner leur Brigantin, & quelques-uns se noyerent. Les Prisonniers étoient tous des François déserteurs; Vilinville les envoya à M. de Blainville, qui, faute de Bourreaux pour les pendre, fit casser la tête à dix-sept, & envoya le dix-huitiéme à M. de Serigny, qui le fit pendre. 1719.

M. de Serigny est sommé de rendre le Sieur Philippe.

Tandis que ces choses se passoient dans la Riviere de la Maubile, Dom Estevan Berroa mit à la voile avec le *Maréchal de Villars* & un autre Navire, avec ordre d'attaquer le *Philippe*, & de débarquer dans l'Isle Dauphine tout le Détachement de Mendieta, & quantité de Soldats, qu'il avoit embarqués à cet effet; de brûler, s'il étoit possible, le Bourg, afin d'écarter les Sauvages, & de les obliger de sortir de l'Isle; en un mot, de faire tout ce que sa prudence lui suggereroit de mieux pour le service du Roi son Maître. Il étoit aussi porteur d'une Sommation adressée *au Capitaine du Philippe*, & conçûë en ces termes: „ Monsieur, je vous « envoye mon Canot, pour vous sommer de vous rendre, « & de ne faire aucun tort à votre Vaisseau, sans quoi je vous « traiterai comme des incendiaires, & ne ferai quartier à qui « que ce soit: Je n'épargnerai pas même M. de Chateaugué, « votre Frere, ou votre Ami, lequel est en ma puissance, avec « la Garnison de Pensacole: la volonté de mon Roi Philippe « étant de traiter à toute rigueur ceux, qui seront pris les « armes à la main; au lieu que ceux, qui se rendront, éprouveront « toute la douceur possible, & recevront tous les secours, « dont ils auront besoin, &c. «

M. de Serigny répondit, que les Espagnols pouvoient l'attaquer quand ils voudroient, & qu'il étoit prêt à les bien recevoir. En effet, outre les soixante Hommes, que conduisoit le Sieur de Vilinville, & qui le joignirent fort à propos, un grand nombre de Sauvages se rendirent auprès de lui des environs de la Maubile; M. de S. Denys y mena tous ceux du Biloxi; & les Concessions lui envoyerent tout ce qu'ils avoient d'Hommes en état de porter les armes. Aussi Berroa s'apperçut-il bien-tôt, qu'il ne lui seroit pas aisé de réüssir dans son entreprise. Dès qu'il eut joint Mendieta,

1719. il apprit de cet Officier que l'Isle se remplissoit tous les jours de François & de Sauvages, tous bien armés, & que le débarquement n'étoit pratiquable en aucun endroit.

Les Espagnols sont repoussés de l'Isle Dauphine.

Il ne laissa point de tenter une descente à la petite Isle *Guillory*, qui tient presqu'à l'Isle Dauphine ; mais ceux, qu'il y envoya, trouverent des Canadiens & des Sauvages, qui les repousserent & leur tuerent plus de trente Hommes. Deux jours après, le Commandant s'étant embarqué sur *le Maréchal de Villars*, & y ayant arboré le grand Pavillon Royal d'Espagne, parut avec un autre Navire, un grand Bateau Flibustier, monté de dix pieces de Canon, & sept Chaloupes. Il s'approcha de l'Isle Dauphine, & le lendemain les deux Navires moüillerent à la portée du Canon du *Philippe*. Les Chaloupes, qui étoient toutes remplies de Soldats & le grand Bateau entrerent en même-tems dans le Port, comme s'ils eussent voulu canonner le Bourg, & à la faveur de leur Canon faire leur descente : mais ils trouverent les François & les Sauvages en si bonne posture, qu'ils n'oserent rien entreprendre. Ils renouvellerent la même manœuvre quatorze jours de suite, tantôt en un endroit, & tantôt en un autre, & partout ils furent obligés de se retirer sans rien faire. Cependant il n'y avoit dans toute l'Isle que deux cent Sauvages, des Canadiens & des Volontaires en moindre nombre, sur lesquels M. de Serigny pût compter. Les Soldats, au nombre d'environ quatrevint, qui étoient de la même espece que ceux, qui avoient déserté à Pensacole ; & il falloit se défier d'eux autant que des Ennemis mêmes.

Ce qui incommodoit le plus les Espagnols, furent le Canon du *Philippe*, lequel étoit embossé à une portée de pistolet de terre, & une Batterie en barbette, que M. de Serigny avoit fait dresser dans l'Isle, & qui empêcherent leurs Vaisseaux d'approcher assez de terre, pour favoriser leur descente. Enfin le 26 ils appareillerent, & reprirent la route de Pensacole. On n'a pû savoir au juste à quoi montoit leur perte ; mais on eut tout lieu de juger qu'elle fut considérable. Leur plus grande faute fut de manquer de constance ; car, pour peu qu'ils eussent continué à bloquer l'Isle Dauphine, ils ne pouvoient manquer de s'en rendre les maîtres. Il y avoit trois semaines, que les Assiégés couchoient sur

le ſable, & ils ne pouvoient preſque plus ſe ſoûtenir : la plûpart même étoient malades.

1719.

Ils fortifient Penſacole.

Le Général pendant ce tems n'avoit pas été oiſif, ni ſans embarras. Il avoit ſagement jugé qu'il étoit néceſſaire de bâtir un Fort à la pointe de l'Iſle de Sainte-Roſe, pour défendre l'entrée du Port ; & il y avoit fait travailler tous les Negres, qu'il avoit pu enlever aux François. Ce qui retarda le plus ces travaux, c'eſt que les Sauvages donnoient de fréquentes allarmes au Fort de S. Charles ; & lorſque le Gouverneur vouloit faire des ſorties ſur eux, ces Barbares ſautoient, dit l'Hiſtorien Eſpagnol, comme des Chevres ſur le haut des Montagnes, où il n'étoit pas poſſible de les ſuivre. Cela joint aux premiers avis, que Carraſcoſa reçut de Dom Eſtevan Berroa, de l'impoſſibilité de prendre *le Philippe*, & de débarquer dans l'Iſle Dauphine, acheverent de lui faire connoître que, pour finir cette Guerre, il avoit beſoin de plus grandes forces. Un Brigantin détaché de la Vera-Cruz, lui avoit aſſûré que le grand ſecours, qu'on lui avoit promis, ne tarderoit point à arriver ; il attendoit des vivres de la Havane ; le Fort de la pointe de Siguença étoit preſque achevé, auſſi-bien qu'une Batterie de quinze pieces de Canon, qui devoit battre ſur l'entrée du Port : on travailloit avec diligence à mettre le Fort de S. Charles hors d'inſulte ; mais la faim ſe faiſoit déja vivement ſentir, & les maladies commençoient à gagner.

L'eſperance des ſecours annoncés comme fort proches, ſoûtint quelque-tems les Troupes ; mais le mal croiſſant, & les ſecours ne paroiſſant pas, pluſieurs furent d'avis d'abandonner le Pays, avant que la mortalité augmentât, parce que ſi les François venoient avec de nouvelles forces, on auroit beau être bien fortifié, le manquement de vivres obligeroit de ſe rendre. On jugea même bientôt que les ſecours, qu'on attendoit, étoient perdus, n'y ayant nulle apparence que le Vice-Roi du Mexique & le Gouverneur de la Havane, euſſent négligé de les envoyer dans le tems, qu'ils avoient marqué ; & l'on diſoit fort haut qu'il ne falloit plus differer de partir, puiſqu'il ne reſtoit des vivres que ce qu'il en falloit pour gagner la Havanne.

Le Général fut aſſez heureux pour appaiſer ce commencement de tumulte : mais peu de tems après il reçut avis

1719. qu'on avoit apperçu cinq Voiles du côté de l'Isle Dauphine ; que le Capitaine d'une Balandre ayant envoyé sa Chaloupe pour les reconnoître, & cette Chaloupe s'étant trop approchée, elle avoit été retenuë : alors il ne douta point que ce ne fussent des Navires François ; & ce qui le confirma dans cette pensée, c'est que depuis trois jours on ne voyoit plus du côté de Pensacole aucun Parti de Sauvages ; ce qui fit juger que ces Barbares s'étoient joints aux Troupes Françoises, pour investir le Fort par Terre, tandis que les Vaisseaux l'attaqueroient par Mer. Le Gouverneur de S. Charles, qui, le premier avoit reçu ces avis, crut que le plus expédient étoit de brûler sa Place, de peur que les François ne s'y établissent, & de faire porter au Fort de la pointe de Siguença toute son Artillerie & ses munitions. Mais comme il se trouva presque seul de son sentiment, il manda au Général de faire ce qu'il estimeroit le meilleur pour le service du Roi.

Arrivée de M. de Champmélin avec une Escadre.

Le lendemain matin un autre Capitaine de Balandre assûra au Général que les Navires qu'on avoit vûs, étoient des Vaisseaux marchands de vint à vint-six pieces de Canon tout au plus ; mais peu après on lui rapporta, qu'on avoit apperçu vers le Sud-Est six Navires de guerre. Il crut d'abord que c'étoit l'Escadre de Cornejo ; mais il fut bientôt détrompé, & on reconnut que c'étoit des Navires de France. Carrascosa resolut de faire au moins bonne contenance, il envoya Dom Bruno Cavallero avec cent Hommes au Fort de la pointe, qui n'étoit pas encore achevé : il se rendit lui-même avec sa Fregate au milieu du Canal, où il la fit amarrer sur plusieurs Ancres. Il ordonna que les deux autres Fregates, & le *Maréchal de Villars*, sur lesquels on lui avoit envoyé cent Hommes de renfort, fissent la même chose, & qu'elles se rangeassent en bataille, en laissant seulement un côté libre au Fort de Siguença ; il fit mettre en ligne tous les autres Bâtimens, & envoya donner avis de tout au Gouverneur de S. Charles. Celui-ci de son côté avoit d'abord reconnu que les Navires étoient François, parce qu'au moment qu'ils tournerent pour s'approcher de l'entrée du Port, il fut attaqué par un grand nombre de Sauvages, parmi lesquels il jugea qu'il y avoit des François.

En effet le Comte de CHAMPMELIN, Chef d'Escadre, étant arrivé le trente-uniéme d'Août à la vûë de l'Isle Dauphine,

mouilla le lendemain dans la Rade de cette Isle avec cinq Navires de guerre, & deux Vaisseaux de la Compagnie. Il rencontra dans le Canal deux Balandres Espagnoles, qui y étoient pour empêcher la communication de l'Isle avec la la Maubile ; mais à la vûë de son Escadre, elles firent voile pour Pensacole. D'autre part M. de Serigny, avant que de s'être abouché avec M. de Champmêlin, avoit envoyé avertir M. de Bienville de rassembler les Sauvages, avec tout ce qu'il pourroit trouver de François, & de les lui amener à l'Isle Dauphine : cela fait, il alla saluer le Comte de Champmêlin, & lui rendre compte de la situation des choses. Bienville arriva peu de jours après, & le cinq le Général assembla un grand Conseil de guerre. Il y fut arrêté que M. de Bienville investiroit le Fort de Pensacole par Terre avec quatre à cinq cent Sauvages, & que M. de Serigny resteroit avec M. de Champmêlin, pour lui servir de guide le long de la Côte, & à l'entrée du Port. 1719.

Le sept un Canadien, nommé Dardennes, qu'on avoit envoyé à Pensacole, pour tâcher de reconnoître l'état de la Place, rapporta qu'il avoit compté huit Bâtimens mouillés à l'Isle de Sainte Rose, les Mâts abaissés & les Vergues élongées, qu'il avoit aperçu quantité de Tentes sur l'Isle, & beaucoup de Monde, qui s'y promenoit ; que le Fort de Pensacole lui avoit paru en assez bon état ; que le Bastion du Nord-Est, & la Courtine du Nord étoient refaits à neuf, & que la Garnison n'osoit en sortir, ni le jour, ni la nuit, par l'appréhension, qu'elle avoit des Sauvages. Le dix, des Apalaches, qui revenoient aussi de la découverte, amenerent un Espagnol, mais c'étoit un Forçat, duquel on ne put tirer aucune lumiere. Enfin le douze M. de Bienville arriva à bord de l'Amiral avec une Troupe de Canadiens, pour y recevoir les derniers Ordres de M. de Champmêlin, & la nuit du treize au quatorze le Général fit les signaux pour appareiller avec trois Navires du Roy, deux Fregates de la Compagnie, l'*Union* & le *Philippe*, & une petite Barque, pour faciliter les descentes en cas de besoin.

Disposition pour l'attaque de Pensacole.

La Compagnie d'Occident avoit envoyé depuis peu à la Louysiane deux-cent cinquante Hommes de nouvelles levées, qui furent distribués sur les Vaisseaux du Roy. M. de Bienville avoit reçu ordre de se rendre en Chaloupe à *Rio Perdido*,

1719. avec les Soldats & les Volontaires, pour y joindre les Sauvages, que le Chevalier DE LA LONGUEVILLE devoit y amener, & qui s'y trouverent en effet. Alors Bienville fit un détachement de François & de Sauvages pour harceler la Garnison de Pensacole, & pour empêcher que personne ne sortît du Fort, ce qui fut ponctuellement exécuté.

L'Escadre entre dans la Baye.

Enfin le quinze, avant le lever du Soleil, l'Escadre leva les Ancres ; & le seize au soir, elle moüilla par sept brasses au Sud du Fort de Pensacole environ à deux portées du Canon de la Barre, parce que M. de Champmêlin vouloit examiner par lui-même, si la Barre avoit assez d'eau pour les Vaisseaux du Roi, dont les deux plus grands, à savoir *l'Hercule*, qu'il montoit, & le *Mars* en tiroient dix-neuf pieds. Les Canadiens assûroient qu'ils passeroient sans peine ; mais plusieurs Pilotes Espagnols & François soûtenoient qu'on n'y trouveroit pas plus de dix-huit pieds d'eau. Le 17 au matin, le Général ordonna à toutes les Chaloupes & Canots de l'Escadre d'aller sonder la Barre ; M. DE VIENNE, le Chevalier DE GOYON & M. de Serigny s'y embarquerent, & ne trouverent nulle part moins de vint-deux pieds ; mais la Marée étoit haute, & M. de Champmêlin balança encore, s'il risqueroit les Vaisseaux du Roi. M. de Serigny lui répondit sur sa tête de les faire passer, & tout le Conseil de Guerre fut d'avis de tenter le passage.

Prise du Fort de la Pointe, & des Navires Espagnols.

En effet, quoique la Marée fût toute basse, quand l'Escadre eut appareillé, elle trouva par tout vint-un pieds d'eau, si ce n'est en un endroit, où *l'Hercule*, pour n'avoir pas bien pris le fil de l'eau, toucha légerement, & sans en être incommodé. Les Vaisseaux le *Comte de Toulouse*, le *Maréchal de Villars*, le *S. Louis* & une petite Frégate de dix-huit Canons, étoient embossés à l'entrée du Port en dedans, sous le Canon du Fort de la pointe de Sainte Rose, ou de Siguença, lequel en avoit quatorze montés, & plus près de Terre étoient sept Balandres armées depuis huit jusqu'à quatorze pieces. L'Escadre entra vent arriere, les Huniers sur le ton, afin d'avoir le tems de canonner les Navires & le Fort de la Pointe. Ceux-ci tirerent les premiers sur les Vaisseaux du Roi, qui ne présentoient que la Prouë, parce qu'ils étoient obligés de tournoyer ; de maniere qu'ils furent quelque-tems sans pouvoir répondre : mais quand ils furent à la grande portée

tée du Fusil des Navires ennemis, & que pour embosser (a) il fallut revenir sur stribord ; c'est-à-dire, tourner à droite, il se fit de part & d'autre un très-grand feu, qui dura deux heures & demie. L'Historien Espagnol compte six heures de combat ; il y comprend apparemment tout le tems, que les Navires de sa Nation firent feu sur les nôtres : Il ajoûte que toute la nuit les Sauvages & les Canadiens tirerent sur le Fort S. Charles ; que le feu ne cessa à l'entrée du Port, que quand le Fort de la Pointe fut entierement renversé, qu'il n'y eut plus que deux Frégates en état de combattre, & que celle, où étoit le Général Espagnol, couloit bas ; qu'alors M. de Champmêlin, touché de voir périr tant de braves Gens, envoya dire à Dom Alphonse Carrascosa de se rendre, ce qu'il fit. Dom Bruno se rendit aussi, avec ce qui lui restoit de la Garnison du Fort de la Pointe.

1719.

Le Fort de S. Charles est pris, & la Garnison Prisonniere de guerre.

Cela fait, le Général François envoya sommer le Gouverneur de Pensacole de se rendre Prisonnier de guerre avec toute sa Garnison, faute de quoi il n'y auroit de quartier pour personne. Matamoros dit qu'il répondroit dans deux jours. M. de Bienville, qui avoit autour de la Place cinq cent Sauvages & cent cinquante Canadiens, avoit déja refusé de composer avec lui, & il comprit que, si M. de Champmêlin permettoit à Bienville de donner l'assaut à sa Place, comme il l'en fit menacer par M. de Lille son premier Lieutenant, il ne pourroit jamais le soûtenir : Il avoit cependant laissé partir de Lille sans réponse ; mais ses Officiers, à qui il communiqua la Sommation, l'obligerent à le rappeller ; il lui déclara qu'il se rendoit, & amena son Pavillon. M. de Champmêlin fit beaucoup de civilités à tous les Officiers, & leur dit qu'il n'avoit point encore vû une si belle défense ; elle fut effectivement faite avec beaucoup d'ordre & de valeur.

Perte des Ennemis.

Le lendemain M. de Champmêlin envoya sa Chaloupe avec un de ses Officiers & un Officier du Général Espagnol, pour ordonner aux Commandans des Balandres, qui s'étoient allées échoüer au fond de la Baye, de les ramener dans le Port ; mais on n'y trouva que des Prisonniers François, les Espagnols s'étant sauvés à S. Joseph, comme avoient fait au commencement du combat un Brigantin & une Pirogue. Le même jour la Garnison Espagnole sortit du Fort

(a) C'est faire un nœud à une manœuvre, en y joignant un amarrage.

1719. S. Charles, & les Officiers furent envoyés désarmés à bord des Vaisseaux ; mais on leur laissa leurs hardes, & tous leurs effets. M. de Champmêlin voulut avoir sur le sien le Général, le Gouverneur de Pensacole, Dom Bruno Cavallero, Dom Estevan Berroa, & Dom Antonio-Joseph Martinez. Mais comme le nombre des autres Prisonniers, que M. de Bienville fait monter à quinze cent, & M. de Serigny à douze cent, embarassoit beaucoup l'Escadre, & l'auroit affamé, on en envoya six cent à la Havane sur le *S. Louis*. On ne doutoit point que les Ennemis n'eussent eu beaucoup des leurs tués & blessés ; cependant il ne s'en trouva que soixante en tout, & de notre part il n'y en eut que six ou sept.

Dureté des Espagnols envers les Prisonniers François. Comment M. de Champmêlin s'en venge.

Le 24 on apperçut de grand matin un Brigantin, qui entra sans défiance dans le Port ; il étoit commandé par André GONZALEZ, qui apportoit de la Havane des provisions de bouche, qu'on avoit si long-tems attenduës à Pensacole. M. de Champmêlin s'en saisit, & y trouva dequoi rafraîchir tout son monde, qui en avoit un extrême besoin. Gonzalez étoit aussi porteur de plusieurs Lettres, dont le Général ne rendit que celles, qu'il jugea à propos. M. de Bienville en reçut par la même voye une de M. de Chateaugué, qui lui mandoit que le Gouverneur de la Havane refusoit de lui fournir des vivres, aussi-bien qu'aux Officiers & aux Matelots, qui étoient Prisonniers avec lui, & que ces derniers étoient contraints de charier de la Pierre, ou de prendre parti dans les Bâtimens Espagnols, pour avoir dequoi subsister. M. de Champmêlin en fit de grands reproches au Général & aux Officiers Espagnols ; mais il ne crut pas devoir s'en venger autrement, qu'en traitant bien tous ceux de leur Nation, qui étoient ses Prisonniers. Il crut néanmoins devoir en écrire au Gouverneur de la Havane ; il fit ensuite Justice des François, qui avoient été pris les armes à la main contre le Roi : les plus coupables furent pendus, les autres furent condamnés aux Galeres.

On démolit en partie le Fort de Pensacole.

Il ne s'agissoit plus que de savoir, si on conserveroit le Fort de Pensacole. On ne manquoit point de Soldats pour le garder, mais la plûpart étoient des misérables, qui avoient déserté des Troupes de France, ou qui avoient été pris de force ; & l'expérience du passé donnoit à connoître le peu de fond, qu'il y avoit à faire sur leur fidélité. Il fut donc

résolu de ruiner deux Bastions du côté de Terre, de ne conserver que les deux, qui regardoient le Port, & d'y laisser un Officier, deux Sergens, vint Soldats, & douze Sauvages. Le 3 d'Octobre la Frégate *le Duc de Noailles* arriva à Pensacole, & rendit au Comte de Champmêlin des Lettres, par lesquelles il lui étoit ordonné d'hyverner à la Louysiane avec son Escadre, parce qu'on avoit eu avis à la Cour de France qu'une forte Escadre étoit partie d'Espagne pour le Golphe Mexique; mais l'état, où se trouvoient ses Navires & ses Equipages rendoit cet ordre impratiquable. 1719.

L'onziéme, un Espagnol, qui s'étoit sauvé seul de l'Equipage d'une Flûte de vint-quatre Canons, destinée à ravitailler la Baye de S. Joseph, rapporta qu'il étoit parti, il y avoit seize jours, de la Vera-Cruz; qu'il y avoit laissé cinq Vaisseaux de guerre, montés depuis cinquante jusqu'à soixante-dix pieces de Canon; deux Frégates & trois Balandres, avec un grand nombre de Troupes de débarquement, qui se disposoient à venir s'emparer de tous les Postes occupés par les François de la Louysiane. Le 13 à trois heures du soir, on apperçut un Navire, & en même-tems on amena au Général un autre Espagnol, qu'on avoit trouvé dans l'Isle de Sainte-Rose. Cet Homme lui dit, qu'il étoit venu de la Vera-Cruz dans le Navire que l'on voyoit; qu'il avoit été envoyé à Terre lui troisiéme dans le Canot, lequel ayant péri, ses deux Camarades s'étoient noyés, & qu'il s'étoit sauvé à la nâge. Peu de tems après le Navire tira trois coups de Canon, comme pour appeller son Canot, & on vit sa Chaloupe, qui débordoit. Elle vint prendre terre à la pointe de Siguença, avec des Barriques pour faire de l'eau. On l'arrêta; & ceux, qui la conduisoient, dirent, qu'ils étoient partis depuis trente-cinq jours de la Vera-Cruz, & que leur Navire étoit chargé de vivres & d'une Recruë de cent Hommes pour Pensacole; que le vent de Nord-Est les avoit retenus à l'Isle Dauphine, qu'ils y avoient voulu faire de l'eau, mais qu'on les en avoit empêchés.

Le lendemain matin le Navire, qui avoit moüillé en dehors de la Baye, tira un coup de Canon pour appeller sa Chaloupe, laquelle ne revenant point, il resta jusqu'à onze heures où il étoit. Mais alors un vent de Sud-Est forcé l'obligea d'entrer & de jetter ses Ancres. Aussi tôt le Comte de

1729. Champmêlin fit arborer son Pavillon. Ce Navire étoit commandé par Dom Francisco DE LA PEÑA, un des Capitaines de la Flotte de Barlovento. Dès qu'il eut apperçu le Pavillon de France, il amena le sien, & le Général lui envoya demander les Lettres, qu'il avoit du Viceroi. Il les donna, & elles confirmerent tout ce qu'on sçavoit déja du dessein des Espagnols. Ces Avis ne changerent rien à la résolution, que M. de Champmêlin avoit prise de partir, parce que les maladies augmentoient sur ses Vaisseaux. Le *Mars* eut pourtant ordre de rester, jusqu'à ce que son Equipage fût guéri de la Peste, qui n'avoit point quitté ce Navire, depuis son arrivée en Amérique. Le *Maréchal de Villars* & le *Comte de Toulouse* n'étoient point en état de tenir la Mer, & furent aussi obligés de rester.

Présens faits aux Sauvages.

Ces dispositions faites, M. de Champmêlin songea à récompenser les Sauvages du zéle, qu'ils avoient témoigné pour la Nation Françoise depuis le commencement de cette Guerre. M. de Saint Denys, qui étoit fort aimé de ces Peuples, eut ordre de les assembler, & il leur fit chanter le Calumet en l'honneur du Général, qui y assista avec tous ses Officiers. Il les harangua ensuite au nom du même Général, en les exhortant à demeurer toujours unis aux François, dont ils venoient de voir la superiorité sur leurs Ennemis. Dès qu'il eut cessé de parler, on distribua à tous des Présens de la part du Roi, & on les congédia fort satisfaits.

On a de nouveaux avis de l'approche d'une Escadre Espagnole.

Le 21, l'Escadre étant sur le point de mettre à la voile, on apperçut une Balandre, qui entroit vent arriere dans la Baye. On s'en saisit, & le Capitaine assûra qu'il étoit parti depuis dix-huit jours de la Vera-Cruz en compagnie d'un Vaisseau de quarante-quatre pieces de Canon; de trois autres de trente, de dix-huit & de douze, & d'une autre Balandre; que trois Navires de dix pieces étoient restés dans le Port, parce que la Peste s'étoit mise dans les Equipages; que le Général Cornejo montoit en personne le plus grand Navire; que son dessein étoit de se joindre au Gouverneur de Pensacole, pour l'aider à conquerir tout ce qui restoit encore aux François dans la Louysiane, & qu'il comptoit que l'Isle Dauphine & le Fort de la Maubile étoient déja au pouvoir de Sa Majesté Catholique: qu'au reste un coup de vent ayant séparé sa Balandre de l'Escadre trois jours après son départ de la Vera-Cruz, il ne sçavoit ce qu'elle étoit devenuë.

Cette nouvelle fit résoudre M. de Champmêlin à rester encore quelques jours à Pensacole, pour y attendre l'Escadre Espagnole ; mais comme elle ne parut point, il appareilla, & reprit la route de France. Il est à croire que Cornejo ayant appris sur sa route la prise de Pensacole, & que les Vaisseaux François y étoient encore, ne jugea pas à propos de se mesurer avec une Escadre beaucoup plus forte que la sienne. Quoiqu'il en soit, celle-ci étoit à peine partie, que M. le Chevalier de SAUJON arriva à la Louysiane avec une nouvelle Escadre, & sa présence ne contribua pas peu à empêcher les Espagnols de rien entreprendre. Il voulut ensuite aller à la Baye de Saint Joseph, pour se rendre maître de ce Poste ; mais M. de Bienville, qui en avoit pris possession l'année précédente, & l'avoit abandonnée peu de tems après à cause de son inutilité, de la difficulté de la défendre, d'y aborder, d'y tenir les Vaisseaux en sûreté, & sur tout de la stérilité du Païs, qui n'est propre à aucune production de la Nature, ne fut pas de son avis. M. de Serigny de son côté lui représenta que la famine, dont la Colonie étoit menacée, ne permettoit point de retarder le départ des Vaisseaux de la Compagnie, dont il prétendoit se servir pour cette Expédition, & sur lesquels il se voyoit même obligé de renvoyer beaucoup de monde en France. M. de Saujon n'insista point, & rien ne le retenant plus en Amérique, il reprit la route de France.

1719. M. de Champmêlin part pour France. M. de Saujon en arrive.

M. de Serigny le suivit de près ; il mit à la voile le 27 de Juin 1720, & il apprit, en arrivant à Brest, que le Roi l'avoit nommé Capitaine de Vaisseaux ; récompense, qui étoit bien dûë à sa valeur, à sa bonne conduite, & au zéle, avec lequel il avoit servi son Prince depuis l'enfance ; n'ayant jamais monté à aucun grade dans la Marine, qu'après s'être distingué par quelque action marquée, ou par quelque service important. Trois jours après son départ, deux Vaisseaux du Roi, *le Toulouse* & *le Henry*, qui étoient partis de Toulon sous les ordres de MM. DE VALETTE & DE CAFARO, arriverent en fort mauvais état à la rade de l'Isle Dauphine. Le Pere LAVAL, Jesuite, Professeur Royal d'Hydrographie dans le Port de Toulon, s'y étoit embarqué à dessein de faire des observations à la Louysiane, & sur tout, de fixer la Longitude de l'embouchure du Micissipi ; mais la Peste s'étoit mise dans les deux Vaisseaux ; M. de Cafaro en étoit mort pen-

1720. Départ de M. de Serigny, & arrivée de deux Navires du Roi.

1720. dant la traversée ; les Aumôniers n'étoient point en état d'assister les Malades, qui étoient en grand nombre : ainsi ce Religieux, persuadé que les sciences ne sont qu'un accessoire pour un Homme de sa profession, crut que le devoir de son ministere devoit l'emporter sur ce qu'on pouvoit esperer de ses observations Astronomiques ; il n'alla point au Micissipi, quoiqu'il n'en fût qu'à quatorze lieuës ; il ne s'éloigna point de ses Equipages, il n'employa à observer que les momens, qu'il déroboit à son repos : cette conduite lui attira de grands éloges du Prince, qui étoit à la tête du Conseil de Marine.

1721.

M. de S. Denys aux Natchitoches.

Cependant le Fort des Natchitoches se soutenoit toujours, & quelques Détachemens de Concessions s'étoient avancés de ce côté-là dans l'espérance de s'y enrichir par le Commerce avec les Espagnols : espérance chimérique, qui les empêcha de prendre des voyes plus sûres pour s'établir solidement ailleurs, & qui acheva de les ruiner. M. de Bienville reçut vers la fin de cette année un Ordre de la Cour d'y renvoyer M. de Saint Denys, que le Roy avoit honoré d'un Brevet de Capitaine, & de la Croix de Saint Louis, sur les bons témoignages que M. de Champmêlin avoit rendus de lui au Conseil de Marine. Il partit au commencement de l'année suivante avec un renfort de Troupes & de Munitions, & son Epouse ne tarda point à l'y aller joindre. M. de Châteaugué, qui étoit passé de la Havane en France, revint aussi dans le même tems, avec la qualité de Lieutenant de Roi, & reprit le Commandement du Fort de Saint Louis de la Maubile. Enfin M. de Bienville établit de nouveau le Quartier Général de la Louysiane au Biloxi, & y fixa sa résidence avec la plus grande partie des Troupes, & les Directeurs de la Compagnie, dont il étoit le Chef.

Premiers avis de la Paix.

On ne craignoit plus rien de la part des Espagnols, parce que dès l'année précédente, tandis que M. DE VALETTE étoit encore à l'Isle Dauphine, on avoit eu des avis certains que deux Navires d'Espagne de soixante-six & de soixante-sept pieces de Canon, commandés par deux Chefs d'Escadre, & qui devoient se joindre à la Flotte de la Vera-Cruz pour surprendre Pensacole, avoient reçu un contre-Ordre à la Havane, & que ce changement étoit le fruit d'une Suspension d'armes entre les deux Couronnes. La Cour de Madrid

ne doutant point que la restitution de Pensacole ne dût être un des Articles du Traité de Paix, auquel on travailloit, ne crut pas devoir s'engager dans une dépense inutile, & la chose arriva en effet comme elle l'avoit prévû. 1721.

Entreprise sur la Baye S. Bernard sans succès.

L'occasion étoit favorable pour établir les Concessions, qui ne cessoient point d'arriver de France, & qui bien ménagées, auroient pû en peu d'années peupler les deux bords du Micissipi jusqu'aux Illinois ; mais toute l'attention des Directeurs de la Compagnie étoit à s'approcher des Espagnols, ou à les empêcher de s'établir dans notre voisinage. Cette même année M. de Bienville forma le dessein de s'assûrer de la Baye de Saint Bernard, ou de Saint Louis, mais il choisit mal celui, qu'il chargea de cette entreprise. Cet Homme entra dans la Riviere de la Magdelaine, qu'il rencontra sur sa route, & la remonta cinq ou six lieuës. Il trouva par-tout les Sauvages sur leurs gardes, & résolus à ne point souffrir d'Etrangers dans leur Pays. Il leur fit dire qu'il étoit venu pour faire alliance avec eux, & pour rendre leur condition meilleure ; mais ils répondirent, qu'ils étoient contens de leur état, & qu'ils préferoient leur liberté à tous les avantages, qu'on leur offroit. L'Officier trouva pourtant moyen d'attirer quelques-uns des Principaux à son bord, où il les retint. Il mit aussi-tôt à la voile, & les amena au Biloxi. M. de Bienville blâma fort cette trahison, & fit reconduire les Sauvages chez eux ; mais l'année suivante on apprit que les Espagnols de la Vera-Cruz avoient bâti un Fort dans la Baye de Saint Bernard.

1722.

Pensacole restituée à l'Espagne.

Vers la fin de May 1722. un Brigantin Espagnol, monté de vint-deux pieces de Canon, & de deux cent cinquante Hommes d'équipage, arriva de la Vera-Cruz au Biloxi. Il étoit commandé par D. Augustin SPINOLA, & portoit le sieur WALCOP, Irlandois, Capitaine de Vaisseaux au Service du Roi d'Espagne, lequel étoit chargé du Traité de Paix conclu entre la France & le Roi Catholique, & dont un des Articles étoit la restitution de Pensacole à la Couronne d'Espagne. On celebra cette Paix au Biloxi, où je me trouvai pour lors, avec de grandes démonstrations de joie, qui parurent fort sinceres de part & d'autre.

Le Quartier général transf-

Dès que le Brigantin eut remis à la voile, c'est-à-dire, vers la mi-Juin, on commença à transporter à la Nouvelle Or-

1722.

porté à la Nouvelle Orleans.

léans tous les effets, qui se trouvoient dans les Magasins de la Compagnie d'Occident au Biloxi, parce que le Conseil avoit ordonné d'y établir le Quartier Général, & de ne laisser au Biloxi qu'un Détachement, avec un Officier. Les Troupes avoient déja commencé à se rendre dans la Capitale, mais toutes ne suivirent pas la route, qu'on leur avoit marquée. Une Compagnie de Suisses, le Capitaine à la tête, ayant été embarquée dans un Traversier, avec beaucoup de vivres & de munitions, tourna, Enseignes déployées, vers la Caroline, où elle fut très-bien reçuë. Il n'en resta à la Louysiane que deux Officiers, un Sergent, & quelques Femmes, dont les autres avoient emporté les hardes.

Intrigues des Anglois.

Cette désertion ne fut pas la seule, dont les Colonies Angloises profiterent, aussi-bien que la Havane. Ainsi la Louysiane s'affoiblissoit tous les jours, & il s'en falloit bien qu'on lui envoyât de France de quoi réparer ses pertes. Les Anglois de leur côté enrichis de nos dépouilles, & instruits de notre foiblesse, crurent l'occasion favorable pour regagner nos Sauvages; qui les avoient si fort maltraités. Les premiers, ausquels ils s'addresserent, furent les Tchactas, ils leur exagererent notre indigence, pour leur persuader qu'ils n'avoient rien désormais à esperer de nous, & ils leur firent les offres les plus avantageuses, s'ils vouloient renoncer à notre Alliance pour s'attacher à eux.

Fidélité des Tchactas.

La tentation étoit grande pour des Sauvages convaincus par leurs propres yeux d'une partie de ce qu'on leur disoit, & qui ne s'appercevoient que trop que nos derniers succès n'avoient abouti à rien de solide. Il est certain d'ailleurs que si cette Nation, la plus nombreuse de toute la Louysiane, s'étoit laissé gagner par l'appas des avantages, qu'on lui offroit, tous nos autres Alliés auroient suivi leur exemple, d'autant plus que ceux, qui nous étoient le plus attachés, n'étoient pas en état de s'opposer au torrent; mais les Tchactas montrerent en cette occasion un desintereffement & une fidelité, dont les Peuples les plus policés ne se piquent pas toujours; ils donnerent eux-mêmes avis à M. de Bienville des propositions, qu'on leur faisoit, & ce Commandant les trouva dans des dispositions à l'égard des François, dont il crut pouvoir se promettre tout.

Cause des désertions.

Les Anglois ne pensoient pourtant pas tous de la même maniere

niere au ſujet de ce grand nombre de François, qui ſe réfugioient chez eux. Peut-être même quelques-uns craignirent-ils de les voir ſe multiplier trop dans leurs Colonies : il eſt certain du moins que le Gouverneur de la Caroline écrivant à M. de Bienville, pour lui donner avis de l'arrivée du Sieur Brandt & de ſa Compagnie Suiſſe, lui conſeilla d'informer la Cour de France d'un ſi grand deſordre, qui ne pouvoit pas manquer d'entraîner bientôt la ruine entiere de ſa Colonie. Mais on avoit dû s'attendre à tout ce qui étoit arrivé : cette Colonie n'ayant preſque été peuplée que de gens, qu'on y avoit envoyés par force, ou de Conceſſionnaires, qui n'y trouvoient point ce qu'on leur avoit fait eſperer qu'ils trouveroient : car les uns & les autres ne penſerent bientôt qu'à en ſortir ; un grand nombre périt de miſere ou de maladie, & le Pays ſe vuida avec autant de promptitude, qu'il s'étoit rempli. 1722.

Les Déſerteurs de leur côté proteſterent par tout de la néceſſité, où on les avoit réduits de ſe pourvoir ailleurs, en leur refuſant le néceſſaire pour vivre. Quelques-uns mêmes en écrivirent aux Régiſſeurs de la Louyſiane (*a*) en des termes, qui montroient combien la démarche, qu'ils venoient de faire, leur avoit coûté ; & cela parut encore mieux par ce qui arriva au mois d'Août de cette même année. Un nommé Duclos, qui commandoit un Traverſier, dont la carguaiſon étoit fort riche, fut rencontré par une troupe de ces Déſerteurs, qui ſe contenterent de lui prendre quelques vivres & quelques boiſſons, ſans toucher à ſes Marchandiſes. Il leur en témoigna ſa ſurpriſe, & ils lui répondirent qu'ils n'étoient point des Voleurs, mais de braves Gens, que la néceſſité contraignoit d'aller chercher à vivre chez d'autres Nations, puiſque la leur les laiſſoit périr de faim. Les plus mécontens étoient les Soldats, à qui on ne donnoit abſolument que du pain, tandis qu'on diſtribuoit de la viande aux Ouvriers de la Compagnie, & même aux Forçats, qui étoient aſſez ſouvent occupés pour les Particuliers.

Ouragan & ſes effets.

Pour comble de malheur, le 12. de Septembre à dix heures du ſoir, il s'éleva ſur le Miciſſipi un Ouragan, qui dura dans toute ſa force juſqu'au midi du lendemain, & ſe fit ſen-

(*a*) Le 15 d'Avril de l'année précédente le Roi avoit nommé par un Arrêt quatre Commiſſaires, tous Conſeillers d'Etat, pour la Régie de la Louyſiane & de la Compagnie d'Occident, & pour la reddition des Comptes.

1722. tir jusqu'aux Natchez d'une part, & de l'autre jusqu'au Biloxi. L'Eglise, l'Hôpital, & trente, tant Maisons, que Baraques de la Nouvelle Orléans, furent renversées; tous les autres Edifices furent endommagés. Personne n'y périt, mais quelques Malades furent blessés dans l'Hôpital. Quantité de Bateaux, de Pirogues, de Canots & de Chaloupes furent brisés dans le Port; trois Navires, qui y étoient mouillés furent fort maltraités, & se trouverent échoués assez haut sur le bord du Fleuve, qui avoit crû de huit pieds. Il ne resta dans les Habitations au-dessus & au-dessous de la Ville aucun bâtiment sur pied. Le Biloxi fut encore plus maltraité; toutes les Maisons & les Magasins y furent abattus, & la Mer ayant franchi ses bornes, une partie de ce Poste fut inondée. Les Traversiers, qui étoient en rade, furent jettés sur les Isles & sur les Côtes du Continent. Il y en eut même un, dont le Capitaine se sauva seul avec un Mousse, ayant passé vint-quatre heures sur la Vergue; le reste de l'Equipage fut noyé, & plusieurs Pirogues, qui descendoient à la Nouvelle Orléans, chargées de vivres & de volailles, firent naufrage. Les Légumes, qui étoient en maturité, furent perdues, & les pluyes continuelles, qui survinrent, gâterent une bonne partie de ceux, qui étoient encore verds.

Les Chicachas demandent la Paix.

Nous étions cependant toujours en guerre avec les Chicachas; mais tout se bornoit à quelques surprises, qui obligeoient les Voyageurs à marcher avec précaution. Ces Sauvages se lasserent même les premiers dans un tems, où il auroient pu nous causer de grands embarras. Deux Canadiens, Pere & Fils, étant tombés entre leurs mains, en furent bien traités, & les Chefs les prierent d'écrire à M. de Bienville que, s'il vouloit les recevoir en grace, ils les relâcheroient sur le champ. Ils firent plus, ils allerent trouver le Sieur de GRAVE, qui commandoit aux *Yasoux*, lui présenterent le Calumet, & lui demanderent la Paix, qu'il ne crut pas devoir leur refuser.

Hostilités des Natchez.

Mais la Colonie rassûrée de la part de ce Peuple, nonseulement le plus brave de toute la Louysiane, mais encore le plus à craindre à cause de ses liaisons avec les Anglois, éprouva bientôt qu'elle ne pouvoit compter sur la fidélité des Natchez, qu'autant qu'on y seroit sur ses gardes contre cette Nation, naturellement fourbe. En effet, ces Barbares

1722.

ne s'apperçurent pas plutôt que les François, occupés d'autres objets, faisoient moins d'attention à leurs démarches, qu'ils recommencerent leurs insultes, & firent connoître toute leur mauvaise volonté, dont on verra bientôt qu'on ne se défia pas assez.

Les Illinois se réunissent tous sur le Micissipi.

On apprit en même-tems d'assez tristes nouvelles des Illinois. M. de Boisbriand averti que ceux du Rocher & de Pimiteouy étoient assiégés par les Outagamis, s'étoit embarqué avec le Chevalier d'Artaguette & le Sieur du Tisné, tous deux Capitaines, plusieurs autres Officiers, & un Détachement de cent Hommes, pour les aller délivrer, & avoit donné ordre à quarante François & quatre cent Sauvages de se rendre par terre à Pimiteouy, & de l'y attendre : mais l'une & l'autre Troupe étant arrivée à moitié chemin, avoit appris la retraite des Outagamis avec perte de plus de six-vint des leurs. Ce succès n'empêcha pourtant point les Illinois, quoiqu'ils n'eussent perdu qu'environ vint Hommes, quelques Femmes & quelques Enfans, de quitter le Rocher & Pimiteouy, où ils étoient dans de continuelles allarmes, & de venir se réunir avec ceux de leurs Freres, qui étoient établis sur le Micissipi; ce qui fut un coup de grace pour la plûpart, la disette des Missionnaires ne permettant pas d'en fournir à tant de Bourgades si éloignées les unes des autres. Mais d'un autre côté, rien ne réprimant plus les courses des Outagamis le long de la Riviere des Illinois, la communication de la Louysianne avec la Nouvelle France en devint beaucoup moins pratiquable.

Ils reçurent quelque-tems après un échec très-considérable de la part du Sieur de Saint Ange, Officier du Fort de Chartres aux Illinois, lequel les ayant attirés en grand nombre dans une espece d'embuscade, les tailla presque tous en pieces; d'autres Partis moins nombreux eurent le même sort peu de tems après; mais leur fureur croissoit à mesure que leurs forces diminuoient, & ils l'inspirerent si bien aux nouveaux Ennemis, qu'ils nous avoient suscités, que tout le cours & les environs du Micissipi se trouvoient infestés de Sauvages, avec qui nous n'avions jamais eu rien à démêler, & qui ne faisoient quartier à aucun François, quand ils pouvoient ou les surprendre, ou les attaquer avec avantage.

Plusieur Natchez s'étoient ouvertement déclarés contre

1722.

Les Natchez font la paix avec les François.

nous, & ce qui embarrassoit le plus M. de Bienville à ce sujet, c'est que le Frere du Grand Chef étoit à leur tête. Pour faire un accommodement durable avec cette Nation, il auroit fallu que cet Homme, qui étoit l'Auteur de tout le mal, fût livré au Gouverneur par son propre Frere, & il n'y avoit aucun moyen de l'y contraindre par la force. La sagesse & la fermeté du Sieur Delietto, qui commandoit dans ce Poste, tirerent M. de Bienville de cet embarras. Ce Commandant sçut si bien ménager l'esprit du Grand Chef, qu'il le fit résoudre à aller lui-même remettre son Frere à la discretion du Général, qui de son côté pardonna généreusement à un Ennemi humilié, & le gagna. On se donna réciproquement de grandes marques de confiance, & il y a bien de l'apparence que ce bon accord eût été durable, si M. Delietto eût vêcu plus lontems. Il étoit déja mort à la fin de l'année 1722, lorsque j'arrivai aux Natchez, & il me parut que la bonne intelligence étoit encore parfaite entre les François & les Sauvages. Un peu plus de défiance & de précaution de la part des Premiers, auroit sans doute ôté aux Seconds jusqu'à la pensée de prendre d'autres sentimens à leur égard, & prévenu les malheurs, dont nous parlerons bientôt.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE VINT-DEUXIE'ME.

1723.

Etabliſſement des PP. Capucins à la Louyſianne.

IL n'eſt pas aiſé de dire ce qui avoit empêché juſqu'au tems dont je parle, d'aſſûrer aux Colons établis dans les différens Cantons de la Louyſiane les ſecours ſpirituels, ſi néceſſaires aux nouveaux Etabliſſemens, à ne conſiderer même que la ſaine politique. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'à mon retour de l'Amérique au commencement de l'année 1723, je trouvai la Cour & la Compagnie également ſurpriſes de l'abandon, où je leur repréſentai que j'avois laiſſé cette Colonie naiſſante ſur ce point eſſentiel, & que les Directeurs de la Compagnie n'eurent rien de plus preſſé, que de remédier à un ſi grand déſordre. Ils jetterent les yeux ſur les PP. Capucins, & en ayant obtenu pluſieurs, ils les diſtribuerent dans les Quartiers, où il y avoit un plus grand nombre d'Habitations Françoiſes.

On penſe à donner des Miſſionnaires aux Sauvages.

Il n'étoit pas d'une moindre conſéquence d'avoir des Miſſionnaires parmi les Sauvages, au milieu deſquels nous nous étions établis. Nous avons vû que le ſalut de ces Peuples fut

1723. toujours le principal objet, que se proposerent nos Rois par tout, où ils étendirent leur Domination dans le nouveau Monde, & l'experience de près de deux Siécles nous avoit fait comprendre que le moyen le plus sûr de nous attacher les Naturels du Pays étoit de les gagner à JESUS-CHRIST. On ne pouvoit ignorer d'ailleurs qu'indépendamment même du fruit, que les Ouvriers évangéliques pouvoient faire parmi eux, la seule présence d'un Homme, respectable par son caractere, qui entende leur langue, qui puisse observer leurs démarches, & qui sçache, en gagnant la confiance de quelques-uns, se faire instruire de leurs desseins, vaut souvent mieux qu'une Garnison, ou peut du moins y suppléer, & donner le tems aux Gouverneurs de prendre des mesures pour déconcerter leurs intrigues. L'exemple des Illinois, qui depuis l'année 1717 étoient incorporés au Gouvernement de la Louysiane, suffisoit pour faire voir de quelle importance il étoit de ne point laisser plus lontems les autres Nations sans Missionnaires.

1725. On y envoye des Jesuites.

La Compagnie des Indes le comprit, & dès l'année 1725 elle s'adressa aux Jesuites, dont un grand nombre s'offrit pour cette nouvelle Mission. Mais comme les Superieurs n'avoient pu accorder à tous la permission de s'y consacrer, & qu'il n'y en avoit pas assez pour en donner à toutes les Nations, le Commandant & les Directeurs crurent devoir placer ceux, qui arriverent les premiers, dans les endroits, où il n'y avoit point de Capucins; d'où il arriva que les Natchez, ceux de tous les Peuples de la Louysiane, qu'il étoit à propos d'éclairer de plus près, n'en eurent point, & l'on ne s'apperçut de la faute qu'on avoit faite, que quand elle fut irréparable. On pourvut en même-tems à l'éducation des jeunes Filles Françoises de la Capitale & des environs, en faisant venir des Ursulines de France; & pour ne point multiplier les Etablissemens dans une Colonie, qui commençoit à peine à se former, ces mêmes Religieuses furent chargées du soin de l'Hôpital.

1726. M. Perrier Commandant général de la Louysiane.

Au mois d'Octobre de l'année 1726 M. PERRIER, Lieutenant de Vaisseau, fut nommé Commandant général de la Louysiane à la place de M. de Bienville, qui repassa en France. Quoique tout parût assez tranquille dans le Pays, le nouveau Commandant comprit bientôt la nécessité d'y avoir

plus de Troupes, qu'il n'y en avoit trouvé. Plus il connut les Sauvages, & plus il se convainquit qu'on ne les fixeroit jamais dans notre alliance, qu'on ne s'assûreroit pas même de ne les point avoir pour Ennemis, & qu'on ne pourroit empêcher nos Voisins de succomber à la tentation de les engager à conspirer contre nous, qu'en garnissant tous les Postes de maniere à n'avoir rien à craindre de leur part. Je ne trouve pas néanmoins qu'il ait pressé la Compagnie de lui envoyer du secours avant l'année 1729; mais au mois d'Août de cette année il demanda deux ou trois cent Hommes de bonnes Troupes.

Il demande inutilement du secours.

C'étoit un peu tard; cependant, non-seulement il n'obtint point ce qu'il demandoit, mais dans une de ses Lettres du 18 Mars de l'année suivante, il se plaint qu'on lui avoit fait réponse, qu'il ne vouloit une augmentation de Troupes, que pour avoir plus de Monde sous son commandement, ou pour faire la Guerre, & se signaler aux dépens de la Compagnie. Mais lorsqu'il reçut cette Lettre, il n'avoit que trop dequoi dissiper ces soupçons injurieux, par un Evenement, qui fit bien changer de sentiment à ceux, qu'on avoit plus écoutés que lui. » Je n'ai pas été étonné, dit-il dans la Lettre, « dont je viens de parler, & qui est écrite de la Nouvelle Or- « léans, qu'on ait assûré à la Compagnie qu'il ne falloit pas de « Troupes à la Louysiane, ni même faire des présens aux Sau- « vages, pour les maintenir dans notre alliance; j'ai cependant « vû ceux, qui ont avancé cette absurdité, trembler jusques dans « la moëlle des os, quoiqu'il y ait moins à craindre ici qu'ailleurs. «

Il ajoûte dans une autre Lettre du premier Avril de la même année une chose, par où il faisoit bien voir qu'il connoissoit beaucoup mieux les Sauvages, que ceux, qui se vantoient le plus de les connoître. » On est assûré, dit-il, en « parlant de ces Barbares, d'en être aimé tant qu'on leur don- « nera ce qu'ils voudront; mais à mesure qu'ils sentent qu'on « a besoin d'eux, ils multiplient leurs nécessités de façon, que « les Anglois & nous sommes les dupes de ces Sauvages, qui « le sont bien moins que nous « Ce qu'il dit encore, que ce « ne sera qu'après les avoir bien battus, qu'on les rendra tels qu'ils doivent être, n'est pourtant vrai, que quand ils ont donné sujet de les traiter de la sorte; car rien ne les revolte davantage, que de leur faire la Guerre sans raison. Mais il

1726. y a d'autres moyens de les contenir. M. Perrier ne les ignoroit pas ; aussi remarque-t-il fort bien dans sa Lettre précédente que la Guerre, où il se trouvoit engagé, lui avoit fait connoître, que pour se tirer de l'importunité des Sauvages, qui demandent toujours, il ne faut que faire semblant de se
» passer d'eux : „ C'est le moyen, dit-il, qu'ils veuillent tous
» nous suivre. Alors, s'ils ne sont pas contens, on peut leur
» dire qu'on ne les a point invités. Quoiqu'il soit nécessaire de
» se les attacher par des Présens, pour éviter la Guerre, il ne
» faut jamais compter assez sur leur fidélité, pour se croire à
» l'abri d'une insulte.

Au reste, & ceux, qui desservoient M. Perrier auprès de la Compagnie, & M. Perrier lui-même, ou ne sçavoient pas, ou ne faisoient pas assez attention que le Christianisme seul peut parer à tous les inconvéniens, qu'on doit appréhender de la part des Sauvages. Les premiers jugeoient de ceux de la Louysiane par ceux du Canada, où nous avons vû les Abénaquis & tous les Chrétiens domiciliés dans cette Colonie, se porter par zele & par affection, souvent même d'une maniere très-désinteressée à tout ce qu'on souhaitoit d'eux, & ils ne consideroient pas que le seul Christianisme les avoit mis dans cette disposition : le Commandant Général, qui n'avoit jamais connu que les Sauvages, avec qui il avoit affaire, ne comprenoit pas assez que la Religion, si on parvenoit à leur faire goûter nos Saints Mysteres, corrigeroit peu à peu les défauts, dont il se plaignoit.

Quoiqu'il en soit, la tranquilité, dont on jouissoit dans la Louysiane, depuis qu'on avoit accordé la Paix aux Natchez & aux Chicachas, n'étoit qu'un calme trompeur, qui endormoit les Habitans, tandis qu'il se formoit contr'eux un orage, dont un pur hazard empêcha les plus funestes suites, & que ce Pays ne devînt en un seul jour le tombeau de tous les François ; mais qui fut bien fatal à ceux, sur qui il creva, & qui n'eurent pas le tems de s'en garantir.

Conspiration des Sauvages contre les François.

Il y avoit déja plusieurs années, que les Chicachas, à l'instigation de quelques Anglois, avoient formé le dessein de détruire de telle sorte toute la Colonie de la Louysiane, qu'il n'y restât pas un seul François. Ils avoient conduit leur intrigue avec un si grand secret, que les Illinois, les Acansas, & les Tonicas, à qui ils n'avoient pas osé le communiquer,

1729.

quer, parce qu'ils sçavoient que leur attachement pour nous étoit à toute épreuve, n'en avoient pas eu le moindre vent. Toutes les autres Nations y étoient entrées, chacune devoit faire main basse sur tous les Habitans, qu'on lui avoit marqués, & toutes devoient frapper le même jour & à la même heure. Les Tchactas mêmes, la plus nombreuse Nation de ce Continent, & de tout tems nos Alliés, avoient été gagnés, du moins ceux de l'Est, qu'on appelle la grande Nation; ceux de l'Ouest, ou la petite Nation, n'y avoient point pris de part, mais ils garderent lontems le secret, & ce ne fut que par hazard, qu'ils le découvrirent, & lorsqu'il étoit déja trop tard pour donner avis à tout le monde de se tenir sur leurs gardes.

Comment elle fut déconcertée.

M. Perrier ayant appris que les premiers avoient quelque démêlé avec M. Diron d'Artaguette, Lieutenant de Roi & Commandant au Fort de la Maubile, fit inviter les Chefs de toute la Nation à le venir trouver à la Nouvelle Orléans, leur faisant esperer une entiere satisfaction sur tous leurs griefs. Ils y vinrent, & après qu'ils se furent expliqués sur le sujet, qui les avoit fait appeller, ils dirent au Commandant Général que la Nation étoit charmée qu'il lui eût envoyé un Officier pour résider dans leur Pays, & qu'il les eût invités à le venir voir. Ils n'en dirent pas davantage, mais ils s'en retournerent fort disposés: 1°. A manquer de parole aux Chicachas, à qui ils avoient promis de détruire toutes les Habitations, qui dépendoient du Fort de la Maubile; en second lieu, à faire ensorte que les Natchez exécutassent leur projet. C'est ce que les Natchez leur ont depuis reproché en face en présence des François, sans qu'ils ayent osé le nier. On n'a jamais douté que leur dessein n'ait été de nous obliger d'avoir recours à eux, & par ce moyen de profiter, & de ce que nous leur donnerions pour les engager à nous secourir, & du butin, qu'ils feroient sur les Natchez.

Trahison des Tchactas & confiance des François.

Ainsi le Commandant Général étoit, sans le sçavoir, à la veille de voir une partie de la Colonie détruite par des Ennemis, dont il ne se défioit point, & trahi par des Alliés, sur lesquels il croyoit pouvoir compter, & qui étoient en effet une de ses grandes ressources, mais qui vouloient profiter de nos malheurs. Au reste il étoit d'autant plus aisé à ceux, que les Chicachas avoient mis dans leurs interêts, de réussir dans

1729. leur projet, qu'aucune Habitation Françoise n'étoit à l'épreuve d'une surprise, & d'un coup de main. Il y avoit bien en quelques endroits des Forts, mais à l'exception de celui de la Maubile, ils n'étoient que de pieux, dont les deux tiers étoient pourris ; & eussent-ils été en état de défense, ils ne pouvoient garantir de la fureur des Sauvages qu'un petit nombre d'Habitations les plus voisines. On étoit d'ailleurs partout dans une sécurité, qui auroit mis ces Barbares en état de massacrer tous les François jusques dans les places les mieux gardées, comme il arriva le 28. de Novembre aux Natchez, de la maniere que je vais dire.

Tous ceux, qui étoient établis aux Natchez sont tués ou pris par ces Sauvages.

M. DE CHEPAR, qui commandoit dans ce Poste, s'étoit un peu brouillé avec ces Sauvages ; mais il paroît que ceux-ci avoient porté la dissimulation jusqu'à lui persuader que les François n'avoient point d'Alliés plus fideles. Il étoit en effet si peu en défiance, que le 27. un bruit sourd s'étant répandu que les Natchez machinoient quelque chose contre nous, il fit mettre aux fers sept Habitans, qui étoient venus lui demander la permission de s'assembler & de prendre les armes, pour éviter toute surprise. Il poussa même la confiance jusqu'à recevoir trente Sauvages dans le Fort, & autant dans son logis & aux environs. Les autres s'étoient répandus dans les Maisons des Habitans & dans les Atteliers des Ouvriers, à deux ou trois lieuës au-dessus & au-dessous de leur Village.

Le jour destiné pour l'exécution du complot général n'étoit point encore venu ; mais deux choses déterminerent les Natchez à l'anticiper. La premiere est, qu'il venoit d'arriver au débarquement quelques Batteaux assez bien pourvûs de marchandises pour la Garnison de ce Poste, pour celle des Yasous, & pour plusieurs Habitans, & qu'ils vouloient s'en emparer, avant que la distribution s'en fît : La seconde, que le Commandant avoit reçû la visite de MM. KOLLY, Pere & Fils, dont la Concession n'étoit pas éloignée de-là, & de quelques autres Personnes considérables ; car ils comprirent d'abord qu'en prétextant d'aller à la Chasse, pour donner à M. de Chepar dequoi régaler ses Hôtes, ils pourroient s'armer tous, sans qu'on se défiât de rien. Ils en firent la proposition au Commandant ; elle fut agréée avec joye, & sur le champ ils allerent traiter avec les Habitans pour avoir des fu-

fils, des balles & de la poudre, qu'ils payerent comptant. 1729.

Cela fait, ils se répandirent le Lundi 28 de grand matin, dans toutes les Habitations, publiant qu'ils alloient partir pour la Chasse, observant d'être par-tout en plus grand nombre que les François. Ils chanterent ensuite le Calumet en l'honneur du Commandant & de sa Compagnie; après quoi ils retournerent chacun à leur poste; & un moment après, au signal de trois coups de fusil, tirés consécutivement à la porte du logis de M. de Chepar, ils firent main-basse en même tems par-tout. Le Commandant & MM. Kolly furent tués des Premiers; il n'y eut de résistance que dans la Maison de M. de la Loire des Ursins (*a*), Commis principal de la Compagnie des Indes, où il y avoit huit Hommes. On s'y battit bien; huit Natchez y furent tués, six François le furent aussi, les deux autres se sauverent. M. de la Loire venoit de monter à cheval: au premier bruit, qu'il entendit, il voulut retourner chez lui; mais il fut arrêté par une Troupe de Sauvages, contre lesquels il se défendit assez lontems, jusqu'à ce que percé de plusieurs coups, il il tomba mort, après avoir tué quatre Natchez. Ainsi ces Barbares perdirent en cet endroit douze Hommes; mais ce fut tout ce que leur coûta leur trahison.

Avant que d'exécuter leur coup, ils s'étoient assûrés de plusieurs Negres, entre lesquels étoient deux Commandeurs. Ceux-ci avoient persuadé aux autres qu'ils seroient libres avec les Sauvages, que nos Femmes & nos Enfans seroient leurs Esclaves, & qu'ils n'auroient rien à craindre des François des autres Postes, parce que le massacre se feroit en même-tems par-tout. Il paroît néanmoins que le secret n'avoit été confié qu'à un petit nombre, dans la crainte qu'il ne fût éventé. Quoiqu'il en soit, deux cent Hommes périrent de la sorte presqu'en un instant. De tous les François, qui étoient dans ce Poste, le plus peuplé de tous, il ne s'en sauva qu'environ vint, & cinq à six Negres, la plûpart blessés. Cent-cinquante Enfans, quatre-vint Femmes, & presqu'autant de Negres furent pris. Le P. du Poisson, Jésuite, & M. du Codere, Commandant aux Yasous, se trouverent alors aux Natchez, & y périrent aussi.

Le Premier étoit parti de sa Mission des Akansas pour

(*a*) C'étoit l'aîné des deux Freres, dont j'ai parlé au Livre précedent.

1729. quelques affaires, qui l'appelloient à la Nouvelle Orleans. Il arriva le 26 assez tard aux Natchez, résolu d'en partir le lendemain, après qu'il auroit dit la Messe. Par malheur pour lui, le P. Capucin, qui faisoit les fonctions de Curé dans ce lieu-là, étoit absent : on pria le Pere du Poisson de chanter la Grand'Messe & de prêcher, parce que c'étoit le premier Dimanche de l'Avent, & il y consentit. L'après-dîner, comme il étoit sur le point de s'embarquer, on l'avertit qu'il y avoit quelques Malades à l'extrêmité; il y alla, il administra les derniers Sacremens à quelques-uns, & en remit un au lendemain, parce qu'il n'étoit pas si pressé & qu'il étoit déja tard. Le lendemain il dit la Messe, il porta ensuite le Viatique au Malade, à qui il l'avoit promis, & ce fut après avoir satisfait à ce devoir de charité, qu'il fut rencontré par un Chef, qui le saisit au corps, le terrassa, & lui coupa la tête à coups de hache. M. du Codere, qui se rencontra au même endroit, avoit déja tiré son Epée pour le défendre, lorsqu'un autre Sauvage, qu'il ne voyoit pas, le jetta par terre d'un coup de fusil.

Pendant ce massacre, le Soleil, ou grand Chef des Natchez, étoit tranquillement assis sous le Hangard à Tabac de la Compagnie des Indes. On lui apporta d'abord la tête du Commandant, puis celles des principaux François, qu'il fit ranger autour de la premiere ; enfin toutes les autres, qui furent mises en piles. Les corps resterent sans sepulture, & furent la proye des Chiens & des Oiseaux carnaciers. Ces Barbares n'épargnerent que deux François, qui pouvoient leur être de quelque utilité; l'un étoit Tailleur, & l'autre, Charpentier. Ils ne maltraiterent point les Esclaves Negres & Sauvages qui se rendirent sans faire de résistance ; mais ils ouvrirent le ventre aux Femmes enceintes, & ils égorgerent presque toutes celles, qui avoient des Enfans à la mamelle, parce qu'elles les importunoient par leurs cris & leurs pleurs. Ils firent toutes les autres Esclaves, & les traiterent avec la derniere indignité.

Dès qu'ils furent assûrés qu'il ne restoit plus d'Hommes dans le Pays, ils se mirent à piller les Maisons, les Magasins & les Batteaux, qui étoient au Port. Les mieux traités de tous furent les Negres, parce qu'on vouloit les vendre aux Anglois de la Caroline ; & pour ôter aux Femmes & aux autres

Esclaves toute esperance de recouvrer jamais leur liberté, on les assûra que ce qui venoit de se passer à leurs yeux, étoit arrivé dans toute la Colonie, & qu'il ne restoit plus un seul François dans la Louysiane, où les Anglois viendroient incessamment prendre leur place. Quelques-uns s'étoient néanmoins sauvés dans les Bois, où ils soufrirent beaucoup du froid & de la faim. Il y en eut un, qui se hasarda pendant la nuit à en sortir, pour aller se chauffer dans une Maison, qu'il apperçut. Comme il en approchoit, il entendit des voix de Sauvages, & il délibéra s'il y entreroit : Il s'y détermina enfin, préferant une mort violente & plus prompte à une plus lente, qui lui paroissoit inévitable dans l'extrêmité, où il se trouvoit. Mais il fut agréablement surpris de l'accueil, que lui firent les Sauvages. C'étoit des Yasous, qui, après l'avoir consolé, lui fournirent des vivres, dequoi se couvrir, & une Pirogue pour se sauver à la Nouvelle Orléans. Leur Chef le chargea même d'assûrer M. Perrier, qu'il n'avoit rien à craindre de la part de sa Nation, qu'elle demeureroit toujours fidelement attachée aux François, & qu'il alloit partir avec sa Troupe, pour avertir tous les François, qu'il rencontreroit en descendant le Fleuve, de se tenir sur leurs gardes. 1729.

Le même arrive aux Yasous.

Cet Homme trouva la Capitale dans de grandes allarmes; on y avoit déja reçu la nouvelle du massacre par les Premiers, qui s'étoient sauvés, & on y craignoit beaucoup pour les François établis aux Yasous. Sur son témoignage, on se rassûra un peu; mais ce ne fut pas pour lontems. L'onziéme de Décembre le Pere Souel, Jesuite, qui étoit Missionnaire aux Yasous, alors mêlés dans le même Village avec les *Corrois* & les *Offogoulas*, revenant sur le soir de visiter le Chef des Yasous, reçut, dans le tems qu'il passoit une Riviere, plusieurs coups de fusil, dont il expira sur l'heure. Ses meurtriers coururent aussi-tôt à sa Cabanne pour la piller : Son Negre, qu'il avoit baptisé depuis peu, & qui vivoit fort chrétiennement, se mit en défense, armé d'un couteau de Bucheron, & blessa même un Sauvage, mais il fut percé de coups dans le moment.

Causes de la mort du Pere Souel.

Le Pere Souel étoit fort aimé de ces Barbares; mais ils souffroient impatiemment qu'il leur reprochât sans cesse le péché infâme qui a fait périr Sodome, & auquel ils étoient

1729. fort sujets ; & il y a bien de l'apparence que ce fut la principale cause de sa mort : car, quoique les Yasous & les Corrois eussent déja résolu d'exterminer tous les François, ceux mêmes, qui avoient tué le Missionnaire, se reprocherent sa mort, dès qu'ils furent de sang froid. Ils revinrent néanmoins bientôt à leur férocité naturelle, & se mirent à crier que puisque le Chef de la Priere étoit mort, il ne falloit épargner aucun François.

Fidélité des Offogoulas.

Le lendemain de grand matin ils se rendirent au Fort, qui n'étoit éloigné que d'une lieuë de leur Village. On crut, en les voyant venir, qu'ils venoient chanter le Calumet au Chevalier DES ROCHES, qui commandoit dans l'absence de M. du Codere ; car, quoique des Natchez aux Yasous il n'y ait que quarante lieuës par eau, & quinze par terre, on ignoroit encore dans ce dernier Poste ce qui s'étoit passé il y avoit près de quinze jours, dans le premier. On laissa donc entrer les Sauvages dans le Fort, & lorsqu'on y pensoit le moins, ils se jetterent sur les François, qui n'étoient en tout que dix-sept ; ceux-ci n'eurent pas même le tems de se mettre en défense, & pas un n'échapa. Ces Barbares accorderent seulement la vie à quatre Femmes & à cinq Enfans, qu'ils firent Esclaves. Aussi-tôt un de ceux, qui avoient tué le Pere Souel, se revêtit de sa soutanne, & alla dans cet équipage annoncer aux Natchez le massacre de tous les François établis sur leur Riviere. Les Corrois s'étoient joints à eux pour cette Expédition. Les Offogoulas étoient alors à la Chasse : à leur retour ils furent fortement sollicités d'entrer dans la conspiration ; mais ils le refuserent constamment, & se retirerent chez les Tonicas, qu'ils sçavoient être de tous les Sauvages les plus inviolablement attachés aux François.

1730. Un Missionnaire est attaqué par des Yasous, & se sauve comme par miracle.

On avoit déja quelque soupçon à la Nouvelle Orléans de ce dernier malheur, lorsque l'arrivée du P. DOUTRELEAU, Jesuite, Missionnaire des Illinois, ne permit plus d'en douter. Ce Religieux avoit pris le tems de la Chasse d'hyver de ses Sauvages, pour descendre à la Capitale, & y regler quelques affaires, qui concernoient sa Mission. Le premier jour de l'année 1730, il voulut aller dire la Messe chez le Pere Souel, dont il ignoroit la mort ; mais craignant de ne pouvoir s'y rendre avant midi, il prit le parti de célébrer les

Saints Myſteres à l'entrée de la Riviere des Yaſous. Comme il s'y préparoit, une Pirogue de Sauvages arriva au même endroit; on leur demanda de quelle Nation ils étoient, & ils répondirent qu'ils étoient Yaſous, amis des François, & dans le même-tems ils préſenterent de bonne grace des vivres à ceux, qui accompagnoient le Miſſionnaire. Un moment après ceux-ci apperçurent des Outardes, qui paſſoient; les Canadiens ne réſiſtent jamais à la tentation de tirer, quand ils voyent du Gibier; ces Voyageurs n'avoient que deux fuſils chargés, ils les déchargerent ſur les Outardes; & comme le Pere étoit tout habillé pour commencer la Meſſe, ils ne penſerent point à les recharger. 1730.

Les Sauvages le remarquerent bien, & ſe mirent derriere les François, comme s'ils euſſent voulu entendre la Meſſe, quoiqu'ils ne fuſſent pas Chrétiens. Dans le tems que le Prêtre diſoit le *Kyrie eleiſon*, ils firent leur décharge. Le Pere Doutreleau ſe ſentant bleſſé au bras droit, & voyant un de ſes gens tomber mort à ſes pieds, ſe mit à genoux, pour recevoir en cette poſture le coup de la mort, qu'il croyoit inévitable. En effet, les Sauvages firent ſur lui trois décharges preſqu'à bout portant, & ne lui firent néanmoins aucune bleſſure nouvelle. Alors plein de confiance en la Divine Providence, dont il venoit d'éprouver des effets ſi marqués, il prit ſon Calice & ſa Patene, & revêtu qu'il étoit de ſes habits Sacerdotaux, il courut vers l'endroit, où étoit ſa Pirogue. Les deux ſeuls Voyageurs, qui lui reſtoient, s'y étoient déja jettés, & le croyant mort, ou ne pouvant pas croire qu'il échapât aux Sauvages, ils avoient tiré au large.

Le Pere ſe mit à l'eau pour les joindre, & comme il montoit dans la Pirogue, ayant tourné la tête pour voir s'il n'étoit point pourſuivi, il reçut dans la bouche un coup de plomb à Outardes. La plûpart des grains s'applatirent contre ſes dents, & quelques-uns entrerent dans ſes gencives. Il en fut quitte pour cela, ſe chargea de gouverner la Pirogue; & ſes deux Hommes, dont l'un avoit la cuiſſe caſſée d'un coup de fuſil, ſe mirent à nâger de toutes leurs forces. Les Sauvages les pourſuivirent pendant plus d'une heure, faiſant ſur eux un feu continuel; mais comme ils virent qu'ils ne pouvoient les atteindre, ce qui ſurprit encore beaucoup le Miſſionnaire, ils regagnerent le rivage. On a ſçu depuis

1730. qu'arrivés à leur Bourgade, ils s'y étoient vantés d'avoir tué un Jesuite & tous ses Conducteurs.

Ce ne fut pas à la verité sans peine, que ceux-ci leur échaperent; tant que leurs Ennemis s'obstinerent à les poursuivre, les deux Rameurs furent plus d'une fois tentés de se rendre; mais encouragés par le Missionnaire, ils firent peur à leur tour aux Sauvages, qui n'ayant apparemment plus ni poudre, ni plomb, se jettoient ventre à terre dans leur Pirogue, toutes les fois qu'un des deux François les couchoient en joüe avec une vieille Arme, qui n'étoit point chargée, & disparurent enfin tout-à-fait. Les Nôtres, délivrés de cette inquiétude, panserent leurs playes le mieux qu'ils purent, ensuite allegerent leur Pirogue, en jettant à l'eau tout ce qui ne leur étoit pas absolument nécessaire, & ne garderent qu'un peu de lard cru pour leur subsistance.

Arrivés vis-à-vis des Natchez, & ne sçachant point ce qui s'y étoit passé, ils s'approcherent du débarquement dans le dessein de se reposer, & de se faire traiter: mais ayant apperçu toutes les Maisons voisines ou brûlées, ou abbatuës, ils n'oserent débarquer. Des Sauvages, qui les avoient découverts, eurent beau les inviter à s'approcher en leur faisant toutes sortes de démonstrations d'amitié, ils passerent le plus vîte qu'ils purent. Alors les Barbares leur tirerent quantité de coups de fusils, mais ils étoient déja hors de portée. Ils vouloient aussi passer la Baye des Tonicas sans s'arrêter, mais quelque diligence qu'ils pussent faire, une Pirogue, qu'on avoit détachée pour les reconnoître, les atteignit bientôt. Ils se croyoient perdus sans ressource, lorsqu'ils entendirent qu'on parloit François dans la Pirogue. Alors ils s'arrêterent, & ils revinrent tout-à-fait de leur frayeur à la vûë des François, qui étoient dans ce Bâtiment.

On les conduisit à terre, où ils trouverent des Troupes, qui s'assembloient, pour aller châtier les Natchez. Les Officiers comblerent d'amitié le Pere Doutreleau, le firent panser par le Chirurgien de l'Armée, aussi-bien que celui de ses Conducteurs, qui avoit la cuisse cassée, & après l'avoir bien fait reposer & rafraîchir, le firent embarquer avec ses deux Hommes dans une Pirogue, qu'ils envoyoient à la Nouvelle Orléans. Il leur avoit promis de les venir rejoindre, dès qu'il seroit guéri, pour leur servir d'Aumônier: Il leur

leur tint parole, & n'attendit pas même pour cela que sa guérison fût parfaite. Mais avant que d'entrer dans le récit de l'Expédition, qu'on préparoit contre les Natchez, il est nécessaire de dire l'effet, que produisit dans la Colonie la nouvelle du massacre, que ces Barbares avoient fait d'un grand nombre de François. 1729.

1729-30.

Diligence de M. Perrier à la nouvelle du massacre arrivé aux Natchez.

M. Perrier en fut instruit dès le second de Décembre. Il fit aussi-tôt partir le Sieur LE MERVEILLEUX, Capitaine Suisse, avec un Détachement, pour avertir tous les Habitans des deux côtés du Fleuve de se tenir sur leurs gardes, & de faire des Redoutes de distance en distance, afin de mettre leurs Esclaves & leurs Bestiaux en sûreté, & cela fut exécuté avec beaucoup de promptitude. Il recommanda ensuite au même Officier d'observer de près les petites Nations, qui sont sur le Fleuve, & de ne donner d'armes à aucuns Sauvages, que quand & à qui il l'ordonneroit. Il fit partir en même-tems un Courier pour avertir deux Chefs Tchactas, qui étoient en Chasse sur le Lac de Ponchartrain, de le venir trouver. Le lendemain il arriva à la Nouvelle Orléans une Pirogue, qui venoit des Illinois, & dans laquelle il y avoit un Tchacta, qui demanda à lui parler en particulier. Il lui donna audience sur le champ, & cet Homme lui dit qu'il étoit bien fâché de la mort des François, & qu'il l'auroit bien empêchée, s'il n'avoit regardé comme un mensonge ce que lui avoient dit des Chicachas, à sçavoir que tous les Sauvages devoient détruire toutes les Habitations Françoises, & faire main-basse sur tous les Hommes : „ Ce qui m'empêcha, poursuivit-il, d'ajoûter foi à ce discours, c'est qu'ils ajoûterent que ma Nation étoit du Complot : mais notre Pere, si tu veux me laisser aller dans mon Pays, je reviendrai bientôt te rendre bon compte de ce que j'y aurai fait. «

Comment il est instruit du Complot général contre les François.

M. Perrier n'eut pas plûtôt quitté ce Sauvage, que d'autres des petites Nations vinrent l'avertir de se défier des Tchactas, & il apprit presqu'en même-tems que deux François avoient été tués aux environs de la Maubile; qu'on n'avoit pû sçavoir qui étoient les Auteurs de cet assassinat, mais que dans tout ce Canton on publioit que les Tchactas devoient fondre sur le Fort & sur toutes les Habitations. Le Commandant général auroit bien voulu cacher ces nouvelles aux Habitans, qui n'étoient déja que trop saisis de frayeur, mais

1729-30. elles se répandirent en moins de rien par tout, & la consternation devint si générale & si grande, que trente *Chaouachas*, qui demeuroient au-dessous de la Nouvelle Orléans, faisoient trembler toute la Colonie ; ce qui obligea M. Perrier à les faire détruire par les Negres.

Le cinquiéme il prit le parti d'envoyer en France le *Saint Michel*, pour informer la Cour & la Compagnie de l'état, où se trouvoit la Louysiane, & demander des secours proportionnés au besoin, qu'il en avoit. Deux jours après un des deux Chefs Tchactas, qu'il avoit mandés, vint lui dire qu'il avoit envoyé sa Lettre dans sa Nation, & invité ceux, qui étoient ennemis des Natchez à marcher contr'eux, & qu'il ne lui conseilloit point de se servir des petites Nations, parce qu'il les soupçonnoit d'être d'intelligence avec ces derniers : „ Je les soupçonne aussi, reprit M. Perrier, mais si „ elles sont du Complot, c'est qu'elles sont persuadées que vous „ en êtes aussi ; au reste, que vous en soyez, ou non, j'ai „ donné de bons ordres partout, & je suis bien aise que vous „ sçachiez que le secret est éventé.

Le premier jour de Janvier, inquiet de ne recevoir aucune nouvelle du Sieur REGIS, qui demeuroit par son ordre chez les Tchactas, il fit partir le Sieur DE LUSSER, Capitaine Suisse, pour être instruit de la disposition, où étoient ces Sauvages ; & le quatriéme il apprit que les Natchez étoient allé leur chanter le Calumet ; ce qui confirma tous ses soupçons, & le jetta dans de grandes perplexités. Mais le seize, il reçut une Lettre du Sieur Regis, qui lui mandoit qu'aussitôt après qu'il eut parlé de sa part aux Tchactas, ils avoient fait les cris de mort, qu'ensuite sept-cent Guerriers étoient partis pour aller attaquer les Natchez, & qu'un Parti de cent-cinquante devoit passer aux Yasous, pour arrêter tous les Negres & les François prisonniers, qu'on voudroit conduire aux Chicachas. Le jour suivant il reçut des Lettres de M. de Saint Denys, Commandant aux Natchitoches, pour lequel il étoit fort inquiet, parce qu'on avoit vû quelques Natchitoches mêlés avec les Natchez dans le tems du massacre des François ; mais il comprit par ces Lettres, que la sagesse & la vigilance de cet Officier l'avoient garanti du malheur, dont son Poste étoit menacé.

Cependant il avoit bien de la peine à rassûrer les Habi-

tans, que les tristes nouvelles, qu'on apprenoit de toutes parts, & qui presque toutes n'avoient d'autre source que leur imagination effrayée, avoient fait passer sans milieu de l'excès de la confiance à celui du découragement. Il étoit d'autant moins rassûré lui-même, qu'il avoit été pleinement instruit que les petites Nations avoient été gagnées par les Chicachas, & que si les Natchez n'avoient pas prévenu le jour marqué pour l'exécution du Complot, elles auroient agi en même tems qu'eux. Il découvrit encore, que ce qui avoit plus contribué à faire précipiter aux Natchez le coup, qu'ils méditoient, c'est qu'ils apprirent que dans le même tems que les premiers Chefs Tchactas, qui étoient venus à la Nouvelle Orléans sur son invitation, étoient en chemin pour s'y rendre, six-vint Chevaux chargés de marchandises Angloises étoient entrés dans leur Pays. Les Natchez s'étoient persuadés que ces deux circonstances étoient les plus favorables, pour assûrer le succès de leur projet; que les deux Chefs Tchactas alloient endormir le Commandant général par de feintes protestations de fidélité, & que leur Nation voyant que l'alliance avec les Anglois répandroit l'abondance dans leur Pays, ne balanceroit plus à effectuer la parole, qu'elle avoit donnée de mettre tout à feu & à sang sur la Riviere de la Maubile.

1729-30.

Découragement de toute la Colonie.

Mais ils furent trompés: les Tchactas, du moment qu'ils eurent reçu l'invitation que le Sieur Regis leur fit de la part de son Général, commencerent par déclarer qu'ils ne recevroient point les Marchandises des Anglois, qu'ils n'eussent été instruits de ce que leur Pere vouloit leur dire; & au retour de leurs Députés, ils prirent le parti de suivre exactement le plan de Politique, qu'ils s'étoient formé depuis lontems. Plusieurs années auparavant ils avoient voulu détruire les Natchez, & les François les en avoient empêchés: ils n'avoient fait semblant d'entrer dans la conspiration générale, que pour nous mettre aux prises avec nos Ennemis, à qui nous avions accordé la paix malgré eux; nous obliger de recourir à eux pour nous en défaire, & profiter en même-tems des dépoüilles des uns, & des libéralités des autres.

Conduite des Tchactas.

M. Perrier n'avoit pas encore bien démêlé tous les ressorts de cette politique interessée; & tout ce qui lui paroissoit alors

1729-30. certain, c'est que sans les Tchactas Occidentaux la Conspiration générale auroit eu son effet. Ainsi il ne balança point à se servir d'eux, pour tirer raison des Natchez, quoi qu'il lui en dût coûter. Par bonheur deux Vaisseaux de la Compagnie arriverent sur ces entrefaites à la Nouvelle Orléans, & il ne voulut pas diférer davantage à faire marcher aux Ennemis, persuadé qu'il ne pouvoit trop tôt engager les Tchactas, remettre les petites Nations dans nos interêts, ou du moins les contenir, & rassûrer les Habitans. Il comprenoit pourtant qu'il risquoit un peu en commençant la Guerre avec si peu de forces : „ Ne jugez pas, de mes forces, dit-„ il, dans une de ses Lettres du 18 Mars 1720, par le parti, „ que j'ai pris d'attaquer nos Ennemis ; la nécessité m'y a con-„ traint. Je voyois la consternation par tout, & la peur aug-„ menter tous les jours. Dans cet état j'ai caché le nombre „ de nos Ennemis, & fait croire que la Conspiration générale „ est une chimere, & une invention des Natchez, pour nous „ empêcher d'agir contr'eux. Si j'avois été le Maître de pren-„ dre le parti le plus prudent, je me serois tenu sur la défen-„ sive, & aurois attendu des forces de France, pour qu'on „ ne pût pas me reprocher d'avoir sacrifié deux-cent François, „ de cinq à six cent, que je pouvois avoir, pour la défense du „ bas de ce Fleuve. L'évenement a fait voir que ce n'est pas „ toujours le parti, qui paroit le plus prudent, qu'il faut pren-„ dre. Nous étions dans un cas, où il falloit des remedes vio-„ lens, & tâcher au moins de faire peur, si nous ne pouvions „ pas faire de mal. Le hazard a voulu que nous ayons fait l'un „ & l'autre, & que nous soyons sortis avec honneur d'une „ affaire, dont le succès nous a donné le tems de nous re-„ connoître. Nous avons recouvré plus de deux-cent Femmes „ ou Enfans, tous nos Negres, & mis nos Ennemis dans la „ nécessité d'abandonner leurs Forts & leur terrein. Si nous „ avions pû retenir nos Sauvages deux ou trois jours de plus, „ il n'eût pas échapé un seul Natchez, dont la destruction „ n'est que diferée, par les mesures que j'ai prises. Je ne les „ regarde pas comme nos plus cruels Ennemis ; ce sont les „ Chicachas, entierement dévoués aux Anglois, & qui ont „ conduit toute l'intrigue de la Conspiration générale, quoi-„ qu'ils soient en paix avec nous. Je n'ai pas voulu engager „ les Tchactas à leur faire la Guerre, que je n'aie reçu des se-

1729-30.

cours & des ordres de France, quoiqu'ils ne demandent pas mieux ; mais ils ſont ſi intereſſés, qu'il nous en coûteroit « beaucoup à leur faire faire une démarche, que je ſuis aſſûré, « qu'ils feront d'eux-mêmes, par des raiſons de mécontente- « ment, qui leur ſont propres. «

Ils arment contre les Natchez.

Comme il n'y avoit donc rien de plus preſſé dans la réſolution, où étoit le Général, que de s'aſſûrer des Tchactas & des autres Nations les plus voiſines du Fort de la Maubile, dès qu'il eut reçu les premiers avis du malheur arrivé aux Natchez, il les communiqua à M. Diron, qui commandoit dans ce Poſte ; & par une ſeconde Lettre, qui fut rendue à cet Officier le 16 de Décembre, il le chargea de faire preſſentir les Tchactas, pour voir ſi l'on pouvoit compter ſur eux. La difficulté étoit de trouver quelqu'un, qui voulût bien riſquer de ſe livrer à la diſcretion de ces Barbares, dont la diſpoſition étoit alors aſſez équivoque, & auſquels on ne pouvoit encore faire que des promeſſes. M. le Sueur, qui du Canada, où il étoit né, avoit paſſé fort jeune à la Louyſiane, & avoit été élevé parmi ces Peuples, compta aſſez ſur l'amitié que tous les Sauvages, & en particulier ceux-ci lui avoient toujours témoignée, pour s'offrir à les aller trouver. Son offre fut acceptée, & il partit le 19 du Fort de la Maubile. Il parcourut avec de grandes fatigues tous les Villages ; il fut très-bien reçu par tout, & il n'eut pas beaucoup de peine à former le corps de ſept-cent Guerriers, dont j'ai parlé, & qu'il conduiſit droit aux Natchez.

M. Perrier met les Habitations hors d'inſulte.

M. Perrier de ſon côté fit monter juſqu'aux Tonicas deux Vaiſſeaux de la Compagnie. Il envoya par Terre avertir dans tous les Poſtes, & juſqu'aux Illinois de ce qui s'étoit paſſé, & de ce qu'il prétendoit faire. Il fit creuſer un Foſſé autour de la Nouvelle Orléans, il plaça à ſes quatre extrêmités des Corps de garde, il compoſa pour la défenſe de cette Ville des Compagnies de Milice ; & comme il y avoit encore plus à craindre pour les Habitations & les Conceſſions, que pour la Capitale, il fit faire des retranchemens partout, & conſtruire des Forts aux endroits les plus expoſés : enfin il ſe diſpoſa à aller ſe mettre à la tête de ſa petite Armée, qui s'aſſembloit dans la Baye des Tonicas. Mais on lui repréſenta que ſa préſence étoit abſolument néceſſaire à la Nouvelle Orléans : que l'on n'étoit pas encore bien ſûr des

1729-30. T-chactas, & qu'il y avoit même à craindre que les Negres, si ces Sauvages se déclaroient contre nous, ne se joignissent à eux, dans l'esperance de sortir de l'esclavage, comme quelques-uns avoient fait aux Natchez. Il crut donc devoir charger de son Expédition le Chevalier DE LOUBOIS, Major de la Nouvelle Orléans, & dont il connoissoit la valeur & l'expérience.

Dispositions, où sont plusieurs Nations Sauvages.

Le premier effet de ses préparatifs fut de remettre dans nos interêts les petites Nations du Micissipi, qui s'en étoient détachées, comme M. le Sueur avoit fait à l'égard de celles des environs de la Maubile. On étoit sûr de l'affection & de la fidélité des Illinois, des Akansas, des Offogoulas, des Tonicas; on le fut bientôt, ainsi que je l'ai déja dit, des Natchitoches, & tous en donnerent de grandes preuves dans toute la suite de cette Guerre. D'autre part les Natchez paroissoient voir sans s'épouvanter grossir l'orage contre eux: ils ne désespererent pas d'abord de gagner les Tonicas, & dès le neuviéme de Décembre ils leur avoient envoyé des *Tioux*, petite Nation, depuis lontems domiciliée parmi eux, pour leur offrir quelques dépoüilles des François, afin de les engager dans leur parti. Ils n'y avoient pas réüssi; mais ils tuerent deux François, qu'ils trouverent à l'écart.

L'Armée Françoise s'assemble aux Tonicas.

Le 10 le Sieur le Merveilleux se rendit dans cette Baye avec son Détachement, & quelques François, qui s'étoient joints à lui, & se retrancha contre les surprises. Les jours suivans toutes les Troupes arriverent, & le 18 le Chevalier de Loubois y entra avec vint-cinq Soldats de renfort. Il trouva toute l'Armée campée, bien retranchée & en bon état. Deux jours auparavant il avoit détaché le Sieur MEXPLEX avec cinq Hommes, pour avoir des nouvelles des Ennemis; & afin qu'il pût mieux s'instruire de leurs forces, il lui avoit ordonné de jetter quelques propositions de Paix; mais dans le moment, qu'il mettoit pied à terre, on fit sur lui une décharge de Fusils, qui lui tua trois Hommes, & lui-même avec les deux autres demeura Prisonnier. Le lendemain les Natchez envoyerent un de ces deux derniers à M. de Loubois, pour faire aussi de leur côté quelques propositions; mais ils y affecterent une hauteur, qui marquoit une grande confiance & beaucoup de mépris pour nous.

Ils demandoient d'abord qu'on leur donnât pour ôtage le

Sieur BROUTTIN, qui avoit commandé chez eux, & le grand Chef des Tonicas. Ils ſpecifierent enſuite dans un grand détail toutes les Marchandiſes, qu'ils exigeoient pour la rançon des Femmes, des Enfans, & des Eſclaves, qu'ils avoient entre les mains; & quoique leurs demandes fuſſent exorbitantes, ils paroiſſoient ſuppoſer qu'on ſeroit encore trop heureux d'y ſatisfaire. On a ſçu depuis que joignant la trahiſon à l'inſolence, leur deſſein étoit d'égorger les François, qui apporteroient cette rançon, puis de vendre aux Anglois leurs Priſonniers. On retint le Soldat, & on ne leur fit point de réponſe. Ils s'en vengerent dès le même jour en brûlant avec une inhumanité plus que barbare le Sieur Mexplex & le Soldat, qui étoit reſté avec lui.

1729-30.

Propoſitions inſolentes des Natchez.

Le 27 M. le Sueur arriva aux Natchez avec les Tchactas, & fit ſon attaque preſqu'en arrivant. Il y a bien de l'apparence qu'il ne ſçavoit pas encore que l'Armée étoit dans la Baye des Tonicas, ou qu'il ne fut pas le maître d'arrêter l'impétuoſité intereſſée de ſes Sauvages, qui vouloient avoir la meilleure part au butin, & tirer encore parti des Priſonniers, qu'ils délivreroient: car c'eſt ce qu'on eut lieu de juger par la ſuite. Quoiqu'il en ſoit, ils chargerent ſi vivement l'Ennemi, qu'ils tuerent quatre-vint Hommes, firent ſeize Femmes priſonnieres, délivrerent cinquante-une Femmes ou Enfans François, les deux Ouvriers, que les Natchez avoient épargnés, & cent-cinquante Negres ou Negreſſes. Ils auroient même pouſſé plus loin leur victoire, qui ne leur coûta que deux Hommes tués & quelques bleſſés, ſi ceux de nos Negres, qui avoient été gagnés par les Natchez, n'euſſent pris les armes en leur faveur, & empêché qu'on ne leur enlevât leur Poudre; ce qui auroit réduit les Ennemis à la néceſſité de ſe rendre, ou de ſe ſauver. Il n'eſt pas douteux, que ſi cette attaque eût été concertée avec le Chevalier de Loubois, il n'eut pas échapé un Natché.

Les Tchactas remportent un grand avantage ſur eux.

Je n'ai pu ſçavoir au juſte ce qui retint ce Commandant ſi lontems dans l'inaction aux Tonicas. On l'en a beaucoup blâmé, & M. Perrier en voulant le diſculper, s'eſt attiré une partie du blâme de la part de quelques Perſonnes, dont je ne crois pas que l'autorité doive prévaloir ſur la ſienne. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'eſt que quelques-uns de ceux, qui ſe ſont le plus récriés contre la maniere, dont on avoit

1729-30. conduit la Guerre des Natchez, n'ont pas été plus heureux dans celle des Chicachas, & y ont fait à peu près les mêmes fautes, qu'ils avoient reprochées à M. Perrier, & à ceux, qui commandoient sous lui, si ce sont des fautes.

1730.

M. de Loubois assiege les Natchez dans leurs Forts.

Quoiqu'il en soit, M. de Loubois partit de la Baye des Tonicas le second de Fevrier avec deux-cent Hommes, & quelques Pieces de campagne; il arriva le huit aux Natchez, & campa autour du Temple. Le 12 les Canons furent mis en batterie devant un des deux Forts des Sauvages, & comme on crut que ces préparatifs, surtout après l'échec, qu'ils avoient reçu, les auroit disposés à se soumettre à tout ce qu'on voudroit exiger d'eux, on leur fit entendre, qu'ils pouvoient encore éviter leur ruine entiere par cette soumission: mais on les trouva plus résolus que jamais à se défendre. Ainsi dès le lendemain on commença à tirer avec sept Canons; mais ils étoient à deux cent-cinquante toises du Fort, & ils furent si mal servis, qu'après six heures d'un feu continuel, on n'avoit pas abattu un seul pieux, ce qui mit de fort mauvaise humeur les Tchactas, ausquels on avoit assûré qu'au bout de deux heures on auroit fait une breche considérable. D'autre part l'insolence & l'avidité de ces Sauvages, qu'on ne pouvoit rassasier, & qui dépensoient inutilement une partie des munitions, qu'on leur donnoit, rebutoient bien autant le Commandant des François, que la maniere désespérée, dont les Natchez se défendoient.

Le 15 il voulut encore tenter s'ils ne seroient pas devenus plus traitables; il leur envoya un Interprete avec un Pavillon, pour les sommer: mais ils reçurent cet Envoyé avec une décharge de Fusils, dont il fut tellement épouvanté, que la peur lui fit abandonner son Pavillon. Il seroit demeuré au pouvoir des Ennemis, si un jeune Soldat n'eût eu le courage de l'aller reprendre, en s'exposant au feu des Assiégés: Action, qui lui mérita d'être élevé à son retour au Camp au grade de Sergent. Le même jour les Natchez firent une sortie dans le dessein de surprendre M. de Loubois, qui étoit logé dans leur Temple, mais elle ne leur réüssit pas. La nuit du 19 au 20 on ouvrit la tranchée à deux-cent-quatre-vint toises du Fort, & le 21 on recommença à canonner. » Si » on diféra si lontems à ouvrir la tranchée, ce délai, dit M. Per» rier dans une de ses Lettres, fut causé par la mauvaise volonté

de

de nos Soldats, & de quelques autres François, qui par-là ont empêché l'entiere destruction des Natchez. 1730.

Le 22 ces Sauvages firent une seconde sortie; ils étoient au nombre de 300, & attaquerent par trois endroits, surprirent un Poste dans la tranchée, où il y avoit trente Hommes & deux Officiers, qui prirent tous la fuite, s'imaginant être en même-tems attaqués par les Natchez & les Tchactas; ils étoient prêts de s'emparer du Canon, lorsque le Chevalier d'Artaguette y accourut, & quoiqu'il n'eût avec lui que cinq Hommes, il repoussa les Ennemis & rétablit la tranchée. Nous n'eûmes ce jour-là qu'un Homme de tué. Le même jour M. de Loubois commanda quarante Soldats, autant de Sauvages & quelques Negres, pour donner le lendemain l'assaut aux deux Forts; mais cela ne fut point exécuté. Le 24 on établit une batterie de quatre pieces de Canon de quatre livres de calibre à cent-quatre-vint toises, & on fit en même-tems menacer les Assiégés de les réduire en poudre, s'ils ne rendoient ce qu'ils avoient de Prisonniers. Ils renvoyerent sur le champ la Femme du Sieur Desnoyers, qu'ils chargerent de leurs propositions. On la retint, & on ne fit point de réponse.

Ils font une sortie & nétoyent la tranchée. Ils sont repoussés par le Chevalier d'Artaguette.

M. Perrier prétend que ce qui obligea M. de Loubois à se contenter de retirer les Prisonniers, qui étoient encore entre les mains des Sauvages, & à ne point tenter un assaut, c'est 1°. qu'il ne pouvoit compter sur ses Troupes, surtout après les avoir vû abandonner la tranchée, comme ils avoient fait le 22. En second lieu, qu'on soupçonnoit les Tchactas de vouloir nous trahir. 3°. Que les Ennemis avoient fait courir le bruit, que les Chicachas & les Anglois venoient à leur secours. Cependant le 25 le Fort qui étoit le plus pressé arbora un Pavillon. Aussi-tôt un Chef Tchacta s'avança avec une Troupe de ses Gens, pour parler aux Assiégés: Vous souvient-il, ou avez-vous jamais vû, leur dit-il, que « des Sauvages se soient tenus en si grand nombre pendant « deux mois devant un Fort? Jugez par-là de notre zéle pour « les François. Il est donc inutile à vous autres, qui n'êtes « qu'une poignée d'Hommes au prix de nous, de vous obstiner « davantage à refuser de rendre les Prisonniers, que vous « avez; car si les François vouloient tirer tous leurs Canons, « vous seriez bientôt en poussiere. Pour nous, sçachez que «

Ce qui sauva les Assiégés.

1730. » nous sommes résolus de vous tenir ici bloqués jusqu'à ce que » vous vous soyez soumis à ce qu'on exige de vous, dussions-» nous semer ici nos grains, & nous y établir“. M. Perrier assûre dans ses Lettres, que dans ce pour-parler, ou dans quelqu'autre entrevûë, les Natchez reprocherent aux Tchactas en présence des François, qu'eux-mêmes étoient entrés dans la Conspiration générale, dont ils raconterent toutes les circonstances.

Ils rendent les Prisonniers François, & on leve le Siége.

Ce qui est certain, c'est que ces Sauvages n'arborerent leur Pavillon, que pour faire entendre qu'ils consentoient à rendre les Prisonniers; mais ils déclarerent en même-tems qu'il falloit se contenter de cela, & qu'avant toutes choses l'Armée se retirât avec le Canon sur le bord du Fleuve; sinon, qu'ils brûleroient tous leurs Prisonniers. Cette derniere considération détermina M. de Loubois à faire ce qu'on lui demandoit, sans pourtant perdre le dessein d'empêcher que les Natchez ne lui échapassent. Le 25 les Prisonniers furent remis aux Tchactas, & l'Armée se retira sur la butte, qui est au bord du Fleuve, n'ayant eu pendant tout le Siége que (*a*) que neuf Hommes, tant tués que blessés. La nuit du 28 au 29 les Natchez ayant trouvé le secret d'amuser les François, qui avoient été chargés de les observer, s'évaderent, & on ne s'en apperçut, que quand il fut trop tard pour les poursuivre. Ainsi tout le fruit de cette Expedition furent la délivrance des Prisonniers, qu'il fallut encore racheter des Tchactas, & l'Etablissement d'un Fort à l'endroit même, où l'on s'étoit retiré. Le Chevalier d'Artaguette, qui s'étoit extrêmement distingué dans toutes les rencontres, y fut laissé pour Commandant avec une Garnison, afin d'assûrer la navigation du Fleuve.

On convient que les Soldats servirent très-mal à ce Siége, que quinze Negres, qu'on avoit armés, se battirent en Braves, & que si on avoit pû donner des armes à tous les autres, & leur faire prendre la place des Soldats, on seroit venu à bout de forcer les Assiégés. Les Habitans, commandés par MM. D'AREMBOURG & DE LAYE, firent aussi très-bien. Ils s'étoient d'ailleurs prêtés de bonne grace à tous les travaux & à tout ce qu'on leur avoit ordonné. „ Ces Créo-» les, dit M. Perrier, seront de très-bons Soldats, dès qu'ils

(*a*) M. Perrier dit dans une de ses Lettres, que nous y avions perdu quinze Hommes.

auront été exercés. Enfin les Natchez étoient réduits à la « 1730.
derniere extrêmité ; deux jours de plus on les auroit eus «
la corde au col ; mais on se voyoit toujours au moment «
d'être abandonnés par les Tchactas, qui s'impatientoient beau- «
coup, & leur départ auroit exposé les François à recevoir «
un échec, & à voir brûler leurs Femmes, leurs Enfans & «
leurs Esclaves, comme les Ennemis les en menaçoient. «

Insolence des Tchactas.

Les Tchactas, avant que de se résoudre à faire la Guerre aux Natchez, étoient allé les trouver, pour entrer en quelque négociation avec eux, & ils en furent reçus d'une façon assez bizarre. Ils trouverent ces Sauvages & leurs Chevaux parés de Chasube & de Devants d'Autel ; plusieurs portoient à leur col des Patenes, buvoient & donnoient à boire de l'Eau-de-vie dans des Calices & des Ciboires. En un mot, ils n'avoient rien trouvé dans la Chapelle, dont ils ne fissent l'usage le plus profane & le plus sacrilege. Cela plut fort aux Tchactas, qui dans la suite, devenus maîtres de ce butin, renouvellerent la profanation, qu'en avoient faite leurs Ennemis, & des mains desquels il n'a pas été possible de tout retirer. D'ailleurs, quand ces Barbares auroient rendu aux François tout le service, qu'ils auroient pû leur rendre, en agissant de concert avec eux, leur mauvais caractere les rendoit toujours très-odieux à la Colonie. „ On «
n'avoit point encore vû dans toute l'Amérique, écrivoit un «
Missionnaire, témoin de tout ce qui se passa pour-lors, des «
Sauvages plus insolens, plus féroces, plus dégoûtans, plus «
importuns, & plus insatiables. «

Cependant on avoit encore besoin d'eux, & il fallut les ménager. Les Natchez n'étoient point détruits : on ne pouvoit plus les regarder que comme des Ennemis irréconciliables, & on devoit s'attendre que tant qu'ils subsisteroient, ils nous feroient, & par eux-mêmes, & par les Ennemis, qu'ils tâcheroient de nous susciter, tout le mal dont étoient capables des Barbares, qui n'avoient plus rien à ménager. Les Chicachas ne paroissoient point encore ; mais on étoit instruit qu'ils étoient les Auteurs de tout le mal, & les engagemens, qu'ils avoient avec les Anglois, ne permettoient point de douter qu'ils n'en fussent puissamment secourus, lorsqu'ils jugeroient à propos de se déclarer. La suite n'a que trop justifié ces soupçons.

1730.

Parmi les Negres, que nous avions retirés des Natchez, il s'en trouva quelques-uns de ceux, qui avoient pris parti contre nous, & on en fit justice ; les trois plus coupables furent livrés aux Tchactas, qui les brûlerent avec une inhumanité, qui inspira à tous les autres Negres une horreur des Sauvages, laquelle les rendit plus dociles & plus fidéles. Les Yasoux, les Corrois & les Tioux, ne furent pas si heureux que les Natchez. Les Akansas tomberent sur eux, & en firent un grand massacre ; il n'en resta des deux premieres Nations que quinze Sauvages, qui allerent se joindre aux Natchez : les Tioux furent tous tués jusqu'au dernier.

Les Chicachas tentent inutilement la fidelité de nos Alliés.

On découvrit vers ce même tems que les Chicachas, après avoir inutilement essayé d'engager les Akansas & les Tonicas dans la Conspiration générale, s'étoient adressé avec aussi peu de succès aux Illinois ; que ces Sauvages leur avoient répondu nettement, qu'étant tous Chrétiens, il ne falloit pas esperer de les désunir des François ; qu'ils se mettroient toujours entr'eux & leurs Ennemis, & qu'il faudroit leur passer à tous sur le ventre, avant que de toucher à aucun d'eux. Ils apprirent peu de tems après ce qui s'étoit fait aux Natchez & aux Yasoux, & sur le champ deux Troupes de *Mitchigamias* & de *Kaskasquias*, conduites par deux des principaux Chefs de ces deux Tribus Illinoises, descendirent à la Nouvelle Orléans pour pleurer les Missionnaires, qui avoient péri dans ce massacre, & offrir au Général tout ce qui dépendoit d'eux pour venger les François. M. Perrier leur donna audience avec beaucoup d'apareil, & ils parlerent en Chrétiens & en fidéles Alliés, d'une maniere, qui charma tout le monde. Ils n'édifierent pas moins toute la Ville par leur piété, & la régularité de leur conduite ; & ils prirent congé du Général, en lui promettant de bien garder leur Pays & tout le haut du Fleuve.

Les Anglois ne sont pas plus heureux.

M. Perrier eut ensuite avis que les Anglois sollicitoient vivement les Tchactas à se déclarer contre nous, & appuyoient leurs sollicitations de Présens considérables ; & il manda au Ministre que dans la situation, où il se trouvoit, il avoit besoin d'un promt secours ; qu'il en coûteroit beaucoup plus pour employer les Sauvages, que pour l'entretien des Troupes ; qu'en se servant de ces Barbares, on dépendroit toujours de leurs caprices & de leur inconstance ; qu'ils se per-

1730.

ſuadoient que nous n'avions recours à eux, que parce que nous n'étions point capables de faire la Guerre, & que cette opinion avoit tellement prévalu parmi tous ces Peuples, que la moindre petite Nation ſe regardoit comme la Sauvegarde & la Protectrice de la Colonie. Qu'après cinq ou ſix ans on pourroit diminuer peu à peu le nombre des Troupes, parce que pendant ce tems-là les Créoles ſe multiplieroient & ſe formeroient; qu'alors même nous aurions plus de Sauvages, qui ſe déclareroient pour nous, voyant que nous n'aurions pas beſoin d'eux.

Les Natchez recommencent leurs courſes.

On avoit été quelque-tems ſans entendre parler des Natchez; mais enfin on apprit qu'ils recommençoient leurs courſes, qu'ils avoient ſurpris dix François & vint Negres, & qu'il ne s'en étoit ſauvé qu'un jeune Soldat, lequel avoit déja échapé au grand maſſacre du 28 de Novembre, & deux Negres. Le Général comprit alors qu'il n'y avoit point de tems à perdre pour mettre cette Nation tout-à-fait hors d'état de nous nuire; & parce que les intrigues des Anglois parmi les Tchactas avoient augmenté ſes inquiétudes au ſujet de ces Sauvages, il crut qu'il devoit commencer par ſe mettre l'eſprit en repos à leur ſujet. Il prit donc la réſolution de s'expliquer avec les Chefs, & il leur fit dire qu'il étoit bien-aiſe de leur parler à la Maubile. Il leur marqua le tems, où il s'y rendroit; & lorſqu'il jugea qu'ils ne tarderoient point à y arriver, il partit de la Nouvelle Orléans, où ſa préſence étoit moins néceſſaire depuis l'arrivée du ſecours de France, dont je parlerai bientôt.

M. Perrier traite avec les Tchactas.

Il trouva en débarquant qu'ils avoient devancé le jour marqué de vint-quatre heures. Il fut même agréablement ſurpris d'y voir le grand Chef des *Caouitas*, Nation nombreuſe, & fort attachée aux Anglois, & un Chef Chicacha. Il commença par s'informer du Sieur Regis, du Pere BAUDOIN, Jeſuite, qui tâchoit d'établir une Miſſion parmi les Tchactas, & des Interpretes, de l'effet, qu'avoit produit la nouvelle de l'arrivée des Troupes de France ſur l'eſprit des Sauvages; & ils lui dirent que la plupart avoient balancé s'ils ſe trouveroient à l'Aſſemblée, de peur qu'on ne leur joüât quelque mauvais tour, ſçachant bien que les François n'avoient pas lieu d'être contens d'eux; mais que quelques Chefs des Occidentaux avoient répondu de la probité de notre Nation, ajoû-

tant ; *ce sont les Anglois, qui nous gâtent l'esprit.*

1730. Persuadés donc par ce discours, ils s'étoient mis en marche pour la Maubile, où ils se rendirent le 26 Octobre au nombre de huit cent Hommes. Le 28 M. Perrier, qui étoit arrivé le 27, commença à traiter avec eux, & il lui fallut essuyer cent-cinquante Harangues, ce qui dura huit jours. Tout se réduisit de la part des Sauvages à le prier d'assûrer le Roi de leur inviolable fidelité, qu'ils n'oublieroient jamais que c'étoit lui, qui les avoit fait des Hommes, & rendu redoutables à leurs Voisins ; qu'à la vérité on avoit répandu dans leurs Villages quelques bruits au désavantage des François ; mais que ces discours ne venoient que de quelques Etourdis, & que les Chefs & les Anciens n'y avoient point eu de part ; qu'ils le prioient de ne leur en point faire de reproches, & d'oublier tout le passé. Il le promit, & leur parla seulement des Negres repris sur les Natchez, qu'ils gardoient encore, quoiqu'ils se fussent engagés à les ramener dans la Colonie. Ils répondirent qu'ils avoient toujours compté de les rendre, mais qu'il falloit que leurs Maîtres les envoyassent chercher, parce qu'en ayant voulu reconduire quelques-uns, ils s'étoient tués en chemin.

Quoique l'intelligence parût assez bien rétablie entre les Tchactas Orientaux & les Occidentaux, le Général s'aperçut néanmoins qu'ils étoient encore un peu jaloux les uns des autres ; & comme il étoit beaucoup plus sûr des derniers que des premiers, il représenta à ceux-ci qu'il étoit nécessaire qu'ils eussent un grand Chef, aussi-bien que les autres. Il ajoûta qu'il avoit jetté les yeux pour cette Dignité sur le Chef des *Castachas* (a), qu'ils sçavoient être un Homme de tête, brave, & d'une ancienne Famille. Ils répondirent qu'ils approuvoient ce choix, & qu'ils acceptoient avec plaisir ce Premier Chef de sa main. Il combla d'amitié le grand Chef, qu'il appelle dans ses Lettres *l'Empereur des Caouitas*, & lui fit un Présent honnête ; il y fut très-sensible, & l'assûra qu'il seroit toute sa vie dévoüé aux François, qu'il avoit reconnu que nous ne donnions jamais que de bons conseils ; qu'il seroit à souhaiter que les Anglois pensassent comme eux, & que toutes les Nations en seroient plus heureuses.

(a) Tribu des Tchactas.

1730.

M. Perrier donna auſſi audience au Chef Chicacha ; mais il le prit avec lui ſur un autre ton : Il lui dit néanmoins qu'il étoit bien-aiſe de le voir, que quand ſa Nation rentreroit dans le devoir, il la traiteroit comme les autres, & qu'il ne dépendoit que d'elle de vivre heureuſe & tranquille ; qu'il n'ignoroit rien de toutes leurs intrigues, mais qu'il reprendroit pour eux des ſentimens de Pere, quand eux-mêmes ſe conduiroient en Enfans ſoumis & obéiſſans. Cet Homme ne répondit rien, mais huit jours après il pria le Chef des Caſtachas de dire au Général qu'ils étoient malheureux & vraiment dignes de pitié ; que depuis qu'il avoit retiré les François, qui trafiquoient avec eux, toutes les Nations du Nord les pourſuivoient à outrance. M. Perrier dit à celui, qui lui parloit ainſi, qu'il pouvoit aſſûrer ce Chef qu'aucune Nation de ſon Gouvernement n'attaqueroit la ſienne, tant qu'elle ne lui donneroit aucun ſujet de mécontentement ; mais qu'il ne répondoit pas des Sauvages du Canada, où l'on étoit très-perſuadé qu'ils étoient Ennemis des François ; que c'étoit à eux à prouver le contraire par des effets, qui n'euſſent rien d'équivoque.

Le point le plus délicat ſur lequel M. Perrier eut à traiter avec les Tchactas, étoit le Commerce. Il ſçavoit qu'ils ſe plaignoient beaucoup de la cherté de nos Marchandiſes, & il n'ignoroit pas que les Anglois leur avoient fait entendre, qu'à quelque prix que nous miſſions les nôtres, ils leur donneroient les leurs à moitié moins. D'autre part, il étoit bien perſuadé que s'il leur accordoit la diminution, qu'ils demandoient, ſix mois après ils en demanderoient une nouvelle. Il crut néanmoins pouvoir les contenter pour cette fois, mais à condition qu'ils ne trafiqueroient qu'avec nous, & ce fut en partie pour n'être pas expoſé dans la ſuite à de nouvelles importunités ſur cet article, & en partie pour leur faire voir que les François ſe ſuffiſoient à eux-mêmes, qu'il ne voulut pas ſe ſervir d'eux dans la nouvelle Expédition, qu'il préparoit contre les Natchez.

Arrivée du ſecours de France.

Ce qui avoit rendu les Tchactas ſi aiſés à manier, étoit d'une part l'arrivée du ſecours de France, qu'ils croyoient beaucoup plus conſidérable, qu'il ne l'étoit en effet ; & de l'autre la bonne réception, que leur avoit faite M. Perrier contre leur eſperance. Le ſecours étoit venu ſur *la Somme*,

1730. Flûte du Roi, commandée par M. PERRIER DE SALVERT, Frere du Commandant Général (*a*). Il avoit passé la barre du Micissipi le huitiéme d'Août, sans aucune difficulté, quoique les eaux fussent assez basses, & que son Bâtiment, après même qu'il eût déchargé une partie de ses effets dans les Magasins de l'Isle *Toulouse* (*b*), tirât quatorze pieds & huit pouces d'eau. Le quinziéme il moüilla devant la Nouvelle Orléans, & dans une Lettre, qu'il écrivit à M. le Comte de Maurepas le quinziéme de Novembre, il marquoit à ce Ministre, qu'il avoit trouvé tous les Habitans de la Colonie fort allarmés; que le peu de Troupes, qui restoient à son Frere, n'étoient pas assez bonnes pour contenir tout le monde dans le devoir; que les mauvaises Recruës, que la Compagnie avoit envoyées, loin de rassûrer le Pays, y avoient augmenté l'épouvante; que de cent Hommes, qui avoient été tirés des Régimens, il n'en étoit arrivé que soixante, sans qu'il pût pénétrer ce qui retenoit les autres à l'Orient; que son Frere avoit demandé six Canons de campagne, six petits Mortiers, des Boulets & des Grenades, & que rien de tout cela n'étoit venu; qu'on seroit obligé de se servir de Pirogues pour transporter les Troupes, les Vivres & les Munitions, faute de Bâtimens plus commodes; que les Natchez, joints à quelqu'autres petites Nations, s'étoient retranchés dans trois Forts; que les courses, qu'ils faisoient sur le Fleuve, interrompoient le Commerce, & qu'il n'étoit pas difficile de connoître par qui ils étoient soûtenus.

La modicité du secours, qu'on attendoit avec tant d'impatience, fut sans doute ce qui fit retarder l'exécution du projet de finir la Guerre en forçant les Natchez dans leurs Retranchemens; parce qu'il fallut faire des levées d'Habitans & de Sauvages, qui y suppléassent: Et ce fut après avoir donné l'ordre pour cela, que M. Perrier alla s'aboucher avec les Tchactas à la Maubile, non pas pour engager ces Sauvages à l'accompagner dans son Expédition, puisque nous avons vû qu'il étoit déterminé à se passer d'eux, mais pour les empêcher de profiter des offres, que leur faisoient les Anglois au sujet du Commerce, & pour les retenir dans notre alliance.

Cela fait il retourna à la Nouvelle Orléans, où il trouva

(*a*) Tous deux sont aujourd'hui Capitaines de Vaisseaux.

(*b*) Ou *de la Balise.*

l'Armée prête à partir. La premiére chose qu'il fit, fut d'envoyer le sieur de COULONGE, Canadien, au-devant des Akansas, qui devoient se rendre au Fort François des Natchez, & le sieur de Beaulieu s'embarqua avec lui, chargé d'aller reconnoître l'état des Ennemis. Le 9 de Décembre M. de Salvert s'embarqua avec 200 Hommes; il y avoit trois Compagnies de Marine: le reste étoient des Volontaires & des Matelots de la Somme. Le Lundi 11 M. Perrier partit avec une Compagnie de Grenadiers, deux de Fusiliers, & des Volontaires: Cette Troupe étoit aussi de deux cens Hommes. M. DE BENAC, Capitaine, commandant les Milices, le suivit le treize avec quatre-vint Hommes: il en devoit avoir cent cinquante, mais le reste le joignit sur la route.

1730.

Départ & ordre de l'Armée.

Le vint, toute l'Armée étant réunie aux *Bayagoulas*, un Chef *Colapissa* y arriva avec quarante Guerriers de sa Nation. On forma en cet endroit les Compagnies de Milices, dont on tira une Compagnie de Cadets, mais elle fut bien-tôt supprimée. M. le Sueur eut ordre le lendemain de charger la demie Galere, qu'il commandoit, & de prendre les devans jusqu'à la *Riviere Rouge*, qu'il falloit remonter: car, encore qu'on ne sçût pas au juste où étoient les Natchez, on ne doutoit pas qu'ils ne fussent sur la *Riviere Noire*, autrement, la Riviere *des Ouatchitas*, laquelle se décharge dans la Riviere Rouge, dix lieuës au-dessus de son embouchure dans le Micissipi.

Le vint-deux on partit des Bayagoulas en cet ordre. L'Armée étoit divisée en trois Bataillons, ou en trois Escadres. La Marine avoit la droite sous les ordres de M. de Salvert; les Milices, que commandoit M. de Benac, étoient à la gauche. Le Général étoit au centre ayant sous lui le Baron de CRESNAY, Commandant des Troupes de la Louysiane, le Chevalier d'Artaguette, qui conduisoit la Compagnie des Grenadiers, le sieur Baron, qui faisoit l'Office d'Ingénieur, & les Fusiliers: une partie de ces derniers étoit au Fort François des Natchez, d'où M. de LUSSER devoit l'amener à la Riviere Rouge. Les Negres étoient dispersés sur differens Bâtimens; & les Sauvages, qui n'étoient point encore tous rassemblés, devoient faire un Corps à part. Le 27 on avoit fait très-peu de chemin, parce que les néges & les pluyes avoient grossi le Fleuve, & augmenté son Cou-

1730.

rant, outre que les Brouillards étoient ſi épais & ſi continuels, qu'on ſe voyoit à chaque inſtant obligé de s'arrêter.

Les Natchez attaquent une Pirogue, & 16 François y ſont tués ou bleſſés.

On apprit ce jour-là que MM. de Coulonges & de Beaulieu avoient été attaqués par des Natchez, & que de vint-quatre Hommes, qu'il y avoit dans le Batteau des François, il y en avoit eu ſeize de tués, ou de bleſſés; que Beaulieu étoit du nombre des Premiers, & Coulonges parmi les Seconds. Pour ſurcroit de diſgrace, on eut auſſi nouvelle que les Akanſas, ennuyés de ne point entendre parler de l'Armée Françoiſe, s'en étoient retournés chez eux. M. Perrier s'arrêta quelque-tems dans la Baye des Tonicas pour y raſſembler les Sauvages, qui ne l'avoient pas encore joint: il fut blâmé de n'avoir pas pris ſes meſures, pour les envoyer par avance bloquer les Natchez dans leur Fort; mais il ne ſe fioit peut-être pas aſſez à ces Barbares, pour les charger d'une Commiſſion, d'où dépendoit tout le ſuccès de cette Guerre. Les Canadiens, qui blâmoient volontiers tout ce qui ſe faiſoit, depuis que la Colonie n'étoit plus gouvernée par un des leurs, jugeoient des Sauvages de la Louyſiane par ceux du Canada; mais ils ſe trompoient. M. Perrier auroit peut-être manœuvré autrement, s'il avoit eu affaire à des Abénaquis, des Hurons, des Algonquins, & des Iroquois Chrétiens, & domiciliés depuis lontems parmi nous.

Indocilité des Sauvages alliés.

Ce Général rejoignit l'Armée à l'entrée de la Riviere Rouge le quatre de Janvier 1731 avec pluſieurs Sauvages, qui ſe trouverent alors au nombre de cent cinquante, de differentes Nations. Il avoit envoyé ordre quelques jours auparavant à M. de Benac de monter juſqu'à notre Fort des Natchez, pour y prendre langue. Il revint le neuf ſans avoir rien vû, ni avoir appris aucune nouvelle. Le même jour les Sauvages, & cinquante Volontaires furent détachés avec ordre de prendre les devans ſous la conduite du ſieur de Laye, Capitaine d'une Compagnie de Milice, & de bloquer les Natchez, dès qu'ils les auroient découverts; mais ce Détachement n'alla pas bien loin, parce que les Sauvages ne marchoient pas volontiers à cette Expédition. L'onziéme, on remonta la Riviere Rouge, & le jour ſuivant à midi on entra dans la Riviere Noire. Le Général avoit recommandé de prendre de grandes précautions, pour n'être pas découvert par les Ennemis; mais ſes ordres furent inutiles, parce que les Sauva-

1731.

ges, qui ne reconnoissoient aucune autorité, & ne gardoient aucune discipline, continuoient à tirer à leur ordinaire sur tout le Gibier, qui se présentoit: de sorte qu'il est assez étonnant qu'après une si longue marche & si peu de secret, on ait reussi à trouver l'Ennemi dans son Fort.

L'Armée arrive à la vûë des Ennemis.

Ce fut le vintiéme de Janvier qu'on le découvrit. Les ordres furent donnés sur le champ de l'investir; & comme on le fit de fort près, & qu'on pouvoit se parler, les Assiégés en vinrent d'abord aux injures: on ouvrit la Tranchée, & on escarmoucha tout le reste du jour, & toute la nuit. Le lendemain on débarqua les Mortiers, & tout ce qui étoit nécessaire pour le Siége. On tira ensuite quelques Bombes, qui tomberent dans le Fort. Les Assiégés firent une Sortie, tuerent un François & un Negre, & blesserent un Officier; mais ils furent vivement repoussés par M. de Lusser. Le vint-deuxiéme on jetta des Bombes tout le jour; mais elles ne firent pas grand effet, & les Ennemis nous blesserent deux Soldats. Cependant le vint-quatriéme ils arborerent un Pavillon blanc. M. Perrier en fit aussitôt mettre un pareil à la tête de la Tranchée, & peu de tems après on vit un Sauvage, qui s'avançoit avec deux Calumets à la main.

Ils demandent la Paix.

Le Général l'envoya prendre par son Interpréte: & quand il fut en présence, il demanda la Paix, offrant de rendre tout ce qu'il y avoit encore de Negres dans le Fort. M. Perrier lui répondit qu'il vouloit avoir les Negres, mais qu'il prétendoit aussi que les Chefs lui vinssent parler. Le Député répliqua que les Chefs ne viendroient point; mais que si le Général avoit quelque chose à leur dire, il pouvoit s'avancer à la tête de la Tranchée, & que le Grand Chef s'avanceroit de son côté à la tête de son Fort. M. Perrier lui dit qu'il allât toujours chercher les Negres, & qu'à son retour il lui déclareroit ses intentions.

Ils renvoyent tout ce qu'ils avoient encore de Negres, pris sur les François.

Il s'en retourna avec cette réponse, & une demie-heure après il amena dix-huit Negres & une Negresse. En les remettant au Général, il lui dit que le Soleil ne vouloit pas sortir, qu'il ne demandoit pourtant pas mieux que de faire la Paix avec les François; mais à condition que l'Armée se retireroit sur le champ; que si elle prenoit ce parti, il donnoit sa parole que sa Nation ne feroit jamais aucune hostilité contre nous, & qu'il étoit même prêt, si on le souhaittoit, d'aller

1731.

rétablir son Village dans son ancienne Demeure. Le Général répondit qu'il n'écouteroit aucune proposition, que les Chefs ne fussent venus lui parler : qu'il les assûroit de la vie ; mais que, s'ils ne se rendoient pas auprès de lui le même jour, il n'y auroit de quartier pour personne.

On continue de parlementer.

L'Envoyé s'en retourna porter cette parole, & revint quelque tems après, pour dire que tous les Guerriers unanimement refusoient de laisser sortir le Soleil ; qu'a cela près ils étoient disposés à faire tout ce qu'on voudroit. Le Canon venoit d'arriver, le Général répondit à ce Sauvage qu'il s'en tenoit à sa premiere proposition, & lui ordonna d'avertir ses Gens que, s'ils laissoient tirer un seul coup de Canon, il feroit main-basse sur tout le monde, sans épargner même les Femmes, ni les Enfans. Il revint bien-tôt avec un Natché, nommé S. Côme, Fils de la Femme-Chef, & qui par conséquent devoit succeder au Soleil. Cet Homme, qui avoit été de tout tems assez familier avec les François, dit à M. Perrier d'un ton fort résolu que, puisque la Paix étoit faite, il falloit qu'il renvoyât ses Troupes : qu'il étoit bien fâché de ce que sa Nation avoit fait contre nous, mais qu'il falloit tout oublier, d'autant plus que le premier Auteur du mal avoit été tué au premier Siége à l'attaque des Tchactas.

Le Grand Chef, son Successeur désigné & un autre Chef se rendent au Camp.

M. Perrier lui témoigna qu'il étoit bien-aise de le voir, mais qu'il vouloit absolument voir aussi le Grand-Chef ; qu'il ne souffriroit pas qu'on l'amusât plus lon-tems, & qu'aucun Natché ne s'avisât plus de paroître devant lui, qu'en compagnie du Soleil, parce qu'il feroit tirer sur quiconque s'avanceroit pour faire de nouvelles propositions : qu'il lui permettoit donc de retourner à son Fort, & que dès qu'il y seroit rentré, si le Grand-Chef ne sortoit d'abord, il alloit réduire la Place en cendres avec ses Bombes. Saint Côme prit aussi-tôt congé de lui, & une demie heure après on le vit sortir avec le Soleil, & un autre, qu'on appelloit le *Chef de la Farine*. Ce dernier étoit le véritable Auteur du Massacre des Francois ; mais Saint Côme avoit voulu jetter la faute sur un autre. Ils parurent dans le moment, que l'on faisoit les préparatifs pour attaquer le Fort la nuit suivante.

Ils sont arrêtés.

M. Perrier envoya au-devant d'eux, & ils furent conduits à son Quartier. Le Soleil dit au Général qu'il étoit charmé de traiter avec lui, & qu'il venoit lui répeter ce qu'il lui avoit

fait dire, que ce n'étoit pas lui, qui avoit fait tuer les François, qu'il étoit alors trop jeune pour parler, & que c'étoit les Anciens, qui avoient formé ce criminel projet : Je sçai bien, ajoûta-t-il, qu'on s'en prendra toujours à moi, parce que j'étois le Souverain de ma Nation, je suis néanmoins fort innocent. On a en effet toujours crû dans la Colonie que tout son crime étoit de n'avoir pas osé résister à sa Nation, ni donné avis aux François de ce qui se tramoit contr'eux. Jusques-là, & surtout avant qu'il fût parvenu à la dignité de Soleil, il n'avoit jamais donné aucun sujet de se défier de lui : S. Côme, qui ne haïssoit pas non plus les François, le disculpa aussi de son mieux ; mais l'autre Chef se contenta de dire qu'il étoit bien fâché de tout ce qui étoit arrivé. » Nous n'avions « point d'esprit, continua-t'il, mais désormais nous en aurons. « Comme ils étoient exposés à la pluye, qui devint plus forte, M. Perrier leur dit de se mettre à couvert dans une Cabanne, qui étoit proche, & dès qu'il y furent entrés, il y plaça quatre Sentinelles, & chargea trois Officiers d'y veiller tour à tour. 1731.

Il fit ensuite appeller le grand Chef des Tonicas, & un Chef Natché, qu'on appelloit *le Serpent picqué*, pour tâcher de tirer par leur moyen quelque éclaircissement de ses Prisonniers ; mais il paroît que ces deux Hommes ne pûrent lui rien apprendre de nouveau. Mes mémoires ne disent point si le Serpent piqué se trouvoit alors dans notre Camp comme Ami, ou comme Prisonnier : Mais à la fin de 1721, pendant que j'étois aux Natchez, je fus témoin qu'on le regardoit comme le meilleur Ami, que nous eussions dans cette Nation, & on le disoit très-proche parent du Soleil. La Commission, que lui donna M. Perrier, me porte à croire qu'il nous étoit demeuré très attaché.

Un des Chefs se sauve, & engage plusieurs à le suivre.

Pour revenir à ceux, qu'on avoit arrêtés, M. le Sueur, qui étoit un des trois Officiers, auxquels on les avoit consignés, & qui entendoit fort bien leur Langue, voulut s'entretenir avec eux, mais ils ne lui répondirent rien, & il les laissa reposer ; tandis que les deux autres Officiers reposoient. Une demie-heure après, ceux-ci se réveillerent, & il s'endormit à son tour. Vers les trois heures il fut réveillé par un grand bruit. Il sauta sur ses deux pistolets de poche, & il apperçut S. Côme & le Soleil en postures de gens, qui sont sur le point

1731. de se sauver. Il leur dit qu'il brûleroit la cervelle au premier, qui brânleroit, & comme il étoit seul, la Sentinelle & les deux autres Officiers étant à la poursuite du Chef de la Farine, qu'ils avoient laissé évader par leur négligence, il appella du Monde. M. Perrier y accourut le premier, & donna de nouveaux ordres pour courir après le Fugitif, mais tout fut inutile.

Le vint-cinq de grand matin un Natché s'approcha du Camp: on le conduisit dans la Cabanne, où étoit le Soleil, à qui il dit que le Chef de la Farine étoit venu dans le Fort; qu'ayant éveillé son Neveu, & huit ou dix des plus anciens Guerriers, il leur avoit dit que les François les vouloient tous faire brûler; que pour lui, il étoit bien résolu de ne plus rester exposé à retomber dans leurs mains, & qu'il leur conseilloit de se mettre en sûreté avec lui; qu'il avoient suivi son conseil, & qu'il s'étoient sauvés avec leurs Femmes & leurs Enfans: que tous les autres avoient déliberé s'ils n'en feroient pas autant, mais qu'ayant trop differé à prendre leur résolution, & le jour ayant paru, ils avoient compris que la retraite leur étoit impossible. Sur cela le grand Chef dit à M. le Sueur, que le Chef de la Farine étoit un Usurpateur, lequel, quoiqu'il ne fût pas Noble, s'étoit emparé de la Place, qu'il occupoit, qui le rendoit la troisiéme personne de sa Nation, & lui donnoit un pouvoir absolu sur tous ceux, à qui il commandoit.

D'autres se rendent aux François.

Le soir M. Perrier alla trouver le Soleil, & lui déclara qu'il eût à envoyer ordre à tous ses Sujets de sortir du Fort sans Armes, avec leurs Femmes & leurs Enfans: qu'il leur accordoit la vie, & qu'il empêcheroit les Sauvages de les maltraiter. Il obéit, & envoya sur le champ l'ordre par le Natché, qui étoit venu lui apprendre les nouvelles, dont j'ai parlé; mais tous refuserent de s'y soumettre. La Femme du Grand Chef vint le même jour pour le joindre, avec son Frere, & quelques autres de sa famille, & M. Perrier lui fit beaucoup d'accueil en considération des bons services, qu'elle avoit rendus aux Femmes Françoises pendant leur captivité. On eut bien voulu avoir la Femme Chef, qui a encore plus de crédit dans la Nation, que le Soleil même: L'épouse du Chef alla plusieurs fois au Fort pour l'engager à en sortir, mais ses instances furent inutiles, environ trente-cinq Hommes & deux-cent Fem-

mes se rendirent sur les deux heures après midi : on fit dire aux autres que s'ils ne faisoient pas au plutôt la même chose, on alloit tirer le Canon, & que dès qu'on auroit commencé il n'y auroit plus de grace pour personne ; ils répondirent qu'on pouvoit tirer quand on voudroit, & qu'ils ne craignoient point la mort. Il est cependant certain qu'il ne restoit dans le Fort que soixante-dix Guerriers au plus, qu'ils n'avoient pas un seul Chef, & que ce qui obligeoit la plûpart à se tenir renfermés, étoit la crainte de tomber entre les mains des Sauvages, s'ils se sauvoient séparément, ou d'être apperçus par les Assiégeans, s'ils s'évadoient tous à la fois. 1731.

Cependant on ne tira point ; d'ailleurs il faisoit un tems affreux, la pluye n'ayant point discontinué depuis trois jours, les Assiegés se flatterent que les François en seroient moins éxacts à garder les Passages, & ils ne se tromperent point. Vers les huit heures du soir M. de Benac envoya avertir M. Perrier qu'ils prenoient la fuite. Aussi-tôt la Tranchée & tous les Postes eurent ordre de faire feu, mais les Fuyards passerent sans être apperçus le long d'un *Bayouc*, ou petite Riviere, qui étoit entre le Quartier des Milices, & celui du Baron de Cresnay ; & lorsqu'on en fut instruit, & qu'on entra dans le Fort, ils étoient déja bien loin avec leurs Femmes, & leurs Enfans. On ne trouva plus qu'une Femme, qui venoit d'accoucher, & un Homme, qui étoit sur le point de se sauver.

Le plus grand nombre s'échape.

Le lendemain vint-sixiéme, on voulut engager les Sauvages à courir après ces Fugitifs ; mais ils le refuserent, disant que puisque par notre faute nous les avions laissé évader, c'étoit à nous à les poursuivre : ainsi n'y ayant plus d'Ennemis à combattre, il fallut songer à s'en retourner. Dès le même jour on lia tous les Prisonniers ; le Soleil, son Frere, son Beau-frere, S. Côme & tous ceux de cette Famille furent embarqués dans *le Saint Louis*. Quarante Guerriers furent mis dans la demie Galere, que commandoit M. le Sueur ; les Femmes, & les Enfans, au nombre de trois cens quatre-vint-sept Personnes, furent partagés dans les autres Bâtimens. Toute l'Armée s'embarqua le vint-septiéme, & arriva le cinquiéme de Février à la Nouvelle Orléans.

Nos Sauvages refusent de les poursuivre. L'Armée Françoise décampe.

Il s'en falloit bien que la Guerre fut finie. M. le Sueur avoit sçu du Grand Chef que toute la Nation n'étoit pas, à beau-

Forces des Natchez après ce Siége.

1731. coup près, dans le Fort, que nous assiégions : qu'elle comptoit encore 200 Guerriers, y compris les Yasous & les Corrois, & autant de jeunes Gens, qui pouvoient déja faire le coup de Fusil dans un besoin : qu'un de leurs Chefs étoit allé chez les Chicachas avec quarante Hommes & beaucoup de Femmes ; qu'un autre étoit avec soixante ou soixante & dix Hommes, plus de cent Femmes, & un grand nombre d'Enfans à trois journées de son Fort, sur le bord d'un Lac ; qu'il y avoit vint Hommes, dix Femmes, & six Negres aux *Ouatchitas ;* que dans un Parti, que l'Armée avoit découvert le dix-huitiéme de Janvier, il y avoit vint Hommes, cinquante Femmes, & plusieurs Enfans ; qu'environ vint Guerriers rôdoient autour de leur ancien Village, pour courir sur les François ; que les Yasous & les Corrois étoient dans un autre Fort à trois journées du sien ; que tout le reste étoit mort de misere & du Flux. Enfin on fut informé que le Chef de la Farine pouvoit avoir rassemblé environ soixante ou soixante & dix Hommes, cent Femmes, & un grand nombre d'Enfans.

Le Sueur ayant pris toutes ces connoissances, en alla rendre compte au Général, & lui dit que s'il vouloit lui permettre de prendre tout ce qu'il trouveroit de Gens de bonne volonté, il croyoit pouvoir lui répondre qu'il se rendroit Maître de tous ces Corps séparés, mais il fut refusé. M. Perrier n'avoit peut-être pas dans les Canadiens toute la confiance, que la plupart méritent : & élevé dans un Service, où la discipline & la subordination sont au plus haut point, il ne pouvoit comprendre qu'on puisse exécuter rien de considérable avec des Milices, qui ne reconnoissent d'autre loi de la Guerre, qu'une grande bravoure, & une patience invincible dans les marches les plus rudes, & dans les travaux les plus pénibles. Il eut sans doute pensé autrement, s'il eut fait réflexion qu'il faut plier les regles suivant la maniere de combattre de ses Ennemis.

Le Chef des Tonicas se laisse surprendre par les Natchez, & perit.

Cependant on ne fut pas lontems à s'appercevoir que les Natchez pouvoient encore se rendre redoutables, & que la démarche, qu'on avoit faite d'envoyer vendre à S. Domingue comme Esclaves, le Soleil & tous ceux, qui avoient été pris avec lui, avoit plus aigri, qu'intimidé le reste de cette Nation, en qui la haine & le désespoir avoient changé la hauteur

hauteur & la férocité naturelle en une valeur, dont on ne l'avoit jamais cru capable. Au mois d'Avril le Grand Chef des Tonicas descendit à la Nouvelle Orléans, & dit à M. Perrier qu'étant à la Chasse, quatre Natchez s'étoient venu rendre à lui, pour le prier de faire leur accommodement avec les François, ajoûtant que tous, & ceux mêmes, qui s'étoient retirés chez les Chicachas, demandoient à être reçus en grace: qu'ils se logeroient où on le souhaitteroit, mais qu'ils seroient bien aises d'être auprès des Tonicas, & qu'il venoit sçavoir de lui ses intentions. 1731.

M. Perrier lui répondit qu'il consentoit qu'ils s'établissent à deux lieues de son Village, & non pas plus près, pour éviter toute occasion de querelle entre les deux Nations; mais qu'il éxigeoit sur toutes choses qu'ils vinssent sans Armes. Le Tonica promit de se conformer à cet ordre; cependant dès qu'il fut de retour chez lui, il reçut dans son Village trente Natchez, après avoir pris la précaution de les désarmer. Dans le même tems quinze autres Natchez & vint Femmes se rendirent au Baron de Cresnay, qu'ils rencontrerent dans le Fort, qu'on avoit bâti sur leur ancien terrein. Peu de jours après le Chef de la Farine arriva chez les Tonicas avec cent Hommes, leurs Femmes & leurs Enfans, ayant fait cacher cinquante Chicachas & Corrois dans des Cannes autour du Village.

Le Grand Chef leur déclara qu'il avoit défense de les recevoir, à moins qu'ils ne rendissent leurs Armes; ils répondirent que c'étoit bien leur intention, mais qu'ils le prioient de trouver bon qu'il les gardassent quelque tems, de peur que leurs Femmes, les voïant ainsi désarmer, ne se crussent Prisonnieres & destinées à la mort. Il y consentit; puis il fit distribuer des vivres à ses nouveaux Hôtes, & on dansa jusqu'à une heure après minuit: après quoi les Tonicas se retirerent dans leurs Cabannes, ne doutant point que les Natchez n'allassent aussi se reposer. Mais peu de tems après, c'est-à-dire, une heure avant le jour, car c'étoit le quatorziéme de Juin, les Natchez, & apparemment les Chicachas & les Corrois, quoique la Lettre de M. Perrier ne le dise pas, se jetterent sur toutes les Cabannes, & firent main-basse sur tous ceux, qu'ils surprirent endormis. Le grand Chef ac-

1731. courut au bruit, & tua d'abord cinq Natchez; mais accablé par le nombre, il fut tué avec environ douze des Siens. Son Chef de Guerre, sans s'étonner de cette perte, ni de la fuite de la plus grande partie de ses Guerriers, en rallia une douzaine, avec lesquels il regagna la Cabanne du Grand Chef: il trouva même le moyen de faire revenir les autres, & après s'être battu cinq jours & cinq nuits, sans presque discontinuer, il resta maître de son Village. Les Tonicas eurent dans cette occasion vint Hommes tués & autant de blessés. Ils tuerent aux Natchez trente-trois Hommes, & firent trois Prisonniers, qu'ils brûlerent.

Plusieurs Natchez sont tués en différentes occasions.

M. Perrier n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il fit partir un Détachement sous les ordres du Chevalier d'Artaguette pour tâcher d'engager le plus qu'il seroit possible de Sauvages à courir après les Natchez. Il manda en même-tems au Baron de Cresnay de s'assûrer de tous ceux, qui s'étoient rendus à lui, il obéit; mais l'Aide Major, à qui il les avoit consignés, leur ayant laissé leurs couteaux, dans le tems qu'on y pensoit le moins, ils sauterent sur huit Fusils, qui étoient au Faisceau, & avec lesquels ils firent feu jusqu'à ce qu'on les eut tous tués, Hommes, Femmes & Enfans, au nombre de trente-sept. Leur Chef étoit descendu à la nouvelle Orléans avec quinze des Siens, ils furent arrêtés & envoyés à l'Isle Toulouse, où on les mit aux fers. Ils trouverent moyen de les forcer, mais ils n'eurent pas le tems de s'enfuir, & ils furent tous tués.

D'autres assiégent M. de S. Denys aux Natchitoches, & sont battus.

Cependant le Chef de la Farine, après avoir manqué son coup aux Tonicas, alla rejoindre ceux de sa Nation, qui avoient échappé dans la Riviere Noire à M. Perrier, les mena aux Natchitoches, où M. de S. Denys se trouvoit avec fort peu de Soldats, & l'assiégea dans son Fort. S. Denys envoya aussi-tôt un exprès au Commandant Général pour lui demander du secours, & le vint-uniéme d'Octobre M. de Loubois partit de la Nouvelle Orléans à la tête de soixante Hommes pour le secourir. Il avoit déja fait six lieues dans la Riviere Rouge, & n'étoit plus qu'à sept ou huit journées des Natchitoches, lorsque le Sieur FONTAINE, que M. de S. Denys envoyoit à M. Perrier, lui apprit que les Natchez avoient été battus; que les Natchitoches avoient voulu d'abord les

1731.

attaquer ; mais que n'étant que quarante contre deux cent, ils avoient été contraints de ſe retirer, & d'abandonner même leur Village, après avoir perdu quatre des leurs : que les Natchez s'étoient emparés de ce Village, & s'y étoient retranchés ; qu'alors M. de S. Denys ayant reçu un renfort d'*Aſſinaïs* & d'*Attacapas*, auſquels s'étoient joints quelques Eſpagnols, avoit attaqué les Retranchemens des Ennemis, & en avoit tué quatre-vint-deux, du nombre deſquels étoient tous les Chefs ; que tous les autres avoient pris la fuite, & que les Natchitoches étoient à leurs trouſſes.

Forces des Chicachas.

Tant de pertes, & ſur-tout celle des Chefs, avoient réduit les Natchez à ne plus faire un Corps de Nation ; mais il en reſtoit encore aſſez pour inquieter les Habitans de la Louyſiane, & pour interrompre le Commerce. D'ailleurs il n'étoit plus poſſible de diſſimuler avec les Chicachas, qui ne tarderent pas à ſe déclarer ouvertement, ce qu'ils avoient évité de faire juſques-là. Ils étoient au nombre de mille Guerriers, & environ quatre-vint ou cent Natchez pouvoient encore ſe joindre à eux ; ſant parler du peu, qui reſtoit de Corrois & d'Yaſous. C'en étoit aſſez pour replonger la Colonie dans les allarmes, dont elle n'étoit pas trop bien revenuë, & elle ſe voyoit à la veille d'avoir à eſſuyer une nouvelle Guerre, que ſes Forces préſentes ne lui promettoient pas de pouvoir finir ſi-tôt.

Leurs intrigues, pour faire révolter nos Negres.

Les Chicachas, les plus feroces & les plus braves de tous les Sauvages de la Louyſiane, s'attendoient bien qu'ayant levé le maſque, comme ils venoient de faire aux Tonicas, on ceſſeroit de les ménager. Ils avoient pris, pour nous tenir tête, des meſures, par leſquelles on jugea que leurs Voiſins conduiſoient toutes leurs démarches, & on ne tarda point à en avoir des preuves, qui n'étoient nullement équivoques. Ils commencerent par envoïer à la Nouvelle Orléans un Negre affidé, pour faire entendre à tous ceux de ſa Nation, qui étoient parmi nous, qu'il ne tenoit qu'à eux de recouvrer leur liberté, & de vivre tranquilles & dans l'abondance parmi les Anglois.

Ces Derniers conſpirent contre nous, & ſont punis.

Cet homme conduiſit aſſez bien ſon intrigue : il fut écouté avec plaiſir de tous ſes Compatriotes, & M. Perrier fut averti, par une Negreſſe domeſtique dans la Ville, qu'il y avoit un complot formé par un grand nombre de ces Eſclaves ; qu'ils

1731. étoient convenus de prendre le tems de la Grand'Messe de Paroisse pour mettre le feu à differentes Maisons, afin d'occuper séparément tous ceux, qui ne seroient point à l'Eglise, & de profiter de cette heureuse conjoncture pour se sauver. Sur cette déposition le Commandant Général fit arrêter une Femme, qui étoit le principal mobile de la conjuration, & quatre Hommes, qui s'en étoient déclarés les Chefs. Ils furent confrontés & convaincus; la Femme fut pendue, & les Hommes rompus vifs, & ces exemples, qui firent connoître aux autres que le secret étoit éventé, suffit pour les contenir dans le devoir.

Les Akansas & les Illinois refusent de se liguer avec les Chicachas.

Cependant les Tchactas, dont une partie avoit été gagnée par les Chicachas, avoient fait la sourde oreille aux invitations, que le Sieur Regis leur avoit faites de la part de son Général d'envoyer trois cent de leurs Guerriers contre nos Ennemis; mais trente ou quarante de ces Derniers ayant été tués dans une rencontre par les François, ce petit échec leur fit perdre l'alliance de cette Nation, la seule, dont ils eussent à craindre & à esperer: elle se réunit toute en notre faveur. Alors les Chicachas se tournerent de nouveau du côté des Miamis, des Illinois & des Akansas; mais ils trouverent des Peuples toujours fidéles à leurs premiers engagemens, & qui leur firent perdre d'abord toute esperance de les gagner. Les Illinois livrerent même au Commandant Général les trois Ambassadeurs, que nos Ennemis leur avoient envoyés, & ils furent mis à la discrétion des Tchactas, qui les brûlerent à la nouvelle Orléans même, & par-là leverent tout ce qui pouvoit encore rester de doute sur leur attachement pour nous.

La Compagnie des Indes rétrocede la Louysiane au Roi, qui en donne le Gouvernement à M. Perrier.

Sur ces entrefaites M. Perrier, qui s'attendoit, comme il le dit lui-même dans une de ses Lettres au Ministre, à être révoqué, parcequ'il étoit informé qu'on le desservoit auprès de la Compagnie des Indes, fut fort étonné de recevoir un Brevet, qui le nommoit Gouverneur de la Louysane pour le Roi. Dès le vint-deux de Janvier de cette année la Compagnie avoit déliberé de retroceder à Sa Majesté la concession, qui lui avoit été faite de cette Province, & du Pays des Illinois, & son Privilege exclusif, à condition de pouvoir accorder des Permissions aux Négociants du Royaume, qui y vou-

droient faire le Commerce. Le 27 de Mars cette délibération fut homologuée par un Arrêt, & en vertu des Lettres Patentes du Roi du dixiéme Avril suivant, M. DE SALMON, qui faisoit à la nouvelle Orléans les fonctions de Commissaire Ordonnateur, prit possession du Pays, au nom de Sa Majesté. 1731.

Cependant M. Perrier n'eut pas le tems de profiter des mesures, qu'il avoit prises pour pousser la Guerre des Chicachas. Il prefera de suivre le service, où il avoit été élevé, à des Expéditions, où les risques, qu'on y court, ne peuvent être compensés par la gloire, qu'on y peut acquérir, & il fut relevé en 1633 par M. de Bienville, auquel il avoit succedé en 1726. Le nouveau Gouverneur se trouva d'abord chargé de la Guerre des Chicachas, devenuë une affaire plus serieuse, qu'on ne l'avoit cru d'abord. Cette Guerre n'est pas encore finie, parce qu'on ne peut se flatter que la paix, qu'on leur a accordée depuis peu, soit durable; d'ailleurs les événemens, qu'elle a déja fournis à l'Histoire, sont racontés si diversement, qu'il n'est pas encore possible d'y démêler la vérité au travers des nuages, que les Amis & les Ennemis de ceux, qui y ont eu la principale part, y ont répandus.

Belle action d'un Jésuite, & belle retraite d'un Officier de seize ans.

1736.

Tout le Monde sçait la perte, que la Colonie y a faite en 1736, du brave Chevalier d'Artaguette, & d'un grand nombre d'Officiers de mérite; & la belle action du P. SENAT Jesuite, qui aima mieux s'exposer au péril certain d'être pris & brûlé par les Chicachas, comme il est arrivé en effet, que de ne pas assister jusqu'au dernier soupir les Blessés, qui ne pouvoient, ni faire retraite, ni même être transportés avec ceux, qui la faisoient. Cette retraite, qui fut l'ouvrage d'un jeune Homme de seize ans, nommé VOISIN, peut être regardée comme un chef-d'œuvre en fait de conduite & de valeur. Poursuivi pendant vint-cinq lieues, il a perdu à la vérité bien du monde, mais il en a coûté cher aux Ennemis, & il a encore marché quarante-cinq lieues sans manger, ses Gens portant sur leurs bras les blessés, qui avoient pû souffrir le transport. Presque tous ceux, qui dans cette rencontre tomberent entre les mains des Ennemis, & dont le nombre fut assez considérable, ont été brûlés de la maniere la plus barbare avec le Missionnaire, qui ne fut pas le seul à exhorter

1736. les Compagnons de ſon ſupplice à faire honneur, par leur patience & leur courage, à leur Religion & à leur Nation : Le Sieur de Vincennes, Gentilhomme Canadien, & Officier dans les Troupes, en partagea avec lui la gloire, & ſe fit admirer de ſes Bourreaux même.

Fin du vint-deuxiéme & dernier Livre.

TABLE DES MATIERES.

C

D

H

I

K

N

Natchés,

P

T

V

Fin de la Table des Matieres.